SUPPLÉMENT

A LA

COLLECTION

DES ŒUVRES

DE

J. J. ROUSSEAU,

TOME QUATORZIEME.

SUPPLÉMENT
A LA
COLLECTION
DES ŒUVRES
DE
J. J. ROUSSEAU,
Citoyen de Geneve.

TOME SECOND.

A GENEVE.

M. DCC. LXXXII.

PROJET

POUR

L'ÉDUCATION

DE MONSIEUR

DE SAINTE-MARIE.

Vous m'avez fait l'honneur, Monſieur, de me confier l'inſtruction de M[rs]. vos enfans. C'eſt à moi d'y répondre par tous mes ſoins & par toute l'étendue des lumieres que je puis avoir ; & j'ai cru que pour cela, mon premier objet devoit être de bien connoître les ſujets auxquels j'aurai affaire : c'eſt à quoi j'ai principalement employé le tems qu'il y a que j'ai l'honneur d'être dans votre maiſon, & je crois d'être ſuffiſamment au fait à cet égard pour pouvoir régler là-deſſus le plan de leur éducation. Il n'eſt pas néceſſaire que je vous faſſe compliment, Monſieur, ſur ce que j'y ai remarqué d'avantageux, l'affection que j'ai conçue pour eux ſe déclarera par des marques plus ſolides que des louanges, & ce n'eſt pas un pere auſſi tendre & auſſi éclairé que vous l'êtes, qu'il faut inſtruire des belles qualités de ſes enfans.

Il me reſte à préſent, Monſieur, d'être éclairci par vous-même des vues particulieres que vous pouvez avoir ſur chacun

d'eux, du degré d'autorité que vous êtes dans le deſſein de m'accorder à leur égard, & des bornes que vous donnerez à mes droits pour les récompenſes & les châtimens.

Il eſt probable, Monſieur, que m'ayant fait la faveur de m'agréer dans votre maiſon avec un appointement honorable & des diſtinctions flatteuſes, vous avez attendu de moi des effets qui répondiſſent à des conditions ſi avantageuſes, & l'on voit bien qu'il ne falloit pas tant de frais ni de façons pour donner à Meſſieurs vos enfans un précepteur ordinaire qui leur apprît le rudiment, l'orthographe & le catéchiſme : je me promets bien auſſi de juſtifier de tout mon pouvoir les eſpérances favorables que vous avez pu concevoir ſur mon compte, & tout plein d'ailleurs de fautes & de foibleſſes, vous ne me trouverez *jamais* à me démentir un inſtant ſur le zele & l'attachement que je dois à mes éleves.

Mais, Monſieur, quelques ſoins & quelques peines que je puiſſe prendre, le ſuccès eſt bien éloigné de dépendre de moi ſeul. C'eſt l'harmonie parfaite qui doit régner entre nous, la confiance que vous daignerez m'accorder, & l'autorité que vous me donnerez ſur mes éleves qui décidera de l'effet de mon travail. Je crois, Monſieur, qu'il vous eſt tout manifeſte qu'un homme qui n'a ſur des enfans des droits de nulle eſpece, ſoit pour rendre ſes inſtructions aimables, ſoit pour leur donner du poids, ne prendra jamais d'aſcendant ſur des eſprits qui, dans le fond, quelque précoces qu'on les veuille ſuppoſer, réglent toujours à certain âge les trois quarts de leurs opérations ſur les impreſſions des ſens. Vous ſentez auſſi qu'un maître obligé de porter ſes plaintes ſur

toutes les fautes d'un enfant, se gardera bien, quand il le pourroit avec bienséance, de se rendre insupportable en renouvellant sans cesse de vaines lamentations; & d'ailleurs, mille petites occasions décisives de faire une correction, ou de flatter à propos, s'échappent dans l'absence d'un pere & d'une mere, ou dans des momens où il seroit messéant de les interrompre aussi désagréablement, & l'on n'est plus à tems d'y revenir dans un autre instant, où le changement des idées d'un enfant lui rendroit pernicieux ce qui auroit été salutaire: enfin un enfant qui ne tarde pas à s'appercevoir de l'impuissance d'un maître à son égard, en prend occasion de faire peu de cas de ses défenses & de ses préceptes, & de détruire sans retour l'ascendant que l'autre s'efforçoit de prendre. Vous ne devez pas croire, Monsieur, qu'en parlant sur ce ton-là, je souhaite de me procurer le droit de maltraiter M^rs. vos enfans par des coups; je me suis toujours déclaré contre cette méthode; rien ne me paroîtroit plus triste pour M. de Ste. Marie que s'il ne restoit que cette voie de le réduire, & j'ose me promettre d'obtenir désormais de lui tout ce qu'on aura lieu d'en exiger, par des voies moins dures & plus convenables, si vous goûtez le plan que j'ai l'honneur de vous proposer. D'ailleurs, à parler franchement, si vous pensez, Monsieur, qu'il y eût de l'ignominie à Monsieur votre fils d'être frappé par des mains étrangeres, je trouve aussi de mon côté qu'un honnête homme ne sauroit gueres mettre les siennes à un usage plus honteux que de les employer à maltraiter un enfant: mais à l'égard de M. de Ste. Marie, il ne manque pas de voies de le châtier dans le besoin, par des mortifica-

tions qui lui feroient encore plus d'impreſſion, & qui produiroient de meilleurs effets; car dans un eſprit auſſi vif que le ſien, l'idée des coups s'effacera auſſi-tôt que la douleur, tandis que celle d'un mépris marqué, ou d'une privation ſenſible, y reſtera beaucoup plus long-tems.

Un maître doit être craint; il faut pour cela que l'éleve ſoit bien convaincu qu'il eſt en droit de le punir : mais il doit ſur-tout être aimé, & quel moyen à un gouverneur de ſe faire aimer d'un enfant à qui il n'a jamais à propoſer que des occupations contraires à ſon goût, ſi d'ailleurs il n'a le pouvoir de lui accorder certaines petites douceurs de détail qui ne coûtent preſque ni dépenſes ni perte de tems, & qui ne laiſſent pas, étant ménagées à propos, d'être extrêmement ſenſibles à un *enfant*, & de l'attacher beaucoup à ſon maître. J'appuyerai peu ſur cet article, parce qu'un pere peut ſans inconvénient, ſe conſerver le droit excluſif d'accorder des graces à ſon fils, pourvu qu'il y apporte les précautions ſuivantes, néceſſaires ſur-tout à M. de Ste. Marie dont la vivacité, & le penchant à la diſſipation demandent plus de dépendance. 1°. Avant que de lui faire quelque cadeau, ſavoir ſecrétement du gouverneur s'il a lieu d'être ſatisfait de la conduite de l'enfant. 2°. Déclarer au jeune homme que quand il a quelque grace à demander, il doit le faire par la bouche de ſon gouverneur, & que s'il lui arrive de la demander de ſon chef, cela ſeul ſuffira pour l'en exclure. 3°. Prendre delà occaſion de reprocher quelquefois au gouverneur qu'il eſt trop bon, que ſon trop de facilité nuira au progrès de ſon éleve, & que c'eſt à ſa prudence à lui de corriger ce qui

manque à la modération d'un enfant. 4°. Que si le maître croit avoir quelque raison de s'opposer à quelque cadeau qu'on voudroit faire à son éleve, refuser absolument de le lui accorder, jusqu'à ce qu'il ait trouvé le moyen de fléchir son précepteur. Au reste, il ne sera point du tout nécessaire d'expliquer au jeune enfant dans l'occasion qu'on lui accorde quelque faveur précisément parce qu'il a bien fait son devoir: mais il vaut mieux qu'il conçoive que les plaisirs & les douceurs sont les suites naturelles de la sagesse & de la bonne conduite, que s'il les regardoit comme des récompenses arbitraires qui peuvent dépendre du caprice, & qui dans le fond ne doivent jamais être proposées pour l'objet, & le prix de l'étude & de la vertu.

Voilà tout au moins, Monsieur, les droits que vous devez m'accorder sur M. votre fils, si vous souhaitez de lui donner une heureuse éducation, & qui réponde aux belles qualités qu'il montre à bien des égards, mais qui actuellement sont offusquées par beaucoup de mauvais plis qui demandent d'être corrigés à bonne heure, & avant que le tems ait rendu la chose impossible. Cela est si vrai, qu'il s'en faudra beaucoup, par exemple, que tant de précautions ne soient nécessaires envers M. de Condillac, il a autant besoin d'être poussé que l'autre d'être retenu, & je saurai bien prendre de moi-même tout l'ascendant dont j'aurai besoin sur lui: mais pour M. de Ste. Marie, c'est un coup de partie pour son éducation, que de lui donner une bride qu'il sente & qui soit capable de le retenir, & dans l'état où sont les choses, les sentimens que vous souhaitez, Monsieur, qu'il ait sur mon compte, dépendent beaucoup plus de vous que de moi-même.

Je ſuppoſe toujours, Monſieur, que vous n'auriez garde de confier l'éducation de M^{rs}. vos enfans à un homme que vous ne croiriez pas digne de votre eſtime, & ne penſez point, je vous prie, que par le parti que j'ai pris de m'attacher ſans réſerve à votre maiſon dans une occaſion délicate, j'aye prétendu vous engager vous-même en aucune maniere ; il y a bien de la différence entre nous : en faiſant mon devoir autant que vous m'en laiſſerez la liberté, je ne ſuis reſponſable de rien, & dans le fond, comme vous êtes, Monſieur, le maître & le ſupérieur naturel de vos enfans, je ne ſuis pas en droit de vouloir à l'égard de leur éducation, forcer votre goût de ſe rapporter au mien ; ainſi, après vous avoir fait les repréſentations qui m'ont paru néceſſaires, s'il arrivoit que vous n'en jugeaſſiez pas de même, ma conſcience ſeroit quitte à cet égard, & il ne me reſteroit qu'à me conformer à votre volonté. Mais pour vous, Monſieur, nulle conſidération humaine ne peut balancer ce que vous devez aux mœurs & à l'éducation de M^{rs}. vos enfans, & je ne trouverois nullement mauvais qu'après m'avoir découvert des défauts, que vous n'auriez peut-être pas d'abord apperçus, & qui ſeroient d'une certaine conſéquence pour mes éleves, vous vous pourvuſſiez ailleurs d'un meilleur ſujet.

J'ai donc lieu de penſer que tant que vous me ſouffrez dans votre maiſon, vous n'avez pas trouvé en moi de quoi effacer l'eſtime dont vous m'aviez honoré. Il eſt vrai, Monſieur, que je pourrois me plaindre que dans les occaſions où j'ai pu commettre quelque faute, vous ne m'ayez pas fait l'honneur de m'en avertir tout uniment, c'eſt une grace que je

vous ai demandée en entrant chez vous, & qui marquoit du moins ma bonne volonté : & si ce n'est en ma propre considération, ce seroit du moins pour celle de M[rs]. vos enfans, de qui l'intérêt seroit que je devinsse un homme parfait, s'il étoit possible.

Dans ces suppositions, je crois, Monsieur, que vous ne devez pas faire difficulté de communiquer à M. votre fils les bons sentimens que vous pouvez avoir sur mon compte, & que comme il est impossible que mes fautes & mes foiblesses échappent à des yeux aussi clairvoyans que les vôtres, vous ne sauriez trop éviter de vous en entretenir en sa présence : car ce sont des impressions qui portent coup, & comme dit M. de la Bruyere, le premier soin des enfans est de chercher les endroits foibles de leurs maîtres pour acquérir le droit de les mépriser : or, je demande quelle impression pourroient faire les leçons d'un homme pour qui son écolier auroit du mépris ?

Pour me flatter d'un heureux succès dans l'éducation de M. votre fils, je ne puis donc pas moins exiger que d'en être aimé, craint & estimé. Que si l'on me répondoit que tout cela devoit être mon ouvrage, & que c'est ma faute si je n'y ai pas réussi, j'aurois à me plaindre d'un jugement si injuste ; vous n'avez jamais eu d'explication avec moi sur l'autorité que vous me permettiez de prendre à son égard, ce qui étoit d'autant plus nécessaire que je commence un métier que je n'ai jamais fait, que lui ayant trouvé d'abord une résistance parfaite à mes instructions & une négligence excessive pour moi, je n'ai su comment le réduire ; & qu'au moindre mécontente-

ment il couroit chercher un asyle inviolable auprès de son papa, auquel peut-être il ne manquoit pas ensuite de conter les choses comme il lui plaisoit.

Heureusement le mal n'est pas grand ; à l'âge où il est, nous avons eu le loisir de nous tâtonner pour ainsi dire réciproquement, sans que ce retard ait pu porter encore un grand préjudice à ses progrès, que d'ailleurs la délicatesse de sa santé n'auroit pas permis de pousser beaucoup (*) : mais comme les mauvaises habitudes, dangereuses à tout âge le sont infiniment plus à celui-là, il est tems d'y mettre ordre sérieusement : non pour le charger d'études & de devoirs, mais pour lui donner à bonne heure un pli d'obéissance & de docilité qui se trouve tout acquis quand il en sera tems.

Nous approchons de la fin de l'année : ~~vous ne sauriez~~, Monsieur, prendre une occasion plus naturelle que le commencement de l'autre pour faire un petit discours à Monsieur votre fils à la portée de son âge, qui lui mettant devant les yeux les avantages d'une bonne éducation, & les inconvéniens d'une enfance négligée, le dispose à se prêter de bonne grace à ce que la connoissance de son intérêt bien entendu nous fera dans la suite exiger de lui. Après quoi, vous auriez la bonté de me déclarer en sa présence que vous me rendez le dépositaire de votre autorité sur lui, & que vous m'accordez sans réserve le droit de l'obliger à remplir son devoir par tous les moyens qui me paroîtront convenables, lui ordonnant, en conséquence, de m'obéir comme à vous-même, sous peine de votre indi-

(*) *Il étoit fort languissant quand je suis entré dans la maison : aujourd'hui sa santé s'affermit visiblement.*

gnation.

gnation. Cette déclaration qui ne fera que pour faire fur lui une plus vive impreffion, n'aura d'ailleurs d'effet que conformément à ce que vous aurez pris la peine de me prefcrire en particulier.

Voilà, Monfieur, les préliminaires qui me paroiffent indifpenfables pour s'affurer que les foins que je donnerai à Monfieur votre fils ne feront pas des foins perdus. Je vais maintenant tracer l'efquiffe de fon éducation, telle que j'en avois conçu le plan fur ce que j'ai connu jufqu'ici de fon caractere & de vos vues. Je ne le propofe point comme une regle à laquelle il faille s'attacher, mais comme un projet qui ayant befoin d'être refondu & corrigé par vos lumieres & par celles de M. l'abbé de..... fervira feulement à lui donner quelque idée du génie de l'enfant à qui nous avons à faire, & je m'eftimerai trop heureux que M. votre frere veuille bien me guider dans les routes que je dois tenir: il peut être affuré que je me ferai un principe inviolable de fuivre entiérement, & felon toute la petite portée de mes lumieres & de mes talens, les routes qu'il aura pris la peine de me prefcrire avec votre agrément.

Le but que l'on doit fe propofer dans l'éducation d'un jeune homme, c'eft de lui former le cœur, le jugement, & l'efprit; & cela dans l'ordre que je les nomme: la plupart des maîtres, les pédans fur-tout, regardent l'acquifition & l'entaffement des fciences comme l'unique objet d'une belle éducation, fans penfer que fouvent comme dit Moliere:

Un fot favant eft fot plus qu'un fot ignorant.

D'un autre côté bien des peres méprisant assez tout ce qu'on appelle études, ne se soucient gueres que de former leurs enfans aux exercices du corps & à la connoissance du monde. Entre ces extrémités nous prendrons un juste milieu pour conduire M. votre fils; les sciences ne doivent pas être négligées, j'en parlerai tout-à-l'heure, mais aussi elles ne doivent pas précéder les mœurs sur-tout dans un esprit pétillant & plein de feu, peu capable d'attention jusqu'à un certain âge, & dont le caractere se trouvera décidé très à bonne heure. A quoi sert à un homme le savoir de Varron, si d'ailleurs il ne sait pas penser juste : que s'il a eu le malheur de laisser corrompre son cœur, les sciences sont dans sa tête comme autant d'armes entre les mains d'un furieux. De deux personnes également engagées dans le vice, le moins habile fera toujours le moins de mal, & les sciences, même les plus spéculatives & les plus éloignées en apparence de la société, ne laissent pas d'exercer l'esprit, & de lui donner en l'exerçant, une force dont il est facile d'abuser dans le commerce de la vie quand on a le cœur mauvais.

Il y a plus à l'égard de M. de Ste. Marie. Il a conçu un dégoût si fort contre tout ce qui porte le nom d'étude & d'application, qu'il faudra beaucoup d'art & de tems pour le détruire, & il seroit fâcheux que ce tems-là fût perdu pour lui : car il y auroit trop d'inconvéniens à le contraindre, & il vaudroit encore mieux qu'il ignorât entiérement ce que c'est qu'études & que sciences, que de ne les connoître que pour les détester.

A l'égard de la religion & de la morale; ce n'est point par

la multiplicité des préceptes qu'on pourra parvenir à lui en inſpirer des principes ſolides qui ſervent de regle à ſa conduite pour le reſte de ſa vie. Excepté les élémens à la portée de ſon âge, on doit moins ſonger à fatiguer ſa mémoire d'un détail de loix & de devoirs, qu'à diſpoſer ſon eſprit & ſon cœur à les connoître & à les goûter, à meſure que l'occaſion ſe préſentera de les lui développer; & c'eſt par-là même que ces préparatifs ſont tout-à-fait à la portée de ſon âge & de ſon eſprit, parce qu'ils ne renferment que des ſujets curieux & intéreſſans ſur le commerce civil, ſur les arts & les métiers, & ſur la maniere variée dont la Providence a rendu tous les hommes utiles & néceſſaires les uns aux autres. Ces ſujets qui ſont plutôt des matieres de converſations & de promenades que d'études réglées, auront encore divers avantages dont l'effet me paroît infaillible.

Premiérement; n'affectant point déſagréablement ſon eſprit par des idées de contrainte & d'étude réglée, & n'exigeant pas de lui une attention pénible & continue, ils n'auront rien de nuiſible à ſa ſanté. En ſecond lieu, ils accoutumeront à bonne heure ſon eſprit à la réflexion & à conſidérer les choſes par leurs ſuites & par leurs effets. 3°. Ils le rendront curieux & lui inſpireront du goût pour les ſciences naturelles.

Je devrois ici aller au-devant d'une impreſſion qu'on pourroit recevoir de mon projet, en s'imaginant que je ne cherche qu'à m'égayer moi-même & à me débarraſſer de ce que les leçons ont de ſec & d'ennuyeux, pour me procurer une occupation plus agréable. Je ne crois pas, Monſieur, qu'il puiſſe vous tomber dans l'eſprit de penſer ainſi ſur mon compte.

Peut-être jamais homme ne se fit une affaire plus importante que celle que je me fais de l'éducation de Mrs. vos enfans, pour peu que vous veuilliez seconder mon zele : vous n'avez pas eu lieu de vous appercevoir jusqu'à présent que je cherche à fuir le travail, mais je ne crois point que pour se donner un air de zele & d'occupation, un maître doive affecter de surcharger ses éleves d'un travail rebutant & sérieux, de leur montrer toujours une contenance sévere & fâchée, & de se faire ainsi à leurs dépens la réputation d'homme exact & laborieux. Pour moi, Monsieur, je le déclare une fois pour toutes ; jaloux jusqu'au scrupule de l'accomplissement de mon devoir, je suis incapable de m'en relâcher jamais : mon goût ni mes principes ne me portent ni à la paresse ni au relâchement : mais de deux voies pour m'assurer le même succès, je préférerai toujours celle qui coûtera le moins de peine & de désagrément à mes éleves, & j'ose assurer, sans vouloir passer pour un homme très-occupé, que moins ils travailleront en apparence, & plus en effet je travaillerai pour eux.

S'il y a quelques occasions où la sévérité soit nécessaire à l'égard des enfans, c'est dans les cas où les mœurs sont attaquées, ou quand il s'agit de corriger de mauvaises habitudes. Souvent, plus un enfant a d'esprit & plus la connoissance de ses propres avantages le rend indocile sur ceux qui lui restent à acquérir. De-là, le mépris des inférieurs, la désobéissance aux supérieurs, & l'impolitesse avec les égaux : quand on se croit parfait, dans quels travers ne donne-t-on pas ? M. de Ste. Marie a trop d'intelligence pour ne pas sentir ses belles qualités, mais si l'on n'y prend garde il y comptera trop,

& négligera d'en tirer tout le parti qu'il faudroit. Ces femences de vanité ont déjà produit en lui bien des petits penchans néceffaires à corriger. C'eft à cet égard, Monfieur, que nous ne faurions agir avec trop de correfpondance, & il eft très-important que dans les occafions où l'on aura lieu d'être mécontent de lui, il ne trouve de toutes parts qu'une apparence de mépris & d'indifférence, qui le mortifiera d'autant plus que ces marques de froideur ne lui feront point ordinaires. C'eft punir l'orgueil par fes propres armes & l'attaquer dans fa fource même, & l'on peut s'affurer que M. de Ste. Marie eft trop bien né pour n'être pas infiniment fenfible à l'eftime des perfonnes qui lui font cheres.

La droiture du cœur, quand elle eft affermie par le raifonnement, eft la fource de la jufteffe de l'efprit ; un honnête homme penfe prefque toujours jufte, & quand on eft accoutumé dès l'enfance à ne pas s'étourdir fur la réflexion, & à ne fe livrer au plaifir préfent qu'après en avoir pefé les fuites & balancé les avantages avec les inconvéniens, on a prefque, avec un peu d'expérience, tout l'acquis néceffaire pour former le jugement. Il femble en effet, que le bon fens dépend encore plus des fentimens du cœur que des lumieres de l'efprit, & l'on éprouve que les gens les plus favans & les plus éclairés ne font pas toujours ceux qui fe conduifent le mieux dans les affaires de la vie : ainfi après avoir rempli M. de Ste. Marie de bons principes de morale, on pourroit le regarder en un fens comme affez avancé dans la fcience du raifonnement : mais s'il eft quelque point important dans fon éducation c'eft fans contredit celui-là, & l'on ne fauroit trop bien lui ap-

prendre à connoître les hommes, à ſavoir les prendre par leurs vertus & même par leurs foibles pour les amener à ſon but, & à choiſir toujours le meilleur parti dans les occaſions difficiles. Cela dépend en partie de la maniere dont on l'exercera à conſidérer les objets & à les retourner de toutes leurs faces, & en partie de l'uſage du monde. Quant au premier point, vous y pouvez contribuer beaucoup, Monſieur, & avec un très-grand ſuccès, en feignant quelquefois de le conſulter ſur la maniere dont vous devez vous conduire dans des incidens d'invention ; cela flattera ſa vanité, & il ne regardera point comme un travail le tems qu'on mettra à délibérer ſur une affaire où ſa voix ſera comptée pour quelque choſe. C'eſt dans de telles converſations qu'on peut lui donner le plus de lumieres ſur la ſcience du monde, & il apprendra plus dans deux heures de tems par ce moyen, qu'il ne feroit en un an par des inſtructions en regle ; mais il faut obſerver de ne lui préſenter que des matieres proportionnées à ſon âge, & ſur-tout l'exercer long-tems ſur des ſujets où le meilleur parti ſe préſente aiſément, tant afin de l'amener facilement à le trouver comme de lui-même, que pour éviter de lui faire envisager les affaires de la vie, comme une ſuite de problêmes où les divers partis paroiſſant également probables, il ſeroit preſque indifférent de ſe déterminer plutôt pour l'un que pour l'autre, ce qui le meneroit à l'indolence dans le raiſonnement & à l'indifférence dans la conduite.

L'uſage du monde eſt auſſi d'une néceſſité abſolue & d'autant plus pour M. de Ste. Marie que, né timide, il a beſoin de voir ſouvent compagnie pour apprendre à s'y trouver en

liberté, & à s'y conduire avec ces graces & cette aisance qui caractérisent l'homme du monde & l'homme aimable. Pour cela, Monsieur, vous auriez la bonté de m'indiquer deux ou trois maisons où je pourrois le mener quelquefois par forme de délassement & de récompense; il est vrai qu'ayant à corriger en moi-même les défauts que je cherche à prévenir en lui, je pourrois paroître peu propre à cet usage. C'est à vous Monsieur & à Madame sa mere à voir ce qui convient, & à vous donner la peine de le conduire quelquefois avec vous si vous jugez que cela lui soit plus avantageux. Il sera bon aussi que quand on aura du monde on le retienne dans la chambre, & qu'en l'interrogeant quelquefois & à propos sur les matieres de la conversation, on lui donne lieu de s'y mêler insensiblement. Mais il y a un point sur lequel je crains de ne me pas trouver tout-à-fait de votre sentiment. Quand M. de Ste. Marie se trouve en compagnie sous vos yeux, il badine & s'égaye autour de vous, & n'a des yeux que pour son papa; tendresse bien flatteuse & bien aimable, mais s'il est contraint d'aborder une autre personne ou de lui parler, aussi-tôt il est décontenancé, il ne peut marcher ni dire un seul mot, ou bien il prend l'extrême & lâche quelque indiscrétion. Voilà qui est pardonnable à son âge: mais enfin on grandit, & ce qui convenoit hier ne convient plus aujourd'hui, & j'ose dire qu'il n'apprendra jamais à se présenter, tant qu'il gardera ce défaut. La raison en est, qu'il n'est point en compagnie quoiqu'il y ait du monde autour de lui; de peur d'être contraint de se gêner il affecte de ne voir personne, & le papa lui sert d'objet pour se distraire de tous les autres. Cette hardiesse forcée bien

loin de détruire sa timidité ne fera surement que l'enraciner davantage, tant qu'il n'osera point envisager une assemblée ni répondre à ceux qui lui adressent la parole. Pour prévenir cet inconvénient, je crois, Monsieur, qu'il seroit bien de le tenir quelquefois éloigné de vous, soit à table soit ailleurs, & de le livrer aux étrangers pour l'accoutumer de se familiariser avec eux.

On concluroit très-mal si de tout ce que je viens de dire, on concluoit que me voulant débarrasser de la peine d'enseigner, ou peut-être, par mauvais goût méprisant les sciences, je n'ai nul dessein d'y former M. votre fils, & qu'après lui avoir enseigné les élémens indispensables, je m'en tiendrai là, sans me mettre en peine de le pousser dans les études convenables. Ce n'est pas ceux qui me connoîtront qui raisonneroient ainsi; on sait mon goût déclaré pour les sciences, & je les ai assez cultivées pour avoir dû y faire des progrès pour peu que j'eusse eu de disposition.

On a beau parler au désavantage des études & tâcher d'en anéantir la nécessité, & d'en grossir les mauvais effets, il sera toujours beau & utile de savoir; & quant au pédantisme, ce n'est pas l'étude même qui le donne, mais la mauvaise disposition du sujet. Les vrais savans sont polis & ils sont modestes, parce que la connoissance de ce qui leur manque, les empêche de tirer vanité de ce qu'ils ont, & il n'y a que les petits génies & les demi-savans qui croyant de savoir tout, méprisent orgueilleusement ce qu'ils ne connoissent point. Dailleurs, le goût des lettres est d'une grande ressource dans la vie, même pour un homme d'épée. Il est bien gracieux de n'avoir

n'avoir pas toujours besoin du concours des autres hommes pour se procurer des plaisirs, & il se commet tant d'injustices dans le monde, l'on y est sujet à tant de revers, qu'on a souvent occasion de s'estimer heureux de trouver des amis & des consolateurs dans son cabinet, au défaut de ceux que le monde nous ôte ou nous refuse.

Mais il s'agit d'en faire naître le goût à M. votre fils, qui témoigne actuellement une aversion horrible pour tout ce qui sent l'application. Déjà la violence n'y doit concourir en rien, j'en ai dit la raison ci-devant : mais pour que cela revienne naturellement, il faut remonter jusqu'à la source de cette antipathie. Cette source est un goût excessif de dissipation qu'il a pris en badinant avec ses freres & sa sœur, qui fait qu'il ne peut souffrir qu'on l'en distraise un instant, & qu'il prend en aversion tout ce qui produit cet effet : car d'ailleurs, je me suis convaincu qu'il n'a nulle haine pour l'étude en elle-même, & qu'il y a même des dispositions dont on peut se promettre beaucoup. Pour remédier à cet inconvénient, il faudroit lui procurer d'autres amusemens qui le détachassent des niaiseries auxquelles il s'occupe, & pour cela, le tenir un peu séparé de ses freres & de sa sœur; c'est ce qui ne se peut gueres faire dans un appartement comme le mien, trop petit pour les mouvemens d'un enfant aussi vif & où même il seroit dangereux d'altérer sa santé, si l'on vouloit le contraindre d'y rester trop renfermé. Il seroit plus important, Monsieur, que vous ne pensez, d'avoir une chambre raisonnable pour y faire son étude & son séjour ordinaire ; je tâcherois de la lui rendre aimable par ce

que je pourrois lui présenter de plus riant, & ce seroit déjà beaucoup de gagné que d'obtenir qu'il se plût dans l'endroit où il doit étudier. Alors pour le détacher insensiblement de ces badinages puériles, je me mettrois de moitié de tous ses amusemens, & je lui en procurerois des plus propres à lui plaire & à exciter sa curiosité, de petits jeux, des découpures, un peu de dessein, la musique, les instrumens, un prisme, un microscope, un verre ardent, & mille autres petites curiosités me fourniroient des sujets de le divertir & de l'attacher peu-à-peu à son appartement, au point de s'y plaire plus que par-tout ailleurs. D'un autre côté, on auroit soin de me l'envoyer dès qu'il seroit levé sans qu'aucun prétexte pût l'en dispenser; l'on ne permettroit point qu'il allât dandinant par la maison, ni qu'il se réfugiât près de vous aux heures de son travail, & afin de lui faire regarder l'étude comme d'une importance que rien ne pourroit balancer, on éviteroit de prendre ce tems pour le peigner, le friser, ou lui donner quelque autre soin nécessaire. Voici, par rapport à moi, comment je m'y prendrois pour l'amener insensiblement à l'étude de son propre mouvement. Aux heures où je voudrois l'occuper, je lui retrancherois toute espece d'amusement, & je lui proposerois le travail de cette heure-là; s'il ne s'y livroit pas de bonne grace, je ne ferois pas même semblant de m'en appercevoir, & je le laisserois seul & sans amusement se morfondre, jusqu'à ce que l'ennui d'être absolument sans rien faire l'eût ramené de lui-même à ce que j'exigeois de lui; alors j'affecterois de répandre un enjouement & une gaîté sur son travail qui lui fît sentir la différence qu'il

y a, même pour le plaisir, de la fainéantise à une occupation honnête. Quand ce moyen ne réussiroit pas, je ne le maltraiterois point; mais je lui retrancherois toute récréation pour ce jour là, en lui disant froidement que je ne prétends point le faire étudier par force: mais que le divertissement n'étant légitime que quand il est le délassement du travail, ceux qui ne font rien n'en ont aucun besoin: de plus, vous auriez la bonté de convenir avec moi d'un signe par lequel sans apparence d'intelligence, je pourrois vous témoigner de même qu'à Madame sa mere quand je serois mécontent de lui. Alors la froideur & l'indifférence qu'il trouveroit de toutes parts, sans cependant lui faire le moindre reproche, le surprendroit d'autant plus qu'il ne s'appercevroit point que je me fusse plaint de lui, & il se porteroit à croire que comme la récompense naturelle du devoir est l'amitié & les caresses de ses supérieurs, de même la fainéantise & l'oisiveté portent avec elles un certain caractere méprisable qui se fait d'abord sentir, & qui refroidit tout le monde à son égard.

J'ai connu un pere tendre qui ne s'en fioit pas tellement à un mercenaire sur l'instruction de ses enfans, qu'il ne voulût lui-même y avoir l'œil; le bon pere, pour ne rien négliger de tout ce qui pouvoit donner de l'émulation à ses enfans, avoit adopté les mêmes moyens que j'expose ici. Quand il revoyoit ses enfans, il jettoit avant que de les aborder un coup-d'œil sur leur gouverneur: lorsque celui-ci touchoit de la main droite le premier bouton de son habit, c'étoit une marque qu'il étoit content, & le pere caressoit son fils à son ordinaire; si le gouverneur touchoit le second, alors c'étoit

marque d'une parfaite ſatisfaction, & le pere ne donnoit point de bornes à la tendreſſe de ſes careſſes & y ajoutoit ordinairement quelque cadeau, mais ſans affectation : quand le gouverneur ne faiſoit aucun ſigne, cela vouloit dire qu'il étoit mal ſatisfait, & la froideur du pere répondoit au mécontentement du maître : mais, quand de la main gauche celui-ci touchoit ſa premiere boutonniere, le pere faiſoit ſortir ſon fils de ſa préſence & alors le gouverneur lui expliquoit les fautes de l'enfant. J'ai vu ce jeune ſeigneur acquérir en peu de tems de ſi grandes perfections, que je crois qu'on ne peut trop bien augurer d'une méthode qui a produit de ſi bons effets : ce n'eſt auſſi qu'une harmonie & une correſpondance parfaite entre un pere & un précepteur qui peut aſſurer le ſuccès d'une bonne éducation ; & comme le meilleur pere ſe donneroit vainement des mouvemens pour bien élever ſon fils, ſi d'ailleurs il le laiſſoit entre les mains d'un précepteur inattentif, de même le plus intelligent & le plus zélé de tous les maîtres prendroit des peines inutiles, ſi le pere, au lieu de le ſeconder, détruiſoit ſon ouvrage par des démarches à contre-tems.

Pour que M. votre fils prenne ſes études à cœur, je crois, Monſieur, que vous devez témoigner y prendre vous-même beaucoup de part. Pour cela vous auriez la bonté de l'interroger quelquefois ſur ſes progrès, mais dans les tems ſeulement & ſur les matieres où il aura le mieux fait, afin de n'avoir que du contentement & de la ſatisfaction à lui marquer, non pas cependant par de trop grands éloges, propres à lui inſpirer de l'orgueil & à le faire trop compter ſur lui-même.

Quelquefois auſſi, mais plus rarement, votre examen rouleroit ſur les matieres où il ſe ſera négligé ; alors vous vous informeriez de ſa ſanté & des cauſes de ſon relâchement, avec des marques d'inquiétude qui lui en communiqueroient à lui-même.

Quand vous, Monſieur, ou Madame ſa mere aurez quelque cadeau à lui faire, vous aurez la bonté de choiſir les tems où il y aura le plus lieu d'être content de lui, ou du moins de m'en avertir d'avance, afin que j'évite dans ce tems-là de l'expoſer à me donner ſujet de m'en plaindre ; car à cet âge-là les moindres irrégularités portent coup.

Quant à l'ordre même de ſes études, il ſera très-ſimple pendant les deux ou trois premieres années. Les élémens du latin, de l'hiſtoire & de la géographie partageront ſon tems : à l'égard du latin, je n'ai point deſſein de l'exercer par une étude trop méthodique, & moins encore par la compoſition des thêmes ; les thêmes, ſuivant M. Rollin, ſont la croix des enfans, & dans l'intention où je ſuis de lui rendre ſes études aimables, je me garderai bien de le faire paſſer par cette croix, ni de lui mettre dans la tête les mauvais gallicismes de mon latin, au lieu de celui de Tite-Live, de Céſar & de Cicéron. D'ailleurs un jeune homme, ſur-tout s'il eſt deſtiné à l'épée, étudie le latin pour l'entendre & non pour l'écrire, choſe dont il ne lui arrivera pas d'avoir beſoin une fois en ſa vie. Qu'il traduiſe donc les anciens auteurs & qu'il prenne dans leur lecture le goût de la bonne latinité & de la belle littérature, c'eſt tout ce que j'exigerai de lui à cet égard.

Pour l'hiſtoire & la géographie, il faudra ſeulement lui en

donner d'abord une teinture aiſée, d'où je bannirai tout ce qui ſent trop la ſéchereſſe & l'étude, réſervant pour un âge plus avancé les difficultés les plus néceſſaires de la chronologie & de la ſphere. Au reſte, m'écartant un peu du plan ordinaire des études, je m'attacherai beaucoup plus à l'hiſtoire moderne qu'à l'ancienne, parce que je la crois beaucoup plus convenable à un officier, & que d'ailleurs je ſuis convaincu ſur l'hiſtoire moderne en général de ce que dit M. l'abbé de ..... de celle de France en particulier, qu'elle n'abonde pas moins en grands traits que l'hiſtoire ancienne, & qu'il n'a manqué que de meilleurs hiſtoriens pour les mettre dans un auſſi beau jour.

Je ſuis d'avis de ſupprimer à M. de Ste. Marie toutes ces eſpeces d'études, où ſans aucun uſage ſolide on fait languir la jeuneſſe pendant nombre d'années : la rhétorique, la logique & la philoſophie ſcolaſtique ſont à mon ſens toutes choſes très-ſuperflues pour lui, & que d'ailleurs je ſerois peu propre à lui enſeigner; ſeulement quand il en ſera tems, je lui ferai lire la logique de Port-Royal &, tout au plus, l'art de parler du P. Lami, mais ſans l'amuſer d'un côté au détail des tropes & des figures, ni de l'autre aux vaines ſubtilités de la dialectique; j'ai deſſein ſeulement de l'exercer à la préciſion & à la pureté dans le ſtyle, à l'ordre & à la méthode dans ſes raiſonnemens, & à ſe faire un eſprit de juſteſſe qui lui ſerve à démêler le faux orné, de la vérité ſimple, toutes les fois que l'occaſion s'en préſentera.

L'hiſtoire naturelle peut paſſer aujourd'hui, par la maniere dont elle eſt traitée, pour la plus intéreſſante de toutes les

sciences que les hommes cultivent, & celle qui nous ramene le plus naturellement de l'admiration des ouvrages à l'amour de l'ouvrier. Je ne négligerai pas de le rendre curieux sur les matieres qui y ont rapport, & je me propose de l'y introduire dans deux ou trois ans par la lecture du spectacle de la nature que je ferai suivre de celle de Niuventyt.

On ne va pas loin en physique sans le secours des mathématiques, & je lui en ferai faire une année, ce qui servira encore à lui apprendre à raisonner conséquemment & à s'appliquer avec un peu d'attention, exercice dont il aura grand besoin. Cela le mettra aussi à portée de se faire mieux considérer parmi les officiers, dont une teinture de mathématiques & de fortifications fait une partie du métier.

Enfin, s'il arrive que mon éleve reste assez long-tems entre mes mains, je hasarderai de lui donner quelque connoissance de la morale & du droit naturel par la lecture de Puffendorf & de Grotius; parce qu'il est digne d'un honnête homme & d'un homme raisonnable de connoître les principes du bien & du mal, & les fondemens sur lesquels la société dont il fait partie est établie.

En faisant succéder ainsi les sciences les unes aux autres, je ne perdrai point l'histoire de vue, comme le principal objet de toutes ses études, & celui dont les branches s'étendent le plus loin sur toutes les autres sciences. Je le ramenerai au bout de quelques années à ses premiers principes avec plus de méthode & de détail; & je tâcherai de lui en faire tirer alors tout le profit qu'on peut espérer de cette étude.

Je me propose aussi de lui faire une récréation amusante

de ce qu'on appelle proprement Belles-Lettres, comme la connoissance des livres & des auteurs, la critique, la poésie, le style, l'éloquence, le théâtre, & en un mot tout ce qui peut contribuer à lui former le goût & à lui présenter l'étude sous une face riante.

Je ne m'arrêterai pas davantage sur cet article; parce qu'après avoir donné une légere idée de la route que je m'étois à-peu-près proposé de suivre dans les études de mon éleve, j'espere que M. votre frere voudra bien vous tenir la promesse qu'il vous a faite de nous dresser un projet qui puisse me servir de guide dans un chemin aussi nouveau pour moi. Je le supplie d'avance d'être assuré que je m'y tiendrai attaché avec une exactitude & un soin qui le convaincra du profond respect que j'ai pour ce qui vient de sa part, & j'ose vous répondre qu'il ne tiendra pas à mon zele & à mon attachement que M^rs. ses neveux ne deviennent des hommes parfaits.



ORAISON

ORAISON FUNEBRE

DE S. A. S.

MONSEIGNEUR LE DUC

D'ORLÉANS,

Premier Prince du Sang de France.

Modicum plora ſupra mortuum, quoniam requievit.
Pleurez modérément celui que vous avez perdu, car il eſt en paix. *Eccleſiaſtic.* C. 22. ꝟ. 11.

Messieurs,

Les Ecrivains profanes nous diſent qu'un puiſſant Roi, conſidérant avec orgueil la ſuperbe & nombreuſe armée qu'il commandoit, verſa pourtant des pleurs, en ſongeant que dans peu d'années, de tant de milliers d'hommes, il n'en reſteroit pas un ſeul en vie. Il avoit raiſon de s'affliger, ſans doute: la mort pour un payen ne pouvoit être qu'un ſujet de larmes.

Le ſpectacle funebre qui frappe mes yeux, & l'aſſemblée qui m'écoute, m'arrachent aujourd'hui la même réflexion; mais avec des motifs de conſolation capables d'en tempérer l'amertume & de la rendre utile au Chrétien. Oui, Meſſieurs, ſi nos ames étoient aſſez pures pour ſubjuguer les affections

terrestres & pour s'élever par la contemplation jusqu'au séjour des Bienheureux, nous nous acquitterions sans douleur & sans larmes du triste devoir qui nous assemble, nous nous dirions à nous-mêmes dans une sainte joie : celui qui a tout fait pour le ciel est en possession de la récompense qui lui étoit due ; & la mort du grand Prince que nous pleurons, ne seroit à nos yeux que le triomphe du juste.

Mais, foibles Chrétiens encore attachés à la terre, que nous sommes loin de ce degré de perfection nécessaire pour juger sans passion des choses véritablement desirables ! Et comment oserions-nous décider de ce qui peut être avantageux aux autres, nous qui ne savons pas seulement ce qui nous est bon à nous-mêmes ? Comment pourrions-nous nous réjouir avec les *Saints* d'un bonheur dont nous sentons si peu le prix ? Ne cherchons point à étouffer notre juste douleur. A Dieu ne plaise qu'une coupable insensibilité nous donne une constance que nous ne devons tenir que de la religion. La France vient de perdre le premier Prince du Sang de ses Rois, les pauvres ont perdu leur pere, les savans leur protecteur, tous les Chrétiens leur modele : notre perte est assez grande pour nous avoir acquis le droit de pleurer, au moins sur nous-mêmes. Mais pleurons avec modération, & comme il convient à des Chrétiens : ne songeons pas tellement à nos pertes que nous oublions le prix inestimable qu'elles ont acquis au grand Prince que nous regrettons. Bénissons le saint nom de Dieu & des dons qu'il nous a faits, & de ceux qu'il nous a repris. Si le tableau que je dois exposer à vos yeux, vous offre de justes sujets de douleur dans la mort de TRÈS-

Haut, Très-Puissant, et Très-Excellent Prince, Louis Duc d'Orléans, Premier Prince du Sang de France, vous y trouverez auſſi de grands motifs de conſolation dans l'eſpérance légitime de ſon éternelle félicité. L'humanité, notre intérêt nous permettent de nous affliger de ne l'avoir plus; mais la ſainteté de ſa vie & la religion nous conſolent pour lui; car il eſt en paix. *Modicum plora ſupra mortuum, quoniam requievit.*

PREMIERE PARTIE.

Dans l'hommage que je viens rendre aujourd'hui à la mémoire de Monſeigneur le Duc d'Orléans, il me ſera plus aiſé de trouver des louanges qui lui ſoient dues, que de retrancher de ce nombre toutes celles dont ſa vertu n'a pas beſoin pour paroître avec tout ſon éclat. Telles ſont celles qui ont pour objet les droits de la naiſſance; droits dont ceux qu'on nomme Grands ſont ordinairement ſi jaloux, & qui ne décelent que trop ſouvent leur petiteſſe par leur attention même à les faire valoir. Il naquit du plus illuſtre Sang du monde, à côté du premier trône de l'univers, & d'un Prince qui en a été l'appui. Ces avantages ſont grands, ſans doute; il les a comptés pour rien. Que la modeſtie de ce grand Prince regne juſques dans ſon éloge, & comme il ne s'eſt ſouvenu de ſon rang que pour en étudier les devoirs, ne nous en ſouvenons nous-mêmes que pour voir comment il les a remplis.

Il le faut avouer, Messieurs, si ces devoirs consistent dans l'affectation d'une vaine pompe, souvent plus propre à révolter les cœurs qu'à éblouir les yeux ; dans l'éclat d'un luxe effréné qui substitue les marques de la richesse à celles de la grandeur ; dans l'exercice impérieux d'une autorité dont la rigueur montre communément plus d'orgueil que de justice : si ce sont là, dis-je, les devoirs des Princes ; j'en conviens avec plaisir, il ne les a point remplis.

Mais si la véritable grandeur consiste dans l'exercice des vertus bienfaisantes, à l'exemple de celle de Dieu qui ne se manifeste que par les biens qu'il répand sur nous ; si le premier devoir des Princes est de travailler au bonheur des hommes ; s'ils ne sont élevés au-dessus d'eux que pour être attentifs à prévenir leurs besoins ; s'il ne leur est permis d'user de l'autorité que le Ciel leur donne que pour les forcer d'être sages & heureux ; si l'invincible penchant du peuple à admirer & imiter la conduite de ses maîtres n'est pour eux qu'un moyen, c'est-à-dire, un devoir de plus pour le porter à bien faire par leur exemple, toujours plus fort que leurs loix ; enfin s'il est vrai que leur vertu doit être proportionnée à leur élévation : Grands de la terre, venez apprendre cette science rare, sublime & si peu connue de vous, de bien user de votre pouvoir & de vos richesses, d'acquérir des grandeurs qui vous appartiennent, & que vous puissiez emporter avec vous en quittant toutes les autres.

Le premier devoir de l'homme est d'étudier ses devoirs ; & cette connoissance est facile à acquérir dans les conditions privées. La voix de la raison & le cri de la conscience s'y

font entendre fans obftacle, & fi le tumulte des paffions nous empêche quelquefois d'écouter ces confeillers importuns, la crainte des loix nous rend juftes, notre impuiffance nous rend modérés ; en un mot, tout ce qui nous environne nous avertit de nos fautes, les prévient, nous en corrige, ou nous en punit.

Les Princes n'ont pas fur ce point les mêmes avantages. Leurs devoirs font beaucoup plus grands, & les moyens de s'en inftruire beaucoup plus difficiles. Malheureux dans leur élévation, tout femble concourir à écarter la lumiere de leurs yeux & la vertu de leurs cœurs. Le vil & dangereux cortege des flatteurs les affiége dès leur plus tendre jeuneffe ; leurs faux amis intéreffés à nourrir leur ignorance, mettent tous leurs foins à les empêcher de rien voir par leurs yeux. Des paffions que rien ne contraint, un orgueil que rien ne mortifie leur infpirent les plus monftrueux préjugés, & les jettent dans un aveuglement funefte que tout ce qui les approche ne fait qu'augmenter : car, pour être puiffant fur eux, on n'épargne rien pour les rendre foibles, & la vertu du maître fera toujours l'effroi des courtifans.

C'eft ainfi que les fautes des Princes viennent de leur aveuglement plus fouvent encore que de leur mauvaife volonté, ce qui ne rend pas ces fautes moins criminelles & ne les rend que plus irréparables. Pénétré dès fon enfance de cette grande vérité, le Duc d'Orléans travailla de bonne heure à écarter le voile que fon rang mettoit au devant de fes yeux. La premiere chofe qu'on lui avoit apprife, c'eft qu'il étoit un grand Prince ; fes propres réflexions lui apprirent encore qu'il

étoit un homme, sujet à toutes les foiblesses de l'humanité; que dans le rang qu'il occupoit, il avoit de grands devoirs à remplir & de grandes erreurs à craindre. Il comprit que ces premieres connoissances lui imposoient l'obligation d'en acquérir beaucoup d'autres. Il se livra avec ardeur à l'étude, & il travailla à se faire dans les bons Auteurs, & sur-tout dans nos Livres sacrés des amis fideles & des conseillers sinceres qui, sans songer sans cesse à leur intérêt, lui parlassent quelquefois pour le sien. Le succès fut tel qu'on pouvoit l'attendre de ses dispositions. Il cultiva toutes les sciences; il apprit toutes les langues, & l'Europe vit avec étonnement un Prince tout jeune encore sachant par soi-même, & ayant des connoissances à lui.

Telles furent les premieres sources des vertus dont il orna & édifia le monde. A Peine fut-il livré à lui-même qu'il les mit toutes en pratique. Uni par les nœuds sacrés à une épouse chérie & digne de l'être, il fit voir par sa douceur, par ses égards & par sa tendresse pour elle que la véritable piété n'endurcit point les cœurs, n'ôte rien à l'agrément d'une honnête société, & ne fait qu'ajouter plus de charme & de fidélité à l'affection conjugale. La mort lui enleva cette vertueuse épouse à la fleur de son âge, & s'il témoigna par sa douleur combien elle lui avoit été chere, il montra par sa constance que celui qui n'abuse point du bonheur ne se laisse point non plus abattre par l'adversité. Cette perte lui apprit à connoître l'instabilité des choses humaines, & l'avantage qu'on trouve à réunir toutes ses affections dans celui qui ne meurt point. C'est dans ces circonstances qu'il se choisit une pieuse

ſolitude pour s'y livrer avec plus de tranquillité à ſon juſte regret & à ſes méditations chrétiennes; & s'il ne quitta pas abſolument la Cour & le monde où ſon devoir le retenoit encore, il fit, du moins, aſſez connoître que le ſeul commerce qui pouvoit déſormais lui être agréable, étoit celui qu'il vouloit avoir avec Dieu.

L'éducation de ſon fils étoit le principal motif qui l'arrachoit à ſa retraite : il n'épargna rien pour bien remplir ce devoir important. Le ſuccès me diſpenſe de m'étendre ſur ce qu'il fit à cet égard, & il nous ſeroit d'autant moins permis de l'oublier que nous jouiſſons aujourd'hui du fruit de ſes ſoins.

S'il fut bon pere & bon mari, il ne fut pas moins fidele ſujet & zélé citoyen. Paſſionné pour la gloire du Roi, c'eſt-à-dire, pour la proſpérité de l'Etat, on ſait de quel zele il étoit animé par-tout où il la croyoit intéreſſée : on ſait qu'aucune conſidération ne put jamais lui faire diſſimuler ſon ſentiment dès qu'il étoit queſtion du bien public ; exemple rare & peut-être unique à la Cour, où ces mots de bien public & de ſervice du Prince, ne ſignifient gueres dans la bouche de ceux qui les emploient qu'intérêt perſonnel, jalouſie, & avidité.

Appellé dans les Conſeils, je ne dirai point par ſon rang, mais plus honorablement encore par l'eſtime & la confiance d'un Roi qui n'en accorde qu'au mérite ; c'eſt-là qu'il faiſoit briller également & ſes talens & ſes vertus : c'eſt-là que la droiture de ſon ame, la ſageſſe de ſes avis, & la force de ſon éloquence conſacrées au ſervice de la Patrie, ont ramené

plus d'une fois toutes les opinions à la ſienne : c'eſt-là qu'il eut étonné par la ſolidité de ſes raiſons, ces eſprits plus ſubtils que judicieux, qui ne peuvent comprendre que dans le gouvernement des Etats être juſte ſoit la ſuprême politique : c'eſt-là, pour tout dire en un mot, que ſecondant les vues bienfaiſantes du Monarque qui nous rend heureux, il concouroit à le rendre heureux lui-même en travaillant avec lui pour le bonheur de ſes peuples.

Mais le reſpect m'arrête, & je ſens qu'il ne m'eſt point permis de porter des regards indiſcrets ſur ces myſteres du cabinet, où les deſtins de l'Etat ſont en ſecret balancés au poids de l'équité & de la raiſon ; & pourquoi vouloir en apprendre plus qu'il n'eſt néceſſaire ? Je l'ai déjà dit ; pour honorer la mémoire d'un ſi grand homme nous n'avons pas beſoin de compter tous les devoirs qu'il a remplis, ni toutes les vertus qu'il a poſſédées. Hâtons-nous d'arriver à ces doux momens de ſa vie, où tout-à-fait retiré du monde, après avoir acquitté ce qu'il devoit à ſa naiſſance & à ſon rang, il ſe livra tout entier dans ſa ſolitude aux penchans de ſon cœur & aux vertus de ſon choix.

C'eſt alors qu'on le vit déployer cette ame bienfaiſante dont l'amour de l'humanité fit le principal caractere, & qui ne chercha ſon bonheur que dans celui des autres. C'eſt alors que s'élevant à une gloire plus ſublime, il commença de montrer aux hommes un ſpectacle plus rare & infiniment plus admirable que tous les chefs-d'œuvre des politiques, & tous les triomphes des conquérans. Oui, Meſſieurs, pardonnez-moi dans ce jour de triſteſſe cette affligeante remarque. L'hiſ-

toire

toire a consacré la mémoire d'une multitude de héros en tous genres, de grands Capitaines, de grands Ministres, & même de grands Rois ; mais nous ne saurions nous dissimuler que tous ces hommes illustres n'ayent beaucoup plus travaillé pour leur gloire & pour leur avantage particulier, que pour le bonheur du genre-humain, & qu'ils n'ayent sacrifié cent fois la paix & le repos des peuples au desir d'étendre leur pouvoir ou d'immortaliser leurs noms. Ah ! combien c'est un plus rare & plus précieux don du Ciel qu'un Prince véritablement bienfaisant dont le premier ou l'unique soin soit la félicité publique ; dont la main secourable & l'exemple admiré fassent régner par-tout le bonheur & la vertu. Depuis tant de siecles un seul a mérité l'immortalité à ce titre ; encore celui qui fut la gloire & l'amour du monde n'y a-t-il paru que comme une fleur qui brille au matin & périt avant le déclin du jour. Vous en regrettez un second, Messieurs, qui sans posséder un trône n'en fut pas moins digne ; ou qui plutôt, affranchi des obstacles insurmontables que le poids du diadême oppose sans cesse aux meilleures intentions, fit encore plus de bien, plus d'heureux, peut-être, du fond de sa retraite, que n'en fit Titus gouvernant l'univers. Il n'est pas difficile de décider lequel des deux mérite la préférence. Titus chrétien ; Titus vertueux & bienfaisant dès sa premiere jeunesse ; Titus ne perdant pas un seul jour, eut été égal au Duc d'Orléans.

J'ai dit qu'il s'étoit retiré du monde, & il est vrai qu'il avoit quitté ce monde frivole, brillant & corrompu où la sagesse des Saints passe pour folie, où la vertu est inconnue & méprisée,

où ſon nom même n'eſt jamais prononcé, où l'orgueilleuſe Philoſophie dont on s'y pique conſiſte en quelques maximes ſtériles, débitées d'un ton de hauteur, & dont la pratique rendroit criminel ou ridicule quiconque oſeroit la tenter : mais il commença à ſe familiariſer avec ce monde ſi nouveau pour ſes pareils, ſi ignoré, ſi dédaigné de l'autre, où les membres de Jéſus-Chriſt ſouffrans attirent l'indignation céleſte ſur les heureux du ſiecle, où la religion, la probité, trop négligées, ſans doute, ſont du moins encore en honneur, & où il eſt encore permis d'être homme de bien ſans craindre la raillerie & la haine de ſes égaux.

Telle fut la nouvelle ſociété qu'il raſſembla autour de lui pour répandre ſur elle comme une roſée bienfaiſante les tréſors de ſa charité. Chaque jour il donnoit dans ſa retraite une audience & des ſoulagemens à tous les malheureux indifféremment, réſervant pour le Palais - Royal des audiences plus ſolemnelles où le rang & la naiſſance reprenoient leurs droits, où la nobleſſe retrouvoit un Protecteur & un grand Prince dans celui que les pauvres venoient d'appeller leur pere. Ce fut la tendreſſe même de ſon ame qui le força d'accoutumer ſes yeux à l'affligeant ſpectacle des miſeres humaines. Il ne craignoit point de voir les maux qu'il pouvoit ſoulager, & n'avoit point cette répugnance criminelle qui ne vient que d'un mauvais cœur, ni cette pitié barbare dont pluſieurs oſent ſe vanter, qui n'eſt qu'une cruauté déguiſée & un prétexte odieux pour s'éloigner de ceux qui ſouffrent; & comment ſe peut-il, mon Dieu! que ceux qui n'ont pas le courage d'enviſager les plaies d'un pauvre, ayent celui de refuſer l'aumône au malheureux qui en eſt couvert?

Entrerai-je dans le détail immenfe de tous les biens qu'il a répandus, de tous les heureux qu'il a faits, de tous les malheureux qu'il a foulagés, & de ces aveuglés plus malheureux encore qu'il n'a pas dédaigné de rappeller de leurs égaremens par les mêmes motifs qui les y avoient plongés, afin qu'ayant une fois goûté le plaifir d'être honnêtes gens ils fiffent déformais par amour pour la vertu ce qu'ils avoient commencé de faire par intérêt? Non, Meffieurs, le refpect me retient & m'empêche de lever le voile qu'il a mis lui-même au devant de tant d'actions héroïques, & ma voix n'eft pas digne de les célébrer.

O vous, chaftes Vierges de Jéfus-Chrift, vous fes époufes régénérées que la main fecourable du Duc d'Orléans a retirées ou garanties des dangers de l'opprobre & de la féduction, & à qui il a procuré de faints & inviolables afyles: vous, pieufes meres de famille qu'il a unies d'un nœud facré pour élever des enfans dans la crainte du Seigneur; vous, gens de Lettres indigens, qu'il a mis en état de confacrer uniquement vos talens à la gloire de celui de qui vous les tenez; vous, guerriers blanchis fous les armes, à qui le foin de vos devoirs a fait oublier celui de votre fortune, que le poids des ans a forcés de recourir à lui, & dont les fronts cicatrifés n'ont point eu à rougir de la honte de fes refus: élevez tous vos voix; pleurez votre bienfaiteur & votre pere. J'efpere que du haut du Ciel fon ame pure fera fenfible à votre reconnoiffance; qu'elle foit immortelle comme fa mémoire: les bénédictions de vos cœurs font le feul éloge digne de lui.

Ne nous le diffimulons point, Meffieurs; nous avons fait

une perte irréparable. Sans parler ici des Monarques, trop occupés du bien général pour pouvoir descendre dans des détails qui le leur feroient négliger, je sais que l'Europe ne manque pas de grands Princes; je crois qu'il est encore des ames vraiment bienfaisantes; encore plus d'esprits éclairés qui sauroient dispenser sagement les bienfaits qu'ils devroient aimer à répandre. Toutes ces choses prises séparément peuvent se trouver: mais où les trouverons-nous réunies? Où chercherons-nous un homme qui, pouvant voir nos besoins par ses yeux & les soulager par ses mains, rassemble en lui seul la puissance & la volonté de bien faire avec les lumieres nécessaires pour bien faire toujours à propos? Voilà les qualités réunies que nous admirions & que nous aimions sur-tout dans celui que nous venons de perdre, & voilà le trop juste motif des pleurs que nous devons verser sur son tombeau.

SECONDE PARTIE.

JE le sens bien, Messieurs; ce n'est point avec le tableau que je viens de vous offrir que je dois me flatter de calmer une douleur trop légitime; & l'image des vertus du grand Prince dont nous honorons la mémoire, ne peut être propre qu'à redoubler nos regrets. C'est pourtant en vous le peignant orné de vertus beaucoup plus sublimes que j'entreprends de modérer votre juste affliction. A Dieu ne plaise qu'une insensée présomption de mes forces soit le principe de cet espoir! Il est établi sur des fondemens plus raisonnables & plus solides :

c'eſt de la piété de vos cœurs, c'eſt des maximes conſolantes du chriſtianiſme, c'eſt des détails édifians qui me reſtent à vous faire, que je tire ma confiance. Religion ſainte! refuge toujours ſûr & toujours ouvert aux cœurs affligés, venez pénétrer les nôtres de vos divines vérités; faites-nous ſentir tout le néant des choſes humaines; inſpirez-nous le dédain que nous devons avoir pour cette vallée de larmes, pour cette courte vie qui n'eſt qu'un paſſage pour arriver à celle qui ne finit point, & rempliſſez nos ames de cette douce eſpérance, que le ſerviteur de Dieu qui a tant fait pour vous, jouit en paix dans le ſéjour des bienheureux du prix de ſes vertus & de ſes travaux.

Que ces idées ſont conſolantes! Qu'il eſt doux de penſer qu'après avoir goûté dans cette vie le plaiſir touchant de bien faire, nous en recevrons encore dans l'autre la récompenſe éternelle! Il faut plus, il eſt vrai, que de bonnes actions pour y prétendre; & c'eſt cela même qui doit animer notre confiance. Le Duc d'Orléans, avec les vertus dont j'ai parlé n'eût encore été qu'un grand homme, mais il reçut avec elles la foi qui les ſanctifie, & rien ne lui manqua pour être un chrétien.

Cette foi puiſſante qui n'eſt pourtant rien ſans les œuvres, mais ſans laquelle les œuvres ne ſont rien, germa dans ſon cœur dès les premieres années, &, comme ce grain de ſemence de l'Evangile (*), elle y devint bientôt un grand arbre qui étendoit au loin ſes rameaux bienfaiſans. Ce n'étoit point

(*) Luc C. XIII. Verſet 19.

cette foi ſtérile & glacée d'un eſprit convaincu par la raiſon, à laquelle le cœur n'a point de part, & deſtituée également d'eſpérance & d'amour. Ce n'étoit point la foi morte de ces mauvais chrétiens qui vainement diſent chaque jour, *Seigneur*, *Seigneur*, & n'entreront point dans le royaume des cieux. C'étoit cette foi pure & vive qui faiſoit marcher les apôtres ſur les eaux, & dont le Seigneur même a dit qu'un ſeul grain ſuffiroit pour ne rien trouver d'impoſſible. Elle étoit ſi ardente en ſon ame & ſi préſente à ſa mémoire, qu'il en faiſoit réguliérement un acte au commencement de toutes ſes actions, ou plutôt ſa vie entiere n'a été qu'un acte de foi continuel, puiſqu'on tient d'un témoignage aſſuré qu'il n'a jamais eu un ſeul inſtant de doute ſur les vérités & les myſteres de la religion catholique. Et comment donc avec tant de foi n'a-t-il point opéré de miracles? Chrétiens, Dieu vous doit-il compte de ſes graces, & ſavez-vous juſqu'où peut aller l'humilité d'un juſte? Pourquoi demander des miracles; n'en a-t-il pas fait un plus grand & plus édifiant que de tranſporter des montagnes? Quel eſt donc ce miracle, me direz-vous? La ſainteté de ſa vie dans un rang auſſi ſublime & dans un ſiecle auſſi corrompu.

Le Duc d'Orléans croyoit; & c'eſt aſſez dire. On peut s'étonner qu'il ſe trouve des hommes capables d'offenſer un Dieu qu'ils ſavent être mort pour eux: mais qui s'étonnera jamais qu'un chrétien ait été humble, juſte, tempérant, humain, charitable, & qu'il ait accompli à la lettre les préceptes d'une religion ſi pure, ſi ſainte, & dont il étoit ſi intimement perſuadé. Ah! non, ſans doute; on ne remarquoit point entre ſes

maximes & ſa conduite cette oppoſition monſtrueuſe qui déshonore nos mœurs ou notre raiſon, & l'on ne ſauroit, peut-être, citer une ſeule de ſes actions qui ne montre, avec la force de cette grande ame, faite pour ſoumettre ſes paſſions à l'empire de ſa volonté, la force plus puiſſante de la grace, faite pour ſoumettre en toutes choſes ſa volonté à celle de ſon Dieu.

Toutes ſes vertus ont porté cette divine empreinte du chriſtianiſme; c'eſt dire aſſez combien elles ont effacé l'éclat des vertus humaines, toujours ſi empreſſées à s'attirer cette vaine admiration qui eſt leur unique récompenſe, & qu'elles perdent pourtant encore comparées à celles du vrai chrétien. Les plus grands hommes de l'antiquité ſe ſeroient honorés de voir ſon nom inſcrit à côté des leurs, & ils n'auroient pas même eu beſoin de croire comme lui, pour admirer & reſpecter ces vertus héroïques qu'il conſacroit ou ſacrifioit toutes au triomphe de ſa foi.

Il étoit humble; non de cette fauſſe & trompeuſe humilité qui n'eſt qu'orgueil ou baſſeſſe d'ame; mais d'une humilité pieuſe & diſcrete, également convenable à un chrétien pécheur & à un grand Prince qui, ſans avilir ſon titre ſait humilier ſa perſonne. Vous l'avez vu, Meſſieurs, modeſte dans ſon élévation & grand dans ſa vie privée, ſimple comme l'un de nous, renoncer à la pompe conſacrée à ſon rang ſans renoncer à ſa dignité : vous l'avez vu, dédaignant cette grandeur apparente dont perſonne n'eſt ſi jaloux que ceux qui n'en ont point de réelle, ne garder des honneurs dûs à ſa naiſſance que ce qu'ils avoient pour lui de pénible, ou ce qu'il n'en pouvoit

négliger ſans s'offenſer ſoi-même. Proſterné chaque jour au pied de la croix, la touchante image d'un Dieu ſouffrant, plus préſente encore à ſon cœur qu'à ſes yeux, ne lui laiſſoit point oublier que c'eſt en ſon ſeul amour que *conſiſtent les richeſſes, la gloire, & la juſtice* (*); & il n'ignoroit pas, non plus, malgré tant de vains diſcours, que ſi celui qui ſait ſoutenir les grandeurs en eſt digne, celui qui ſait les mépriſer eſt au-deſſus d'elles. Hommes vulgaires, qu'un éclat frivole éblouit, même quand vous affectez de le dédaigner, liſez une fois dans vos ames, & apprenez à admirer ce que nul de vous n'eſt capable de faire.

Il étoit bienfaiſant, je l'ai déjà dit, & qui pourroit l'ignorer? Qu'il me ſoit permis d'y revenir encore; je ne puis quitter un objet ſi doux. Un homme bienfaiſant eſt l'honneur de l'humanité, la véritable image de Dieu, l'imitateur de la plus active de toutes ſes vertus, & l'on ne peut douter qu'il ne reçoive un jour le prix du bien qu'il aura fait, & même de celui qu'il aura voulu faire, ni que le pere des humains ne rejette avec indignation ces ames dures qui ſont inſenſibles à la peine de leur frere, & qui n'ont aucun plaiſir à la ſoulager. Hélas! cette vertu ſi digne de notre amour eſt peut-être bien plus rare encore qu'on ne penſe. Je le dis avec douleur, ſi du nombre de ceux qui ſemblent y prétendre on écartoit tous ces eſprits orgueilleux qui ne font du bien que pour avoir la réputation d'en faire, tous ces eſprits foibles qui n'accordent des graces que parce qu'ils n'ont pas la force de les refuſer; qu'il en reſteroit peu, de ces cœurs vraiment généreux dont

(*) Prov. C. VIII. Verſet 18.

la

la plus douce récompenſe pour le bien qu'ils font eſt le plaiſir de l'avoir fait! Le Duc d'Orléans eût été à la tête de ce petit nombre. Il ſavoit répandre ſes graces avec choix & proportion; ſon cœur tendre & compatiſſant, mais ferme & judicieux, eût même ſu les refuſer à ceux qu'il n'en croyoit pas dignes, s'il ne ſe fût reſſouvenu ſans ceſſe que nous avons un trop grand beſoin nous-mêmes de la miſéricorde céleſte, pour être en droit de refuſer la nôtre à perſonne.

Il étoit bienfaiſant, ai-je dit? Ah! il étoit plus que cela. Il étoit charitable. Et comment ne l'eût-il pas été? Comment avec une foi ſi vive n'eût-il pas aimé ce Dieu qui avoit tant fait pour lui? Comment la ſainte ardeur dont il brûloit pour ſon Dieu, ne lui eût-elle pas inſpiré de l'amour pour tous les hommes que Jéſus-Chriſt a rachetés de ſon ſang, & pour les pauvres qu'il adopte? La gloire du Seigneur étoit ſon premier deſir, le ſalut des ames ſon premier ſoin, ſecourir les malheureux n'étoit de ſa part qu'une occaſion de leur faire de plus grands biens en travaillant à leur ſanctification. Il rougiſſoit de la négligence avec laquelle les dogmes ſacrés & la morale ſainte du chriſtianiſme étoient appris & enſeignés. Il ne pouvoit voir ſans douleur pluſieurs de ceux qui ſe chargent du reſpectable ſoin d'inſtruire & d'édifier les fideles ſe piquer de ſavoir toutes choſes, excepté la ſeule qui leur ſoit néceſſaire, & préférer l'étude d'une orgueilleuſe philoſophie à celle des ſaintes Lettres qu'ils ne peuvent négliger ſans ſe rendre coupables de leur propre ignorance, & de la nôtre. Il n'a rien oublié pour procurer à l'égliſe de plus grandes lumieres, & au peuple de meilleures inſtructions. Chacun ſait avec quelle

ardeur il montroit l'exemple, même ſur ce point. Semblable à un enfant préfére, qui, pénétré d'une tendre reconnoiſſance, feuillete avec un plaiſir mêlé de larmes le teſtament de ſon pere, il méditoit ſans ceſſe nos Livres ſacrés; il y trouvoit ſans ceſſe de nouveaux motifs de bénir leur divin Auteur, & de s'attriſter des liens terreſtres qui le tenoient éloigné de lui. Il poſſédoit la ſainte Ecriture mieux que perſonne au monde; il en ſavoit toutes les langues, & en connoiſſoit tous les textes. Les commentaires qu'il a faits ſur Saint Paul & ſur la Geneſe ne ſont pas un témoignage moins certain de la juſteſſe de ſa critique & de la profondeur de ſon érudition, que de ſon zele pour la gloire de l'Eſprit Saint qui a dicté ces livres, & la chaire de Profeſſeur en langue Hébraïque qu'il a fondée en Sorbonne, n'y ſera pas moins un monument des lumieres qui lui en ont fait appercevoir le beſoin, que de la munificence chrétienne qui l'a porté à y pourvoir.

Mais à quoi ſert d'entrer ici dans tous ces détails? Ne nous ſuffit-il pas de ſavoir qu'il avoit à ce haut degré une ſeule de ces vertus, pour être aſſurés qu'il les avoit toutes. Les vertus chrétiennes ſont indiviſibles comme le principe qui les produit. La foi, la charité, l'eſpérance, quand elles ſont aſſez parfaites, s'excitent, ſe ſoutiennent mutuellement; tout devient facile aux grandes ames avec la volonté de tout faire pour plaire à Dieu, & les rigueurs mêmes de la pénitence n'ont preſque plus rien de pénible pour ceux qui ſavent en ſentir la néceſſité & en conſidérer le prix. Entreprendrai-je, Meſſieurs, de vous décrire les auſtérités qu'il exerçoit ſur ſoi-même? N'effrayons pas à ce point la molleſſe de notre ſiecle. Ne

rebutons pas les ames pénitentes qui, avec beaucoup plus d'offenses à réparer sont incapables de supporter de si rudes travaux. Les siens étoient trop au-dessus des forces ordinaires pour oser les proposer pour modeles. Eh! peu s'en faut, mon Dieu, que je n'aye à justifier leur excès devant ce monde efféminé si peu fait pour juger de la douceur de votre joug! Combien de téméraires oseront lui reprocher d'avoir abrégé ses jours à force de mortifications & de jeûnes, qui ne rougissent point d'abréger les leurs dans les plus honteux excès! Laissons-les au sein de leurs égaremens prononcer avec orgueil les maximes de leur prétendue sagesse; & cependant le jour viendra où chacun recevra le salaire de ses œuvres. Contentons-nous de dire ici que ce grand & vertueux Prince mortifia sa chair comme Saint Paul, sans avoir à pleurer comme lui l'aveuglement de sa jeunesse. Il pécha sans doute; & quel homme en est exempt? Aussi, quoique son cœur ne se fût point endurci, quoiqu'il pût dire comme cet homme de l'Evangile pour lequel Jésus conçut de l'affection. *O mon maître, j'ai observé toutes ces choses dès mon enfance* (*); il n'ignoroit pas qu'il avoit pourtant des fautes à expier ou à prévenir; il n'ignoroit pas que pour arriver au terme qu'il se proposoit, le chemin le plus sûr étoit le plus difficile, selon ce grand précepte du Seigneur. *Efforcez-vous d'entrer par la porte étroite, car je vous dis que plusieurs demanderont à entrer & ne l'obtiendront point* (†); il n'ignoroit pas, enfin, ces terribles paroles de l'Ecriture. *En vain échapperions-nous à la*

(*) Marc C. X. Verset 20.
(†) Luc C. XIII. Verset 24.

main des hommes, si nous ne faisons pénitence, nous tomberons dans celle de Dieu (*).

Nous l'avons vu dans ces derniers momens de sa vie où son corps exténué étoit prêt à laisser cette ame pure en liberté de se réunir à son Créateur, refuser encore de modérer ces saintes rigueurs qu'il exerçoit sur sa chair : nous l'avons vu jusqu'à la veille de son décès, & tout ce peuple en larmes l'a vu avec nous se lever avec effort &, se soutenant à peine, se traîner chaque jour à l'église en prononçant ces paroles dont il sentoit avec joie approcher l'accomplissement. *Nous irons dans la maison du Seigneur* (†). Bien différent de cet Empereur payen qui voulut mourir debout pour le frivole plaisir de prononcer une sentence, il voulut mourir debout pour rendre à son Créateur jusqu'au dernier jour de sa vie, cet hommage public qu'il n'avoit jamais négligé de lui rendre ; il voulut mourir comme il avoit vécu, en servant Dieu & édifiant les hommes.

Ne doutons point qu'une si sainte vie n'obtienne la récompense qui lui est due. Souffrons sans murmure que celui qui a tant aimé le bonheur des hommes voye enfin couronner le sien. Espérons que le desir de répandre sur nous des bienfaits qui a été sur la terre l'objet de toutes ses actions, deviendra dans le ciel celui de toutes ses prieres. Enfin, travaillons à nous sanctifier comme lui, & faisons en sorte que ne pouvant plus nous être utile par ses bonnes œuvres, il le soit encore par son exemple.

(*) Ecclesiastic. C. II. Verset 22.
(†) Psal. 121. Verset. 1.

En attendant qu'il partage ſur nos autels les honneurs de ſon ſaint & glorieux ancêtre Louis IX ; en attendant que ſon nom ſoit inſcrit dans les faſtes ſacrés de l'Egliſe, comme il l'eſt déjà dans le livre de vie, invoquons pour lui la divine miſéricorde : adreſſons aux Saints en ſa faveur les prieres que nous lui adreſſerons un jour à lui-même : demandons au Seigneur qu'il lui faſſe part de ſa gloire pour laquelle il a tant eu de zele, qu'il répande ſes bénédictions ſur toute la maiſon Royale, dont ce vertueux Prince ſoutint ſi dignement l'honneur, & que l'auguſte nom de Bourbon ſoit grand à jamais, & dans les cieux & ſur la terre.

LES PRISONNIERS *DE GUERRE*, COMÉDIE.

ACTEURS.

GOTERNITZ, *Gentilhomme Hongrois.*

MACKER, *Hongrois.*

DORANTE, *Officier François prisonnier de guerre.*

SOPHIE, *fille de Goternitz.*

FREDERICH, *Officier Hongrois, fils de Goternitz.*

JACQUARD, *Suisse, valet de Dorante.*

La Scene est en Hongrie.

LES

LES
PRISONNIERS
DE GUERRE,
COMÉDIE.

SCENE PREMIERE.

DORANTE, JACQUARD.

JACQUARD.

PAR mon foy, Monſir, moi ly comprendre rien à ſti pays l'ongri, le fin l'être pon, & les méchans: l'être pas naturel, cela.

DORANTE.

Si tu ne t'y trouves pas bien, rien ne t'oblige d'y demeurer. Tu es mon domeſtique, & non pas priſonnier de guerre comme moi, tu peux t'en aller quand il te plaira.....

JACQUARD.

Oh! moi point quitter fous, moi fouloir pas être plus libre que mon maître.

DORANTE.

Mon pauvre Jacquard, je ſuis ſenſible à ton attachement; il me conſoleroit dans ma captivité, ſi j'étois capable de conſolation.

JACQUARD.

Moi point fouffrir que fous l'affliche touchours, touchours; fous poire comme moi, fous confolir tout l'apord.

DORANTE.

Quelle confolation! ô France, ô ma Patrie! que ce climat barbare me fait fentir ce que tu vaux! quand reverrai-je ton heureux féjour? quand finira cette honteufe inaction où je languis, tandis que mes *glorieux* compatriotes moiffonnent des lauriers *fur les traces de mon Roi.*

JACQUARD.

Oh! fous l'afre été pris combattant pravement. Les ennemis que fous afre tiés, l'être encore pli malates que fous.

DORANTE.

Apprends que dans le fang qui m'anime la gloire acquife ne fert que d'aiguillon pour en rechercher davantage. Apprends que quelque zele qu'on ait à remplir fon devoir pour lui-même, l'ardeur s'en augmente encore par le noble defir de mériter l'eftime de fon maître en combattant fous fes yeux. *Ah! quel n'eft pas le bonheur de quiconque peut obtenir celle du mien, & qui fait mieux que ce grand Prince peut fur fa propre expérience juger du mérite & de la valeur?*

JACQUARD.

Pien, pien, fous l'être pientôt tiré te fti prifonnache, Monfir votre pere avre écrit qu'il traffaillir pour faire échange fous.

DORANTE.

Oui, mais le tems en eſt encore incertain & cependant le Roi fait chaque jour de nouvelles conquêtes.

JACQUARD.

Pardi! moi l'être pien content t'aller tant ſeulement à celles qu'il fera encore; mais fous l'être plis amoureux piſque fous fouloir tant partir.

DORANTE.

Amoureux! de qui?.. (*à part.*) auroit-il pénétré mes feux ſecrets!

JACQUARD.

Là, te cette temoiſelle Claire, te cette cholie fille de notre Bourgeois à qui fous faire tant de petits douceurs. (*à part.*) Oh! chons pien d'autres doutances, mais il faut faire ſemplant te rien.

DORANTE.

Non Jacquard, l'amour que tu me ſuppoſes n'eſt point capable de ralentir mon empreſſement de retourner en France. Tous climats ſont indifférens pour l'amour. Le monde eſt plein de belles dignes des ſervices de mille amans, mais on n'a qu'une Patrie à ſervir.

JACQUARD.

A propos te belles. Savre fous que l'être après timain que notre prital te Bourgeois épouſe le fille de Monſir Governitz.

DORANTE.

Comment ! que dis-tu ?

JACQUARD.

Que la mariache de Monſir Macker avec Mamecelle Sophie qui étoit différé chiſque à l'arrivée ti frere te la temoicelle, doit ſe terminer dans teux jours, parce qu'il avre été échangé plitôt qu'on n'avre cru & qu'il arriver aucherdi.

DORANTE.

Jacquard, que me dis-tu là ! Comment le ſais-tu ?

JACQUARD.

Par mon foy je l'afre appris toute l'heure en pivant pouteille avec in ſalet te la maiſon.

DORANTE.

(*à part.*) Cachons mon trouble, . . . (*haut*) je réfléchis que le meſſager doit être arrivé ; va voir s'il n'y a point de nouvelles pour moi.

JACQUARD.

(*à part.*) Diaple ! l'y être in noufelle de trop à ce que che fois ! (*revenant.*) Monſir, che ſafre point où l'être la poutique le ſti noufelle.

DORANTE.

Tu n'as qu'à parler à Mademoiſelle Claire, qui, pour éviter que mes lettres ne ſoient ouvertes à la poſte, a bien voulu ſe charger de les recevoir ſous une adreſſe convenue, & de me les remettre ſecrétement.

SCENE II.

DORANTE.

QUEL coup pour ma flamme! c'en eſt donc fait, trop aimable Sophie, il faut vous perdre pour jamais, & vous allez devenir la proie d'un riche, mais ridicule & groſſier vieillard. Hélas! ſans m'en avoir encore fait l'aveu tout commençoit à m'annoncer de votre part le plus tendre retour! non, quoique les injuſtes préjugés de ſon pere contre les François duſſent être un obſtacle invincible à mon bonheur, il ne falloit pas moins qu'un pareil événement pour aſſurer la ſincérité des vœux que je fais pour retourner promptement en France: les ardens témoignages que j'en donne ne ſont-ils point plutôt les efforts d'un eſprit qui s'excite par la conſidération de ſon devoir, que les effets d'un zele aſſez ſincere! mais que dis-je, ah! que la gloire n'en murmure point, de ſi beaux feux ne ſont pas faits pour lui nuire: un cœur n'eſt jamais aſſez amoureux, il ne fait pas, du moins, aſſez de cas de l'eſtime de ſa maîtreſſe, quand il balance à lui préférer ſon devoir, ſon pays, & ſon Roi.

SCENE III.

MACKER, DORANTE, GOTERNITZ.

MACKER.

AH! voici ce prifonnier que j'ai en garde. Il faut que je le prévienne fur la façon dont il doit fe conduire avec ma future. Car ces François qui, dit-on, fe foucient fi peu de leurs femmes, font des plus accommodans avec celles d'autrui, mais je ne veux point chez moi de ce commerce là, & je prétends du moins que mes enfans foient de mon pays.

GOTERNITZ.

Vous avez là d'étranges opinions de ma fille.

MACKER.

Mon Dieu, pas fi étranges. Je penfe que la mienne la vaut bien, & fi . . . brifons là-deffus . . . Seigneur Dorante!

DORANTE.

Monfieur?

MACKER.

Savez-vous que je me marie?

DORANTE.

Que m'importe?

MACKER.

C'eft qu'il m'importe à moi que vous appreniez que je ne fuis pas d'avis que ma femme vive à la françoife.

DORANTE.

Tant pis pour elle.

MACKER.

Eh oui, mais tant mieux pour moi.

DORANTE.

Je n'en fais rien.

MACKER.

Oh! nous ne demandons pas votre opinion là-dessus: je vous avertis seulement que je souhaite de ne vous trouver jamais avec elle, & que vous évitiez de me donner à cet égard des ombrages sur sa conduite.

DORANTE.

Cela est trop juste, & vous serez satisfait.

MACKER.

Ah! le voilà complaisant une fois; quel miracle!

DORANTE.

Mais je compte que vous y contribuerez de votre côté autant qu'il sera nécessaire.

MACKER.

Oh! sans doute, & j'aurai soin d'ordonner à ma femme de vous éviter en toute occasion.

DORANTE.

M'éviter! gardez-vous en bien. Ce n'est pas ce que je veux dire.

MACKER.

Comment ?

DORANTE.

C'eſt vous au contraire qui devez éviter de vous appercevoir du tems que je paſſerai auprès d'elle. Je ne lui rendrai des ſoins que le plus directement qu'il me ſera poſſible, & vous, en mari prudent vous n'en verrez que ce qu'il vous plaira.

MACKER.

Comment diable ! vous vous moquez ; & ce n'eſt pas là mon compte.

DORANTE.

C'eſt pourtant tout ce que je puis vous promettre, & c'eſt même tout ce que vous m'avez demandé.

MACKER.

Parbleu ! celui-là me paſſe ; il faut être bien endiablé après les femmes d'autrui pour tenir un tel langage à la barbe des maris.

GOTERNITZ.

En vérité, ſeigneur Macker, vos diſcours me font pitié & votre colere me fait rire. Quelle réponſe vouliez-vous que fit Monſieur à une exhortation auſſi ridicule que la vôtre ? la preuve de la pureté de ſes intentions eſt le langage même qu'il vous tient ; s'il vouloit vous tromper, vous prendroit-il pour ſon confident ?

MACKER.

MACKER.

Je me moque de cela, fou qui s'y fie. Je ne veux point qu'il fréquente ma femme, & j'y mettrai bon ordre.

DORANTE.

A la bonne heure; mais comme je fuis votre prifonnier, & non pas votre efclave, vous ne trouverez pas mauvais que je m'acquitte envers elle en toute occafion des devoirs de politeffe que mon fexe doit au fien.

MACKER.

Et! morbleu! tant de politeffes pour la femme ne tendent qu'à faire affront au mari. Cela me met dans des impatiences.... nous verrons.... nous verrons.... vous êtes méchant, Monfieur le François. Oh parbleu, je le ferai plus que vous.

DORANTE.

A la maifon cela peut être; mais j'ai peine à croire que vous le foyez fort à la guerre.

GOTERNITZ.

Tout doux, feigneur Dorante, il eft d'une nation....

DORANTE.

Oui, quoique la vraie valeur foit inféparable de la générofité, je fais malgré la cruauté de la vôtre en eftimer la bravoure. Mais cela le met-il en droit d'infulter un foldat qui n'a cédé qu'au nombre, & qui, je penfe, a montré affez de courage pour devoir être refpecté, même dans fa difgrace!

GOTERNITZ.

Vous avez raiſon. Les lauriers ne ſont pas moins le prix du courage que de la victoire. Nous-mêmes depuis que nous cédons aux armes triomphantes de votre Roi, nous ne nous en tenons pas moins glorieux, puiſque la même valeur qu'il emploie à nous attaquer, montre la nôtre à nous défendre. Mais voici Sophie.

SCENE IV.

GOTERNITZ, MACKER, DORANTE, SOPHIE.

GOTERNITZ.

APPROCHEZ, ma fille, venez ſaluer votre époux, ne l'acceptez-vous pas avez plaiſir de ma main ?

SOPHIE.

Quand mon cœur en ſeroit le maître, il ne le choiſiroit pas ailleurs qu'ici.

MACKER.

Fort bien belle mignonne; mais.... (*à Dorante.*) quoi! vous ne vous en allez pas ?

DORANTE.

Ne devez-vous pas être flatté que mon admiration confirme la bonté de votre choix ?

MACKER.

Comme je ne l'ai pas choisie pour vous, votre approbation me paroît ici peu nécessaire.

GOTERNITZ.

Il me semble que ceci commence à durer trop pour un badinage. Vous voyez, Monsieur, que le seigneur Macker est inquiété de votre présence; c'est un effet qu'un cavalier de votre figure peut produire naturellement sur l'époux le plus raisonnable.

DORANTE.

Eh bien! il faut donc le délivrer d'un spectateur incommode, aussi bien ne puis-je supporter le tableau d'une union aussi disproportionnée. Ah! Monsieur, comment pouvez-vous consentir vous-même, que tant de perfections soient possédées par un homme si peu fait pour les connoître?

SCENE V.

MACKER, GOTERNITZ, SOPHIE.

MACKER.

PARBLEU! voilà une nation bien extraordinaire, des prisonniers bien incommodes. Le valet me boit mon vin, le maître caresse ma fille. (*Sophie fait une mine.*) Ils vivent chez moi comme s'ils étoient en pays de conquêtes!

GOTERNITZ.

C'eſt la vie la plus ordinaire aux François, ils y ſont tout accoutumés.

MACKER.

Bonne excuſe, ma foi! ne faudra-t-il point encore en faveur de la coutume que j'approuve qu'il me faſſe cocu?

SOPHIE.

Ah ciel! quel homme!

GOTERNITZ.

Je ſuis auſſi ſcandaliſé de votre langage que ma fille en eſt indignée. Apprenez qu'un mari qui ne montre à ſa femme ni eſtime ni confiance, l'autoriſe autant qu'il eſt en lui, à ne les pas mériter. Mais le jour s'avance, je vais monter à cheval pour aller au-devant de mon fils qui doit arriver ce ſoir.

MACKER.

Je ne vous quitte pas, j'irai avec vous s'il vous plaît.

GOTERNITZ.

Soit; j'ai même bien des choſes à vous dire dont nous nous entretiendrons en chemin.

MACKER.

Adieu mignonne, il me tarde que nous ſoyons mariés pour vous mener voir mes champs & mes bêtes à cornes, j'en ai le plus beau parc de la Hongrie.

SOPHIE.

Monſieur, ces animaux là me font peur.

MACKER.

Va, va, poulette, tu y feras bientôt aguerrie avec moi.

SCENE VI.

SOPHIE.

QUEL époux! quelle différence de lui à Dorante, en qui les charmes de l'amour redoublent par les graces de ſes manieres, & de ſes expreſſions. Mais hélas! il n'eſt point fait pour moi. A peine mon cœur oſe-t-il s'avouer qu'il l'aime, & je dois trop me féliciter de ne lui avoir point avoué à lui-même. Encore s'il m'étoit fidele, la bonté de mon pere me laiſſeroit, malgré ſa prévention & ſes engagemens, quelque lueur d'eſpérance. Mais la fille de Macker partage l'amour de Dorante; il lui dit ſans doute les mêmes choſes qu'à moi, peut-être eſt-elle la ſeule qu'il aime. Volages François! que les femmes ſont heureuſes que vos infidélités les tiennent en garde contre vos ſéductions! Si vous étiez auſſi conſtans que vous êtes aimables, quels cœurs vous réſiſteroient! Le voici; je voudrois fuir, & je ne puis m'y réſoudre: je voudrois lui paroître tranquille, & je ſens que je l'aime juſqu'à ne pouvoir cacher mon dépit.

SCENE VII.

DORANTE, SOPHIE.

DORANTE.

IL eſt donc vrai, Madame, que ma ruine eſt conclue, & que je vais vous perdre ſans retour. J'en mourrois, ſans doute, ſi la mort étoit la pire des douleurs. Je ne vivrai que pour vous porter dans mon cœur plus long-tems, & pour me rendre digne, par ma conduite & par ma conſtance, de votre eſtime & de vos regrets.

SOPHIE.

Se peut-il que la perfidie emprunte un langage auſſi noble & auſſi paſſionné?

DORANTE.

Que dites-vous? quel accueil! eſt-ce là la juſte pitié que méritent mes ſentimens?

SOPHIE.

Votre douleur eſt grande en effet, à en juger par le ſoin que vous avez pris de vous ménager des conſolations.

DORANTE.

Moi, des conſolations! en eſt-il pour votre perte?

SOPHIE.

C'eſt-à-dire: en eſt-il beſoin?

DORANTE.

Quoi! belle Sophie? pouvez-vous?....

SOPHIE.

Réservez, je vous en prie, la familiarité de ces expressions pour la belle Claire, & sachez que Sophie telle qu'elle est, belle ou laide, se soucie d'autant moins de l'être à vos yeux, qu'elle vous croit aussi mauvais juge de la beauté que du mérite.

DORANTE.

Le rang que vous tenez dans mon estime & dans mon cœur est une preuve du contraire. Quoi! vous m'avez cru amoureux de la fille de Macker?

SOPHIE.

Non en vérité. Je ne vous fais pas l'honneur de vous croire un cœur fait pour aimer. Vous êtes comme tous les jeunes gens de votre pays, un homme fort convaincu de ses perfections, qui se croit destiné à tromper les femmes, & jouant l'amour auprès d'elles, mais qui n'est pas capable d'en ressentir.

DORANTE.

Ah! se peut-il que vous me confondiez dans cet ordre d'amans, sans sentimens & sans délicatesse, pour quelques vains badinages qui prouvent eux-mêmes que mon cœur n'y a point de part, & qu'il étoit à vous tout entier.

SOPHIE.

La preuve me paroît singuliere. Je serois curieuse d'ap-

prendre les légeres ſubtilités de cette Philoſophie françoiſe.

DORANTE.

Oui, j'en appelle en témoignage de la ſincérité de mes feux, cette conduite même que vous me reprochez : j'ai dit à d'autres de petites douceurs, il eſt vrai : j'ai folâtré auprès d'elles. Mais ce badinage & cet enjouement, ſont-ils le langage de l'amour ? Eſt-ce ſur ce ton que je me ſuis exprimé près de vous ? Cet abord timide, cette émotion, ce reſpect, ces tendres ſoupirs, ces douces larmes, ces tranſports que vous me faites éprouver, ont-ils quelque choſe de commun avec cet air piquant & badin que la politeſſe & le ton du monde nous font prendre auprès des femmes indifférentes ? Non, Sophie, les ris & la gaîté ne ſont point le langage du ſentiment. Le véritable amour n'eſt ni téméraire ni évaporé ; la crainte le rend circonſpect ; il riſque moins par la connoiſſance de ce qu'il peut perdre, & comme il en veut au cœur encore plus qu'à la perſonne, il ne haſarde gueres l'eſtime de la perſonne qu'il aime pour en acquérir la poſſeſſion.

SOPHIE.

C'eſt-à-dire, en un mot, que contens d'être tendres pour vos maîtreſſes, vous n'êtes que galans, badins & téméraires près des femmes que vous n'aimez point. Voilà une conſtance & des maximes d'un nouveau goût, fort commodes, pour les cavaliers ; je ne ſais ſi les belles de votre pays s'en contentent de même ?

DORANTE.

DORANTE.

Oui, Madame, cela eſt réciproque, & elles ont bien autant d'intérêt que nous, pour le moins, à les établir.

SOPHIE.

Vous me faites trembler pour les femmes capables de donner leur cœur à des amans formés à une pareille école.

DORANTE.

Eh! pourquoi ces craintes chimériques? n'eſt-il pas convenu que ce commerce galant & poli, qui jette tant d'agrément dans la ſociété n'eſt point de l'amour; il n'eſt que le ſupplément. Le nombre des cœurs vraiment faits pour aimer eſt ſi petit, & parmi ceux-là, il y en a ſi peu qui ſe rencontrent, que tout languiroit bientôt ſi l'eſprit & la volupté ne tenoient quelquefois la place du cœur & du ſentiment. Les femmes ne ſont point les dupes des aimables folies que les hommes font autour d'elles. Nous en ſommes de même par rapport à leur coquetterie, elles ne ſéduiſent que nos ſens. C'eſt un commerce fidelle, où l'on ne ſe donne réciproquement que pour ce qu'on eſt. Mais il faut avouer à la honte du cœur que ces heureux badinages ſont ſouvent mieux récompenſés, que les plus touchantes expreſſions d'une flamme ardente & ſincere.

SOPHIE.

Nous voici préciſément où j'en voulois venir; vous m'aimez, dites-vous, uniquement & parfaitement; tout le reſte n'eſt que jeu d'eſprit; je le veux; je le crois. Mais alors il

me reste toujours à savoir quel genre de plaisir vous pouvez trouver à faire, dans un goût différent, la cour à d'autres femmes, & à rechercher pourtant auprès d'elles, le prix du véritable amour ?

DORANTE.

Ah ! Madame ! quel tems prenez-vous pour m'engager dans des dissertations ? Je vais vous perdre, hélas ! & vous voulez que mon esprit s'occupe d'autres choses que de sa douleur ?

SOPHIE.

La réflexion ne pouvoit venir plus mal à propos ; il falloit la faire plutôt, ou ne la point faire du tout.

SCENE VIII.

DORANTE, SOPHIE, JACQUARD.

JACQUARD.

St. st. Monsir, Monsir.

DORANTE.

Je crois qu'on m'appelle.

JACQUARD.

Oh moi venir, puisque fous point aller.

DORANTE.

Eh bien ? qu'est-ce ?

JACQUARD.

Monſir, afec la permiſſion te montame, l'être ain piti l'écriture.

DORANTE.

Quoi! une lettre?

JACQUARD.

Chiſtement.

DORANTE.

Donne-la moi.

JACQUARD.

Tiantre, non, Mamecelle Claire mafre chargé te ne la donne fous qu'en grand ſecrettement.

SOPHIE.

Monſieur Jacquard eſt exact, il veut ſuivre ſes ordres.

DORANTE.

Donne toujours, butor, tu fais le myſtérieux fort à propos.

SOPHIE.

Ceſſez de vous inquiéter. Je ne ſuis point incommode, & je vais me retirer pour ne pas gêner votre empreſſement.

SCENE IX.

SOPHIE, DORANTE.

DORANTE, *à part.*

CETTE lettre de mon pere lui donne de nouveaux soupçons, & vient tout à propos pour les dissiper. (*Haut.*) Eh quoi, Madame, vous me fuyez?

SOPHIE, *ironiquement.*

Seriez-vous disposé à me mettre de moitié dans vos confidences?

DORANTE.

Mes secrets ne vous intéressent pas assez pour vouloir y prendre part.

SOPHIE.

C'est, au contraire, qu'ils vous sont trop chers pour les prodiguer.

DORANTE.

Il me siéroit mal d'en être plus avare que de mon propre cœur.

SOPHIE.

Aussi logez-vous tout au même lieu.

DORANTE.

Cela ne tient du moins qu'à votre complaisance.

SOPHIE.

Il y a dans ce sang-froid une méchanceté que je suis tentée de punir. Vous seriez bien embarrassé si, pour vous prendre au mot, je vous priois de me communiquer cette lettre.

DORANTE.

J'en serois seulement fort surpris, vous vous plaisez trop à nourrir d'injustes sentimens sur mon compte, pour chercher à les détruire.

SOPHIE.

Vous vous fiez fort à ma discrétion.... je vois qu'il faut lire la lettre pour confondre votre témérité.

DORANTE.

Lisez la pour vous convaincre de votre injustice.

SOPHIE.

Non, commencez par me la lire vous-même, j'en jouirai mieux de votre confusion.

DORANTE.

Nous allons voir : (*il lit.*) *Que de joie, mon cher Dorante!*

SOPHIE.

Mon cher Dorante, l'expression est galante vraiment.

DORANTE.

Que j'ai de joie, mon cher Dorante, de pouvoir terminer vos peines.

SOPHIE.

Oh! je n'en doute pas, vous avez tant d'humanité!

DORANTE.

Vous voilà délivré des fers où vous languissiez.....

SOPHIE.

Je ne languirai pas dans les vôtres.

DORANTE.

Hâtez-vous de venir me rejoindre.....

SOPHIE.

Cela s'appelle être pressée!

DORANTE.

Je brûle de vous embrasser.....

SOPHIE.

Rien n'est si commode que de déclarer franchement ses besoins.

DORANTE.

Vous êtes échangé contre un jeune Officier qui s'en retourne actuellement où vous êtes.

SOPHIE.

Mais je n'y comprends plus rien.

DORANTE.

Blessé dangereusement, il fut fait prisonnier dans une affaire où je me trouvai.....

SOPHIE.

Une affaire où ſe trouva Mlle. Claire !

DORANTE.

Qui vous parle de Mlle. Claire ?

SOPHIE.

Quoi ! cette lettre n'eſt pas d'elle ?

DORANTE.

Non vraiment ; elle eſt de mon pere, & Mlle. Claire n'a ſervi que de moyen pour me la faire parvenir ; voyez la date & le ſeing.

SOPHIE.

Ah ! je reſpire.

DORANTE.

Ecoutez le reſte ; (*il lit.*) *A force de ſecours & de ſoins j'ai eu le bonheur de lui ſauver la vie ; je lui ai trouvé tant de reconnoiſſance, que je ne puis trop me féliciter des ſervices que je lui ai rendus. J'eſpere qu'en le voyant vous partagerez mon amitié pour lui, & que vous le lui témoignerez.*

SOPHIE, *à part.*

L'hiſtoire de ce jeune officier a tant de rapport avec..... ah ! ſi c'étoit lui..... tous mes doutes ſeront éclaircis ce ſoir.

DORANTE.

Belle Sophie, vous voyez votre erreur. Mais de quoi me ſert que vous connoiſſiez l'injuſtice de vos ſoupçons, en ſerai-je mieux récompenſé de ma fidélité ?

SOPHIE.

Je voudrois inutilement vous déguiser encore le secret de mon cœur; il a trop éclaté avec mon dépit; vous voyez combien je vous aime, & vous devez mesurer le prix de cet aveu sur les peines qu'il m'a coûté.

DORANTE.

Aveu charmant! pourquoi faut-il que des momens si doux soient mêlés d'alarmes, & que le jour où vous partagez mes feux soit celui qui les rend le plus à plaindre?

SOPHIE.

Ils peuvent encore l'être moins que vous ne pensez. L'amour perd-il si-tôt courage, & quand on aime assez pour tout entreprendre, manque-t-on de ressources pour être heureux?

DORANTE.

Adorable Sophie! quels transports vous me causez! quoi, vos bontés!.... je pourrois..... ah! cruelle! vous promettez plus que vous ne voulez tenir!

SOPHIE.

Moi je ne promets rien. Quelle est la vivacité de votre imagination? J'ai peur que nous ne nous entendions pas.

DORANTE.

Comment?

SOPHIE.

Le triste hymen que je crains n'est point tellement conclu que

que je ne puisse me flatter d'obtenir du moins un délai de mon pere; prolongez votre séjour ici jusqu'à ce que la paix, ou des circonstances plus favorables ayent dissipé les préjugés qui vous le rendent contraire.

DORANTE.

Vous voyez l'empressement avec lequel on me rappelle: puis-je trop me hâter d'aller réparer l'oisiveté de mon esclavage? Ah! s'il faut que l'amour me fasse négliger le soin de ma réputation, doit-ce être sur des espérances aussi douteuses que celles dont vous me flattez? Que la certitude de mon bonheur serve du moins à rendre ma faute excusable. Consentez que des nœuds secrets.....

SOPHIE.

Qu'osez-vous me proposer? Un cœur bien amoureux ménage-t-il si peu la gloire de ce qu'il aime? vous m'offensez vivement.

DORANTE.

J'ai prévu votre réponse, & vous avez dicté la mienne. Forcé d'être malheureux ou coupable, c'est l'excès de mon amour qui me fait sacrifier mon bonheur à mon devoir, puisque ce n'est qu'en vous perdant que je puis me rendre digne de vous posséder.

SOPHIE.

Ah! qu'il est aisé d'étaler de belles maximes quand le cœur les combat foiblement! Parmi tant de devoirs à remplir, ceux de l'amour sont-ils donc comptés pour rien, & n'est-ce que

la vanité de me coûter des regrets qui vous a fait desirer ma tendresse ?

DORANTE.

J'attendois de la pitié & je reçois des reproches ; vous n'avez, hélas ! que trop de pouvoir sur ma vertu, il faut fuir pour ne pas succomber. Aimable Sophie, trop digne d'un plus beau climat, daignez recevoir les adieux d'un amant qui ne vivroit qu'à vos pieds, s'il pouvoit conserver votre estime en immolant la gloire à l'amour.

Il l'embrasse.

SOPHIE.

Ah ! que faites-vous ?

SCENE XII.

MACKER, FREDERICH, GOTERNITZ, DORANTE, SOPHIE.

MACKER.

OH ! oh ! notre future, tubleu ! comme vous y allez ! c'est donc avec Monsieur que vous accordez pour la noce. Je lui suis obligé, ma foi ; eh bien beau-pere, que dites-vous de votre progéniture ? Oh ! je voudrois parbleu que nous en eussions vu quatre fois davantage, seulement pour lui apprendre à n'être pas si confiant.

GOTERNITZ.

Sophie pourriez - vous m'expliquer ce que veulent dire ces étranges façons?

DORANTE.

L'explication est toute simple, je viens de recevoir avis que je suis échangé, & là-dessus je prenois congé de Mlle. qui aussi bien que vous, Monsieur, a eu pendant mon séjour ici beaucoup de bontés pour moi.

MACKER.

Oui des bontés, oh! cela s'entend.

GOTERNITZ.

Ma foi, seigneur Macker, je ne vois pas qu'il y ait tant à se récrier pour une simple cérémonie de compliment.

MACKER.

Je n'aime point tous ces complimens à la Françoise.

FREDERICH.

Soit, mais comme ma sœur n'est point encore votre femme, il me semble que les vôtres ne sont gueres propres à lui donner envie de la devenir.

MACKER.

Eh corbleu! Monsieur, si votre séjour de France vous a appris à applaudir à toutes les sottises des femmes, apprenez que les flatteries de Jean Matthias Macker ne nourriront jamais leur orgueil.

FREDERICH.

Pour cela je le crois.

DORANTE.

Je vous avouerai, Monſieur, qu'également épris des charmes & du mérite de votre adorable fille, j'aurois fait ma félicité ſuprême d'unir mon ſort au ſien, ſi les cruels préjugés qui vous ont été inſpirés contre ma nation, n'euſſent mis un obſtacle invincible au bonheur de ma vie.

FREDERICH.

Mon pere, c'eſt-là ſans doute un de vos priſonniers ?

GOTERNITZ.

C'eſt cet officier pour lequel vous avez été échangé.

FREDERICH.

Quoi, Dorante !

GOTERNITZ.

Lui-méme.

FREDERICH.

Ah ! quelle joie pour moi de pouvoir embraſſer le fils de mon bienfaiteur.

SOPHIE, *joyeuſe.*

C'étoit mon frere, & je l'ai deviné.

FREDERICH.

Oui, Monſieur, redevable de la vie à Monſieur votre pere ; qu'il me feroit doux de vous marquer ma reconnoiſſance &

mon attachement par quelque preuve digne des ſervices que j'ai reçus de lui.

DORANTE.

Si mon pere a été aſſez heureux pour s'acquitter envers un cavalier de votre mérite des devoirs de l'humanité, il doit plus s'en féliciter que vous-même ; cependant, Monſieur, vous connoiſſez mes ſentimens pour Mademoiſelle votre ſœur, ſi vous daignez protéger mes feux, vous acquitterez au-delà de vos obligations ; rendre un honnête homme heureux c'eſt plus que de lui ſauver la vie.

FREDERICH.

Mon pere partage mes obligations, & j'eſpere bien que partageant auſſi ma reconnoiſſance, il ne fera pas moins ardent que moi à vous la témoigner.

MACKER.

Mais, il me ſemble que je joue ici un aſſez joli perſonnage.

GOTERNITZ.

J'avoue, mon fils, que j'avois cru voir en Monſieur quelqu'inclination pour votre ſœur ; mais pour prévenir la déclaration qu'il m'en auroit pu faire, j'ai ſi bien manifeſté en toute occaſion l'antipathie & l'éloignement qui ſéparoit notre nation de la ſienne, qu'il s'étoit épargné juſqu'ici des démarches inutiles, de la part d'un ennemi avec qui, quelque obligation que je lui aye d'ailleurs, je ne puis ni ne dois établir aucune liaiſon.

MACKER.

Sans doute, & c'eſt un crime de leze-majeſté à Mademoi-

ſelle de vouloir auſſi s'approprier ainſi les priſonniers de la Reine.

GOTERNITZ.

Enfin je tiens que c'eſt une nation avec laquelle il eſt mieux de toute façon de n'avoir aucun commerce; trop orgueilleux amis, trop redoutables ennemis, heureux qui n'a rien à démêler avec eux!

FREDERICH.

Ah! quittez, mon pere, ces injuſtes préjugés. Que n'avez-vous connu cet aimable peuple que vous haïſſez, & qui n'auroit peut-être aucun défaut s'il avoit moins de vertus. Je l'ai vue de près cette heureuſe & brillante nation, je l'ai vue paiſible au milieu de la guerre, cultivant les Sciences & les Beaux-Arts, & livrée à cette charmante douceur de caractere qui en tout tems lui fait recevoir également bien tous les peuples du monde, & rend la France en quelque maniere la patrie commune du genre-humain. Tous les hommes ſont les freres des François. La guerre anime leur valeur ſans exciter leur colere. Une brutale fureur ne leur fait point haïr leurs ennemis, un ſot orgueil ne les leur fait point mépriſer. Ils les combattent noblement, ſans calomnier leur conduite, ſans outrager leur gloire, & tandis que nous leur faiſons la guerre en furieux ils ſe contentent de nous la faire en héros.

GOTERNITZ.

Pour cela on ne ſauroit nier qu'ils ne ſe montrent plus humains & plus généreux que nous.

FREDERICH.

Eh! comment ne le feroient-ils pas fous un maître dont la bonté égale le courage. Si fes triomphes le font craindre, fes vertus doivent-elles moins le faire admirer? Conquérant redoutable, il femble à la tête de fes armées un pere tendre au milieu de fa famille; & forcé de dompter l'orgueil de fes ennemis, il ne les foumet que pour augmenter le nombre de fes enfans.

GOTERNITZ.

Oui, mais avec toute fa bravoure, non content de fubjuguer fes ennemis par la force, ce prince croit-il qu'il foit bien beau d'employer encore l'artifice & de féduire comme il fait, les cœurs des étrangers & de fes prifonniers de guerre?

MACKER.

Fi! que cela eft laid de débaucher ainfi les fujets d'autrui. Oh bien! puifqu'il s'y prend comme cela, je fuis d'avis qu'on puniffe févérement tous ceux des nôtres qui s'avifent d'en dire du bien.

FREDERICH.

Il faudra donc châtier tous vos guerriers qui tomberont dans fes fers; & je prévois que ce ne fera pas une petite tâche.

DORANTE.

Oh! mon prince! qu'il m'eft doux d'entendre les louanges que ta vertu arrache de la bouche de tes ennemis; voilà les feuls éloges dignes de toi.

GOTERNITZ.

Non, le titre d'ennemis ne doit point nous empêcher de

rendre juſtice au mérite. J'avoue même que le commerce de nos priſonniers m'a bien fait changer d'opinion ſur le compte de leur nation; mais conſidérez, mon fils, que ma parole eſt engagée, que je me ferois une méchante affaire de conſentir à une alliance contraire à nos uſages & à nos préjugés, & que pour tout dire enfin, une femme n'eſt jamais aſſez en droit de compter ſur le cœur d'un François, pour que nous puiſſions nous aſſurer du bonheur de votre ſœur en l'uniſſant à Dorante.

DORANTE.

Je crois, Monſieur, que vous voulez bien que je triomphe; puiſque vous m'attaquez par le côté le plus fort. Ce n'eſt point en moi-même que j'ai beſoin de chercher des motifs pour raſſurer l'aimable Sophie ſur mon inconſtance, ce ſont ſes charmes & ſon mérite, qui ſeuls me les fourniſſent; qu'importe en quels climats elle vive, ſon regne ſera toujours par-tout où l'on a des yeux & des cœurs.

FREDERICH.

Entends-tu, ma ſœur; cela veut dire que ſi jamais il devient infidele tu trouveras dans ſon pays tout ce qu'il faut pour t'en dédommager.

SOPHIE.

Votre tems ſera mieux employé à plaider ſa cauſe auprès de mon pere, qu'à m'interpréter ſes ſentimens.

GOTERNITZ.

Vous voyez, ſeigneur Macker, qu'ils ſont tous réunis contre nous; nous aurons à faire à trop forte partie, ne ferions-nous pas mieux de céder de bonne grace?

MACKER.

MACKER.

Qu'eſt-ce que cela veut dire ? manque-t-on ainſi de parole à un homme comme moi?

FREDERICH.

Oui, cela ſe peut faire par préférence.

GOTERNITZ.

Obtenez le conſentement de ma fille, je ne rétracte point le mien; mais je ne vous ai pas promis de la contraindre ; d'ailleurs, à vous parler vrai, je ne vois plus pour vous, ni pour elle, les mêmes agrémens dans ce mariage. Vous avez conçu ſur le compte de Dorante des ombrages qui pourroient devenir entr'elle & vous une ſource d'aigreurs réciproques. Il eſt trop difficile de vivre paiſiblement avec une femme dont on ſoupçonne le cœur d'être engagé ailleurs.

MACKER.

Ouais! vous le prenez ſur ce ton? oh, tetebleu je vous ferai voir qu'on ne ſe moque pas ainſi des gens! je m'en vais tout-à-l'heure porter ma plainte contre lui & contre vous; nous apprendrons un peu à ces beaux Meſſieurs à venir nous enlever nos maîtreſſes dans notre propre pays ; & ſi je ne puis me venger autrement, j'aurai du moins le plaiſir de dire par-tout pis que pendre de vous & des François.

SCENE DERNIERE.

GOTERNITZ, DORANTE, FREDERICH, SOPHIE.

GOTERNITZ.

LAISSONS-LE s'exhaler en vains murmures; en unissant Sophie à Dorante je satisfais en même tems à la tendresse paternelle & à la reconnoissance; avec des sentimens si légitimes je ne crains la critique de personne.

DORANTE.

Ah! Monsieur! quels transports!...

FREDERICH.

Mon pere, il nous reste encore le plus fort à faire. Il s'agit d'obtenir le consentement de ma sœur, & je vois là de grandes difficultés; épouser Dorante, & aller en France! Sophie ne s'y résoudra jamais.

GOTERNITZ.

Comment donc! Dorante ne seroit-il pas de son goût? en ce cas, je la soupçonnerois fort d'en avoir changé.

FREDERICH.

Ne voyez-vous pas les menaces qu'elle me fait pour lui avoir enlevé le seigneur Jean Matthias Macker.

GOTERNITZ.

Elle n'ignore pas combien les François sont aimables.

FREDERICH.

Non, mais elle fait que les Françoifes le font encore plus, & voilà ce qui l'épouvante.

SOPHIE.

Point du tout. Car je tâcherai de le devenir avec elles, & tant que je plairai à Dorante je m'eftimerai la plus glorieufe de toutes les femmes.

DORANTE.

Ah! vous le ferez éternellement, belle Sophie! Vous êtes pour moi le prix de ce qu'il y a de plus eftimable parmi les hommes. C'eft à la vertu de mon pere, au mérite de ma nation, à la gloire de mon Roi que je dois le bonheur dont je vais jouir avec vous; on ne peut être heureux fous de plus beaux aufpices.

LETTRES

A M. DUTENS.

LETTRE PREMIERE.

A Wooton, le 5 Février 1767.

J'ÉTOIS, Monſieur, vraiment peiné de ne pouvoir, faute de ſavoir votre adreſſe, vous faire les remerciemens que je vous devois. Je vous en dois de nouveaux pour m'avoir tiré de cette peine, & ſur-tout pour le livre de votre compoſition que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer : je ſuis fâché de ne pouvoir vous en parler avec connoiſſance, mais ayant renoncé pour ma vie à tous les livres, je n'oſe faire exception pour le vôtre ; car outre que je n'ai jamais été aſſez ſavant pour juger de pareille matiere, je craindrois que le plaiſir de vous lire ne me rendît le goût de la littérature, qu'il m'importe de ne jamais laiſſer ranimer. Seulement je n'ai pu m'empêcher de parcourir l'article de la botanique, à laquelle je me ſuis conſacré pour tout amuſement ; & ſi votre ſentiment eſt auſſi bien établi ſur le reſte, vous aurez forcé les modernes à rendre l'hommage qu'ils doivent aux anciens. Vous avez très-ſagement fait de ne pas appuyer ſur les vers de Claudien ; l'autorité eût été d'autant plus foible que des trois arbres qu'il nomme après le Palmier, il n'y en a qu'un qui porte les deux ſexes ſur différens individus. Au reſte, je

ne conviendrois pas tout-à-fait avec vous que Tournefort soit le plus grand botaniste du siecle ; il a la gloire d'avoir fait le premier de la botaniqne une étude vraiment méthodique ; mais cette étude encore après lui n'étoit qu'une étude d'apothicaire. Il étoit réservé à l'illustre Linnæus d'en faire une science philosophique. Je sais avec quel mépris on affecte en France de traiter ce grand naturaliste, mais le reste de l'Europe l'en dédommage, & la postérité l'en vengera. Ce que je dis est assurément sans partialité, & par le seul amour de la vérité & de la justice ; car je ne connois ni M. Linnæus, ni aucun de ses disciples, ni aucun de ses amis.

Je n'écris point à M. Laliaud, parce que je me suis interdit toute correspondance, hors les cas de nécessité ; mais je suis vivement touché & de son zele & de celui de l'estimable anonyme dont il m'a envoyé l'écrit (*), & qui prenant si généreusement ma défense, sans me connoître, me rend ce zele pur avec lequel j'ai souvent combattu pour la justice & la vérité, ou pour ce qui m'a paru l'être, sans partialité, sans crainte, & contre mon propre intérêt. Cependant je desire sincérement, qu'on laisse hurler tout leur soûl ce troupeau de loups enragés, sans leur répondre. Tout cela ne fait qu'entretenir les souvenirs du public, & mon repos dépend désormais d'en être entiérement oublié. Votre estime, Monsieur, & celle des hommes de mérite qui vous ressemblent, est assez pour moi. Pour plaire aux méchans, il faudroit leur ressembler ; je n'acheterai pas à ce prix leur bienveillance.

(*) *Précis pour M. J. J. Rousseau en réponse à l'exposé succinct de M. Hume.*

Agréez, Monſieur, je vous ſupplie, mes ſalutations & mon reſpect.

Vous pouvez, Monſieur, remettre à M. Davenport ou m'expédier par la poſte à ſon adreſſe, ce que vous pourrez prendre la peine de m'envoyer. L'une & l'autre voie eſt à votre choix & me paroît ſure. Quand M. Davenport n'eſt pas à Londres, il n'y a plus alors que la poſte pour les lettres, & le *Waggon d'Ashbourn* pour les gros paquets. On m'écrit qu'il ſe fait à Londres une collecte pour l'infortuné peuple de Geneve ; ſi vous ſavez qui eſt chargé des deniers de cette collecte, vous m'obligerez d'en informer M. Davenport.

LETTRE

AU MÊME.

Wooton le 16 Février 1767.

JE ſuis bien reconnoiſſant, Monſieur, des ſoins obligeans que vous voulez bien prendre pour la vente de mes bouquins ; mais ſur votre lettre, & celles de M. Davenport, je vois à cela des embarras qui me dégoûteroient tout-à-fait de les vendre, ſi je ſavois où les mettre : car ils ne peuvent reſter chez M. Davenport qui ne garde pas ſon appartement toute l'année. Je n'aime point une vente publique, même en permettant qu'elle ſe faſſe ſous votre nom ; car outre que le mien eſt à la tête de la plupart de mes livres, on ſe doutera bien qu'un fatras ſi mal choiſi & ſi mal conditionné ne vient

pas de vous. Il n'y a dans ces quatre ou cinq caisses qu'une centaine au plus de volumes qui soient bons & bien conditionnés. Tout le reste n'est que du fumier, qui n'est pas même bon à brûler, parce que le papier en est pourri. Hors quelques livres que je prenois en payement des Libraires, je me pourvoyois magnifiquement sur les quais, & cela me fait rire de la duperie des acheteurs qui s'attendroient à trouver des livres choisis & de bonnes éditions. J'avois pensé que ce qui étoit de débit se réduisant à si peu de chose, M. Davenport & deux ou trois de ses amis auroient pu s'en accommoder entr'eux sur l'estimation d'un Libraire, le reste eût servi à plier du poivre, & tout cela se feroit fait sans bruit. Mais assurément tout ce fatras qui m'a été envoyé bien malgré moi de Suisse, & qui n'en valoit ni le port ni la peine, vaut encore moins celle que vous voulez bien prendre pour son débit. Encore un coup, mon embarras est de savoir où les fourrer. S'il y avoit dans votre maison quelque garde-meuble ou grenier vide où l'on pût les mettre sans vous incommoder, je vous serois obligé de vouloir bien le permettre, & vous pourriez y voir à loisir s'il s'y trouveroit par hasard quelque chose qui pût vous convenir ou à vos amis. Autrement je ne sais en vérité que faire de toute cette friperie qui me peine cruellement, quand je songe à tous les embarras qu'elle donne à M. Davenport. Plus il s'y prête volontiers, plus il est indiscret à moi d'abuser de sa complaisance. S'il faut encore abuser de la vôtre, j'ai comme avec lui, la nécessié pour excuse, & la persuasion consolante du plaisir que vous prenez l'un & l'autre à m'obliger. Je vous

en fais, Monsieur, mes remerciemens de tout mon cœur; & je vous prie d'agréer mes très-humbles salutations.

Si la vente publique pouvoit se faire sans qu'on vît mon nom sur les livres, & qu'on se doutât d'où ils viennent, à la bonne heure. Il m'importe fort peu que les acheteurs voyent ensuite qu'ils étoient à moi; mais je ne veux pas risquer qu'ils le sachent d'avance, & je m'en rapporte là-dessus à votre candeur.

LETTRE

AU MÊME.

A Wooton le 2 Mars 1767.

TOUS mes livres, Monsieur, & tout mon avoir ne valent assurément pas les soins que vous voulez bien prendre, & les détails dans lesquels vous voulez bien entrer avec moi. J'apprends que M. Davenport a trouvé les caisses dans une confusion horrible, & sachant ce que c'est que la peine d'arranger des livres dépareillés, je voudrois pour tout au monde ne l'avoir pas exposé à cette peine, quoique je sache qu'il la prend de très-bon cœur. S'il se trouve dans tout cela quelque chose qui vous convienne, & dont vous vouliez vous accommoder de quelque maniere que ce soit, vous me ferez plaisir, sans doute, pourvu que ce ne soit pas uniquement l'intention de me faire plaisir qui vous détermine. Si vous voulez en transformer le prix en une petite rente viagere, de

tout

tout mon cœur, quoiqu'il ne me semble pas que l'Encyclopédie & quelques autres livres de choix ôtés, le reste en vaille la peine, & d'autant moins que le produit de ces livres n'étant point nécessaire à ma subsistance, vous serez absolument le maître de prendre votre tems pour les payer tout à loisir, en une ou plusieurs fois, à moi ou à mes héritiers, tout comme il vous conviendra le mieux. En un mot, je vous laisse absolument décider de toute chose, & m'en rapporte à vous sur tous les points, hors un seul, qui est celui des suretés dont vous me parlez; j'en ai une qui me suffit, & je ne veux entendre parler d'aucune autre : c'est la probité de M. Dutens.

Je me suis fait envoyer ici le ballot qui contenoit mes livres de botanique dont je ne veux pas me défaire, & quelques autres dont j'ai renvoyé à M. Davenport ce qui s'est trouvé sous ma main ; c'est ce que contenoit le ballot qui est rayé sur le catalogue. Les livres dépareillés l'ont été dans les fréquens déménagemens que j'ai été forcé de faire ; ainsi je n'ai pas de quoi les compléter. Ces livres sont de nulle valeur, & je n'en vois aucun autre usage à faire que de les jetter dans la riviere, ne pouvant les anéantir d'un acte de ma volonté.

Vos lettres, Monsieur, & tout ce que je vois de vous m'inspirent non-seulement la plus grande estime, mais une confiance qui m'attire, & me donne un vrai regret de ne pas vous connoître personnellement. Je sens que cette connoissance m'eût été très-agréable dans tous les tems, & très-consolante dans mes malheurs. Je vous salue, Monsieur, très-humblement & de tout mon cœur.

LETTRE
AU MÊME.

A Wooton, le 26 Mars 1767.

J'ESPERE, Monsieur, que cette lettre, destinée à vous offrir mes souhaits de bon voyage, vous trouvera encore à Londres. Ils sont bien vifs & bien vrais pour votre heureuse route, agréable séjour, & retour en bonne santé. Témoignez, je vous prie, dans le pays où vous allez, à tous ceux qui m'aiment que mon cœur n'est pas en reste avec eux, puisqu'avoir de vrais amis & les aimer est le seul plaisir auquel il soit encore sensible. Je n'ai aucune nouvelle de l'élargissement du pauvre Guy. Je vous serai très-obligé si vous voulez bien m'en donner, avec celle de votre heureuse arrivée. Voici une correction omise à la fin de l'errata que je lui ai envoyé. Ayez la bonté de la lui remettre.

Je reçois, Monsieur, comme je le dois, la grace dont il plaît au Roi de m'honorer, & à laquelle j'avois si peu lieu de m'attendre (*). J'aime à y voir de la part de M. le général Conway des marques d'une bienveillance que je desirois bien plus que je n'osois l'espérer. L'effet des faveurs du Prince n'est gueres en Angleterre de capter à ceux qui les reçoivent, celles du public. Si celle-ci faisoit pourtant cet effet, j'en serois d'autant plus comblé que c'est encore un bonheur auquel je dois peu m'attendre ; car on pardonne quelquefois

(*) Voyez sur cet article la lettre du 22 Mars 1767 adressée à M. D.

les offenſes qu'on a reçues, mais jamais celles qu'on a faites, & il n'y a point de haine plus irréconciliable que celle des gens qui ont tort avec nous.

Si vous payez trop cher mes livres, Monſieur, je mets le trop ſur votre conſcience, car pour moi je n'en peux mais. Il y en a encore ici quelques-uns qui reviennent à la maſſe, entr'autres l'excellente *Hiſtoria fiorentina* de Machiavel, *ſes diſcours* ſur Tite-Live, & le traité *de Legibus romanis* de Sigonius. Je prierai M. Davenport de vous les faire paſſer. La rente (*) que vous me propoſez, trop forte pour le capital, ne me paroît pas acceptable, même à mon âge. Cependant la condition d'être éteinte à la mort du premier mourant des deux la rend moins diſproportionnée, & ſi vous le préférez ainſi, j'y conſens, car tout eſt abſolument égal pour moi.

Je ſonge, Monſieur, à me rapprocher de Londres; puiſque la néceſſité l'ordonne, car j'y ai une répugnance extrême que la nouvelle de la penſion augmente encore. Mais quoique comblé des attentions généreuſes de M. Davenport, je ne puis reſter plus long-tems dans ſa maiſon, où même mon ſéjour lui eſt très à charge, & je ne vois pas, qu'ignorant la langue, il me ſoit poſſible d'établir mon ménage à la campagne, & d'y vivre ſur un autre pied que celui où je ſuis ici. Or, j'aimerois autant me mettre à la merci de tous les diables de l'enfer qu'à celle des domeſtiques Anglois. Ainſi mon parti eſt pris; ſi après quelques recherches que je veux faire encore dans ces provinces, je ne trouve pas ce qu'il me faut, j'irai à Londres ou aux environs me mettre en pen-

(*) Celle de dix livres Sterling.

sion comme j'étois ou bien prendre mon petit ménage à l'aide d'un petit domestique François ou Suisse, fille ou garçon, qui parle Anglois & qui puisse faire mes emplettes. L'augmentation de mes moyens me permet de former ce projet, le seul qui puisse m'assurer le repos & l'indépendance, sans lesquels il n'est point de bonheur pour moi.

Vous me parlez, Monsieur, de M. Fréderic Dutens votre ami & probablement votre parent. Avec mon étourderie ordinaire, sans songer à la diversité des noms de baptême, je vous ai pris tous deux pour la même personne, & puisque vous êtes amis je ne me suis pas beaucoup trompé. Si j'ai son adresse, & qu'il ait pour moi la même bonté que vous, j'aurai pour lui la même confiance, & j'en userai dans l'occasion.

Derechef, Monsieur, recevez mes vœux pour votre heureux voyage, & mes très-humbles salutations.

LETTRE

AU MÊME.

16 Octobre 1767.

PUISQUE Monsieur Dutens juge plus commode que la petite rente qu'il a proposée pour prix des livres de J. J. Rousseau, soit payée à Londres, même pour cette année où cependant l'un & l'autre sont en ce pays ; soit. Il y aura toute-

fois, fur la formule de la lettre de change qu'il lui a envoyée, un petit retranchement à faire fur lequel il feroit à propos que M. Fréderic Dutens fût prévenu. C'eft celui du lieu de la date; car quoique Rouffeau fache très-bien que fa demeure eft connue de tout le monde, il lui convient cependant de ne point autorifer de fon fait cette connoiffance. Si cette fuppreffion pouvoit faire difficulté, Monfieur Dutens feroit prié de chercher le moyen de la lever, ou de revenir au payement du capital, faute de pouvoir établir commodément celui de la rente.

J. J. Rouffeau a laiffé entre les mains de M. Davenport un fupplément de livres à la difpofition de M. Dutens, pour être réunis à la maffe.

LETTRE

AU MÊME.

A Paris le 8 Novembre 1770.

(Poft tenebras lux.)

JE fuis auffi touché, Monfieur, de vos foins obligeans que furpris du fingulier procédé de M. le colonel Roguin. Comme il m'avoit mis plufieurs fois fur le chapitre de la penfion dont m'honora le roi d'Angleterre, je lui racontai hiftoriquement les raifons qui m'avoient fait renoncer à cette penfion. Il me parut difpofé à agir pour faire ceffer ces raifons; je m'y op-

posai; il insista, je le refusai plus fortement, & je lui déclarai que, s'il faisoit là-dessus la moindre démarche, soit en mon nom, soit au sien, il pouvoit être sûr d'être désavoué, comme le sera toujours quiconque voudra se mêler d'une affaire sur laquelle j'ai depuis long-tems pris mon parti. Soyez persuadé, Monsieur, qu'il a pris sous son bonnet la priere qu'il vous a faite d'engager le comte de Rochford à me faire réponse, de même que celle de prendre des mesures pour le payement de la pension. Je me soucie fort peu, je vous assure, que le comte de Rochford me réponde ou non, & quant à la pension, j'y ai renoncé, je vous proteste, avec autant d'indifférence que je l'avois acceptée avec reconnoissance. Je trouve très-bizarre qu'on s'inquiéte si fort de ma situation dont je ne me plains point, & que je trouverois très-heureuse, si l'on ne se méloit pas plus de mes affaires, que je ne me mêle de celles d'autrui. Je suis, Monsieur, très-sensible aux soins que vous voulez bien prendre en ma faveur, & à la bienveillance dont ils sont le gage, & je m'en prévaudrois avec confiance en toute autre occasion, mais dans celle-ci je ne puis les accepter; je vous prie de ne vous en donner aucuns pour cette affaire, & de faire en sorte que ce que vous avez déjà fait, soit comme non avenu. Agréez, je vous supplie, mes actions de graces, & soyez persuadé, Monsieur, de toute ma reconnoissance & de tout mon attachement.

LETTRES A MONSIEUR D.... B....

Sur la Réfutation du Livre de

L'ESPRIT D'HELVÉTIUS,

Par J. J. ROUSSEAU.

Suivies de deux Lettres d'Helvétius sur le même sujet.

LETTRE PREMIERE.

Vous desirez savoir, Monsieur, si je suis encore possesseur de l'exemplaire de *l'Esprit d'Helvétius*, qui avoit appartenu à J. J. Rousseau, & si les notes que ce dernier avoit faites sur cet ouvrage, à dessein de le réfuter, sont aussi importantes qu'on vous les a représentées? La mort de J. J. Rousseau me laissant libre de faire de ces notes l'usage que je jugerai à propos, je n'hésite point à satisfaire votre empressement à cet égard.

Il y a douze ans que j'achetai à Londres les livres de J. J. Rousseau, au nombre d'environ mille volumes. Un exemplaire du livre de l'*Esprit*, avec des remarques à la marge de la main de Rousseau, lequel se trouvoit parmi ces livres, me détermina principalement à en faire l'acquisition, & Rousseau

consentit à me les céder, à condition que *pendant sa vie* je ne publierois point les notes que je pourrois trouver sur les livres qu'il me vendoit, & que, lui vivant, l'exemplaire du livre de *l'Esprit* ne sortiroit point de mes mains. Il paroît qu'il avoit entrepris de réfuter cet ouvrage de M. Helvétius, mais qu'il avoit abandonné cette idée dès qu'il l'avoit vu persécuté. M. Helvétius ayant appris que j'étois en possession de cet exemplaire, me fit proposer par le célébre M. Hume & quelques autres amis, de le lui envoyer; j'étois lié par ma promesse, je le représentai à M. Helvétius; il approuva ma délicatesse, & se réduisit à me prier de lui extraire quelques-unes des remarques qui portoient le plus coup contre ses principes, & de les lui communiquer; ce que je fis. Il fut tellement alarmé du danger que couroit un édifice qu'il avoit pris tant de plaisir à élever, qu'il me répondit sur le champ, afin d'effacer les impressions qu'il ne doutoit pas que ces notes n'eussent fait sur mon esprit. Il m'annonçoit une autre lettre par le courier suivant, mais la mort l'enleva huit ou dix jours après sa seconde lettre.

Les remarques dont il s'agit sont en petit nombre, mais suffisantes pour détruire les principes sur lesquels M. Helvétius établit un systême que j'ai toujours regardé comme pernicieux à la société. Elles décelent cette pénétration profonde, ce coup-d'œil vif & lumineux, si propres à leur auteur. Vous en jugerez, Monsieur, par l'exposé que je vais vous en mettre sous les yeux.

Le grand but de M. Helvétius, dans son ouvrage, est de réduire toutes les facultés de l'homme à une existence purement

ment matérielle. Il débute par avancer « que nous avons en » nous deux facultés, ou, s'il l'ose dire, *deux puissances* » *passives*; la sensibilité physique & la mémoire; & il définit » la mémoire une sensation continuée mais affoiblie » (*a*). A quoi Rousseau répond : *Il me semble qu'il faudroit distinguer les impressions purement organiques & locales, des impressions qui affectent tout l'individu; les premieres ne sont que de simples sensations; les autres sont des sentimens.* Et un peu plus bas il ajoute : *Non pas*; « *la mémoire est la faculté de se rappeller la sensation, mais la sensation, même affoiblie, ne dure pas continuellement.*

« *La mémoire*, continue Helvétius, ne peut être qu'un » des organes de la sensibilité physique : le principe qui sent » en nous doit être nécessairement le principe qui se ressou- » vient; puisque *se ressouvenir*, comme je vais le prouver, » n'est proprement que *sentir* ». *Je ne sais pas encore*, dit Rousseau, *comme il va prouver cela, mais je sais bien que sentir l'objet présent, & sentir l'objet absent sont deux opérations dont lad ifférence mérite bien d'être examinée.*

« Lorsque par une suite de mes idées, ajoute l'Auteur, » ou par l'ébranlement que certains sons causent dans l'organe » de mon oreille, je me rappelle l'image d'un chêne; alors » mes organes intérieurs doivent nécessairement se trouver à- » peu-près dans la même situation où ils étoient à la vue de » ce chêne; or, cette situation des organes doit incontesta- » blement produire une sensation : il est donc évident que » se ressouvenir c'est sentir ».

(*a*) De l'Esprit, *Paris.* 1758, 4to. p. 2.

Oui, dit Rouſſeau, *vos organes intérieurs ſe trouvent à la vérité dans la même ſituation où ils étoient à la vue du chêne, mais par l'effet d'une opération très-différente.* Et quant à ce que vous dites que cette ſituation doit produire une ſenſation : *qu'appellez-vous ſenſation ?* dit-il ; *ſi une ſenſation eſt l'impreſſion tranſmiſe par l'organe extérieur à l'organe intérieur, la ſituation de l'organe intérieur a beau être ſupoſée la même, celle de l'organe extérieur manquant, ce défaut ſeul ſuffit pour diſtinguer le ſouvenir de la ſenſation. D'ailleurs, il n'eſt pas vrai que la ſituation de l'organe intérieur ſoit la même dans la mémoire & dans la ſenſation ; autrement il ſeroit impoſſible de diſtinguer le ſouvenir de la ſenſation d'avec la ſenſation. Auſſi l'auteur ſe ſauve-t-il par un* A-PEU-PRÈS ; *mais une ſituation d'organes, qui n'eſt qu'à-peu-près la même, ne doit pas produire exactement le même effet.*

Il eſt donc évident, dit Helvétius, que « ſe reſſouvenir » ſoit ſentir ». *Il y a cette différence*, répond Rouſſeau, *que la mémoire produit une ſenſation ſemblable & non pas le ſentiment, & cette autre différence encore, que la cauſe n'eſt pas la même.*

L'auteur ayant poſé ſon principe ſe croit en droit de conclure ainſi : « je dis encore que c'eſt dans la capacité que » nous avons d'appercevoir les reſſemblances ou les diffé- » rences, les convenances ou les diſconvenances qu'ont en- » tr'eux les objets divers, que conſiſtent toutes les opéra- » tions de l'eſprit. Or, cette capacité n'eſt que la ſenſibilité » phyſique même : tout ſe réduit donc à ſentir ». *Voici qui eſt plaiſant*, s'écrie ſon adverſaire ! *après avoir légérement*

affirmé qu'appercevoir & comparer sont la même chose, *l'auteur conclut en grand appareil que juger c'est sentir. La conclusion me paroît claire; mais c'est de l'antécédent qu'il s'agit.*

Je viens à l'objection la plus forte de toutes celles que renferment les notes du citoyen de Geneve, & qui alarma le plus M. Helvétius, lorsque je la lui communiquai. L'auteur répete sa conclusion d'une autre maniere (*b*) & dit: « La » conclusion de ce que je viens de dire, c'est que, si tous » les mots des diverses langues ne désignent jamais que » des objets, ou les rapports de ces objets avec nous & » entr'eux, tout l'esprit par conséquent consiste à comparer » & nos sensations & nos idées; c'est-à-dire à voir les res» semblances & les différences, les convenances & les dis» convenances qu'elles ont entr'elles. Or, comme le juge» ment n'est que cette appercevance elle-même, ou du moins » que le prononcé de cette appercevance, il s'ensuit que » toutes les opérations de l'esprit se réduisent à juger ». Rousseau oppose à cette conclusion une distinction si lumineuse qu'elle suffit pour éclaircir entiérement cette question, & dissiper les ténebres dont la fausse philosophie cherche à envelopper les jeunes esprits. APPERCEVOIR LES OBJETS, dit-il, C'EST SENTIR; APPERCEVOIR LES RAPPORTS, C'EST JUGER. Ce peu de mots n'a pas besoin de commentaire, ils serviront à jamais de bouclier contre toutes les entreprises des matérialistes pour anéantir dans l'homme la substance spirituelle. Ils établissent clairement, *non deux puissances passives*, comme le dit M. Helvétius au commencement de son ouvrage; mais

(*b*) Page 9.

une fubftance paffive qui reçoit les impreffions, & une puiffance active qui examine ces impreffions, voit leurs rapports, les combine, & juge. *Appercevoir les objets, c'eft fentir; appercevoir les rapports, c'eft juger.*

J'aurois à me reprocher un manque d'équité entre les deux antagoniftes que je fais entrer en lice, fi je ne publiois la réponfe que M. Helvétius me fit lorfque je lui envoyai cette objection, accompagnée de deux ou trois autres; on verra (*c*) que non-feulement il ne bannit point de l'efprit les doutes que Rouffeau y introduit, mais qu'il appréhende lui-même le peu d'effet de fa lettre, puifqu'il en annonce une autre fur le même fujet, qu'il eût écrite fans doute s'il eût vécu. Mais continuons à le fuivre dans les preuves qu'il allégue pour juftifier fa conclufion.

« La queftion renfermée dans ces bornes, continue l'auteur » de l'Efprit, j'examinerai maintenant fi juger n'eft pas fentir. » Quand je juge de la grandeur ou de la couleur des objets » qu'on me préfente, il eft évident que le jugement porté » fur les différentes impreffions que ces objets ont faites fur mes » fens, n'eft proprement qu'une fenfation; que je puis dire » également, je juge ou je fens que, de deux objets, l'un, » que j'appelle *toife*, fait fur moi une impreffion différente » de celui que j'appelle *pied*; que la couleur que je nomme » *rouge*, agit fur mes yeux différemment de celle que je » nomme *jaune*; & j'en conclus qu'en pareil cas *juger* n'eft » jamais que *fentir* ». *Il y a ici un fophifme très-fubtil & très-important à bien remarquer*, reprend Rouffeau, *autre chofe eft fentir une différence entre une* toife *& un* pied, *&*

(c) Voyez la Lettre de M. Helvétius, N°. 2. à la fin.

autre chose mesurer cette différence. Dans la premiere opération l'esprit est purement passif, mais dans l'autre il est actif. Celui qui a plus de justesse dans l'esprit, pour transporter par la pensée le pied sur la toise, & voir combien de fois il y est contenu, est celui qui en ce point a l'esprit le plus juste & juge le mieux. Et quant à la conclusion, « qu'en pareil cas juger n'est jamais que sentir »: Rousseau soutient que *c'est autre chose ; parce que la comparaison du jaune & du rouge n'est pas la sensation du jaune ni celle du rouge.*

L'auteur se fait ensuite cette objection : « mais, dira-t-on, » supposons qu'on veuille savoir si la force est préférable à » la grandeur du corps, peut-on assurer qu'alors juger soit » sentir ? oui, répondrai-je : car pour porter un jugement sur » ce sujet, ma mémoire doit me tracer successivement les » tableaux des situations différentes où je puis me trouver » le plus communément dans le cours de ma vie ». *Comment*, réplique à cela Rousseau ! *la comparaison successive de mille idées est aussi un sentiment ? Il ne faut pas disputer des mots ; mais l'auteur se fait là un étrange dictionnaire.*

Il se trouve quelques autres notes à ce chapitre premier de l'ouvrage de l'Esprit, dans lesquelles Rousseau accuse son auteur de raisonnemens sophistiques. Enfin Helvétius finit ainsi : « Mais, dira-t-on, comment jusqu'à ce jour a-t-» on supposé en nous une faculté de juger distincte de la fa-» culté de sentir ? l'on ne doit cette supposition, répondrai-je, » qu'à l'impossibilité où l'on s'est cru jusqu'à présent d'ex-» pliquer d'aucune autre maniere certaines erreurs de l'esprit ».

Point du tout, reprend Rousseau. *C'est qu'il est très-simple de supposer que deux opérations d'especes différentes se font par deux différentes facultés.*

Voici, Monsieur, l'exposé de la réfutation des principes d'Helvétius contenus dans le premier chapitre de son livre. Rousseau avoit fait de ces notes le canevas d'un ouvrage qu'il avoit dessein de mettre au jour; vous sentez qu'il n'étoit pas aisé de donner de la liaison à des notes jettées au hasard sur la marge d'un livre, j'ai cherché à vous les présenter de la maniere la plus suivie, & je me flatte que vous imputerez au sujet ce qu'il peut y avoir de défectueux dans la méthode que j'ai adoptée, pour vous mettre au fait de ce que vous desiriez savoir.

Il y a beaucoup d'autres notes répandues dans le reste de l'ouvrage; mais comme elles attaquent le plus souvent des idées particulieres de l'auteur, & ne sont pas relatives au systême favori qu'il a voulu établir au commencement de son ouvrage, je remets à vous en faire part dans une autre lettre, pour peu que vous le desiriez.

J'ai l'honneur d'être,

MONSIEUR,

Votre très-humble & très-obéissant serviteur,

L. DUTENS.

LETTRE II.

VOUS êtes bien bon, Monfieur, de mettre tant de prix au peu de tems que j'ai employé pour vous communiquer les notes de J. J. Rouffeau contre le livre de l'Efprit. Vous avez raifon de dire qu'elles contiennent des objections & des argumens irréplicables. M. Helvétius le fentoit bien lui-même & fa lettre en eft une preuve. On ne peut en effet difconvenir que le citoyen de Geneve, fi ingénieux à foutenir les paradoxes les plus inexplicables, ne fût auffi le champion le plus propre à renverfer les autels du fophifme. C'eft Diogene qui tout fou qu'il étoit, n'en fourniffoit pas moins des armes à la vérité.

Vous témoignez tant d'empreffement de connoître les autres notes qui fe trouvent à la marge de l'exemplaire de l'Efprit, que je ne puis me refufer au plaifir de vous donner cette fatisfaction; mais ne vous attendez plus à une marche réguliere. L'ouvrage d'Helvétius n'étant compofé que de chapitres fans liaifon, d'idées découfues, de jolis petits contes & de bons mots; les notes que vous allez lire, à deux ou trois près, ne font auffi que des forties fur quelques fentimens particuliers; vous en allez juger.

A la fin du premier difcours (*a*), M. Helvétius revenant à fon grand principe, dit: « rien ne m'empêche maintenant d'a-» vancer que *juger*, comme je l'ai déjà prouvé, n'eft propre-» ment que *fentir* ». *Vous n'avez rien prouvé fur ce point*, répond Rouffeau; *finon que vous ajoutez au fens du mot* SEN-

(*a*) Ch. iv. p. 41.

TIR, *le ſens que nous donnons au mot* JUGER; *vous réuniſſez ſous un mot commun deux facultés eſſentiellement différentes.* Et ſur ce que Helvétius dit encore; que « l'eſprit peut-être » conſidéré comme la faculté productrice de nos penſées, » & n'eſt en ce ſens que ſenſibilité & mémoire »: Rouſſeau met en note: *Senſibilité, Mémoire*, JUGEMENT. Ces deux notes appartiennent encore au ſujet de ma premiere lettre, celles qui ſuivent ſont différentes.

Dans ſon ſecond diſcours, M. Helvétius avance: « que nous » ne concevons que des idées analogues aux nôtres, que nous » n'avons *d'eſtime ſentie* que pour cette eſpece d'idées, & » de-là cette haute opinion que chacun eſt, pour ainſi dire, » forcé d'avoir de ſoi-même, & qu'il appelle la néceſſité où » nous ſommes de nous eſtimer préférablement aux autres » (*b*). Mais, ajoute-t-il, (*c*) on me dira que l'on voit quel- » ques gens reconnoître dans les autres plus d'eſprit qu'en » eux. Oui, répondrai-je, on voit des hommes en faire l'aveu; » & cet aveu eſt d'une belle ame: cependant ils n'ont pour » celui qu'ils avouent leur ſupérieur qu'une *eſtime ſur parole;* » ils ne font que donner à l'opinion publique la préférence ſur » la leur, & convenir que ces perſonnes ſont plus eſtimées, » ſans être intérieurement convaincus qu'elles ſoient plus eſti- » mables ». *Cela n'eſt pas vrai*, reprend bruſquement Rouſ- ſeau, *j'ai long-tems médité ſur un ſujet, & j'en ai tiré quelques vues avec toute l'attention que j'étois capable d'y mettre. Je communique ce même ſujet à un autre homme & durant*

(*b*) Diſcours deuxieme, chap 2. p. 68.
(*c*) Pag. 69.

notre

notre entretien je vois ſortir du cerveau de cet homme, des foules d'idées neuves & de grandes vues ſur ce même ſujet qui m'en avoit fourni ſi peu. Je ne ſuis pas aſſez ſtupide pour ne pas ſentir l'avantage de ſes vues & de ſes idées ſur les miennes; je ſuis donc forcé de ſentir intérieurement que cet homme a plus d'eſprit que moi, & de lui accorder dans mon cœur une eſtime ſentie, ſupérieure à celle que j'ai pour moi. Tel fut le jugement que Philippe ſecond porta de l'eſprit d'Alonzo Perez, & qui fit que celui-ci s'eſtima perdu.

Helvétius veut appuyer ſon ſentiment d'un exemple & dit: (*d*) « En poéſie Fontenelle ſeroit ſans peine convenu de la » ſupériorité du génie de Corneille ſur le ſien, mais il ne l'au» roit pas ſentie. Je ſuppoſe pour s'en convaincre, qu'on eût » prié ce même Fontenelle de donner, en fait de poéſie, l'i» dée qu'il s'étoit formée de la perfection; il eſt certain qu'il » n'auroit en ce genre propoſé d'autres regles fines que celles » qu'il avoit lui-même auſſi bien obſervées que Corneille ». Mais Rouſſeau objecte à cela: *Il ne s'agit pas de regles, il s'agit du génie qui trouve les grandes images & les grands ſentimens. Fontenelle auroit pu ſe croire meilleur juge de tout cela que Corneille, mais non pas auſſi bon inventeur; il étoit fait pour ſentir le génie de Corneille & non pour l'égaler. Si l'auteur ne croit pas qu'un homme puiſſe ſentir la ſupériorité d'un autre dans ſon propre genre, aſſurément il ſe trompe beaucoup; moi-même je ſens la ſienne, quoique je ne ſois pas de ſon ſentiment. Je ſens qu'il ſe trompe en homme qui a plus d'eſprit que moi. Il a plus de vues, & plus lumineuſes, mais*

(*d*) Pag. 69 note.

les miennes ſont plus ſaines. Fénelon l'emportoit ſur moi à tous égards, cela eſt certain. A ce ſujet Helvétius ayant laiſſé échapper l'expreſſion « du poids importun de l'eſtime » : Rouſſeau le releve en s'écriant : *le poids importun de l'eſtime! eh Dieu! rien n'eſt ſi doux que l'eſtime, même pour ceux qu'on croit ſupérieurs à ſoi.*

« Ce n'eſt peut-être qu'en vivant loin des ſociétés, dit Hel-» vétius, (*e*) qu'on peut ſe défendre des illuſions qui les ſé-» duiſent. Il eſt du moins certain que, dans ces mêmes ſocié-» tés, on ne peut conſerver une vertu toujours forte & pure, » ſans avoir habituellement préſent à l'eſprit le principe de » l'utilité publique ; ſans avoir une connoiſſance profonde des » véritables intérêts de ce public, & par conſéquent de la » morale & de la politique ». *A ce compte*, répond Rouſſeau, *il n'y a de véritable probité que chez les philoſophes. Ma foi, ils ſont bien de s'en faire compliment les uns aux autres.*

« Conſéquemment au principe que venoit d'avancer l'au-» teur, (*f*) il dit que Fontenelle définiſſoit le menſonge ; » *taire une vérité qu'on doit.* Un homme ſort du lit d'une » femme, il en rencontre le mari : *D'où venez-vous*; lui dit » celui-ci. Que lui répondre ? lui doit-on alors la vérité? *non*, » dit Fontenelle, *parce qu'alors la vérité n'eſt utile à per-» ſonne* ». *Plaiſant exemple!* s'écrie Rouſſeau, *comme ſi celui qui ne ſe fait pas un ſcrupule de coucher avec la femme d'autrui s'en faiſoit un de dire un menſonge! Il ſe peut qu'un*

(*e*) Pag. 70.

(*f*) Pag. 70. note.

adultere soit obligé de mentir; mais l'homme de bien ne veut être ni menteur, ni adultere.

Dans le chapitre (*g*) où l'auteur avance que dans ses jugemens le public ne prend conseil que de son intérêt, il apporte plusieurs exemples à l'appui de son sentiment, qui ne sont point admis par son censeur. Lorsqu'il dit: « qu'un poëte dra-
» matique fasse une bonne tragédie sur un plan déjà connu,
» c'est, dit-on, un plagiaire méprisable; mais qu'un général
» se serve dans une campagne de l'ordre de bataille & des stra-
» tagêmes d'un autre général, il n'en paroît souvent que plus
» estimable ». L'autre le releve en disant: *vraiment, je le crois bien! le premier se donne pour l'auteur d'une piece nouvelle, le second ne se donne pour rien, son objet est de battre l'ennemi. S'il faisoit un livre sur les batailles, on ne lui pardonneroit pas plus le plagiat qu'à l'auteur dramatique.* Rousseau n'est pas plus indulgent envers M. Helvétius lorsque celui-ci altere les faits pour autoriser ses principes. Par exemple, lorsque voulant prouver que « dans tous les siecles & dans tous
» les pays la probité n'est que l'habitude des actions utiles à
» sa nation, il allégue l'exemple des Lacédémoniens qui per-
» mettoient le vol, & conclut ensuite que le vol, nuisible à
» tout peuple riche, mais utile à Sparte, y devoit être honoré ». (*h*) Rousseau remarque: *que le vol n'étoit permis qu'aux enfans, & qu'il n'est dit nulle part que les hommes volassent*, ce qui est vrai. Et sur le même sujet l'auteur dans une note ayant dit: « qu'un jeune Lacédémonien plutôt que

(*g*) Ch. 12. Disc. 11. p. 104.
(*h*) Chap. 13. p. 136.

» *d'avouer* fon larcin fe laiffa fans crier dévorer le ventre par » un jeune renard qu'il avoit volé & caché fous fa robe » : Son critique le reprend ainfi avec raifon; *il n'eft dit nulle part que l'enfant fut queftionné. Il ne s'agiffoit que de ne pas deceler fon vol, & non de le nier. Mais l'auteur eft bien aife de mettre adroitement le menfonge au nombre des vertus Lacédémoniennes.*

M. Helvétius, faifant l'apologie du luxe, porte l'efprit du paradoxe jufqu'à dire que les femmes galantes, dans un fens politique, font plus utiles à l'Etat que les femmes fages. Mais Rouffeau répond: *l'une foulage des gens qui fouffrent, l'autre favorife des gens qui veulent s'enrichir. En excitant l'induftrie des artifans du luxe, elle en augmente le nombre; en faifant la fortune de deux ou trois elle en excite vingt à prendre un état où ils refteront miférables. Elle multiplie les fujets dans les profeffions inutiles & les fait manquer dans les profeffions néceffaires.*

Dans une autre occafion M. Helvétius remarquant que « l'envie permet à chacun d'être le panégyrifte de fa pro- » bité, & non de fon efprit » ; Rouffeau loin d'être de fon avis dit : *ce n'eft point cela, mais c'eft qu'en premier lieu la probité eft indifpenfable & non l'efprit; & qu'en fecond lieu il dépend de nous d'être honnêtes gens, & non pas gens d'efprit.*

Enfin dans le premier chapitre du 3me. difcours l'auteur entre dans la queftion de l'éducation, & de l'égalité naturelle des efprits. Voici le fentiment de Rouffeau là-deffus, exprimé dans une de fes notes. *Le principe duquel l'auteur déduit dans*

les chapitres suivans l'égalité naturelle des esprits, & qu'il a tâché d'établir au commencement de cet ouvrage, est que les jugemens humains sont purement passifs. Ce principe a été établi & discuté avec beaucoup de philosophie & de profondeur dans l'Encyclopédie, article Evidence. *J'ignore quel est l'auteur de cet article; mais c'est certainement un très-grand métaphysicien. Je soupçonne l'abbé de Condillac ou M. de Buffon. Quoi qu'il en soit, j'ai tâché de combattre & d'établir l'activité de nos jugemens dans les notes que j'ai écrites au commencement de ce livre, & sur-tout dans la premiere partie de la profession de foi du Vicaire Savoyard. Si j'ai raison, & que le principe de M. Helvétius & de l'auteur susdit soit faux, les raisonnemens des chapitres suivans qui n'en sont que des conséquences tombent, & il n'est pas vrai que l'inégalité des esprits soit l'effet de la seule éducation, quoiqu'elle y puisse influer beaucoup.*

Voici, Monsieur, tout ce que j'ai cru digne de votre attention parmi les notes que j'ai trouvées à la marge du livre de l'Esprit; il y en a encore d'autres moins importantes que vous pourrez vous-même parcourir un jour; je vous le porterai la premiere fois que j'irai à Paris, & le laisserai même avec vous, en ayant à présent fait tout l'usage que je desirois en faire.

Je vous envoie aussi une copie des lettres que M. Helvétius m'écrivit à ce sujet; il est juste de lui donner le champ libre pour repousser les attaques d'un aussi puissant antagoniste, mais vous verrez qu'il n'y réussit pas; & qu'en se battant même il a le sentiment de sa défaite.

Vous voulez aussi voir les lettres que je vous ai dites avoir

reçu quelquefois de Rousseau; comme elles ont rapport à l'acquisition que je fis de ses livres, & qu'elles contiennent certaines particularités ignorées de cet homme extraordinaire, je vous envoie la copie, avec d'autant moins de répugnance qu'elles ne dévoilent rien de secret. Elles peuvent même servir à ajouter quelques traits à son caractere, & pour vous mettre en état de les mieux comprendre, j'ai ajouté quelques notes qui éclaircissent ce qui auroit été obscur pour vous.

J'ai l'honneur d'être,

MONSIEUR,

Votre très-humble
& très-obéissant serviteur.

L. DUTENS.

LETTRES
DE
M. HELVÉTIUS.

LETTRE PREMIERE.

A Paris ce 22 Septembre 1771.

MONSIEUR,

VOTRE parole eſt une choſe ſacrée, & je ne vous demande plus rien, puiſque vous avez promis de garder inviolablement l'exemplaire de M. Rouſſeau. J'aurois été bien aiſe de voir les notes qu'il a miſes ſur mon ouvrage, mais mes deſirs à cet égard ſont fort modérés. J'eſtime fort ſon éloquence & fort peu ſa philoſophie. C'eſt, dit mylord Bolinbroke, du ciel que Platon part pour deſcendre ſur la terre, & c'eſt de la terre que Démocrite part pour s'élever au ciel; le vol du dernier eſt le plus ſûr. M. Hume ne m'a communiqué aucune des notes dont vous lui aviez fait part; j'étois alors vraiſemblablement à mes terres: préſentez-lui, je vous prie, mes reſpects ainſi qu'à M. Eliſſon. S'il y avoit cependant dans les notes de M. Rouſſeau quelques-unes qui vous paruſſent très-fortes & que vous puſſiez me les adreſſer, je vous enverrois la réponſe, ſi elle n'exigeoit pas trop de diſcuſſion.

Je ſuis avec un très-profond reſpect,

MONSIEUR,

Votre très-humble,
& très-obéiſſant ſerviteur.
HELVÉTIUS.

LETTRE II.

A Vore ce 26 Novembre 1771.

MONSIEUR,

UNE indifpofition de ma fille m'a retenu à la campagne quinze jours de plus qu'à l'ordinaire; c'eft à mes terres que j'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire: je ferai dans huit jours à Paris; à mon arrivée je ferai tenir à M. Lutton la lettre que vous m'adreffez pour lui. Je vous remercie bien des notes que vous m'avez envoyées. Vous avez le tact fûr; c'eft dans la note quatrieme & la derniere, que fe trouvent les plus fortes objections contre mes principes.

Le plan de l'ouvrage de l'Efprit ne me laiffoit pas la liberté de tout dire fur ce fujet; je m'attendois, lorfque je le donnai au public, qu'on m'attaqueroit fur ces deux points, & j'avois déjà tracé l'efquiffe d'un ouvrage dont le plan me permettoit de m'étendre fur ces deux queftions; l'ouvrage eft fait, mais je ne pourrois le faire imprimer fans m'expofer à de grandes perfécutions. Notre parlement n'eft plus compofé que de prêtres, & l'inquifition eft plus févere ici qu'en Efpagne. Cet ouvrage où je traite bien ou mal une infinité de queftions piquantes, ne peut donc paroître qu'à ma mort.

Si vous veniez à Paris, je ferois ravi de vous le communiquer, mais comment vous en donner un extrait dans une lettre? C'eft fur une infinité d'obfervations fines que j'établis mes principes; la copie de ces obfervations feroit très-lon-

gue;

gue; il eſt vrai qu'avec un homme d'autant d'eſprit que vous, on peut enjamber ſur bien des raiſonnemens, & qu'il ſuffit de lui montrer de loin en loin quelques jallons, pour qu'il devine tous les points par où la route doit paſſer.

Examinez donc ce que l'ame eſt en nous, après en avoir abſtrait l'organe phyſique de la mémoire qui ſe perd par un coup, une apoplexie, &c. L'ame alors ſe trouve réduite à la ſeule faculté de ſentir; ſans mémoire, il n'eſt point d'eſprit dont toutes les opérations ſe réduiſent à voir *la reſſemblance ou la différence*, *la convenance ou la diſconvenance que les objets ont entr'eux & avec nous.* Eſprit ſuppoſe *comparaiſon des objets* & point de comparaiſon ſans *mémoire;* auſſi les muſes, ſelon les Grecs, étoient les filles de Mnémoſine; l'imbécille qu'on met ſur le pas de ſa porte, n'eſt qu'un homme privé plus ou moins de l'organe de la mémoire.

Aſſuré par ce raiſonnement & une infinité d'autres que *l'ame n'eſt pas l'eſprit*, puiſqu'un imbécille a une ame, on s'apperçoit que l'ame n'eſt en nous que la faculté de ſentir: je ſupprime les conſéquences de ce principe, vous les devinez.

Pour éclaircir toutes les opérations de l'eſprit, examinez d'abord ce que c'eſt que juger dans les objets phyſiques: vous verrez que tout jugement ſuppoſe comparaiſon entre deux ou pluſieurs objets. Mais dans ce cas qu'eſt-ce que comparer? *C'eſt voir alternativement.* On met deux échantillons jaunes ſous mes yeux; je les compare, c'eſt-à-dire, *je les regarde alternativement*, & quand je dis que l'un eſt plus *foncé que l'autre*, je dis, ſelon l'obſervation de Newton, *que l'un réfléchit moins de rayons d'une certaine eſpece*, c'eſt-à-dire,

que *mon œil reçoit une moindre ſenſation*, c'eſt-à-dire, qu'il eſt plus *foncé* : or, le jugement n'eſt que le prononcé de la ſenſation éprouvée.

A l'égard des mots de nos langues qui expoſent des idées, ſi je l'oſe dire, intellectuelles, tels ſont les mots *force*, *grandeur*, &c. qui ne ſont repréſentatifs d'aucune *ſubſtance phyſique*, je prouve que ces mots, & généralement tous ceux qui ne ſont repréſentatifs d'aucun de ces objets, ne vous donnent aucune idée réelle, & que nous ne pouvons porter aucun jugement ſur ces mots, ſi nous ne les avons rendus phyſiques par leur application à telle ou telle ſubſtance. Que ces mots ſont dans nos langues ce que ſont *a* & *b* en algebre, auxquels il eſt impoſſible d'attacher aucune idée réelle s'ils ne ſont mis en équations ; auſſi avons-nous une idée différente du mot grandeur, ſelon que nous l'attachons à une mouche ou un éléphant. Quant à la faculté que nous avons de comparer les objets entr'eux, il eſt facile de prouver que cette faculté n'eſt autre choſe que l'intérêt même que nous avons de les comparer, lequel intérêt mis en décompoſition peut lui-même toujours ſe réduire à une ſenſation phyſique.

S'il étoit poſſible que nous fuſſions impaſſibles, nous ne comparerions pas faute d'intérêt pour comparer.

Si d'ailleurs toutes nos idées, comme le prouve Locke, nous viennent par les ſens, c'eſt que nous n'avons que des ſens ; auſſi peut-on pareillement réduire toutes les idées abſtraites & collectives à de pures ſenſations.

Si le découſu de toutes ces idées ne vous en fait naître aucune, il faudroit que le haſard vous amenât à Paris, pour

que je puſſe vous montrer tout le développement de mes idées, par-tout appuyées de faits.

Tout ce que je vous marque à ce ſujet ne ſont que des indications obſcures, & pour m'entendre, peut-être faudroit-il que vous viſſiez mon livre.

Si par haſard ces idées vous paroiſſoient mériter la peine d'y rêver, je vous eſquiſſerois dans une ſeconde les motifs qui me portent à poſer; que tous les hommes, communément bien organiſés, ont tous une égale aptitude à penſer.

Je vous prie de ne communiquer cette lettre à perſonne, (*) elle pourroit donner à quelqu'un le fil de mes idées; & puiſque l'ouvrage eſt fait, il faut que le mérite de mes idées, ſi elles ſont vraies, me reſte.

J'ai l'honneur d'être avec reſpect,

MONSIEUR,

Votre très-humble & très-obéiſſant ſerviteur,

HELVETIUS.

Je vous prie d'aſſurer Meſſieurs Hume & Eliſſon de mes reſpects.

(*) L'ouvrage auquel ceci a rapport eſt le livre de l'*Homme*, publié peu après la mort de *M. Helvétius*; & cette Lettre n'a été communiquée qu'après la publication de cet ouvrage.

LETTRE
DE J. J. ROUSSEAU
A SON LIBRAIRE DE PARIS.

JE vous envoie, Monfieur, une piece imprimée & publiée à Geneve, & que je vous prie d'imprimer & publier à Paris, pour mettre le public en état d'entendre les deux parties, en attendant les autres réponfes plus foudroyantes qu'on prépare à Geneve contre moi. Celle-ci eft de M. de V.... fi toutefois je ne me trompe; il ne faut qu'attendre pour s'en éclaircir: car s'il en eft l'auteur, il ne manquera pas de la reconnoître hautement, felon le devoir d'un homme d'honneur & d'un bon chrétien; s'il ne l'eft pas, il la défavouera de même, & le public faura bientôt à quoi s'en tenir.

Je vous connois trop, Monfieur, pour croire que vous vouluffiez imprimer une piece pareille, fi elle vous venoit d'une autre main; mais puifque c'eft moi qui vous en prie, vous ne devez vous en faire aucun fcrupule. Je vous falue, &c.

ROUSSEAU.

SENTIMENT

DES CITOYENS. (*)

APRÈS les lettres de la campagne, font venues celles de la montagne. Voici les fentimens de la ville.

On a pitié d'un fou ; mais quand la démence devient fureur, on le lie. La tolérance, qui eft une vertu, feroit alors un vice.

Nous avons plaint J. J. Rouffeau, ci-devant citoyen de notre ville, tant qu'il s'eft borné, dans Paris, au malheureux métier d'un bouffon qui recevoit des nazardes à l'opéra, & qu'on proftituoit marchant à quatre pattes fur le théâtre de la comédie. A la vérité, ces opprobres retomboient, en quelque façon, fur nous : il étoit trifte, pour un Genevois arrivant à Paris, de fe voir humilié par la honte d'un compatriote. Quelques-uns de nous l'avertirent, & ne le corrigerent pas. Nous avons pardonné à fes romans, dans lefquels la décence & la pudeur font auffi peu ménagées, que le bon fens. Notre ville n'étoit connue auparavant que par des mœurs pures, & par des ouvrages folides qui attiroient les étrangers à notre Académie : c'eft pour la premiere fois qu'un de nos citoyens l'a fait connoître par des livres qui alarment les mœurs, que les honnêtes gens méprifent & que la piété condamne.

(1) L'Auteur de cette piece avoit fi bien imité le ftyle de M. Vernes, que M. Rouffeau parut croire qu'elle pouvoit être de lui. Ce ne fut qu'au bout de quelque tems qu'il apprit que fon véritable auteur étoit M. de V....

Lorsqu'il méla l'irréligion à ses romans, nos Magistrats furent indispensablement obligés d'imiter ceux de Paris & de Berne (2), dont les uns le décréterent, & les autres le chasserent. Mais le Conseil de Geneve, écoutant encore sa compassion dans sa justice, laissoit une porte ouverte au repentir d'un coupable égaré, qui pouvoit revenir dans sa patrie & y mériter sa grace.

Aujourd'hui la patience n'est-elle pas lassée, quand il ose publier un nouveau libelle, dans lequel il outrage avec fureur la religion chrétienne, la réformation qu'il professe, tous les Ministres du saint Evangile, & tous les Corps de l'Etat ? La démence ne peut plus servir d'excuse, quand elle fait commettre des crimes.

Il auroit beau dire à présent : reconnoissez ma maladie du cerveau à mes inconséquences & à mes contradictions : il n'en demeurera pas moins vrai que cette folie l'a poussé jusqu'à insulter à Jésus-Christ, jusqu'à imprimer que l'*Evangile est un livre scandaleux*, (page 40 de la petite édition.) *téméraire*, *impie*, *dont la morale est d'apprendre aux enfans à renier leurs meres*, *leurs freres*, *&c.* Je ne répéterai pas les autres paroles : elles font frémir. Il croit en déguiser l'horreur en les mettant dans la bouche d'un contradicteur ; mais il ne répond point à ce contradicteur imaginaire. Il n'y en a jamais eu d'assez abandonné pour faire ces infâmes objections, & pour tordre si méchamment le sens naturel & divin des paraboles de notre Sauveur. *Figurons-nous*, ajoute-

(2) Je ne fus chassé du Canton de Berne qu'un mois après le décret de Geneve.

t-il, *une ame infernale*, *analyſant ainſi l'Evangile.* Eh! qui l'a jamais ainſi analyſé? Où eſt cette ame infernale (3)? La Métrie, dans ſon homme machine, dit qu'il a connu un dangereux athée, dont il rapporte les raiſonnemens ſans les réfuter : on voit aſſez qui étoit cet athée; il n'eſt pas permis aſſurément d'étaler de tels poiſons ſans préſenter l'antidote.

Il eſt vrai que Rouſſeau, dans cet endroit même, ſe compare à Jéſus-Chriſt avec la même humilité qu'il a dit que nous devions lui dreſſer une ſtatue. On ſait que cette comparaiſon eſt un des accès de ſa folie. Mais une folie qui blaſphéme à ce point, peut-elle avoir d'autre médecin que la même main qui a fait juſtice de ſes autres ſcandales?

S'il a cru préparer, dans ſon ſtyle obſcur, une excuſe à ſes blaſphêmes, en les attribuant à un délateur imaginaire, il n'en peut avoir aucune pour la maniere dont il parle des miracles de notre Sauveur. Il dit nettement, ſous ſon propre nom : (Page 98.) *Il y a des miracles, dans l'Evangile, qu'il n'eſt pas poſſible de prendre au pied de la lettre ſans renoncer au bon ſens;* il tourne en ridicule tous les prodiges que Jéſus daigna opérer pour établir la religion.

Nous avouons encore ici la démence qu'il a de ſe dire chrétien quand il ſape le premier fondement du chriſtianiſme; mais cette folie ne le rend que plus criminel. Etre chrétien, & vouloir détruire le chriſtianiſme, n'eſt pas ſeulement d'un blaſphémateur, mais d'un traître.

(3) Il paroit que l'auteur de cette piece pourroit mieux répondre que perſonne à ſa queſtion. Je prie le lecteur de ne pas manquer de conſulter, dans l'endroit qu'il cite, ce qui précede & ce qui fuit.

Après avoir insulté Jésus-Christ, il n'est pas surprenant qu'il outrage les Ministres de son saint Evangile.

Il traite une de leurs professions de foi, d'*Amphigouri.* (page 53.) Terme bas & de jargon, qui signifie déraison. Il compare leur déclaration aux plaidoyers de Rabelais ; ils ne savent, dit-il, ni ce qu'ils croyent, ni ce qu'ils veulent, ni ce qu'ils disent.

On ne sait, dit-il ailleurs, (page 54.) *ni ce qu'ils croyent, ni ce qu'ils ne croyent pas, ni ce qu'ils sont semblant de croire.*

Le voilà donc qui les accuse de la plus noire hypocrisie, sans la moindre preuve, sans le moindre prétexte. C'est ainsi qu'il traite ceux qui lui ont pardonné sa premiere apostasie, & qui n'ont pas eu la moindre part à la punition de la seconde, quand ses blasphêmes répandus dans un mauvais roman, ont été livrés au bourreau. Y a-t-il un seul citoyen parmi nous, qui, en pesant de sang-froid cette conduite, ne soit indigné contre le calomniateur ?

Est-il permis à un homme né dans notre ville d'offenser à ce point nos Pasteurs, dont la plupart sont nos parens & nos amis, & qui sont quelquefois nos consolateurs ? Considérons qui les traite ainsi ; est-ce un savant qui dispute contre des savans ? Non, c'est l'auteur d'un opéra, & des deux comédies sifflées. Est-ce un homme de bien, qui, trompé par un faux zele, fait des reproches indiscrets à des hommes vertueux ? Nous avouons avec douleur, & en rougissant, que c'est un homme qui porte encore les marques funestes de ses débauches ; & qui, déguisé en saltimbanque, traîne avec lui

lui de village en village, & de montagne en montagne, la malheureuse dont il fit mourir la mere, & dont il a exposé les enfans à la porte d'un hôpital, en rejettant les soins qu'une personne charitable vouloit avoir d'eux, & en abjurant tous les sentimens de la nature, comme il dépouille ceux de l'honneur & de la religion (4).

C'est donc là celui qui ose donner des conseils à nos concitoyens! (Nous verrons bientôt quels conseils.) C'est donc là celui qui parle des devoirs de la société!

Certes il ne remplit pas ces devoirs, quand, dans le même libelle, trahissant la confiance d'un ami (5), il fait imprimer une de ses lettres pour brouiller ensemble trois Pasteurs. C'est ici qu'on peut dire, avec un des premiers hommes de

(4) Je veux faire avec simplicité la déclaration que semble exiger de moi cet article. Jamais aucune maladie de celles dont parle ici l'auteur, ni petite, ni grande, n'a souillé mon corps. Celle dont je suis affligé, n'y a pas le moindre rapport : elle est née avec moi, comme le savent les personnes encore vivantes qui ont pris soin de mon enfance. Cette maladie est connue de Messieurs Malouin, Morand, Thierry, Daran, & du frere Côme. S'il s'y trouve la moindre marque de débauche, je les prie de me confondre, & de me faire honte de ma devise. La personne sage & généralement estimée, qui me soigne dans mes maux & me console dans mes afflictions, n'est malheureuse, que parce qu'elle partage le sort d'un homme fort malheureux; sa mere est actuellement pleine de vie & en bonne santé malgré sa vieillesse. Je n'ai jamais exposé, ni fait exposer aucun enfant à la porte d'aucun hôpital, ni ailleurs. Une personne qui auroit eu la charité dont on parle, auroit eu celle d'en garder le secret; & chacun sent que ce n'est pas de Geneve, où je n'ai point vécu, & d'où tant d'animosité se répand contre moi, qu'on doit attendre des informations fidelles sur ma conduite. Je n'ajouterai rien sur ce passage, sinon qu'au meurtre près, j'aimerois mieux avoir fait ce dont son auteur m'accuse, que d'en avoir écrit un pareil.

(5) Je crois devoir avertir le public que le théologien qui a écrit la lettre

l'Europe, de ce même écrivain, auteur d'un roman d'éducation, que, pour élever un jeune homme, il faut commencer par avoir été bien élevé (6).

Venons à ce qui nous regarde particuliérement, à notre ville qu'il voudroit bouleverser, parce qu'il a été repris de Justice. Dans quel esprit rappelle-t-il nos troubles assoupis? Pourquoi réveille-t-il nos anciennes querelles? Veut-il que nous nous égorgions (7), parce qu'on a brûlé un mauvais livre à Paris & à Geneve? Quand notre liberté & nos droits seront en danger, nous les défendrons bien sans lui. Il est ridicule qu'un homme de sa sorte, qui n'est plus notre concitoyen, nous dise:

Vous n'êtes, ni des Spartiates, (page 340) *ni des Athéniens; vous êtes des marchands, des artisans, des bourgeois occupés de vos intérêts privés & de votre gain.* Nous n'étions pas autre chose, quand nous résistâmes à Philippe II & au Duc de Savoye; nous avons acquis notre liberté par notre courage & au prix de notre sang, & nous la maintiendrons de même.

Qu'il cesse de nous appeller *Esclaves* (page 260), nous

dont j'ai donné un extrait, n'est, ni ne fut jamais mon ami; que je ne l'ai vu qu'une fois en ma vie, & qu'il n'a pas la moindre chose à démêler, ni en bien ni en mal avec les Ministres de Geneve. Cet avertissement m'a paru nécessaire pour prévenir les téméraires applications.

(6) Tout le monde accordera, je pense, à l'auteur de cette piece, que lui & moi n'avons pas plus eu la même éducation, que nous n'avons la même religion.

(7) On peut voir dans ma conduite les douloureux sacrifices que j'ai faits pour ne pas troubler la paix de ma patrie, & dans mon ouvrage, avec quelle force j'exhorte les citoyens à ne la troubler jamais, à quelque extrémité qu'on les réduise.

ne le ferons jamais. Il traite de tyrans les Magiſtrats de notre République, dont les premiers ſont élus par nous-mêmes. *On a toujours vu*, dit-il, (page 159) *dans le Conſeil des Deux-Cents, peu de lumieres & encore moins de courage.* Il cherche, par des menſonges accumulés, à exciter les Deux-Cents contre le Petit-Conſeil; les Paſteurs contre ces deux Corps; & enfin, tous contre tous, pour nous expoſer au mépris & à la riſée de nos voiſins. Veut-il nous animer en nous outrageant? Veut-il renverſer notre conſtitution en la défigurant, comme il veut renverſer le chriſtianiſme, dont il oſe faire profeſſion? Il ſuffit d'avertir que la ville qu'il veut troubler, le déſavoue avec horreur. S'il a cru que nous tirerions l'épée pour le roman d'Emile, il peut mettre cette idée dans le nombre de ſes ridicules & de ſes folies. Mais il faut lui apprendre que, ſi on châtie légérement un romancier impie, on punit capitalement un vil ſéditieux.

Post scriptum d'un ouvrage des Citoyens de Geneve, intitulé : *Réponſe aux Lettres écrites de la Campagne.*

Il a paru, depuis quelques jours, une brochure de huit pages *in*-8°. ſous le titre de *Sentiment des Citoyens*; perſonne ne s'y eſt trompé. Il feroit au-deſſous des citoyens de ſe juſtifier d'une pareille production. Conformément à l'article 3 du titre XI de l'Edit, ils l'ont jettée au feu, comme un infâme libelle.

PIECES

RELATIVES A LA PERSÉCUTION SUSCITÉE

A MOTIERS-TRAVERS,

CONTRE

M. J. J. ROUSSEAU.

LETTRE

A M***.

VOUS me demandez, Monfieur, des détails fur la nouvelle tracafferie que vient d'effuyer M. Rouffeau, dans l'afyle qu'il s'étoit choifi. Cet écrivain, célebre par fes malheurs prefqu'autant que par fa plume, intéreffe vivement la fenfibilité de votre cœur, & vous voulez que je n'omette rien, pas la plus petite circonftance. Ah! Monfieur, c'eft trop exiger de moi. J'ignore la plupart des moyens mis en œuvre par les ennemis de M. Rouffeau ; j'ignore la plupart de leurs motifs, mais par ceux qui font parvenus à ma connoiffance, je ne me fens pas encouragé à la recherche des autres. J'affligerois votre cœur droit & bon, je flétrirois le mien, en cavant ces motifs & ces moyens. Laiffons à la méchanceté le foin de ramaffer ces horreurs, à la fatire le plaifir cruel d'en offrir le tableau ; moi, je veux me borner à lier par un narré exact, éclaircir par quelques notes, les différens écrits qui ont paru, & qui peuvent fervir de pieces à ce procès.

Il faut d'abord vous rappeller, Monfieur, que dans les derniers mois de l'année précédente, quelques particuliers de ce pays ayant propofé à M. Rouffeau, fous des conditions acceptées par lui, d'entreprendre une édition générale de fes ouvrages tant manufcrits que déjà publiés, en avoient, fur leur premiere requête, obtenu la permiffion du Gouvernement. Cette entreprife très-lucrative, tenta la cupidité & fit des

mécontens de ceux qui ne purent y avoir part. Elle étoit d'ailleurs avantageuse à l'Auteur, à qui elle assuroit un état médiocre, mais suffisant à ses besoins & conforme à ses desirs, & par là, sans doute, elle déplut à ses ennemis. C'est dans ces circonstances que parurent les *Lettres écrites de la Montagne*, ouvrage qui a servi de fondement ou de prétexte à la tracasserie dont je dois vous rendre compte. Vous savez, Monsieur, que ces Lettres reçues avec avidité, dévorées avec fureur, furent proscrites ou brûlées dans quelques Etats. Pour nous, nous demeurâmes tranquilles spectateurs de ces feux de joie, jusques à la fin de Février, que le zele de notre clergé, si longtems assoupi, eut reçu tous les alimens nécessaires pour produire un embrasement. Alors la vénérable Classe (c'est le corps des Pasteurs de ce pays), dénonça au Gouvernement & au Magistrat municipal les *Lettres écrites de la Montagne*, comme un ouvrage impie, abominable, &c. &c. en sollicita la proscription, ainsi que la suppression du consentement accordé pour l'édition projettée.

Cette démarche de la vénérable Classe contraste si singuliérement avec le silence qu'elle a gardé sur Emile (*a*) lorsqu'il parut, & que son Auteur fut admis à la communion, que l'on seroit tenté d'y soupçonner un intérêt personnel, si l'on ne savoit positivement que les membres de ce sacré College, les plus zélés à poursuivre la proscription des *Lettres de la Montagne*, étoient ceux précisément qui ne les avoient pas lues.

Le conseil d'Etat ne prit point feu sur ces especes de remon-

(*a*) Et sur la lettre à l'Archevêque de Paris. Il est vrai que cette lettre, non plus qu'Emile, n'attaquoit point le Clergé Protestant.

trances,

trances, mais le Magiſtrat municipal proſcrivit l'ouvrage en queſtion. Le héraut chargé de cette fonction publique s'en acquitta au mieux, en annonçant ces lettres prohibées comme attaquant tout ce qu'il y a de plus *repréhenſible* dans notre ſainte religion. Que dites-vous, Monſieur, de cette mépriſe? convenez qu'elle ne pouvoit être plus heureuſement bête.

Cependant la vénérable Claſſe s'ajourna au 13 Mars pour juger l'Auteur, qui bien informé de la fermentation que ce corps pouvoit occaſionner dans l'Etat, crut en bon citoyen devoir conjurer l'orage, & remit à M. le Profeſſeur de M***. ſon Paſteur, l'Ecrit ſuivant, pour être communiqué à la vénérable Claſſe.

« Par déférence pour M. le Profeſſeur de M***. mon Paſ- » teur, & par reſpect pour la vénérable Claſſe, j'offre (*b*), » ſi on l'agrée, de m'engager, par un Ecrit ſigné de ma » main, à ne jamais publier aucun nouvel ouvrage ſur aucune » matiere de religion, même de n'en jamais traiter incidem- » ment dans aucun nouvel ouvrage que je pourrois publier ſur » tout autre ſujet; & de plus, je continuerai à témoigner par » mes ſentimens & par ma conduite, tout le prix que je mets » au bonheur d'être uni à l'Egliſe.

» Je prie M. le Profeſſeur de communiquer cette déclaration » à la vénérable Claſſe. Fait à Motiers le 10 Mars 1765. »

Signé J. J. ROUSSEAU.

(*b*) Cette offre connue de notre public, ſeulement depuis 15 jours, a fait revenir beaucoup d'honnêtes-gens de la prévention qu'on étoit parvenu à leur inſpirer contre M. *Rouſſeau*. Et ce fait explique aſſez naturellement la raiſon du ſilence myſtérieux gardé juſqu'alors ſur cette déclaration.

Vous qui connoiſſez l'étendue de la charité chrétienne, qui aimez la paix & la tranquillité, vous croyez que la vénérable Claſſe, ſur la lecture de cet écrit, ſe hâta de l'accepter, publier, & conſigner en lettres d'or dans ſes régiſtres. Détrompez-vous, Monſieur, & devinez, ſi vous le pouvez, les motifs qui déterminerent notre clergé à ne rien répondre à M. Rouſſeau ſur cette offre, à ne point la faire tranſpirer dans le public, & à précipiter d'un jour, le jugement de cette affaire.

Devinez encore les raiſons du ſilence inviolable promis & juré par tous les membres aſſiſtans, tant ſur les queſtions à adreſſer à M. Rouſſeau, que ſur tout ce qui s'étoit paſſé, ou ſe paſſeroit dans ce *Synode inquiſitorial*? Silence bien important, puiſque les membres du clergé qui n'avoient pas aſſiſté (*c*) aux délibérations, n'en purent pénétrer le ſecret. Vaine précaution! Ce ſecret impénétrable étoit connu long-tems avant que la Claſſe en eût délibéré. Ceux qui ont la correſpondance de la Cour, avoient eu le tems d'en informer le Roi, & cela ſur des avis venus de Paris & de Geneve. Vous êtes étonné, Monſieur, & moi auſſi. Le fait n'en eſt pas moins vrai.

« Le Roi trouve très-mauvais que vos compatriotes s'acharnent ſur un homme qu'il protege, & il a déclaré qu'il ſe reſſentiroit vivement contre ceux qui perſiſteroient à perſécuter M. Rouſſeau. Je le tiens de la bouche même du Roi. Vous pouvez le dire à qui vous voudrez ».

C'eſt en ces termes que dans ſa lettre du 10 Mars, adreſſée

(*c*) Nous ſaiſiſſons cette occaſion pour rendre gloire à la vérité, & hommage à ceux de nos Paſteurs qui dans cette affaire, & dans pluſieurs autres, ont par leurs ſentimens mérité l'honneur d'être ſuſpects à leur Corps.

à M. M***. Conseiller d'Etat & Procureur - Général, s'exprimoit Mylord Maréchal, cet illustre Breton, si bon juge du mérite, si vrai protecteur du mérite opprimé, si digne en un mot de la confiance & de l'amitié de celui des Rois qui se connoît le mieux en hommes. Confrontez la date de cette lettre avec la distance des lieux, & vous comprendrez qu'il falloit être bien avisé pour avoir de si loin informé la Cour de ce qui devoit se passer dans l'assemblée de notre clergé, fixée au 13 Mars.

Cependant il s'étoit répandu un bruit qui tous les jours recevoit de nouveaux accroissemens. Il existoit, *disoit - on*, un ouvrage de M. Rousseau, intitulé *des Princes*. Personne ne l'avoit vu ; mais on assuroit pourtant que les Gouvernemens Aristocratiques, & en particulier celui de Berne, y étoient fort maltraités. On poussa les soins officieux jusqu'à écrire de Berne même à M. le Professeur de F***. directeur de l'Imprimerie à Yverdun, de demander ce livre à M. Rousseau pour l'imprimer & le répandre, vû que ce seroit une *très - bonne affaire*. M. Rousseau sentit le but de ces soins officieux, & envoya à M. le Professeur de F***. la lettre suivante, le priant de l'imprimer, & de la répandre.

A Motiers le 14 Mars 1765.

„ JE n'ai point fait, Monsieur, l'ouvrage intitulé, *des Prin-*
„ *ces*, je ne l'ai point vu, je doute même qu'il existe. Je com-
„ prends aisément de quelle fabrique vient cette invention,
„ comme beaucoup d'autres, & je trouve que mes ennemis
„ se rendent bien justice, en m'attaquant avec des armes si

» dignes d'eux. Comme je n'ai jamais défavoué aucun ouvrage
» qui fût de moi, j'ai le droit d'en être cru fur ceux que je
» déclare n'en pas être. Je vous prie, Monfieur, de recevoir
» & de publier cette déclaration en faveur de la vérité, &
» d'un homme qui n'a qu'elle pour fa défenfe. Recevez mes
» très-humbles falutations ».

Signé J. J. ROUSSEAU.

Je vous ai dit, Monfieur, que la vénérable Claffe précipita d'un jour, le jugement à prononcer fur M. Rouffeau. En effet, dans fon affemblée du 12 Mars, elle fulmina contre lui, en dépit de la conftitution de ce pays, une fentence d'excommunication. Mais fort fagement pour elle, elle fupprima cette fentence irréguliere, fur la lettre anonyme qui lui fut adreffée, vraifemblablement par un de fes membres. La voici.

» VOUS êtes ajournés folemnellement pour juger de J. J.
» Rouffeau ou de fes *Lettres de la Montagne*. Je n'ai pas
» entrée au fanctuaire; toutefois fouffrez d'ouïr le fuffrage d'un
» de fes meilleurs amis, je veux dire du fanctuaire. Cet avis
» feroit, que l'Ecrivain dont il eft queftion, en qualité de chré-
» tien qu'il fe produit dans le premier volume, n'a gueres
» befoin que d'être timpanifé, au lieu d'être *perfécuté* chez
» des Eglifes Proteftantes; & que comme citoyen dans le
» fecond volume, il mériteroit prefque d'être canonifé par des
» Etats républicains, bien loin d'en être décrété. La raifon
» en eft, que la tyrannie & le defpotifme font plus à fa por-
» tée que l'Evangile & la réformation. Il pourfuit l'efprit

» tyrannique, la manie despotique dans leurs derniers retran-
» chemens, & démêle leurs artifices les plus retors, sans que
» la beauté enchanteresse de son langage nuise, tant s'en faut,
» à la vigueur mâle de son raisonnement. Mais pour l'Evan-
» gile & la réformation, il semble outre-passer certaines cho-
» ses essentielles qu'il devoit avoir apperçu dans l'un, & igno-
» rer bien des choses utiles, qu'il pouvoit avoir appris dans
» l'autre. D'ailleurs, c'est un malheur ou un bonheur pour lui,
» que plus son style est attrayant, moins il est séduisant pour
» l'endoctrinement de ses difficultés & de ses doutes, parce
» que plus il se fait lire de fois, plus on sent que c'est une
» kyrielle de traits évaporés d'une plume fantastique, qui ne
» touchent que l'imagination, encore faut-il qu'elle soit déjà
» blessée (*d*).

» Quant à ce qui regarde la communion, ou l'alternative de
» la permission ou de la défense de s'approcher de la Table
» sacrée; tant qu'il plaira au Souverain de le protéger, ce seroit
» s'embarquer en l'air pour donner du nez à terre, & hasarder
» des conflits périlleux, que de vouloir en soustraire le juge-
» ment aux consistoires. Leur indépendance a été trop sou-
» vent, tantôt prétendue, tantôt reconnue par la vénérable
» Classe elle même: il ne faut pas se contredire (*e*); le cas
» sera peut-être intrigué: il importe également à la religion &
» à l'État qu'elle ne se compromette pas (*f*). Ce qui seul est

(*d*) Ce jugement, & tout ce qui le précéde, décele l'état de l'anonyme, & prouve, quoiqu'il en dise, qu'il a de droit & de fait *entrée au Sanctuaire.*

(*e*) O bon avis, venu si à propos, tu méritois à ton Auteur un beau cierge, & un *ex Voto*, de la part de la vénérable Classe!

(*f*) Lisez, ne *les* compromette pas.

„ de ſa compétence, c'eſt l'examen des ouvrages de l'écri-
„ vain, à la propagation deſquels il eſt de ſon devoir de s'op-
„ poſer, & par de ſages admonitions à lui adreſſées en per-
„ ſonne par le miniſtere de ſon Paſteur, pour qu'il ne donne
„ plus rien au public; & par de fortes remontrances au Gou-
„ vernement pour que l'octroi de l'Imprimerie projettée, à
„ deſſein de les répandre, ou même de les accroître, ſoit retiré.
„ C'eſt à quoi il eſt de ſa prudence de ſe rabattre, & ce ſera
„ beaucoup faire que de l'obtenir (*g*). Il eſt vrai qu'il eſt d'une
„ dangereuſe conſéquence d'étendre les droits de la tolérance
„ à des étrangers; ce ſeroit en quelque façon inviter tous les

(*g*) Point du tout, rien au contraire de ſi aiſé. Quant au premier chef, il n'y avoit qu'à accepter l'offre ci-deſſus. Et quant au ſecond, un mot, un ſeul mot, à M. *Rouſſeau*, eût encore ſuffi. En voici la preuve.

« Je vous avoue que je ne vois „ qu'avec effroi l'engagement que je „ vais prendre avec la Compagnie en „ queſtion, ſi l'affaire ſe conſomme; „ ainſi quand elle manqueroit, je ſe„ rois très-peu puni. „ &c. *Extrait d'une lettre de M. Rouſſeau à M***.*
“ Vous ne devez point, s'il vous plait, „ paſſer outre que les aſſociés n'aient „ le conſentement formel du Conſeil „ d'Etat que je doute fort qu'ils ob„ tiennent. Quant à la permiſſion „ qu'ils ont demandée à la Cour, je „ doute encore plus qu'elle leur ſoit „ accordée. Mylord Maréchal con„ noit là-deſſus mes intentions; il ſait „ que non-ſeulement je ne demande „ rien, mais que je ſuis très-déterminé „ à ne jamais me prévaloir de ſon cré„ dit à la Cour pour y obtenir quoi„ que ce puiſſe être, relativement au „ pays où je vis, qui n'ait pas l'agré„ ment du Gouvernement particulier „ du pays même. Je n'entends me mê„ ler en aucune façon de ces choſes„ là, ni traiter qu'elles ne ſoient dé„ cidées. „ *Extrait d'une autre lettre au même.*

Cette façon d'envisager l'entrepriſe projettée, les conditions que M. *Rouſſeau* mettoit à ſon exécution, tout cela étoit connu des ſix aſſociés entrepreneurs, & ne pouvoit gueres être un ſecret pour notre public, encore moins pour quelques-uns des membres de la vénérable Claſſe.

„ auteurs ou éditeurs de mauvais livres à chercher leur aſyle
„ dans ce pays, & riſquer d'en faire une cloaque de toutes
„ ſortes de barbouilleurs de ces derniers tems, dont la dé-
„ mangeaiſon porte principalement contre l'Evangile ou con-
„ tre les mœurs. Mais ils ne ſont pas tous ſi propres à cap-
„ tiver nos têtes francillones, & nos fréluquets de financiers,
„ ou de miliciens. Et à nouveaux faits, nouveaux plaids. Le
„ renouvellement de l'abus remédieroit ſans doute à l'excès
„ du déſordre. Au ſurplus, il y a grand ſujet d'être ſur ſes
„ gardes dans l'aſſemblée convoquée pour cette affaire, dont
„ on dit que le ſecret *mobile* réſide dans une capitale voiſine,
„ en la perſonne d'un *quidam* (*h*) de la gent réfugiée à robe
„ noire, qui voudroit faire montre de ſon crédit aux D***.
„ aux V***. émules, ou ennemis de notre fameux *Rouſſeau.*
„ Ne ſeroit-il pas honteux à une compagnie de Miniſtres &
„ de Paſteurs auſſi diſtinguée (*i*) dans l'Europe réformée, de
„ ſe laiſſer mener dans une matiere religieuſe & importante,
„ à l'intrigue d'un eccléſiaſtique livré à la grandeur mondaine,
„ & guidé par des vues perſonnelles? Comment l'écouter
„ quand il s'agit de voies à réprimer, ou à ramener un pauvre
„ mécréant, honnête-homme, & de bonne foi, lui qui eſt en
„ relation étroite avec des gens connus pour forgeurs de con-
„ tes gras, d'hiſtoriettes diffamatoires, ou même pour réno-
„ vateurs de ſyſtêmes d'impiété ou de matérialiſme, & qui
„ pour ſurcroît de mérite, ſe trouve créature favorite des
„ ambaſſadeurs en Suiſſe d'une Couronne, qui tous les jours

(*h*) M. E. B. P. a B.
(*i*) La robe noire perce encore ici.

„ fait emprifonner, pendre fes confreres & compatriotes, pré-
„ dicans du pur Evangile, & fe rend par cela même complice
„ des cruautés antichrétiennes du papifme (*k*)? Quel con-
„ trafte! De quel poids pourront être les fuggeftions de fa
cabale? &c. &c. „.

Cette lettre occafionna le 13 Mars une nouvelle délibération, & fur la réquifition de M. de M***. pafteur à Motiers, il lui fut donné par écrit, une direction pour faire comparoître en confiftoire J. J. Rouffeau, & lui adreffer les queftions fuivantes, arrivées peut-être par le même courier qui en portoit la copie à quelques particuliers d'ici: favoir.

1°. Si lui Jean-Jaques ne croyoit pas en Jéfus-Chrift mort pour nos offenfes, & reffufcité pour notre juftification.

2°. S'il ne croyoit pas à la révélation, & ne regardoit pas la fainte Ecriture comme divine.

Qu'à défaut de réponfes fatisfaifantes fur ces queftions, lui fon pafteur devoit le faire excommunier, fans doute, *à quelque prix que ce fût.* On eft du moins en droit de le juger ainfi, par les menées qui furent employées dans l'églife de Motiers, pour parvenir à cette conclufion, le tout pour la plus grande gloire de Dieu. On intimida la confcience des anciens de cette églife, membres du confiftoire admonitif; on leur répéta que J. J. Rouffeau étoit l'Antechrift, que le falut de la patrie dépendoit de fon excommunication, que les différens corps de l'Etat s'y intéreffoient vivement, que les

(*k*) Lecteur, qui que vous puiffiez être, ne vous fcandalifez pas de ces expreffions. Elles font confacrées parmi *les Prédicans du pur Evangile.*

Cantons

Cantons alliés, en particulier celui de Berne, vouloient renoncer à leur ancienne alliance avec ce pays, si J. J. Rousseau n'étoit pas excommunié. On fit même semer parmi les femmes du village & des environs, que ce Jean-Jaques avoit dit dans son dernier ouvrage que les femmes n'avoient point d'ames, & n'étoient au plus que des brutes, & mille autres propos dans ce genre, tous propres à renouveller parmi nous le spectacle du fort de *Servet*, ou de celui d'*Orphée* (*l*).

C'est alors que le prétendu Antechrist, adressa la lettre suivante à M. le Procureur-Général.

A Motiers le 23 *Mars* 1765.

« JE ne sais, Monsieur, si je ne dois pas bénir mes mise-
» res, tant elles sont accompagnées de consolations. Votre
» lettre m'en a donné de bien douces, & j'en ai trouvé de
» plus douces encore, dans le paquet qu'elle contenoit. J'a-
» vois exposé à Mylord Maréchal les raisons qui me faisoient
» desirer de quitter ce pays pour chercher la tranquillité &
» pour l'y laisser. Il approuve ces raisons, & il est comme
» moi d'avis que j'en sorte : ainsi, Monsieur, c'est un parti
» pris, avec regret, je vous le jure ; mais irrévocablement.
» Assurément tous ceux qui ont des bontés pour moi ne

(*l*) Ceci n'est ni hasardé, ni exagéré. On connoit ici plus d'un zélé qui pour l'amour de Dieu & de son Paradis, eût volontiers fourni des torches pour un *Auto-dà-fé*. Et les amis de M. *Rousseau* bénissent encore l'inclémence de la saison qui le retenant chez lui, le soustrait aux fourches dont veulent s'armer nos Bacchantes modernes, pour lui prouver qu'elles ont une ame.

» peuvent désapprouver que dans le triste état où je suis, » j'aille chercher une terre de paix pour y déposer mes os. » Avec plus de vigueur & de santé, je consentirois à faire » face à mes persécuteurs pour le bien public : mais accablé » d'infirmités, & de malheurs sans exemple, je suis peu pro- » pre à jouer un rôle, & il y auroit de la cruauté à me l'im- » poser. Las de combats & de querelles ; je n'en peux plus » supporter. Qu'on me laisse aller mourir en paix ailleurs, » car ici cela n'est pas possible, moins par la mauvaise hu- » meur des habitans, que par le trop grand voisinage de » Geneve ; inconvénient qu'avec la meilleure volonté du » monde, il ne dépend pas d'eux de lever.

» Ce parti, Monsieur, étant celui auquel on vouloit me » réduire, doit naturellement faire tomber toute démarche » ultérieure pour m'y forcer. Je ne suis point encore en état » de me transporter, & il me faut quelque tems pour mettre » ordre à mes affaires, durant lequel je puis raisonnablement » espérer qu'on ne me traitera pas plus mal qu'un Turc, un » Juif, un Payen, un Athée ; & qu'on voudra bien me laisser » jouir pour quelques semaines de l'hospitalité qu'on ne refuse » à aucun étranger. Ce n'est pas, Monsieur, que je veuille » désormais me regarder comme tel, au contraire l'honneur » d'être inscrit parmi les citoyens du pays, me sera tou- » jours précieux par lui-même, encore plus par la main » dont il me vient, & je mettrai toujours au rang de mes » premiers devoirs le zele & la fidélité que je dois au Roi, » comme notre Prince & comme mon protecteur. J'ajoute » que j'y laisse un bien très-regrettable, mais dont je n'en-

» tends point du tout me défaifir. Ce font les amis que j'y » ai trouvés dans mes difgraces, & que j'efpere y conferver » malgré mon éloignement.

» Quant à Meffieurs les Miniftres, s'ils trouvent à pro- » pos d'aller toujours en avant avec leur confiftoire, je me » traînerai de mon mieux pour y comparoître, en quel- » qu'état que je fois, puifqu'ils le veulent ainfi, & je crois » qu'ils trouveront, pour ce que j'ai à leur dire, qu'ils au- » roient pu fe paffer de tant d'appareil. Du refte ; ils font » fort les maîtres de m'excommunier, fi cela les amufe : » être excommunié de la façon de M. de V*** m'amufera » fort auffi (*m*).

» Permettez, Monfieur, que cette lettre foit commune » aux deux Meffieurs qui ont eu la bonté de m'écrire avec » un intérêt fi généreux. Vous fentez que dans les embarras » où je me trouve, je n'ai pas plus le tems que les termes » pour exprimer combien je fuis touché de vos foins & des » leurs. Mille falutations & refpects ».

Signé, J. J. ROUSSEAU.

Douze jours s'étoient écoulés depuis la délibération de la vénérable Claffe, lorfqu'enfin le dimanche 23 Mars, le pafteur de Motiers, après avoir, par l'élection de deux anciens, com-

(*m*) On fera furpris fans doute de trouver ce nom célebre à côté de celui de notre vénérable Claffe. Ce qui peut avoir donné lieu à cette efpece d'amphigouri, eft une lettre que M. de V***. doit avoir écrite à Paris, & dans laquelle on affure qu'il fe faifoit fort de parvenir à chaffer le pauvre *Rouffeau* de fa *nouvelle Patrie*, en dépit de la protection du Souverain.

pletté leur nombre requis, & par-là étayé son plan de deux suffrages qu'il pouvoit croire à sa disposition, assembla le consistoire admonitif, & là, après un long préambule, il dépocha ses ordres qu'il accompagna de très-amples réflexions, & conclut enfin comme on devoit s'y attendre. Cet intervalle de douze jours avoit été rigoureusement employé, & si bien mis à profit, que M. de M***. écrivant à Geneve, s'étoit, dit-on, porté garant que l'excommunication seroit prononcée contre M. Rousseau. Aussi, l'officier du Prince qui assiste dans les assemblées du consistoire, eut beau réclamer les constitutions de l'Etat, élever sa voix contre l'espece d'inquisition que la Classe vouloit introduire au mépris de ces mêmes constitutions, & en foulant aux pieds les droits & les libertés des citoyens, cette voix ne fut pas entendue, & la pluralité décida que M. Rousseau seroit cité le 28 à comparoître en consistoire le 29. Ce qui fut signifié & accepté très-poliment de part & d'autre. Mais au lieu de s'y porter en personne, M. Rousseau, suivant l'avis de ses amis, & par de très-bonnes raisons, prit le sage parti de constater par écrit ce qu'il avoit à dire, en adressant au consistoire la lettre suivante, accompagnée de sa déclaration à M. de M***. lorsqu'en 1762, celui-ci l'avoit admis à la sainte Cene.

Motiers, le 29 Mars 1765.

MESSIEURS,

« Sur votre citation, j'avois hier résolu malgré mon état, de
» comparoître aujourd'hui par devant vous; mais sentant qu'il

» me feroit impoffible, malgré toute ma bonne volonté, de
» foutenir une longue féance, &, fur la matiere de foi qui
» fait l'unique objet de la citation, réfléchiffant que je pou-
» vois également m'expliquer par écrit, je n'ai point douté,
» Meffieurs, que la douceur de la charité ne s'alliât en vous
» au zele de la foi, & que vous n'agréaffiez dans cette lettre
» la même réponfe que j'aurois pu faire de bouche aux quef-
» tions de M. de M***. quelles qu'elles foient.

» Il me paroît donc qu'à moins que la rigueur dont la
» vénérable Claffe juge à propos d'ufer contre moi, ne foit
» fondée fur une loi pofitive, qu'on m'affure ne pas exifter
» dans cet Etat (*n*); rien n'eft plus nouveau, plus irrégu-
» lier, plus attentatoire à la liberté civile, & fur-tout plus
» contraire à l'efprit de la religion qu'une pareille procédure
» en pure matiere de foi (*o*).

(*n*) Et qui n'y exiftera jamais, qu'au plus grand malheur de fes habitans.

(*o*) M. *Rouffeau* pouvoit ajouter que rien ne contrafte plus avec la conduite même de notre Clergé, qui vers la fin du fiecle paffé refufa d'adopter le *Confenfus*, foit la profeffion de foi reçue par les autres Eglifes Proteftantes de la Suiffe; & cela, pour ne point fe gêner la confcience, qui jufqu'à préfent a perfifté dans ce refus, mais qui pourtant voudroit aujourd'hui impofer fur les particuliers, un joug qu'il a trouvé trop pefant pour le porter lui-même. Que nos Miniftres commencent du moins par bien établir leur profeffion de foi uniforme & orthodoxe: en attendant, nous nous fouviendrons de ce fait fi récent, que dans la derniere édition d'un petit ouvrage reçu dans cet Etat à l'ufage des écoles publiques, édition faite fous la feule direction de nos Pafteurs, & fans la participation requife du Magiftrat, plufieurs paffages de l'Ecriture fainte, fe trouvent fupprimés, fans doute par de bonnes raifons, entr'autres ceux-ci.

" Il y en a trois qui rendent témoignage dans le Ciel; le Pere, la Parole & le Saint Efprit; & *ces trois-là font un*. I. Epitre de S. Jean chap. 5. v. 7.

„ Car Messieurs, je vous supplie de considérer que, vi-
„ vant depuis long-tems dans le sein de l'église, & n'étant
„ ni Pasteur, ni Professeur, ni chargé d'aucune partie de
„ l'instruction publique, je ne dois être soumis, moi parti-
„ culier, moi simple fidele, à aucune interrogation, ni in-
„ quisition sur la foi: de telles inquisitions, inouies dans ce
„ pays, sapant tous les fondemens de la réformation, &
„ blessant à la fois la liberté évangélique, la charité chré-
„ tienne, l'autorité du Prince & les droits des sujets, soit
„ comme membres de l'église, soit comme citoyens de l'Etat.
„ Je dois toujours compte de mes actions & de ma conduite
„ aux loix & aux hommes; mais puisqu'on n'admet point
„ parmi nous d'église infaillible qui ait droit de prescrire à
„ ses membres ce qu'ils doivent croire, donc, une fois reçu
„ dans l'église, je ne dois plus qu'à Dieu seul compte de
„ ma foi.

„ J'ajoute à cela que lorsqu'après la publication de l'Emile;

„ Que toutes choses se fassent avec
„ *bienséance* & avec *ordre*. I. Epitre
„ aux Corinth. chap. 14. v. 40.

„ Ces trois choses demeurent, la
„ foi, l'espérance & la *charité*, mais
„ *la plus grande est la charité.* Idem,
„ chap. 13. v. 13. „

Voyez encore la premiere Epitre à Timothée chap. 1. v. 5. L'Evangile selon S. Jean, chap. 5. v. 39 & v. 58. L'Epitre aux Romains, chap. 10. v 9. & 13. L'Epitre à Tite, chap. 3. v. 8. La premiere Epitre de S. Pierre, chap. 3. v. 13. L'Epitre de S. Jude, v. 20. & 21. &c. &c. &c.

A la bonne heure que notre Clergé cherche à innover dans la doctrine reçue! mais vouloir à l'instruction unir l'inquisition, c'est trop prétendre dans un pays dont chaque citoyen suce avec le lait de sa nourrice, l'amour de la liberte & de ses droits. Que nos Pasteurs se rappellent les flots de sang dont une semblable prétention inonda les Pays Bas, & surement *l'esprit de corps* cedera avec attendrissement ou avec effroi, à *l'esprit de patriotisme*.

„ je fus admis à la communion dans cette paroisse, il y a „ près de trois ans, par M. de M***. je lui fis par écrit „ une déclaration dont il fut si pleinement satisfait, que non-„ seulement il n'exigea nulle autre explication sur le dogme, „ mais qu'il me promit même de n'en point exiger. Je me „ tiens exactement à sa promesse, & sur-tout à ma déclara-„ tion : & quelle inconséquence, quelle absurdité, quel scan-„ dale ne seroit-ce point de s'en être contenté, après la „ publication d'un livre où le christianisme sembloit si vio-„ lemment attaqué, & de ne s'en pas contenter maintenant, „ après la publication d'un autre livre, où l'Auteur peut „ errer, sans doute, puisqu'il est homme, mais où du moins „ il erre en chrétien (*p*), puisqu'il ne cesse de s'appuyer „ pas à pas sur l'autorité de l'Evangile? C'étoit alors qu'on „ pouvoit m'ôter la communion, mais c'est à présent qu'on „ devroit me la rendre. Si vous faites le contraire, Messieurs, „ pensez à vos consciences; pour moi, quoiqu'il arrive, la „ mienne est en paix.

„ Je vous dois, Messieurs, & je veux vous rendre toutes „ sortes de déférences, & je souhaite de tout mon cœur qu'on „ n'oublie pas assez la protection dont le Roi m'honore, „ pour me forcer d'implorer celle du Gouvernement.

„ Recevez, Messieurs, je vous supplie, les assurances de „ tout mon respect.

(*p*) Ajoutez, & avec un des arc-boutans de la Réformation, le célebre *Théodore de Beze*, que l'on ne fit pourtant pas marcher en consistoire pour avoir dit dans une note sur les versets 23. & 24. du chap. 2. de l'Evangile selon S. Jean, *non satis tuta fides eorum qui miraculis nituntur*. Il est vrai que de son tems *réformation* n'étoit pas un mot vide de sens.

„ Je joins ici la copie de la déclaration ſur laquelle je fus
„ admis à la communion en 1762, & que je confirme au-
„ jourd'hui.

Signé, J. J. ROUSSEAU.

Quoique la déclaration dont il eſt fait mention, ait paru depuis long-tems, j'ai cru ne pas devoir la ſupprimer ici. La voici donc :

MONSIEUR,

« Le reſpect que je vous porte, & mon devoir comme
„ votre paroiſſien, m'obligent, avant que d'approcher de la
„ ſainte Table, de vous faire de mes ſentimens en matiere
„ de foi, une déclaration devenue néceſſaire par l'étrange
„ préjugé pris contre un de mes écrits.

„ Il eſt fâcheux que les Miniſtres de l'Evangile ſe faſſent
„ en cette occaſion les vengeurs de l'Egliſe Romaine, faute
„ d'avoir voulu m'entendre, ou faute même de m'avoir lu.

„ Comme vous n'êtes pas, Monſieur, dans ce cas-là,
„ j'attends de vous un jugement plus équitable : quoi qu'il
„ en ſoit, l'ouvrage porte en ſoi tous ſes éclairciſſemens, &
„ comme je ne pourrois l'expliquer que par lui-même, je
„ l'abandonne tel qu'il eſt au blâme ou à l'approbation des
„ ſages, ſans vouloir ni le défendre, ni le déſavouer.

„ Me bornant donc à ce qui regarde ma perſonne, je vous
„ déclare, Monſieur avec reſpect, que depuis ma réunion à
„ l'égliſe dans laquelle je ſuis né, j'ai toujours fait de la
„ religion chrétienne réformée une profeſſion d'autant moins
„ ſuſpecte,

» suspecte, que l'on n'exigeoit de moi, dans le pays où j'ai
» vécu, que de garder le silence, & laisser quelque doute
» à cet égard, pour jouir des avantages civils dont j'étois
» exclu par ma religion; je suis attaché de bonne foi à
» cette religion véritable & sainte, & je le serai jusqu'à mon
» dernier soupir, je desire d'être toujours uni extérieurement
» à l'église, comme je le suis dans le fond de mon cœur;
» & quelque consolant qu'il soit pour moi de participer à la
» communion des fideles, je le desire je vous proteste, au-
» tant pour leur édification que pour mon propre avantage,
» car il n'est pas bon que l'on pense qu'un homme de bonne
» foi qui raisonne, ne peut être un membre de Jésus-Christ (q).

» J'irai, Monsieur, recevoir de vous une réponse verbale,
» & vous consulter sur la maniere dont je dois me conduire
» en cette occasion, pour ne donner ni surprise au Pasteur
» que j'honore, ni scandale au troupeau que je voudrois
» édifier.

Après bien des difficultés de la part du Pasteur pour la réception de ces deux écrits, l'officier du Prince l'emporta, & obtint que lecture en fût faite. M. de M * * *. contre l'ordre naturel des choses, débuta par la déclaration; lecture qu'il accompagna de fréquens mouvemens d'épaule, ou qu'il coupa par différens commentaires, tous fort expressifs, fort édifians, mais très-singuliers dans un Pasteur qui, depuis deux ans & demi, trouvoit cette même déclaration suffisante pour en admettre l'auteur à sa communion.

(q) Il ne tiendra pourtant pas au Clergé Chrétien que l'on pense comme cela.

Ce n'eſt pas la ſeule indécence dont l'aſſemblée fut témoin : l'homme de Dieu tenta d'interrompre l'homme du Prince, pendant que celui-ci opinoit; & voyant la tournure que prenoit la délibération, il oſa propoſer de la renvoyer à un autre jour, ſous le prétexte frivole & inoui de l'abſence d'un des anciens, ſur le ſuffrage duquel il croyoit ſans doute pouvoir compter. Ses efforts inutiles de ce côté, il les tourna d'un autre, & ſans pudeur, prétendit deux voix en chapitre, lui qui par délicateſſe auroit, dans ce cas particulier dû s'abſtenir de voter, par cela même qu'il étoit cenſé partie dans cette affaire, comme repréſentant de la vénérable Claſſe, en vertu de la direction qu'il en avoit exhibée, & à laquelle il demandoit que l'on ſe conformât dans la délibération; mais il vouloit l'emporter *per fas & nefas*.

A l'iſſue du conſiſtoire, ſon mécontentement éclata contre ceux des anciens qui n'avoient pas opiné du bonnet avec lui. Il leur reprocha avec aigreur de n'avoir pas écouté la voix de leur conducteur ſpirituel : *il eſt plus ſûr pour nous d'écouter celle de la conſcience*, lui répondirent-ils.

Ils avoient en effet eu le tems de faire leurs réflexions, & de comprendre par la conduite même de ce guide ſpirituel, combien on les avoit abuſés, à quelles fauſſes démarches on vouloit les entraîner; & craignant les ſuites qu'elles pouvoient avoir, quatre d'entr'eux adreſſerent au Conſeil d'Etat, juge d'ordre, la requête que vous trouverez ci-après.

Mais arrêtons-nous un moment. Je vois d'ici votre ſurpriſe, & je vous entends, Monſieur, me répétant d'après Boileau :

Tant de fiel entre-t-il dans l'ame des dévots !

me demander ; ce fiel d'où peut-il provenir ? Quelle eſt la raiſon ſuffiſante de cette furieuſe animoſité ? Un Paſteur dont M. Rouſſeau a parlé deux fois avec éloges (*r*), doit avoir eu de grands motifs pour démentir lui-même ces éloges ! Sans doute, Monſieur : auſſi ſe dit-on à l'oreille, ce mot du guet ſacré, *Auri ſacra fames.*

Voilà tout ce que je vous dirai ; devinez le reſte, & paſſons à la requête des anciens.

A Monſieur le Préſident & à Meſſieurs du Conſeil d'Etat.

MESSIEURS,

» Les anciens ſouſſignés membres du Conſiſtoire admo-
» nitif de Motiers & Bovereſſe, prennent la liberté d'expoſer
» à Vos Seigneuries, diſant, qu'infiniment alarmés d'être
» requis à délibérer ſur un cas qui ſurpaſſe nos foibles con-
» noiſſances, nous venons ſupplier Vos Seigneuries de vouloir
» nous donner une direction pour notre conduite ſur les trois
» chefs ſuivans.

» 1°. Si nous ſommes obligés de *ſévir* & *ſcruter* ſur les
» croyances & ſur la foi ?

(*r*) Voyez la lettre à M. l'Archevêque de Paris. Voyez encore le volume des Lettres écrites de la Montagne, pag. 163. à la note.

A propos de ces éloges, une dame d'ici qui connoit bien ſon monde, dit fort plaiſamment qu'elle avoit été, comme bien d'autres, ſcandaliſée des Ouvrages de M. *Rouſſeau*, de ſes aſſertions, il eſt vrai, plus que de ſes doutes, alléguant en preuve les deux citations ci-deſſus. Chacun fut de ſon ſentiment, & lorſque cette plaiſanterie parvint à M. Rouſſeau, il répondit dans l'amertume de ſon cœur : *Oui, je dois avoir compris qu'il ne faut louer aucun homme d'Egliſe de ſon vivant.*

„ A ce premier article, nous avouons ingénument notre „ peu de suffisance pour la Théologie, estimant que l'on ne „ peut raisonnablement en exiger de nous, ayant toujours „ cru que le devoir de notre charge étoit borné à simplement „ délater & réprimer les déréglemens scandaleux, & l'irré- „ gularité des mœurs, sans vouloir empiéter sur *l'Autorité* „ *Souveraine* de qui nous dépendons (*s*).

„ 2°. Si un Pasteur peut & doit avoir *deux* voix délibé- „ ratives dans son consistoire?

„ Sur ce second chef, le consistoire de Motiers & Bove- „ resse est composé de six anciens, ayant M. son Pasteur „ pour président; & cette maxime une fois introduite, les „ anciens ne serviroient dans les délibérations que d'*ombres* „ (*t*), à moins de l'unanimité entr'eux.

„ Et enfin si M. le Diacre du Val-de-Travers a droit de „ séance & de voix délibérative dans le consistoire de Mo- „ tiers & Boveresse?

„ A ce dernier article, il nous paroît que si Monsieur le „ Diacre veut se prêter à la *correction*, il doit aussi s'employer „ à l'*instruction* & à l'*édification*, & que Messieurs les Pas- „ teurs ne doivent point *lui* empêcher de faire les catéchismes „ qu'il doit *légitimement* à la chapelle de Boveresse (*u*).

(*s*) O bonnes gens, vrais Helvétiens! vous n'avez donc pas encore appris à faire céder en toute sureté de conscience vos devoirs de sujets à un peu de complaisance pour vos conducteurs spirituels?

(*t*) Et c'est precisément ce que l'on veut que vous soyez, tant que vous vous mêlerez d'avoir un sentiment à vous.

(*u*) Pour entendre ceci, il faut savoir que sur la demande des Pasteurs, les communautés du Val-de-Travers qui avoient une fondation pour un

„ Oui, Meſſeigneurs, le premier article de nos très-hum-
„ bles repréſentations nous alarme, puiſqu'il ſurpaſſe & notre
„ pouvoir & nos foibles connoiſſances, & les deux ſeconds
„ nous intéreſſent d'autant, qu'attachés à notre devoir, &
„ jaloux de le remplir, nous pourrions être repris, pendant
„ que nous ſerions parfaitement innocens. Nous nous flat-
„ tons donc, dès-là, que Vos Seigneuries voudront bien
„ nous diriger par leur arrêt, & ce nous ſera un nouveau
„ motif d'adreſſer à Dieu les vœux les plus ſinceres pour la
„ conſervation de Meſſieurs du Conſeil d'Etat (*x*).

Sur cette requête préſentée le premier de ce mois, le Gouvernement jugea convenable d'expédier ſur le champ ces ordres préliminaires.

Régent d'école, conſentirent à ſupprimer cette place, & en tranſmettre la penſion à celle d'un Diacre chargé de ſoulager le Clergé dans ſes fonctions. Ceux de Bovereſſe réſerverent que le Diacre viendroit tous les quinze jours faire un catéchiſme dans leur Chapelle, afin que leurs enfans ne reſtaſſent point privés de toute inſtruction. Ce qui fut convenu & accordé. Hélas! depuis dix ans, les pauvres gens plaident pour leur catéchiſme & pour leur Chapelle délaiſſée. On les laiſſe crier, & bien différens des Paſteurs de la primitive Egliſe, qui bravant les croix & les bûchers, couroient *gratis* ſolliciter les peuples à recevoir leurs inſtructions, les nôtres, mieux aviſés, trouvent plus doux & plus commode de borner leur ſollicitude paſtorale à être exacts à l'échéance de la Prébende. On doit pourtant cet aveu à la vérité, c'eſt que la Prébende en queſtion eſt un objet très-minime, & ne ſauroit payer à ſa valeur une choſe auſſi précieuſe que l'inſtruction dont elle eſt le ſalaire.

(*x*) Les quatre dignes anciens qui ont compoſé & ſigné cette requête méritent d'être connus par leurs noms que voici: *A. H. Bezencenet*, *A. Favre*, *L. Barrelet*, *A. Jeanrenaud.*

Du premier Avril.

„ VU en Conſeil les relations de M. Martinet, Conſeiller
„ d'Etat, Capitaine & Châtelain du Val-de-Travers ; en date
„ des 25 & 30 Mars dernier, au ſujet de ce qui s'eſt paſſé en
„ conſiſtoire admonitif dimanche 24 & vendredi 29 dudit
„ mois, par rapport au Sieur Rouſſeau ; enſemble les repré-
„ ſentations des quatre anciens d'Egliſe, Favre, Bezencenet,
„ Barrelet & Jeanrenaud, & délibéré, il a été dit qu'on ap-
„ prouve en entier la conduite de mondit Sieur le Châtelain,
„ & qu'en attendant que les ordres ſur le fond de cette affaire
„ lui parviennent, il doit apprendre au Sieur Rouſſeau que
„ le Conſeil le fera jouir de toute la protection que le Roi
„ lui accorde, de la bienveillance dont Mylord Maréchal
„ l'honore, & de celle qui lui eſt due, comme ſujet de cet
„ Etat ; & qu'en conſéquence on le diſpenſe de comparoître
„ ſur toutes & telles citations qui pourroient lui être adreſſées
„ de la part dudit conſiſtoire, toutes ſes opérations étant
„ ſurſiſes à ſon égard, en attendant qu'il ſoit donné dans peu
„ un ordre définitif qui mette cette affaire en regle.

Le lendemain intervint l'arrêt ſuivant.

Du 2 Avril.

„ SUR la requête des anciens du conſiſtoire de Motiers
„ & Bovereſſe, &c. Il a été dit, qu'on loue & approuve la
„ délicateſſe, & les ſages intentions des quatre anciens qui
„ ont préſenté la préſente requête, & pour répondre aux

» trois articles qu'elle renferme, le Conseil prononce sur le
» premier.

» Que comme le consistoire admonitif n'a pour objet que
» les désunions & les mauvaises mœurs, & les scandales,
» il n'est point de sa compétence de s'ingérer dans d'autres
» affaires; & qu'il n'a sur-tout aucune autorité pour se faire
» rendre compte de la croyance & de la foi d'une personne,
» qu'il en a bien moins encore pour sévir en pareille cause;
» puisqu'il dépend d'un supérieur à qui il doit rapporter ce
» qu'il découvre important en ce genre, & à qui seul il ap-
» partient d'en faire la recherche, suivant sa prudence, &
» la punition si le cas l'exige, suivant la forme judicielle &
» la loi; conséquemment que lesdits quatre anciens seront
» fondés à refuser d'en connoître, & juger, même en étant
» requis par le Pasteur, ne devant se prêter en aucune ma-
» niere *aux entreprises contraires aux constitutions de l'Etat*,
» dans lesquelles *on pourroit chercher à les faire entrer* (y).

Quant au second article.

» Qu'il n'a jamais été d'usage que le Pasteur président au
» consistoire admonitif ait plus d'une simple voix, & *que tel*
» *qui en prétendroit une double*, seroit réprimé comme il
» conviendroit, & contenu en ses vrais fonctions; qu'il ne lui
» est même pas permis *de porter en consistoire le résultat*,
» *soit les conclusions de la compagnie des Pasteurs*, dont le
» consistoire ne peut, & ne doit être affecté; cette compa-
» gnie n'ayant aucune autorité sur lui; qu'un Pasteur peut

(y) Ministres d'un Dieu de paix, qui veut que l'on soit soumis aux Puissances, notez ceci!

» bien à la vérité la consulter pour sa direction particuliere, &
» même suivre cette direction, si cela lui convient, mais qu'elle
» ne doit gêner en rien l'entiere liberté des suffrages des au-
» tres membres dudit consistoire, quels qu'ils soient; ce que
» tout officier qui y assiste doit faire exactement observer.

Et quant au troisieme article de la requête ci-dessus.

» Il est ordonné à M. Martinet Conseiller d'Etat, Capi-
» taine & Châtelain du Val-de-Travers, de rechercher, non-
» seulement ce qui s'est pratiqué depuis un tems, mais de
» plus, ce qui peut avoir été statué de fondation ou dans la
» suite, touchant le prétendu droit de séance du Diacre du
» Val-de-Travers dans le consistoire admonitif de Motiers
» & Boveresse; & sur son rapport, il en sera ordonné comme
» il conviendra (z).

Voilà, Monsieur, à quoi en sont les choses. Il faut espérer que la vénérable Classe aura en cette occasion assez de bon sens pour s'appliquer cette maxime, *noli movere camarinam*, & assez de patriotisme pour se tranquilliser (*a*), sur-tout après la lettre que M. Rousseau vient d'adresser à M. le Procureur Général, & que je vais vous transcrire pour faire la clôture de la mienne.

(z) Cet arrêt émané du Juge d'ordre, en servant de piece justificative aux faits allegués ci dessus, fait encore l'éloge de notre Gouvernement, & devient pour tout bon citoyen de cet Etat, un titre aussi précieux, que la *grande Chartre* peut l'être aux Anglois.

(a) On assure que c'est en effet le parti que veut prendre notre Clergé; & que M. de M***. se tranquillise aussi dans le doux espoir que *sous un autre regne, les choses iront mieux pour lui & pour la vénérable Classe*. Ce trait manquoit encore à l'éloge du Souverain, sous le regne duquel nous avons le bonheur de vivre.

A Motiers le 9 Avril 1765.

„ PERMETTEZ, Monſieur, qu'avant votre départ, je „ vous ſupplie de joindre à tant de ſoins obligeans pour moi, „ celui de faire agréer à Meſſieurs du Conſeil d'Etat mon „ profond reſpect, & ma vive reconnoiſſance. Il m'eſt extrê- „ mement conſolant de jouir, ſous l'agrément du Gouver- „ nement de cet Etat, de la protection dont le Roi m'honore „ & des bontés de Mylord Maréchal; de ſi précieux actes „ de bienveillance m'impoſent de nouveaux devoirs que mon „ cœur remplira toujours avec zele, non-ſeulement en fidele „ ſujet de l'Etat, mais en homme particuliérement obligé à „ l'illuſtre Corps qui le gouverne. Je me flatte qu'on a vu „ juſqu'ici dans ma conduite une ſimplicité ſincere, & autant „ d'averſion pour la diſpute que d'amour pour la paix. J'oſe „ dire que jamais homme ne chercha moins à répandre ſes „ opinions, & ne fut moins auteur dans la vie privée & „ ſociale; ſi dans la chaîne de mes diſgraces, les ſollicita- „ tions (*b*), le devoir, l'honneur même m'ont forcé de „ prendre la plume pour ma défenſe, & pour celle d'autrui,

(*b*) Sollicitations venues de Geneve même, multipliées, & réitérées pendant pluſieurs mois, & auxquelles il n'eſt pas étonnant que l'amitié, *le devoir & l'honneur* aient fait céder M. *Rouſſeau.* Ce qui eſt étonnant, c'eſt qu'on ait voulu voir dans ces *Lettres écrites de la Montagne* ce qui ne s'y trouve pas. Pour moi, j'avoue de bonne foi, au riſque du *Haro*, que la conduite ſage, réſervée & patriotique (*) tenue par la Bourgeoiſie de Geneve,

(*) Quoi qu'en diſe l'Auteur des *Dialogues entre un citoyen de Geneve & un Etranger*, qui fait parler ſon citoyen comme un *enfant* & ſon étranger comme un *étranger.*

» je n'ai rempli qu'à regret un devoir si triste, & j'ai re-
» gardé cette cruelle nécessité, comme un nouveau malheur
» pour moi. Maintenant, Monsieur, que graces au ciel, j'en
» suis quitte, je m'impose la loi de me taire; & pour mon
» repos & pour celui de l'Etat où j'ai le bonheur de vivre,
» je m'engage librement, tant que j'aurai le même avantage,
» à ne plus traiter aucune matiere qui puisse y déplaire, ni
» dans aucun des Etats voisins. Je ferai plus, je rentre avec
» plaisir dans l'obscurité, où j'aurois dû toujours vivre, &
» j'espere sur aucun sujet ne plus occuper le public de moi.
» Je voudrois de tout mon cœur offrir à ma nouvelle patrie
» un tribut plus digne d'elle; je lui sacrifie un bien très-peu
» regrettable, & je préfére infiniment au vain bruit du monde,
» l'amitié de ses membres, & la faveur de ses chefs.

» Recevez, Monsieur, je vous supplie, mes très-humbles
» salutations ».

Signé J. J. ROUSSEAU.

J'ai l'honneur, &c. &c.

Neufchâtel 14 Avril 1765.

depuis la publication de cet ouvrage, m'a paru cadrer exactement avec les maximes & les conseils que respirent ces lettres. Je comprends pourtant qu'avec moins d'amour que moi pour la *Liberté*, & moins d'aversion pour le *Despotisme*, l'on peut ne pas approuver la publicité de cet ouvrage, & travailler à faire mériter à son Auteur le titre de *Confesseur de la verité & de la liberté.*

P. S. En revoyant ma lettre, je m'apperçois, Monſieur, que j'ai mal tenu mes engagemens, & que j'ai perdu de vue le projet de ne point m'appeſantir ſur les détails. Que voulez-vous? C'eſt la marche du cœur. Inſenſiblement il s'échauffe, ſur-tout *en ſi beau ſujet de parler.* Je ne me flatte pourtant pas de vous avoir tout dit, & c'eſt préciſément ce qui me tranquilliſe.

RÉFUTATION

DU

LIBELLE PRÉCÉDENT,

Par M. le Professeur DE MONTMOLLIN, *Pasteur des Eglises de Motiers - Travers & Boveresse.*

LETTRE PREMIERE.

JE suis pénétré, Monsieur, de la plus vive reconnoissance, de l'intérêt que vous prenez à ce qui regarde notre compagnie des Pasteurs, & à ce qui me concerne personnellement; vos lumieres, votre piété, votre zele & votre attachement pour la religion me sont de sûrs garans de l'accueil favorable que le public fera à la petite brochure que je mets au jour, à vos pressantes requisitions.

Si je n'avois consulté que mon repos & ma tranquillité, j'aurois gardé le silence sur le libelle que l'anonyme vient de publier, comme digne de tout mon mépris, & de celui de tous les honnêtes gens, parce que ce n'est qu'un tissu de faits déguisés, tronqués & controuvés; un tissu d'injures & de calomnies, qui portent avec elles le caractere de réprobation.

Tout Auteur qui n'ose pas se nommer, quand il est question de faits & de personnalités, a été de tout tems envisagé avec opprobre; autrement dans quels désordres affreux la

ſociété ne ſeroit-elle pas plongée ? Il n'y a perſonne qui ne fût expoſé aux traits les plus envenimés des calomniateurs, autant vaudroit-il aller égorger un homme dans ſon lit.

Un ſage a dit, avec bien de la raiſon, que tout homme, qui en pareilles occaſions ſe tient derriere le rideau & garde l'anonyme, ne doit point être cru. J'ai ouï répéter cela, après ce ſage, plus d'une fois à M. Rouſſeau, à qui du reſte je n'impute rien, quant à ce libelle; ce ſeroit lui faire outrage, & je ſuis perſuadé, ſi j'ai bien cru connoître M. Rouſſeau en ceci, pendant que je l'ai fréquenté, qu'il ne ſait pas gré à l'anonyme de la façon peu ménagée dont il a plaidé ſa cauſe.

Je ne dois pas me mettre beaucoup en peine de connoître l'auteur de ce libelle; je ne le deſire pas même, & je ne dirai point avec un célebre Auteur moderne : *c'eſt un tel, je l'ai reconnu d'abord à ſon ſtyle paſtoral.* J'abandonne au public le ſoin de porter ſon jugement.

Vous me demandez des éclairciſſemens. Vous eſtimez, avec raiſon, que l'honneur de la religion, celui de notre compagnie, & le mien propre l'exigent abſolument. Je mettrai donc la main à la plume.

Je ne crains point de me nommer, ni de nommer les perſonnes qui peuvent être intéreſſées dans cette affaire, parce que je n'expoſerai rien qui ne ſoit exactement vrai, & que d'ailleurs je me ferai une regle d'écrire avec la plus grande modération, ſi conforme au glorieux caractere que je porte, & à mon caractere perſonnel. Et quoique l'anonyme cherche à me noircir, à me repréſenter comme un intolérant, un perſécuteur, & à faire de moi le portrait le plus odieux,

j'imiterai le divin maître que je sers, *qui ne rendoit point outrage pour outrage, qui n'usoit point de menace, mais se remettoit à celui qui juge justement* (*c*).

Cette premiere lettre sera comme un préliminaire de mes subséquentes. Vous recevrez au plutôt une seconde épître ; mes occupations sont si grandes, que je ne puis écrire qu'à différentes reprises. Agréez les assurances du tendre attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être,

A Motiers-Travers ce 10 Juin 1765.

LETTRE II.

JE vous remercie, Monsieur, de ce que vous me dites d'obligeant, & de la peine que vous ressentez de la témérité avec laquelle l'écrivain anonyme s'est acharné à vouloir me flétrir dans l'esprit du public. Je vous proteste que j'en suis plus chagrin, pour la vérité & pour mes amis, que pour moi-même ; car celui qui agit en bonne conscience, & qui a fait son devoir ne doit rien craindre.

Je vais entrer en matiere. Ce sera une histoire détaillée & circonstanciée, mais vraie. Si l'on n'y trouve pas le brillant du style, l'on y trouvera la simplicité & la candeur. Je l'accompagnerai de courtes réflexions & de notes, pour mettre en état le lecteur d'asseoir son jugement, & quoique dans cet

(*c*) I. Ep. de St. Pierre II. 23.

ouvrage je ne dusse parler que de moi, je serai cependant obligé de faire de tems en tems mention de la conduite de la compagnie des Pasteurs, par la connexité qu'elle a avec la mienne.

Rien ne pourra mieux vous mettre au fait de celle que j'ai tenue à l'égard de M. Rousseau, qu'une lettre qu'il m'écrivit en 1762, lorsqu'il fut question de son admission à la communion, & une que j'écrivis moi-même à Geneve & dans d'autres lieux protestans à des personnes respectables par leurs rangs, & leurs emplois dans le civil & dans l'église. Je les transcrirai ici fidellement l'une & l'autre.

LETTRE DE M. ROUSSEAU

Au Professeur de Montmollin.

Motiers le 24 Août 1762.

MONSIEUR,

„ LE respect que je vous porte, & mon devoir comme votre „ paroissien m'oblige, avant d'approcher de la Ste. Table, de „ vous faire de mes sentimens, en matiere de foi, une décla- „ ration devenue nécessaire par l'étrange préjugé pris contre „ un de mes écrits, sur un requisitoire calomnieux, dont on „ n'apperçoit pas les principes détestables.

„ Il eſt fâcheux que les Miniſtres de l'Evangile ſe faſſent en
„ cette occaſion les vengeurs de l'Egliſe Romaine, dont les
„ dogmes intolérans & ſanguinaires ſont ſeuls attaqués, &
„ détruits dans mon livre; ſuivant ainſi ſans examen une au-
„ torité ſuſpecte, faute d'avoir voulu m'entendre, ou faute
„ même de m'avoir lu. Comme vous n'êtes pas, Monſieur,
„ dans ce cas-là, j'attends de vous un jugement plus équi-
„ table. Quoi qu'il en ſoit, l'ouvrage porte en ſoi tous ſes
„ éclairciſſemens, & comme je ne pourrois l'expliquer que par
„ lui-même, je l'abandonne tel qu'il eſt au blâme, ou à l'ap-
„ probation des ſages, ſans vouloir le défendre, ni le déſavouer.

„ Me bornant donc à ce qui regarde ma perſonne, je vous
„ déclare, Monſieur, avec reſpect, que depuis ma réunion à
„ l'égliſe dans laquelle je ſuis né, j'ai toujours fait de la reli-
„ gion chrétienne réformée, une profeſſion d'autant moins
„ ſuſpecte, qu'on n'exigeoit de moi dans le pays où j'ai vécu,
„ que de garder le ſilence, & laiſſer quelques doutes à cet
„ égard, pour jouir des avantages civils dont j'étois exclu par
„ ma religion. Je ſuis attaché de bonne foi à cette religion
„ véritable & ſainte, & je le ſerai juſqu'à mon dernier ſoupir.
„ Je deſire être toujours uni extérieurement à l'égliſe, comme
„ je le ſuis dans le fond de mon cœur, & quelque conſolant
„ qu'il ſoit pour moi de participer à la communion des fideles;
„ je le deſire, je vous proteſte, autant pour leur édification,
„ & pour l'honneur du culte, que pour mon propre avantage:
„ car il n'eſt pas bon qu'on penſe qu'un homme de bonne foi
„ qui raiſonne, ne peut être un membre de Jéſus-Chriſt.

„ J'irai, Monſieur, recevoir de vous une réponſe verbale, &
„ vous

„ vous consulter sur la maniere dont je dois me conduire en „ cette occasion, pour ne donner ni surprise au Pasteur que „ j'honore, ni scandale au troupeau que je voudrois édifier.

„ Agréez, Monsieur, je vous supplie, les assurances de tout mon respect.

J. J. Rousseau.

LETTRE
DU PROFESSEUR
DE MONTMOLLIN,
A M. N. N. a GENEVE.

Motiers-Travers, Comté de Neufchâtel, ce 25 Septembre 1762.

Monsieur et très-honoré Frere,

(*d*) Je ne suis pas à ignorer les sentimens d'amitié & de bienveillance que vous avez pour moi, dont vous m'avez donné des preuves non équivoques en diverses occasions, & dont je viens de recevoir une nouvelle marque d'autant plus flatteuse pour moi, qu'elle me persuade plus que jamais du vif & tendre intérêt que vous prenez à ce qui me regarde, par l'avis que

(*d*) Je fus obligé dans ce tems-là, d'envoyer la copie de la même lettre en divers lieux pour ma justification, parce que bien des gens, tant politiques qu'ecclésiastiques, trouvoient que j'avois trop étendu ma tolérance. Avant

vous me donnez de ce qui se débite dans votre ville, au sujet de la conduite que je dois avoir tenue à l'égard de M. Rousseau, & des éclaircissemens que vous me demandez là-dessus. Bien loin de me faire de la peine de vous les donner, je m'y crois obligé après ce que vous m'avez fait l'honneur de me marquer.

J'estime, Monsieur & très-honoré frere, qu'il convient que je reprenne les choses depuis leur origine.

Il y a environ trois mois que M. Rousseau se rendit à Motiers dans une maison où il loge actuellement, où il fait son ménage, & qui lui avoit été offerte par le propriétaire. Des amis & des parens me le recommanderent comme une personne de mérite & de mœurs, qui cherchoit une retraite pour y finir tranquillement ses jours, (*e*) *sans vouloir écrire*

d'envoyer cette lettre, j'eus la précaution de la communiquer à M. *Rousseau*, afin qu'elle fût l'interprete fidele de ses sentimens. Par un coup de la Providence, j'ai conservé l'original avec les corrections, retranchemens & additions qu'y fit M. *Rousseau* de sa propre main, ce qui vaut sa signature. J'offre de communiquer l'original à quiconque sera curieux de le voir. Je dois ajouter que quelque tems après, des amis de Geneve de M. *Rousseau* m'en demanderent des copies. Je m'en fis d'abord quelque peine, dans la crainte que cela ne pût occasionner quelques tracasseries dans la ville. Enfin je me déterminai à les leur envoyer, particuliérement sur un billet de M. *Rousseau* conçu en ces termes :

Rousseau *assure Monsieur le Professeur de son respect & lui communique une lettre qu'il vient de recevoir de Geneve. Il n'exige rien de sa bonté & de sa complaisance pour lui, quoiqu'il sente combien la circonstance présente est critique. Il le prie seulement de lui faire dire s'il enverra ou non la copie qu'on lui demande, afin que de son côté il se conduise en conséquence du parti que prendra Monsieur le Professeur.*

Ce Lundi matin.

(*e*) Les additions & changemens faits par M. *Rousseau*, & écrits de sa propre main, seront en caractere italique dans le corps de cette lettre. La mienne portoit, *& pour ne plus s'embarrasser d'écrire.*

davantage: c'eſt ce qui me fut confirmé de bouche par M. Rouſſeau, dont la ſanté eſt foible & chancelante, & qui dépérit journellement. Il écrivit d'ici à Mylord, notre Gouverneur, pour lui demander la permiſſion d'habiter dans ce pays, ce que Mylord lui accorda. Il en informa le Roi, qui appointa la demande de M. Rouſſeau, (*f*) *ſuppoſant* qu'il ſe comporteroit d'une maniere convenable. Depuis-lors juſqu'à ce jour, M. Rouſſeau, que j'ai eu occaſion de voir ſouvent, s'eſt montré ſur un pied qui lui a été favorable, avec prudence, & avec diſcrétion; ſe refuſant avec politeſſe à ſatisfaire des curieux importuns, qui venoient pour lui faire des queſtions imprudentes & déplacées.

M. Rouſſeau a fréquenté très-aſſidument nos ſaintes aſſemblées avec reſpect, & avec une dévotion extérieure, qui a fait que le peuple en a jugé favorablement. J'ai eu pluſieurs converſations avec lui, & je lui ai fait pluſieurs objections ſur nombre de propoſitions contenues dans ſes ouvrages; mais il m'a toujours répondu avec modération, ſe plaignant amérement qu'il étoit enviſagé, non-ſeulement comme un incrédule & un ennemi de la religion, mais comme un athée; me proteſtant qu'il étoit ſincérement chrétien, & chrétien réformé. Le 24 août dernier, il m'écrivit la lettre dont vous me faites mention, & le lendemain il ſe rendit auprès de moi pour le même ſujet. J'eus occaſion alors d'être en converſation avec lui, & de lui parler plus particuliérement de ſes ouvrages, & ſur-tout de ſon EMILE, en lui faiſant obſerver, qu'il me paroiſ-

(*f*) J'avois mis: *dans l'attente.*

foit qu'il y avoit de la contradiction dans les principes qu'il a pofés dans fon livre, avec le defir ardent qu'il témoignoit de pouvoir participer à la Ste. Table avec les fideles; fur quoi il me pria de l'entendre. Il me protefta de nouveau, qu'il étoit dans le fond de fon ame chrétien réformé; qu'il fouhaitoit d'en faire tous les actes; qu'il regardoit comme tout ce qui pourroit lui arriver de plus confolant, que de participer à la Ste. Table, & qu'il attendoit de ma charité paftorale, que je ne lui refuferois pas cette douce confolation. A quoi il ajouta cette raifon, pour prouver la fincérité de fon defir & de fa demande, c'eft que c'étoit évidemment le motif de fa confcience, qui l'engageoit à me faire cette réquifition, puifqu'étant fous la protection du Roi, il pourroit vivre dans ce pays fans qu'il fût aftreint à faire des actes extérieurs de la religion; qu'il defiroit de tout fon cœur de trouver Jéfus pour fon fauveur, lorfqu'il feroit appellé à paroître devant le fouverain Juge. Et quant à fon EMILE, il me protefta encore, qu'il n'avoit point eu en vue la religion chrétienne réformée, mais qu'il a eu uniquement dans fon plan ces trois objets principaux.

Premiérement de combattre l'Eglife Romaine, & fur-tout ce principe qu'elle admet, qu'on ne peut être fauvé hors de l'églife, puifqu'un payen, homme de bien, comme un Socrate, qui n'ayant jamais ouï parler de Jéfus-Chrift ni de l'Evangile, pourroit être fauvé, quoique hors de l'églife, & qu'à cette occafion il a exalté la religion naturelle, comme étant le fondement de la révélée, & qu'il a pu dire des chofes que l'on a appliquées à la religion chrétienne réformée, mais que ce n'a jamais été fon intention.

Secondement de s'élever, non pas précifément directement, contre l'ouvrage infernal de l'Efprit, qui, fuivant le principe déteftable de fon Auteur, prétend que fentir & juger font une feule & même chofe, (*g*) *ce qui eft évidemment établir le matérialifme.*

Troifiémement de foudroyer plufieurs de nos nouveaux philofophes, qui vains & préfomptueux fapent par les fondemens, & la religion naturelle, & la religion révélée.

Vous comprenez, Monfieur & très-honoré frere, qu'il y avoit matiere à répondre amplement à M. Rouffeau; ce que je fis auffi en lui difant franchement, que fes lecteurs n'avoient point compris fon but; qu'il paroiffoit même vifiblement, qu'il rendoit tout douteux, & qu'il jettoit du ridicule fur la religion, tant par la maniere de s'énoncer, que par la méthode qu'il avoit employée. A quoi il me répondit, qu'il admettoit & croyoit tout ce qu'il y a d'effentiel dans la religion, & que tout miniftre doit regarder comme effentiel. (*h*) *Que loin de jetter du ridicule fur la religion, il n'en avoit parlé qu'avec le plus profond refpect, quoiqu'il eût mis aux prifes deux adverfaires, dont en imitant leur ton qu'il blâme, il en faifoit parler un avec moins de refpect.* Qu'il m'avouoit ingénument qu'il avoit certains doutes, qui étoient plus forts que lui, & dont il n'étoit pas le maître; que cependant il penchoit toujours du côté le plus fûr, & reconnu comme le plus fûr; qu'il ne demanderoit pas mieux que d'être éclairci fur fes doutes. Il me déclara encore, que fi l'on croyoit qu'il étoit pour l'indifférence des

(*g*) Addition faite & écrite par M. Rouffeau.
(*h*) *Idem.*

religions, c'étoit une imputation (*i*) *fausse*, regardant la religion chrétienne comme véritable & sainte, & celle qui peut conduire au salut. Je lui répondis, que je ferois part & de sa lettre, & de son entretien au consistoire, & que je lui rendrois une réponse. Le consistoire unanimement statua, que M. Rousseau pouvoit communier, dans la supposition qu'il parloit sincérement, & que je le sonderois encore là-dessus. Je fis part à M. Rousseau de la délibération du consistoire; cependant après avoir pris des précautions pour savoir ce que dans notre église l'on penseroit de M. Rousseau, & si son admission à la communion ne causeroit aucun scandale, je m'en informai de mon côté; je n'appris rien qu'à son avantage, & les anciens me firent un pareil rapport; de sorte qu'après toutes les précautions je parlai à M. Rousseau & lui dis, de la part du consistoire, que j'avois été chargé de lui représenter, que tout homme qui venoit à la communion faisoit une profession publique de croire en Jésus-Christ, & que conséquemment les membres de l'église le regardoient comme membre de Christ; que s'il ne faisoit cet acte qu'extérieurement, je me croyois obligé de lui dire, qu'il seroit le plus insigne & le plus perfide de tous les hypocrites; que lui seul en rendroit compte à Dieu; mais que s'il agissoit sincérement, comme la charité & le christianisme m'ordonnoient de le croire, sur-tout connoissant ses lumieres & ses mœurs, je bénissois Dieu de cette heureuse circonstance, & que je l'en félicitois de tout mon cœur; que j'admirois là l'effet de la grace, & que s'il vouloit la seconder de son côté, il éprou-

(*i*) Expression ajoutée par M. Rousseau.

veroit par une douce expérience, que certains doutes qu'il avoit ſe diſſiperoient inſenſiblement; qu'ayant l'eſprit éclairé, & le cœur bon, l'ouvrage ſeroit bientôt couronné. Je lui parlai encore de ſon EMILE, & de la profeſſion publique qu'il alloit faire du chriſtianiſme. Il me répondit qu'avec le tems on reviendroit des préjugés que l'on avoit pris contre lui. M. Rouſſeau communia le dimanche ſuivant avec une humilité & une dévotion qui édifia toute l'égliſe, humilité profonde qui portoit avec elle le caractere de ſincérité. Quoique l'incrédulité & la corruption ſoient preſque parvenues à leur comble dans ce ſiecle, il y a cependant dans mon égliſe des perſonnes éclairées & pieuſes, qui ſe réjouirent & qui bénirent Dieu de cet acte religieux de M. Rouſſeau, qui s'eſt fait aimer & eſtimer dans ces cantons par ſa douceur, ſon affabilité, ſa modération, ſon ſilence, & ſes aumônes, qu'il fait ſans oſtentation; car quoiqu'il ne ſoit pas riche, ni près de là, à ce que je crois, il ſe rend recommandable par ce dernier endroit, & s'élargit beaucoup ſans éclat, le jour qu'il communia.

Qu'auriez-vous fait, Monſieur & très-honoré Frere, à ma place? Pour moi je vous proteſte en bonne conſcience, que j'aurois cru manquer à l'humanité, à la charité, au chriſtianiſme, & à mon devoir paſtoral, ſi je me fuſſe refuſé à l'inſtante demande de M. Rouſſeau. J'ai agi de bonne foi, parce que je crois que M. Rouſſeau a agi de bonne foi, & que comme la perſuaſion va par degrés, elle pourra atteindre à ſa perfection. Il n'y a du reſte que le Scrutateur des cœurs & des reins, qui puiſſe ſavoir ſi M. Rouſſeau eſt ſincere. Je dois le penſer par tous les ſignes extérieurs qu'il m'en a donnés, &

je me regarderois comme téméraire & même injuste, si je pensois autrement.

Cela n'empêche pas, Monsieur & très-honoré Frere, que je ne gémisse avec vous dans le fond de mon ame des progrès que fait l'incrédulité, du mépris que l'on fait ouvertement de la religion, du culte & des ministres. Chacun aujourd'hui veut faire l'esprit fort, & avoir des doutes; il n'y a pas jusques aux femmes qui ne s'en mêlent; depuis que la nouvelle fausse philosophie est venue à la mode, chacun veut dire sa raison & déraisonne.

J'ai eu occasion de dire bien des choses là-dessus à mon troupeau le jour du jeûne, ayant pris pour texte le ℣. 51 du Chap. VII du livre des Actes. Quoique je ne sois pas assez présomptueux que de priser mes ouvrages, cependant si vous êtes curieux de lire ce sermon, qui m'a paru avoir été goûté, je vous en envoyerai une copie, en le soumettant d'avance à votre censure, & en vous priant de me faire part de vos remarques, dont je ferai mon profit.

J'avois oublié de vous dire, que sur la relation que j'ai faite à notre compagnie de ma conduite avec M. Rousseau, elle n'a pas été désapprouvée : cela n'a pas empêché qu'elle n'ait fait des démarches auprès du Gouvernement, pour que son EMILE ne se répandît pas dans ce pays.

Je ne sais comment la lettre que m'a écrite M. Rousseau est tombée à Geneve, ignorant du reste si elle est fidelle, car je n'en ai laissé prendre aucune copie, M. Rousseau m'a assuré qu'il n'en avoit point envoyé dans votre ville, & ne l'avoit communiquée à qui que ce soit.

Je

Je consens très-agréablement que vous fassiez voir ma lettre, & même j'ose vous en prier, si vous jugez que cela soit convenable à l'édification. Je suis ministre de l'Evangile, je le prêche, & je ne me proposerai jamais autre chose que Jésus-Christ, & Jésus-Christ crucifié. Je suis zélé pour la saine doctrine, qui est uniquement celle de l'Evangile, & pour la doctrine reçue. La compagnie des Pasteurs, dont j'ai l'honneur d'être membre, & tous les habitans de ce pays me sont témoins, comme je me suis montré zélé, ferme, en même tems modéré à l'occasion de nos troubles fâcheux de la Chaux-de-fonds, qui comme vous le savez, sont heureusement finis.

Continuez à m'aimer, & à m'accorder votre précieuse bienveillance ; j'ose dire mériter ces sentimens de votre part, par ceux de la considération respectueuse avec lesquels j'ai l'honneur d'être,

MONSIEUR, ET TRÈS-HONORÉ FRERE,

Votre très-humble & très-obéissant serviteur,

le Professeur de MONTMOLLIN.

Eh bien, *Monsieur*, suis-je un intolérant & un persécuteur ? *La charité est patiente, elle est pleine de bonté, la charité n'est point envieuse, la charité n'est point insolente, elle ne s'enfle point d'orgueil, elle n'est point malhonnête, elle ne cherche point son intérêt, elle ne s'aigrit point, elle ne soupçonne point le mal, elle ne se réjouit point de l'injustice, mais elle se réjouit de la vérité. Elle excuse tout,*

elle croit tout, elle espere tout, elle supporte tout. I. Cor. XIII. 4-7. Cependant je fus dans la nécessité de me justifier, & dans le public, & dans l'étranger, singuliérement auprès de notre compagnie, dont quelques membres trouvoient que je m'étois un peu précipité.

Il seroit à souhaiter, pour ma tranquillité, que ma tolérance, fondée sur l'humanité & sur la charité, eût été alors un peu plus resserrée ; je ne me verrois pas aujourd'hui traduit si indignement dans le public, & je ne serois pas la dupe de mon bon cœur (*k*).

Quel est le Pasteur qui ne se fût réjoui de voir M. Rousseau, dont la célébrité faisoit tant de bruit, se présenter sous une face aussi desirable pour la vérité & pour la religion? Je vous avoue, Monsieur, qu'indépendamment du plaisir que j'en ressentois pour le salut de M. Rousseau, & pour l'édification de la chrétienté, mon amour-propre étoit flatté de cet événement, que je regardois comme un des plus glorieux de ma vie. La suite m'a fait comprendre que je dois ici rappeller la note de ce que l'anonyme fait dire à une dame à mon sujet, page 147. *A propos de ces éloges, une dame d'ici, qui connoît bien son monde, dit fort plaisamment, qu'elle avoit été comme bien d'autres scandalisée des ouvrages de M. Rousseau, de ses assertions, il est vrai, plus que de ses doutes, alléguant en preuve les deux citations ci-dessus. Chacun fut de son sentiment, & lorsque cette plaisanterie parvint à M. Rousseau, il répondit, dans l'amertume de son*

(*k*) Mais, me dira l'anonyme, pourquoi avez-vous donc changé de conduite dans la suite? Je le renvoie pour le présent à mes remarques subséquentes.

cœur : oui, je dois avoir compris qu'il ne faut louer aucun homme d'église de son vivant. Oui, mon ami, je me suis dit aussi à moi-même, c'est dans l'amertume de mon cœur que je dois avoir compris, qu'il ne faut louer aucun auteur de son vivant, sur tout quand il se repose trop sur la célébrité.

Promettre de ne plus écrire, & écrire toujours & plus que jamais sur la religion, sont des inconséquences, sont des problêmes, dont j'avoue ingénument ne pouvoir trouver la solution. L'anonyme, plus ingénieux, plus habile, & plus heureux que moi, pourra peut-être un jour nous la donner. J'ai l'honneur d'être plus que personne.

A Motiers-Travers, ce 13 Juin 1765.

LETTRE III.

JE continue ma narration, Monsieur, car ce détail ne doit être qu'historique, & ce seroit abuser de votre patience, & de celle du public, si je voulois trop faire le raisonneur; ce sont des faits, & des faits qui parlent d'eux-mêmes.

Vous vous rappellerez, Monsieur, que dans ma derniere j'ai laissé M. Rousseau bien tranquille, parce que lui-même se procuroit cette tranquillité. Dans le tems que je m'endormois dans cette douce pensée, que j'étois persuadé que M. Rousseau ne songeoit qu'à vivre en repos, & à ne plus écrire

fur la religion, jugez quelle fut ma furprife, à la lecture que je fis des *Lettres de la Montagne*, qui parurent fur la fin de l'année. Il m'en envoya un exemplaire avec une lettre, que j'infere ici (*l*). Je vis par ces écrits qu'il fe dévoiloit, & que ce n'étoit plus le Curé Savoyard qui parloit, mais M. Rouffeau lui-même.

(*l*) Que le lecteur fe mette à ma place, & qu'il juge ce que je devois penfer moi qui fuis Pafteur, lorfque je vis jufques à quel point M. *Rouffeau* outrageoit un Clergé fi diftingué & fi refpectable! J'avoue que je fus peu reconnoiffant de l'exception que M. *Rouffeau* a bien voulu faire de moi dans la note des Lettres de la Montagne, édition d'Amfterdam pag 78, puifqu'il me fembloit que ce blâme odieux qu'il a affecté de jetter fur le Clergé de Geneve, réjailliffoit en quelque façon fur moi & généralement fur tous les Miniftres de la religion. Celui qui ofe manquer indécemment à un Magiftrat refpectable, peut bien ofer injurier des Miniftres de la religion, qui n'ont pour toutes armes que la charité & la patience.

LETTRE

DE M. ROUSSEAU

AU PROFESSEUR DE MONTMOLLIN.

A Motiers, le 23 Décembre 1764.

« PLAIGNEZ-MOI, Monſieur, d'aimer tant la paix, & „ d'avoir toujours la guerre. Je n'ai pu refuſer à mes anciens „ compatriotes de prendre leur défenſe, comme ils avoient „ pris la mienne. C'eſt ce que je ne pouvois faire ſans re- „ pouſſer les outrages, dont par la plus noire ingratitude, „ les Miniſtres de Geneve ont eu la baſſeſſe de m'accabler „ dans mes malheurs, & qu'ils ont oſé porter juſques dans „ la Chaire ſacrée, où ils ſont indignes de monter. Puiſ- „ qu'ils aiment ſi fort la guerre, ils l'auront, & après mille „ agreſſions de leur part, voici mon premier acte d'hoſtilité, „ dans lequel toutefois je défends une de leurs plus grandes „ prérogatives, qu'ils ſe laiſſent lâchement enlever; car pour „ inſulter à leur aiſe au malheureux, ils rampent volontiers „ ſous la tyrannie. La querelle au reſte eſt tout-à-fait per- „ ſonnelle entr'eux & moi, ou ſi j'y fais entrer la religion „ proteſtante pour quelque choſe, c'eſt comme ſon défenſeur „ contre ceux qui veulent la renverſer. Voyez mes raiſons, „ Monſieur, & ſoyez perſuadé que plus on me mettra dans „ la néceſſité d'expliquer mes ſentimens, plus il en réſultera

„ d'honneur pour votre conduite envers moi, & pour la juf-
„ tice que vous m'avez rendue.

„ Recevez, Monfieur, je vous prie, mes falutations &
„ mon refpect (*m*) „

J. J. Rousseau.

La compagnie des Pafteurs informée de la maniere dont on avoit envifagé les Lettres de la Montagne dans toute la chrétienté, notamment dans les églifes de ce pays, crut ne pouvoir fe difpenfer de prendre en objet ce livre là de même que la réimpreffion des ouvrages de M. Rouffeau, tant manufcrits que déjà publiés.

Que cherche l'anonyme pour ce crime qu'il fait à la vénérable Claffe, d'avoir gardé le filence une couple de mois? Falloit-il moins de tems à un Corps difperfé dans tout le pays, pour examiner le livre en queftion, pour en juger avec connoiffance, & pour être affuré des effets qu'il produiroit?

(*m*) A propos de cette lettre & de l'envoi de ce livre, une Dame très-fenfée me dit un jour fort naturellement. En vérité, Monfieur, de deux chofes l'une, ou il faut que M. *Rouffeau* ait perdu la tête, ou qu'il croye que vous l'avez perdue.

Je tombai malade quelque tems après, & j'eus alors occafion de voir chez moi des notables de ma paroiffe, qui me parlerent avec affliction & avec amertume de ces Lettres de la Montagne, & des fuites fâcheufes qu'elles entraineroient après elles, difant que l'on s'appercevoit déjà que les méchans & les incrédules s'enhardiffoient, & les gens de bien en étoient navrés & troublés. Ils ajouterent même ingénument, que la paroiffe étoit attentive à la conduite que je tiendrois à l'occafion de cet ouvrage & de fon Auteur. A quoi je répondis briévement que je favois mon devoir.

Ce ſont là les ſeuls alimens qui ont donné activité à ſon zele (*n*).

Dira-t-on que le clergé n'avoit pas qualité de prendre ces deux objets en conſidération? Son état ne l'y appelle-t-il pas néceſſairement? Ou il faut ceſſer d'être miniſtre de l'Evangile, ou ſi on l'eſt de bonne foi, il faut ſoutenir les intérêts de ſon divin Maître. Tous les clergés, de quelque communion qu'ils fuſſent, en auroient fait autant. Je ne crains point d'avancer, que nos égliſes & les égliſes voiſines, même d'une différente communion, ont été édifiées de cette conduite & de cette réſolution, qui cadre ſi bien à une compagnie de défenſeurs de la vérité, qui doivent ſe montrer pour la cauſe du Seigneur Jéſus.

L'anonyme n'eſt pas bien inſtruit, car la vénérable Claſſe fit en 1762 au ſujet d'Emile, des remontrances au Gouvernement pour qu'il empêchât que ce livre ne ſe répandît dans ce pays, ſans cependant faire mention de ſon Auteur. Sans doute que l'anonyme a eu des raiſons de ſupprimer cette anecdote, qui fait honneur à la modération de la vénérable Claſſe, par laquelle elle s'eſt diſtinguée en tout tems, quoi qu'en puiſſe dire l'Auteur du libelle.

(*n*) Je n'étois point dans cette aſſemblée, continuant à être malade, ſans aucune connoiſſance ni directe ni indirecte de ce qui y ſeroit traité, moins encore que les livres de M. *Rouſſeau* ſeroient l'objet d'une délibération qoe j'ai trouvéo au reſte digne du zele du Clergé. Ce ne fut qu'au retour d'un Paſteur de mon voiſinage, que j'appris qoe notre Compagnie avois fait des remontrances là-deſſus, au Gouvernement & au Magiſtrat municipal, & qu'elle étoit convoquée par le devoir pour les 12 & 13 Mars 1765, afin d'aviſer au parti que l'on devoit prendre par rapport à M. *Rouſſeau*.

Je pourrois mettre par forme de note ce que j'ai à ajouter; mais j'aime mieux l'insérer dans le corps de ma lettre. C'est de prier l'anonyme de recourir aux régistres du Conseil d'Etat, où il trouvera la vérité du fait que j'avance.

Tandis que M. Rousseau n'a point troublé l'église, la compagnie s'est tue. Je n'ai rien dit aussi de mon côté. Il y a plus, c'est que je voyois avec un vrai plaisir M. Rousseau, par l'attrait de sa conversation.

Au reste l'anonyme s'oublie étrangement, en cherchant à jetter du ridicule & sur la conduite de son Magistrat, & sur la méprise du Héraut, (*o*) qui annonçoit la proscription des *Lettres de la Montagne*. Convenez, Monsieur, qu'il y a de l'imprudence dans cette réflexion; je parle pour l'honneur de son Magistrat & du mien : convenez que cette pensée, dont il s'applaudit, est encore plus heureusement bête que la méprise de l'huissier.

L'anonyme s'oublie encore étrangement en maltraitant une compagnie respectable de Pasteurs. Je ne parle pas des injures dont il est fort prodigue à mon égard; je le pardonne sincérement.

Je finis ici, & je passerai dans ma suivante aux faits les plus intéressans, dans le récit desquels l'anonyme manifeste une mauvaise foi, & une infidélité des plus marquées.

Pour vous, Monsieur, vous êtes vrai, vous aimez aussi la vérité : je vous la rapporterai dans toute son exactitude. Croyez moi véritablement pour la vie.

A Motiers-Travers le 15 Juin 1765.

(*o*) pag. 129.

LETTRE

LETTRE IV.

ME voici, Monſieur, arrivé à l'époque où l'anonyme continue à s'évaporer, & à s'oublier contre le clergé, & contre moi.

Prenant le ton important, il s'imagine qu'il en impoſera à des gens raiſonnables, & qui ſavent peſer les choſes dans une juſte balance.

Pénétrons les prétendus myſteres de cet Auteur, qui croit y être initié, quoiqu'il n'y connoiſſe pas même la marche. L'on diroit à l'entendre, qu'il a été dans les ſecrets du ſanctuaire. Il n'y a point de ſecrets dans le ſanctuaire, que ceux auxquels le ſerment oblige. Quand il eſt queſtion de l'Evangile, & de l'édification de l'égliſe, ce ſanctuaire manifeſte publiquement ſes réſolutions, comme il l'a fait dans l'occaſion de M. Rouſſeau, & comme il le fera toujours en tems convenable. *Le regne de Jéſus-Chriſt n'eſt point un regne caché.* Mais il y a des circonſtances où la prudence veut que l'on garde le ſilence pour un tems.

La vénérable Claſſe ſéjourna les 12 & 13 mars pour aviſer aux moyens d'obvier aux ſcandales que le dernier ouvrage de M. Rouſſeau occaſionnoit.

N'en déplaiſe à l'Auteur, le clergé ſelon les conſtitutions eccléſiaſtiques de ce pays, a inſpection ſur la foi comme ſur les mœurs quand il en réſulte du ſcandale : c'eſt le texte, c'eſt l'eſprit de notre diſcipline, & on pourroit en citer des exemples. Inquiſition dit l'Auteur; fades plaiſanteries, & ab-

furdité, puifqu'il s'agiffoit d'un fait public & que l'Inquifition, felon la fignification même du mot, n'a pour objet que des faits cachés.

Avant l'époque de l'affemblée du Clergé des 12 & 13 mars, je crus, quoi qu'à peine convalefcent, & malgré le tems rigoureux, que ma follicitude paftorale m'appelloit à voir M. Rouffeau, que je n'avois point vu pendant ma maladie. Je me tranfportai donc chez lui le vendredi 8 mars après midi; pour l'engager à prendre un parti qui pût s'accorder avec mes fentimens pour lui, & avec mon devoir. J'expofai à M. Rouffeau les alarmes où j'étois fur fon compte, les fuites que je prévoyois du réfultat de la vénérable Claffe. Je lui ouvris mon cœur, je lui parlai en citoyen, en chrétien, en pafteur, & en ami. C'étoit peut-être un *trop fait* de ma part, mais mon cœur me dictoit cette démarche (*p*).

Je vous le confeffe, Monfieur, j'avois envie d'éviter du chagrin à M. Rouffeau, parce que je croyois alors en bonne confcience qu'il erroit de bonne foi.

Je lui propofai divers expédiens, entr'autres qu'il voulût bien me promettre qu'il ne communieroit pas aux fêtes de Pâques, tant pour fon bien, que pour l'édification, & que dans cet intervalle, la grande fermentation qui agitoit les efprits fe calmeroit peut-être. Etoit-ce la conduite d'un perfécuteur?

M. Rouffeau héfita quelques momens fur fa réponfe. Enfin,

(*p*) Un trop fait, parce que le Corps dont je fuis membre, m'avoit infinué en quelques occafions, que j'étendois bien loin ma tolérance pour M. *Rouffeau*.

il me dit, que si je le garantissois pour les fêtes suivantes, il pourroit bien se rendre à mes raisons. Je lui représentai, que cela ne dépendoit pas de moi, que j'étois membre d'un Corps, & que je n'avois que mon suffrage. Il s'obstina à me dire que son sort étoit entre mes mains, & qu'il vouloit tout ou rien. Je ne laissai pas de l'assurer, que je lui ferois tout le bien possible, autant que cela pourroit s'accorder avec mon devoir. M. Rousseau me repartit qu'il prenoit engagement avec moi de ne plus écrire sur aucune matiere de religion, & qu'ainsi il espéroit qu'on le laisseroit tranquille, & tout de suite il ajouta : *Eh bien, Monsieur, mon sort dépend de vous; si vous revenez avec de bonnes nouvelles, à quelque heure que ce soit, je vous embrasserai de tout mon cœur, sinon nous nous tournerons le dos.* Affligé de sa prévention, je lui répondis, *tout ce qu'il vous plaira*, & je revins chez moi le cœur pénétré & ulceré. Quoi! me dis-je, à moi-même, tu cherches à faire tout pour le bien, & l'on ne veut pas en faire usage (*q*)?

Comme je ne devois partir que le lundi, je crus que M. Rousseau auroit quelque réavis, & me donneroit de ses nouvelles, mais je n'en reçus aucune; d'où je conclus qu'il persistoit dans sa façon de penser; lorsque le dimanche, sur la soirée M. Guyenet, Lieutenant du Val-de-Travers, qui est dans les bonnes graces de M. Rousseau, se rendit chez moi,

(*q*) J'appelle au témoignage de M. *Rousseau* sur la vérité de ces faits, & je prends le public pour juge si l'on peut me taxer avec justice d'avoir tourné brusquement le dos à M. *Rousseau*.

pour me dire que M. Rouſſeau l'avoit fait chercher, & qu'il s'étoit plaint à lui que la déclaration qu'il m'avoit faite de bouche, avoit été écoutée de ma part aſſez froidement, & que ſi je la lui avois demandée par écrit, il me l'auroit ſurement donnée. Il n'avoit qu'à me la remettre, répondis-je, ſi c'étoit réellement ſon intention; je ſuis prêt à la recevoir, & à la produire à la vénérable Claſſe; mais, ajoutai-je, je vous conjure par l'intérêt que vous prenez à M. Rouſſeau & par celui que vous ſavez que j'y prends auſſi, que ſon écrit ſoit clair & poſitif. M. Guyenet me repliqua que je ferois mieux que lui, ſi je voulois me tranſporter chez M. Rouſſeau. Je ne puis pas, lui dis-je, ma ſanté ne me permet pas de m'expoſer par le grand froid, outre que je n'ai rien de nouveau à lui dire. M. le Lieutenant m'apporta un écrit de M. Rouſſeau, que je lui témoignai n'être pas ſuffiſant. Sur cela il me demanda quelles ſeroient donc mes idées? Je les lui expoſai de bouche : il me dit qu'il m'apporteroit une réponſe; ce qu'il fit le lundi matin. La voici :

" Par déférence pour M. de Montmollin mon Paſteur, &
„ par reſpect pour la vénérable Claſſe, j'offre, ſi on l'agrée,
„ de m'engager par un écrit ſigné de ma main à ne publier
„ de ma vie aucun nouvel ouvrage ſur aucune matiere de
„ religion, même de n'en traiter incidemment dans aucun
„ nouvel ouvrage que je pourrois publier ſur tout autre ſujet;
„ & au ſurplus, *je continuerai* de montrer par mes ſentimens,
„ & par ma conduite, tout le prix que je mets au bonheur
„ d'être uni à l'égliſe. Je ſupplie Monſieur le Profeſſeur de

„ vouloir bien communiquer cette déclaration à la vénérable „ Classe (*r*) ».

Fait à Motiers le 10 *mars* 1765.

J. J. Rousseau.

Je représentai à l'agent de M. Rousseau, que cette derniere déclaration, bien loin de tranquilliser notre clergé, ne feroit que l'indisposer davantage, & qu'au lieu du mot, *je continuerai*, il falloit substituer celui-ci, *je tâcherai*, parce que je comprenois que cette premiere expression, *je continuerai*, révolteroit tous les esprits (*s*). M. le Lieutenant me dit qu'il ne pouvoit pas se résoudre à retourner chez M. Rousseau, & m'allégua pour s'en dispenser, diverses raisons que je ne toucherai point ici.

Je ne vous demande rien, Monsieur, lui dis-je, faites ce que vous voudrez; quant à moi, il faut que je parte pour Neufchâtel, afin de ne pas me mettre à la nuit. J'y retourne, me dit-il brusquement, quoique je m'attende à n'être pas bien reçu. Je retarde mon voyage, Monsieur, repartis-je, cependant revenez au plutôt. M. le Lieutenant à son retour

(*r*) L'anonyme veut bien errer dans sa note, pag. 129, lorsqu'il dit que cette déclaration n'a été connue que depuis quinze jours; elle fut répandue même dès le commencement de cette affaire, & dans ce pays & à Geneve, M. le Lieutenant du Val-de-Travers m'ayant dit qu'il avoit ordre de la rendre publique, comme je l'ai fait moi-même à qui a voulu la voir.

(*s*) Et combien plus la premiere déclaration, qui me fut remise, n'auroit-elle pas révolté? où il y avoit entr'autres ces expressions : *j'offre*, *si on veut me laisser en repos*. En vérité, dis-je à celui-ci, c'est se moquer, & on ne donne pas ainsi la loi à ses supérieurs.

me dit, qu'il n'avoit pu persuader M. Rousseau, & que celui-ci avoit protesté, qu'il ne changeroit pas un mot à sa déclaration, & qu'il ne substitueroit point le mot de *tâcher* à celui de *continuer*. Tant pis, dis-je à M. le Lieutenant, cet entêtement m'afflige. Je pars; dites à M. Rousseau qu'il est lui-même l'artisan des chagrins qu'il s'attirera, mais ce sont de ses affaires, puisqu'il ne veut pas écouter les conseils de ses amis. Je partis pour me rendre où mon devoir m'appelloit.

Je vous quitte, Monsieur, pour un moment. Vous connoissez mes sentimens. Agréez que je vous en renouvelle les assurances.

A Motiers-Travers ce 17 Juin 1765.

LETTRE V.

J'ARRIVE à Neufchâtel, où je trouve une fermentation pareille à celle qui étoit dans ma paroisse & dans les voisines. Les Lettres de la Montagne, la réimpression des ouvrages connus & inconnus de M. Rousseau, les remontrances de notre compagnie, la proscription de ces ouvrages par le Magistrat municipal agitent tous les esprits. Vous le savez mieux que moi, Monsieur, vous qui n'avez jamais été accusé de fanatisme, mais qui aimez l'ordre & la religion. Chacun a les yeux ouverts, me disiez-vous, sur la conduite que tiendra

votre compagnie dans cette circonſtance. Que feront nos Miniſtres diſoit-on, non point à l'oreille, mais publiquement ? Défendront-ils l'Evangile attaqué ſi ouvertement, ou le laiſſeront-ils déchirer par ſes ennemis ? Que ferez-vous, vous-même ? me diſiez-vous, Monſieur. Ce dernier ouvrage ne met-il pas obſtacle à la continuation de votre tolérance ? M. Rouſſeau eſt votre paroiſſien, ne ferez-vous rien pour la religion, pour l'édification, & pour vous-même ? Si un citoyen de ce pays, ajoutiez-vous, avoit oſé dire, ou écrire quelque choſe d'approchant à ce qu'avance M. Rouſſeau, ne ſéviroit-on pas contre lui ? M. Rouſſeau, nouveau citoyen, a-t-il donc plus de privileges que tous les anciens citoyens ? N'eſt-il pas ſoumis comme citoyen aux loix de l'Etat & aux uſages qui y ſont de tems immémorial ?

Je me rendis à notre aſſemblée où le chriſtianiſme de M. Rouſſeau fut examiné les 12 & 13 mars. D'entrée je produiſis la déclaration que M. le Lieutenant Guyenet m'avoit remiſe de ſa part le dimanche précédent. Elle fut priſe en objet, mais l'on trouva qu'elle n'étoit point ſuffiſante pour réparer le mal que les Lettres de la Montagne avoient déjà fait, & qu'il auroit fallu quelque choſe de plus de la part de M. Rouſſeau pour l'honneur de la religion; en ſorte que bien loin que la compagnie crût devoir *conſigner en lettres d'or (t) dans ſes régiſtres* cette déclaration de M. Rouſſeau, elle eſtima que cet écrit portoit en lui-même ſa condamnation, & que ſi ce livre n'avoit rien qui bleſsât la religion, M. Rouſſeau n'étoit pas tenu de prendre des engagemens à ne plus écrire.

(t) Page 130.

Suivant la pratique de notre Corps, je fus requis de donner mon information, qui, j'en atteste la compagnie, fut énoncée dans cet esprit de tolérance & de charité, dont j'ai toujours usé à l'égard de M. Rousseau. Ensuite je fis place, suivant nos mêmes usages.

La compagnie me donna une direction pour ma conduite dans cette affaire, me déclarant que c'étoit pour me mettre à couvert de tout ce que l'on pourroit m'imputer malignement. Malgré ce que dit l'anonyme, il n'y a point eu de *précipitation* (*u*) dans la délibération de la compagnie. Il est bon que l'on sache, que quand elle est assemblée par le devoir, pour une matiere dont tous les membres sont avisés, qu'ils y soient tous, ou qu'il en manque quelques-uns, l'on passe outre, autrement un corps ne mettroit jamais fin à rien, sur-tout quand il ne s'assemble pas souvent.

Je ne sais où l'Auteur a puisé ce qu'il ose avancer page 136, que la vénérable Classe fulmina contre M. Rousseau, en dépit des constitutions de ce pays, une sentence d'excommunication. Elle connoît les bornes de sa jurisdiction spirituelle; mais elle sait qu'elle peut donner des directions à ses membres pour s'en servir auprès des consistoires, quand le cas y échoit, sans prétendre par-là gêner les suffrages. Que signifieroit une direction à un pasteur, s'il la mettoit dans sa poche ou sous la clef? Le bon sens ne dit-il pas, que c'est pour en faire l'usage que sa prudence lui suggérera (*x*)?

(*u*) Page 132.

(*x*) Combien de fois la vénérable Classe n'a-t-elle pas été requise par les Consistoires & même par la bouche de leurs chefs, même par des requêtes, de leur donner des directions? Com-

Il est faux, & absolument faux que la vénérable Classe prit en objet la lettre anonyme que l'Auteur rapporte dans son libelle page 132 & suivantes, & qui fut adressée à quelques membres, desquels j'étois. Quoiqu'à divers égards cette lettre fasse honneur à son Auteur, qui vraisemblablement craignoit, par l'attachement qu'il montre pour la compagnie, que le public ne lui imputât de vouloir gêner le consistoire de Motiers, la vénérable Classe, suivant la sagesse d'un Corps prudent & respectable, ne voulut point prendre cette lettre en considération, parce qu'elle étoit anonyme : elle n'y fut pas même lue; quelques membres seulement, des mains desquels elle passoit dans d'autres, la lurent dans leur particulier.

Je joins ici, Monsieur, la copie de la direction qui me fut donnée par la compagnie, à laquelle elle travailla pendant que j'avois donné place, toujours suivant nos usages (y).

« Monsieur le Doyen a exposé, que la compagnie étant » aujourd'hui assemblée, pour délibérer sur la conduite qu'elle » devroit tenir à l'égard de M. Rousseau, dont les sentimens » antichrétiens, manifestés dans ses écrits, & notamment » dans ses Lettres de la Montagne publiées depuis peu, don- » nent le plus grand scandale à toute l'église chrétienne, &

bien de fois n'a-t-elle pas envoyé des députés aux Consistoires pour les éclairer, & d'ordinaire avec des remerciemens de leur part ?

(y) Pour comprendre quels sont ces usages, il est bon de savoir que quand il s'agit d'une affaire qui intéresse un Pasteur, soit pour le temporel, soit pour le spirituel, soit son Eglise en général, soit un ou plusieurs de ses paroissiens, ce Pasteur est obligé de donner place, & n'assiste point à la délibération. Conséquemment je me retirai, s'agissant de M. *Rousseau* mon paroissien.

„ particuliérement à celles de notre pays, il étoit à propos
„ d'entendre auparavant M. de Montmollin pasteur de Mo-
„ tiers, duquel M. Rousseau est actuellement paroissien : ce
„ qui ayant été approuvé, M. le Pasteur de Motiers, après
„ une longue information, a déclaré à la compagnie, que
„ M. Rousseau, déjà avisé de l'objet de cette délibération, lui
„ avoit remis pour édifier la compagnie, un écrit signé de
„ sa main, portant ce qui suit.

„ *Par déférence pour M. de Montmollin mon Pasteur,*
„ *& par respect pour la vénérable Classe, j'offre, si on l'a-*
„ *grée, de m'engager par un écrit signé de ma main, à ne*
„ *publier de ma vie aucun nouvel ouvrage sur aucune ma-*
„ *tiere de religion, même de n'en traiter incidemment dans*
„ *aucun nouvel ouvrage que je pourrois publier sur tout autre*
„ *sujet, & au surplus, je* continuerai *de montrer par mes*
„ *sentimens, & par ma conduite, tout le prix que je mets*
„ *au bonheur d'être uni à l'église. Je supplie Monsieur le*
„ *Professeur de vouloir bien communiquer cette déclaration*
„ *à la vénérable Classe. Fait à Motiers, le* 10. *Mars* 1765.

J. J. ROUSSEAU.

„ La compagnie ayant entendu la lecture de l'écrit ci-dessus
„ rapporté mot à mot, a déclaré, après mûre délibération,
„ qu'elle ne pouvoit point se contenter d'une pareille déclara-
„ tion, nullement suffisante pour son édification, non plus
„ que pour la réparation du scandale général que M. Rous-
„ seau avoit donné à toute la chrétienté, par la publication

» de ses ouvrages dangereux & impies. C'est pourquoi elle
» s'est crue indispensablement obligée de déclarer à M. de
» Montmollin, qu'après la publication des Lettres de la Mon-
» tagne, elle ne pouvoit plus (malgré tout le support &
» toute la charité dont elle étoit animée envers M. Rous-
» seau), le regarder comme chrétien & comme membre de
» notre église. Après quoi M. de Montmollin ayant demandé
» une direction, la compagnie estime qu'il doit faire paroître
» en consistoire M. Rousseau, pour lui adresser les admoni-
» tions convenables, & lui faire entendre, qu'elle ne peut
» le reconnoître digne de la communion des fideles, tant qu'il
» ne manifesteroit pas à tous égards les sentimens d'un vrai
» chrétien, en déclarant solemnellement en consistoire, qu'il
» croit en *Jésus-Christ*, *mort pour nos offenses*, & *ressuscité*
» *pour notre justification*; en témoignant de plus le re-
» gret qu'il a dé tout ce qu'il peût avoir écrit contre une telle
» foi, & en général contre la révélation; en consentant même
» que cette déclaration soit rendue publique pour l'édifica-
» tion de l'église, & pour la réparation du scandale qu'il lui
» a donné: à Neufchâtel ce 13 mars 1765 ».

A. DE LUZE,
*Pasteur à Cornaux, & secrétaire
de la vénérable Classe.*

Je quittai Neufchâtel le 14 pour revenir chez moi, où je m'occupai de mes affaires. Comment donc le téméraire Auteur du libelle ose-t-il avancer, qu'il y a eu des menées employées dans l'église de Motiers? page 136. Qu'il apprenne

Aa 2

à être vrai. Il n'y a point eu de menées, ni de ma part; ni de celle des amis de la religion & de la paix. J'en appelle au témoignage de tous mes paroissiens, & à celui des anciens même, qui n'ont pas voté comme moi dans l'affaire de M. Rousseau. Quoique le public manifestât une curiosité impatiente de connoître la résolution prise par la compagnie, on garda cependant le silence auquel le serment astreint dans tous les Corps; silence dans lequel l'anonyme affecte de chercher, l'on ne sait pourquoi, tant de mysteres. Je suis encore à ignorer, si l'on a fait un secret aux Pasteurs absens de la résolution que les Pasteurs présens en grand nombre prirent dans leur assemblée. Quant à moi je sais bien que je n'en ai point fait de mystere à mes freres absens, lorsque j'ai eu occasion de les voir. Et pourquoi leur en faire un? puisque tous les Pasteurs ont blâmé les Lettres de la Montagne, & en ont craint les suites pour leurs troupeaux?

Je vous offre mes respects, & j'ai l'honneur d'être parfaitement.

A Motiers-Travers ce 20 Juin 1763.

LETTRE VI.

JE reprends le fil de ma narration. Le dimanche 24 mars, qui précédoit les fêtes, le consistoire, suivant la pratique de toutes les églises de ce pays, s'assembla pour les accusations (2).

Ce jour-là avoit été pris pour présenter à l'église deux nouvaux anciens qui avoient été choisis & nommés, & qui auroient déjà dû l'être depuis un tems, sans diverses circonstances. Les fêtes de Pâques approchant, les anciens insisterent sur ce qu'on leur donnât des collègues, parce qu'ils étoient en trop petit nombre pour soutenir le poids de l'église. Quelle malignité de la part de l'anonyme page 139 d'assurer *que je pris ce tems pour complèter le consistoire, afin d'avoir plus de membres à ma dévotion.* L'officier du Prince ne vota-t-il pas aussi pour cette élection ?

Le même dimanche 24 mars, jour de la présentation des nouveaux anciens, le consistoire se rendit chez moi, suivant la coutume avant le sermon du matin, avec les deux nouveaux élus, & c'est seulement alors que je les prévins de l'affaire de M. Rousseau qui devoit être proposée dans l'assemblée du consistoire après le sermon. Dans cette assemblée je leur représentai, que ce n'étoit qu'avec douleur que je leur

(2) Les accusations consistent dans les demandes que le Pasteur fait à chaque ancien, si aucun scandale n'est parvenu à sa connoissance, & ce qu'il y auroit de mieux à faire pour l'édification ? Le Pasteur dit aussi ce qu'il fait, & l'on prend les mesures que l'on croit être les plus efficaces.

propofois le cas de M. Rouffeau avec lequel ils favoient que j'avois des liaifons ; mais que l'honneur de la religion, l'édification des églifes en général, & de celle de Motiers en particulier, me faifoient paffer fur cette confidération, d'autant plus que tout le monde, depuis la publication des Lettres de la Montagne, étoit attentif à la conduite que nous tiendrions à l'égard de M. Rouffeau, particuliérement la vénérable Claffe, ainfi que toutes les églifes voifines de ce pays. J'eftimai donc, qu'il feroit à propos pour notre décharge, que l'on entendît M. Rouffeau en confiftoire, & que fi le confiftoire le vouloit, je me bornerois à faire à M. Rouffeau ces deux feules queftions générales : *s'il croyoit la divinité de la révélation ? & s'il croyoit auffi que Jéfus-Chrift eft mort pour nos offenfes, & reffufcité pour notre juftification ?* Deux queftions bien fimples, & dont la réponfe affirmative fait la livrée du chrétien (*a*).

Pour étayer mon opinion, je fis ufage de la direction que la vénérable Claffe m'avoit donnée, & dont les anciens me demanderent la lecture. C'eft ce que je fis en leur déclarant bien expreffément, que je ne prétendois point par-là gêner leurs fuffrages, leur demandant fous les yeux de l'officier du Prince, fi jamais je les avois gênés dans leurs opinions ? Tous répondirent unanimement que je les avois toujours laiffé libres, & qu'ils fe félicitoient d'avoir un Pafteur qui en ufât fi bien avec eux.

(*a*) *Sanctifiez le Seigneur Dieu dans vos cœurs, & foyez toujours prêts à répondre avec douceur à tous ceux qui vous demandent raifon de l'efpérance qui eft en vous.* I. Pierre III. 15.

L'on vota, & la pluralité fut que M. Rousseau seroit cité à comparoître en consistoire dans la maison de cure pour le 29 à l'issue de la prédication, suivant l'usage. L'on chargea M. le diacre de Motiers & le doyen des anciens, de cette commission, dont ils s'acquitterent convenablement. M. Rousseau leur donna pour réponse qu'il paroîtroit.

Puis-je passer sous silence les discours que l'anonyme me prête gratuitement & faussement, d'avoir dit en consistoire, que M. Rousseau étoit l'*Antechrist* (*b*). Je n'ai jamais pensé, bien moins dit, une pareille absurdité. Je ne sais ce que c'est qu'injurier, mais je sais défendre la vérité avec fermeté, quand mon devoir m'y appelle : or, mon devoir m'appelloit à faire sentir au consistoire tout ce à quoi nous étions tenus pour l'édification de toute la chrétienté.

Toutes ces expressions de bêtises (*c*) du libelle, tous ces propos extravagans que l'anonyme met dans ma bouche, sont trop méprisables, pour que je prenne la peine de les relever.

Quelle misere que ce qu'ajoute immédiatement après l'anonyme ! Cette phrase de son libelle page 137 que je vais transcrire, cadre merveilleusement avec celle de l'Antechrist. l'Auteur réussit très-bien à faire rire, & à se déshonorer : *On fit même semer*, dit-il, *parmi les femmes du village & des environs, que ce Jean-Jaques avoit dit dans son dernier ouvrage, que les femmes n'avoient point d'ames, & n'étoient au plus que des brutes, & mille autres propos dans ce genre,*

(*b*) Pag. 136 de ce volume.
(*c*) Pag. 137.

tous propres à renouveller parmi nous le ſpectacle du ſort de Servet, & de celui d'Orphée. Je me hâte de finir, & de vous proteſter bien ſincérement que je vous ſuis tout acquis.

A Motiers-Travers ce 22 Juin 1765.

LETTRE VII.

JE continue, Monſieur, & je reprends la page 137 du libelle, où l'anonyme s'exprime ainſi : *C'eſt alors que le prétendu Ante-chriſt adreſſa la lettre ſuivante à Monſieur le Procureur Général*, & dans le corps de laquelle M. Rouſſeau s'exprime ainſi : *être excommunié de la façon de M. de V***. m'amuſera fort auſſi.* Ceci n'eſt pas moins avanturé que l'imputation d'un libelle odieux, que l'on a attribué à M. le Paſteur Vernes. Du reſte je me tais ſur le contenu de la lettre, & me borne à une remarque ſur la note de l'anonyme p. 139 (*d*) avec cette addition, que M. Rouſſeau eſt tellement habitué à dire qu'il veut quitter Motiers, qu'il a formé & abandonné plus d'une fois cette réſolution, pour les mécontentemens les plus légers.

Quelle témérité de la part de l'anonyme, d'oſer avancer pag. 140 *que dans l'intervalle de douze jours j'avois ſi bien mis ce tems-là à profit, que j'écrivis à Geneve, que je me portois garant que l'excommunication ſeroit prononcée contre* M. Rouſ-

(*d*) J'oſe répondre que cette note de l'anonyme eſt une énigme pour tous les membres de la vénérable Claſſe. C'eſt à M. de V***. à ſavoir ce qu'il a fait & ce qu'il a écrit.

ſeau.

ſeau. Où ſont-elles ces lettres? Je le ſomme de les produire, ou d'en donner ſeulement les indices. S'il ne le fait pas, quelle conſéquence en doit-on tirer? C'eſt au lecteur à prononcer.

Permettez, Monſieur, que je revienne encore à la tenue du conſiſtoire du 24 mars pour vous mettre bien au fait de ce qui ſe paſſa à celui du 29 du même mois. L'anonyme fait grand bruit des conſtitutions de l'Etat, des droits, & des libertés des citoyens. Dieu me garde d'y porter jamais atteinte, elles me ſont trop précieuſes; mais n'y a-t-il pas auſſi des conſtitutions eccléſiaſtiques, que mon état m'oblige à ſoutenir, puiſque les conſtitutions eccléſiaſtiques tendent de concert au bien de la ſociété, & au maintien de la religion?

L'Auteur affecte encore de faire grand bruit de la prétendue inquiſition du clergé, & de celle qu'il inſinue que l'on vouloit introduire dans le conſiſtoire de Motiers. Je n'ai pas beſoin de citer les pages de ſon libelle; elles ſont farcies de telles inſinuations. Le ſeul mot d'inquiſition me fait frémir, mais que l'Auteur ne s'y trompe pas, qu'il ne confonde pas le faux zele avec le vrai zele, l'amour de l'ordre & de la vérité, avec l'inquiſition de Goa. Je connois la diſcipline de nos égliſes, quelle eſt ſon étendue, & quelles ſont ſes bornes: je ſais malgré tout ce que l'on peut dire, qu'elle a pour objet, de tems immémorial, la foi & les mœurs: la foi, dans ce qui fait ſon eſſence, & dans ce qui eſt reconnu par l'égliſe comme fondamental dans la religion, & comme doctrine reçue. Trouver des contradictions dans la révélation; jetter du ridicule ſur la perſonne de Jéſus-Chriſt, ſur ſes actions, & ſur ſes miracles; faire enviſager les œuvres de ce divin Sauveur comme des choſes natu-

relles; le clergé se taira! Le pasteur ne dira mot! Le consistoire mollira! Eh bon Dieu, quelle église! Il ne faut plus de pasteurs, plus de consistoires, plus de culte.

Il n'est pourtant question dans les consistoires, ni de feu, ni de bûcher, ni d'*Auto-dà-fé*, mais de ramener les mécroyans à une véritable foi, & les méchans à redresser leurs voies; ce que ne voulant pas faire, on leur interdit l'accès à la communion, selon les ordres exprès de la parole de Dieu.

Je vous le demande, Monsieur, cette conduite est-elle celle du St. Office? Etoit-ce une inquisition contre M. Rousseau? Lui qui a soutenu si vivement dans ses Lettres écrites de la Montagne, qu'on avoit improcédé à Geneve, de ce qu'on ne l'avoit pas fait paroître en consistoire, & de ce qu'on l'avoit jugé & condamné sans l'avoir entendu; a-t-il donc raison de se plaindre de ce qu'on a voulu suivre à son égard, la marche que lui même trouvoit en place dans un autre tems?

J'ai l'honneur d'être avec le dévouement le plus entier.

A Motiers-Travers le 24 Juin 1765.

LETTRE VIII.

JE mets de côté, Monsieur, tout préambule pour venir d'abord au fait.

Le consistoire s'assembla le 29 mars 1765 sur la citation qui avoit été faite à M. Rousseau, & lorsqu'on s'attendoit à le voir paroître, il fit parvenir au consistoire par M. le Lieutenant

Guyenet, une lettre qui fut remise à M. le diacre, le consistoire siégeant. J'avoue que je me trouvai fort embarrassé, parce qu'il n'est pas d'usage dans nos consistoires, de rien recevoir, ni par écrit, ni par procureur, & qu'il ne s'y instruit aucune procédure. L'on seroit repris par le Gouvernement si l'on faisoit autrement. Et pourquoi l'ignorant anonyme s'avise-t-il de me faire un crime d'avoir fait observer que cela n'étoit point conforme à nos usages? Je demandai au consistoire son avis; il fut arrêté qu'on ouvriroit la lettre, & qu'on la liroit, ce qu'on avoit cependant toujours refusé en d'autres occasions.

Alia tempora, alii mores.
Autres tems, autres mœurs.

Que de petitesses dans le détail minucieux que fait l'anonyme sur mes mouvemens, gestes & propos! p. 145. L'anonyme y étoit-il? lui en a-t-on fait rapport? Je ne puis me le persuader, car il déguise absolument les faits. Je parlai, je raisonnai suivant l'importance du sujet.

Qui a dit à l'homme du siecle, que si la déclaration de l'Auteur d'Emile en 1762 me parut suffisante pour l'admettre à la communion, je devois, quoi que fît M. Rousseau, quoi qu'il écrivît, continuer à l'admettre après la publication des Lettres de la Montagne? Ces Lettres là, ne sont-elles pas de nouveaux faits, de nouveaux écrits? Or un écrit public, répandu dans tout l'univers, n'est-il pas une action? Toute action répréhensible, sur-tout dans les matieres les plus saintes & les plus graves de la religion, n'est-elle pas un objet d'instruction, & de répréhension?

L'anonyme ofe tout dire, & je reprends fes propres expreffions, pag. 146 & fuiv. *L'homme de Dieu*, dit-il, *ofe propofer de renvoyer la délibération à un autre jour, fous le prétexte frivole & inoui de l'abfence d'un des anciens, fur le fuffrage duquel il croyoit fans doute pouvoir compter. Ses efforts inutiles de ce côté-là, il les tourna d'un autre, & fans pudeur, prétendit deux voix en Chapitre, lui qui par délicateffe auroit, en ce cas particulier dû s'abftenir de voter, par cela même qu'il étoit cenfé être partie dans cette affaire, &c. &c.* Il faut, Monfieur, vous mettre au fait. Il y a vingt & quelques années que je fuis pafteur à Motiers. A l'entrée de mes fonctions, je demandai au confiftoire quels étoient fes ufages? Il me fut répondu, que le pafteur votoit le premier fur les cas qui avoient été expofés, & fur ceux qu'il expofoit lui-même, & que cela fervoit à éclairer le confiftoire. J'ai toujours agi de la forte.

Dans le confiftoire du 29 mars, il ne fut rien ftatué par rapport à M. Rouffeau, à caufe du partage des fuffrages. Là-deffus je demandai, s'il ne convenoit pas de renvoyer à un autre jour la décifion de cette affaire, jufqu'à ce que le confiftoire fût revêtu, parce qu'un ancien manquoit; ma requifition étoit fondée fur ce qui s'étoit fait en pareilles occafions, dans d'autres tems.

L'on m'objecta, que l'affemblée avoit été convoquée *ad hoc*, & quelques anciens dirent, qu'ils ne pourroient pas s'y rencontrer un autre jour. Je compris la défaite; je repris la parole & j'ajoutai, que j'avois toujours ouï dire à divers Pafteurs, qu'en cas d'égalité de fuffrages, & pour mettre fin à

une affaire, la voix du pasteur étoit prépondérante (*e*); ce qui est bien loin de signifier double voix, comme l'anonyme le prétend malicieusement; bref, ce sont les usages des consistoires de ce pays, & nous sommes dans un pays d'usages.

Le déclamateur anonyme parle contre la vérité en avançant, pag. 146, *que je reprochai avec aigreur aux anciens, qui n'avoient pas été de mon avis, de n'avoir pas écouté la voix de leur conducteur spirituel.* Observez, Monsieur, que je les laissai tous opiner tranquillement, & sans les interrompre (*f*): seulement, leur dis-je sans fiel, après la levée de l'assemblée, j'aurois cru que m'ayant témoigné jusques ici de la confiance, vous auriez écouté la voix de votre conducteur spirituel; à quoi il ne me fut pas répondu un seul mot.

(*e*) Ce qui fut confirmé par le plus vieux des Anciens, qui attesta que cela avoit eu lieu plus d'une fois sous mon prédecesseur. Lui seul pouvoit dire ce qui en étoit, puisque tous les autres, excepté l'absent, ont été faits successivement Anciens depuis que je suis Pasteur ici. L'anonyme ne connoit pas la logique, ni la façon de procéder. Il entend mieux le métier de faire des libelles, que l'art de raisonner. Un président quel qu'il soit, à la tête d'un corps, peut-il donc être envisagé faisant partie à ceox qui sont cités à paroitre devant le corps? Tous les délinquans seroient donc fondes à décliner de leurs juges, sous prétexte qu'ils sont leurs parties, & par ce moyen, il seroit aisé à chacun d'éluder une comparution & un jugement. L'anonyme, soit ignorance, ou malice de sa part, ne connoit pas nos constitutions. J'agissois comme Pasteur de l'église qui est commise à mes soins, comme chef du consistoire, & non comme représentant de la vénérable Classe, & sans doute que membre de ce corps, il m'étoit bien permis de prendre pour boussole sa direction, sans que l'on puisse inférer de-là, que je voulusse contraindre en aucune maniere les Anciens à la suivre, bien moins de vouloir l'emporter *per fas & nefas*; termes odieux, dont l'anonyme ose se servir à mon égard.

(*f*) Il est vrai que *l'homme de Dieu interrompit l'homme du Prince*, à l'occasion d'un propos que tenoit ce dernier, sur un ouï-dire; propos qui blessoit l'honneur du premier. En pareil

Je reviens à la lettre qu'écrivit M. Rousseau au consistoire, le 29 mars 1765. Je la commenterai peu; vous êtes pénétrant, vous comprendrez d'abord, qu'il faut la comparer avec celle que j'écrivis à Geneve en 1762. Il vous sera fort aisé de juger.

Copie de la lettre de M. Rousseau au Consistoire de Motiers.

A Motiers le 29 mars 1765.

Messieurs,

" Sur votre citation, j'avois hier résolu, malgré mon état, „ de comparoître aujourd'hui par-devant vous; mais sentant „ qu'il me seroit impossible, malgré toute ma bonne volonté, „ de soutenir une longue séance, & sur la matiere de foi qui „ fait l'unique objet de la citation, réfléchissant que je pou- „ vois également m'expliquer par écrit, je n'ai point douté, „ Messieurs, que la douceur de la charité ne s'alliât en vous „ au zele de la foi, & que vous n'agréassiez dans cette let- „ tre la même réponse, que j'aurois pu faire de bouche aux „ questions de M. de Montmollin, quelles qu'elles soient (g).

„ Il me paroît donc, qu'à moins que la rigueur dont la vén. „ Classe juge à propos d'user contre moi, ne soit fondée sur „ une loi positive qu'on m'assure ne point exister dans cet

cas, l'homme de Dieu & l'homme du Prince ne doivent pas se taire. L'homme du Prince avoit fait peu de tems auparavant le devoir de sa charge, sans acception de personne, dans une affaire connue de tout Motiers & des environs, & qui intéressoit M. *Rousseau* & sa gouvernante. Et pourquoi voudroit-on mettre obstacle à ce que je remplisse à mon tour le devoir de ma charge, dans une affaire bien autrement importante?

(g) Comment répondre dans une lettre à des questions que l'on ignore?

„ Etat (*h*), rien n'eſt plus nouveau, plus irrégulier, plus „ attentatoire à la liberté civile, & ſur-tout plus contraire à „ l'eſprit de la religion, qu'une pareille procédure en pure „ matiere de foi (*i*).

„ Car, Meſſieurs, je vous ſupplie de conſidérer, que vivant „ depuis long-tems dans le ſein de l'égliſe, & n'étant ni paſ- „ teur, ni profeſſeur, ni chargé d'aucune partie de l'inſtruction „ publique, je ne dois être ſoumis, moi particulier, moi ſim- „ ple fidele, à aucune interrogation, ni inquiſition ſur la foi; „ de telles inquiſitions inouies dans ce pays, ſappant tous les „ fondemens de la réformation, & bleſſant à la fois la liberté „ évangélique, la charité chrétienne, l'autorité du Prince, & „ les droits des ſujets, ſoit comme membres de l'égliſe, ſoit „ comme citoyens de l'Etat. Je dois toujours compte de mes „ actions & de ma conduite aux loix, & aux hommes; mais

(*h*) L'anonyme me dit dans ſa note, pag. 141, *& qui n'y exiſtera jamais qu'au plus grand malheur de ſes habitans.* J'ajoute, bien plus grand feroit le malheur d'un pays, où il ſeroit permis à chacun de mettre au jour des livres qui ébranlent la foi!

(*i*) L'anonyme, qui aſſurément eſt bien inférieur à M. *Rouſſeau*, lui donne une leçon dans ſa note, pag. 141 au ſujet de la formule du *Conſenſus*, ſur laquelle notre compagnie déclara vouloir garder un profond ſilence, pour n'exciter aucun trouble dans nos Egliſes; mais autre eſt la formule du *Conſenſus*, & autres ſont les Lettres de la Montagne. Le diſciple eſt moins modeſte que le maitre, qui dit humblement qu'il n'eſt *ni Paſteur, ni Profeſſeur.* Pourquoi donc vouloir faire le docteur & donner des inſtructions d'autant plus dangereuſes, qu'elles ſont plus répandues? S'il fût reſté dans la claſſe de *particulier*, de ſimple *fidele*, comme il ſe qualifie lui-même dans cette lettre au conſiſtoire de Motiers, il n'auroit pas écrit & fait imprimer; il n'auroit pas attaqué les Gouvernemens, les Princes, les Magiſtrats, la Religion & Jéſus-Chriſt même, dont il avoit fait un ſi bel éloge: *Pour moi, je ne voudrois pas acquérir de la célébrité à ce*

„ puisqu'on n'admet point parmi nous d'église infaillible, qui „ ait droit de prescrire à ses membres ce qu'ils doivent croire; „ donc une fois reçu dans l'église, je ne dois plus qu'à (*k*) „ Dieu seul compte de ma foi. J'ajoute à cela, que lors qu'a- „ près la publication de l'Emile, je fus admis à la communion „ dans cette paroisse, il y a près de trois ans par M. de „ Montmollin, je lui fis par écrit une déclaration, dont il fut „ si pleinement satisfait, que non-seulement il n'exigea nulle „ autre explication sur le dogme, mais qu'il me promit même „ de n'en point exiger. Je me tiens exactement à sa promesse, „ & sur-tout à ma déclaration. Et quelle inconséquence, quelle „ absurdité, quel scandale ne seroit-ce point de s'en être con- „ tenté après la publication d'un livre, où le christianisme sem- „ bloit si violemment attaqué, & de ne s'en pas contenter „ maintenant, après la publication d'un autre livre, où l'Au- „ teur peut errer sans doute puisqu'il est homme, mais où „ du moins il erre en chrétien (*l*), puisqu'il ne cesse de s'ap- „ puyer pas à pas (*m*) sur l'autorité de l'Evangile? C'étoit „ alors qu'on pouvoit m'ôter la communion, mais (*n*) c'est „ à présent qu'on devroit me la rendre, Si vous faites le con-

prix-là: c'est ce qu'a dit plus d'une fois à Motiers un Magistrat qui paroissoit indigné des Lettres de la Montagne.

(*k*) Une foi dont on ne doit compte qu'à Dieu seul, ne se publie pas dans toute l'Europe.

(*l*) Celui qui erre en chrétien redresse volontiers ses erreurs.

(*m*) Est-ce *s'appuyer sur l'autorité de l'Evangile*, que de rendre douteux les miracles, & d'y jetter du ridicule? Quant à la note de Théodore de *Beze*, p. 143, il n'a voulu dire autre chose sinon que la foi du chrétien n'est pas appuyée uniquement sur la seule preuve des miracles.

(*n*) Ne croiroit-on pas entendre M. *Rousseau* dire dans sa lettre à l'Archevêque de Paris, qu'on devroit lui dresser des statues pour son Emile?

„ traire,

„ traire, Meſſieurs, penſez à vos conſciences; pour moi, quoi
„ qu'il arrive, la mienne eſt en paix.

„ Je vous dois, Meſſieurs, & je veux vous rendre toute
„ ſorte de déférence, & je ſouhaite de tout mon cœur qu'on
„ n'oublie pas aſſez la protection dont le Roi m'honore, pour
„ me forcer d'implorer celle du Gouvernement.

„ Recevez, Meſſieurs, je vous ſupplie, les aſſurances de tout
„ mon reſpect.

J. J. Rousseau.

„ Je joins ici la copie de la déclaration ſur laquelle je fus
„ admis à la communion en 1762, & que je confirme au-
„ jourd'hui „.

Il y auroit bien d'autres remarques à faire ſur cette lettre, mais je m'arrête ici & me hâte de relever une odieuſe & noire imputation de l'anonyme dont je rapporte les propres termes, p. 147 & 148. *Quelle eſt la raiſon ſuffiſante de cette furieuſe animoſité? Un paſteur dont M. Rouſſeau a parlé deux fois avec éloges, doit avoir eu de grands motifs pour démentir lui-même ces éloges: ſans doute, Monſieur, auſſi ſe dit-on à l'oreille ce mot du guet ſacré*, auri ſacra fames: *voilà tout ce que je vous dirai, devinez le reſte.*

Quelle audace contre un Paſteur dont la réputation à cet égard, a été juſques ici intacte. Que veut dire l'anonyme, avec ſon *auri ſacra fames?* Qu'il leve le maſque. Je n'ai aucune relation directe ou indirecte avec ceux que l'anonyme appelle les ennemis de M. Rouſſeau & ſur leſquels il imprime les plus ſiniſtres ſoupçons.

Un ange pourroit-il tenir contre de telles impostures? Je sens que ma tête s'échauffe ; aussi je vais quitter cet homme de ténebres, pour me tourner du côté de l'homme de lumiere à qui je suis, & je serai toute ma vie avec l'attachement le plus sincere.

A Motiers-Travers ce 27 Juin 1765.

LETTRE IX.

JE commence mon épître par la requête des anciens, que j'extrais de la lettre de l'anonyme, pag. 147.

" Les anciens soussignés, membres du consistoire admoni-
,, tif de Motiers & Boveresse, prennent la liberté d'exposer à
,, vos Seigneuries, disant : qu'infiniment alarmés d'être requis
,, à délibérer sur un cas qui surpasse nos foibles connoissances,
,, nous venons supplier vos Seigneuries de vouloir nous donner
,, une direction pour notre conduite, sur les trois chefs sui-
,, vans, 1°. Si nous sommes obligés de sévir, & scruter sur les
,, croyances, & sur la foi? A ce premier article, nous avouons
,, ingénument notre peu de suffisance pour la théologie, esti-
,, mant que l'on ne peut raisonnablement en exiger de nous,
,, ayant toujours cru, que le devoir de notre charge étoit borné
,, à simplement délater & réprimer les déréglemens scanda-
,, leux, & l'irrégularité des mœurs, sans vouloir empiéter sur
,, l'autorité souveraine, de qui nous dépendons.

„ 2°. Si un pafteur peut & doit avoir deux voix délibéra-
„ tives dans fon confiftoire ?

„ Sur ce fecond chef, le confiftoire de Motiers & Bove-
„ reffe eft compofé de fix anciens, ayant Monfieur fon Paf-
„ teur pour préfident; & cette maxime, une fois introduite,
„ les anciens ne ferviroient dans les délibérations que d'om-
„ bre, à moins de l'unanimité entr'eux.

„ 3°. Et enfin fi M. le diacre du Val-de-Travers a droit
„ de féance, & de voix délibérative dans le confiftoire de
„ Motiers & Boveresse ?

„ A ce dernier article, il nous paroît, que fi M. le diacre
„ veut fe prêter à la correction, il doit auffi s'employer à
„ l'inftruction & à l'édification, & que Meffieurs les Pafteurs
„ ne doivent point lui empêcher de faire les catéchifmes qu'il
„ doit légitimement à la chappelle de Bovereffe.

„ Oui, Meffeigneurs, le premier article de nos très-hum-
„ bles repréfentations nous alarme, puifqu'il furpaffe notre
„ pouvoir & nos foibles connoiffances, & les deux feconds
„ nous intéreffent d'autant qu'attachés à notre devoir, & ja-
„ loux de le remplir, nous pourrions être repris pendant que
„ nous ferions parfaitement innocens.

„ Nous nous flattons donc dès-là, que vos Seigneuries
„ voudront bien nous diriger par leur arrêt, & ce nous fera
„ un nouveau motif d'adreffer à Dieu les vœux les plus fin-
„ ceres pour la confervation de Meffieurs du Confeil d'Etat „.

Je joins encore ici la copie de l'arrêt du Confeil d'Etat, refponfif à la requête des quatre anciens, que j'extrais encore de la lettre de l'anonyme, page 150.

Sur la requête de quatre anciens du consistoire de Motiers & Boveresse, il a été dit, qu'on loue, & approuve la délicatesse & les sages intentions des quatre anciens, qui ont présenté la présente requête; & pour répondre aux trois articles qu'elle renferme, le Conseil prononce sur le premier, que comme le consistoire admonitif n'a pour objet que les désunions, les mauvaises mœurs, & les scandales, il n'est point de sa compétence de s'ingérer dans d'autres affaires, & qu'il n'a sur-tout aucune autorité pour se faire rendre compte de la croyance, & de la foi d'une personne; qu'il en a bien moins encore pour sévir en pareille cause, puisqu'il dépend d'un supérieur à qui il doit rapporter ce qu'il découvre d'important en ce genre, & à qui seul il appartient d'en faire la recherche, suivant sa prudence, & la punition, si le cas l'exige, suivant la forme judicielle & la loi: conséquemment que lesdits quatre anciens seront fondés à refuser d'en connoître & juger, même en étant requis par le Pasteur; ne devant se prêter en aucune maniere aux entreprises contraires aux constitutions de l'Etat, dans lesquelles on pourroit chercher à les faire entrer.

Quant au second article, qu'il n'a jamais été d'usage que le Pasteur, président au consistoire admonitif, ait plus d'une simple voix, & que tel qui en prétendroit une double seroit réprimé comme il conviendroit, & contenu en ses vraies fonctions; qu'il ne lui est même pas permis de porter en consistoire le résultat, soit les conclusions de la compagnie des Pasteurs, dont le consistoire ne peut & ne doit être affecté, cette compagnie n'ayant aucune autorité sur lui: qu'un Pas-

teur peut bien, à la vérité, la consulter pour sa direction particuliere, & même suivre cette direction si cela lui convient, mais qu'elle ne doit gêner en rien l'entiere liberté des suffrages des autres membres dudit consistoire, quel qu'il soit, ce que tout officier qui assiste doit faire exactement observer.

Et quant au troisieme article de la requête ci-dessus :

Il est ordonné à Monsieur Martinet, Conseiller d'Etat, Capitaine & Châtelain du Val-de-Travers, de rechercher non-seulement ce qui s'est pratiqué depuis un tems, mais de plus ce qui peut avoir été statué de fondation, ou dans la suite, touchant le prétendu droit de séance du diacre du Val-de-Travers dans le consistoire admonitif de Motiers & Boveresse, & sur son rapport, il en sera ordonné comme il conviendra.

Vous avez vu, Monsieur, quelle a été ma conduite dans le consistoire, & dès-là il vous est aisé de remarquer, si la direction que les quatre anciens ont demandée au Conseil d'Etat étoit fondée ; si les articles que leur requête renferme sont exactement conformes à la vérité, & si des anciens d'église, qui avouent ingénument, que deux questions simples que l'on fait à des catéchumenes, surpassent leurs connoissances, qu'ils qualifient encore de foibles connoissances.

O bonnes gens ! (c'est aux quatre anciens à qui je m'adresse) : travaillez à vous instruire pour n'être ni trop complaisans envers votre Pasteur, ni trop obstinés à vous rendre à ses sages & douces instructions. On n'exige, & jamais on n'exigera de vous, que de voter selon les lumieres de votre conscience.

Quand vous demanderez des directions, je vous prie d'exposer les faits fidellement, parce qu'une direction ne peut être donnée que sur l'exposition des faits. Je crois que vous ne trouverez pas mauvais que je vous donne ce petit avertissement comme votre pasteur & votre chef; auquel avertissement j'en joins un autre très-utile, qui consiste à ne pas vous énorgueillir des éloges pompeux que vous donne l'anonyme dans son délire. Vous n'ignorez pas combien le peuple en a ri, en particulier vos compatriotes; mais il vaut mieux tirer le rideau sur cette scene, qui assurément ne vous honore pas (*o*).

Je n'ai pu voir qu'avec une peine infinie, qu'il y ait eu de l'humeur contre M. Imer diacre du Val-de-Travers, en sa qualité de diacre, à qui je me fais gloire de rendre la justice, que c'est non-seulement un honnête homme, un homme de bien, & de plus un digne & fidele Ministre du St. Evangile, qui remplit avec assiduité, avec zele, & avec exactitude toutes les fonctions auxquelles il est tenu (*p*).

(*o*) Il est bon d'observer qu'un des anciens qui a signé dans la requête, assista au consistoire du 24 mars 1765. Mais il ne parut point au consistoire subséquent du 29, sans doute il en avoit ses raisons; mais comment pouvoit-il signer le contenu d'une requête, renfermant des objets qu'il ne pouvoit attester? Je vous laisse le soin de qualifier une telle conduite.

Si je n'étois retenu par des raisons de prudence, j'aurois bien des choses à dire sur les menées de Motiers & Boveresse, dont l'anonyme auroit dû parler, s'il avoit eu de la bonne foi. Je sais bien des choses là-dessus que je veux supprimer; le tems viendra peut-être où toutes ces manœuvres se dévoileront, car la vérité ne perd jamais ses droits.

(*p*) Sur la note de l'Auteur pag. 148 & 149, il voudra bien que je le redresse. Je ne sais s'il existoit en 1724, où il fut question de régler les fonctions du Diacre, sous l'autorité du baron de *Strunkendé*, Plénipotentiaire du Rui. Bove-

Quoique l'anonyme, qui n'eſt pas eccléſiaſtique, je penſe, ait voulu canoniſer les quatre anciens qui ont ſigné la requête, je ſerai plus modeſte que lui, & me bornerai à dire, que ſuivant ma conſcience & notre diſcipline, ceux des anciens qui n'ont ni compoſé, ni ſigné la requête, & qui même n'en ont eu aucune connoiſſance, ont fait leur devoir (*q*).

J'ignorois abſolument cette requête des quatre anciens, qui décemment auroit dû m'être communiquée, ainſi qu'aux autres anciens; mais l'on n'eut garde de le faire; il falloit le ſecret. A propos du ſecret, que direz-vous, Monſieur, d'une choſe, à laquelle je ne puis penſer ſans m'affliger? C'eſt qu'immédiatement à l'iſſue des deux conſiſtoires, l'on ſut tout ce qui s'y étoit paſſé & non paſſé, & quelques malins eſprits y donnerent une tournure maligne; ſource dans laquelle l'anonyme a ſans doute puiſé ſes obſervations.

A cette occaſion, vous ſerez peut-être bien aiſe, Monſieur,

reſſe ne parut point par ſes députés; il n'y eut que Motiers, & il n'étoit point queſtion des autres communautés du Val-de-Travers. Bovereſſe prétendit, il y a quelques années, que le Diacre leur devoit un catécbiſme toutes les quinzaines; mais la choſe a été décidée par le Conſeil d'Etat, il n'y a pas longtems, à la ſatisfaction de la vénérable Claſſe. Il n'eſt pas difficile de pénétrer les vues de l'anonyme qui réveille cette affaire terminée & bouclée: c'eſt une ſuite de ſon acharnement contre le Clergé. Ce Monſieur là ſe trompe, lorſqu'il aſſure avec confiance *que les Paſteurs trouvent plus doux & plus commode de borner leur ſollicitude paſtorale à être exacts à l'échéance de leurs Prébendes, qu'à remplir leurs fonctions.* Je ne vois pas qu'il y ait rien de fort attrayant pour eux à recevoir des prébendes, qui conſiſtent pour l'ordinaire en aſſez mauvaiſes denrées, contre l'intention du Prince, bien connue des anciens & nouveaux Paſteurs.

(*q*) Ces dignes anciens ſont M. le Diacre, les ſieurs Jean Henry *Clerc*, & Daniel François *Jeanrenaud*.

d'avoir connoissance de la formule du serment que prêtent les anciens d'église.

ARTICLE PREMIER.*

“ Vous jurez à Dieu, votre créateur, d'avancer son honneur & sa gloire selon son St. Evangile, & de contribuer „ de tout votre pouvoir, au maintien des ordonnances & „ corrections chrétiennes, observées en cette souveraineté, „ le plus fidellement qu'il vous sera possible.

I I.

„ De fréquenter diligemment autant qu'il vous sera possible, „ les saintes prédications, & de prendre garde si les autres „ membres de l'église s'acquittent soigneusement de ce de„ voir.

I I I.

„ De vous rencontrer, s'il est possible, dans les assemblées „ du consistoire, toutes les fois que vous serez appellés.

I V.

„ De rapporter fidellement en consistoire tous les scanda„ les qui vous viendront à notice, & tout ce que vous saurez „ être fait contre les ordonnances & la discipline eccésiasti„ que, observée en cette souveraineté sans haine, ni support.

V.

„ De tenir secretes toutes les choses qui se passent en con„ sistoire, lesquelles devront être secretes.

V I.

VI.

„ D'exercer la charge d'anciens, pendant toute votre vie,
„ à moins que vous n'en fussiez dispensés par le consistoire.

VII.

„ De vous acquitter de cette charge d'une maniere qui
„ serve à l'avancement de la gloire de Dieu, & à l'avantage
„ & édification de l'église.

VIII.

„ Enfin, si quelqu'un faisoit quelque attentat ou machina-
„ tion contre la personne de S. M. le Roi notre Souverain,
„ ou contre ses Etats, de le révéler promptement à l'offi-
„ cier „.

Je n'ai rien à ajouter à (r) ce que dessus, & je l'abandonne à vos réflexions, continuant à vous assurer de la considération très-distinguée avec laquelle j'ai l'honneur d'être.

A Motiers-Travers, ce 29 Juin 1765.

(r) L'on m'objectera, pourquoi donc révélez-vous ce qui s'est passé en consistoire, & ce qui devroit être secret? à quoi je réponds, que si l'on dit des faussetés, l'on me force par-là même de révéler des vérités.

LETTRE X.

JE fus avifé, Monfieur, par un tiers, de la requête des quatre anciens, & de l'arrêt du Confeil d'Etat, qui fut rendu fur cette requête. Figurez-vous ma furprife en apprenant une démarche auffi irréguliere de la part des quatre anciens. Je n'héfitai pas de fupplier le Confeil de me donner copie de la requête, & de l'arrêt. Voici ma requête dans cet objet.

" Le fouffigné, Pafteur de l'églife de Motiers-Travers &
" Boverefle, a l'honneur d'expofer à vos Seigneuries qu'ayant
" eu indirectement connoiffance d'une requête, préfentée au
" Confeil par les S^rs^. A. Favre, A. H. Bezencenet, L. Bar-
" relet, & A. Jeanrenaud, tous quatre anciens d'églife de
" Motiers & Boverefle, & d'un arrêt émané de votre part
" fur la dite requête: (fi tant eft qu'elle foit telle) où il eft
" fait mention, fi ce n'eft pas directement, au moins indi-
" rectement de lui, & de M. le diacre du Val-de-Travers,
" d'une maniere qui femble porter atteinte à leur honneur
" & à leur probité; il fupplie vos Seigneuries de lui donner
" communication de la dite requête, & de l'arrêt rendu par
" le Confeil à ce fujet, afin que le fouffigné, fi le cas y
" échoit, avife aux moyens qu'il croira les plus propres à
" pourvoir à fa réputation, jufques ici inaltérable, foit dans
" ce pays, foit dans l'étranger, & fans aucun reproche dans
" l'exercice de fon miniftere. De forte qu'il eft pleinement
" perfuadé, que vos Seigneuries appointeront fa demande,

„ fondée sur l'équité, & sur la justice, sur les constitutions, „ & sur les loix de cet Etat.

„ Dans cette flatteuse attente, il se répand en vœux pour „ la prospérité du Gouvernement „.

A Motiers-Travers, le 20 avril 1765.

Fréderich Guillaume
DE MONTMOLLIN.

ARRÊT

DU CONSEIL D'ETAT SUR CETTE REQUÊTE.

SUR la Requête ci-dessus, après avoir délibéré, il a été dit : que les quatre anciens du consistoire de Motiers n'ayant présenté leur Requête au Conseil, que pour avoir une direction, on trouve que le suppliant n'a aucune qualité pour en demander communication; en sorte qu'elle ne peut lui être accordée, puisqu'elle ne contient rien qui intéresse sa personne. Donné en Conseil tenu sous notre Présidence au Château de Neuchâtel le 29 avril 1765.

(Signé) SANDOZ DE ROSIERES.

Je me tus par respect pour le Gouvernement, supposant que le Conseil avoit eu ses raisons de ne pas m'accorder ma demande, sachant d'ailleurs, après St. Paul, *que toute personne doit être soumise aux Puissances supérieures*, Rom. VIII. 1. Non que j'estime que la voix de représentation puisse, dans un pays libre, être fermée à aucun citoyen.

Permettez-moi, Monsieur, une apostrophe à l'Auteur anonyme, *noli movere Camarinam* : la vénérable Classe sait se conduire, elle n'a nullement besoin de vos conseils pour sa tranquillité.

Que dites-vous, Monsieur, de la note de l'Auteur page 152, dans laquelle il couronne ses calomnies en developpant toute la méchanceté de son ame? *On assure*, dit l'anonyme, *que M. de M. se tranquillise aussi dans le doux espoir, que sous un autre regne, les choses iront mieux pour lui & pour la vénérable Classe. Ce trait*, continue l'Auteur, *manquoit à l'éloge du Souverain, sous lequel nous avons le bonheur de vivre.* Ah! Monsieur, m'écrié-je là-dessus, qui pourroit croire que dans un siecle, où les hommes se piquent d'être vrais, il s'en trouve un qui ait l'ame aussi noire! Qu'il sied bien à cet homme là, de parler de violence & de persécution, tandis qu'il outrage & persécute injustement & calomnieusement un homme de bien, attaché à Dieu, à la religion, à sa patrie, & à son Prince. Suis-je capable de dégénérer de mes peres, qui travaillerent avec tant de zele & de succès, à procurer à la Maison de Brandedourg la juste domination sur cette souveraineté? C'est un fait connu de tous les habitans de ce pays, connu même de la Cour, & qui passera jusqu'à la postérité. Le sang qui coule dans mes veines est pur; il est au service de mon Prince, comme l'a été celui de mes peres, & mes enfans ne dégénéreront pas. Que veut dire l'anonyme par ses malignes insinuations, dignes du feu de Goa, pour ne rien dire de plus? Encore une fois, qu'il leve le masque; qu'il se montre & qu'il se nomme. Mais il

se tiendra derriere le rideau, les calomniateurs sont lâches: celui qui est capable d'inventer une calomnie est capable de faire ce qu'il prête gratuitement aux autres.

Je n'ai rien de personnel contre M. Rousseau : je le plains autant & plus encore dans ses erreurs, que dans ses infirmités. Si on lui a mis dans l'esprit que je lui voulois du mal, l'on me fait bien tort : je n'en veux à personne, pas même à l'anonyme, qui a cherché à me maltraiter & à me flétrir. Si j'ai tancé un peu vivement cet anonyme, c'est une correction que j'ai cru lui être nécessaire.

Quel malheur, Monsieur, que M. Rousseau se soit obstiné à écrire sur des matieres de religion contre ses promesses! Si ce beau & rare génie avoit travaillé sur d'autres sujets, que de riches présens n'auroit-il pas fait à la Société!

J'ose le dire, Monsieur, M. Rousseau n'a point eu d'ennemis dans toute cette affaire, que ceux qui se sont déclarés ses amis. S'il eût agi par lui-même, & non pas selon leurs conseils, je ne doute pas qu'il n'eût paru en consistoire, & vraisemblablement qu'il n'eût satisfait à ce qu'on requéroit de lui : ce qui auroit été pour moi le sujet d'une parfaite joie, & alors tout étoit fini, sans inquiétudes, sans tracasseries, & sans *cette chaîne de disgraces*, page 153, si M. Rousseau peut appeller ainsi des maux qu'il se procure si volontairement, & qui malheureusement donnent lieu à la calomnie, & réjaillissent sur des innocens.

Que M. Rousseau se persuade qu'en me conformant aux ordres de mes supérieurs, j'ai suivi en même tems les mouvemens de ma conscience, mon devoir, & l'état de ma vo-

cation. Lui qui dit respecter si fort sa conscience, qu'il respecte aussi la mienne, & qu'il n'attribue pas à passion, ce que j'ai cru devoir faire pour suivre les mouvemens de cette même conscience.

S'il le croit, j'en suis bien aise; s'il ne veut pas y ajouter foi, j'en suis fâché : le grand juge sera intermédiaire un jour entre lui & moi.

Quoique toutes ces affaires m'ayent causé bien des sollicitudes & des chagrins, j'ai cependant la consolation d'avoir été loué, & approuvé dans ma conduite par mon troupeau, qui m'a toujours été attaché, & qui me donne plus que jamais des témoignages de son affection, de sa confiance, & de son respect.

Je conclurai par cette réflexion, c'est que l'anonyme, en me mettant dans la nécessité de rendre publique mon apologie, a contribué par-là à faire connoître à tout le monde la régularité de ma conduite tout à-la-fois charitable & vigilante.

Je suivrai, Monsieur, votre conseil : je ferai imprimer mes lettres, qui suivant l'usage des Ministres de ce pays, ont été lues dans une assemblée de la vénérable Classe. J'ai votre suffrage; suffrage d'un homme éclairé, d'un homme de bien; j'aurai par conséquent celui de tous les honnêtes gens. Conservez-moi votre précieuse bienveillance, & croyez que je vous suis pour la vie, & sans réserve.

MONSIEUR, &c.

P. S. Je suis décidé à me tenir à cet écrit, estimant que mon apologie est suffisamment établie.

SECONDE
LETTRE
RELATIVE
A M. J. J. ROUSSEAU.
ADRESSÉE
A MYLORD COMTE DE WEMYSS;
Baron d'Elcho, Pair d'Ecosse, &c. &c. &c.

Abîme tout plutôt : c'est l'esprit de l'Eglise.
Lutrin, Chant I. ℣. 186.

AU LECTEUR ÉTRANGER.

C'EST pour vous, Lecteur, que je prends la plume, & non pour mes Compatriotes qui tous connoissent M. le Pasteur de Motiers. Si son Ecrit n'eût point passé les limites de ce pays, je proteste, en homme d'honneur, que je ne me serois pas donné la peine d'y répondre.

LETTRE

LETTRE
A MYLORD
COMTE DE WEMYSS.

VOUS le voulez, Mylord, & l'honneur l'exige; il faut obéir. Il faut malgré moi reprendre la plume & vous achever la relation commencée dans ma lettre du 14 avril. Entraîné par mon attachement pour notre commune Patrie d'adoption, & ne craignant point d'être l'organe de la vérité, j'avois consenti sans peine à la publicité de cette lettre. Persuadé que la constitution de cet Etat si heureuse pour ses habitans, ne sauroit souffrir la moindre altération sans porter coup au bonheur des particuliers, & regardant l'arrêt du Conseil du 2 avril comme un titre important à cette constitution & à tous les sujets de cet Etat, j'ai cru bien mériter de la Patrie, en le rendant public par la voie de l'impression.

A ce motif si fort sur mon cœur, s'en joignoit un autre qui ne l'étoit gueres moins, l'honneur de défendre un ami, un homme de bien (*a*), presque devenu la victime de la trame la plus odieuse. Ajoutez, Mylord, que pour remplir ce double

(*a*) Je ne puis me refuser la satisfaction de vous transcrire ici, partie d'une lettre de M. F. B. Cet artiste citoyen de cet Etat, & distingué par ses talens, ses connoissances & son mérite personnel, s'exprime ainsi :

" Je vais souvent, *me dit-il*, visiter ,, l'ancienne demeure de M. *Rousseau*, ,, appellée l'Hermitage ; c'est à deux ,, pas d'une petite maison de campagne ,, à moi. La mémoire de notre estima- ,, ble philosophe y est dans la plus

but, j'avois obtenu tous les encouragemens imaginables, le suffrage de perſonnes en place, & ſur-tout la communication des pieces dont j'avois beſoin; en particulier, celle des relations que M. Martinet Conſeiller d'Etat, & Châtelain du Val-de-Travers avoit adreſſées au Gouvernement, & d'après leſquelles ſont intervenus les arrêts du 1 & 2 avril.

Je puis dire en quelque façon n'avoir eu que la peine de vous tranſcrire ces pieces, & ceci répond à la queſtion que vous m'avez faite, comment j'étois parvenu à être ſi bien informé de tout ce qui s'étoit paſſé dans les aſſemblées du conſiſtoire admonitif de Motiers & Boveresse. Voilà, Mylord, les motifs qui m'avoient mis la plume à la main. Je croyois ma tâche remplie, & enviſageant la tracaſſerie ſuſcitée à M. Rouſſeau comme une méchante affaire qu'il convenoit de laiſſer s'aſſoupir, ſoit eſprit de charité, ſoit pareſſe, j'avois réſolu de garder le ſilence ſur ſes ſuites depuis le mois d'avril.

Forcé maintenant de reprendre la plume, je ſuivrai dans cette ſeconde lettre la même méthode que j'ai ſuivie dans la premiere, celle d'appuyer ma narration par des documens publics, des pieces authentiques, de n'avancer que des faits avérés, & quant à ceux qui ne porteront que ſur des bruits publics, j'aurai ſoin comme dans ma précédente lettre, de ne les citer qu'avec ce correctif: *on dit*, *on aſſure*. Cette obſer-

„ grande vénération. Je ſuis toujours „ dans l'enchantement lorſque je puis „ en parler avec les habitans de ce „ Canton, qui le regardoient comme „ leur pere, & l'arbitre de leurs différends. C'étoit Rouſſeau qui aidoit „ à les ſoulager, & qui rétabliſſoit la „ paix dans les familles. C'eſt pourtant là l'homme que l'on a perſécuté.

vation eſt de poids, & vous aurez, Mylord, la bonté d'y faire attention.

Je vous invite auſſi à recourir aux pieces juſtificatives que vous trouverez cotées & raſſemblées. Leur importance ne m'ayant pas permis de les donner ſeulement par extrait, cette raiſon doit vous rendre indulgent ſur leur nombre & ſur leur étendue.

Pour ſuivre la liaiſon des faits, il faut, Mylord, vous rappeller ceux qui donnerent lieu aux deux Arrêts du Conſeil d'Etat du 1 & 2 avril, & recourir à ces deux morceaux (*b*). Vous y trouverez clairement énoncé le but de notre Gouvernement, dans le premier, celui de mettre M. Rouſſeau à l'abri de toutes nouvelles entrepriſes du conſiſtoire de Motiers, & dans le ſecond, de réprimer les ſingulieres prétentions du Paſteur de ce lieu. Ceux qui aiment la paix & qui reſpectent l'autorité ſouveraine croyoient avec moi voir renaître la tranquillité, puiſqu'il ne paroiſſoit reſter à M. de M***. que le parti de l'obéiſſance & du ſilence. Mais en jugeant M. le Paſteur de Motiers comme un homme ordinaire, on le jugeoit mal. Il ſut faire valoir ſon miniſtere, il mit à profit les tems conſacrés à la dévotion & à l'inſtruction de ſa paroiſſe; au grand ſcandale des ames véritablement pieuſes, il fit de la chaire de vérité entendre le langage de ſes paſſions, & tonnant contre les ſept péchés mortels, il eut ſoin d'en faire une application d'autant plus odieuſe que ſi l'on pouvoit ſe méprendre à la choſe, on ne pouvoit ſe méprendre à l'intention.

(*b*) Voyez la premiere lettre, p. 150 & 151.

Auſſi parvint-il à exciter parmi ſes paroiſſiens une fermentation dont M. Rouſſeau reſſentit plus d'une fois les effets ; ainſi que les quatre anciens qui avoient oſé recourir au Conſeil d'Etat pour obtenir de leur Paſteur qu'il *ſe contînt dans ſes vraies fonctions* (*c*).

Les choſes furent pouſſées ſi loin que le Gouvernement jugea néceſſaire de pourvoir à ce déſordre en employant des moyens efficaces pour contenir enfin M. le Paſteur de Motiers. Mais des parens reſpectables étant intervenus en ſa faveur, & s'étant chargés de l'admoneſter, le Conſeil d'Etat voulut bien acquieſcer aux deſirs d'une famille qui dans tous les tems s'eſt diſtinguée au ſervice du Souverain & de la Patrie, & dont tous les membres ſe ſont toujours montrés bons ſujets, bons magiſtrats, & bons citoyens. M. de M***. fut donc admoneſté, & promit, ainſi que Meſſieurs ſes parens en firent rapport au Conſeil, *qu'il ſe contiendroit dans la ſuite, & que ni en public ni en particulier il ne diroit plus rien qui pût animer le peuple.*

Cette promeſſe ne portant que ſur l'avenir, & ne remédiant

(*c*) M. le Profeſſeur & Paſteur à Motiers, *dans ſa réfutation d'un libelle* (*), nous apprend qu'à cette occaſion il prit le parti de préſenter une requête au Conſeil d'Etat, &c. &c. Mais M. le Profeſſeur qui ſe pique d'être ſi vrai, ſi exact, ſi modéré, auroit bien dû nous donner auſſi une copie da ſa requête, piece qu'on trouva ſi indécente, ſi ſcandaleuſe que par charité pour lui, M. de Roſiéres, alors Préſident du Conſeil d'Etat, ne voulut pas la préſenter, & la remit aux parens de M. le Profeſſeur qui la ſupprimerent, ce qui engagea celui-ci à en faire une autre qu'il nous a produite.

(*) Pag. 210.

point au désordre actuel, le Gouvernement ordonna à M. le Châtelain du Val-de-Travers de faire connoître au public de la façon la plus solemnelle, les ordres qui lui étoient donnés de rechercher & punir tous ceux de quel état & condition qu'ils pussent être, qui de fait ou de paroles attaqueroient M. Rousseau, auquel le Roi avoit accordé sa protection immédiate.

M. le Châtelain appellé par sa place à siéger aux Etats alors assemblés, jugea le mal assez pressant pour remettre ces mêmes ordres à M. Guyenet son Lieutenant, qui se trouvoit aussi en ville pour affaires. Obligé de tout quitter, M. Guyenet se rendit à Motiers, & l'assemblée de la justice ayant été convoquée en la personne de tous les justiciers, il leur adressa ce discours.

“ Messieurs, les divers moyens indécens qui sont mis en „ usage pour exciter les esprits contre M. Rousseau & lui attirer des désagrémens dans son séjour au Val-de-Travers, ont „ surpris & irrité le Gouvernement. En conséquence j'ai reçu „ l'ordre exprès de me transporter incessamment ici pour manifester en l'absence de M. le Châtelain, les intentions de la „ Seigneurie. Le public apprendra par là qu'un citoyen tel que „ M. Rousseau qui jouit avec éclat de la protection royale de „ sa Majesté, de la bienveillance intime de Mylord notre Gouverneur, & qui est protégé particuliérement par le Gouvernement, mérite de justes égards de la part de tous les habitans de ce pays, quels qu'ils soient. Cependant le Conseil „ d'Etat est informé que de certaines personnes tiennent contre M. Rousseau des discours insultans & séditieux, qui „ outragent à la fois & le Souverain qui protége, & le citoyen „ qui est protégé. C'est pour remédier efficacement à un pareil

„ désordre que la Seigneurie juge à propos de donner les ordres
„ qui vont être lus, qui attireront un châtiment grave à qui-
„ conque osera y contrevenir.

„ Je viens d'apprendre que M. Rousseau n'est pas le seul ici
„ qu'on attaque, & que Messieurs les anciens Favre, Bezen-
„ cenet, Barrelet, & Jeanrenaud l'aîné sont exposés à de fré-
„ quens mauvais propos, à des menaces même. On ne doit
„ cependant pas ignorer que leur sage conduite leur a mérité
„ l'approbation distinguée du Gouvernement, & les éloges de
„ tous les honnêtes gens (*d*). On ne fait pas attention sans
„ doute, qu'en blâmant ce qu'ils ont fait, on outrage le Gou-
„ vernement dont ils sont approuvés (*e*). Cela m'engage à
„ rendre publique la commission particuliere qui m'a été don-
„ née de leur témoigner de nouveau la satisfaction du Con-
„ seil d'Etat, & à déclarer que si au mépris de ce que je viens
„ de dire, on continue à s'oublier à leur égard, il sera pris
„ des mesures qui les mettront à couvert de toute insulte „.

Ensuite après avoir fait lire les ordres du Gouvernement, M. Guyenet ajouta:

“ Vous voyez, Messieurs, à quel point la Seigneurie prend
„ intérêt à cette affaire, & je dois ajouter que Sa Majesté par
„ un rescript arrivé derniérement, ordonne au Conseil d'Etat
„ de pourvoir au repos & à la sureté de M. Rousseau. Je m'as-
„ sure que dans cette Jurisdiction on est trop zélé sujet de notre

(*d*) Voyez ce que dit à ce sujet M. le Professeur dans sa réfutation, page 207, où par représailles il accorde aussi son approbation aux deux anciens Jean Henri *Clerc*, & Daniel François *Jeanrenaud*, qui à ce prix se passeront sans doute de celle du Gouvernement & de l'estime des honnêtes gens.

(*e*) Voyez l'Arrêt du 2 avril.

„ Auguſte Souverain pour rien entreprendre qui puiſſe lui
„ déplaire, & que chacun ſe conformera avec empreſſement
„ aux ordres du Gouvernement, vous enjoignant Meſſieurs de
„ cette juſtice, d'y veiller ſoigneuſement „.

Deux heures après les mêmes ordres furent lus dans l'aſſemblée de la communauté de Motiers, & expédiés aux autres communautés du Val-de-Travers.

Vous avez vu ci-deſſus, Mylord, que le Roi avoit accordé ſa protection à M. Rouſſeau. Il étoit en effet arrivé un reſcript de la Cour, par lequel approuvant l'attention du Conſeil d'Etat à prévenir tout déſordre, & toute diſſention dans ce pays, au ſujet de la réimpreſſion des *Lettres écrites de la Montagne*, le Roi défend de ſévir contre cet ouvrage, & ſur-tout d'en inquiéter l'Auteur à ce ſujet.

Ce reſcript motivé ſur les raiſons les plus ſages fut intimé à la Claſſe, & en conſéquence pluſieurs Paſteurs à leur aſſemblée générale du mois de mai opinerent à laiſſer tomber l'affaire de M. Rouſſeau. Celui de Motiers, à ce qu'on aſſure, conclut bien différemment, ſans doute pour faire preuve de ſa modération & de ſa ſoumiſſion, ou peut-être auſſi dans l'eſpoir de recueillir le fruit de ſes ſermons édifians. Mais ſans adopter ſes concluſions la Claſſe remit l'affaire à ſa prudence, ſous la réſerve expreſſe qu'elle ne ſeroit compromiſe en rien.

Nous verrons dans un moment, comment il engrena de nouveau l'affaire dans l'aſſemblée du conſiſtoire de Motiers du 19 mai. Il faut auparavant vous rendre compte d'un Arrêt du Conſeil d'Etat du 15, qui prononçant ſur le droit prétendu par le diacre du Val-de-Travers, d'aſſiſter en conſiſtoire admoni-

tif, & d'y avoir voix délibérative, ordonne à l'Officier du lieu de s'oppoſer à cet abus (*f*).

Cet Arrêt fut d'ordre de M. le Châtelain communiqué le 18 à M. le Paſteur & à M. la Diacre, par M. le Greffier du Val-de-Travers, *afin*, comme il leur dit, *qu'ils en fuſſent rendus ſachans, & qu'ils n'en prétendiſſent cauſe d'ignorance.*

Le lendemain 19 le conſiſtoire de Motiers s'étant aſſemblé; M. le Paſteur du lieu rendit compte de l'Arrêt dû 15, ajoutant que M. le Diacre quoique duement informé par M. le Châtelain, avoit été dans la réſolution d'aſſiſter à cette aſſemblée, en attendant que la vénérable Claſſe eût fait ſes remontrances (*g*); mais qu'il avoit pourtant déféré aux repréſentations que lui

(*f*) M. le Profeſſeur prétend (*) qu'il y a eu de l'humeur contre la perſonne du Diacre. Il faut donc lui prouver que le Conſeil d'Etat a raiſon d'avoir de l'humeur, ou plutôt que ce qu'il oſe qualifier d'humeur eſt fondé ſur de très-bonnes raiſons. On les trouvera déduites dans un arrêt du Conſeil produit parmi les pieces juſtificatives, Nº. IV. On verra que parmi les abus reprimés par cet arrêt, il eſt entr'autres défendu au Diacre du Val-de-Travers d'aſſiſter en conſiſtoire ſeigneurial.

(*g*) Cette raiſon n'eſt vraiment pas mal trouvée, & offre toutes ſortes de facilités pour ſe diſpenſer de l'obéiſſance due aux ordres du Gouvernement. C'eſt apparemment ſur le même principe que M. le Profeſſeur informé le 5 avril dernier, par M. le Châtelain du Val-de-Travers des ordres qu'il avoit reçus du Conſeil d'Etat relatifs à M. Rouſſeau, & au conſiſtoire admonitif de Motiers, avoit répondu, *que ſa réponſe ſeroit briéve, qu'il étoit membre d'un Corps, qu'obligé de lui obéir de même qu'à ſa conſcience, il ſeroit toujours ce qui ſeroit conforme à ſon devoir.* Sans faire beaucoup de commentaires ſur cette réponſe, il eſt évident que M. le Profeſſeur ou s'eſt moqué de nous quand il nous cite (†) le paſſage de ſaint Paul, *Que toute perſonne doit être ſoumiſe aux Puiſſances ſupérieures*, ou bien qu'il ne connoit point de puiſſance ſupérieure à celle du Corps dont il eſt membre. Laiſſons-le opter entre ces deux partis.

(*) Réfutation, pag. 206.

(†) Page 211 de ſa réfutation.

lui son Pasteur lui avoit faites. Justement blessé d'un pareil discours, M. le Châtelain repartit, *que le diacre avoit très-prudemment fait d'obéir aux ordres du Gouvernement, que s'il eut osé se présenter en consistoire, il lui auroit adressé d'abord des conseils, ensuite des exhortations, enfin des ordres de sortir, & trouvé le secret de se faire obéir.*

Après cette espece de préambule, M. de M***. suivant l'usage, demanda s'il n'y avoit aucun scandale dans l'Eglise. A cette demande, l'ancien Clerc (*h*) se leva comme un ressort, & au mépris des Arrêts du Conseil d'Etat, & malgré les rescripts du Roi, il remit sur le tapis l'affaire de M. Rousseau, le dénonçant au consistoire avec tant de zele qu'il ne fut plus question que d'aller aux voix. Vous jugez bien, Mylord, que parmi six anciens d'Eglise, c'étoit déjà trop qu'un seul eût eu l'audace de contrevenir si formellement aux ordres positifs du Roi & du Gouvernement. Aussi tous les autres rejetterent avec indignation la proposition de sévir contre M. Rousseau.

C'est apparemment à ce mauvais succès que faisoit allusion M. de M***. lorsqu'à la générale du mois de juin, rendant compte à la Classe de ce qui s'étoit passé à Motiers, il se lamentoit de trouver toujours en son chemin ce vigilant Châtelain, qui rompant toutes ses mesures, étoit pour lui une écharde pire que celle dont se plaignoit Saint Paul. A quoi il ajouta qu'il ne falloit plus se flatter de rien obtenir à Motiers contre M. Rousseau, mais que puisque celui-ci avoit

(*h*) Voyez ci-après la note *u*.

deſſein de changer d'habitation, & que l'Arrêt du premier avril ne lioit les mains à ſon égard qu'au ſeul conſiſtoire de Motiers, on pouvoit prendre à l'avance des meſures pour procéder contre lui, auſſi-tôt qu'il ſeroit dans une autre Paroiſſe. Cet avis que dictoit ſans doute l'eſprit de *modération* & de *tolérance* qui caractériſe toute la conduite de ce Paſteur, ne fut cependant pas goûté. Malheureuſement pour l'orateur, il exiſtoit un nouveau reſcript très-énergique par lequel le Roi témoignoit ſon mécontentement de la conduite inconſidérée de ces eſprits remuans qui, échauffés du zele amer d'une piété intolérante, & non contens des meſures priſes pour empêcher la publication des ouvrages qui les ſcandaliſoient, vouloient encore ſévir contre leur Auteur, & le menaçoient même des peines eccléſiaſtiques, Sa Majeſté déclarant que ſa volonté ſérieuſe étoit que le Conſeil aſſurât d'une maniere complete & bien décidée, les effets de ſa protection Royale accordée à M. Rouſſeau.

Par égard pour la Claſſe, le Gouvernement vu la teneur de ce reſcript, ne le lui avoit pas intimé, mais on en donna connoiſſance à un des membres de cette compagnie avec une copie qu'il en demanda, ſous la condition de ne communiquer cette piece que dans le ſeul cas où l'affaire de M. Rouſſeau ſeroit encore traitée. Or, on ſait que le reſcript fut lu en Claſſe, que M. de M***. demanda à en tirer copie, ce qui lui fut refuſé, & que la compagnie décida qu'il ne ſeroit plus queſtion de cette affaire de M. Rouſſeau.

Le narré que je viens de vous faire, Mylord, je le tiens d'un galant homme qui ne craindra point d'être nommé quand

il le faudra, lequel m'étant venu voir dans les premiers jours de juin, & ayant trouvé chez moi quelques amis, nous raconta ce que vous venez de lire, & ce qui m'a depuis lors été confirmé.

Je pourrois terminer ma lettre ici, mais dans ma précédente (*i*) vous ayant rendu compte d'un écrit anonyme adressé à la compagnie des Pasteurs au sujet de M. Rousseau, je dois aussi vous dire que j'ai vu depuis peu plusieurs lettres (*k*), & sur-tout une déclaration de M. E. B. si violemment attaqué dans cet écrit, pieces par lesquelles il est évident que loin d'avoir contribué, comme on l'accuse, aux démarches de notre Clergé dans l'affaire de M. Rousseau, il les a trouvées pleines de contradictions; M. B. désavouant au surplus avec force & d'un ton qui paroît celui de la vérité, toutes les imputations de l'écrit anonyme dont l'Auteur doit bien rougir, si un désaveu si positif ne l'engage pas à se nommer.

Je vous ai parlé encore de l'abandon où depuis plus de dix ans étoit restée la chapelle de Boveresse; il est donc naturel de vous apprendre ce qui s'est depuis lors passé au sujet de cette chapelle (*l*).

La communauté de Boveresse sans se rebuter de l'inutilité des démarches qu'elle avoit faites auprès de la compagnie des

(*i*) Pag. 132 & les suivantes.

(*k*) Lettres écrites dans le courant de Février, Mars & Avril derniers.

(*l*) M. le Professeur de Motiers ayant prétendu me *redresser* dans une note, pag. 206 de sa réfutation, me force, pour ma justification, à reprendre cette matiere & à produire ici des pieces qui décideront le différend entre lui & moi. Je ne ferai pourtant pas usage de toutes celles que j'ai en main, malgré l'acharnement dont il me taxe dans la même note. Une requête de la communauté de Boveresse du 28 Juin 1762, &

Pasteurs, ou de l'inexécution des Arrêts qu'elle avoit obtenus en Conseil d'Etat, avoit souvent répété ces mêmes démarches, & entr'autres présenté le 28 juin 1762, une requête très-expressive, sur laquelle elle avoit obtenu un Arrêt favorable. Elle en avoit encore obtenu un autre à la date du 13 juin 1765, mais toujours infructueusement pour le service de sa chapelle. Enfin le 18 juin dernier elle réitera sa plainte dans une requête au Conseil d'Etat, par laquelle elle supplie le Gouvernement de la maintenir dans ses droits, & d'ordonner la restitution de quelques-uns des titres qu'elle avoit produits en Chancellerie, d'où ils avoient été retirés par Messieurs les Pasteurs avec les leurs propres. Sur ces deux chefs le Conseil d'Etat par un Arrêt du même jour, prononça qu'à l'avenir le diacre du Val-de-Travers eût à faire de quinzaine en quinzaine les catéchismes dûs à la chapelle de Boveresse (*m*), & que les papiers de cette communauté lui fussent rendus. Après une pareille décision, on devroit espérer que c'est aujourd'hui une affaire finie (*n*). Mais comme

une autre du 28 Juin dernier avec les arrêts du Conseil d'Etat me suffiront ici. On les trouvera donc parmi les pieces justificatives. Quant à la fin de cette note, j'avoue que j'en suis stupéfait; & pour toute réponse, je veux bien me borner à renvoyer l'Auteur à un arrêt du Conseil du 23 Février 1750, signé de *Natalis*, piece intéressante à l'honneur & à la tranquillité de M. le Receveur *Guyenet*.

(*m*) Savez-vous la réponse du diacre, lorsque cet arrêt en original lui fut signifié par la communauté de Boveresse? Elle vaut la peine d'être transcrite. *Je respecte infiniment les ordres du Conseil d'Etat, mais je dois obéir à la Classe.* Je me tais. Ce n'est pas à un particulier à relever une pareille réponse.

(*n*) A en croire pourtant M. le Professeur dans sa note, pag. 207, c'étoit déjà *une affaire terminée & bouclée.* Il fait même entendre que la prétention de ceux de Boveresse n'étoit pas fondée, puisque *la chose*, dit-il, *avoit*

par la teneur même de cet Arrêt, on voit qu'il n'eſt pas le premier qui ait été rendu ſur cette ſinguliere conteſtation, on peut ſans témérité prévoir qu'il ne ſera pas le dernier, à moins que la communauté de Boveresse en perdant tout-à-fait courage dans la pourſuite de ſes droits, ne perde auſſi tout goût pour les catéchiſmes.

A bon compte, cet Arrêt qui donnoit gain de cauſe à cette communauté, devint un des griefs ſur leſquels dans les premiers jours du mois de juillet, la Claſſe jugea à propos d'adreſſer au Conſeil d'Etat des remontrances qui rouloient ſur les trois chefs ſuivans.

1. Sur l'excluſion du conſiſtoire ſeigneurial prononcée contre le diacre du Val-de-Travers, il y a bien des années, ſavoir par l'Arrêt du 18 Nov. 1758.

2. Sur l'excluſion du conſiſtoire admonitif de Motiers & Boveresse prononcée contre le même par l'Arrêt du 15 mai paſſé.

Et 3. Sur le contenu de l'Arrêt du 18 juin précédent.

Sans m'arrêter ſur ces remontrances, il me ſuffira de vous dire qu'elles furent mal reçues, & unanimement rejettées.

Mais il eſt néceſſaire de vous apprendre que dans la générale, où ces remontrances avoient été arrêtées par la compagnie des Paſteurs, un des membres de cette aſſemblée y

été décidée par le Conſeil d'Etat, il n'y avoit pas long-tems, à la ſatisfaction de la vénérable Claſſe. Lorſque M. le Profeſſeur écrivoit cela le 29 Juin 1765, ignoroit-il l'arrêt du Conſeil du 18 du même mois, ou bien avoit-il ſi-tôt oublié la *ſimplicité*, la *candeur* qu'il avoit promiſes dans ſon début page 158, ou bien enfin, ſa véracité, ſa ſimplicité, ſa candeur s'accommodent-elles de pareils traits & ſi ſouvent répétés dans ſa réfutation ?

avoit fait lecture d'une réponse à ma précédente lettre, tournée en façon de réfutation.

La vénérable Classe ne voulut avouer ni l'ouvrage ni l'auteur, le laissant d'ailleurs le maître comme simple particulier, de plaider sa propre cause. Il ne fut point découragé, & sollicita auprès de notre Magistrat la permission de le faire imprimer ici. Elle ne lui fut point accordée. Après ces deux rebuts, on crut que cet Auteur ne s'exposeroit pas à un troisieme, & qu'il se rendroit aux bons avis de quelques-uns de ses parens ou collégues, qui n'approuvoient du tout point cette production. On m'apprit pourtant dans le courant du mois de juillet que cet ouvrage deux fois rejetté, s'imprimoit dans une ville voisine aux frais des Editeurs du Journal Helvétique. Je compris dès-lors ce qu'il en falloit penser. Ensuite dans la gazette de Berne du 31 juillet parut cet avis.

« Il vient de paroître une réfutation *très-solide* & des plus » *curieuses*, de la lettre de M***. relative à Mr Rousseau, » datée de Goa (*o*) & conçue dans des termes *d'indiscon-* » *venance* tout-à-fait déplacés à l'égard de la vénérable Classe » de Neufchâtel, ainsi que par rapport à M. de Montmollin » Pasteur à Motiers. Dans cette réfutation dont on est *rede-* » *vable* à la plume de ce Pasteur, se manifeste par des faits » détaillés tout ce que la lettre contient de peu véridique. » Tant la réfutation que la lettre qui en est l'objet, se trou-

(*o*) Non, elle est datée de Neufchâtel, & imprimée sous le titre de Goa; au lieu que suivant M. le Professeur qui sans doute a ses raisons pour cela, cette lettre se trouve datée de Goa, & imprimée à Neufchâtel.

„ veront sur la fin de cette semaine, chez les principaux Li-
„ braires des villes de la Suisse „.

Cette modeste & sage annonce, acheva de décider mon jugement, & je compris que la grande ressource de l'auteur étoit de prévenir le public en faveur de son ouvrage. Il a paru enfin cet ouvrage *très-solide*; & j'ai vu que j'en avois bien jugé.

Ayez la bonté, Mylord, de voir par vous-même cette réfutation trop longue pour vous la transcrire ici, & trop *curieuse* pour en rien retrancher. Vous trouverez ci-après (*p*) quelques-unes des remarques qui m'ont été fournies, & par lesquelles vous pourrez juger du caractere de l'ouvrage, & de ce que l'on pense ici sur celui de l'aûteur.

Pour moi j'avois d'abord peine à me persuader que cet auteur fût en effet M. le Professeur de Motiers, mais on me fit observer:

1. Que malgré sa *modération*, & la *modestie de son caractere*, & tout en se prodiguant les louanges les plus douces*, cet auteur m'accable d'injures, me taxe d'ignorance, d'infidélité, de mauvaise foi, de calomnies, &c. &c. (*q*).

2. Qu'il a grand soin d'ometre dans ses récits des circonstances essentielles (*r*).

(*p*) Par ménagement pour l'Auteur, je n'en produirai pas d'autres quant à présent.

(*q*) Par exemple.... Mais plutôt voyez la réfutation d'un bout à l'autre.

(*r*) Par exemple dans la relation qu'il nous donne pag. 190 à 191, l'Auteur a oublié une circonstance de poids, c'est que cette assemblée si grave par son objet, l'endoctrinement des anciens, se tenoit autour d'une table & d'un buffet abondamment garnis, & cette circonstance jette un grand jour sur la nature du compliment fait par

3. Qu'il nie les faits les mieux conſtatés, & veut modeſtement que l'on en croye ſon ſeul témoignage dans ſa propre cauſe, quoique ce témoignage ſoit en oppoſition avec une requête ſignée par quatre anciens de ſon Egliſe (*s*), avec les relations que Monſieur Martinet premier officier du lieu avoit d'office adreſſées au Gouvernement (*t*). Et enfin avec les Arrêts de ce même Gouvernement (*u*).

les anciens, *qu'ils ſe félicitoient d'avoir un Paſteur qui en uſât ſi bien avec eux.*

(*s*) Voyez entr'autres les pag. 205 & 206 de la réfutation, & remarquez qu'en accuſant les anciens d'infidélités dans l'expoſition des faits, l'auteur ne ſpécifie aucune de ces infidélités. Pour moi je n'en ſuis pas ſurpris, ici comme en pluſieurs autres endroits j'admire ſa prudence, ou plutôt ſon adreſſe.

(*t*) En voici la preuve. Liſez les pages 196 à 197 dans leſquelles l'Auteur aſſure que je ſuis un ignorant, & que je déguiſe les faits. Je lui répete donc que ma relation de tout ce qui s'eſt paſſé en Conſiſtoire à Motiers juſques à ſes *mouvemens, geſtes & propos*, eſt tirée exactement des relations données au Gouvernement par M. le Châtelain du Val-de-Travers; que c'eſt d'après ces mêmes relations que j'ai dit tout ce que M. le Profeſſeur nie avec une hardieſſe qui étonne ceux même qui le connoiſſent le mieux. Que l'on juge de la valeur de ſes négations par ce ſeul trait. Il nie (*) la réponſe des anciens aux reproches qu'il leur adreſſoit à l'iſſue de l'aſſemblée du Conſiſtoire du 29 Mars, & cette même réponſe ſe trouve dans la relation faite le lendemain par M. le Châtelain. Je dis plus, j'affirme à M. le Profeſſeur que cette réponſe lui fut faite par M. l'ancien Bezencenet, & entendue par les aſſiſtans.

La même relation porte encore expreſſément que M. le Profeſſeur demandoit que dans la délibération l'on ſe conformât à la direction de la Claſſe qu'il avoit exhibée. C'eſt lui faire tort ſans doute, car il affirme le contraire dans ſa note, pag. 206.

(*u*) Qui ne riroit, par exemple, de voir l'Auteur (†) à la torture pour diſtinguer entre *voix prépondérante & double voix*, & vouloir donner le change au public en aſſurant que c'eſt moi qui *prétends malicieuſement que voix prépondérante ſignifie double voix?* Eh! faut-il donc toujours citer mon garant, cet arrêt accablant du 2 Avril.

Ce même arrêt répond amplement à

(*) Page 197 de la réfutation.

(†) Pag. 196 à 197.

4. Qu'il

4. Qu'il affecte de jetter des doutes fur les pieces que j'ai produites (*v*), & fur-tout qu'il a grand foin d'attribuer toujours à moi feul des chofes que je n'avance pourtant que d'après ces mêmes pieces (*x*).

la note page 197. *Je ne connois ni la logique, ni nos conftitutions, je ne fais faire que des libelles.* Cela eft bientôt prononcé, & digne fur-tout de la *modération* de M. le Profeffeur & de *la modeftie de fon caractere.* Mais à cela voici ma réponfe. Je n'ai parlé que d'après les relations envoyées au Gouvernement par l'officier du Prince. Il eft heureux pour moi d'avoir un pareil guide, & j'abandonne fans regret à M. le Profeffeur, *le plus vieux de fes Anciens*, qui paroît lui fervir de garant & de témoin dans les occafions délicates, comme il nous le fait entendre luimême (†). C'eft encore fur le témoignage d'un pareil garant que M. le Profeffeur ne rougir point de donner un démenti à l'Arrêt du 2 avril qui dit expreffément, *qu'il n'a jamais été d'ufage que le Pafteur préfident au Confiftoire admonitif ait plus d'une fimple voix*, &c. Et M. le Profeffeur (††) dit en autant de mots, *que ce font les ufages des Confiftoires de ce pays.* Après cela je dois me trouver très-honoré d'être traité comme le Confeil d'Etat. Mais quand l'Auteur ajoute immédiatement après, & *nous fommes dans un pays d'ufages*, eft-ce pour mieux nous faire fentir le danger de tolérer le moindre abus, & l'obligation que ce danger impofe à tout citoyen d'élever fa voix contre toute prétention nouvelle? En ce cas remercions-le de nous donner ainfi la clef de la conduire irréguliere tenue dans l'affaire de M. Rouffeau, le tout fans doute pour établir par l'*ufage*, cette infpection fur la foi que réprouvent nos conftitutions, mais que M. le Profeffeur voudroit pourtant s'arroger à lui & à fa Compagnie.

(†) Réfutation, pag. 197 à la note.

(††) *Ibidem.*

(*v*) Pourquoi cette affectation de dire & de répéter (*), que c'eft de ma lettre qu'il extrait la requête des quatre anciens de fon Eglife, ainfi que l'arrêt du Confeil du 2 avril? Voudroit-il auffi jetter des doutes fur l'authenticité, ou la fidélité de ces deux pieces? Pour moi, je l'avoue, je fuis étonné qu'il ne fe foit point infcrit en faux contr'elles. C'étoit le feul moyen de donner à fa réfutation un air de vraifemblance, du moins dans l'étranger.

(*x*) *N'en déplaife*, dit-il, par exemple (**), *n'en déplaife à l'Auteur, le*

(*) Réfutation, pag. 202.

(**) Réfutation, pag. 177.

5. Que lorſqu'il cite quelques morceaux de l'ouvrage qu'il refute, il a grand ſoin de ſupprimer, ou d'ajouter quelques expreſſions, ou même de me prêter tout-à-fait les ſiennes, quoique pour mieux en impoſer aux lecteurs, les citations ſoient en lettres italiques (*y*).

6. Qu'au moyen de ce petit manége ſi néceſſaire quand on défend une mauvaiſe cauſe, il ſe fait des monſtres pour les combattre & en triompher (*z*), ou ce qui eſt bien pis, il

Clergé, ſelon les Conſtitutions eccléſiaſtiques de ce pays, a inſpection ſur la foi comme ſur les mœurs, &c.

Pourquoi ne pas dire tout uniment, *n'en déplaiſe au Conſeil d'Etat.* C'eſt lui qui a prononcé ſur cette inſpection par ſon arrêt du 2 avril, & *n'en déplaiſe à M. le Profeſſeur*, une pareille autorité vaut mieux que la ſienne, exceptons pourtant, lorſqu'il définit l'inquiſition. Page 178.

Mais les conſtitutions eccléſiaſtiques! L'Auteur devoit bien nous indiquer celles qui attribuent au Clergé le droit d'inſpection ſur la foi des fideles. Nous ne les connoiſſons point. Il eſt vrai que nous nous bornons à connoitre & reſpecter celles qui émanent du Gouvernement, lequel ſeul a le droit de les établir, *augmenter*, *diminuer* ſuivant le beſoin, ainſi que s'exprime l'arrêt du 25 Juillet 1553. Et ce droit eſt ſi réel qu'actuellement il exiſte une commiſſion chargée de travailler à la réforme de ces conſtitutions eccléſiaſtiques. Notez que cette commiſſion n'eſt compoſée que de trois Conſeillers d'Etat.

(*y*) Confrontez les citations, pages 189, 190, 191 & 192, & vous verrez que l'Auteur a fort adroitement ſupprimé à la pag. 191 cette phraſe, *on dit.* Que plus adroitement encore il a ajouté celle-ci, *en Conſiſtoire*, pag. 192 & 193. Et enfin qu'à la citation de la pag. 189, excepté le mot *complette*, il n'y en a pas une qui m'appartienne.

Encore un exemple de ſa bonne foi. *Qui a dit à l'homme du ſiecle que ſi la déclaration de l'Auteur d'Emile en 1762 me parut ſuffiſante pour l'admettre à la communion, je devois, quoique fît M. Rouſseau; quoi qu'il écrivît, continuer à l'admettre &c.* (†)? Et qui a dit à M. le Profeſſeur que l'homme du ſiecle eût dit une pareille abſurdité? Qu'il me liſe, ou ne me liſe pas, cela doit être fort égal, mais ce qui ne l'eſt pas, c'eſt qu'il me faſſe parler d'après lui.

(*z*) Voyez, par exemple, pag. 184, où après avoir dit : *Je ne ſais où l'Auteur a puiſé ce qu'il oſe avancer*, *que*

(†) Réfutation, pag. 195.

me donne une façon de penser qui doit sans doute lui être plus naturelle qu'à moi (*a*).

L'on crut voir à ces traits que l'ouvrage ne pouvoit être en effet que de M. le Professeur de Motiers.

Faisons-lui donc, Mylord, comme auteur d'une production si sublime, l'honneur de nous en occuper encore quelques instans.

J'observe d'abord que l'auteur me fait un crime de ne m'être pas nommé. Mais n'est-il pas plaisant qu'en reprochant l'anonyme à un homme qui ne dit que des choses avérées ou publiques, il le garde sur l'étrange correspondant qu'il se donne, & qui plein de *lumieres* & de *piété*, s'affectionne pourtant si fort à M. de M***. & à sa conduite (*b*)? Un pareil *homme de lumieres* valoit assurément la peine d'être connu. Après tout, mon nom ne faisoit rien à la vérité des faits. En ne

la vénérable Classe fulmina contre M. Rousseau, en dépit des constitutions de ce pays, une sentence d'excommunication; avec quelle adresse, quelle rapidité il passe à un autre sujet, savoir le droit qu'a la Classe de donner des directions à ses membres, droit que personne ne lui a contesté, mais bien celui d'étendre cette direction jusques aux laïques. C'est dans ces sortes d'occasions que l'Auteur triomphe.

Quant au fait de l'excommunication, qu'importe où j'ai puisé ce fait? Est-il vrai, ou non? Voilà la question. Mais pour la singularité, je voudrois que M. le Professeur l'eût nié. Car remarquez qu'il paroit seulement le nier. Et en vérité l'occasion étoit heureuse pour faire valoir sa négation.

(*a*) Entr'autres, lorsqu'il prétend (*) si charitablement que la méprise d'un crieur public devient un ridicule pour le Magistrat qui l'emploie. C'est comme s'il jettoit celui du mot *indisconvenance* employé dans la gazette, sur le compte du Magistrat qui en est le censeur.

(*b*) Jusques-là que ce digne correspondant estime (†) que l'honneur de la religion est intéressé dans la cause

(*) Réfutation, page 178.

(†) Réfutation, pag. 157.

me nommant pas, je n'ai dit que des choses notoires au public ou appuyées de documens incontestables, au lieu que M. le Professeur en se nommant, avance beaucoup de choses qui ne sont connues que de lui tout-au-plus.

Il a pourtant une fois raison. C'est à la page 183, quand il dit que la vénérable Classe fit en 1762 des remontrances au sujet d'Emile.

Il y en eut en effet, mais avec si peu d'appareil, que le public tout occupé de l'admission de l'auteur à la communion, en fut à peine informé. Quoi qu'il en soit, j'étois mal instruit. Cet aveu de mon erreur me coûte si peu que pour l'amour de M. le Professeur, je voudrois en avoir beaucoup de pareils à lui faire. Me voici donc mieux instruit, graces à l'avis qu'il me donne de recourir aux régistres du Conseil d'Etat. Il est vrai, que cet avis m'a valu bien des lumieres que je n'avois pas. Je n'en ferai pourtant point usage ici, & je dois me flatter que M. le Professeur, vu la cause qu'il défend, sentira le prix de mon silence.

Pour vous, M. vous êtes vrai, vous aimez aussi la vérité. Je vous la rapporterai dans toute son exactitude. Croyez-moi véritablement pour la vie, &c. C'est toujours au correspon-

de M. le Professeur. La religion n'est-elle donc faite que pour servir de sauve-garde aux écarts des gens d'Eglise ? Une preuve, au contraire, qu'elle est très-solidement fondée, est de voir que leur conduite ne peut l'ébranler. On peut rappeller ici le conte d'un Auteur célebre & qui les connoissoit bien. Il dit qu'un Juif très-honnête homme fit un voyage à Rome, & se convertit au seul aspect des débordemens du sacré College, jugeant qu'il falloit bien que le Christianisme fût une religion divine pour se maintenir sur la terre malgré les vices de ceux qui la prêchoient.

dant anonyme que cela s'adresse, à la fin de la troisieme lettre page 176. Convenez que voilà un amateur de la vérité bien servi suivant son goût! Daignez revoir là-dessus les précédentes notes, & lire les remarques ci-après.

Voulez-vous un exemple d'un raisonnement profond? C'est à la fin de la page 187. *Je quittai Neufchâtel le 14 pour revenir chez moi, où je m'occupai de mes affaires. Comment donc le téméraire Auteur du libelle ose-t-il avancer qu'il y a eu des menées employées dans l'église de Motiers?*

Remarquez seulement que lorsque M. le Professeur est à Motiers, il est chez lui, & que quand il travaille à l'excommunication de Rousseau, il s'occupe de ses affaires.

Qu'il apprenne à être vrai, ajoute-t-il immédiatement après.

Le précepte est bon, d'où qu'il vienne, même de M. le Professeur de Motiers.

Voulez-vous à présent un trait de prudence? Voyez sa note page 206, où il nous apprend que c'est par prudence qu'il se tait sur les menées de Motiers & Boveresse. Pour cette fois nous l'en croirons sur sa parole.

Toutes ces expressions de bêtises du libelle, tous ces propos extravagans que l'anonyme met dans ma bouche sont trop méprisables pour que je prenne la peine de les réfuter (c).

Je conviens avec M. le Professeur, que ces propos sont extravagans & méprisables, & c'est précisément pour cela que je les ai cités. C'étoit pourtant par de pareils motifs que la conscience des anciens avoit été ébranlée comme eux-mêmes

(c) Réfutation, pag. 191.

l'ont avoué. Que M. le Profeſſeur aſſure aujourd'hui n'avoir jamais ni penſé, ni dit de pareilles abſurdités, cela n'eſt pas étonnant, & dès qu'il les nie, nous devons l'en croire comme ſur tout le reſte. Oſeroit-il en impoſer à ſon correſpondant anonyme, ſi grand ami de la vérité?

Encore un mot, & j'ai fini. Au ton déciſif que prend M. le Profeſſeur dans ſa note page 181, ne feriez-vous pas tenté de croire que la déclaration de M. Rouſſeau du 10 mars fut publique auſſi-tôt qu'à lui préſentée? Mais accordez cette aſſertion avec l'effet que produiſit la lecture de cette même déclaration faite le 30 mars par M. le Chambrier officier aux gardes, en préſence de pluſieurs membres d'une ſociété très-nombreuſe & très-répandue, qui tous témoignerent par leur empreſſement à l'entendre, & leur ſurpriſe après l'avoir entendue, combien cette déclaration étoit nouvelle pour eux. Je ne vois qu'un moyen de nous accorder M. le Profeſſeur & moi, c'eſt de ſuppoſer que nous ne connoiſſons pas le même public.

Enfin l'auteur en appelle au témoignage de M. Rouſſeau ſur la vérité des faits qu'il avance (*d*). Il faut donc laiſſer parler M. Rouſſeau lui-même; vous trouverez ſon *témoignage* dans une lettre qu'il m'a écrite en réponſe aux queſtions que je lui avois faites en lui envoyant l'ouvrage de M. le Profeſſeur. Si ce témoignage contredit celui qui le reclame, un des deux nous en impoſe; ce n'eſt point à moi, Mylord, de vous preſcrire auquel vous devez ajouter foi; mais je dois

(*d*) Réfutation, pag. 179 à la note.

vous avertir que la converſation de M. le Profeſſeur avec M. le Lieutenant Guyenet, rapportée par ce premier (*e*), n'eſt pas, tant s'en faut dans l'exacte vérité, s'il nous en faut croire ce dernier (*f*).

Pardon, Mylord, de vous avoir ſi long-tems arrêté ſur cette *Réfutation* de mon *libelle*. Je ſuis fâché pour M. le Profeſſeur que la narration publique de ſes faits publics ſoit un libelle. C'eſt ſa faute, & non pas la mienne. Le titre de calomniateur eſt dur à digérer pour un anonyme auſſi peu anonyme que je l'étois. Sans cette qualification, je gardois le ſilence, ou tout au plus, pour vous donner une légere idée de la conduite modérée & tolérante de M. le Profeſſeur de Motiers, je me ſerois borné à vous rappeller celle d'un Quacre de votre pays. Son cheval marcha ſur un chien qui lui mordit la jambe, & faillit à démonter le Quacre. Celui-ci lui dit froidement: *Je ne porte point d'armes, je ne tue pas, mais je te donnerai mauvaiſe renommée.* Là-deſſus ayant apperçu des gens qui travailloient près de-là dans les champs, il ſe mit à crier: *Au chien enragé! Au chien enragé!* Dans l'inſtant le chien fut aſſommé.

Voilà, Mylord, à quoi cette affaire en eſt reſtée; il eſt difficile de prévoir comment elle finira. Il ne s'agit plus de claſſe, de conſiſtoire ni de voie légitime. Barré de toutes parts on s'eſt entiérement tourné du côté du peuple, & c'eſt par lui ſeul qu'on veut maintenant forcer M. Rouſſeau d'abandon-

(*e*) Réfutation, pag. 179 à 182.

(*f*) M. *Guyenet* le dit à qui veut l'entendre; il me l'a dit à moi, & M. le Profeſſeur voudra bien ſe ſouvenir que je me ſigne.

ner la partie. Aux fureurs du fanatisme se joignent les plus stupides extravagances. Déjà l'on voit des gens à qui Dieu parle, & qui ont eu des visions. Qui croiroit que dans un siecle aussi plein de lumieres & d'humanité, l'on trouvât encore un peuple assez imbécille pour se laisser mener par de pareils foux, & assez brutal pour outrager un homme doux & paisible, uniquement pour complaire à un prêtre furieux? Quel spectacle de voir le plus ardent défenseur du peuple, insulté par le peuple; l'apologiste des protestans, persécuté chez les protestans; l'ami de la tolérance, n'en trouver aucune, & le censeur des grands de la terre, protégé par eux! La vie de cet homme infortuné fera monument dans l'histoire philosophique de ce siecle, & si les relations que j'ai l'honneur de vous adresser, n'en font pas les plus curieux mémoires, elles en feront du moins les plus surs.

Recevez, Mylord, les assurances du tendre & sincere attachement avec lequel je serai toute ma vie.

Votre très-humble & très-obéissant serviteur,

DU PEYROU.

Neufchâtel ce 31 août 1765.

AVIS.

AVIS.

Les Pieces justificatives auxquelles renvoie M. Du Peyrou, ont été publiées dans le tems à la suite de sa lettre. Leur authenticité n'ayant point été contestée alors par les personnes intéressées à le faire, il résulte de leur silence la plus forte preuve de la fidélité & de l'exactitude des citations qui se rapportent à ces titres. On a cru inutile d'en charger ce Supplément. La grande lettre de M. Rousseau écrite à l'occasion de cette tracasserie de Motiers-Travers, le 8 août 1765, a déjà été imprimée dans le Recueil de ses Ecrits. Le lecteur peut recourir au Tome XII. de la Collection, pag. 482 de l'Edition in-4°.

REMARQUES
QUI M'ONT ÉTÉ FOURNIES.

MON ami Du Peyrou, faiseur de *libelle !* lui trompette de *calomnies*, *de faits faux & controuvés ! Un menteur*, *un téméraire qui a la lâcheté*, *l'ame assez noire pour outrager & persécuter injustement & calomnieusement un homme de bien*, *attaché à Dieu*, *à la religion !* De grace, qu'avez-vous fait? de quoi s'agit-il? Le libelle est la lettre de Goa, & l'accusateur est M. le Pasteur de Motiers : ah! je respire, le mal n'est pas si grand que je l'avois craint. Je viens de relire avec attention la lettre de Goa, dans laquelle je n'ai trouvé qu'un exposé simple de faits attestés par des titres respectables sans injures, sans qualifications. M. le Pasteur a pris, peut-être, pour une épigramme le beau titre *d'homme de Dieu :* félicitons-le de cette humilité; s'il commence à s'apprécier il n'y a plus à désespérer de lui. Comment n'a-t-il pas senti combien vous l'avez ménagé en gardant l'anonyme? Nommez-vous, puisqu'il le souhaite. Le tableau intéressera par un singulier contraste. On verra un étranger né en Amérique, homme du monde, doux, modéré, jouissant de l'estime publique, nouveau citoyen, mais indépendant de tout état & libre de toute prévention d'enfance ou de famille, qui s'étayant à chaque pas de preuves irréprochables & des ordres du Gouvernement, prend généreusement la plume en faveur de tous les citoyens, dont les droits étoient violemment atta-

qués par les vexations exercées contre Rouſſeau. On verra, dis-je, en oppoſition un Miniſtre du Dieu de charité & de paix, répandant les injures les plus groſſieres & qui prétend réfuter un ouvrage tout appuyé ſur des titres publics, ſans en préſenter lui-même d'autre que ſa propre déclaration. Vous allez lui répondre, ſans doute : le public décidera bientôt qui de vous deux eſt le faiſeur de libelle, l'homme faux, le menteur : dès long-tems vos réputations ſont faites. En liſant cette prétendue réfutation, j'ai été tenté de faire quelques remarques dont vous uſerez à votre gré : les voici.

Demandez, je vous prie, à M. le Paſteur de Motiers, pourquoi l'édition qu'il vient de faire faire de la lettre de Goa eſt ſous le titre de Neufchâtel (*g*)? veut-il dire par-là que Neufchâtel & Goa ſont ſynonymes? cela lui plairoit fort, ſans doute : ou bien a-t-il voulu par cette petite ruſe & à la faveur de ce faux titre, faire croire au public que ſon écrit auſſi a été imprimé à Neufchâtel, & avec permiſſion? Mais tout le monde ſait qu'il l'a vainement ſollicitée, & qu'il a fallu s'adreſſer ailleurs.

Demandez-lui encore ſi, lorſqu'il parle dans ſa derniere lettre de la lecture qu'il a faite en Claſſe de ſa brochure, il a deſſein d'inſinuer que cette compagnie l'approuva? Mais perſonne n'ignore que la Claſſe refuſa d'y prendre la moindre part & le laiſſa ſe faire imprimer pour ſon compte particulier.

(*g*) L'Auteur de ces remarques ignore apparemment ce que j'ignorois auſſi, mais que je viens de vérifier dans le moment, c'eſt que les exemplaires débités à Neufchâtel ne portent pas le titre de Neufchâtel, titre réſervé, ſans doute, à ceux deſtinés pour l'étranger. Je dois en juger ainſi par mon exemplaire qui m'ayant été fourni de l'Etranger porte le titre de Neufchâtel.

Bien des gens croient que M. le Pasteur de Motiers n'est pas l'auteur de cet écrit dans lequel ils ne voient qu'une satire cruelle contre lui : d'autres bien instruits du petit tripot de Motiers, assurent que l'ouvrage est de lui mais limé, corrigé, augmenté par certain Bateleur, petit personnage assez mal famé. Je suis fort tenté de le croire & je gagerois que le petit homme est l'illustre auquel les dix lettres s'adressent. Il ne sera pas difficile de faire la séparation des métaux : soyez sûr que toutes les vanteries, les éloges de soi-même, les expressions fougueuses, les gros mots sont l'ouvrage du Pasteur, & que les fades plaisanteries sont du petit homme. Voilà le partage de l'ouvrage entier.

Cependant si nous en croyons M. le Pasteur (*h*), il est obligé pour l'honneur de la religion, pour celui de la classe & pour le sien propre, de prendre la plume : heureusement voilà son honneur en bonne compagnie : *je me ferai*, dit-il plus bas, *une regle d'écrire avec la plus grande modération, si conforme au glorieux caractere que je porte, & à mon caractere personnel* : il vous a tenu parole avec toute la modestie de son double caractere : plus bas il ajoute, *j'imiterai le divin Maître que je sers qui ne rendoit point outrage pour outrage ;* ah ! mon ami, quelle copie !

C'est-là cependant l'apôtre de la modération & de la vérité : vous savez que depuis ses tracasseries contre Rousseau, il n'a cessé de porter ses passions en chaire : le scandale en est général parmi les gens sensés : il cherche & réussit, dans la

(*h*) Réfutation, page 157.

foule ignorante, à exciter les esprits contre Rousseau & contre les quatre estimables anciens qui ont eu la sagesse de lui résister; il les désigne assez clairement dans ses prônes: averti par ses confreres, repris fortement par ses proches, sa fougue va croissant chaque jour: en voici un trait assez plaisant: M. le Pasteur prêchoit avec chaleur le dimanche 21 juillet, dirigeant comme de coutume sa déclamation contre les objets de son ressentiment; & voulant placer un trait heureux, *on reconnoît*, dit-il, *le méchant à son front*; mais auparavant portant avec véhémence la main sur sa tête, il avoit eu soin de bien enfoncer son chapeau.

Sur l'intéressant chapitre de la vérité qu'il aime tant, qu'il connoît si bien, vous pourrez lui faire plus d'une question: mais avant toutes choses demandez-lui où & en quoi il est professeur? C'est en véracité, apparemment; voici quelques theses qu'il a soutenues à cette occasion. Il assura un jour avec affirmation à M. Petitpierre l'aîné, Pasteur à Neufchâtel, que Rousseau lui avoit remis un certain nombre de passages de l'Evangile, qui servoient à justifier l'Emile. M. Petitpierre souhaita passionnément de les voir: ils lui furent promis par le premier courier & n'arriverent point: à la générale suivante, M. le Pasteur de Motiers s'excusa de son mieux sur ces retards: les couriers négligeans avoient porté le paquet à Besançon, & long-tems égaré il venoit de lui être rendu, mais en quittant Motiers il l'avoit oublié dans son bureau: là-dessus nouvelles sollicitations & nouvelles promesses: au bout de quelques mois, ces passages tant demandés & tant promis ne paroissant point, M. Petit-

pierre les demanda directement à Rousseau, par une lettre qui existe : celui-ci répondit, qu'il ne savoit ce que c'étoit que ces passages : cette réponse existe aussi.

Priez-le de vous expliquer si c'est par erreur dans son baptistaire ou par la précocité de son esprit, qu'il a été reçu proposant à treize ans, ainsi qu'il l'a dit & répété, il y a quelques semaines, à M. Schol pasteur à Bienne, homme très-respectable & par conséquent homme vrai. Celui-ci surpris du prodige en témoigna son étonnement à plusieurs reprises, mais M. le Pasteur de Motiers lui certifia si bien le fait, que M. Schol l'a cru, le croit & le croira toujours.

Invitez-le à vous faire, par le menu, l'histoire dont il régala un matin chez lui, trois militaires, il y a un an : il s'agissoit de jésuites envoyés en Suisse pour d'importantes affaires avec ordre de s'adresser à lui, soit à M * * *. Pasteur à Lausanne comme aux deux coriphées de la réformation. Il vous dira comment l'un de ces jésuites, ou peut-être quelqu'autre, a demeuré à Motiers chez le Pasteur un certain tems : comment & pourquoi il s'en alla : comment Jean, cocher de M. le Pasteur, étant à Paris peu de tems après, vit ce jésuite sur une place en conversation avec un Prince ou tout au moins un Cordon bleu : comment le jésuite appercevant Jean l'appella : comment l'heureux Jean fut accueilli dans Paris par un révérend pere jésuite aux côtés d'un Cordon bleu ; les choses intéressantes qu'ils se dirent..... M. le Professeur vous contera tout cela.

Une piece curieuse & qu'il ne vous refusera pas, c'est sa réponse au Roi de Prusse qui l'avoit consulté sur la guerre,

ainsi qu'il en fit la confidence à feu Monsieur de Travers ; celui-ci qui étoit un homme vrai l'a attesté à des personnes de considération très - vivantes aujourd'hui. Il pourroit encore vous montrer les lettres qu'il a reçues fréquemment des Princes & Princesses de la Maison royale de Prusse, entr'autres de la Princesse Amélie & du fameux Prince Henri, sur lesquelles il a fait des détails intéressans en plus d'une occasion, & à gens qui s'en souviennent très-bien. Rappellez-lui encore ses modestes confidences à notre ami d'Escherny, quand celui-ci passa l'hiver à Motiers il y a deux ans : comment il lui conta que le Prince Royal de Danemarck & le Duc de Modene passant autrefois par Neufchâtel n'y voulurent voir que lui, & s'y arrêterent deux fois vingt-quatre heures pour jouir de son agréable entretien ; comment il lui fit entendre assez clairement, que lui Professeur entroit pour la bonne moitié dans la curiosité de cette foule d'étrangers qui viennent de toutes parts témoigner leur estime à Rousseau : comment il lui assura que Rousseau en le nommant son exécuteur testamentaire, lui avoit confié l'histoire de sa vie en le priant d'y ajouter un supplément, & de ne la publier qu'après sa mort ; & comment par égard pour Rousseau, il attendoit à ce tems-là de faire paroître une réfutation de l'Emile & du Contrat Social en dix volumes *in*-8°. &c. Demandez-lui qu'il ajoute à tout cela la liste des grands de la terre avec lesquels il est en correspondance, & vous verrez qu'un tel homme méritoit bien d'être proposant à treize ans.

Que dites-vous de sa lettre à son très-honoré frere de Geneve (*i*), qui commence si plaisamment par ces mots : *Je ne suis*

(*i*) Page 161.

pas à ignorer les ſentimens d'amitié & de bienveillance que vous avez pour moi. Ce contre-ſens a bien l'air d'une correction du petit homme, ou peut-être de l'huiſſier qui publia la proſcription des Lettres de la Montagne. Si Rouſſeau vouloit jaſer ſur cette lettre, il auroit d'excellentes choſes à vous dire. N'en doutez pas, la lettre eſt du Paſteur; vous y voyez *qu'il n'eſt pas aſſez préſomptueux que de priſer ſes ouvrages*, notamment ſon ſermon du jeûne, qui cependant lui a paru *avoir été goûté*, & dont il offre modeſtement une copie à ſon cher frere, qui paroît ne pas s'en ſoucier beaucoup : eſſayez de lui en demander une & je garantis votre paix faite. Enchanté de ſa belle lettre, il crie au bout de la carriere : *eh bien! ſuis-je un intolérant & un perſécuteur?* & là-deſſus il étale toute ſa charité, c'eſt-à-dire, celle que Saint Paul prêchoit aux Corinthiens. Il eſt très-ſurprenant, en effet, que M. le Paſteur de Motiers n'ait pas perſécuté Rouſſeau préciſément dans le tems qu'il en parloit par-tout lui-même comme du meilleur chrétien de ſa paroiſſe : vingt perſonnes & de miſe atteſteront ce propos du Paſteur, s'il le ſouhaite.

Sans contredit, c'eſt le petit homme qui a fourré (*k*) la fade réverbération de votre jolie note ſur le très-bon propos d'une Dame; mais il n'y a que M. le Paſteur qui puiſſe atteſter une promeſſe de ne plus écrire que certainement Rouſſeau ne lui fit jamais : c'eſt apparemment ſur cette promeſſe qu'il l'admit à la communion ; cependant oubliant bientôt l'un & l'autre, cet engagement formel, Rouſſeau ne tarda pas à

(*k*) Page 174.

écrire

écrire sa lettre à l'Archevêque de Paris, & M. le Pasteur de Motiers fit à tout le monde l'éloge de ce nouvel écrit.

Avez-vous fait attention à la note (pag. 172)? *J'avoue*, dit le véridique Pasteur, *que je fus peu reconnoissant de l'exception que M. Rousseau a bien voulu faire de moi*, *&c.* voilà sa réponse au propos de votre Dame; vous voyez que cette réponse vaut mieux que celle du petit homme. A cette occasion demandez à M. le Pasteur si les Lettres de la Montagne le scandaliserent d'abord, comme de raison? s'il le témoigna d'abord à Rousseau? s'il le reprit, le censura, comme juste, lui qui étoit son Pasteur? comment il vécut avec lui dès la publication de ce livre & long-tems après? demandez aussi tout cela à Rousseau & vous apprendrez des détails qui vous amuseront.

Je ne puis m'empêcher de placer ici une circonstance dont le simple récit seroit à mon gré, la meilleure réponse à faire à tout l'écrit de M. le Pasteur de Motiers. Vous n'ignorez pas que celui-ci souhaita & proposa sans succès d'avoir part à l'édition générale de tous les ouvrages de Rousseau, projettée dans ce pays, & dans laquelle les Lettres de la Montagne étoient comprises. N'est-il pas plaisant que le Pasteur qui a conduit avec tant de zele la barque qui devoit noyer Rousseau, comme auteur de livres contraires à notre sainte Religion, & qui vient de faire imprimer de si belles choses pour la *défense de la vérité*, soit précisément le même qui peu de mois auparavant souhaita, vu que l'affaire étoit bonne, d'être un des éditeurs d'une nouvelle, nombreuse & belle édition de ces mêmes *Livres contraires à notre sainte Religion!* Imaginez pour un

moment ce Pasteur agréé par les Associés, la réimpression se faisant avec succès, & *l'homme de Dieu* voyant mille bons louis de profit net pour sa part, bataillant avec le même zele en faveur de Rousseau contre les Lamas de ce pays, de Geneve & des environs.

Dites bien à M. le Pasteur, que cette *Dame très-sensée* qui lui parla naturellement (*l*) avoit fort raison, & que c'étoit certainement Rousseau qui avoit perdu la tête en le jugeant digne de l'envoi flatteur dont il l'honoroit: depuis long-tems il ne devoit plus s'y tromper.

Il est bon de vous prévenir que lorsque M. le Pasteur de Motiers parle dans ses lettres des notables de sa paroisse, des bonnes ames de son église, en un mot de ses partisans, il s'agit d'un petit nombre de caillettes mâles & femelles, compris le petit homme, lesquels ont de fréquentes conférences sous la présidence de M. le Pasteur: vous jugez bien que Rousseau & les quatre anciens sont traités avec toute la charité apostolique dans ces conférences-là.

Une Compagnie de défenseurs de la vérité (parmi lesquels se trouve nécessairement M. le Pasteur de Motiers, car que feroit la vérité sans lui?) *qui doivent se montrer pour la cause du Seigneur Jésus* (*m*), peut faire de très-humbles remontrances au Gouvernement sur des livres contraires à la vérité & à la religion, mais cette compagnie ne peut rien faire de plus, c'est là toute sa jurisdiction; dites bien cela à votre correspondant; mais demandez-lui en même tems comment après

(*l*) Pag. 174 à la note.
(*m*) Pag. 175.

les remontrances de la Claſſe au ſujet de l'Emile & la proſcription de ce livre à Neufchâtel, comment lui défenſeur de la vérité & de la cauſe du Seigneur Jéſus, il admit à la communion du Seigneur Jéſus, l'Auteur de ce livre déclaré impie, abominable, deſtructeur de la religion du Seigneur Jéſus; comment il ſe déclara au contraire le défenſeur du livre & de l'Auteur, en Claſſe, dans ſon Conſiſtoire & en public; comment tout à coup la chance a tourné & quels ont été les reſſorts incompréhenſibles de ce changement? Cependant M. le Paſteur de Motiers vous dit de très-bonne foi (*n*), *tandis que M. Rouſſeau n'a point troublé l'égliſe, la Compagnie s'eſt tue; je n'ai rien dit auſſi de mon côté.* Cet étrange propos eſt certainement du petit homme, puiſque nous venons de voir des remontrances faites par la Claſſe en 1762 au ſujet de l'Emile, & ce livre proſcrit par le Magiſtrat de Neufchâtel. Ce feroit ici la place de dire à M. le Paſteur de Motiers que le trouble de ſon égliſe, s'il y en a, vient de lui, de lui ſeul: il devoit pour les Lettres de la Montagne, agir comme il le fit pour l'Emile, puiſque le premier de ces livres n'eſt que l'explication adoucie & juſtificative du ſecond; ou bien il devoit penſer lors de l'Emile comme il l'a fait à l'égard des Lettres de la Montagne: que lui donc & ſes confreres qui penſent comme lui ſoient bien convaincus, que les troubles qui n'ont ceſſé de déſoler l'égliſe chrétienne ſont l'effet néceſſaire d'un prétendu zele qui change ſelon les circonſtances, & plus encore des paſſions fatales attachées à leur état; que l'égliſe verra ces troubles ſe

(*n*) Pag. 176.

perpétuer auſſi long-tems qu'il y aura ſur la terre des théologiens qui ne feront pas les maîtres de tout.

Remarquez - vous comment à chaque pas M. le Paſteur de Motiers tâche de greffer ſes intérêts ſur ceux de la Claſſe ? Il aimeroit à faire croire qu'il y a une alliance offenſive & défenſive entr'elle & lui : aſſurez-le très-poſitivement, qu'il combat gratuitement pour la Claſſe ; qu'elle n'a point avoué ſon écrit ; qu'elle ne l'avouera jamais lui pour ſon défenſeur, & qu'elle eſt trop ſage pour prendre la moindre part à ſa mauvaiſe querelle.

On vous renvoie à l'examen des régiſtres du Conſeil d'Etat, pour en tirer un certificat de la *modération de la vénérable Claſſe, par laquelle elle s'eſt diſtinguée en tout tems* (*o*). Je ſuis tenté de vous inviter à travailler au diplôme de cette modération, & de feuilleter pour cela les régiſtres du Gouvernement aux années 1724, 1726, & 1748, 1749, 1755, 1758, 1760.

C'eſt vraiſemblablement le petit homme qui vous renvoie ſi joliment la bale, à propos de la plaiſante mépriſe de l'Huiſſier (*p*) : il faut avouer que l'honneur du Magiſtrat de Neufchâtel que vous n'attaquâtes jamais, eſt défendu par main de maître : car pour M. le Paſteur, il n'eſt pas probable qu'il cherche à faire ſa cour à un Magiſtrat qui n'a pas ſeulement voulu lire ſon manuſcrit.

Au moment que vous devez le moins vous y attendre, le débonnaire Paſteur a l'ame ſi bonne qu'il vous *pardonne ſin-*

(*o*) Pag. 175.
(*p*) Pag. 176.

cérement (*q*); vous ne pouvez pas en douter après avoir lu ses lettres; mais il a oublié d'ajouter que c'est pour l'amour du Seigneur Jésus *son divin maître qu'il imite en ne rendant point outrage pour outrage*, comme il l'assuroit dans sa premiere lettre.

Avez-vous compris le jargon du petit homme (*r*) sur les mysteres ou les secrets du sanctuaire, &c.? Il n'y en a point, dit-il, *quand il est question de l'Evangile & de l'édification de l'église*, & cependant depuis la résolution de la Classe, M. le Pasteur de Motiers, ami & défenseur de Rousseau, cesse tout-à-coup de le voir, il ne lui fait pas même savoir tout simplement par un oui, ou un non, quel étoit le sort de son offre à la Classe, dont il devoit tout au moins lui rendre le papier, puisqu'il s'étoit chargé de le présenter; en sorte que sans la cuisiniere de M. le Pasteur, Rousseau auroit ignoré jusqu'au moment de la citation, ce que l'homme saint lui destinoit. Mais à propos de mystere & pour être bien persuadé qu'il n'y en a point dans le sanctuaire, demandez, je vous prie, à M. le Pasteur de Motiers en lui promettant le secret, une copie fidelle d'un manuscrit fameux qui garde soigneusement l'incognito depuis sa naissance, & qui contient la discipline ou les constitutions du sanctuaire: il est bon de vous dire que dans plus d'une occasion la Classe a tenté de faire usage de cette discipline ténébreuse contre des citoyens, & que ces tentatives ont toujours été repoussées par le Gouvernement, qui plus d'une fois a sommé les ministres de montrer, de publier même ce

(*q*) Pag. 176.
(*r*) Pag. 177.

titre, muni, ſans doute, de l'approbation eſſentiellement né-ceſſaire du Souverain; ils répondirent qu'ils le produiroient, & cependant il n'a jamais paru; ils le produiront moins que jamais, aujourd'hui que le ſort des conſtitutions des Jéſuites doit les rendre plus circonſpects à montrer les leurs. Notez, s'il vous plaît, que les conſtitutions des Jéſuites ne lient que les membres de leur ſociété, & que celles de nos miniſtres s'étendent ſur les citoyens d'un Etat, où le Souverain lui-même ne peut impoſer de loix que de concert avec eux; croiriez-vous que ces Meſſieurs ont oſé prétendre qu'un citoyen excommunié par eux étoit dès-là cenſé mort civilement; qu'un citoyen qui refuſoit d'être ancien d'égliſe, devoit être proclamé au prône comme indigne d'occuper aucun emploi civil, &c.? le tout *ex cathedrâ*. Vous trouverez à la Chancellerie les détails de ces faits & leur date.

Le prétendu droit d'inſpection ſur la foi ſi cher à M. le Paſteur de Motiers, ſi juſtement conteſté, & dont le nom ſeul révolte, lui porte ſi violemment à la tête, que par quiproquo il s'en prend à vous, tandis que c'eſt le Gouvernement qui par un arrêt *ad hoc* a déclaré ce droit nul, de toute nullité. Priez-le au nom de tous les citoyens, de vous indiquer les conſtitutions eccléſiaſtiques qui donnent au Clergé le droit d'inſpection ſur la foi, c'eſt-à-dire, ſur les ſentimens de chaque citoyen. Les conſtitutions eccléſiaſtiques de cet Etat ſont entre les mains de tout le monde; c'eſt un grand nom donné à un petit objet; elles ont été dans tous les tems l'ouvrage des ſeuls gens du Prince, ſans que les gens d'égliſe y ayent jamais eu la moindre part; il y a même aujourd'hui une commiſſion nom-

mée par le Gouvernement, & composée uniquement de Conseillers d'Etat pour travailler à la réforme de ces constitutions : & comme dans celles-ci on ne trouve rien qui ait trait au droit d'inspection sur la foi des citoyens que M. le Pasteur de Motiers voudroit attribuer à la Classe (*s*), demandez-lui si par constitutions ecclésiastiques il n'entend point, peut-être, quelques statuts ténébreux compilés sourdement par la compagnie des Pasteurs, ou par le colloque du Val-de-Travers, & assurez-le que de tels statuts ne feront pas plus loi dans ce pays, que les constitutions des Jésuites ne la font dans le Royaume de France. La plupart de nos ministres sont trop sages pour s'imaginer qu'on les laissera tranquillement disposer entr'eux des franchises des citoyens. Chaque fois qu'ils l'oseront tenter on saura s'en tenir aux statuts du Maître, & c'est avec lui que M. le Pasteur de Motiers courra le risque d'avoir à faire quand il voudra s'arroger une autorité qui constitue précisément l'affreuse Inquisition : c'est apparemment le petit homme qui a voulu la définir (*t*) ; car on ne sait ce qu'il veut dire ; l'Inquisition ne se borne point aux faits cachés ; au contraire, plus ils sont publics & plus elle s'en mêle.

Sur l'histoire que l'auteur fait (pag. 178 à 179.) il est juste, comme il le souhaite lui-même, d'en appeller au témoignage de Rousseau; vous ne feriez pas mal de demander aussi celui de M. Guyenet Lieutenant du Val-de-Travers.

C'est apparemment le petit homme qui a fourré ridiculement en note (page 181.) *on ne donne pas ainsi la loi à*

(*s*) Page 177.
(*t*) Page 178.

ſes ſupérieurs, en parlant de la Claſſe; il imagine que les miniſtres ont ici l'autorité qu'il avoit, lui, ſur les hiſtrions de la H***; il ſe trompe, & l'on ne nous méne pas comme des baladins. La Claſſe connoît trop bien l'heureuſe conſtitution de l'Etat, pour prétendre être la ſupérieure du moindre des citoyens; elle n'a pas la plus légere autorité, hormis ſur ſes propres membres, qui portent quelquefois la peine de ſon pouvoir. La compagnie des Paſteurs eſt ſi juſtement ſubordonnée dans ce pays, & comme cela convient à de modeſtes miniſtres dont l'unique métier doit être de prêcher, par leur exemple, ſur-tout, le renoncement au monde, le déſintéreſſement, l'obéiſſance & l'humilité, qu'elle n'étoit pas même un Corps de l'Etat: ſi elle en eſt un aujourd'hui, c'eſt par une intruſion très-moderne: tout le monde ſait qu'au premier traité d'aſſociation des Corps de l'Etat, à la fin du ſiecle paſſé, la Claſſe pria très-humblement qu'on l'admît à la ſignature de l'acte d'union; que ſes députés ſignerent modeſtement à la queue de tous les autres; voilà ſon unique titre: mais à la premiere occaſion les miniſtres s'emparerent, ſelon l'uſage, des premieres places & ſignerent à la tête de tous les Corps. Les conſiſtoires ſont les ſeuls ſupérieurs ſpirituels; leur autorité a les bornes preſcrites dans l'arrêt du Gouvernement que vous avez rapporté, & cette autorité eſt toute ſubordonnée à celle de la Seigneurie.

Avez-vous apperçu de la fermentation à Neufchâtel au ſujet des Lettres de la Montagne? M. le Paſteur de Motiers y en trouva beaucoup; il le dit, on ne peut pas en douter: cependant nous atteſterons vous & moi avec tous nos amis, qu'il n'y en eut pas même l'apparence, parmi la bonne compagnie; nous

nous avons vu ce livre recherché, dévoré & faiſant le ſujet des entretiens ordinaires : on remarqua même, à cette occaſion, que ſi quelques perſonnes s'échaufferent contre ce livre, ce furent préciſément celles qui ne l'avoient pas lu : la même choſe arriva lors de l'Emile.

Le langage que M. le Paſteur de Motiers prête à ſon correſpondant anonyme, (pag. 183.) n'eſt-il pas traduit mot à mot du moine Bernard, prêchant la croiſade. Comptez que l'anonyme eſt le petit homme, car quand il eſt en priſon chez des moines, il leur fait auſſi des ſermons à douze ſous piece, le tout pour ſe déſennuyer.

Remarquez, je vous prie, que M. le Paſteur (*u*) ne nie pas que la Claſſe fulmina contre Rouſſeau une ſentence d'excommunication, il ſe contente ſeulement de dire, *je ne ſais où l'Auteur a puiſé ce qu'il oſe avancer:* cette maniere de paroître nier une choſe que l'on ſait être véritable, ſans cependant oſer la nier expreſſément, ſe trouve dans les élémens de Loyola & dans des déciſions d'Auteurs graves; mais j'ignorois qu'elle convînt à un Paſteur, à un *défenſeur de la vérité.* Il ajoute un moment après, que *la Claſſe connoît les bornes de ſa juriſdiction ſpirituelle.* La juriſdiction ſpirituelle de la Claſſe! Dieu nous ſoit en aide! Il n'y a que le petit homme qui ait pu fabriquer une pareille juriſdiction, car M. le Paſteur de Motiers ſait très-bien que la Claſſe n'a pas la plus petite juriſdiction, ni ſpirituelle, ni temporelle ſur les citoyens. Qu'elle diſpoſe de ſes membres, qu'elle les dirige à ſon gré, peu nous importe; ce

(*u*) Page 184.

mal n'eſt que pour elle & pour eux ; & dites à M. le Paſteur que ſi des conſiſtoires ont demandé des directions à la Claſſe, ce n'eſt que par égarement, puiſqu'ils ne doivent en recevoir que du Gouvernement duquel ils dépendent uniquement, comme l'arrêt du 2 avril le leur apprend ſi bien.

Il eſt faux, abſolument faux que la Claſſe prit en objet la lettre anonyme, s'écrie vigoureuſement M. le Paſteur : pour le coup la négative eſt formelle & bien nourrie, il ne lui manque qu'un peu d'authenticité. Demandez à l'Auteur ce qu'il entend par *prendre en objet ?* Vous n'avez pas dit que la Claſſe *prit en objet*, mais ſimplement que la Claſſe *fort ſagement pour elle, ſupprima cette ſentence irréguliere ſur la lettre anonyme qui lui fut adreſſée, vraiſemblablement par un de ſes membres* (*x*) ; ce qui veut dire que cette lettre produiſit l'heureux effet d'empêcher un faux pas, & rien n'eſt plus vrai. On ne délibéra pas ſur ſon contenu, ſans doute, mais fut-elle préſentée à l'aſſemblée ? Etoit-elle connue des miniſtres opinans ? Fut-elle lue ſoit tout haut, ſoit tout bas ? Voilà de quoi il s'agit : vous voyez ſur quoi roule la groſſe négative de M. le Paſteur. Vous pourriez ajouter que c'eſt une fatalité que la Claſſe ait été détournée de ſa premiere réſolution par cette lettre, ſans laquelle le déſordre auroit été ſi grand & les loix fondamentales tellement bleſſées, que le Souverain aux cris des Corps & de tous les citoyens auroit apporté à ce mal extrême un prompt remede, & qu'on auroit ſans doute, ſaiſi cette occaſion de rétablir les choſes dans leur

(*x*) Page 132.

premier état; chacun auroit été remis à sa place, & certainement la Classe n'auroit pas gagné à cet arrangement.

Si M. le Pasteur de Motiers n'avoit pas espéré d'acquérir deux voix en consistoire, auroit-il choisi l'instant de cette tracasserie pour l'élection de deux nouveaux anciens, sur l'obéissance aveugle & toute neuve desquels il avoit droit de compter : il aura pour agréable qu'on lui fasse remarquer combien sa charité si étendue en toutes occasions, fut courte en celle-ci à l'égard de ses deux élus, auxquels il imposoit ainsi pour leur coup d'essai, la tâche de juger du christianisme de Rousseau & de le condamner sur la parole de leur conducteur spirituel. Il auroit pu nous conter lui-même certains détails qui auroient jetté un grand jour sur les menées dont il parle, & desquelles il feroit plus prudent à lui de ne pas parler du tout. Personne mieux que lui par exemple, ne pouvoit nous apprendre qu'il invita pressamment tous les anciens à se rendre de très-bonne heure chez lui, le dimanche 24 mai avant le sermon du matin, à cause des choses importantes qu'il avoit à leur communiquer; que là il les endoctrina sans mesure pour les indisposer contre Rousseau; que l'heure du sermon fut retardée par la longueur d'un enseignement d'autant moins sec qu'il fut amplement arrosé; que pour prémunir les anciens contre la vigueur avec laquelle il savoit que M. le Châtelain défendroit Rousseau contre l'oppression, il leur dit que ce Magistrat étoit cruellement embarrassé par une lettre qu'il avoit reçue de Mylord en faveur de Rousseau, voulant leur insinuer par-là, que M. le Châtelain n'agiroit que par déférence pour Mylord & contre ses propres sentimens; à quoi il ajouta

pour achever de les encourager à jouer des poings, que pour lui rien ne pouvoit le détourner de son dessein, dût-il perdre sa place & se voir séparer de son cher troupeau, &c. Les débris indiscrets des bouteilles & des verres étoient encore sur la table, lorsqu'au sortir du sermon M. le Châtelain avec tout le consistoire, s'assembla dans la maison du Pasteur: celui-ci fit des merveilles contre Rousseau dans cette assemblée; il perora avec une chaleur qu'il venoit d'entretenir. Il est bon de vous faire remarquer ici que lorsque M. le Pasteur se pavane d'avoir demandé aux anciens, *sous les yeux de l'officier du Prince, si jamais il les avoit gênés dans leurs opinions* (y), qu'en effet son fidelle ancien Clerc, lui répondit mille douceurs; mais il est plus vrai encore que M. le Justicier Bezencenet l'un des anciens, lui repliqua, *qu'après en avoir bien usé jusqu'à présent avec eux, il seroit fâcheux qu'en cette occasion il changeât de maxime.* On comprend que ce dernier compliment devoit naturellement échapper à la mémoire de M. le Pasteur.

Encore un écart du petit homme dans la page suivante: selon lui vous accusez *faussement* M. le Pasteur *d'avoir dit en consistoire que Rousseau est l'Antechrist*: ce petit homme-là ne sait pas lire apparemment, car pourquoi mentiroit-il lui même avec si peu d'adresse pour se donner le plaisir de vous accuser de mensonge? En parlant des anciens vous dites simplement, *on leur répéta que J. J. Rousseau étoit l'Antechrist* (z), mais vous ne dites pas un mot du con-

(y) Page 190.
(z) Page 191.

fiſtoire, vous ne parlez point de M. le Paſteur, vous ne dites pas même qui fut celui qui tint ce diſcours : il eſt cependant très-vrai qu'on leur a dit cela, tout comme on leur annonça les démarches prochaines des corps de l'Etat & la perte aſſurée de nos alliances Helvétiques, ſi on ne condamnoit pas Rouſſeau. Vous pourriez dans le beſoin lui ſoutenir en face, que c'eſt lui-même qui a tenu ce joli propos le dimanche 24 mai 1765, entre huit & neuf heures du matin, en préſence du diacre & des ſix anciens; & pour enrichir vos preuves par une circonſtance de poids, vous pourriez ajouter qu'il tenoit dans cet inſtant une razade de vin d'abſynthe, & que ſaiſi d'une ſainte horreur en prononçant le mot d'Antechriſt, il en répandit une partie ſur ſon ſacré pourpoint. Mais enfin comme tous ces propos ſont extravagans & menſongers, il n'y a qu'à les mettre ſur le compte du petit homme.

Seroit-ce M. le Paſteur lui-même, qui dit (*a*) *l'Auteur réuſſit très-bien à faire rire & à ſe déshonorer*? Quand vous rapportez le bruit ſemé au Val-de-Travers, que Rouſſeau dans ſon dernier ouvrage diſoit que les femmes n'ont point d'ame; répétez lui que dans les villages de Travers, Couvet, Motiers, Bovereſſe, Fleurier on ne parloit que de cela; cent perſonnes dans le quartier l'atteſteront. Vous avez donc dit la vérité, & c'eſt-là ce que M. le Paſteur appelle ſe déshonorer? auſſi perſonne ne ſoigne ſon honneur mieux que lui.

Au premier coup-d'œil la ſeptieme lettre paroît toute du petit homme; c'eſt une déclamation qui ſent furieuſement le

(*a*) Page 191.

tréteau : cependant plusieurs traits décélent M. le Pasteur : dites-lui, que si Rousseau a pensé à quitter Motiers dans le tems de ses liaisons avec lui, il n'y pense plus aujourd'hui que ces liaisons sont rompues (*b*). Il jette les hauts cris sur votre *témérité* à l'accuser d'avoir annoncé l'excommunication future de Rousseau; remarquez qu'il ne nie pas, & qu'au lieu de ses expressions favorites *calomnie*, *fait faux*, il se borne à vous taxer de témérité; je crains que quand il s'agira de relever ses discours plus qu'indiscrets, il ne trouve désormais bien des téméraires : il revient encore aux constitutions ecclésiastiques dont il s'approprie la manutention : ne cessez pas de lui répéter que les ministres ne sont que les humbles serviteurs de ces constitutions : que c'est au Prince & à son Conseil d'Etat à veiller à leur conservation, & à châtier les Pasteurs qui oseront y manquer en voulant s'arroger en véritables inquisiteurs, le droit d'inspection sur la foi & par-là même sur la liberté des citoyens. S'il étoit permis de taxer de témérité un révérend Pasteur, à son exemple, on appelleroit celui de Motiers téméraire au premier chef, d'oser soutenir hardiment & en séditieux ce prétendu droit; au mépris des ordres sacrés d'un Souverain Auguste & respectable à tant de titres; au mépris de la part intéressante que prend à cette affaire Mylord Maréchal notre illustre Gouverneur; au mépris enfin, d'une déclaration toute fraîche du Gouvernement qui réduit en poudre cette affreuse prétention, au nom seul de laquelle l'ame de tout citoyen se souleve avec frémissement;

(*b*) Voyez là-dessus la lettre en post-scriptum ci-après.

mais on ne perd pas ainsi le respect à un ambassadeur du *Seigneur Jésus*, & il faut se contenter de le renvoyer aux instructions de *son divin Maître*, qui lui ordonne assez expressément d'être soumis aux Puissances supérieures.

Vous avez vu (*c*) un trait qu'on lit & qu'on relit encore avec la même surprise: en parlant des constitutions de l'Etat, l'Auteur dit: *Dieu me garde d'y porter jamais atteinte*, *elles me sont trop précieuses: mais n'y a-t-il pas aussi des constitutions ecclésiastiques que mon état m'oblige à soutenir?* Ce *mais n'y a-t-il pas aussi* est en effet le langage d'un vrai patriote, c'est-à-dire, que lorsque vous reclamez les constitutions de l'Etat en faveur des citoyens, M. le Pasteur de Motiers reclame les constitutions ecclésiastiques pour lui & ses pairs; voilà une opposition assez formelle & cependant il ajoute avec sa logique ordinaire, *que les constitutions civiles & les constitutions ecclésiastiques tendent de concert au bien de la société & au maintien de la religion.* Demandez-lui encore ici, ce qu'il entend par *constitutions ecclésiastiques que son état l'oblige à soutenir*, distinctes des constitutions de l'Etat, & qu'il place à l'opposite en façon d'équilibre par son *mais n'y a-t-il pas.* Il ne peut pas être question des constitutions ecclésiastiques connues de chacun, & que M. le Pasteur de Motiers n'est pas plus appellé à soutenir que le dernier des citoyens, vu que ce soin est donné aux seuls Châtelains & Maires ou à leurs Lieutenans, par les termes mêmes de ces constitutions; comptez qu'il s'agit donc ici de constitutions

(c) Page 191.

ſecretes que nous ignorons, & je ſoupçonne que ce n'eſt autre choſe que la diſcipline olographe & le ferment à la Claſſe ; ce ſont des pieces qu'il faut avoir dans votre ſac & qui rendront l'énigme claire. Ce ſoupçon eſt fortifié par la réponſe catégorique que fit derniérement M. le diacre loſqu'on lui ſignifia l'arrêt du Conſeil d'Etat, par lequel il lui eſt ordonné de catéchiſer tous les quinze jours dans la chapelle de Boveresse, ſa réponſe fut *qu'il reſpectoit infiniment les ordres du Gouvernement*, *mais qu'il étoit obligé d'obéir à la Claſſe ;* ce diacre là mérite d'être bientôt Paſteur. Voilà donc l'autorité Souveraine qui a pour rivale celle de la Claſſe, & l'inſtitut d'Ignace qui prend racine parmi nous. Vous voyez que le général des Jéſuites étoit bien inſtruit du *caractere perſonnel* de M. le Paſteur de Motiers, lorſqu'il lui adreſſa il y a quelque tems, les Miſſionnaires dont je vous ai parlé ; & qu'il eſt très-probable, comme on l'aſſure, que M. le Paſteur déjà membre honoraire étranger de la ſociété, & qui a obtenu la même faveur pour M. le diacre, ne tardera pas à être fait provincial de nos contrées. Si déſormais il leur arrive encore de faire face au Souverain on les excuſera ſans doute, puiſqu'ils doivent obéir à l'inſtitut de la compagnie des Paſteurs, & à celui de la compagnie de Jéſus plutôt qu'à Dieu & au Prince.

A la fin de ſa capucinade (*d*) il dit : *il ne faut plus de Paſteurs*, *plus de conſiſtoire*, *plus de culte ;* répondez-lui qu'il faut vraiment de tout cela, mais qu'il faut ſur-tout des

(*d*) Page 194.

Paſteurs

Pasteurs véridiques, justes, doux, modérés, humains, sobres, continens & prêchans la vertu par leurs mœurs. Il ajoute, *il n'est pourtant question dans les consistoires, ni de feu, ni de bûchers; ni d'Auto-dà-fé:* demandez-lui s'il a oublié les scandaleux *Auto-dà-fé* que nos peres ont eu la patience de souffrir quatre fois l'an dans le consistoire seigneurial du Val-de-Travers, & que le Gouvernement excité enfin par les abus crians, abolit sagement & pour jamais par un arrêt vigoureux dû 18 novembre 1758, auquel concoururent deux conseillers d'Etat du nom de Montmollin, mais qui n'ont point dégénéré, eux, de leurs aïeux dont les noms respectables occupent les premieres places dans nos fastes. C'étoit à la renaissance de tels *Auto-dà-fé* que M. le Pasteur de Motiers travailloit avec tant de zele dans son consistoire, & dont Rousseau devoit être la premiere victime. Il paroît que M. le Pasteur n'entend pas l'Espagnol; dites-lui qu'*Auto-dà-fé* & *inspection sur la foi* ont plus de rapport qu'il ne le pense.

Sur le récit qu'il fait à sa façon, pages 196 & 197, opposez hardiment le vôtre tiré mot à mot de la relation de M. le Châtelain au Gouvernement, & *si les faits sont déguisés*, c'est avec l'homme du Prince que l'homme de Dieu peut démêler cette fusée; mais conseillez-lui de se pourvoir alors de titres plus probans que sa propre déclaration.

Pour toute réponse à la page 195, vous devriez l'inviter à la relire lui-même avec attention; si cela ne suffit pas, demandez-lui si l'Emile n'étoit pas *un écrit public répandu dans tout l'univers*, s'il *n'étoit pas une action*, *&c.* ? Et

ſi après avoir admis avec tranſport Rouſſeau à la communion après cette *action*, il pouvoit, ſans ſe mettre en ſpectacle, s'acharner ainſi à l'excommunier après l'*action* des Lettres de la Montagne.

Rien ne m'a plus ſurpris dans cette brochure, que d'y voir M. le Paſteur de Motiers aſſez courageux pour entreprendre de juſtifier ſon étrange prétention d'une double voix en conſiſtoire pour opérer la perte d'un homme, & de quel homme! ſoyez ſûr que le petit homme a travaillé ſeul tout cet article. Quel galimathias, pour prouver qu'une voix prépondérante n'eſt pas double; qu'une premiere voix & une ſeconde voix ne ſont pas deux voix! En vérité ce petit homme mériteroit le fouet par le régent de la paroiſſe, pour avoir fait imprimer de pareilles ſornettes à l'ombre du *glorieux caractere* de M. le Paſteur du lieu, en s'appuyant de la déclaration du maréchal-ferrant de Motiers le plus vieux des anciens, tandis que quatre autres anciens avec M. le Châtelain, ſoutenus d'un arrêt du Gouvernement déclarent le contraire. Il eſt bon de remarquer ici que le Paſteur comme préſident au conſiſtoire, peut opiner tout à ſon aiſe, mais que ſa voix ne doit être comptée que dans le ſeul cas d'égalité dans les ſuffrages des autres aſſiſtans; ſon avis compté pour rien juſqu'alors, devient une voix qui fait pencher la balance & qu'on appelle prépondérante; tout autre uſage eſt contraire à l'ordre & à nos loix: or, dans ce cas-ci voyons comment M. le Paſteur de Motiers a procédé. Les ſuffrages du diacre, du vieux ancien Clerc & du jeune ancien Jeanrenaud, au nombre de trois excommunient Rouſſeau; M. le Châtelain

avec les trois anciens, Bezencenet, Barrelet & Jeanrenaud l'ainé, au nombre de quatre l'abſolvent; il eſt clair que celui-ci eut quatre ſuffrages contre trois; il eſt clair encore que le Paſteur n'étoit pas appellé à donner ſon ſuffrage, moins encore à prétendre qu'il fût compté, puiſqu'il n'y avoit pas égalité dans le partage des voix; mais il eſt plus clair encore que quand le Paſteur joignant ſon ſuffrage à trois autres, a prétendu l'emporter ſur quatre, il vouloit s'attribuer deux voix, vu que trois plus deux font cinq, & qu'il n'y avoit que cinq qui pût l'emporter ſur quatre.

Si vous deviez répondre ici à M. le Paſteur, vous lui demanderiez ſi les loix de la plus commune délicateſſe lui permettoient d'uſer du droit de voix *prépondérante* (ſuppoſé qu'il exiſtât), pour écraſer un homme vertueux, qu'il avoit recherché, prôné, admis après un ouvrage moins indifférent que celui pour lequel on l'attaque? Si cette délicateſſe approuvoit ſon véhément & très-long diſcours en conſiſtoire contre Rouſſeau, & la maniere décidée dont il voulut s'emparer de la *prépondérance* pour parvenir à le condamner. Voyez la bigarrure de ſon récit avec celui de M. le Châtelain.

Qui de vous ou de lui mérite le plus de créance ſur ſon reproche aux quatre anciens, de n'avoir pas écouté la voix de leur conducteur ſpirituel, & ſur la très-bonne réponſe des premiers (*e*)? Vous offrez pour garant M. le Châtelain du Val-de-Travers & quatre anciens : M. le Paſteur ne préſente, ſelon ſa coutume, que ſa propre déclaration; il prétendra,

(*e*) Page 197.

peut-être, qu'elle est *prépondérante* : répondez-lui que lors même qu'elle seroit soutenue de celle de son diacre, à peine la compteroit-on pour une.

Levez le masque homme de ténébres, *audacieux imposteur*, c'est M. le Pasteur de Motiers, c'est un conducteur spirituel qui l'ordonne : *un ange* ne tiendroit pas contre vos noirceurs (*f*), preuve de cela, c'est qu'il ne peut y tenir lui-même; *il sent que sa tête s'échauffe* ; il ne s'est donc pas apperçu qu'elle étoit déjà brûlante au début de sa premiere Lettre ? Quoi qu'il en soit, il faut obéir, mon cher Du Peyrou, à une telle sommation & vous direz en tout respect à ce bon Pasteur, que les trois mots dont il se plaint tant, *auri sacra fames*, lui vont être expliqués de reste par ces trois-ci, Prébende, Mylord, Rousseau : s'il souhaite un plus grand détail, promettez-lui de le faire insérer dans la gazette pour faire paroli à l'annonce modeste & bien dite du 31 juillet, où tout jusqu'au mot *d'indisconvenance*, décele le petit homme ou les éditeurs du journal helvétique.

Les quatre anciens méritent compliment de partager avec vous les terribles effets du courroux pastoral; ils ne pouvoient s'honorer mieux & plus surement; s'ils ont perdu les bonnes graces de leur conducteur spirituel en n'écoutant pas sa voix, ils ont acquis en échange le suffrage des honnêtes - gens : ces deux biens ne sont pas faits pour aller ensemble: leur sage conduite a mérité les éloges & l'aprobation publique du Gouvernement, qui leur en a donné des marques flatteuses dans ses

(*f*) Page 201.

ordres à M. le Châtelain du Val-de-Travers. On comprend qu'il y a en effet là de quoi rire (*g*), & que M. le Pasteur en a ri lui-même d'autant plus volontiers, que dans toute cette affaire les rieurs ont toujours été de son côté; *mais il vaut mieux*, dit-il, *tirer le rideau sur cette scene* : il auroit fait mieux encore de le tirer sur toute la piece. *S'il n'étoit retenu par des raisons de prudence, il auroit bien des choses à dire sur les menées de Motiers & Boveresse* (*h*). Cet acte de prudence est assurément fort naturel de sa part. Imitez-le pour lui complaire, & bornez-vous à lui dire que des amis de Rousseau s'étant heureusement rencontrés à Motiers lors de sa citation au consistoire, s'entretinrent avec quelques anciens étrangement prévenus, mais dont les ames droites qui ne cherchoient que la lumiere, saisirent bientôt la vérité qu'on leur avoit si cruellement déguisée. Si M. le Pasteur souhaite un peu de détail sur ces menées, déclarez-lui qu'on est en état de le contenter.

Que M. le Pasteur de Motiers se loue dévotement & sans cesse; qu'il loue le maréchal-ferrant de la Paroisse & son collegue, ses deux fideles & tant dévoués anciens; mais qu'à de tels éloges il unisse celui de M. le diacre qui est *un digne & fidele ministre de l'Evangile* (*i*); puisqu'il désobéit au Souverain pour obéir à la Classe, & *qui remplit avec assiduité, avec zele & avec exactitude toutes les fonctions auxquelles il est tenu* (*k*), vu qu'il ne fait pas les catéchismes qu'il doit à la

(*g*) Page 206.
(*h*) *Ibidem* à la note.
(*i*) Page 206.
(*k*) *Ibidem.*

chapelle de Boveresse & pour lesquels il est payé, du reste *un honnête homme, un homme de bien;* le trait n'est pas supportable & c'est mal payer son excessive complaisance: si quelque chose peut consoler ce pauvre diacre, c'est d'avoir vu son éloge précédé par celui du Magistrat & du Clergé de Geneve. Mais je ne sais si ces Messieurs en feront fort flattés.

On croiroit d'après la note (page 206.) que le Gouvernement a donné ci-devant gain de cause à la Classe sur les prétentions de la communauté de Boveresse pour les catéchismes; faites-vous montrer les Arrêts du Conseil d'Etat du 28 juin 1762, du 13 juin 1763, & du 10 juin 1765, & vous prendrez une juste idée des assertions de M. le Pasteur de Motiers.

Je ne sais si la Classe lui saura gré de la mettre si souvent en jeu pour étayer sa brochure; il vous oblige à traiter diverses questions qu'il lui eût été plus profitable de laisser dormir. Dans cette même note voudroit-il faire croire que les prébendes sont indifférentes aux Pasteurs de ce pays? Il ne persuadera personne: on sait assez que la privation de ces prébendes est la verge unique & toujours sure dont le Gouvernement se sert pour mettre à la raison les Pasteurs qui s'en écartent. Il y a toute apparence qu'il ne tardera pas à être convaincu de l'efficacité du remede pour peu qu'il continue. *Les mauvaises denrées* dont il se plaint, sont sans doute les émines de moissons des paroissiens étrangers, & dans ce cas l'apostrophe regarde une portion de son cher troupeau; mais dont il exceptera Rousseau, vu le sac de beau froment qu'il en a reçu sans façon; car s'il s'agissoit des grains attachés à sa prébende sur la recette du Val-de-Travers, on auroit de très-bonnes choses à lui dire.

On lui rappelleroit l'Arrêt du Conseil d'Etat en date du 23 février 1750, en faveur de M. le Receveur Guyenet, à l'occasion d'une pareille plainte; Arrêt sur lequel M. le Pasteur, qui certainement entend le latin, n'eut pas mal fait de prendre pour lui le sage conseil que vous donnez dans cette langue à la Classe (*l*).

M. le Pasteur de Motiers ne doit pas avoir oublié cette affaire, non plus que son plus vieux & plus cher ancien qui lui servit de légat, & qui dans sa mission eut ordre de sa part de menacer des cinq nobles Corps de l'Etat M. le Receveur Guyenet: il ne doit pas avoir oublié, sur-tout, combien Mylord Maréchal fut édifié de tout cela.

Il faut convenir qu'un sermon, de la façon de M. le Pasteur sur la tempérance, même sur celle de la langue, seroit une piece intéressante. Avant de se plaindre que le secret du consistoire fut mal gardé, il devroit se rappeller que plus d'une personne en étoit instruite dans sa propre maison; il ne couche pas en joue, sans doute, M. le Châtelain qui en informa d'abord le Gouvernement auquel il en devoit compte; ni les quatre anciens qui se hâterent de demander une direction au Conseil d'Etat de qui seul ils devoient la recevoir. Il est tout aussi singulier que M. le Pasteur ne se soit pas apperçu qu'à l'article cinquieme de leur serment, les anciens ne promettent le secret que pour les choses qui *devront être secretes*. Il est clair que la matiere traitée dans ce consistoire auroit dû rester secrete pour l'honneur du Pasteur; mais pour celui de l'Etat & de l'huma-

(*l*) Page 152.

nité, pour la fureté des citoyens, elle devoit bien vîte devenir publique, afin que le Maître y pourvût comme il l'a fait.

Il a tort de fe fâcher du propos que vous lui prêtez, dit-il, gratuitement à l'égard du préfent Regne (*m*): prudent & fage comme il l'eft inconteftablement il devroit un peu plus fe défier de fa mémoire: tout ce qu'on peut faire pour lui, c'eft de rejetter cet étrange propos fur l'heure & le moment où on prétend qu'il lui échappa, à la fin d'un foupé. En tout cas il ne recufera pas, fans doute, le témoignage d'un de fes confreres, en préfence duquel il tint ce propos.

Monfieur le Pafteur auroit mieux fait de laiffer à d'autres le jufte foin de louer fa famille, fes éloges font fujets à porter malheur; mais le mérite diftingué de la famille de Montmollin eft au-deffus de cette fatale influence. Oui fans doute, on fe fouvient avec plaifir, avec reconnoiffance même de plufieurs chanceliers de ce nom, de divers magiftrats & d'un grand nombre de confeillers d'Etat qui tous ont bien mérité de la patrie; de plufieurs militaires enfin, qui fe font diftingués à la tête de leur régiment, & dont l'un périt glorieufement à la journée d'Hochftet avec la plus grande partie du Corps qu'il commandoit. Oui fans doute, on fe fouvient avec admiration du chancelier George de Montmollin; on fe rappelle avec attendriffement le chancelier Emer de Montmollin pere de M. le Pafteur de Motiers, qui fut l'un des Plénipotentiaires de Pruffe à Utrecht, & qui joignit à une ame vertueufe de belles connoiffances & de rares talens. Quelqu'un a dit que

(*m*) Page 212.

des

des aïeux illustres étoient une lumiere qui toujours suspendue sur la tête de leurs descendans, éclairoit leurs vertus ou leurs vices. Je suis surpris que M. le Pasteur de Motiers ne soit pas tenté quelquefois de souffler cette bougie.

Il paroît cependant très-content de sa conscience & je l'en félicite, *le grand juge*, dit-il (*n*), *sera intermédiaire un jour entre lui & moi.* Entre nous je crois qu'au fond M. le Pasteur craint peu cette confrontation. Selon toute apparence, Rousseau & lui si peu faits pour frayer ensemble dans ce monde, se rencontreront difficilement dans l'autre.

(*n*) Page 214.

TROISIEME LETTRE *RELATIVE* A M. J. J. ROUSSEAU.

Du 19 Septembre, servant de Post-scriptum à celle du 31 Août 1765.

JE n'avois pas tort, Mylord, de vous marquer en achevant ma derniere lettre, qu'il étoit difficile de prévoir comment finiroit cette affaire. Qui pouvoit croire en effet que les pieux défenseurs de la sainte orthodoxie deviendroient ouvertement des coupe-jarrets; que l'Auteur d'un livre pour n'avoir pas été excommunié, risqueroit d'être assassiné; & que ce seroit un tems de jeûne & de communion qu'on choisiroit pour une si bonne œuvre?

La fermentation parmi le peuple s'étoit bornée à des murmures, à des visions, à des huées, ou à des attentats faits avec plus de méchanceté que de violence. Mais le dimanche premier septembre on en vint aux voies de fait; après s'être préparé par la communion du matin à sanctifier la journée, on la termina en lançant des pierres dans les fenêtres de M. Rousseau. Le lendemain & les jours suivans ce furent de nouveaux outrages; si M. Rousseau passoit dans la rue il étoit hué, injurié, poursuivi par la populace; s'il se promenoit dans

la campagne on s'apprêtoit à lui tirer dessus, & toutes les nuits on insultoit sa maison. La tranquillité avec laquelle il continua de se promener tous les jours sans cortege, sans armes, parut pourtant en imposer à ces braves, & nul n'osa de jour attenter à sa personne. Mais enfin la nuit du six au sept septembre, il fut attaqué chez lui durant son sommeil sans ménagement. La maison où il loge portoit au dehors les marques des plus grandes violences. Une de ses portes fut ouverte & l'autre enfoncée, son mur fut criblé de pierres, on en lança particuliérement une fort grosse à travers la fenêtre de sa cuisine, qui porta le verre jusques dans sa chambre, & vint de volée frapper à deux pas de son lit; s'il se fut levé un moment plutôt pour venir au bruit il étoit assommé. M. le Châtelain qui fut éveillé par le tumulte étant accouru, vit avec effroi l'état des choses, & en fit le lendemain son rapport au Conseil d'Etat.

Le même jour la communauté assemblée par l'ordre du Magistrat ayant appris ce qui s'étoit passé, témoigna froidement qu'elle en étoit fâchée, mais sans donner au surplus aucun ordre pour la sureté de M. Rousseau, ni lui faire dire aucun mot d'honnêteté sur le danger qu'il avoit couru la nuit derniere. Or vous saurez, Mylord, que cette même nuit, lendemain de foire, il y avoit eu des gardes extraordinaires tant du village de Motiers que de celui de Fleurier, que les gardes de Fleurier ayant voulu faire conjointement leur ronde, ceux de Motiers s'y étoient opposés, qu'ils avoient voulu la faire seuls, & cela précisément à l'heure où la maison qu'occupoit M. Rousseau fut attaquée.

Tandis que la communauté de Motiers étoit si tranquille sur

les attentats qui se commettoient dans son sein, celle de Couvet, graces au mérite particulier de ses membres & aux vertus de son respectable Pasteur, se conduisoit bien différemment. Vous savez, Mylord, que cette communauté qui dans toute occasion s'est si avantageusement distinguée, a fait à M. Rousseau l'honneur de l'élire unanimement pour un de ses membres; démarche dont le Gouvernement lui a su gré, & dont Mylord Maréchal l'a fait remercier par des Magistrats. Assemblée de grand matin au premier bruit du danger qu'avoit couru M. Rousseau, elle lui fit sur le champ une députation de trois de ses Officiers, pour le prier de venir occuper au milieu d'eux un logement tout meublé qu'on lui tenoit prêt, & où ils sauroient bien le défendre contre quiconque oseroit attenter à sa sureté; lui offrant en même tems les voitures pour transporter ses effets, & tous les soins nécessaires pour qu'il pût déloger au moment même. Je n'ai pas besoin de vous dire quel effet fit sur M. Rousseau cette offre si généreuse & si noblement faite, lui dont l'ame est si sensible à tous les procédés honnêtes, & qu'assurément on n'a pas gâté sur ce point.

Pénétré de cette offre, il ne l'a pourtant point encore acceptée. On craint que le voisinage des deux paroisses ne l'empêche de suivre à cet égard son penchant. En attendant vous serez charmé d'apprendre qu'il a pris enfin le parti de s'éloigner de Motiers. On peut rester parmi des fanatiques en déplorant leur aveuglement, & parmi des foux en déplorant leur folie; mais il n'est pas permis à un homme raisonnable qui fait quelque cas du repos de ses amis, de rester volontairement parmi des furieux toujours prêts à le massacrer.

Au moment de fermer ma lettre, j'apprends, Mylord, des particularités qui vous feront juger de l'excès du désordre qui regne à Motiers. Par ordre exprès de M. le Châtelain qui a cru cette précaution indispensable, deux gardes bien armés, & choisis dans la communauté de Couvet, ont constamment passé la nuit dans la maison qu'occupoit M. Rousseau, jusques au déménagement complet de ses effets. On ajoute que ce Magistrat, chargé par le Gouvernement de faire les enquêtes les plus exactes pour découvrir les coupables, & se trouvant à cause de cela, menacé dans une pasquinade, des mêmes violences exercées contre M. Rousseau, s'est vu obligé pour sa sureté, d'avoir aussi des gardes chez lui pendant la nuit, & qu'enfin il a pris le sage parti de quitter Motiers, pour aller établir son domicile à Couvet. Sans doute que Messieurs du Conseil d'Etat trouveront bientôt des moyens de faire rétablir la sureté publique, & de faire respecter le Souverain & l'autorité qu'il leur a confiée; sans quoi rentrant dans l'état de nature, chacun de nous se verra forcé à pourvoir à sa défense, & à devenir son propre vengeur.

J'ai l'honneur d'être avec un parfait dévouement & pour la vie,

MYLORD,

Votre très-humble & très-obéissant serviteur,

DU PEYROU.

Neufchâtel le 19 Septembre 1765.

EXPOSÉ SUCCINCT

DE LA

CONTESTATION

Qui s'est élevée entre M. HUME *& M.* ROUSSEAU:

AVEC LES PIECES JUSTIFICATIVES.

AVERTISSEMENT

AVERTISSEMENT
DES ÉDITEURS.

Le nom & les ouvrages de M. Hume ſont connus depuis long - tems de toute l'Europe : ceux qui connoiſſent ſa perſonne, ont vu en lui des mœurs douces & ſimples, beaucoup de droiture, de candeur & de bonté ; & la modération de ſon caractere ſe peint dans ſes Ecrits.

Il a employé les grands talens qu'il a reçus de la nature & les lumieres qu'il a acquiſes par l'étude, à chercher la vérité & à inſpirer l'amour des hommes : jamais il n'a prodigué ſon tems & compromis ſon repos dans aucune querelle, ni littéraire ni perſonnelle. Il a vu cent fois ſes Ecrits cenſurés avec amertume par le fanatiſme, l'ignorance & l'eſprit de parti, ſans avoir jamais répondu à un ſeul de ſes adverſaires.

Ceux même qui ont attaqué ſes ouvrages avec le plus de violence ont toujours reſpecté ſon caractere. Son amour pour la paix eſt ſi connu, qu'on lui a plus d'une fois apporté des critiques faites contre lui-même, pour le prier de les revoir & de les corriger. On lui remit un jour une critique de ce genre, où il étoit traité d'une maniere fort dure, & même injurieuſe : il le fit remar-

quer à l'Auteur, qui effaça les injures en rougiſſant & en admirant la force de *l'eſprit polémique* qui l'avoit ainſi emporté, ſans qu'il s'en apperçût, au-delà des bornes de l'honnêteté.

Avec des diſpoſitions ſi pacifiques, ce n'eſt qu'avec une extrême répugnance que M. Hume a pu conſentir à laiſſer paroître l'écrit qu'on va lire. Il ſait que les querelles des gens de Lettres ſont le ſcandale de la philoſophie, & perſonne n'étoit moins fait que lui pour donner un pareil ſcandale, ſi conſolant pour les ſots; mais les circonſtances l'ont entraîné malgré lui à cet éclat fâcheux.

Tout le monde ſait que M. Rouſſeau, proſcrit de tous les lieux qu'il avoit habités, s'étoit enfin déterminé à ſe réfugier en Angleterre, & que M. Hume, touché de ſa ſituation & de ſes malheurs, s'étoit chargé de l'y conduire, & étoit parvenu à lui procurer un aſyle ſûr, commode & tranquille. Mais peu de gens ſavent combien de chaleur, d'activité, de délicateſſe même M. Hume a mis dans cet acte de bienfaiſance; quel tendre attachement il avoit pris pour ce nouvel ami, que l'humanité lui avoit donné; avec quelle adreſſe il cherchoit à prévenir ſes beſoins, ſans bleſſer ſon amour-propre; avec quel zele enfin il s'occupoit à juſtifier aux yeux des autres les ſingularités de M. Rouſſeau, & à défendre ſon

caractere contre ceux qui n'en jugeoient pas aussi favorablement que lui.

Dans le tems même que M. Hume travailloit à rendre à M. Rousseau le service le plus essentiel, il reçut de lui la lettre la plus outrageante. Plus le coup étoit inattendu, plus il devoit être sensible. M. Hume écrivit cette aventure à quelques-uns de ses amis à Paris ; & il s'exprima dans ses lettres avec toute l'indignation que lui inspiroit un si étrange procédé. Il se crut dispensé d'avoir aucun ménagement pour un homme, qui après avoir reçu de lui les marques d'amitié les plus constantes & les moins équivoques, l'appelloit, sans motifs, faux, traître & le plus méchant des hommes.

Cependant le démêlé de ces deux hommes célebres ne tarda pas à éclater. Les plaintes de M. Hume parvinrent bientôt à la connoissance du public, qui eut d'abord de la peine à croire que M. Rousseau fût coupable de l'excès d'ingratitude dont on l'accusoit. Les amis même de M. Hume craignirent que dans un premier moment de sensibilité, il ne se fût laissé emporter trop loin, & qu'il n'eût pris pour les défauts du cœur les délires de l'imagination, ou les travers de l'esprit. Il crut devoir éclaircir cette affaire en écrivant un précis de tout ce qui s'étoit passé entre lui & M. Rousseau, depuis leur liaison jusqu'à leur rupture. Il envoya cet écrit à ses amis : quel-

ques-uns lui conseillerent de le faire imprimer, en lui disant que ses accusations contre M. Rousseau étant devenues publiques, les preuves devoient l'être aussi. M. Hume ne se rendit pas à ces raisons, & aima mieux courir le risque d'un jugement injuste, que de se résoudre à un éclat si contraire à son caractere; mais un nouvel incident a vaincu sa résistance.

M. Rousseau a adressé à un Libraire de Paris une lettre, où il accuse sans détour M. Hume de s'être ligué avec ses ennemis pour le trahir & le diffamer, & où il le défie hautement de faire imprimer les pieces qu'il a entre les mains. Cette lettre a été communiquée, à Paris, à un très-grand nombre de personnes; elle a été traduite en Anglois, & la traduction est imprimée dans les papiers de Londres. Une accusation & un défi si publics ne pouvoient rester sans réponse; & un long silence de la part de M. Hume auroit été interprété d'une maniere peu favorable pour lui.

D'ailleurs, la nouvelle de ce démêlé s'est répandue dans toute l'Europe, & l'on en a porté des jugemens fort divers. Il seroit plus heureux sans doute que toute cette affaire eût été ensevelie dans un profond secret; mais puisqu'on n'a pu empêcher le public de s'en occuper, il faut du moins qu'il sache à quoi s'en tenir. Les amis de M. Hume se sont réunis pour lui représenter toutes

ces raiſons. Il a ſenti la néceſſité d'en venir enfin à une extrémité qu'il redoutoit ſi fort, & a conſenti à laiſſer imprimer ſon mémoire. C'eſt l'ouvrage que nous donnons ici. Le récit & les notes ſont traduits de l'Anglois. Les lettres de M. Rouſſeau, qui ſervent de pieces juſtificatives aux faits, ſont des copies exactes des originaux.

Cette brochure offrira des traits de bizarrerie aſſez étranges à ceux qui prendront la peine de la lire; mais ceux qui ne s'en ſoucieront pas feront encore mieux; tant ce qu'elle renferme importe peu à ceux qui n'y ſont pas intéreſſés.

Au reſte, M. Hume en livrant au public les pieces de ſon procès, nous a autoriſés à déclarer qu'il ne reprendra jamais la plume ſur ce ſujet. M. Rouſſeau peut revenir à la charge; il peut produire des ſuppoſitions, des interprétations, des inductions, des déclamations nouvelles; il peut créer & réaliſer de nouveaux phantômes & envelopper tout cela des nuages de ſa rhétorique, il ne ſera plus contredit. Tous les faits ſont actuellement ſous les yeux du public. M. Hume abandonne ſa cauſe au jugement des eſprits droits & des cœurs honnêtes.

EXPOSÉ SUCCINCT
DE LA
CONTESTATION
Qui s'est élevée entre M. Hume *& M.* Rousseau.

MA liaison avec M. Rousseau commença en 1762, lorsqu'il fut décrété de prise de corps, à l'occasion de son *Emile*, par un Arrêt du Parlement de Paris. J'étois alors à Edimbourg. Une personne de mérite m'écrivit de Paris que M. Rousseau avoit le dessein de passer en Angleterre pour y chercher un asyle, & me demanda mes bons offices pour lui. Comme je supposai que M. Rousseau avoit exécuté cette résolution, j'écrivis à plusieurs de mes amis à Londres, pour leur recommander ce célebre Exilé, & je lui écrivis à lui-même pour l'assurer de mon zele & de mon empressement à le servir. Je l'invitois en même tems à venir à Edimbourg, si ce séjour pouvoit lui convenir, & je lui offrois une retraite dans ma maison, tout le tems qu'il daigneroit la partager avec moi. Je n'avois pas besoin d'autre motif pour être excité à cet acte d'humanité, que l'idée que m'avoit donnée du caractere de M. Rousseau la personne qui me l'avoit recommandé, & la célébrité de son génie, de ses talens, & sur-tout de ses malheurs dont la cause même étoit une raison de plus pour s'intéresser à lui. Voici la réponse que je reçus.

M. ROUSSEAU A M. HUME.

A Motiers-Travers, le 19 Février 1763.

" Je n'ai reçu qu'ici, Monsieur, & depuis peu, la lettre
" dont vous m'honoriez à Londres, le 2 juillet dernier, sup-
" posant que j'étois dans cette capitale. C'étoit sans doute
" dans votre nation, & le plus près de vous qu'il m'eût été
" possible, que j'aurois cherché ma retraite, si j'avois prévu
" l'accueil qui m'attendoit dans ma patrie. Il n'y avoit qu'elle
" que je pusse préférer à l'Angleterre, & cette prévention,
" dont j'ai été trop puni, m'étoit alors bien pardonnable;
" mais, à mon grand étonnement, & même à celui du pu-
" blic, je n'ai trouvé que des affronts & des outrages où
" j'espérois, sinon de la reconnoissance, au moins des con-
" solations. Que de choses m'ont fait regretter l'asyle & l'hos-
" pitalité philosophique qui m'attendoient près de vous! Tou-
" tefois mes malheurs m'en ont toujours rapproché en quel-
" que maniere. La protection & les bontés de Mylord Maré-
" chal, votre illustre & digne compatriote, m'ont fait trouver,
" pour ainsi dire, l'Ecosse au milieu de la Suisse; il vous a
" rendu présent à nos entretiens; il m'a fait faire avec vos
" vertus la connoissance que je n'avois faite encore qu'avec
" vos talens; il m'a inspiré la plus tendre amitié pour vous
" & le plus ardent desir d'obtenir la vôtre, avant que je susse
" que vous étiez disposé à me l'accorder. Jugez, quand je
" trouve ce penchant réciproque, combien j'aurois de plaisir
" à m'y livrer! Non, Monsieur, je ne vous rendois que la
" moitié

» moitié de ce qui vous étoit dû quand je n'avois pour vous
» que de l'admiration. Vos grandes vues, votre étonnante
» impartialité, votre génie, vous éleveroient trop au-dessus
» des hommes si votre bon cœur ne vous en rapprochoit.
» Mylord Maréchal, en m'apprenant à vous voir encore plus ai-
» mable que sublime, me rend tous les jours votre commerce
» plus desirable & nourrit en moi l'empressement qu'il m'a
» fait naître de finir mes jours près de vous. Monsieur, qu'une
» meilleure santé, qu'une situation plus commode ne me met-
» elle à portée de faire ce voyage comme je le desirerois!
» Que ne puis-je espérer de nous voir un jour rassemblés
» avec Mylord dans votre commune patrie, qui deviendroit
» la mienne! Je bénirois dans une société si douce les mal-
» heurs par lesquels j'y fus conduit, & je croirois n'avoir
» commencé de vivre que du jour qu'elle auroit commencé.
» Puissé-je voir cet heureux jour plus desiré qu'espéré! Avec
» quel transport je m'écrierois en touchant l'heureuse terre
» où sont nés David Hume & le Maréchal d'Ecosse:

Salve, fatis mihi debita tellus!
Hæc domus, hæc patria est.

J. J. R.

Ce n'est point par vanité que je publie cette lettre; car je vais bientôt mettre au jour une rétractation de tous ces éloges; c'est seulement pour compléter la suite de notre correspondance, & pour faire voir qu'il y a long-tems que j'ai été disposé à rendre service à M. Rousseau.

Notre commerce avoit entiérement cessé jusqu'au milieu de l'été dernier (1765), lorsque la circonstance suivante le renouvella. Une personne qui s'intéresse à M. Rousseau, étant allée faire un voyage dans une des provinces de France qui avoisinent la Suisse, profita de cette occasion pour rendre visite au Philosophe solitaire, dans sa retraite à Motiers-Travers. Il dit à cette personne que le séjour de Neufchâtel lui devenoit très-désagréable, tant par la superstition du peuple que par la rage dont les prêtres étoient animés contre lui; qu'il craignoit d'être bientôt dans la nécessité d'aller chercher un asyle ailleurs, & que dans ce cas l'Angleterre lui paroissoit, par la nature de ses loix & de son Gouvernement, le seul endroit où il pût trouver une retraite assurée: il ajouta que Mylord Maréchal, son ancien protecteur, lui avoit conseillé de se mettre sous ma *protection* (c'est le terme dont il voulut bien se servir); & qu'en conséquence il étoit disposé à s'adresser à moi, s'il croyoit que cela ne me donneroit pas trop d'embarras.

J'étois alors chargé des affaires d'Angleterre à la Cour de France; mais comme j'avois la perspective de retourner bientôt à Londres, je ne rejettai point une proposition qui m'étoit faite dans de semblables circonstances, par un homme que son génie & ses malheurs avoient rendu célebre. Dès que je fus informé de la situation & des intentions de M. Rousseau, je lui écrivis pour lui offrir mes services, & il me fit la réponse suivante.

M. ROUSSEAU A M. HUME.

A Strasbourg, le 4 Décembre 1765.

« Vos bontés, Monſieur, me pénétrent autant qu'elles
» m'honorent. La plus digne réponſe que je puiſſe faire à vos
» offres, eſt de les accepter, & je les accepte. Je partirai
» dans cinq ou ſix jours pour aller me jetter entre vos bras.
» C'eſt le conſeil de Mylord Maréchal, mon protecteur, mon
» ami, mon pere; c'eſt celui de Madame de *** (*a*), dont
» la bienveillance éclairée me guide autant qu'elle me con-
» ſole; enfin, j'oſe dire que c'eſt celui de mon cœur qui ſe
» plaît à devoir beaucoup au plus illuſtre de mes contempo-
» rains, dont la bonté ſurpaſſe la gloire. Je ſoupire après une
» retraite ſolitaire & libre où je puiſſe finir mes jours en paix.
» Si vos ſoins bienfaiſans me la procurent, je jouirai tout
» enſemble & du ſeul bien que mon cœur deſire, & du plaiſir
» de le tenir de vous. Je vous ſalue, Monſieur, de tout mon
» cœur ».

J. J. ROUSSEAU.

Je n'avois pas attendu ce moment pour m'occuper des moyens d'être utile à M. Rouſſeau. M. Clairaut, quelques ſemaines avant ſa mort, m'avoit communiqué la lettre ſuivante.

(*a*) La perſonne que M. Rouſſeau nomme ici a exigé qu'on ſupprimât ſon nom. *Note des Editeurs.*

M. ROUSSEAU A M. CLAIRAUT.

De Motiers-Travers, le 3 Mars 1765.

« Le ſouvenir, Monſieur, de vos anciennes bontés pour
» moi, vous cauſe une nouvelle importunité de ma part. Il
» s'agiroit de vouloir bien être, pour la ſeconde fois, cenſeur
» d'un de mes ouvrages. C'eſt une très-mauvaiſe rapſodie que
» j'ai compilée il y a pluſieurs années, ſous le nom de *Dic-*
» *tionnaire de Muſique*, & que je ſuis forcé de donner au-
» jourd'hui pour avoir du pain. Dans le torrent des malheurs
» qui m'entraîne, je ſuis hors d'état de revoir ce recueil. Je
» ſais qu'il eſt plein d'erreurs & de bévues. Si quelqu'intérêt
» pour le ſort du plus malheureux des hommes vous portoit
» à voir ſon ouvrage avec un peu plus d'attention que celui
» d'un autre, je vous ſerois ſenſiblement obligé de toutes les
» fautes que vous voudriez bien corriger chemin faiſant. Les
» indiquer ſans les corriger ne ſeroit rien faire, car je ſuis
» abſolument hors d'état d'y donner la moindre attention,
» & ſi vous daignez en uſer comme de votre bien, pour
» changer, ajouter, ou retrancher, vous exercerez une cha-
» rité très-utile & dont je ſerai très-reconnoiſſant. Recevez,
» Monſieur, mes très-humbles excuſes & mes ſalutations ».

J. J. R.

Je le dis avec regret, mais je ſuis forcé de le dire : je ſais aujourd'hui avec certitude que cette affectation de miſere & de pauvreté extrême, n'eſt qu'une petite charlatanerie que M. Rouſſeau emploie avec ſuccès pour ſe rendre plus intéreſſant

& exciter la commisération du public; mais j'étois bien loin de soupçonner alors un semblable artifice. Je sentis s'élever dans mon cœur un mouvement de pitié, mêlé d'indignation, en imaginant qu'un homme de Lettres, d'un mérite si éminent, étoit réduit, malgré la simplicité de sa maniere de vivre, aux dernieres extrémités de l'indigence, & que cet état malheureux étoit encore aggravé par la maladie, par l'approche de la vieillesse & par la rage implacable des dévots persécuteurs.

Je savois que plusieurs personnes attribuoient l'état fâcheux où se trouvoit M. Rousseau, à son orgueil extrême qui lui avoit fait refuser les secours de ses amis; mais je crus que ce défaut, si c'en étoit un, étoit un défaut respectable. Trop de gens de Lettres ont avili leur caractere en s'abaissant à solliciter les secours d'hommes riches ou puissans, indignes de les protéger; & je croyois qu'un noble orgueil, quoique porté à l'excès, méritoit de l'indulgence dans un homme de génie qui, soutenu par le sentiment de sa propre supériorité & par l'amour de l'indépendance, bravoit les outrages de la fortune & l'insolence des hommes. Je me proposai donc de servir M. Rousseau à sa maniere. Je priai M. Clairaut de me donner sa lettre, & je la fis voir à plusieurs des amis & des protecteurs que M. Rousseau avoit à Paris. Je leur proposai un arrangement, par lequel on pouvoit procurer des secours à M. Rousseau sans qu'il s'en doutât. C'étoit d'engager le Libraire qui se chargeroit de son *Dictionnaire de Musique*, à lui en donner une somme plus considérable que celle qu'il en auroit offerte lui-même, & de rembourser cet excédent au Libraire.

Mais ce projet, pour l'exécution duquel les foins de M. Clairaut étoient nécessaires, échoua par la mort inopinée de ce profond & estimable savant.

Comme je confervois toujours la même idée de l'extrême pauvreté de M. Rousseau, je confervai auffi la même difpofition à l'obliger, &, dès que je fus affuré de l'intention où il étoit de paffer en Angleterre fous ma conduite, je formai le plan d'un artifice à-peu-près femblable à celui que je n'avois pu exécuter à Paris. J'écrivis fur le champ à mon ami, M. Jean Stewart, de Buckingham-*Stréet*, que j'avois une affaire à lui communiquer, d'une nature fi fecrete & fi délicate que je n'ofois même la confier au papier, mais qu'il en apprendroit les détails de M. Elliot (aujourd'hui le chevalier Gilbert Elliot), qui devoit bientôt retourner de Paris à Londres.

Voici ce plan, que M. Elliot communiqua en effet quelque tems après à M. Stewart, en lui recommandant le plus grand fecret. M. Stewart devoit chercher dans le voifinage de fa maifon de campagne quelque fermier honnête & difcret, qui voulût fe charger de loger & nourrir M. Rouffeau & fa gouvernante, & leur fournir abondamment toutes les commodités dont ils auroient befoin, moyennant une penfion, que M. Stewart pouvoit porter jufqu'à cinquante ou foixante livres (*b*) fterlings par an; mais le fermier devoit s'engager à garder exactement le fecret, & à ne recevoir de M. Rouffeau que vingt ou vingt-cinq livres fterlings par an, & je lui aurois tenu compte du furplus.

(*b*) La livre fterling vaut environ 22 liv. 10 fols de notre monnoie.

M. Stewart m'écrivit bientôt après qu'il avoit trouvé une habitation qu'il croyoit convenable ; je le priois de faire meubler l'appartement, à mes frais, d'une maniere propre & commode. Ce plan, dans lequel il n'entroit assurément aucun motif, de vanité, puisque le secret en faisoit une condition nécessaire, n'eut pas lieu, parce qu'il se présenta d'autres arrangemens plus commodes & plus agréables. Tout ce fait est bien connu de M. Stewart & du chevalier Gilbert Elliot.

Il ne sera peut-être pas hors de propos de parler ici d'un autre arrangement que j'avois concerté dans les mêmes intentions. J'avois accompagné M. Rousseau à une campagne très-agréable, dans le Comté de Surrey, où nous passâmes deux jours chez le colonel Webb. M. Rousseau me parut épris des beautés naturelles & solitaires de cet endroit. Aussi-tôt, par l'entremise de M. Stewart, j'entrai en marché avec le colonel Webb, pour acheter sa maison avec un petit bien qui y appartenoit, afin d'en faire un établissement pour M. Rousseau. Si, après ce qui s'est passé, il y avoit de la sureté à citer le témoignage de M. Rousseau sur quelque fait, j'en appellerois à lui-même pour la vérité de ceux que j'avance. Quoi qu'il en soit, ils sont connus de M. Stewart, du général Clarke & en partie du colonel Webb.

Je vais reprendre mon récit où je l'ai interrompu. M. Rousseau vint à Paris, muni d'un passe-port que ses amis avoient obtenu. Je le conduisis en Angleterre. Pendant plus de deux mois, j'employai tous mes soins & ceux de mes amis pour trouver quelqu'arrangement qui pût lui convenir. On se prêtoit à tous ses caprices ; on excusoit toutes ses singularités ;

on satisfaisoit toutes ses fantaisies ; on n'épargna enfin ni tems ni complaisance pour lui procurer ce qu'il desiroit ; &, quoique plusieurs des projets que j'avois formés pour son établissement eussent été rejettés, je me trouvois assez récompensé de mes peines par la reconnoissance & la tendresse même dont il paroissoit recevoir mon zele & mes bons offices.

Enfin on lui proposa l'arrangement auquel il est aujourd'hui fixé. M. Davenport, gentilhomme distingué par sa naissance, sa fortune & son mérite, lui a offert une maison, appellée Wootton, qu'il a dans le Comté de Derby, & qu'il habite rarement ; & M. Rousseau lui paye pour lui & pour sa gouvernante une modique pension.

Dès que M. Rousseau fut arrivé à Wootton, il m'écrivit la lettre suivante.

M. ROUSSEAU A M. HUME.

A Wootton, le 22 mars 1766.

« Vous voyez déjà, mon cher Patron, par la date de ma » lettre, que je suis arrivé au lieu de ma destination. Mais » vous ne pouvez voir tous les charmes que j'y trouve ; il fau- » droit connoître le lieu & lire dans mon cœur. Vous y devez » lire au moins les sentimens qui vous regardent & que vous » avez si bien mérités. Si je vis dans cet agréable asyle aussi » heureux que je l'espere, une des douceurs de ma vie sera » de penser que je vous les dois. Faire un homme heureux » c'est mériter de l'être. Puissiez-vous trouver en vous-même » le prix de tout ce que vous avez fait pour moi ! Seul, j'aurois

» j'aurois pu trouver de l'hospitalité, peut-être; mais je ne
» l'aurois jamais aussi bien goûtée qu'en la tenant de votre
» amitié. Conservez-la moi toujours, mon cher Patron, aimez-
» moi pour moi qui vous dois tant; pour vous-même; aimez-
» moi pour le bien que vous m'avez fait. Je sens tout le prix
» de votre sincere amitié, je la desire ardemment; j'y veux
» répondre par toute la mienne; & je sens dans mon cœur de
» quoi vous convaincre un jour qu'elle n'est pas non plus sans
» quelque prix. Comme, pour des raisons dont nous avons
» parlé, je ne veux rien recevoir par la poste, je vous prie,
» lorsque vous ferez la bonne œuvre de m'écrire, de remettre
» votre lettre à M. Davenport. L'affaire de ma voiture n'est
» pas arrangée, parce que je sais qu'on m'en a imposé; c'est
» une petite faute qui peut n'être que l'ouvrage d'une vanité
» obligeante, quand elle ne revient pas deux fois. Si vous y
» avez trempé, je vous conseille de quitter une fois pour
» toutes ces petites ruses, qui ne peuvent avoir un bon prin-
» cipe quand elles se tournent en pieges contre la simplicité.
» Je vous embrasse, mon cher Patron, avec le même cœur
» que j'espere & desire trouver en vous ».

J. J. R.

Peu de jours après, je reçus de lui une autre lettre dont voici la copie.

M. ROUSSEAU A M. HUME.

Wootton, le 29 mars 1766.

« Vous avez vu, mon cher Patron, par la lettre que M.
» Davenport a dû vous remettre, combien je me trouve ici
» placé selon mon goût. J'y ferois peut-être plus à mon aise,
» si l'on y avoit pour moi moins d'attentions, mais les soins
» d'un si galant homme sont trop obligeans pour s'en fâcher;
» &, comme tout est mêlé d'inconvéniens dans la vie, celui
» d'être trop bien est un de ceux qui se tolérent le plus ai-
» sément. J'en trouve un plus grand à ne pouvoir me faire
» bien entendre des domestiques, ni sur-tout entendre un mot
» de ce qu'ils me disent. Heureusement Mademoiselle le Vasseur
» me sert d'interprete, & ses doigts parlent mieux que ma
» langue. Je trouve même à mon ignorance un avantage qui
» pourra faire compensation, c'est d'écarter les oisifs en les
» ennuyant. J'ai eu hier la visite de M. le Ministre qui, voyant
» que je ne lui parlois que François, n'a pas voulu me parler
» Anglois; de sorte que l'entrevue s'est passée à-peu-près sans
» mot dire. J'ai pris goût à l'expédient; je m'en servirai avec
» tous mes voisins, si j'en ai, & dussé-je apprendre l'Anglois,
» je ne leur parlerai que François, sur-tout si j'ai le bonheur
» qu'ils n'en sachent pas un mot. C'est à-peu-près la ruse
» des singes qui, disent les Negres, ne veulent pas parler
» quoiqu'ils le puissent, de peur qu'on ne les fasse travailler.
» Il n'est point vrai du tout que je sois convenu avec M.
» Gosset de recevoir un modele en présent. Au contraire, je
» lui en demandai le prix, qu'il me dit être d'une guinée &

„ demie, ajoutant qu'il m'en vouloit faire la galanterie, ce „ que je n'ai point accepté. Je vous prie donc de vouloir bien „ lui payer le modele en question, dont M. Davenport aura „ la bonté de vous rembourser. S'il n'y consent pas il faut „ le lui rendre & le faire acheter par une autre main. Il est „ destiné pour M. Du Peyrou qui depuis long-tems desire „ avoir mon portrait, & en a fait faire un en miniature qui „ n'est point du tout ressemblant. Vous êtes pourvu mieux „ que lui, mais je suis fâché que vous m'ayez ôté par une „ diligence aussi flatteuse, le plaisir de remplir le même de- „ voir envers vous. Ayez la bonté, mon cher Patron, de „ faire remettre ce modele à MM. *Guinand & Hankey*, „ *Little-St. Hellen's Bishopsgate-Stréet*, pour l'envoyer à M. „ Du Peyrou par la premiere occasion sure. Il gêle ici depuis „ que j'y suis : il a neigé tous les jours ; le vent coupe le „ visage ; malgré cela, j'aimerois mieux habiter le trou d'un „ des lapins de cette garenne, que le plus bel appartement „ de Londres. Bonjour, mon cher Patron, je vous embrasse „ de tout mon cœur „.

J. J. R.

Comme nous étions convenus, M. Rousseau & moi, de ne point nous gêner l'un & l'autre par un commerce de lettres suivi, nous n'avions plus d'autre objet de correspondance épistolaire que celui d'une pension qu'il s'agissoit de lui obtenir du roi d'Angleterre. Voici le récit fidele & succinct de cette affaire.

Un soir que nous causions ensemble à Calais, où nous

étions retenus par les vents contraires, je demandai à M. Rousseau s'il n'accepteroit pas une pension du roi d'Angleterre, au cas que Sa Majesté voulût bien la lui accorder. Il me répondit que cela n'étoit pas sans difficulté, mais qu'il s'en rapporteroit entiérement à l'avis de Mylord Maréchal. Encouragé par cette réponse, je ne fus pas plutôt arrivé à Londres que je m'adressai pour cet objet aux Ministres du Roi, & particuliérement au général Conway, secrétaire d'Etat, & au général Grœme, secrétaire & chambellan de la reine. Ils firent la demande de la pension à leurs Majestés qui y consentirent avec bonté, à condition seulement que la chose resteroit secrete. Nous écrivîmes, M. Rousseau & moi, à Mylord Maréchal, & M. Rousseau marqua dans sa lettre que le secret qu'on demandoit étoit pour lui une circonstance très-agréable. Le consentement de Mylord Maréchal arriva, comme on se l'imagine bien; M. Rousseau partit peu de jours après pour Wootton, & cette affaire resta quelque tems suspendue, par un dérangement qui survint dans la santé du général Conway.

Cependant, le tems que j'avois passé avec M. Rousseau m'avoit mis à portée de démêler son caractere; je commençois à craindre que l'inquiétude d'esprit qui lui est naturelle ne l'empêchât de jouir du repos, auquel l'hospitalité & la sureté qu'il trouvoit en Angleterre l'invitoient à se livrer: je voyois, avec une peine infinie, qu'il étoit né pour le tumulte & les orages, & que le dégoût qui suit la jouissance paisible de la solitude & de la tranquillité, le rendroit bientôt à charge à lui-même & à tout ce qui l'environnoit; mais, éloigné du lieu qu'il habitoit de cent cinquante milles, & sans cesse occupé des

moyens de lui rendre service, je ne m'attendois gueres à être moi-même la victime de cette malheureuse disposition de caractere.

Il est nécessaire que je rappelle ici une lettre qui avoit été écrite à Paris, l'hiver dernier, sous le nom supposé du roi de Prusse. En voici la copie.

" MON CHER JEAN-JAQUES,

„ Vous avez renoncé à Geneve, votre Patrie. Vous vous „ êtes fait chasser de la Suisse, pays tant vanté dans vos „ Ecrits; la France vous a décrété; venez donc chez moi. „ J'admire vos talens; je m'amuse de vos rêveries qui (soit „ dit en passant), vous occupent trop & trop long-tems. „ Il faut à la fin être sage & heureux; vous avez fait assez „ parler de vous par des singularités peu convenables à un „ véritable grand homme : démontrez à vos ennemis que „ vous pouvez avoir quelquefois le sens commun : cela les „ fâchera sans vous faire tort. Mes Etats vous offrent une „ retraite paisible: je vous veux du bien & je vous en ferai, „ si vous le trouvez bon. Mais si vous vous obstinez à re- „ jetter mon secours, attendez-vous que je ne le dirai à per- „ sonne. Si vous persistez à vous creuser l'esprit pour trou- „ ver de nouveaux malheurs, choisissez-les tels que vous „ voudrez; je suis Roi, je puis vous en procurer au gré de „ vos souhaits; &, ce qui surement ne vous arrivera pas vis- „ à-vis de vos ennemis, je cesserai de vous persécuter, quand „ vous cesserez de mettre votre gloire à l'être.

„ Votre bon ami FRÉDERIC „.

Cette lettre avoit été composée par M. Horace Walpole, environ trois semaines avant mon départ de Paris; mais quoique je logeasse dans le même hôtel que M. Walpole, & que nous nous vissions très-souvent, cependant, par attention pour moi, il avoit soigneusement caché cette plaisanterie jusqu'après mon départ. Alors il la montra à quelques amis; on en prit des copies, qui bientôt se multiplierent. Cette petite piece se répandit rapidement dans toute l'Europe, & elle étoit dans les mains de tout le monde lorsque je la vis à Londres pour la premiere fois.

Tous ceux qui connoissent la liberté dont on jouit en Angleterre conviendront, je pense, que toute l'autorité du Roi, des Lords, & des Communes, & toute la puissance ecclésiastique, civile & militaire du royaume ne pourroient empêcher qu'on n'y imprimât une plaisanterie de ce genre. Aussi ne fus-je pas étonné de la voir paroître dans le *St. James's Chronicle*; mais je le fus beaucoup de trouver quelques jours après, dans le même papier, la piece suivante.

M. ROUSSEAU A L'AUTEUR DU St. JAMES'S CHRONICLE.

De Wootton, le 7 Avril 1766.

« Vous avez manqué, Monsieur, au respect que tout
» particulier doit aux têtes couronnées, en attribuant publi-
» quement au Roi de Prusse une lettre pleine d'extravagance
» & de méchanceté, dont par cela seul vous deviez savoir
» qu'il ne pouvoit être l'Auteur. Vous avez même osé trans-

» crire sa signature, comme si vous l'aviez vue écrite de sa
» main. Je vous apprends, Monsieur, que cette lettre a été
» fabriquée à Paris, & ce qui navre & déchire mon cœur,
» que l'imposteur a des complices en Angleterre.

» Vous devez au Roi de Prusse, à la vérité, à moi d'im-
» primer la lettre que je vous écris & que je signe, en ré-
» paration d'une faute que vous vous reprocheriez sans doute,
» si vous saviez de quelles noirceurs vous vous rendez l'ins-
» trument. Je vous fais, Monsieur, mes sinceres saluta-
» tions ».

J. J. R.

Je fus affligé de voir M. Rousseau montrer cet excès de sensibilité pour un incident aussi simple & aussi inévitable que la publication de la prétendue lettre du Roi de Prusse; mais je me serois cru coupable moi-même de noirceur & de méchanceté, si j'avois imaginé que M. Rousseau me soupçonnoit d'être l'Editeur de cette plaisanterie, & que c'étoit contre moi qu'il se disposoit à tourner toute sa fureur. C'est cependant ce qu'il m'a appris depuis. Il est bon de remarquer que huit jours auparavant il m'avoit écrit la lettre la plus affectueuse (*c*): c'est celle du 29 mars. J'étois assurément le dernier homme du monde qui, dans les regles du sens commun, devoit être soupçonné; cependant, sans la plus légere preuve, sans la moindre probabilité, c'est moi que non-seulement M. Rousseau soupçonne, mais qu'il accuse sans hésiter, d'avoir fait imprimer la satire dont il se plaint; & ,

(*c*) Page 999.

ſans faire aucune recherche , ſans entrer dans aucune explication , c'eſt moi qu'il inſulte avec deſſein, dans un papier public ; du plus cher de ſes amis , me voilà ſur le champ converti en ennemi perfide & méchant , & par-là tous mes ſervices paſſés & préſens ſont d'un ſeul trait adroitement effacés.

S'il n'étoit pas ridicule d'employer le raiſonnement ſur un ſemblable ſujet & contre un tel homme , je demanderois à M. Rouſſeau pourquoi il me ſuppoſe le deſſein de lui nuire? Les faits lui ont , en cent occaſions , prouvé le contraire ; & ce n'eſt pas l'uſage que les ſervices que nous avons rendus , faſſent naître en nous de la mauvaiſe volonté contre celui qui les a reçus. Mais , en ſuppoſant que j'euſſe dans le cœur une ſecrete animoſité contre M. Rouſſeau , me ſerois-je expoſé au riſque d'être découvert, en envoyant moi-même aux auteurs des papiers publics une ſatire qui faiſoit du bruit , & qui étant auſſi généralement répandue , ne pouvoit manquer de tomber bientôt entre leurs mains ?

Comme je n'avois garde de me croire l'objet d'un ſoupçon ſi atroce & ſi ridicule , je continuai à ſervir M. Rouſſeau de la maniere la plus conſtante & la moins équivoque. Je renouvellai mes ſollicitations auprès du général Conway , dès que l'état de ſa ſanté put lui permettre de s'occuper de quelque choſe. Le Général s'adreſſa de nouveau au Roi pour la penſion que nous demandions , & Sa Majeſté y donna une ſeconde fois ſon conſentement. On s'adreſſa auſſi au marquis de Rockingham , premier Lord de la tréſorerie , pour arranger cette affaire ; enfin , je la vois heureuſement terminée , & plein de

de la joie la plus vive, j'en mande la nouvelle à mon ami. Je n'en reçus point de réponse ; mais voici la lettre qu'il écrivit au général Conway.

M. ROUSSEAU AU GÉNÉRAL CONWAY.

Le 22 Mai 1766.

» MONSIEUR,

« Vivement touché des graces dont il plaît à Sa Majesté » de m'honorer, & de vos bontés qui me les ont attirées, » j'y trouve, dès-à-présent, ce bien précieux à mon » cœur, d'intéresser à mon sort le meilleur des Rois & » l'homme le plus digne d'être aimé de lui. Voilà, Monsieur, » un avantage dont je suis jaloux & que je ne mériterai » jamais de perdre. Mais il faut vous parler avec la franchise » que vous aimez. Après tant de malheurs, je me croyois » préparé à tous les événemens possibles; il m'en arrive pour- » tant que je n'avois pas prévus, & qu'il n'est pas permis » à un honnête homme de prévoir. Ils m'en affectent d'autant » plus cruellement, & le trouble où ils me jettent m'ôtant » la liberté d'esprit nécessaire pour me bien conduire, tout » ce que me dit la raison dans un état aussi triste est de » suspendre mes résolutions sur toute affaire importante, telle » qu'est pour moi celle dont il s'agit. Loin de me refuser » aux bienfaits du Roi, par l'orgueil qu'on m'impute, je le » mettrois à m'en glorifier, & tout ce que j'y vois de pé- » nible est de ne pouvoir m'en honorer aux yeux du public

„ comme aux miens. Mais lorſque je les recevrai, je veux
„ pouvoir me livrer tout entier aux ſentimens qu'ils m'inſ-
„ pirent, & n'avoir le cœur plein que des bontés de Sa
„ Majeſté & des vôtres. Je ne crains pas que cette façon
„ de penſer les puiſſe altérer. Daignez donc, Monſieur, me
„ les conſerver pour des tems plus heureux : vous connoîtrez
„ alors que je ne differe de m'en prévaloir que pour tâcher
„ de m'en rendre plus digne. Agréez je vous ſupplie, mes
„ très-humbles ſalutations & mon reſpect „.

J. J. R.

Cette lettre parut au général Conway, comme à moi, un refus net d'accepter la penſion tant qu'on en feroit un ſecret; mais comme M. Rouſſeau avoit été dès le commencement inſtruit de cette condition & que toute ſa conduite, ſes diſcours, ſes lettres, m'avoient perſuadé qu'elle lui convenoit, je jugeai qu'il avoit honte de ſe rétracter là-deſſus en m'écrivant, & je crus voir dans cette mauvaiſe honte, la raiſon d'un ſilence dont j'étois ſurpris.

J'obtins du général Conway qu'il ne prendroit aucune réſolution relativement à cette affaire, & j'écrivis à M. Rouſſeau une lettre pleine d'amitié, dans laquelle je l'exhortai à reprendre ſa premiere façon de penſer & à accepter la penſion.

Quant à l'accablement profond dont M. Rouſſeau ſe plaint dans ſa lettre au général Conway, & qui lui ôtoit, diſoit-il, juſqu'à la liberté de ſon eſprit, je fus raſſuré à cet égard par une lettre de M. Davenport, qui me marquoit que préciſément dans ce tems-là ſon hôte étoit très-content, très-

gai & même très-sociable. Je reconnus là cette foiblesse ordinaire de mon ami, qui veut toujours être un objet d'intérêt en passant pour un homme opprimé par l'infortune, la maladie, les persécutions, lors même qu'il est le plus tranquille & le plus heureux. Son affectation de sensibilité extrême étoit un artifice trop souvent répété pour en imposer à un homme qui le connoissoit aussi bien que moi. D'ailleurs, en le supposant même aussi vivement affecté qu'il le disoit, je n'aurois pu attribuer cette disposition qu'à la prétendue lettre de Roi de Prusse, dont il avoit témoigné tant de chagrin dans les papiers publics.

J'attendis trois semaines sans avoir de réponse. Ce procédé me parut un peu étrange, & je l'écrivis à M. Davenport; cependant comme j'avois affaire à un homme très-étrange aussi, & que j'attribuois toujours son silence à la petite honte qu'il pouvoit avoir de m'écrire, je ne voulus pas me décourager, & perdre, pour un vain cérémonial, l'occasion de lui rendre un service essentiel. Je renouvellai donc mes sollicitations auprès des Ministres, & je fus assez heureux dans mes soins pour être autorisé à écrire la lettre suivante à M. Rousseau: c'est la premiere dont j'aye conservé une copie.

M. HUME A M. ROUSSEAU.

Londres, le 19 Juin 1766.

« Comme je n'ai reçu, Monsieur, aucune réponse de vous, » j'en conclus que vous persévérez dans la résolution de re- » fuser les bienfaits de Sa Majesté, tant qu'on en fera un

„ ſecret. Je me ſuis en conſéquence adreſſé au général Con-
„ way pour faire ſupprimer cette condition, & j'ai été aſſez
„ heureux pour obtenir de lui la promeſſe d'en parler au Roi.
„ Il faut ſeulement, m'a-t-il dit, que nous ſachions préa-
„ lablement de M. Rouſſeau s'il eſt diſpoſé à accepter une
„ penſion qui lui ſeroit accordée publiquement, afin que Sa
„ Majeſté ne ſoit pas expoſée à un ſecond refus. Il m'a auto-
„ riſé à vous écrire là-deſſus, & je vous prie de me faire
„ ſavoir votre réſolution le plutôt que vous pourrez. Si vous
„ m'envoyez votre conſentement, ce que je vous prie inſ-
„ tamment de faire, je ſais que je peux compter ſur les
„ bons offices du duc de Richmond pour appuyer la de-
„ mande du général Conway, ainſi je ne doute nullement
„ du ſuccès.

„ Je ſuis, mon cher Monſieur, très-ſincérement tout à
„ vous ».

D. H.

Je reçus au bout de cinq jours la réponſe ſuivante.

M. ROUSSEAU A M. HUME.

A Wootton, le 23 Juin 1766.

« Je croyois, Monſieur, que mon ſilence interprété par
„ votre conſcience en diſoit aſſez; mais puiſqu'il entre dans
„ vos vues de ne pas l'entendre, je parlerai. Vous vous êtes
„ mal caché, je vous connois & vous ne l'ignorez pas. Sans
„ liaiſons antérieures, ſans querelles, ſans démêlés, ſans nous

» connoître autrement que par la réputation littéraire, vous
» vous empressez à m'offrir vos amis & vos soins; touché
» de votre générosité, je me jette entre vos bras; vous
» m'amenez en Angleterre, en apparence pour m'y procurer
» un asyle; & en effet pour m'y déshonorer. Vous vous
» appliquez à cette noble œuvre avec un zele digne de votre
» cœur & avec un succès digne de vos talens. Il n'en falloit
» pas tant pour réussir: vous vivez dans le monde, & moi
» dans la retraite; le public aime à être trompé, & vous
» êtes fait pour le tromper. Je connois pourtant un homme
» que vous ne tromperez pas: c'est vous-même. Vous savez
» avec quelle horreur mon cœur repoussa le premier soupçon de
» vos desseins. Je vous dis, en vous embrassant, les yeux en
» larmes, que, si vous n'étiez pas le meilleur des hommes,
» il falloit que vous en fussiez le plus noir. En pensant à
» votre conduite secrete, vous vous direz quelquefois que
» vous n'êtes pas le meilleur des hommes, & je doute qu'avec
» cette idée vous en soyez jamais le plus heureux.

» Je laisse un libre cours aux manœuvres de vos amis, aux
» vôtres, & je vous abandonne avec peu de regret ma ré-
» putation pendant ma vie, bien sûr qu'un jour on nous
» rendra justice à tous deux. Quant aux bons offices en ma-
» tiere d'intérêt avec lesquels vous vous masquez, je vous
» en remercie & vous en dispense. Je me dois de n'avoir
» plus de commerce avec vous, & de n'accepter pas même
» à mon avantage, aucune affaire dont vous soyez le mé-
» diateur. Adieu, Monsieur, je vous souhaite le plus vrai
» bonheur; mais, comme nous ne devons plus rien avoir

» à nous dire, voici la derniere lettre que vous recevrez
» de moi.

J. J. R.

Je lui fis sur le champ la réponse suivante.

M. HUME A M. ROUSSEAU.

Ce 26 Juin 1766.

« Comme la conscience me dit que j'en ai toujours agi
» avec vous de la maniere la plus amicale & que je vous ai
» donné, en toute occasion, les preuves les plus tendres & les
» plus actives d'une sincere affection, vous pouvez juger de
» l'extrême surprise que m'a causée la lecture de votre lettre.
» Il est aussi impossible de répondre à des accusations si vio-
» lentes & bornées à de simples généralités, qu'il est im-
» possible de les concevoir. Mais cette affaire ne peut, ne
» doit pas en rester là. Je suppose charitablement que quel-
» qu'infâme calomniateur m'a noirci auprès de vous ; mais
» en ce cas, le devoir vous oblige, & je suis persuadé que
» votre propre inclination vous porte à me donner les moyens
» de connoître mon accusateur & de me justifier ; ce que
» vous ne pouvez faire qu'en m'instruisant de ce dont on
» m'accuse. Vous dites que je sais moi-même que je vous
» ai trahi ; mais, je le dis hautement & je le dirai à tout
» l'Univers : je sais le contraire ; je sais que mon amitié
» pour vous a été sans bornes & sans relâche ; &, quoique
» je vous en aye donné des preuves qui sont universellement

» connues en France & en Angleterre, le public n'en con-
» noît encore que la plus petite partie. Je demande que vous
» me nommiez l'homme qui ose affirmer le contraire, &
» sur-tout je demande qu'il cite une circonstance dans la-
» quelle je vous aye manqué. Vous le devez à moi; vous
» le devez à vous-même; vous le devez à la vérité, à l'hon-
» neur, à la justice, à tout ce qu'il y a de sacré parmi les
» hommes. C'est comme innocent, car je ne dirai pas comme
» votre ami, je ne dirai pas comme votre bienfaiteur; c'est,
» je le répete, comme innocent, que je réclame le droit de
» prouver mon innocence & de confondre les scandaleuses
» faussetés qu'on peut avoir forgées contre moi. J'espere que
» M. Davenport, à qui j'ai envoyé une copie de votre lettre
» & qui lira celle-ci avant de vous la remettre, appuyera
» ma demande & vous dira qu'elle est juste. J'ai heureuse-
» ment conservé la lettre que vous m'avez écrite après votre
» arrivée à Wootton, & où vous me marquez dans les ter-
» mes les plus forts, & même dans des termes trop forts,
» combien vous êtes sensible aux foibles efforts que j'ai faits
» pour vous être utile. Le petit commerce de lettres que
» nous avons eu ensuite n'a eu pour objet, de ma part,
» que des vues dictées par l'amitié. Dites-moi donc ce qui,
» depuis ce tems-là, a pu vous offenser; dites-moi de quoi
» l'on m'accuse; dites-moi quel est mon accusateur; & quand
» vous aurez rempli ces conditions à ma satisfaction & à
» celle de M. Davenport, vous aurez encore beaucoup de
» peine à vous justifier d'employer des expressions si outra-
» geantes contre un homme avec qui vous avez été si étroi-

» tement lié, & qui méritoit, à plusieurs titres, d'être traité
» par vous avec plus d'égards & de décence.

» M. Davenport fait tout ce qui s'est passé relativement
» à votre pension, parce qu'il m'a paru nécessaire que la
» personne qui s'est chargée de vous procurer un établisse-
» ment, connoisse exactement l'état de votre fortune, afin
» qu'elle ne soit pas tentée d'exercer à votre égard des actes
» de générosité, qui, en parvenant par hasard à votre con-
» noissance, pourroient vous donner quelque sujet de mé-
» contentement.

» Je suis, Monsieur, &c. D. H. »

Le crédit de M. Davenport me procura, au bout de trois semaines, l'énorme lettre qu'on va lire, & qui a du moins cet avantage pour moi qu'elle confirme toutes les circonstances importantes de mon récit. J'y joindrai quelques notes qui ne tomberont que sur des faits que M. Rousseau a présentés peu fidellement, & je laisserai à mes lecteurs à juger lequel de nous deux mérite le plus de confiance.

M. ROUSSEAU A M. HUME.

A Wootton, le 10 Juillet 1766.

«(*) Je suis malade, Monsieur, & peu en état d'écrire;
» mais vous voulez une explication, il faut vous la donner.

(*) Les notes de M. Hume sont distinguées par des chiffres & imprimées en caracteres romains; celles de M. Rousseau sont distinguées par une étoile & imprimées en caracteres italiques. *Note des Editeurs.*

Il

„ Il n'a tenu qu'à vous de l'avoir depuis long-tems (1):
„ vous n'en voulûtes point alors, je me tus; vous la voulez
„ aujourd'hui, je vous l'envoie. Elle sera longue, j'en suis
„ fâché; mais j'ai beaucoup à dire, & je n'y veux pas re-
„ venir à deux fois.

„ Je ne vis point dans le monde; j'ignore ce qui s'y passe; je
„ n'ai point de parti, point d'associé, point d'intrigue; on ne
„ me dit rien, je ne sais que ce que je sens; mais comme on
„ me le fait bien sentir, je le sais bien. Le premier soin de
„ ceux qui trament des noirceurs, est de se mettre à couvert
„ des preuves juridiques; il ne seroit pas bon leur intenter pro-
„ cès. La conviction intérieure admet un autre genre de preu-
„ ves qui reglent les sentimens d'un honnête homme. Vous
„ saurez sur quoi sont fondés les miens.

„ Vous demandez avec beaucoup de confiance qu'on vous
„ nomme votre accusateur. Cet accusateur, Monsieur, est le
„ seul homme au monde qui, déposant contre vous, pouvoit
„ se faire écouter de moi; c'est vous-même. Je vais me livrer
„ sans réserve & sans crainte à mon caractere ouvert; ennemi
„ de tout artifice, je vous parlerai avec la même franchise que
„ si vous étiez un autre en qui j'eusse toute la confiance que je
„ n'ai plus en vous. Je vous ferai l'histoire des mouvemens de
„ mon ame & de ce qui les a produits, & nommant A.
„ Hume en tierce personne, je vous ferai juge vous-même de

(1) M. Rousseau ne m'a assurément jamais donné lieu de lui demander une explication. Si, pendant que nous avons vécu ensemble, il a eu quelques-uns des indignes soupçons dont cette lettre est remplie, il les a tenus bien secrets.

» ce que je dois penser de lui. Malgré la longueur de ma
» lettre, je n'y suivrai point d'autre ordre que celui de mes
» idées, commençant par les indices & finissant par la dé-
» monstration.

» Je quittois la Suisse, fatigué de traitemens barbares, mais
» qui du moins ne mettoient en péril que ma personne &
» laissoient mon honneur en sureté. Je suivois les mouvemens
» de mon cœur pour aller joindre Mylord Maréchal; quand je
» reçus à Strasbourg de M. Hume l'invitation la plus tendre
» de passer avec lui en Angleterre, où il me promettoit l'ac-
» cueil le plus agréable, & plus de tranquillité que je n'y en
» ai trouvé. Je balançai entre l'ancien ami & le nouveau,
» j'eus tort; je préférai ce dernier, j'eus plus grand tort: mais
» le plaisir de connoître par moi-même une nation célebre,
» dont on me disoit tant de mal & tant de bien, l'emporta.
» Sûr de ne pas perdre George Keith, j'étois flatté d'acquérir
» David Hume. Son mérite, ses rares talens, l'honnêteté bien
» établie de son caractere me faisoient desirer de joindre son
» amitié à celle dont m'honoroit son illustre compatriote; &
» je me faisois une sorte de gloire de montrer un bel exem-
» ple aux gens de Lettres, dans l'union sincere de deux hom-
» mes dont les principes étoient si différens.

» Avant l'invitation du Roi de Prusse & de Mylord Maré-
» chal, incertain sur le lieu de ma retraite, j'avois demandé
» & obtenu par mes amis un passe-port de la Cour de France,
» dont je me servis pour aller à Paris joindre M. Hume. Il vit,
» & vit trop peut-être, l'accueil que je reçus d'un grand
» Prince, & j'ose dire, du public. Je me prêtai par devoir,

» mais avec répugnance à cet éclat, jugeant combien l'envie
» de mes ennemis en feroit irritée. Ce fut un spectacle bien
» doux pour moi que l'augmentation sensible de bienveillance
» pour M. Hume, que la bonne œuvre qu'il alloit faire produi-
» sit dans tout Paris. Il devoit en être touché comme moi; je
» ne sais s'il le fut de la même maniere.

» Nous partons avec un de mes amis qui, presqu'unique-
» ment pour moi faisoit le voyage d'Angleterre. En débar-
» quant à Douvres, transporté de toucher enfin cette terre de
» liberté & d'y être amené par cet homme illustre, je lui
» saute au cou, je l'embrasse étroitement sans rien dire, mais
» en couvrant son visage de baisers & de larmes qui parloient
» assez. Ce n'est pas la seule fois ni la plus remarquable où il
» ait pu voir en moi les saisissemens d'un cœur pénétré. Je
» ne sais ce qu'il fait de ces souvenirs, s'ils lui viennent; j'ai
» dans l'esprit qu'il en doit quelquefois être importuné.

» Nous sommes fêtés arrivant à Londres. On s'empresse
» dans tous les états à me marquer de la bienveillance & de
» l'estime. M. Hume me présente de bonne grace à tout le
» monde; il étoit naturel de lui attribuer, comme je faisois,
» la meilleure partie de ce bon accueil: mon cœur étoit plein
» de lui, j'en parlois à tout le monde, j'en écrivois à tous
» mes amis; mon attachement pour lui prenoit chaque jour de
» nouvelles forces; le sien paroissoit pour moi des plus ten-
» dres, il m'en a quelquefois donné des marques dont je me
» suis senti très-touché. Celle de faire faire mon portrait en
» grand ne fut pourtant pas de ce nombre. Cette fantaisie
» me parut trop affichée, & j'y trouvai je ne sais quel air

» d'ostentation qui ne me plut pas. C'est tout ce que j'aurois
» pu passer à M. Hume s'il eût été homme à jetter son argent
» par les fenêtres, & qu'il eût eu dans une galerie tous les
» portraits de ses amis. Au reste, j'avouerai sans peine qu'en
» cela je puis avoir tort (2).

» Mais ce qui me parut un acte d'amitié & de générosité des
» plus vrais & des plus estimables, des plus dignes en un
» mot de M. Hume, ce fut le soin qu'il prit de solliciter pour
» moi de lui-même une pension du Roi, à laquelle je n'avois
» assurément aucun droit d'aspirer. Témoin du zele qu'il mit
» à cette affaire, j'en fus vivement pénétré : rien ne pouvoit
» plus me flatter qu'un service de cette espece ; non pour l'in-
» térêt assurément ; car trop attaché peut-être à ce que je pos-
» séde, je ne sais point desirer ce que je n'ai pas, & ayant
» par mes amis & par mon travail du pain suffisamment pour
» vivre, je n'ambitionne rien de plus ; mais l'honneur de rece-
» voir des témoignages de bonté, je ne dirai pas d'un si
» grand Monarque, mais d'un si bon mari, d'un si bon maî-
» tre, d'un si bon ami, & sur-tout d'un si honnête homme,
» m'affectoit sensiblement ; & quand je considérois encore
» dans cette grace, que le Ministre qui l'avoit obtenue étoit
» la probité vivante, cette probité si utile aux peuples, & si

(2) Voici le fait. M. Ramsay mon ami, peintre distingué & homme de mérite, me proposa de faire le portrait de M. Rousseau ; & lorsqu'il l'eût commencé, il me dit que son intention étoit de m'en faire présent. Ainsi ce n'est point à moi que l'idée en vint, & ce portrait ne me coûta rien. M. Rousseau s'est également mépris, & lorsqu'il me fait un compliment sur cette prétendue galanterie de ma part dans sa lettre du 29 mars, & lorsqu'il s'en moque dans celle-ci.

» rare dans son état, je ne pouvois que me glorifier d'avoir
» pour bienfaiteurs trois des hommes du monde que j'aurois
» le plus desirés pour amis. Aussi, loin de me refuser à la
» pension offerte, je ne mis pour l'accepter qu'une condition
» nécessaire, savoir, un consentement dont, sans manquer à
» mon devoir, je ne pouvois me passer.

» Honoré des empressemens de tout le monde, je tâchois
» d'y répondre convenablement. Cependant ma mauvaise
» santé & l'habitude de vivre à la campagne me firent trou-
» ver le séjour de la ville incommode. Aussi-tôt les maisons
» de campagne se présentent en foule ; on m'en offre à choi-
» sir dans toutes les provinces. M. Hume se charge des pro-
» positions, il me les fait, il me conduit même à deux ou
» trois campagnes voisines ; j'hésite long-tems sur le choix ;
» il augmentoit cette incertitude. Je me détermine enfin pour
» cette province, & d'abord M. Hume arrange tout ; les
» embarras s'applanissent ; je pars, j'arrive dans cette habi-
» tation solitaire, commode, agréable ; le maître de la mai-
» son prévoit tout, pourvoit à tout ; rien ne manque. Je suis
» tranquille, indépendant ; voilà le moment si desiré où tous
» mes maux doivent finir. Non, c'est-là qu'ils commencent,
» plus cruels que je ne les avois encore éprouvés.

» J'ai parlé jusqu'ici d'abondance de cœur, & rendant avec
» le plus grand plaisir justice aux bons offices de M. Hume.
» Que ce qui me reste à dire, n'est-il de même nature ! Rien
» ne me coûtera jamais de ce qui pourra l'honorer. Il n'est
» permis de marchander sur le prix des bienfaits que quand
» on nous accuse d'ingratitude, & M. Hume m'en accuse

» aujourd'hui. J'oserai donc faire une observation qu'il rend
» nécessaire. En appréciant ses soins par la peine & le tems
» qu'ils lui coûtoient, ils étoient d'un prix inestimable, encore
» plus par sa bonne volonté : pour le bien réel qu'ils m'ont fait,
» ils ont plus d'apparence que de poids. Je ne venois point
» comme un mendiant quêter du pain en Angleterre, j'y ap-
» portois le mien ; j'y venois absolument chercher un asyle,
» & il est ouvert à tout étranger. D'ailleurs je n'y étois point
» tellement inconnu qu'arrivant seul, j'eusse manqué d'assis-
» tance & de services. Si quelques personnes m'ont recherché
» pour M. Hume, d'autres aussi m'ont recherché pour moi ;
» &, par exemple, quand M. Davenport voulut bien m'offrir
» l'asyle que j'habite, ce ne fut pas pour lui qu'il ne connois-
» soit point, & qu'il vit seulement pour le prier de faire &
» d'appuyer son obligeante proposition. Ainsi quand M. Hume
» tâche aujourd'hui d'aliéner de moi cet honnête homme, il
» cherche à m'ôter ce qu'il ne m'a pas donné (3). Tout ce
» qui s'est fait de bien, se feroit fait sans lui à-peu-près de
» même, & peut-être mieux ; mais le mal ne se fut point
» fait ; car pourquoi ai-je des ennemis en Angleterre ? Pour-
» quoi ces ennemis sont-ils précisément les amis de M.
» Hume ? Qui est-ce qui a pu m'attirer leur inimitié ? Ce n'est
» pas moi qui ne les vis de ma vie & qui ne les connois pas ;
» je n'en aurois aucun, si j'y étois venu seul (4).

(3) M. Rousseau me juge mal & devroit me connoitre mieux. Depuis notre rupture, j'ai écrit à M. Davenport pour l'engager à conserver les mêmes bontés à son malheureux hôte.

(4) Etranges effets d'une imagination blessée ! M. Rousseau ignore, dit-il, ce qui se passe dans le monde, &

» J'ai parlé jusqu'ici de faits publics & notoires, qui par
» leur nature & par ma reconnoissance ont eu le plus grand
» éclat. Ceux qui me restent à dire sont, non-seulement par-
» ticuliers, mais secrets, du moins dans leur cause, & l'on a
» pris toutes les mesures possibles pour qu'ils restassent cachés
» au public; mais, bien connus de la personne intéressée, ils
» n'en opérent pas moins sa propre conviction.

» Peu de tems après notre arrivée à Londres, j'y remar-
» quai dans les esprits, à mon égard, un changement sourd
» qui bientôt devint très-sensible. Avant que je vinsse en
» Angleterre, elle étoit un des pays de l'Europe où j'avois le
» plus de réputation, j'oserois presque dire de considération.
» Les papiers publics étoient pleins de mes éloges, & il n'y
» avoit qu'un cri contre mes persécuteurs. Ce ton se soutint
» à mon arrivée; les papiers l'annoncerent en triomphe; l'An-
» gleterre s'honoroit d'être mon refuge; elle en glorifioit avec
» justice ses loix & son Gouvernement. Tout-à-coup, & sans
» aucune cause assignable, ce ton change, mais si fort & si
» vîte que dans tous les caprices du public, on n'en voit gue-
» res de plus étonnant. Le signal fut donné dans un certain
» *magasin*, aussi plein d'inepties que de mensonges, où l'Au-
» teur bien instruit ou feignant de l'être, me donnoit pour fils
» de musicien. Dès ce moment les imprimés ne parlerent

il parle cependant des ennemis qu'il a en Angleterre. D'où le fait-il? Où les voit-il? Il n'y a reçu que des marques de bienfaisance & d'hospitalité. M. Walpole seul avoit fait une plaisanterie sur lui, mais n'étoit point pour cela son ennemi. Si M. Rousseau voyoit les choses comme elles sont, il verroit qu'il n'a eu en Angleterre d'autre ami que moi & d'autre ennemi que lui-même.

» plus de moi que d'une maniere équivoque ou malhonnête.
» Tout ce qui avoit trait à mes malheurs étoit déguisé, altéré,
» présenté sous un faux jour, & toujours le moins à mon
» avantage qu'il étoit possible. Loin de parler de l'accueil que
» j'avois reçu à Paris, & qui n'avoit fait que trop de bruit,
» on ne supposoit pas même que j'eusse osé paroître dans cette
» ville, & un des amis de M. Hume fut très-surpris quand je
» lui dis que j'y avois passé.

» Trop accoutumé à l'inconstance du public pour m'en affec-
» ter, encore je ne laissois pas d'être étonné de ce change-
» ment si brusque, de ce concert si singuliérement unanime,
» que pas un de ceux qui m'avoient tant loué absent, ne parut,
» moi présent, se souvenir de mon existence. Je trouvois
» bizarre que précisément après le retour de M. Hume qui a
» tant de crédit à Londres, tant d'influence sur les gens de
» Lettres & les Libraires, & de si grandes liaisons avec eux,
» sa présence eût produit un effet si contraire à celui qu'on en
» pouvoit attendre; que, parmi tant d'écrivains de toute espece,
» pas un de ses amis ne se montrât le mien; & l'on voyoit
» bien que ceux qui parloient de moi n'étoient pas ses enne-
» mis, puisqu'en faisant sonner son caractere public, ils disoient
» que j'avois traversé la France sous sa protection, à la faveur
» d'un passe-port qu'il m'avoit obtenu de la Cour, & peu s'en
» falloit qu'ils ne fissent entendre que j'avois fait le voyage
» à sa suite & à ses frais.

» Ceci ne signifioit rien encore & n'étoit que singulier;
» mais ce qui l'étoit davantage fut que le ton de ses amis ne
» changea pas moins avec moi que celui du public. Toujours,
je

» je me fais un plaisir de le dire, leurs soins, leurs bons offi-
» ces ont été les mêmes, & très-grands en ma faveur; mais
» loin de me marquer la même estime, celui sur-tout dont je
» veux parler & chez qui nous étions descendus à notre arri-
» vée, accompagnoit tout cela de propos si durs & quelque-
» fois si choquans, qu'on eût dit qu'il ne cherchoit à m'obli-
» ger que pour avoir droit de me marquer du mépris (5).
» Son frere, d'abord très-accueillant, très-honnête, changea
» bientôt avec si peu de mesure, qu'il ne daignoit pas même
» dans leur propre maison me dire un seul mot, ni me ren-
» dre le salut, ni aucun des devoirs que l'on rend chez soi
» aux étrangers. Rien cependant n'étoit survenu de nouveau
» que l'arrivée de J. J. Rousseau & de David Hume; & cer-
» tainement la cause de ces changemens ne vint pas de moi;
» à moins que trop de simplicité, de discrétion, de modes-
» tie ne soit un moyen de mécontenter les Anglois.

» Pour M. Hume, loin de prendre avec moi un ton révol-
» tant, il donnoit dans l'autre extrême. Les flagorneries m'ont
» toujours été suspectes. Il m'en a fait de toutes les façons
» (*), au point de me forcer, n'y pouvant tenir davan-

(5) Il s'agit ici de M. Jean Stewart, mon ami, qui a reçu M. Rousseau chez lui & lui a rendu tous les bons offices qu'il a pu lui rendre. En se plaignant de ses procédés, M. Rousseau a oublié qu'il lui a écrit de Wootton même, une lettre pleine de témoignages de reconnoissance les plus expressifs & les plus justes. Ce que M. Rousseau ajoute sur le frere Stewart, n'est ni vrai ni honnête.

(*) *J'en dirai seulement une qui m'a fait rire; c'étoit de faire ensorte, quand je venois le voir, que je trouvasse toujours sur la table un Tome de l'Héloïse; comme si je ne connoissois pas assez le goût de M. Hume, pour être assuré que de tous les livres qui existent, l'Héloïse doit être pour lui le plus ennuyeux.*

„ tage (6), à lui en dire mon ſentiment. Sa conduite le diſ-
„ penſoit fort de s'étendre en paroles; cependant, puiſqu'il en
„ vouloit dire, j'aurois voulu qu'à toutes ces louanges fades
„ il eût ſubſtitué quelquefois la voix d'un ami; mais je n'ai
„ jamais trouvé dans ſon langage rien qui ſentît la vraie ami-
„ tié, pas même dans la façon dont il parloit de moi à d'au-
„ tres en ma préſence. On eût dit qu'en voulant me faire des
„ patrons il cherchoit à m'ôter leur bienveillance, qu'il vou-
„ loit plutôt que j'en fuſſe aſſiſté qu'aimé; & j'ai quelquefois
„ été ſurpris du tour révoltant qu'il donnoit à ma conduite
„ près des gens qui pouvoient s'en offenſer. Un exemple éclair-
„ cira ceci. M. Penneck du Muſæum, ami de Mylord Maré-
„ chal & paſteur d'une paroiſſe où l'on vouloit m'établir, vint
„ nous voir. M. Hume, moi préſent, lui fait mes excuſes de
„ ne l'avoir pas prévenu; le docteur Maty, lui dit-il, nous
„ avoit invités pour jeudi au Muſæum où M. Rouſſeau devoit
„ vous voir; mais il préféra d'aller avec Madame Garrick à la
„ comédie; on ne peut pas faire tant de choſes en un jour
„ (7). Vous m'avouerez, Monſieur, que c'étoit-là une étrange
„ façon de me capter la bienveillance de M. Penneck.

„ Je ne ſais ce qu'avoit pu dire en ſecret M. Hume à ſes

(6) On peut juger par les deux premieres lettres de M. Rouſſeau, que j'ai publiées à deſſein, de quel côté les *flagorneries* ont commencé. Au reſte, j'aimois & j'eſtimois M. Rouſſeau, & j'avois du plaiſir à le lui marquer. Peut-être en effet l'ai-je trop loué, mais je peux aſſurer qu'il ne s'en eſt jamais plaint.

(7) Je ne me rappelle pas un mot de toute cette hiſtoire; mais ce qui me diſpenſe d'y ajouter foi, c'eſt que je me ſouviens très-bien que nous avions pris deux jours différens pour viſiter le *Muſæum* & pour aller à la comédie.

„ connoiſſances; mais rien n'étoit plus bizarre que leur façon „ d'en uſer avec moi de ſon aveu, ſouvent même par ſon aſſiſ- „ tance. Quoique ma bourſe ne fût pas vide, que je n'euſſe „ beſoin de celle de perſonne, & qu'il le fût très-bien, l'on „ eût dit que je n'étois-là que pour vivre aux dépens du „ public, & qu'il n'étoit queſtion que de me faire l'aumône, „ de maniere à m'en ſauver un peu l'embarras (8); je puis „ dire que cette affectation continuelle & choquante eſt une „ des choſes qui m'ont fait prendre le plus en averſion le „ ſéjour de Londres. Ce n'eſt ſurement pas ſur ce pied qu'il „ faut préſenter en Angleterre un homme à qui l'on veut atti- „ rer un peu de conſidération : mais cette charité peut être „ bénignement interprétée, & je conſens qu'elle le ſoit. Avan- „ çons.

„ On répand à Paris une fauſſe lettre du roi de Pruſſe, „ à moi adreſſée & pleine de la plus cruelle malignité. J'ap- „ prends avec ſurpriſe que c'eſt un M. Walpole, ami de M. „ Hume, qui répand cette lettre; je lui demande ſi cela eſt „ vrai; mais pour toute réponſe il me demande de qui je le „ tiens. Un moment auparavant, il m'avoit donné une carte „ pour ce même M. Walpole, afin qu'il ſe chargeât de pa- „ piers qui m'importent, & que je veux faire venir de Paris „ en ſureté.

(8) J'imagine que M. Rouſſeau veut parler ici de deux ou trois diners qui lui furent envoyés de la maiſon de M. Stewart lorſqu'il voulut manger chez lui; & ce n'étoit pas pour lui épargner la dépenſe d'un repas, mais ſeulement parce qu'il n'y avoit pas de traiteur dans le voiſinage. Je demande pardon aux Lecteurs de les entretenir de ſemblables détails.

„ J'apprends que le fils du (*) jongleur Tronchin, mon
„ plus mortel ennemi, eſt non-ſeulement l'ami, le protégé
„ de M. Hume, mais qu'ils logent enſemble, & quand M.
„ Hume voit que je ſais cela, il m'en fait la confidence,
„ m'aſſurant que le fils ne reſſemble pas au pere. J'ai logé
„ quelques nuits dans cette maiſon, chez M. Hume, avec ma
„ gouvernante, & à l'air, à l'accueil dont nous ont honorés
„ ſes hôteſſes, qui ſont ſes amies, j'ai jugé de la façon
„ dont lui ou cet homme qu'il dit ne pas reſſembler à ſon
„ pere, ont pu leur parler d'elle & de moi (9).

„ Ces faits combinés entr'eux & avec une certaine appa-
„ rence générale, me donnent inſenſiblement une inquié-
„ tude que je repouſſe avec horreur. Cependant les lettres
„ que j'écris n'arrivent pas; j'en reçois qui ont été ouvertes;
„ & toutes ont paſſé par les mains de M. Hume (10). Si
„ quelqu'une lui échappe, il ne peut cacher l'ardente avidité
„ de la voir. Un ſoir, je vois encore chez lui une manœuvre
„ de lettre dont je ſuis frappé (**). Après le ſouper, gar-

(*) Nous n'avons pas été autoriſés à ſupprimer cette injure : mais elle eſt trop groſſiere & trop gratuite pour bleſſer le célebre & eſtimable Médecin ſur qui elle tombe. *Note des Editeurs.*

(9) Me voilà donc accuſé de trahiſon parce que je ſuis l'ami de M. Walpole, qui a fait une plaiſanterie ſur M. Rouſſeau ; parce que le fils d'un homme que M. Rouſſeau n'aime pas, ſe trouve par haſard logé dans la même maiſon que moi ; parce que mes hôteſſes, qui ne ſavent pas un mot de François, ont regardé M. Rouſſeau froidement ! .... Au reſte, j'ai dit ſeulement à M. Rouſſeau que le jeune Tronchin n'avoit pas contre lui les mêmes préventions que ſon pere.

(10) Ces imputations d'indiſcrétion & d'infidélité ſont ſi odieuſes, & les preuves en ſont ſi ridicules, que je me crois diſpenſé d'y répondre.

(**) *Il faut dire ce que c'eſt que cette manœuvre. J'écrivois ſur la table de M. Hume, en ſon abſence, une réponſe à une lettre que je venois de re-*

„ dant tous deux le ſilence au coin de ſon feu, je mapperçois
„ qu'il me fixe, comme il lui arrivoit ſouvent & d'une ma-
„ niere dont l'idée eſt difficile à rendre. Pour cette fois,
„ un regard ſec, ardent, moqueur & prolongé devint plus
„ qu'inquiétant. Pour m'en débarraſſer, j'eſſayai de le fixer
„ à mon tour; mais en arrêtant mes yeux ſur les ſiens, je
„ ſens un frémiſſement inexplicable, & bientôt je ſuis forcé
„ de les baiſſer. La phyſionomie & le ton du bon David ſont
„ d'un bon homme, mais où, grand Dieu! ce bon homme
„ emprunte-t-il les yeux dont il fixe ſes amis?

„ L'impreſſion de ce regard me reſte & m'agite; mon
„ trouble augmente juſqu'au ſaiſiſſement: ſi l'épanchement
„ n'eût ſuccédé, j'étouffois. Bientôt un violent remords me
„ gagne; je m'indigne de moi-même; enfin dans un tranſ-„

cevoir. Il arrive, très-curieux de ſavoir ce que j'écrivois & ne pouvant preſque s'abſtenir d'y lire. Je ferme ma lettre ſans la lui montrer, & comme je la mettois dans ma poche, il la demande avidement, diſant qu'il l'enverra le lendemain jour de poſte. La lettre reſte ſur ſa table. Lord Newnham arrive, M. Hume ſort un moment; je reprends ma lettre, diſant que j'aurai le tems de l'envoyer le lendemain. Lord Newnham m'offre de l'envoyer par le paquet de M. l'Ambaſſadeur de France, j'accepte. M. Hume rentre tandis que Lord Newnham fait ſon enveloppe, il tire ſon cachet. M. Hume offre le ſien avec tant d'empreſſement qu'il faut s'en ſervir par préférence. On ſonne, Lord Newnham donne la lettre au laquais de M. Hume pour la remettre au ſien qui attendoit en bas avec ſon carroſſe, afin qu'il la porte chez M. l'Ambaſſadeur. A peine le laquais de M. Hume étoit hors de la porte que je me dis, je parie que le maître va le ſuivre: il n'y manqua pas. Ne ſachant comment laiſſer ſeul Mylord Newnham, j'héſitai quelque tems avant que de ſuivre à mon tour M. Hume; je n'apperçus rien, mais il vit très-bien que j'étois inquiet. Ainſi, quoique je n'aye reçu aucune réponſe à ma lettre, je ne doute pas qu'elle ne ſoit parvenue; mais je doute un peu, je l'avoue, qu'elle n'ait pas été lue auparavant.

„ port que je me rappelle encore avec délices, je m'élance
„ à son cou, je le serre étroitement; suffoqué de sanglots,
„ inondé de larmes, je m'écrie d'une voix entrecoupée: *Non,*
„ *non, David Hume n'est pas un traître; s'il n'étoit le*
„ *meilleur des hommes, il faudroit qu'il en fût le plus noir*
„ (11). David Hume me rend poliment mes embrassemens,
„ & tout en me frappant de petits coups sur le dos, me
„ répete plusieurs fois d'un ton tranquille: *Quoi, mon cher*
„ *Monsieur! Eh, mon cher Monsieur! Quoi donc, mon*
„ *cher Monsieur!* Il ne me dit rien de plus, je sens que
„ mon cœur se resserre; nous allons nous coucher, & je
„ pars le lendemain pour la province. Arrivé dans cet agréable
„ asyle où j'étois venu chercher le repos de si loin, je devois
„ le trouver dans une maison solitaire, commode & riante,
„ dont le maître, homme d'esprit & de mérite, n'épargnoit
„ rien de ce qui pouvoit m'en faire aimer le séjour. Mais
„ quel repos peut-on goûter dans la vie quand le cœur est
„ agité! Troublé de la plus cruelle incertitude, & ne sachant
„ que penser d'un homme que je devois aimer, je cherchai à
„ me délivrer de ce doute funeste en rendant ma confiance
„ à mon bienfaiteur. Car, pourquoi, par quel caprice incon-
„ cevable eût-il eu tant de zele à l'extérieur pour mon bien-
„ être, avec des projets secrets contre mon honneur? Dans
„ les observations qui m'avoient inquiété, chaque fait en
„ lui-même étoit peu de chose, il n'y avoit que leur concours

(11) Tout le dialogue de cette scene est artificieusement concerté pour préparer & fonder une partie de la fable tissue dans cette lettre. On verra ce que j'ai à dire sur cet article dans ma réponse à M. Rousseau.

„ d'étonnant, & peut-être instruit d'autres faits que j'igno-
„ rois, M. Hume pouvoit-il, dans un éclaircissement, me
„ donner une solution satisfaisante. La seule chose inexplicable
„ étoit qu'il se fût refusé à un éclaircissement que son hon-
„ neur & son amitié pour moi rendoient également nécessaire.
„ Je voyois qu'il y avoit là quelque chose que je ne compre-
„ nois pas & que je mourois d'envie d'entendre. Avant donc
„ de me décider absolument sur son compte, je voulus faire
„ un dernier effort & lui écrire pour le ramener, s'il se lais-
„ soit séduire à mes ennemis, ou pour le faire expliquer de
„ maniere ou d'autre. Je lui écrivis une lettre qu'il dût trouver
„ fort naturelle (*) s'il étoit coupable, mais fort extraordi-
„ naire s'il ne l'étoit pas: car, quoi de plus extraordinaire
„ qu'une lettre pleine de gratitude sur ses services & d'inquié-
„ tude sur ses sentimens, & où, mettant, pour ainsi dire,
„ ses actions d'un côté & ses intentions de l'autre, au lieu
„ de parler des preuves d'amitié qu'il m'avoit données, je
„ le prie de m'aimer à cause du bien qu'il m'avoit fait (12)?
„ Je n'ai pas pris mes précautions d'assez loin pour garder
„ une copie de cette lettre; mais, puisqu'il les a prises lui,
„ qu'il la montre; & quiconque la lira, y voyant un homme
„ tourmenté d'une peine secrete, qu'il veut faire entendre
„ & qu'il n'ose dire, sera curieux, je m'assure, de savoir quel

(*) *Il paroît par ce qu'il m'écrit en dernier lieu, qu'il est très-content de cette lettre, & qu'il la trouve fort bien.*

(12) Ma réponse à cela est dans la lettre même de M. Rousseau du 22 Mars, où l'on trouve le ton de la plus grande cordialité, sans aucune réserve, sans la moindre apparence de soupçon.

„ éclairciſſement cette lettre aura produit, ſur-tout à la ſuite
„ de la ſcene précédente. Aucun, rien du tout. M. Hume ſe
„ contente en réponſe, de me parler des ſoins obligeans que
„ M. Davenport ſe propoſe de prendre en ma faveur. Du
„ reſte, pas un mot ſur le principal ſujet de ma lettre, ni
„ ſur l'état de mon cœur dont il devoit ſi bien voir le tour-
„ ment. Je fus frappé de ce ſilence encore plus que je ne l'avois
„ été de ſon flegme à notre dernier entretien. J'avois tort,
„ ce ſilence étoit fort naturel après l'autre & j'aurois dû m'y
„ attendre. Car, quand on a oſé dire en face à un homme:
„ *je ſuis tenté de vous croire un traître*, & qu'il n'a pas la
„ curioſité de vous demander *ſur quoi* (13), l'on peut compter
„ qu'il n'aura pareille curioſité de ſa vie, & pour peu que les
„ indices le chargent, cet homme eſt jugé.

„ Après la réception de ſa lettre, qui tarda beaucoup, je
„ pris enfin mon parti, & réſolus de ne lui plus écrire. Tout
„ me confirma bientôt dans la réſolution de rompre avec lui
„ tout commerce. Curieux au dernier point du détail de mes
„ moindres affaires, il ne s'étoit pas borné à s'en informer
„ de moi dans nos entretiens, mais j'appris qu'après avoir
„ commencé par faire avouer à ma gouvernante qu'elle en
„ étoit inſtruite, il n'avoit pas laiſſé échapper avec elle un
„ ſeul tête-à-tête (14), ſans l'interroger juſqu'à l'impor-
„ tunité ſur mes occupations, ſur mes reſſources, ſur mes

(13) Tout cela porte ſur la même fable. Voyez la note 11.

(14) Je n'ai eu qu'un ſeul *tête-à-tête* avec ſa gouvernante; ce fut lorſqu'elle arriva à Londres. J'avoue qu'il ne me vint pas dans l'eſprit de l'entretenir d'autre choſe que de M. Rouſſeau.

„ amis,

„ amis, fur mes connoiffances, fur leurs noms, leur état,
„ leur demeure, & avec une adreffe jéfuitique, il avoit de-
„ mandé féparément les mêmes chofes à elle & à moi. On
„ doit prendre intérêt aux affaires d'un ami, mais on doit
„ fe contenter de ce qu'il veut nous en dire, fur-tout quand
„ il eft auffi ouvert, auffi confiant que moi, & tout ce petit
„ cailletage de commere convient, on ne peut pas plus mal,
„ à un philofophe.

„ Dans le même tems je reçois encore deux lettres qui
„ ont été ouvertes. L'une de M. Bofwell, dont le cachet étoit
„ en fi mauvais état que M. Davenport, en la recevant, le fit
„ remarquer au laquais de M. Hume; & l'autre de M. d'I-
„ vernois, dans un paquet de M. Hume, laquelle avoit été
„ recachetée au moyen d'un fer chaud qui, mal-adroitement
„ appliqué, avoit brûlé le papier autour de l'empreinte. J'é-
„ crivis à M. Davenport pour le prier de garder par-devers
„ lui toutes les lettres qui lui feroient remifes pour moi, &
„ de n'en remettre aucune à perfonne, fous quelque prétexte
„ que ce fût. J'ignore fi M. Davenport, bien éloigné de penfer
„ que cette précaution pût regarder M. Hume, lui montra
„ ma lettre; mais je fais que tout difoit à celui-ci qu'il avoit
„ perdu ma confiance, & qu'il n'en alloit pas moins fon train
„ fans s'embarraffer de la recouvrer.

„ Mais que devins-je lorfque je vis dans les papiers publics
„ la prétendue lettre du Roi de Pruffe que je n'avois pas en-
„ core vue, cette fauffe lettre, imprimée en françois & en
„ anglois, donnée pour vraie, même avec la fignature du Roi

„ & que j'y reconnus la plume de M. d'Alembert (*) aussi
„ surement que si je lui avois vue écrire ?

„ A l'instant un trait de lumiere vint m'éclairer sur la cause
„ secrete du changement étonnant & prompt du public An-
„ glois à mon égard, & je vis à Paris le foyer du complot
„ qui s'exécutoit à Londres.

„ M. d'Alembert autre ami très-intime de M. Hume, étoit
„ depuis long-tems mon ennemi caché, & n'épioit que les
„ occasions de me nuire sans se commettre ; il étoit le seul
„ des gens de Lettres d'un certain nom & de mes anciennes
„ connoissances qui ne me fût point venu voir (15), ou qui
„ ne m'eût rien fait dire à mon dernier passage à Paris. Je
„ connoissois ses dispositions secretes, mais je m'en inquiétois
„ peu, me contentant d'en avertir mes amis dans l'occasion.
„ Je me souviens qu'un jour, questionné sur son compte par
„ M. Hume, qui questionna de même ensuite ma gouver-
„ nante, je lui dis que M. d'Alembert étoit un homme adroit
„ & rusé. Il me contredit avec une chaleur dont je m'éton-
„ nai, ne sachant pas alors qu'ils étoient si bien ensemble,
„ & que c'étoit sa propre cause qu'il défendoit.

„ La lecture de cette lettre m'alarma beaucoup, & sentant
„ que j'avois été attiré en Angleterre en vertu d'un projet
„ qui commençoit à s'exécuter ; mais dont j'ignorois le but,
„ je sentois le péril sans savoir où il pouvoit être, ni de quoi

(*) Voyez là-dessus la déclaration de M. d'Alembert imprimée à la fin de cette brochure. *Note des Editeurs.*

(15) M. Rousseau étoit excédé, disoit-il, des visites qu'il recevoit ; doit-il se plaindre que M. d'Alembert qu'il n'aimoit pas, ne l'ait pas importuné de la sienne ?

„ j'avois à me garantir ; je me rappellai alors quatre mots „ effrayans de M. Hume, que je rapporterai ci-après. Que „ penser d'un écrit où l'on me faisoit un crime de mes mi- „ seres ; qui tendoit à m'ôter la commisération de tout le „ monde dans mes malheurs ; & qu'on donnoit sous le nom „ du Prince même qui m'avoit protégé, pour en rendre „ l'effet plus cruel encore ? Que devois-je augurer de la suite „ d'un tel début ? Le peuple Anglois lit les papiers publics, „ & n'est pas déjà trop favorable aux étrangers. Un vêtement „ qui n'est pas le sien suffit pour le mettre de mauvaise hu- „ meur. Qu'en doit attendre un pauvre étranger dans ses pro- „ menades champêtres, le seul plaisir de la vie auquel il s'est „ borné, quand on aura persuadé à ces bonnes gens que cet „ homme aime qu'on le lapide ? ils seront fort tentés de lui „ en donner l'amusement. Mais ma douleur, ma douleur pro- „ fonde & cruelle, la plus amere que j'aye jamais ressentie, „ ne venoit pas du péril auquel j'étois exposé. J'en avois trop „ bravé d'autres pour être fort ému de celui-là. La trahison „ (16) d'un faux ami dont j'étois la proie, étoit ce qui „ portoit dans mon cœur trop sensible l'accablement, la tris- „ tesse & la mort. Dans l'impétuosité d'un premier mouve- „ ment, dont jamais je ne fus le maître, & que mes adroits „ ennemis savent faire naître pour s'en prévaloir, j'écris des

(16) Ce *faux ami*, c'est moi, sans doute ; mais cette *trahison* quelle est-elle ? Quel mal ai-je fait ou ai-je pu faire à M. Rousseau ? En me supposant le projet caché de le perdre, comment pouvois-je y parvenir par les services que je lui rendois ? Si M. Rousseau en étoit cru, on me trouveroit bien plus imbécille que méchant.

„ lettres pleines de désordre où je ne déguise ni mon trouble „ ni mon indignation.

„ Monsieur, j'ai tant de choses à dire qu'en chemin faisant j'en oublie la moitié. Par exemple, une relation en „ forme de lettre sur mon séjour à Montmorency, fut portée „ par des Libraires à M. Hume qui me la montra. Je consentis qu'elle fût imprimée, il se chargea d'y veiller; elle „ n'a jamais paru. J'avois apporté un exemplaire des lettres „ de M. Du Peyrou, contenant la relation des affaires de Neufchâtel qui me regardent; je les remis aux mêmes Libraires „ à leur priere, pour les faire traduire & réimprimer; M. „ Hume se chargea d'y veiller; elles n'ont jamais paru (*). „ Dès que la fausse lettre du Roi de Prusse & sa traduction „ parurent, je compris pourquoi les autres écrits restoient „ supprimés, (17) & je l'écrivis aux Libraires. J'écrivis d'autres lettres qui probablement ont couru dans Londres: enfin „ j'employai le crédit d'un homme de mérite & de qualité, „ pour faire mettre dans les papiers une déclaration de l'imposture. Dans cette déclaration, je laissois paroître toute „ ma douleur & je n'en déguisois pas la cause.

„ Jusqu'ici M. Hume a semblé marcher dans les ténebres. „ Vous l'allez voir désormais dans la lumiere marcher à découvert. Il n'y a qu'à toujours aller droit avec des gens

(*) *Les Libraires viennent de me marquer que cette Edition est faite & prête à paroître. Cela peut être, mais c'est trop tard, & qui pis est, trop à propos.*

(17) Il y a environ quatre mois que M. Becket, Libraire, dit à M. Rousseau que c'étoit une maladie survenue au Traducteur qui avoit retardé cette publication. Au reste, je n'ai jamais promis de donner aucun soin à cette édition. M. Becket m'en est garant.

„ rusés : tôt ou tard ils se décelent par leurs ruses mêmes.

„ Lorsque cette prétendue lettre du Roi de Prusse fut pu-
„ bliée à Londres, M. Hume, qui certainement savoit qu'elle
„ étoit supposée, puisque je le lui avois dit, n'en dit rien,
„ ne m'écrit rien, se taît & ne songe pas même à faire,
„ en faveur de son ami absent, aucune déclaration de la vé-
„ rité (18). Il ne falloit, pour aller au but, que laisser dire
„ & se tenir coi; c'est ce qu'il fit.

„ M. Hume ayant été mon conducteur en Angleterre, y
„ étoit, en quelque façon, mon protecteur, mon patron.
„ S'il étoit naturel qu'il prît ma défense, il ne l'étoit pas
„ moins qu'ayant une protestation publique à faire, je m'a-
„ dressasse à lui pour cela. Ayant déjà cessé (19) de lui écrire,
„ je n'avois garde de recommencer. Je m'adresse à un autre.
„ Premier soufflet sur la joue de mon patron. Il n'en sent
„ rien.

„ En disant que la lettre étoit fabriquée à Paris, il m'im-
„ portoit fort peu lequel on entendît de M. d'Alembert ou
„ de son prête-nom M. Walpole; mais en ajoutant que ce
„ qui navroit & déchiroit mon cœur, étoit que l'imposteur
„ avoit des complices en Angleterre, je m'expliquois avec la
„ plus grande clarté pour leur ami qui étoit à Londres, &
„ qui vouloit passer pour le mien. Il n'y avoit certainement
„ que lui seul en Angleterre dont la haine pût déchirer &

(18) Personne ne pouvoit se méprendre sur la supposition de la lettre, & d'ailleurs M. Walpole étoit connu pour en être l'Auteur.

(19) M. Rousseau manque ici de mémoire. Il oublie que seulement huit jours auparavant il m'avoit écrit une lettre très-cordiale. *Voyez la lettre du 29 Mars.*

„ navrer mon cœur. Second soufflet sur la joue de mon pa-
„ tron. Il n'en sent rien.

„ Au contraire, il feint malignement que mon affliction
„ venoit seulement de la publication de cette lettre, afin de
„ me faire passer pour un homme vain qu'une satire affecte
„ beaucoup. Vain ou non, j'étois mortellement affligé; il le
„ savoit & ne m'écrivoit pas un mot. Ce tendre ami, qui a
„ tant à cœur que ma bourse soit pleine, se soucie assez peu
„ que mon cœur soit déchiré.

„ Un autre écrit paroît bientôt dans les mêmes feuilles de
„ la même main que le premier, plus cruel encore, s'il étoit
„ possible, & où l'auteur ne peut déguiser sa rage sur l'accueil
„ que j'avois reçu à Paris (20). Cet écrit ne m'affecta plus;
„ il ne m'apprenoit rien de nouveau. Les libelles pouvoient
„ aller leur train sans m'émouvoir, & le volage public lui-
„ même se lassoit d'être long-tems occupé du même sujet. Ce
„ n'est pas le compte des comploteurs qui, ayant ma réputa-
„ tion d'honnête homme à détruire, veulent de maniere ou
„ d'autre en venir à bout. Il fallut changer de batterie.

„ L'affaire de la pension n'étoit pas terminée. Il ne fut pas
„ difficile à M. Hume d'obtenir de l'humanité du Ministre &
„ de la générosité du Prince qu'elle le fût. Il fut chargé de
„ me le marquer, il le fit. Ce moment fut, je l'avoue, un des
„ plus critiques de ma vie. Combien il m'en coûta pour faire
„ mon devoir! Mes engagemens précédens, l'obligation de
„ correspondre avec respect aux bontés du Roi, l'honneur

(20) Je n'ai aucune connoissance de ce prétendu libelle.

„ d'être l'objet de ses attentions, de celles de son Ministre,
„ le desir de marquer combien j'y étois sensible, même l'a-
„ vantage d'être un peu plus au large en approchant de la
„ vieillesse, accablé d'ennuis & de maux, enfin l'embarras de
„ trouver une excuse honnête pour éluder un bienfait déjà
„ presqu'accepté; tout me rendoit difficile & cruelle la néces-
„ sité d'y renoncer; car il le falloit assurément, ou me rendre
„ le plus vil de tous les hommes, en devenant volontairement
„ l'obligé de celui dont j'étois trahi.

„ Je fis mon devoir, non sans peine; j'écrivis directement à
„ M. le général Conway, & avec autant de respect & d'hon-
„ nêteté qu'il me fut possible, sans refus absolu, je me défen-
„ dis pour le présent d'accepter. M. Hume avoit été le négo-
„ ciateur de l'affaire, le seul même qui en eût parlé; non-
„ seulement je ne lui répondis point, quoique ce fût lui qui
„ m'eût écrit, mais je ne dis pas un mot de lui dans ma let-
„ tre. Troisieme soufflet sur la joue de mon patron, & pour
„ celui-là, s'il ne le sent pas, c'est assurément sa faute; il n'en
„ sent rien.

„ Ma lettre n'étoit pas claire, & ne pouvoit l'être pour M.
„ le général Conway, qui ne savoit pas à quoi tenoit ce refus,
„ mais elle l'étoit fort pour M. Hume qui le savoit très-bien;
„ cependant il feint de prendre le change tant sur le sujet de
„ ma douleur, que sur celui de mon refus, & dans un billet
„ qu'il m'écrit, il me fait entendre qu'on me ménagera la
„ continuation des bontés du Roi si je me ravise sur la pen-
„ sion. En un mot il prétend à toute force, & quoi qu'il
„ arrive, demeurer mon patron malgré moi. Vous jugez bien,

„ Monſieur, qu'il n'attendoit pas de réponſe & il n'en eut point.

„ Dans ce même tems à-peu-près, car je ne ſais pas les „ dates, & cette exactitude ici n'eſt pas néceſſaire, parut une „ lettre de M. de Voltaire à moi adreſſée avec une traduction „ Angloiſe, qui renchérit encore ſur l'original. Le noble objet „ de ce ſpirituel ouvrage, eſt de m'attirer le mépris & la „ haine de ceux chez qui je me ſuis réfugié. Je ne doutai point „ que mon cher patron n'eût été un des inſtrumens de cette „ publication, ſur-tout quand je vis qu'en tâchant d'aliéner „ de moi ceux qui pouvoient en ce pays me rendre la vie „ agréable, on avoit omis de nommer celui qui m'y avoit „ conduit. On ſavoit ſans doute que c'étoit un ſoin ſuperflu „ & qu'à cet égard rien ne reſtoit à faire. Ce nom ſi mal- „ adroitement oublié dans cette lettre, me rappella ce que dit „ Tacite du portrait de Brutus omis dans une pompe funè- „ bre, que chacun l'y diſtinguoit, préciſément parce qu'il n'y „ étoit pas.

„ On ne nommoit donc pas M. Hume; mais il vit avec les „ gens qu'on nommoit. Il a pour amis tous mes ennemis, „ on le ſait: ailleurs les Tronchin, (21) les d'Alembert, les „ Voltaire; mais il y a bien pis à Londres, c'eſt que je n'y „ ai pour ennemis que ſes amis. Eh pourquoi y en aurois-je „ d'autres? Qu'ai-je fait à Lord (22) Littleton, que je ne

(21) Je n'ai jamais été aſſez heureux pour me rencontrer avec M. de Voltaire; il m'a fait ſeulement l'honneur de m'écrire une lettre il y a environ trois ans. Je n'ai vu de ma vie M. Tronchin, & je n'ai jamais eu le moindre commerce avec lui. Quant à M. d'Alembert, je me fais gloire de ſon amitié.

(22) M. Rouſſeau voyant dans les papiers publics l'annonce d'une lettre qui lui étoit adreſſée ſous le nom de

„ connois

„ connois même pas? Qu'ai-je fait à M. Walpole que je ne „ connois pas davantage? Que savent-ils de moi, sinon que je „ suis malheureux & l'ami de leur ami Hume? Que leur a-t-il „ donc dit, puisque ce n'est que par lui qu'ils me connoissent? „ Je crois bien qu'avec le rôle qu'il fait il ne se démasque „ pas devant tout le monde; ce ne seroit plus être masqué. Je „ crois bien qu'il ne parle pas de moi à M. le général Conway „ ni à M. le duc de Richmond, comme il en parle dans ses „ entretiens secrets avec M. Walpole, & dans sa correspon- „ dance secrete avec M. d'Alembert; mais qu'on découvre la „ trame qui s'ourdit à Londres depuis mon arrivée, & l'on „ verra si M. Hume n'en tient pas les principaux fils.

„ Enfin le moment venu qu'on croit propre à frapper le „ grand coup, on en prépare l'effet par un nouvel Ecrit satiri- „ que qu'on fait mettre dans les papiers (23). S'il m'étoit „ resté jusqu'alors le moindre doute, comment auroit-il pu „ tenir devant cet Ecrit, puisqu'il contenoit des faits qui n'é- „ toient connus que de M. Hume, chargés, il est vrai, pour „ les rendre odieux au public.

„ On dit dans cet Ecrit que j'ouvre ma porte aux grands &

M. de Voltaire, écrivit à M. Davenport, qui étoit alors à Londres, pour le prier de la lui apporter. Je dis à M. Davenport que la copie imprimée étoit très-fautive; mais que j'en demanderois au Lord Littleton une copie manuscrite qui étoit correcte. Cela suffit à M. Rousseau pour lui faire conclure que le Lord Littleton est son ennemi mortel & mon intime ami, & que nous conspirons ensemble contre lui. Il auroit dû plutôt conclure que la copie, qui avoit été imprimée, ne venoit pas de moi.

(23) Je n'ai jamais vu cette piece, ni avant ni après sa publication, & tous ceux à qui j'en ai parlé n'en ont aucune connoissance.

„ que je la ferme aux petits. Qui est-ce qui sait à qui j'ai
„ ouvert ou fermé ma porte, que M. Hume, avec qui j'ai
„ demeuré & par qui sont venus tous ceux que j'ai vus? Il
„ faut en excepter un Grand que j'ai reçu de bon cœur sans
„ le connoître, & que j'aurois reçu de bien meilleur cœur
„ encore si je l'avois connu. Ce fut M. Hume qui me dit son
„ nom quand il fut parti. En l'apprenant j'eus un vrai cha-
„ grin que, daignant monter au second étage, il ne fût pas
„ entré au premier.

„ Quant aux petits, je n'ai rien à dire. J'aurois desiré voir
„ moins de monde; mais, ne voulant déplaire à personne, je
„ me laissois diriger par M. Hume, & j'ai reçu de mon mieux
„ tous ceux qu'il m'a présentés sans distinction de petits ni de
„ grands.

„ On dit dans ce même Ecrit que je reçois mes parens froi-
„ dement, *pour ne rien dire de plus*. Cette généralité consiste
„ à avoir une fois reçu assez froidement le seul parent que
„ j'aye hors de Geneve, & çela en présence de M. Hume (24).
„ C'est nécessairement ou M. Hume ou ce parent qui a fourni
„ cet article. Or mon cousin, que j'ai toujours connu pour
„ bon parent & pour honnête homme, n'est point capable de
„ fournir à des satires publiques contre moi. D'ailleurs, borné
„ par son état à la société des gens de commerce, il ne vit
„ pas avec les gens de Lettres, ni avec ceux qui fournissent
„ des articles dans les papiers, encore moins avec ceux qui
„ s'occupent à des satires. Ainsi l'article ne vient pas de lui.

(24) Je n'étois pas présent, lorsque M. Rousseau reçut son cousin. Je les vis ensuite ensemble un seul moment sur la terrasse de Buckingham-Stréet.

„ Tout au plus puis-je penser que M. Hume aura tâché de le „ faire jaser, ce qui n'est pas absolument difficile, & qu'il aura „ tourné ce qu'il lui a dit de la maniere la plus favorable à „ ses vues. Il est bon d'ajouter qu'après ma rupture avec M. „ Hume j'en avois écrit à ce cousin-là.

„ Enfin, on dit dans ce même Ecrit que je suis sujet à „ changer d'amis. Il ne faut pas être bien fin pour compren- „ dre à quoi cela prépare.

„ Distinguons. J'ai depuis vingt-cinq & trente ans des amis „ très-solides. J'en ai de plus nouveaux, mais non moins sûrs, „ que je garderai plus long-tems si je vis. Je n'ai pas en géné- „ ral trouvé la même sureté chez ceux que j'ai faits parmi les „ gens de Lettres. Aussi j'en ai changé quelquefois, & j'en „ changerai tant qu'ils me seront suspects; car je suis bien „ déterminé à ne garder jamais d'amis par bienséance: je n'en „ veux avoir que pour les aimer.

„ Si jamais j'eus une conviction intime & certaine, je l'ai „ que M. Hume a fourni les matériaux de cet Ecrit. Bien „ plus, non-seulement j'ai cette certitude, mais il m'est clair „ qu'il a voulu que je l'eusse: car comment supposer un homme „ aussi fin, assez mal-adroit pour se découvrir à ce point, „ voulant se cacher?

„ Quel étoit son but? Rien n'est plus clair encore. C'étoit „ de porter mon indignation à son dernier terme, pour ame- „ ner avec plus d'éclat le coup qu'il me préparoit. Il sait que „ pour me faire faire bien des sottises il suffit de me mettre „ en colere. Nous sommes au moment critique qui montrera „ s'il a bien ou mal raisonné.

„ Il faut fe poſſéder autant que fait M. Hume, il faut avoir „ fon flegme & toute fa force d'efprit pour prendre le parti „ qu'il prit après tout ce qui s'étoit paſſé. Dans l'embarras où „ j'étois, écrivant à M. le général Conway, je ne pus rem- „ plir ma lettre que de phrafes obfcures dont M. Hume fit, „ comme mon ami, l'interprétation qu'il lui plut. Suppofant „ donc, quoiqu'il fût très-bien le contraire, que c'étoit la „ claufe du fecret qui me faifoit de la peine, il obtient de M. „ le général qu'il voudroit bien s'employer pour la faire lever. „ Alors cet homme ftoïque & vraiment infenfible m'écrit la „ lettre la plus amicale, où il me marque qu'il s'eft employé „ pour faire lever la claufe, mais qu'avant toute chofe il „ faut favoir fi je veux accepter cette condition, pour ne pas „ expofer Sa Majefté à un fecond refus.

„ C'étoit ici le moment décifif, la fin, l'objet de tous fes „ travaux. Il lui falloit une réponfe, il la vouloit. Pour que je „ ne puſſe me difpenfer de la faire, il envoie à M. Daven- „ port un duplicata de fa lettre, & non content de cette pré- „ caution, il m'écrit dans un autre billet qu'il ne fauroit ref- „ ter plus long-tems à Londres pour mon fervice. La tête me „ tourna prefque en lifant ce billet. De mes jours je n'ai rien „ trouvé de plus inconcevable.

„ Il l'a donc enfin cette réponfe tant defirée, & fe preſſe „ déjà d'en triompher. Déjà écrivant à M. Davenport, il me „ traite d'homme féroce & de monftre d'ingratitude. Mais il „ lui faut plus. Ses mefures font bien prifes, à ce qu'il penfe: „ nulle preuve contre lui ne peut échapper. Il veut une expli- „ cation: il l'aura, & la voici.

„ Rien ne la conclut mieux que le dernier trait qui l'amene.
„ Seul il prouve tout & ſans réplique.

„ Je veux ſuppoſer, par impoſſible, qu'il n'eſt rien revenu à „ M. Hume de mes plaintes contre lui: il n'en ſait rien, il les „ ignore auſſi parfaitement que s'il n'eût été ſaufilé avec per- „ ſonne qui en fût inſtruit, auſſi parfaitement que ſi durant „ ce tems il eût vécu à la Chine (25). Mais ma conduite „ immédiate entre lui & moi; les derniers mots ſi frappans „ que je lui dis à Londres; la lettre qui ſuivit pleine d'inquié- „ tude & de crainte; mon ſilence obſtiné plus énergique que „ des paroles; ma plainte amere & publique au ſujet de la „ lettre de M. d'Alembert; ma lettre au Miniſtre, qui ne m'a „ point écrit, en réponſe à celle qu'il m'écrit lui-même, & „ dans laquelle je ne dis pas un mot de lui; enfin mon refus, „ ſans daigner m'adreſſer à lui, d'acquieſcer à une affaire qu'il „ a traitée en ma faveur, moi le ſachant, & ſans oppoſition „ de ma part; tout cela parle ſeul du ton le plus fort, je ne „ dis pas à tout homme qui auroit quelque ſentiment dans „ l'ame, mais à tout homme qui n'eſt pas hébété.

„ Quoi! après que j'ai rompu tout commerce avec lui depuis „ près de trois mois, après que je n'ai répondu à pas une de „ ſes lettres, quelqu'important qu'en fût le ſujet, environné „ des marques publiques & particulieres de l'affliction que ſon „ infidélité me cauſe, cet homme éclairé, ce beau génie natu- „ rellement ſi clair-voyant & volontairement ſi ſtupide, ne

(25) Comment aurois-je deviné ces chimériques ſoupçons; M. Davenport, la ſeule perſonne de ma connoiſſance qui vit alors M. Rouſſeau, m'aſſure qu'il les ignoroit parfaitement lui-même.

„ voit rien, n'entend rien, ne ſent rien, n'eſt ému de rien;
„ & ſans un ſeul mot de plainte, de juſtification, d'explica-
„ tion, il continue à ſe donner, malgré moi, pour moi les
„ ſoins les plus grands, les plus empreſſés! il m'écrit affectueu-
„ ſement qu'il ne peut reſter à Londres plus long-tems pour
„ mon ſervice; comme ſi nous étions d'accord qu'il y reſ-
„ tera pour cela! Cet aveuglement, cette impaſſibilité, cette
„ obſtination ne ſont pas dans la nature, il faut expliquer
„ cela par d'autres motifs. Mettons cette conduite dans un
„ plus grand jour, car c'eſt un point déciſif.

„ Dans cette affaire il faut néceſſairement que M. Hume
„ ſoit le plus grand ou le dernier des hommes, il n'y a pas
„ de milieu. Reſte à voir lequel c'eſt des deux.

„ Malgré tant de marques de dédain de ma part, M. Hume
„ avoit-il l'étonnante généroſité de vouloir me ſervir ſincére-
„ ment? Il ſavoit qu'il m'étoit impoſſible d'accepter ſes bons
„ offices tant que j'aurois de lui les ſentimens que j'avois con-
„ çus. Il avoit éludé l'explication lui-même. Ainſi me ſervant
„ ſans ſe juſtifier il rendoit ſes ſoins inutiles; il n'étoit donc
„ pas généreux.

„ S'il ſuppoſoit qu'en cet état j'accepterois ſes ſoins, il ſup-
„ poſoit donc que j'étois un infâme. C'étoit donc pour un
„ homme qu'il jugeoit être un infâme qu'il ſollicitoit avec tant
„ d'ardeur une penſion du Roi? Peut-on rien penſer de plus
„ extravagant.

„ Mais que M. Hume, ſuivant toujours ſon plan, ſe ſoit dit
„ à lui-même: voici le moment de l'exécution, car, preſſant
„ Rouſſeau d'accepter la penſion, il faudra qu'il l'accepte ou

„ qu'il la refuse. S'il l'accepte, avec les preuves que j'ai en
„ main, je le déshonore complétement; s'il la refuse après
„ l'avoir acceptée, on a levé tout prétexte, il faudra qu'il dise
„ pourquoi. C'est-là que je l'attends; s'il m'accuse il est perdu.

„ Si, dis-je, M. Hume a raisonné ainsi, il a fait une chose
„ fort conséquente à son plan, & par-là même ici fort natu-
„ relle, & il n'y a que cette unique façon d'expliquer sa con-
„ duite dans cette affaire; car elle est inexplicable dans toute
„ autre supposition: si ceci n'est pas démontré, jamais rien ne
„ le sera.

„ L'état critique où il m'a réduit me rappelle bien fortement
„ les quatre mots dont j'ai parlé ci-devant, & que je lui enten-
„ dis dire & répéter dans un tems où je n'en pénétrois gue-
„ res la force. C'étoit la premiere nuit qui suivit notre départ
„ de Paris. Nous étions couchés dans la même chambre, &
„ plusieurs fois dans la nuit, je l'entends s'écrier en François
„ avec une véhémence extrême (26): *Je tiens J. J. Rousseau.*
„ J'ignore s'il veilloit ou s'il dormoit. L'expression est remar-
„ quable dans la bouche d'un homme qui sait trop bien le
„ François pour se tromper sur la force & le choix des termes.
„ Cependant je pris, & je ne pouvois manquer alors de pren-
„ dre ces mots dans un sens favorable, quoique le ton l'in-
„ diquât encore moins que l'expression: c'est un ton dont il

(26) Je ne saurois répondre de ce que je dis en rêvant, & je sais encore moins si c'est en François que je rêve; mais M. Rousseau, qui ne sait pas si je dormois ou si je veillois quand je prononçois ces terribles paroles avec une si terrible voix, est-il certain d'avoir été bien éveillé lorsqu'il les a entendues?

„ m'eſt impoſſible de donner l'idée, & qui correſpond très-
„ bien aux regards dont j'ai parlé. Chaque fois qu'il dit ces
„ mots, je ſentis un treſſaillement d'effroi dont je n'étois pas
„ le maître : mais il ne me fallut qu'un moment pour me remet-
„ tre & rire de ma terreur. Dès le lendemain tout fut ſi par-
„ faitement oublié que je n'y ai pas même penſé durant tout
„ mon ſéjour à Londres & au voiſinage. Je ne m'en ſuis ſou-
„ venu qu'ici où tant de choſes m'ont rappellé ces paroles,
„ & me les rappellent, pour ainſi dire, à chaque inſtant.

„ Ces mots dont le ton retentit ſur mon cœur comme s'ils
„ venoient d'être prononcés, les longs & funeſtes regards
„ tant de fois lancés ſur moi, les petits coups ſur le dos avec
„ des mots de *mon cher Monſieur*, en réponſe au ſoupçon
„ d'être un traître; tout cela m'affecte à un tel point après le
„ reſte, que ces ſouvenirs, fuſſent-ils les ſeuls, fermeroient
„ tout retour à la confiance, & il n'y a pas une nuit où ces
„ mots, *je tiens J. J. Rouſſeau*, ne ſonnent encore à mon
„ oreille, comme ſi je les entendois de nouveau.

„ Oui, M. Hume, vous me tenez, je le ſais, mais ſeu-
„ lement par des choſes qui me ſont extérieures : vous me
„ tenez par l'opinion, par les jugemens des hommes; vous
„ me tenez par ma réputation, par ma ſureté peut-être; tous
„ les préjugés ſont pour vous; il vous eſt aiſé de me faire
„ paſſer pour un monſtre, comme vous avez commencé, &
„ je vois déjà l'exultation barbare de mes implacables enne-
„ mis. Le public, en général, ne me fera pas plus de grace.
„ Sans autre examen, il eſt toujours pour les ſervices ren-
„ dus, parce que chacun eſt bien aiſe d'inviter à lui en ren-
„ dre,

„ dre, en montrant qu'il fait les sentir. Je prévois aisément
„ la suite de tout cela, sur-tout dans le pays où vous m'avez
„ conduit, & où, sans amis, étranger à tout le monde, je
„ suis presque à votre merci. Les gens sensés comprendront,
„ cependant, que loin que j'aye pu chercher cette affaire,
„ elle étoit ce qui pouvoit m'arriver de plus terrible dans la
„ position où je suis : ils sentiront qu'il n'y a que ma haine
„ invincible pour toute fausseté, & l'impossibilité de marquer
„ de l'estime à celui pour qui je l'ai perdue, qui aient pu
„ m'empêcher de dissimuler quand tant d'intérêts m'en fai-
„ soient une loi : mais les gens sensés sont en petit nombre
„ & ce ne sont pas eux qui font du bruit.

„ Oui, M. Hume, vous me tenez par tous les liens de
„ cette vie ; mais vous ne me tenez ni par ma vertu ni par
„ mon courage, indépendant de vous & des hommes, & qui
„ me restera tout entier malgré vous. Ne pensez pas m'effrayer
„ par la crainte du sort qui m'attend. Je connois les jugemens
„ des hommes, je suis accoutumé à leur injustice, & j'ai
„ appris à les peu redouter. Si votre parti est pris, comme
„ j'ai tout lieu de le croire, soyez sûr que le mien ne l'est
„ pas moins. Mon corps est affoibli, mais jamais mon ame
„ ne fut plus ferme. Les hommes feront & diront ce qu'ils
„ voudront, peu m'importe ; ce qui m'importe est d'achever
„ comme j'ai commencé, d'être droit & vrai jusqu'à la fin,
„ quoi qu'il arrive, & de n'avoir pas plus à me reprocher
„ une lâcheté dans mes miseres qu'une insolence dans ma
„ prospérité. Quelque opprobre qui m'attende & quelque mal-
„ heur qui me menace, je suis prêt. Quoiqu'à plaindre, je

„ le ferai moins que vous, & je vous laisse pour toute vengeance, le tourment de respecter, malgré vous, l'infortuné que vous accablez.

„ En achevant cette lettre, je suis surpris de la force que j'ai eue de l'écrire. Si l'on mouroit de douleur, j'en serois mort à chaque ligne. Tout est également incompréhensible dans ce qui se passe. Une conduite pareille à la vôtre n'est pas dans la nature, elle est contradictoire, & cependant elle m'est démontrée. Abyme des deux côtés! je péris dans l'un ou dans l'autre. Je suis le plus malheureux des humains si vous êtes coupable; j'en suis le plus vil si vous êtes innocent. Vous me faites desirer d'être cet objet méprisable. Oui, l'état où je me verrois prosterné, foulé sous vos pieds, criant miséricorde & faisant tout pour l'obtenir, publiant à haute voix mon indignité & rendant à vos vertus le plus éclatant hommage, seroit pour mon cœur un état d'épanouissement & de joie, après l'état d'étouffement & de mort où vous l'avez mis. Il ne me reste qu'un mot à vous dire. Si vous êtes coupable, ne m'écrivez plus; cela seroit inutile, & surement vous ne me tromperez pas. Si vous êtes innocent, daignez vous justifier. Je connois mon devoir, je l'aime & l'aimerai toujours, quelque rude qu'il puisse être. Il n'y a point d'abjection dont un cœur, qui n'est pas né pour elle, ne puisse revenir. Encore un coup, si vous êtes innocent, daignez vous justifier: si vous ne l'êtes pas, adieu pour jamais.

J. J. R.

Je délibérai quelque tems si je ferois quelque réponse à cet étrange mémoire ; à la fin je me déterminai à écrire la lettre suivante.

M. HUME A M. ROUSSEAU.

Le 22 Juillet 1766.

« MONSIEUR,

„ Je ne répondrai qu'à un seul article de votre longue let-„ tre ; c'est à celui qui regarde la conversation que nous avons „ eue ensemble, le soir qui a précédé votre départ. M. Da-„ venport avoit imaginé un honnête artifice pour vous faire „ croire qu'il y avoit une chaise de retour prête à partir pour „ Wootton ; je crois même qu'il le fit annoncer dans les pa-„ piers publics, afin de mieux vous tromper. Son intention „ étoit de vous épargner une partie de la dépense du voyage, „ ce que je regardois comme un projet louable ; mais je n'eus „ aucune part à cette idée ni à son exécution. Il vous vint „ cependant quelque soupçon de l'artifice, tandis que nous „ étions au coin de mon feu, & vous me reprochâtes d'y „ avoir participé, je tâchai de vous appaiser & de détourner „ la conversation ; mais ce fut inutilement. Vous restâtes quel-„ que tems assis, ayant un air sombre & gardant le silence, „ ou me répondant avec beaucoup d'humeur ; après quoi vous „ vous levâtes & fîtes un tour ou deux dans la chambre ; „ enfin tout d'un coup & à mon grand étonnement vous vîntes „ vous jetter sur mes genoux, & passant vos bras autour de

„ mon cou, vous m'embrassâtes avec un air de transport, vous
„ baignâtes mon visage de vos larmes & vous vous écriâtes:
„ *Mon cher ami, me pardonnerez-vous jamais cette extra-*
„ *vagance? Après tant de peines que vous avez prises pour*
„ *m'obliger, après les preuves d'amitié sans nombre que vous*
„ *m'avez données, se peut-il que je paye vos services de tant*
„ *d humeur & de brusquerie? Mais en me pardonnant, vous*
„ *me donnerez une nouvelle marque de votre amitié, & j'es-*
„ *pere que lorsque vous verrez le fond de mon cœur, vous*
„ *trouverez qu'il n'en est pas indigne.* Je fus extrêmement
„ touché; & je crois qu'il se passa entre nous une scene très-
„ tendre. Vous ajoutâtes, sans doute par forme de compli-
„ ment, que quoique j'eusse d'autres titres plus sûrs pour mé-
„ riter l'estime de la postérité, cependant l'attachement ex-
„ traordinaire que je marquois à un homme malheureux &
„ persécuté, seroit peut-être compté pour quelque chose.

„ Cet incident étoit assez remarquable, & il est impossible
„ que vous ou moi l'ayons si promptement oublié; mais vous
„ avez eu l'assurance de m'en parler deux fois d'une maniere
„ si différente, ou plutôt si opposée, qu'en persistant, comme
„ je fais dans mon récit, il s'ensuit nécessairement qu'un de
„ nous deux est un menteur. Vous imaginez peut-être que
„ cette aventure s'étant passée entre nous & sans témoins, il
„ faudra balancer la crédibilité de votre témoignage & du
„ mien, mais vous n'aurez pas cet avantage ou ce désavantage,
„ de quelque maniere que vouliez l'appeller: je produirai con-
„ tre vous d'autres preuves qui mettront la chose hors de
„ contestation.

„ 1. Vous n'avez pas fait attention que j'avois une lettre „ écrite de votre main (1), qui ne peut absolument se con- „ cilier avec votre récit, & qui confirme le mien.

„ 2. J'ai conté le fait le lendemain ou le surlendemain à „ M. Davenport, dans l'intention d'empêcher qu'il n'eût re- „ cours, pour vous obliger dans la suite, à de semblables „ finesses; il s'en souviendra surement.

„ 3. Comme cette aventure me paroissoit vous faire hon- „ neur, je l'ai contée ici à plusieurs de mes amis; je l'ai même „ écrite à Madame (2) la C. de ***. à Paris. Personne, je pense, „ n'imaginera que je préparois d'avance une apologie, au cas „ que je me brouillasse avec vous, événement que j'aurois „ regardé alors comme le plus incroyable de tous les évé- „ nemens humains, d'autant plus que nous étions peut-être „ séparés pour jamais, & que je continuois à vous rendre „ les services les plus essentiels.

„ 4. Le fait, tel que je le rapporte, est conséquent & rai- „ sonnable; mais il n'y a pas le sens commun dans votre „ récit. Quoi! parce que dans quelques momens de distrac- „ tion ou de rêverie, assez ordinaires aux personnes occu- „ pées, j'aurai eu un regard fixe, vous me soupçonnez d'être „ un traître, & vous avez l'assurance de me déclarer cet atroce „ & ridicule soupçon? Car vous ne prétendez pas même avoir

(1) C'est celle du 22 mars, qui est pleine de cordialité & qui prouve que M. Rousseau ne m'avoit jamais laissé entrevoir aucun de ces noirs soupçons de perfidie sur lesquels il insiste à présent. On voit seulement à la fin de sa lettre quelques restes d'humeur sur l'affaire de la chaise.

(2) Cette Dame a exigé qu'on supprimât son nom. *Note des Editeurs.*

„ eu, avant votre départ de Londres, d'autres motifs ſolides „ de ſoupçon contre moi.

„ Je n'entrerai dans aucun autre détail ſur votre lettre ; vous „ ſavez trop bien vous-même combien tous les autres arti- „ cles en ſont dénués de fondement. J'ajouterai ſeulement en „ général que je goûtois il y a un mois un plaiſir très-ſen- „ ſible, en ſongeant que malgré bien des difficultés j'étois „ parvenu par ma conſtance & mes ſoins, & par de-là même „ mes plus vives eſpérances, à aſſurer votre repos, votre „ honneur & votre fortune; mais cette jouiſſance a bientôt „ été ſuivie du déplaiſir le plus amer, en vous voyant gra- „ tuitement & volontairement repouſſer ces biens loin de vous, „ & vous déclarer l'ennemi de votre propre repos, de votre „ fortune & de votre honneur ; dois-je être étonné, après „ cela, que vous ſoyez mon ennemi?

„ Adieu & pour toujours.

D. H.

Il ne me reſte qu'à joindre à tous ces papiers la lettre que M. Walpole m'a écrite, & qui prouve que je n'ai eu aucune part à tout ce qui concerne la prétendue lettre du roi de Pruſſe.

M. WALPOLE A M. HUME.

Arlington Strêet, *le* 26 *Juillet* 1766.

" Je ne peux pas me rappeller avec préciſion le tems où „ j'ai écrit la *lettre du roi de Pruſſe* ; mais je vous aſſure,

„ avec la plus grande vérité, que c'étoit plusieurs jours avant
„ votre départ de Paris & avant l'arrivée de Rousseau à Lon-
„ dres ; & je peux vous en donner une forte preuve ; car,
„ non-seulement par égard pour vous, je cachai la lettre
„ tant que vous restâtes à Paris ; mais ce fut aussi la raison
„ pour laquelle, par délicatesse pour moi-même, je ne voulus
„ pas aller le voir, quoique vous me l'eussiez souvent proposé.
„ Je ne trouvois pas qu'il fût honnête d'aller faire une visite
„ cordiale à un homme, ayant dans ma poche une lettre où
„ je le tournois en ridicule. Vous avez pleine liberté, mon
„ cher Monsieur, de faire usage soit auprès de Rousseau, soit
„ auprès de tout autre, de ce que je dis ici pour votre jus-
„ tification : je serois bien fâché d'être cause qu'on vous fît
„ aucun reproche. J'ai un mépris profond pour Rousseau &
„ une parfaite indifférence sur ce qu'on pensera de cette af-
„ faire ; mais s'il y a en cela quelque faute, ce que je suis
„ bien loin de croire, je la prends sur mon compte. Il n'y
„ a point de talens qui m'empêchent de rire de celui qui les
„ possede, s'il est un chalatan ; mais, s'il a de plus un cœur
„ ingrat & méchant, comme Rousseau l'a fait voir à votre
„ égard, il sera détesté par moi comme par tous les honnêtes
„ gens, &c. „

H. W.

Je viens de donner une relation, aussi concise qu'il m'a été possible, de cette étrange affaire, qui, à ce qu'on m'a dit, a excité l'attention du public, & qui contient plus d'incidens extraordinaires qu'aucune autre aventure de ma vie.

Les perſonnes à qui j'ai montré toutes les pieces originales qui établiſſent l'authenticité des faits, ont penſé diverſement, tant ſur l'uſage que je devois en faire que ſur les ſentimens actuels de M. Rouſſeau, & ſur l'état de ſon ame. Quelques-uns prétendent qu'il eſt abſolument de mauvaiſe foi dans la querelle qu'il me fait & dans l'opinion qu'il a de mes torts : ils croyent que tous ſes procédés ſont dictés par cet orgueil extrême qui forme la baſe de ſon caractere, & qui le porte à chercher l'occaſion de refuſer, avec éclat, un bienfait du roi d'Angleterre, & en même tems de ſe débarraſſer de l'intolérable fardeau de la reconnoiſſance en ſacrifiant à cela l'honneur, la vérité, l'amitié, & même ſon propre intérêt. Ils apportent, pour preuve de leur opinion, l'abſurdité même de la premiere ſuppoſition ſur laquelle M. Rouſſeau fonde ſon reſſentiment; je veux dire la ſuppoſition que c'eſt moi qui ai fait imprimer la plaiſanterie de M. Walpole, quoique M. Rouſſeau ſache bien lui-même qu'elle étoit répandue par-tout, à Londres comme à Paris. Comme cette ſuppoſition eſt d'un côté contraire au ſens commun, & de l'autre n'eſt pas ſoutenue par la plus légere probabilité, ils en concluent qu'elle n'a jamais eu aucune autorité, dans l'eſprit même de M. Rouſſeau. Ils confirment cette idée par la multitude des fictions & des menſonges que M. Rouſſeau emploie pour juſtifier ſa colere, menſonges qui concernent des faits ſur leſquels il lui eſt impoſſible de ſe tromper. Ils oppoſent auſſi ſa gaîté & ſon contentement réels à cette profonde mélancolie dont il feint d'être accablé. Il ſeroit ſuperflu d'ajouter que la maniere de raiſonner qui regne dans toutes ſes accuſations, eſt trop abſurde pour

pour opérer dans l'esprit de qui que ce soit une conviction sincere.

Quoique M. Rousseau paroisse faire ici le sacrifice d'un intérêt fort considérable, il faut observer cependant que l'argent n'est pas toujours le principal mobile des actions humaines: il y a des hommes sur qui la vanité a un empire bien plus puissant, & c'est le cas de ce Philosophe. Un refus fait avec ostentation de la pension du roi d'Angleterre, ostentation qu'il a souvent recherchée à l'égard d'autres Princes, auroit pu être seule un motif suffisant pour déterminer sa conduite.

Quelques autres de mes amis traitent toute cette affaire avec plus d'indulgence, & regardent M. Rousseau comme un objet de pitié plutôt que de colere. Ils supposent bien aussi que l'orgueil & l'ingratitude sont la base de son caractere; mais en même tems ils sont disposés à croire que son esprit, toujours inquiet & flottant, se laisse entraîner au courant de son humeur & de ses passions. L'absurdité de ce qu'il avance n'est pas, selon eux, une preuve qu'il soit de mauvaise foi. Il se regarde comme le seul être important de l'univers, & croit bonnement que tout le genre-humain conspire contre lui. Son plus grand bienfaiteur étant celui qui incommode le plus son orgueil, devient le principal objet de son animosité. Il est vrai qu'il emploie, pour soutenir ses bizarreries, des fictions & des mensonges; mais c'est une ressource si commune dans ces têtes foibles qui flottent continuellement entre la raison & la folie, que personne ne doit s'en étonner.

J'avoue que je penche beaucoup vers cette derniere opinion, quoiqu'en même tems je doute fort qu'en aucune circonstance

de ſa vie, M. Rouſſeau ait joui plus entiérement qu'aujourd'hui de toute ſa raiſon. Même dans les étranges lettres qu'il m'a écrites, on retrouve des traces bien marquées de ſon éloquence & de ſon génie.

M. Rouſſeau m'a dit ſouvent qu'il compoſoit les mémoires de ſa vie, & qu'il y rendroit juſtice à lui-même, à ſes amis & à ſes ennemis. Comme M. Davenport m'a marqué que depuis ſa retraite à Wootton il avoit été fort occupé à écrire, j'ai lieu de croire qu'il acheve cet ouvrage. Rien au monde n'étoit plus inattendu pour moi que de paſſer ſi ſoudainement de la claſſe de ſes amis à celle de ſes ennemis; mais cette révolution s'étant faite, je dois m'attendre à être traité en conſéquence. Si ces mémoires paroiſſent après ma mort, perſonne ne pourra juſtifier ma mémoire en faiſant connoître la vérité: s'ils ſont publiés après la mort de l'Auteur, ma juſtification perdra, par cela même, une grande partie de ſon authenticité. Cette réflexion m'a engagé à recueillir toutes les circonſtances de cette aventure, à en faire un précis que je deſtine à mes amis, & dont je pourrai faire dans la ſuite l'uſage qu'eux & moi nous jugerons convenable; mais j'aime tellement la paix qu'il n'y a que la néceſſité ou les plus fortes raiſons qui puiſſent me déterminer à expoſer cette querelle aux yeux du public.

Perdidi beneficium. Numquid quæ conſecravimus perdidiſſe nos dicimus? Inter conſecrata beneficium eſt; etiamſi malè reſpondit, benè collocatum. Non eſt ille qualem ſperavimus; ſimus nos quales fuimus, ei diſſimiles.

Seneca de Beneficiis, *lib. VII. cap.* 29.

DÉCLARATION

ADRESSÉE PAR M. D'ALEMBERT AUX EDITEURS.

« J'AI appris par M. Hume avec la plus grande surprise,
» que M. Rousseau m'accuse d'être l'Auteur d'une lettre iro-
» nique qui lui a été adressée dans les papiers publics, sous
» le nom du Roi de Prusse. Tout le monde sait à Paris &
» à Londres, que cette lettre est de M. Walpole, qui même
» ne la désavoue pas. Il convient seulement d'avoir été aidé,
» pour le style, par une personne qu'il ne nomme point &
» qui devroit peut-être se nommer. Pour moi, sur qui les
» soupçons du public ne sont jamais tombés à cet égard,
» je ne connois nullement M. Walpole : je ne crois pas même
» lui avoir jamais parlé, ne l'ayant rencontré qu'une fois
» dans une maison particuliere. Non-seulement je n'ai pas la
» plus légere part, ni directe ni indirecte, à la lettre dont
» il s'agit, mais je puis citer plus de cent personnes, amies
» & ennemies de M. Rousseau, qui m'ont entendu la dé-
» sapprouver beaucoup, par la raison qu'il ne faut point se
» moquer des malheureux, sur-tout quand ils ne nous ont
» point fait de mal. D'ailleurs, mon respect pour le roi de
» Prusse, & la reconnoissance que je lui dois, pouvoient,
» ce me semble, faire supposer à M. Rousseau que je n'au-
» rois pas voulu abuser du nom de ce Prince, même pour
» une plaisanterie.

» J'ajoute que je n'ai jamais été l'ennemi de M. Rousseau,

» ni déclaré ni même ſecret, comme il le prétend, & je
» défie qu'on apporte la moindre preuve que j'aye jamais
» cherché à lui nuire en quoi que ce puiſſe être. Je pourrois
» prouver au contraire, par les témoignages les plus reſpec-
» tables, que j'ai cherché à l'obliger en ce qui a dépendu
» de moi.

» Quant à ma prétendue *correſpondance ſecrete* avec M.
» Hume, il eſt très-certain que nous n'ayons commencé à
» nous écrire que cinq à ſix mois après ſon départ, à l'oc-
» caſion de la querelle que M. Rouſſeau lui a ſuſcitée, &
» dans laquelle il juge à propos de me mêler ſi gratuitement.

» Je crois devoir cette déclaration à moi-même, à la vé-
» rité & à la ſituation de M. Rouſſeau : je le plains bien ſin-
» cérement de croire ſi peu à la vertu, & ſur-tout à celle
» de M. Hume.

D'ALEMBERT.

REMARQUES.

LA querelle qui diviſe aujourd'hui deux des grands hommes de notre ſiecle n'eſt, ſans doute, rien moins que philoſophique. Leur diſpute ne roule point ſur des ſentimens particuliers ; mais ſur des accuſations de la plus noire trahiſon d'une part, & de la plus baſſe ingratitude de l'autre. M. Rouſſeau prétend que M. Hume a été d'intelligence avec ſes ennemis pour le perdre d'honneur & de réputation ; & M.

Hume à ſon tour, inſinue clairement *note* 11, que M. Rouſſeau n'a forgé ce phantôme que pour ſe diſpenſer de la reconnoiſſance qu'il lui devoit.

Il ſeroit à ſouhaiter que tout ce différend où la philoſophie joue un ſi pauvre rôle, fût reſté concentré entre les perſonnes qu'il intéreſſe, &, à notre avis, celui-là eſt le plus coupable qui le premier l'a rendu public. Une brouillerie de cette nature devoit être éclaircie entr'eux, ou tout au plus, avec un petit nombre d'amis communs, qui par leurs bons offices auroient rétabli le concert & l'harmonie. Mais puiſque malheureuſement les pieces ont été imprimées à deſſein de mettre le Lecteur en état d'en porter ſon jugement, on nous permettra de dire ce que nous en penſons.

Si nous nous en tenions à celui des Editeurs, le procès de M. Rouſſeau ſeroit fait. Ils nous le donnent (*Avert. p.* 5 & 6.) comme un homme proſcrit de tous les lieux qu'il avoit habités, comme un homme dont M. Hume étoit obligé de juſtifier les ſingularités aux yeux des autres, & de défendre le caractere contre ceux qui n'en jugeoient pas auſſi favorablement que lui. Si M. Hume n'eſt point lui-même auteur de cet Avertiſſement, il faut avouer que les Editeurs y ont bien montré leurs ſentimens patriotiques.

Ce n'eſt point que nous voulions condamner abſolument M. Hume, ni juſtifier pleinement ſon antagoniſte. Nous croyons volontiers tout le bien qu'ils nous diſent de celui-là, mais nous ne ſaurions ajouter foi à tout le mal qu'ils diſent de celui-ci. Nous ſommes bien éloignés de penſer que M. Hume ait conçu le noir projet de perdre M. Rouſſeau, qu'il ait pris

& concerté, *par malice & de dessein prémédité*, les moyens pour parvenir à cette fin ; les services qu'il lui a rendus nous obligent d'éloigner avec horreur un soupçon aussi injurieux. Mais aussi nous ne pouvons nous persuader que M. Rousseau surchargé du poids des obligations qu'il avoit à son ami, ait, *de gaîté de cœur*, inventé & artificieusement concerté & le dialogue qu'il rapporte dans sa lettre du 10 juillet 1766, (*pag.* 326.) comme M. Hume l'en accuse, *note* 11, & les autres motifs qui le porterent à cette rupture. S'il est vrai qu'un homme se peint dans ses ouvrages, ceux de M. Rousseau nous obligent de croire qu'il est aussi peu capable de cet artifice, que des sentimens qu'on lui impute. A qui des deux attribuerons-nous donc la faute de cet éclat ? Voici en peu de mots, selon nous, l'origine de tout ce mal-entendu.

M. Rousseau en bute depuis plusieurs années à des persécutions de tout genre, se sera enfin cru échappé aux dangers, se voyant prêt à passer en Angleterre avec un homme qui l'avoit prévenu par des témoignages de bienveillance & d'amitié. Arrivant à Paris il se sera jetté entre les bras de M. Hume, avec toute la confiance d'un honnête homme qui ne craint pas de se montrer tel qu'il est, & avec toute la candeur d'un enfant ; il n'aura point eu de réserve pour son nouvel ami, dans l'espérance que cela seroit réciproque de la part de M. Hume. Cependant cette malheureuse lettre que les Gazettes avoient donnée, avec une espece de moquerie insultante, sous le nom du roi de Prusse, étant venue à paroître en Angleterre, & M. Rousseau bien assuré qu'elle avoit été supposée par un homme qui logeoit à Paris avec M. Hume, aura aisément cru celui-ci

informé de la suppofition ; & furpris du myftere que fon ami lui en a fait, il aura commencé à foupçonner fa cordialité. Rien que de naturel en cela, cependant ce premier pas fait, M. Rouffeau toujours en garde, toujours défiant, aura interprété en mal des chofes qu'en toutes autres occafions, il auroit peut-être vues d'un autre œil.

M. Hume répond à cela: (note 9.) *Me voilà donc accufé de trahifon parce que je fuis l'ami de M. Walpole, qui a fait une plaifanterie fur M. Rouffeau ; parce que le fils d'un homme que M. Rouffeau n'aime pas, fe trouve par hafard logé dans la même maifon que moi !* Hé ! non, Monfieur, il ne vous accufe pas encore de trahifon ; mais il commence à vous croire inftruit d'une *plaifanterie* qu'il regarde comme capable de le conduire à la lapidation, (page 331.) & il eft furpris de votre filence. C'eft à vous, Monfieur, qui êtes fon ami, qui connoiffez fes malheurs, qui êtes informé des tracafferies fans nombre qu'on lui a fait effuyer, à diffiper les nuages qui s'élevent dans fon l'efprit, & à calmer fes inquiétudes par des moyens moins violens que ceux que vous avez pris, fi vous voulez nous perfuader que c'eft de bonne foi que vous l'avez aimé. *Je dis par des moyens moins violens que ceux que vous avez pris*; car non content de lui ôter votre amitié, vous voudriez encore lui enlever la commifération du Public que fes malheurs lui ont fi bien méritée, en perfuadant à ce Public, que *cette affectation de mifere*, (*page* 292.) dont il fe plaint dans fa lettre à M. Clairaut, *n'eft qu'une petite charlatanerie que M. Rouffeau emploie avec fuccès, &c.*

M. Hume nous permettra de relever encore cet article par la raison qu'il nous est parfaitement connu.

Il est très-certain que M. Rousseau ne possédoit rien au monde en fait de bien, que n'ayant jamais rien voulu accepter de personne il s'est trouvé dans le cas de manquer quelquefois du plus nécessaire faute de moyens pour l'acquérir, qu'il n'est pas surprenant si, dans le cas dont il s'agit, il se trouvoit dans cette malheureuse position; je trouve quelque chose de grand dans M. Rousseau, & qui fait honneur à M. Clairaut, de lui exposer son besoin.

Je pense que depuis son départ de la Principauté de Neufchâtel, il a été obligé de prendre des arrangemens pour avoir du pain; mais il n'en est pas moins vrai qu'au tems que la lettre a été écrite le 3 mars 1765, M. Rousseau se trouvoit surement dans cette position.

M. Hume juge d'après les arrangemens qu'il a pris: mais moyennant cet éclaircissement, cette accusation tombe d'elle-même.

M. Hume s'inscrit en faux contre les autres accusations de M. Rousseau, ou se contente de les tourner en ridicule; mais il aura bien de la peine de persuader à ses lecteurs, que l'auteur de l'*Héloïse* soit devenu un infâme imposteur & un monstre d'ingratitude. Ceux qui ont hanté M. Rousseau depuis des années, savent qu'il a le cœur trop droit & les mœurs trop pures pour donner dans de pareils travers, qui décelent toujours un caractere noir & une ame méchante.

Nous voulons bien croire qu'ayant une fois conçu des soupçons, les objets auront grossi à ses yeux; mais nous ne pensons

penſons pas qu'il ait créé ces chimeres uniquement pour ſe donner le plaiſir de, les combattre, & de ſe brouiller avec ſon Patron. Il eſt trop franc, pour n'y avoir pas été de bonne foi. Cela ſuppoſé, il nous paroît que M. Hume, n'eût-ce été que par compaſſion pour un malheureux, auroit beaucoup mieux fait de donner à M. Rouſſeau les explications qu'il lui demandoit avec tant d'inſtances ; ou, s'il avoit abſolument réſolu de ſe venger, il devoit ſe contenter de lui ôter ſon amitié, ſans chercher à prévenir tout le monde contre lui. M. Hume dira que M. Rouſſeau l'y a forcé en le défiant de rendre publiques les lettres qu'il lui avoit écrites. Mais nous ſommes perſuadés que le refus des explications aura été la cauſe de ce défi. Au reſte, le parti de la modération auroit toujours fait plus d'honneur à la philoſophie de M. Hume, que la voie de la vengeance qu'il a priſe, ne pourra jamais lui en faire dans l'eſprit des lecteurs qui font quelque cas de l'humanité.

Nous ne ſommes pas les ſeuls qui penſions ainſi. Voici le jugement d'une perſonne déſintéreſſée, qui ne connoît ces deux grands hommes que de réputation.

« Je ſuis très-fâché de la brouillerie de M. Rouſſeau, avec » M. Hume. J'en tiens l'hiſtoire de la premiere main, & » je les condamne tous deux ; M. Rouſſeau, pour avoir » conçu mal-à-propos des ſoupçons ſur les ſentimens de M. » Hume à ſon égard ; & celui-ci pour n'avoir pas eu pitié » d'un homme, que les perſécutions de toute eſpece qu'il » a eu à ſoutenir juſqu'à préſent, ont rendu ſoupçonneux » & ombrageux juſqu'à la petiteſſe ».

JUSTIFICATION

DE

J. J. ROUSSEAU,

Dans la contestation qui lui est survenue avec M. Hume.

RIEN ne m'a plus surpris que l'abattement singulier des amis de Rousseau, & le triomphe étonnant de ses ennemis, occasionné par l'exposé de sa contestation avec M. Hume qui vient de paroître. Les premiers gardent le silence & n'osent prendre le parti d'un homme que les derniers accusent, gratuitement & sur de fausses apparences, de toutes les noirceurs les plus révoltantes; pour moi, après avoir lu avec toute l'attention possible cet exposé, je n'y ai trouvé que les traits d'une belle ame, généreuse, délicate & trop sensible, telle que Rousseau nous l'a si bien fait connoître dans ses écrits, & encore plus par sa conduite. J'espere que le public pensera comme moi, après avoir lu les observations que je remets sous ses yeux. Avant d'aller plus loin, je dois dire que J. J. Rousseau ne me connoît pas, qu'il ne m'a jamais vu, & que je ne le connois que par ses écrits dignes de l'estime de tous les honnêtes gens. Mes observations ne seront point embellies par les charmes de l'éloquence, mais j'ose me flatter qu'elles auront ceux de la vérité.

Pour apprécier ce qui s'est passé de la part de J. J. Rous-

feau, il faut examiner quelle étoit sa situation lors de son différend avec M. Hume. Il arrive en Angleterre avec lui, ce dernier l'annonce & le présente par-tout comme son ami intime; Rousseau qui aime la vie champêtre, quitte bientôt Londres, pour aller demeurer à la campagne, il s'ôte par-là tous moyens de faire des connoissances, de se faire un parti, des amis & des protecteurs. M. Hume reste à Londres, il est l'ami de Rousseau & devient par-là le seul homme qui puisse le servir, & de qui Rousseau puisse recevoir des services. Voilà, je crois, le véritable état où se trouvoit J. J. Rousseau lors de son différend avec M. Hume : ne falloit-il pas des raisons bien fortes pour obliger Rousseau de rompre avec lui dans ces circonstances ?

Après quelque séjour à la campagne, Rousseau apprend que l'on a fait imprimer dans les papiers publics une lettre sous le nom du roi de Prusse, pleine de malignité contre lui; bientôt on voit paroître dans les mêmes feuilles d'autres écrits plus méchans encore que le premier; Rousseau sait que les auteurs de ces violentes satires sont des hommes, non-seulement de la connoissance de M. Hume, mais encore ses amis. Il sait que M. Hume ne leur a fait aucune représentation l'à-dessus, & qu'il n'a pas même daigné détromper personne sur des écrits si méchans, contre un homme dont il se dit l'ami. Rousseau connoissoit peu M. Hume; leur amitié avoit été précipitée, & souvent l'on est trompé par les gens qui nous marquent le plus d'empressement; Rousseau pendant le tems qu'il avoit vécu avec M. Hume, avoit vu bien des choses qui lui donnoient de l'inquiétude. Quel Ange, je le demande, auroit pu se dé-

fendre dans cette poſition, de ſoupçonner M. Hume d'avoir part à toutes ces méchancetés! J. J. Rouſſeau devient donc la proie des plus violens ſoupçons, il cherche une explication qui eſt éludée par M. Hume; une nouvelle ſatire paroît dans les écrits publics, elle contient des particularités qu'il croit ne pouvoir être connues que de M. Hume. Alors les ſoupçons ſe changent en certitude & en conviction. Que doit faire Rouſſeau dans cette circonſtance? attendra-t-il & laiſſera-t-il M. Hume continuer de le ſervir auprès des Miniſtres pour la penſion qu'il ſollicite? Mais de deux choſes l'une, ou M. Hume dédaignant Rouſſeau, le ſert par pitié en voulant lui procurer de quoi ſubſiſter: ah! quelle baſſeſſe ne faudroit-il pas pour recevoir de pareils bienfaits! ou M. Hume ſert publiquement Rouſſeau, même avec ſuccès, pour couvrir plus ſurement ſes manœuvres contre lui: eh! quel eſt l'homme qui ne repouſſera pas avec horreur de pareils ſervices! Que reſte-t-il donc à faire à Rouſſeau? de refuſer ce qui lui eſt accordé par la médiation de M. Hume, & de rompre avec lui comme il a fait dans ſa lettre du 10 juillet 1766.

Cette lettre qui fait la conſternation de ſes amis & le triomphe de ſes ennemis, cette lettre qui attire à Rouſſeau le reproche du plus lâche de tous les vices, celui de l'ingratitude, eſt préciſément ce qui doit l'en juſtifier ſans replique; J. J. Rouſſeau ingrat eſt un problême qui reſtera toujours ſans ſolution: ſi Rouſſeau eut été capable d'ingratitude, il eut diſſimulé, il eut accepté ſans délai une grace qui lui étoit accordée par les ſollicitations de M. Hume, après quoi il eut éclaté. Telle eſt la marche de l'ingratitude, elle commence par rem-

plir sa bourse, ensuite elle persécute celui qui la lui a remplie.

Jusqu'au moment de la pension, qu'avoit fait M. Hume pour Rousseau? étoit-ce par sa protection qu'il avoit obtenu un asyle en Angleterre? étoit-ce à ses frais qu'il en avoit fait le voyage & qu'il y subsistoit? Non; Rousseau étoit connu, estimé, je puis même dire en vénération chez les Anglois autant par ses ouvrages que par sa maniere de vivre; Rousseau arrivant seul en Angleterre, eut donc été bien venu de tous les honnêtes gens de cette nation, & on se seroit également empressé à lui offrir la retraite qu'il desiroit, quand il n'auroit pas été accompagné de M. Hume. La preuve de ce que je dis, est que M. Davenport en accordant sa maison de campagne à Rousseau, l'a fait autant par considération pour lui que par égard pour M. Hume, qu'il ne connoissoit presque pas.

Cependant M. Hume prend le titre de bienfaiteur de Rousseau dans une lettre qu'il lui écrit, en date du 16 juin 1766: Rousseau ayant refusé la pension qu'il sollicitoit pour lui, je ne vois rien qui puisse autoriser M. Hume à prendre un titre si haut & si supérieur vis-à-vis de Rousseau, que le petit manege qu'il a employé pour lui procurer des secours clandestins. Rousseau étoit trop clair-voyant, pour ne pas s'en appercevoir bientôt, & s'il ne s'en fût pas indigné, n'auroit-il pas été le plus chétif & le plus méprisable de tous les hommes! Quoi de plus honteux que de vouloir paroître aux yeux du public un homme désintéressé, un homme méprisant la fortune, tandis que l'on accepte tout ce qui nous est offert, pourvu seulement qu'on veuille nous permettre de paroître ne

pas nous en appercevoir. M. Hume pouvoit-il ſoupçonner J. J. Rouſſeau d'une pareille hypocriſie!

Je le répete, qu'on liſe ſans partialité la lettre de Rouſſeau à M. Hume; & on y reconnoîtra un honnête homme, déchiré par les inquiétudes les plus cruelles, faiſant continuellement l'éloge d'un homme qu'il a cru digne de ſon eſtime & de ſon amitié, dans le tems même qu'il l'accable des reproches les plus amers, parce qu'il s'en croit trahi: quoi de plus touchant, quoi de plus attendriſſant que la fin de cette lettre! " Je ſuis, „ dit-il; le plus malheureux des hommes ſi vous en êtes le „ plus coupable, je ſuis le plus vil, ſi vous êtes innocent, „ vous me faites deſirer d'être cet objet mépriſable; oui, „ l'état où je me verrois proſterné, foulé ſous vos pieds, „ criant miſéricorde, & faiſant tout pour l'obtenir, publiant „ à haute voix mon indignité, & rendant à vos vertus le plus „ éclatant hommage, feroit pour mon cœur un état d'épa- „ nouiſſement & de joie, après l'état d'étouffement & de mort „ où vous l'avez réduit....... ſi vous êtes innocent, daignez- „ vous juſtifier, je connois mon devoir, je l'aime, & je l'ai- „ merai toujours quelque rude qu'il puiſſe être; il n'y a pas „ d'abjection dont un cœur qui n'eſt pas né pour elle, ne „ puiſſe revenir: encore un coup, ſi vous êtes innocent dai- „ gnez-vous juſtifier „. Peut-on faire un plus bel éloge de l'amitié de M. Hume! J. J. Rouſſeau malgré la violence de ſes ſoupçons, malgré même ſes convictions, craint cependant d'être dans l'erreur, il deſire d'y être, il deſire qu'on la lui faſſe connoître, & alors rien ne lui coûte; l'état le plus vil devient pour ſon cœur un état d'épanouiſſement & de joie, il ſe trouve

heureux de pouvoir publier à haute voix ſon indignité, & de rendre l'hommage le plus éclatant aux vertus de M. Hume. Eſt-il poſſible d'annoncer une plus belle ame ! & quel homme généreux peut n'en être pas touché juſqu'aux larmes? M. Hume devoit-il, après avoir lu cette lettre, s'abandonner à ſon reſſentiment, & publier ſa conteſtation avec Rouſſeau en y joignant les notes ſatiriques & indécentes de ceux qu'il avoit conſultés dans cette affaire?

M. Hume, en réfléchiſſant ſur ſa conduite, ne pouvoit ſe déguiſer qu'il avoit donné lieu aux ſoupçons de Rouſſeau. La douceur de ſon caractere lui avoit fait écouter & voir patiemment ſes anciens amis déchirer cruellement ſon nouvel ami. Il étoit tout naturel à un homme d'un caractere auſſi honnête que Rouſſeau, de ſoupçonner M. Hume d'être leur complice. Pouvoit-il imaginer qu'on pût être l'ami de ſes ennemis qui le traitoient avec tant de noirceur & d'indignité, ſans qu'on fût capable de penſer comme eux? Rouſſeau pouvoit-il ſe perſuader que M. Hume pût ſouffrir patiemment d'être couvert de ridicule par ſes anciens amis, qui tâchoient d'avilir un homme qu'il avoit annoncé avec tant d'empreſſement comme ſon ami intime, & digne de la plus grande conſidération? Cependant j'ai peine à croire M. Hume coupable de trahiſon, & il paroît qu'il reſtoit encore des doutes à Rouſſeau là-deſſus, malgré ſes certitudes & ſes convictions; la fin de ſa lettre en eſt une preuve. Mais M. Hume auroit au moins à ſe reprocher trop de foibleſſe, il ſentoit bien que ſon refroidiſſement avoit autoriſé les ſoupçons de Rouſſeau, & l'avoit obligé à une rupture ouverte. Il ſentoit bien auſſi qu'on pou-

voit lui en faire un reproche ſenſible. Sans quoi, pourquoi eût-il différé ſi long-tems à mettre au jour ſon différend avec Rouſſeau? Pourquoi eût-il attendu d'en être preſſé auſſi vivement qu'il l'a été par ce dernier? Tant de modération n'eſt pas naturelle! Mais il eſt humiliant de paſſer pour un homme qui eſt indifféremment l'ami de tout le monde.

Si j'avois été à la place de M. Hume, & que j'euſſe été réellement innocent de toute trahiſon, je lui aurois écrit: " quoique je ſois innocent, & que par conſéquent je doive „ reſſentir plus vivement la dureté de votre lettre, cependant „ je ne puis m'empêcher d'eſtimer les principes qui vous l'ont „ dictée; vous auriez pu me ſoupçonner d'un peu de foibleſſe, „ mais jamais de trahiſon. N'attendez pas que je me juſtifie; „ un homme qui eſt parvenu à mon âge ſans qu'on puiſſe lui „ reprocher la moindre perfidie, doit trouver ſa juſtification „ dans ſa vie paſſée. Je ceſſerai de vous ſervir, de peur de vous „ paroître encore plus ſuſpect, & je ne me chargerai de vos „ intérêts, que quand vous ſerez convaincu que je mérite toute „ votre confiance „.

Si le public étonné de mon différend avec Rouſſeau, m'eût mis dans la néceſſité d'en mettre au jour les motifs, je me ſerois contenté de lui donner les lettres de Rouſſeau & la mienne: une conduite auſſi remplie de modération, m'eût attiré l'éloge d'une nation auſſi généreuſe que la nation Angloiſe, & l'eſtime de tous les gens qui penſent avec nobleſſe.

Examinons à préſent la conduite de M. Hume: M. Hume ſavoit qu'il ne pouvoit ſe dire le bienfaiteur de Rouſſeau, ſi-tôt que ce dernier refuſoit la penſion qu'il ſollicitoit pour lui; M. Hume

Hume ne pouvoit ſe déguiſer qu'il avoit donné lieu aux ſoupçons de Rouſſeau, par la complaiſance pour ſes anciens amis qui déchiroient ſous ſes yeux impitoyablement ſon nouvel ami, ſans qu'il parût y prendre la moindre part; M. Hume ſentoit que ſans y penſer, & par bonté de cœur il auroit offenſé & auroit avili Rouſſeau en lui procurant des ſecours clandeſtins, ſi ce dernier s'appercevant bientôt de ce petit manege, ne les eût rejettés avec indignation; M. Hume avoit entre ſes mains la lettre de Rouſſeau, qui, malgré ſa violence, devoit attendrir l'ame la moins ſenſible, ſur-tout en réfléchiſſant qu'on y avoit donné lieu quoiqu'innocemment: malgré tant de raiſons qui devoient modérer ſon emportement, M. Hume écrit à Rouſſeau la lettre la plus dure, il la rend publique ainſi que les lettres de J. J. Rouſſeau, il les fait précéder par un exorde trop préparé pour un homme qui n'a rien à ſe reprocher, & il les accompagne de l'avis de ceux qu'il a conſultés. Ces braves gens, ces têtes ſages, ſolides & ſenſées, décident, les uns que Rouſſeau eſt ingrat & orgueilleux, les autres qu'il a la tête baiſſée, qu'il flotte entre la folie & la raiſon.

Rouſſeau ingrat! Il eſt prouvé qu'il ne l'eſt pas. Rouſſeau a de l'orgueil, cela peut être. Mais un orgueil qui nous met au-deſſus de la fortune, qui nous porte à vivre du fruit de nos travaux, qui nous préſerve de toutes lâches complaiſances, eſt un orgueil bien eſtimable, & malheureuſement trop rare parmi les gens de Lettres!

Rouſſeau a une tête baiſſée, il flotte entre la folie & la raiſon! La belle & l'heureuſe folie, que celle qui nous porte à ſacrifier nos jours pour le bonheur du genre-humain, & à

découvrir constamment aux hommes les moyens de se rendre généreux, estimables, & heureux ! Qu'il est triste pour notre siecle, qu'il y ait des têtes à qui une tête si respectable paroisse affectée de folie! Et qu'il est digne d'un grand Roi d'empêcher que l'âge & les infirmités ne réduisent à une misere extrême un homme qui a si bien mérité de l'humanité! Ses bienfaits seront entre les mains d'un pareil homme un dépôt sacré, dont il est bien sûr qu'il ne privera pas les malheureux tant que ses forces lui permettront de travailler à sa propre subsistance.

En un mot, J. J. Rousseau arrivant en Angleterre, y étoit étranger; il n'y étoit connu que par la beauté de ses ouvrages; mais il n'arrive que trop souvent que les Auteurs les plus sublimes dans leurs écrits, se conduisent d'une maniere très-méprisable. Il lui importoit donc infiniment de faire connoître à cette fiere nation, que sa conduite étoit d'accord avec les sentimens qu'il annonce dans ses ouvrages, & qu'il n'y a aucune vue d'intérêt qui puisse l'engager à compromettre son honneur & sa réputation. Après cela, qui peut ne pas convenir que Rousseau a été obligé de se conduire comme il l'a fait à l'égard de M. Hume, & qu'il a montré dans cette occasion une belle ame, une ame délicate & sensible, une ame intrépide & élevée au-dessus de l'adversité? Eh! quel est l'honnête homme que cet événement pourroit éloigner de la société de Rousseau? Quel est celui au contraire qui ne desireroit pas de devenir l'ami d'un homme si plein de candeur, & si digne d'estime?

Quant aux faussetés qu'on impute à Rousseau, je ne prétends pas l'en justifier, parce que je ne suis pas assez instruit; & je

fens qu'il ne fuffiroit pas dans cette occafion de dire qu'on ne l'en a jamais accufé, & que fon caractere plein de franchife & de candeur, ne lui a jamais permis de recourir au menfonge. Tout ce qu'il y a de certain, c'eft que les remarques trop recherchées de M. Hume fur la lettre de Rouffeau, ne font pas capables de le convaincre d'impofture, & que la fcene attendriffante qu'il rapporte dans fa réponfe à Rouffeau, doit avoir été précédée d'une fcene beaucoup plus vive que celle dont parle M. Hume. Ainfi le récit de Rouffeau paroît bien plus naturel & bien plus vraifemblable; d'ailleurs ce récit femble très-confirmé par la premiere lettre que Rouffeau écrivit à M. Hume en arrivant à Wootton, & qu'il termine par ces mots; " je vous aime d'un cœur tel que j'efpere & que je defire de ,, trouver en vous ,,. L'on n'écrit pas ainfi à quelqu'un dont on ne foupçonneroit pas les fentimens.

N. B. Je me fuis difpenfé de faire précéder le nom de J. J. Rouffeau du titre de Monfieur, par deux raifons : la premiere, c'eft qu'il m'a paru le dédaigner : la feconde, c'eft que je vois faire mention des grands hommes anciens & même de plufieurs modernes, fans ufer de ce cérémonial avec eux, parce qu'ils font trop au - deffus; & je vois peu d'hommes dans ce fiecle, plus dignes du nom de grand homme, que J. J. Rouffeau.

OBSERVATIONS

Sur l'Exposé ſuccinct de la conteſtation qui s'eſt élevée entre M. Hume & M. Rousseau (*a*).

Paris, ce 14 Octobre 1766.

NOUS voilà enfin à portée de nous inſtruire des démêlés ſurvenus entre M. Rouſſeau & M. Hume. La brochure qu'on vient de publier au nom du ſavant Anglois, ſous le titre d'*Expoſé ſuccinct*, peut être conſidérée comme le mémoire inſtructif de ſon procès, dont il défere le jugement au public. M. Rouſſeau ſeul pourroit répondre à quelques notes où il eſt queſtion de dates, à quelques récriminations vagues : peut-être les dédaignera-t-il, les jugeant trop foibles pour opérer la juſtification de M. Hume, & les eſtimant par cela même propres à établir la ſienne. En attendant le parti qu'il prendra, je vais faire quelques obſervations ſur cet écrit. Quoique je n'aye l'honneur de connoître ni M. Rouſſeau ni M. Hume, je ne ſaurois avoir pour leurs démêlés l'inſipide indifférence que

(*a*) Au moment que j'acheve ces obſervations, paroit une brochure (*) qui fait honneur au cœur de la perſonne qui l'a écrite : elle ſe trompe en ſuppoſant les amis de M. Rouſſeau abattus ; j'ai vu ceux que je connois, tranquilles ſans abattement ; certains de la probité, de la bonne foi de leur ami, ils imitent ſon ſilence : la raiſon qui m'a déterminé à le rompre, c'eſt que les honnêtes gens ne ſauroient être étrangers entr'eux, & qu'on ne peut accuſer un inconnu de partialité.

(*) Juſtification de J. J. Rouſſeau dans la conteſtation qui lui eſt ſurvenue avec M. Hume, à Londres 1766.

Messieurs les Editeurs voudroient nous inspirer. Le conseil qu'ils donnent de ne pas lire cette brochure (*b*), ne me paroît pas un moyen bien efficace pour justifier leur ami ; ce conseil est d'ailleurs assez peu conséquent avec ce qu'ils disent quelques lignes après.

" (*c*) Tous les faits sont actuellement sous les yeux du „ public. M. Hume abandonne sa cause au jugement des „ esprits droits & des cœurs honnêtes „.

Pour que les esprits droits & les cœurs honnêtes puissent juger le procès de M. Hume, il faut de nécessité qu'ils le lisent puisqu'on le plaide aujourd'hui par écrit. Ce qu'on vient de lire, prouve seulement qu'on doit se méfier un peu des décisions de Messieurs les Editeurs.

Le procès étonnant qu'ils produisent, se réduit à ce fait. MM. Rousseau & Hume sont deux hommes célebres ; l'un d'eux a manœuvré pour perdre un contemporain trop fameux ; ils s'en accusent réciproquement. C'est au public à peser quel est celui qui auroit pu former avec succès un projet aussi détestable ; c'est au public à examiner s'il y a, d'une part, de la vraisemblance, *qu'ignorant la langue du pays où l'on le mene, ne pouvant conséquemment ni parler, ni entendre, seul, sans appui, sans connoissance, malade, allant chercher du repos à la campagne*, un étranger ait pu, du fond de sa retraite, machiner, ourdir des trames contre son conducteur : d'autre part, le public verra ce patron *au milieu de son pays, en grand crédit à la Cour, à la ville, répandu dans le plus grand*

(*b*) Pag. 285 de l'Avertissement.
(*c*) *Ibidem.*

monde, à la tête des gens de Lettres, en grande relation chez l'étranger, sur-tout avec les plus mortels ennemis de son recommandé.

Quoique ces points de vue n'offrent pas des déparités, le public auroit certainement tort d'inculper ce patron : il verra avec surprise que sous le nom de M. Hume, la livide, la maigre & pâle envie, qui imprime ce caractere extérieur sur les vils sectateurs qui l'encensent, & qu'elle corrode lentement, l'envie seule a armé contre M. Rousseau les mains seches & brûlantes de la calomnie, qui distillent le poison & le fiel.

Il faut rejoindre Messieurs les Editeurs. Je vais parcourir l'espece d'Avertissement qu'ils ont mis à la tête d'un ouvrage qui n'auroit jamais dû voir le jour : j'observerai en passant, que dans la collection des pieces d'un procès qu'on donne au public (*d*), le nom modeste d'Editeur équivaut dans toute la force du terme, à celui de Rapporteur; personne n'ignore que ses fonctions sont de narrer nuement les faits, sans apologie, ainsi que sans aigreur pour aucune des parties, & de signer son nom au bas des pieces. Messieurs les Editeurs de cette brochure ont-ils rempli quelques-uns de ces devoirs? *L'incognito* qu'ils ont gardé est-il décent pour eux-mêmes (*e*), est-il honorable pour M. Hume?

Après avoir exalté ses talens littéraires justement applaudis du public, Messieurs les Editeurs content des choses singulieres

(*d*) Page 285.

(*e*) Je ne crois pas qu'on s'avise de me faire l'application de ces questions, 1°. parce qu'en m'adressant aux Editeurs, je parle à des inconnus, & qu'il est naturel que je le sois pour eux. 2°. Parce que ce que j'ai dit est vrai; je ne connois M. Rousseau que par ses ouvrages.

de sa modération. Je voudrois de tout mon cœur pouvoir les croire sur parole, mais qui ne sait avec un peu d'expérience, que cette qualité, qui n'exclut pas la sensibilité, en tempere néanmoins les effets, & garantit des démarches toujours inconsidérées, des premiers mouvemens, auxquels M. Hume s'est livré, au dire même de ses amis. Voyez comme ils en parlent.

(*f*) " Dans le tems que M. Hume travailloit à rendre à M. „ Rousseau le service le plus essentiel, il reçut de lui la lettre „ la plus outrageante; plus le coup étoit inattendu, plus il devoit être sensible. M. Hume écrivit à quelques-uns de ses „ amis *avec toute l'indignation* que lui inspiroit un si étrange „ procédé; il *se crut dispensé d'avoir aucun ménagement* pour „ un homme qui, après avoir reçu de lui les marques d'amitié les plus constantes, & les moins équivoques, l'appelloit „ sans motifs, faux, traître & le plus méchant des hommes „.

Voilà M. Hume qui écrit *avec indignation*, *qui ne sait plus garder de ménagement;* que faisoit-il alors de cette modération tant vantée? Revenu à lui, ce philosophe se rappellera quelque jour, que lors même que l'on se croit le plus autorisé à n'avoir aucun ménagement pour quelqu'un, il ne faut pas oublier que l'on s'en doit encore à soi-même. Plus je réfléchis à la gravité, à la violence des accusations de M. Rousseau, & moins je reviens de l'étonnement où me jette l'indignation *circulante* de M. Hume. Je puis assurer qu'avec le témoignage d'une conscience intégre, si quelqu'un m'écrivoit

(*f*) Page 283.

que j'ai voulu l'assassiner sur un grand chemin, ou dans quelque sentier obscur, loin de me courroucer, je sens que je leverois les épaules, comme cela vient de m'arriver machinalement en y pensant, par humanité pour cet accusateur; que je compatirois, je chercherois à le dissuader de la folie de son accusation, & si, en admettant l'impossible, elle m'étoit faite par mon ami, je pleurerois sur lui, je calmerois son imagination alarmée par la franchise de mes explications : mais il ne m'arriveroit certainement pas de m'en plaindre. Avançons.

« Cependant le démêlé de ces deux hommes célebres ne » tarda pas à éclater. Les plaintes de M. Hume parvinrent » bientôt à la connoissance du public, qui eut d'abord de la » peine à croire que M. Rousseau fût coupable de l'excès d'in- » gratitude dont on l'accusoit (*g*).

Il suit de cet aveu, que c'est M. Hume qui a ébruité, répandu ses démêlés avec M. Rousseau par le canal de ses nombreux amis. Si l'on vouloit infirmer cet aveu si essentiel, j'en appellerois à tout Paris. J'ose attester sans craindre d'être contrarié, qu'il en apprit d'eux seuls & la nouvelle, & les circonstances; ces bruits, quoique divers, invoquoient tous pour garants les lettres de M. Hume.

Il envoya à ses amis qui *craignoient qu'il ne se fût laissé emporter trop loin*, un précis de ce qui s'étoit passé entre lui & M. Rousseau, & ne se rendit pas aux raisons qu'ils lui alléguoient pour le faire imprimer: « il aima mieux courir » le risque d'un jugement injuste, que de se résoudre à un » éclat si contraire à son caractere.

(*g*) Page 283.

Il

Il fe préfente ici une réflexion bien naturelle : ou M. Hume en dépofant dans le fein de fes amis les peines que ce démêlé lui caufoit, les tranfports qu'il avoit excités dans fon ame, ne cherchoit qu'à leur faire une confidence qui devoit mourir entr'eux, ou, fon deffein étoit de rendre publiques, & les offenfes de M. Rouffeau, & fes plaintes à lui. Le premier cas ne paroît ni vrai, ni vraifemblable ; car il faudroit fuppofer, ce qui ne tombe pas fous les fens, que ces amis qui font des gens mûrs, des Philofophes de la premiere trempe (*h*), auroient trahi fa confiance par noirceur ou par indifcrétion, & M. Hume alors s'en feroit plaint hautement. Il ne l'a pas fait, il faut donc conclure que cet éclat n'étoit contraire ni à fon caractere, ni à fes deffeins.

Plufieurs mois fe font écoulés fans qu'on ait entendu parler de M. Rouffeau, que par les gens qui caufoient d'après M. Hume. A la fin « M. Rouffeau a adreffé à un Libraire de » Paris une lettre où il accufe fans détour M. Hume de s'être » ligué avec fes ennemis pour le trahir & le diffamer, & où » il le défie hautement de faire imprimer les pieces qu'il a » entre les mains ; cette lettre a été communiquée à Paris à » un très-grand nombre de perfonnes, elle a été traduite en » Anglois, & la traduction eft imprimée dans les papiers de » Londres. Une accufation & un défi fi publics, ne pouvoient » refter fans réponfe (*i*) ».

M. Guy, à qui cette lettre a été adreffée, ne l'a commu-

(*h*) On s'appercevra bien, fans que je le dife, que je juge des amis de M. Hume par lui.

(*i*) Page 284.

niquée qu'avec peine, aux personnes qui ont été l'en prier. Peut-on la qualifier *d'un défi public* ? J'ignore si elle est traduite en Anglois; Messieurs les Editeurs le disent, croyons-les donc, quoiqu'il ne paroisse pas probable que la copie ait été imprimée à Londres, & que l'original soit encore manuscrit à Paris. Mû par des considérations aussi puissantes, M. Hume, après avoir donné à ses démêlés la publicité orale, vient d'y joindre celle que donne l'impression, par la raison, disent Messieurs les Editeurs, *qu'un plus long silence auroit été interprété d'une maniere peu favorable pour lui.*

« Dailleurs, la nouvelle de ce démêlé s'est répandue dans » toute l'Europe, & l'on en a porté des jugemens fort di- » vers. Il seroit plus heureux sans doute que toute cette affaire » eût été ensevelie dans le plus profond secret; mais puis- » qu'on n'a pu empêcher le public de s'en occuper, il faut » du moins qu'il sache à quoi s'en tenir (*k*) ».

Peut-on vous demander, Messieurs les Editeurs (*l*), qui est-ce qui a sonné le tocsin? Qui est-ce qui a crié, instruit l'*Europe entiere?* C'est vous, Messieurs, ou M. Hume par vous: ce qu'il n'eût pas fait s'il eût cru ce *qu'il sait, que les querelles des gens de Lettres, sont le scandale de la Philosophie.* Ce que vous n'eussiez pas fait vous-mêmes, si vous eussiez été convaincus, qu'il *seroit heureux que cette affaire eût été ensevelie dans le plus profond secret.*

Puisque vous avez agi contradictoirement, il paroît bien

(*k*) Page 284.

(*l*) On sentira, j'espere, qu'en m'adressant à Messieurs les Editeurs, je crois parler aux amis de M. Hume derriere la toile.

difficile de ne pas croire que vous ayez eu vos raifons en commun. Les gens fenfés, & les favans qui doivent l'être plus que les hommes ordinaires, ont des principes dont la conduite eft toujours la conféquence.

Après avoir démontré clairement que l'affaire de M. Hume a éclaté par fon propre fait, & celui de fes amis, que conclure? Pourquoi fe plaint-il, pourquoi a-t-on l'air de fe plaindre pour lui, d'un auffi fâcheux éclat? *Is fecit....*

Avant de paffer à l'examen de l'ouvrage qui en eft réfulté, il convient, ce me femble, d'annoncer fommairement les griefs de M. Rouffeau, de dire qu'il a vu, mais trop tard, un foyer de haines fourdes à Geneve (*m*), s'étendre à Paris, fe développer à Londres pour l'entourer de toutes parts, & le perdre fans reffource. Des Editeurs impartiaux devoient énoncer cette idée, la placer à la tête du livre, comme le fujet & la bafe de la rixe, la laiffer combattre à M. Hume, mais la donner telle ou à-peu-près comme un fil propre à conduire les lecteurs. Peu le faifiront: fi on le manque, on ne verra dans cette brochure que des accufations plus vives que probantes de la part de M. Rouffeau, vaguement repouffées par M. Hume. Je fuis bien éloigné de nommer les comploteurs (*n*); M. Rouffeau avoue l'impoffibilité d'adminiftrer les preuves juridiques du complot. Au défaut des preuves, la

(*m*) Il eft affez indifférent qu'on place le foyer des haines à Geneve, ou à Paris, pourvu qu'on s'apperçoive que les ennemis de M. Rouffeau, quoiqu'éloignés les uns des autres, ont procédé de concert.

(*n*) J'avertis très-fincérement que cette épithete, que j'ai empruntée de M. Rouffeau, ne porte point fur M. Hume. Je le prouverai plus loin.

juſtice elle-même cherche des préſomptions, qui, priſes ſé-parément, ne ſont autre choſe que des vraiſemblances. On ne ſera donc pas ſurpris qu'on les appelle ici.

Suppoſons pour un moment qu'il fût poſſible, que pour des raiſons perſonnelles, des ennemis de M. Rouſſeau fuſſent parvenus par cabales odieuſes, à le faire maltraiter par ſa patrie, & à le forcer d'y renoncer! Supoſons qu'après qu'il ſe fût retiré à Motiers-Travers, ces mêmes ennemis l'euſſent trouvé trop près d'eux, qu'ils euſſent excité ſecrétement le fanatiſme de quelques prêtres inconſidérés, que ceux-ci en euſſent infecté le peuple, qu'ils l'euſſent ameuté contre M. Rouſſeau, & malgré la protection ouverte du Gouvernement, il eût été obligé par délicateſſe de quitter le village où il croyoit vivre & mourir tranquille: ſuppoſons qu'il eût trouvé la Suiſſe fermée pour lui, & cela, par les menées de ſes ennemis; il tourne les yeux vers l'Angleterre; ſon digne protecteur Mylord Maréchal le détermine à y aller; M. Hume, ſavant eſtimé, s'offre de l'y conduire: il traverſe la France, va le joindre à Paris; le ſeul bien qui lui reſte, ſa probité, ſa réputation l'ont devancé dans cette ancienne patrie d'adoption, où elles lui firent des amis tendres dans le monde, & des ennemis cachés dans le public littéraire. La réception honorable qu'il reçut à Paris, réveilla leur haine endormie, elle entreprit ce que n'avoient pu faire de longs revers, de lui ravir ſa réputation; les moyens qu'elle projetta d'employer furent le ridicule & le mépris qui devoient le bannir ignominieuſement de chez un peuple libre.

M. Rouſſeau part ſans ſoupçonner les horreurs qui le ſuivent;

je n'ai garde de croire que M. Hume s'en doutât, les gens de bien ne font pas méfians, & il n'eft pas rare de voir un homme d'efprit & de génie, mené par des gens qui en ont beaucoup moins. Suppofons encore qu'il ait, fans le favoir, fervi d'inftrument aux ennemis de M. Rouffeau, que leur reftoit-il à faire? Le brouiller peu-à-peu avec M. Hume, indifpofer par degré le peuple Anglois. Rien ne paroiffoit moins aifé. Les Anglois aiment le mérite & le fêtent, ils accueillent volontiers les infortunés. Comment attaquer M. Rouffeau dans leur fein ? La force ouverte étoit impraticable. Ses ennemis étoient trop adroits pour l'employer quand elle ne l'eût pas été. Suppofons qu'ils l'euffent laiffé jouir de la paix les premiers jours de fon arrivée, ils ne pouvoient la troubler impunément, les papiers publics en parloient comme d'une époque heureufe, parce qu'elle prouvoit la bonté de leur Gouvernemenr. Patience ; le peuple eft peuple par-tout, & celui d'Angleterre fe plie tout auffi bien qu'un autre, quand on fait l'y difpofer.

M. Rouffeau, après avoir été honoré, fêté, finit par éprouver dans la capitale des empreffemens & des froideurs. Il fe retire à la campagne. Suppofons que fes ennemis ayent attendu fa retraite pour l'attaquer & l'infulter fans mefure dans les papiers publics; pas un Anglois n'ayant aucune raifon pour fe livrer à cette noire efcrime, & ces papiers ayant été falis par différens libelles, ils ne pouvoient partir que des ennemis de M. Rouffeau; quelque Anglois tout au plus fe prêtoit à les faire imprimer.

Le fignal du décri de M. Rouffeau eft donné, les écrits en

retentiſſent, les libelles ſe ſuccédent, en ſe diſputant de noirceur. Tant de traits accumulés avec art, envenimés par la haine, ne pouvoient partir que de quelques cœurs calcinés de vengeance. Dans l'impoſſibilité morale & phyſique où étoit M. Rouſſeau de s'être fait aucun ennemi dans les trois royaumes, il dût néceſſairement les chercher ailleurs, quoiqu'ils manœuvraſſent à Londres.

Juſques-là les ombrages qu'avoit pu lui inſpirer l'amitié froide, mais faſtueuſe de M. Hume; les inquiétudes qu'avoient pu lui donner le rêve cité, (*o*) & ces expreſſions menaçantes, *je te tiens J. J. Rouſſeau*, *je te tiens*; ſes regards ardens, moqueurs, trop ſouvent répétés, (*p*) n'étoient que des indices foibles en eux-mêmes; l'explication à laquelle il s'étoit refuſé, (*q*) tout au plus une préſomption : mais lorſque dans les libelles ſubſéquens, (*r*) M. Rouſſeau reconnut la main de ſes ennemis auſſi aiſément qu'on connoît les ouvrages d'un peintre à *ſa maniere*, à *ſon faire;* lorſqu'il ſut que M. Hume étoit lié avec eux tous, qu'il avoit logé (*s*), qu'il étoit en correſpondance avec plus d'un, & qu'il fut convaincu que l'un des derniers libelles ne pouvoit avoir été fourni que par lui, dans ce moment les indices ſe changerent pour M. Rouſſeau en préſomptions, les préſomptions en ſemi-preuves,

(*o*) Voyez page 344.

(*p*) Page 325.

(*q*) Pages 329, 330. Pag. 334, 336. Deux libelles de la même main.

(*r*) Page 337. Libelle d'une autre main; il faut ſe ſouvenir qu'ils ont été fabriqués loin de Londres. X^e^. K^e^.

(*s*) Page 324. Il faut tout dire, M. Hume nie ici au moins la moitié de l'imputation, en avoue le quart, & bat les brouſſailles ailleurs ſur le même ſujet.

les liaisons de M. Hume en preuves, l'ensemble en corps formel de délit & de complot, qui ne lui permirent plus de douter qu'il ne fût trahi : M. Rousseau s'en plaignit dans une feuille périodique, rompit avec M. Hume, & ne lui écrivit plus.

A-peu-près dans le même tems parurent plusieurs libelles que M. Hume auroit peut-être dû repousser : sans s'en mettre en peine, il alloit sollicitant une pension du Roi son maître pour M. Rousseau, & l'obtint, à condition qu'elle seroit secrete ; il le lui écrivit : mais ne voyant point venir de remerciemens de sa part ou de lettres, M. Hume dit que, persuadé que c'étoit la condition qui le blessoit, il fit de nouvelles sollicitations auprès des ministres de son Maître, pour que la pension fût publique. M. Rousseau ne répondit rien à M Hume sur cette nouvelle démarche, il s'adressa au Lord Conway pour le prier de suspendre les bontés de Sa Majesté Britannique ; & voici comme il dit que M. Hume a raisonné sur cette pension. *Si M. Rousseau accepte, avec les preuves que j'ai en main, je le déshonore ; s'il refuse, il faudra qu'il dise pourquoi ; s'il m'accuse, il est perdu.*

M. Rousseau ayant laissé entrevoir à M. Hume qu'il le regardoit comme un perfide, ne pouvoit accepter aucun bienfait par sa médiation, non-seulement sans s'exposer à être déshonoré, mais sans mériter de l'être : il est incontestable qu'il étoit forcé de parler en refusant la pension, & de motiver ses refus aux ministres ; il étoit impossible qu'il parlât sans accuser M. Hume, à moins de vaguer sur le refus, en appuyant sur toute la reconnoissance d'un cœur pénétré. Sa lettre dût être très-obscure pour le Lord Conway & fort claire

pour M. Hume (*t*), qui devoit néceſſairement demander des explications ; M. Rouſſeau ne pouvoit y ſatisfaire qu'avec amertume. Après les avoir données, il ne ſe ſeroit plus occupé qu'à rappeller ſa tranquillité qu'il voyoit fuir devant lui, à gémir, & à oublier M. Hume : celle de ce patron n'exigeoit aucun éclat, il pouvoit s'expliquer, ſe plaindre à M. Rouſſeau, ceſſer tout commerce avec lui. Vivant à cent cinquante milles l'un de l'autre, perſonne n'eût ſoupçonné leur rupture.

Mais d'après les ſuppoſitions que nous avons admiſes, le ſilence qui auroit dû ſuffire à M. Hume, eût accablé les ennemis de M. Rouſſeau. Suppoſons donc pour la derniere fois, qu'ils ayent engagé M. Hume ſans qu'il ait pénétré leurs deſſeins, à ſe plaindre avec éclat; leur haine ayant manqué la vengeance la plus atroce, ils en auront du moins careſſé l'ombre ; ne pouvant faire tout le mal qu'ils avoient médité, ils auront du moins fait tout le bruit poſſible ; ne pouvant enlever à M. Rouſſeau ſa probité, ils auront du moins cherché à l'obſcurcir ; ne pouvant lui ôter ſa réputation d'écrivain ſublime, ils l'auront du moins fait paſſer pour un eſprit inquiet, ſoupçonneux, bizarre, inſociable ; ils ſavent que toutes leurs horreurs ſeront couvertes par la nuit des tems, ils ſentent avec douleur que les écrits de M. Rouſſeau lui échapperont ; n'ayant pu flétrir ſon nom, ce ſera du moins une conſolation pour eux d'avoir empoiſonné ſa vie.

Tant de noirceurs pourront paroître trop compliquées pour être admiſes. Ah ! plût au ciel que pour l'honneur de l'humanité,

(*t*) C'eſt le dire de M. Rouſſeau. Voyez ſa lettre, pag. 327.

nité, elles fussent même sans vraisemblance (*u*). La lecture de ce qui s'est passé à Motiers-Travers, les conduit au-delà, le corps de l'ouvrage qui nous reste à examiner, sert à les appuyer encore.

En le commençant, M. Hume donne la date de sa correspondance avec M. Rousseau (1762), & la lettre qu'il reçut de lui en remerciement de ses offres, au commencement de l'année suivante.

« Ce n'est point par vanité, dit-il, que je publie cette „ lettre, car je vais bientôt mettre au jour une rétractation „ de tous ces éloges, c'est seulement pour compléter la suite „ de notre correspondance, & pour faire voir qu'il y „ a long-tems que j'ai été disposé à rendre service à M. „ Rousseau.

„ Notre commerce avoit entiérement cessé jusqu'au milieu „ de l'été de l'année derniere „.

Il ne sera pas hors de propos de le remarquer. L'envie que M. Hume avoit d'obliger M. Rousseau, partoit d'une disposition générale & honnête, qu'ont les gens de bien à rendre service ; si le docte Anglois eût senti quelques dispositions de préférence pour lui, s'il eût été plus particuliérement affecté de ses peines que de celles de tout autre infortuné, la correspondance qu'il avoit entamée avec chaleur, n'eût pas dormi pendant près de trois années ; elle n'auroit vraisemblablement pas eu d'autre suite, si M. Hume n'eût appris par un tiers que

(*u*) Voyez le recueil des lettres de M. J. J. Rousseau, & les autres pieces relatives à sa persécution & à sa défense : le tout transcrit d'après les originaux.

M. Rousseau voulant passer en Angleterre, (*x*) avoit dessein de s'adresser à lui. Alors, je le dis avec plaisir, M. Hume le prévint par de nouvelles offres de service qui furent acceptées avec reconnoissance.

« Je n'avois pas attendu ce moment pour m'occuper des » moyens d'être utile à M. Rousseau (*y*). M. Clairaut, quel» ques semaines avant sa mort, m'avoit communiqué la let» tre suivante ».

M. ROUSSEAU A M. CLAIRAUT.

A Motiers, le 3 *Mars* 1765.

« Le souvenir, Monsieur, de vos anciennes bontés pour » moi, vous cause une nouvelle importunité de ma part. Il » s'agiroit de vouloir bien être, pour la seconde fois, censeur » d'un de mes ouvrages. C'est une très-mauvaise rapsodie que » j'ai compilée il y a plusieurs années, sous le nom de *Dic-* » *tionnaire de Musique*, & que je suis forcé de donner au» jourd'hui pour avoir du pain. Dans le torrent des malheurs » qui m'entraîne, je suis hors d'état de revoir ce recueil. Je » sais qu'il est plein d'erreurs & de bévues. Si quelqu'intérêt » pour le sort du plus malheureux des hommes vous portoit » à voir son ouvrage avec un peu plus d'attention que celui » d'un autre, je vous serois sensiblement obligé de toutes les » fautes que vous voudriez bien corriger chemin faisant. Les » indiquer sans les corriger ne seroit rien faire, car je suis

(*x*) Page 290.
(*y*) Page 291.

» absolument hors d'état d'y donner la moindre attention ;
» & si vous daignez en user comme de votre bien, pour
» changer, ajouter, ou retrancher, vous exercerez une cha-
» rité très-utile & dont je serai très-reconnoissant. Recevez,
» Monsieur, mes très-humbles excuses & mes salutations ».

J. J. R.

« Je le dis avec regret, mais je suis forcé de le dire : je
» sais aujourd'hui avec certitude que cette affectation de misere
» & de pauvreté extrême, n'est qu'une petite charlatanerie
» que M. Rousseau emploie avec succès pour se rendre plus
» intéressant & exciter la commisération du public ; mais j'é-
» tois bien loin de soupçonner alors un semblable artifice ».

Cet aveu que M. Hume ne fait qu'à *regret* de l'affectation de pauvreté de M. Rousseau, qu'il dit n'être qu'une petite charlatanerie de sa part, cet aveu si pénible porte surement sur ces deux phrases de la lettre. *Ce Dictionnaire que je suis forcé de donner aujourd'hui pour avoir du pain*, & sur celle-ci : *vous exercerez une charité très-utile, & dont je serai très-reconnoissant.*

Ces locutions rampantes sont trop incompatibles avec le caractere noble & fier de M. Rousseau, pour ne pas faire douter qu'il les ait employées dans sa lettre. Messieurs les Editeurs l'ont en original : je les somme aujourd'hui de les faire lire, & sur-tout la premiere, écrites de la main de M. Rousseau. Je puis les défier sans imprudence : un fait que tout le monde peut vérifier, garantit la sureté du défi. Le voici.

Environ deux mois avant d'écrire cette lettre, M. Rousseau

avoit vendu par contrat fon Dictionnaire de Mufique au Libraire Duchefne; dès-lors ce livre eft devenu le propre de ce Libraire. Quel qu'en foit le débit, M. Rouffeau ne l'apprendra que par relation, & ne peut y prendre part que par l'intérêt qu'il porte à cet honnête Libraire. Il n'eft donc pas vraifemblable, il ne peut paroître vrai qu'il ait écrit à M. Clairaut qu'il étoit forcé de donner *ce Dictionnaire pour avoir du pain.*

C'eft pourtant d'après cette phrafe que M. Hume forma pour lui des probjets fecrets de fortune. Ecoutons-le parler.

" Je priai M. Clairaut de me donner fa lettre, je la fis voir „ à plufieurs des amis & des protecteurs que M. Rouffeau „ avoit à Paris. Je leur propofai un arrangement par lequel „ on pouvoit procurer des fecours à M. Rouffeau fans qu'il „ s'en doutât. C'étoit d'engager le Libraire qui fe chargeroit „ de fon Dictionnaire de Mufique, à lui en donner une fomme „ plus confidérable que celle qu'il en auroit offerte lui-même, „ & de rembourfer cet excédent au Libraire. Ce projet pour „ l'exécution duquel les foins de M. Clairaut étoient néceffaires, échoua par la mort inopinée de ce profond & eftimable favant „.

J'avois toujours penfé que la plus douce des vertus humaines, l'active & modefte bienfaifance, marchoit fans fafte, & fuyoit les témoins. Il faut que je me fois trompé jufqu'à préfent. Un Anglois généreux, un Philofophe, femble affembler un confeil pour difcuter fur le bien qu'il veut faire. Je prie M. Hume d'excufer ma mal-adreffe, fi j'avoue que je ne conçois pas en quoi M. Clairaut pouvoit fervir fes projets, & fi je ne conçois pas davantage pourquoi il confultoit les amis, les pro-

teĉteurs de M. Rouſſeau ſur cela. Je ne croirai jamais pour l'honneur de M. Hume, qu'il ait eu l'idée aviliſſante pour lui, de faire entrer dans ſon arrangement toutes ces perſonnes par répartition. Il ne faudroit pas croire non plus, qu'il *voulût par vanité* s'en faire honneur à leurs yeux; mais il ne faudroit pas connoître ſa réputation & ſes talens, pour imaginer qu'il eût beſoin de l'avis de tant de perſonnes ſur la façon de procéder dans une affaire très-facile à tenter pour tout homme qui, avec le ſens commun, auroit eu, je ne dis pas un deſir violent, mais une velléïté ſoutenue. Il ne falloit que ſavoir le nom du Libraire, & s'aboucher avec lui, &c. &c. Si M. Hume ſe fût ſérieuſement occupé de ce projet, il ne diroit pas, la mort de M. Clairaut l'a ſeule fait échouer : mieux informé, il ſe ſeroit rejetté ſur le contrat de vente du Diĉtionnaire. Il eſt du 27 janvier 1765. La lettre de M. Rouſſeau eſt datée du 3 mars, l'approbation de M. Clairaut comme cenſeur, eſt du 5 avril. Il eſt mort le 17 du même mois; je prie le Leĉteur de peſer ces faits, & de vérifier les titres que j'allégue chez la veuve Ducheſne. Il conclura enſuite.

M. Hume ne ſe découragea point par l'irréuſſite de ſon premier plan, dont j'ai fait ſentir la valeur. Dès qu'il ſut que M. Rouſſeau étoit décidé de paſſer en Angleterre (z), il chargea ſecrétement M. Gilbert Elliot (devenu Chevalier), de charger M. Stewart, ſous le *ſceau du ſecret*, de chercher un fermier honnête qui voulût prendre en penſion M. Rouſſeau & ſa gouvernante pour 50 à 60 louis ou environ, avec la clauſe *ſecrete*

(z) Page 294.

de n'en exiger que 20 ou 25. Le ſurplus de la dépenſe, ainſi que les frais d'ameublement pour ſon habitation, devoient être fournis à ſon inſçu par M. Hume : auſſi dit-il, avec modeſtie : " ce plan dans lequel il n'entroit aſſurément aucun „ motif de vanité, puiſque le *ſecret* en faiſoit une condition „ néceſſaire, n'eut pas lieu „ : & tout de ſuite il cite pour témoins Mrs. Stewart & Elliot. Il pouvoit auſſi appeller en témoignage le fermier qu'on avoit trouvé (*a*), ce qui ne fait en tout que trois, & prouve contre le proverbe vulgaire, qui dit qu'un ſecret connu de trois perſonnes, n'en eſt plus un.

Ce ſecond plan n'ayant pas eu plus de ſuccès que le premier, M. Hume en forma un troiſieme beaucoup plus magnifique. Ce fut d'acheter la maiſon de campagne du colonel Webb, avec un petit bien qui y eſt annexé, pour en faire un établiſſement à M. Rouſſeau. Les témoins ne manquent pas ici (*b*). M. Hume eſt toujours en regle.

Ce qui me peine pour lui, c'eſt qu'il démontre ſans réplique, que ſans avoir dépenſé un ſou pour M. Rouſſeau, il avoit, à ſon intention, préparé des dépenſes conſidérables en idée : d'où je conclus 1°. que M. Hume ne court aucun riſque de ſe ruiner. 2°. Qu'il eſt malheureux : car c'eſt l'être, que de ne pouvoir faire du bien quand on le deſire.

Après nous avoir expoſé progreſſivement ſes ſoins infructueux, il vient (page 295) reprendre M. Rouſſeau à Paris, & tout-à-coup il le tranſporte à Wootton (*c*). Je conſens de ne

(*a*) Page 294.
(*b*) Page 295.
(*c*) Wootton eſt une maiſon de campagne appartenante à M. Davenport dans le comté de Disbig.

pas relever le désordre apparent qui regne dans les pieces de ce procès. Je consens qu'on ne dise pas :

> Souvent un beau désordre est un effet de l'art.
> *Art Poët.*

Mais qu'on me permette de le remarquer une fois en passant, de l'imiter si la fantaisie m'en prend, & de suppléer ce que n'a pas dit M. Hume, que l'estimable M. Davenport en offrant à M. Rousseau la retraite qu'il habite, le fit uniquement par amitié pour lui (*d*). Quand M. Davenport voulut bien me l'offrir, dit M. Rousseau, ce ne fut pas pour lui (M. Hume), qu'il ne connoissoit pas. Si le fait n'étoit pas constant, & que M. Hume eût coopéré quelque chose dans cet établissement, il en auroit certainement informé le public; car il lui conte jusqu'à ses moindres idées avec une confiance qui fait plaisir : il lui parle des frais qu'il a faits en complaisance & en petits soins pour son *ami recommandé*. Il rapporte ensuite deux lettres qu'il lui a écrites de Wootton (*e*). Je vais transcrire la premiere dont nous aurons souvent occasion de parler.

M. ROUSSEAU A M. HUME.

A Wootton, le 22 mars 1766.

« Vous voyez déjà, mon cher Patron, par la date de ma » lettre, que je suis arrivé au lieu de ma destination. Mais » vous ne pouvez voir tous les charmes que j'y trouve; il fau-

(*d*) Voyez la lettre du 10 juillet.
(*e*) Page 296.

„ droit connoître le lieu & lire dans mon cœur. Vous y devez
„ lire au moins les sentimens qui vous regardent & que vous
„ avez si bien mérités. Si je vis dans cet agréable asyle aussi
„ heureux que je l'espere, une des douceurs de ma vie sera
„ de penser que je vous les dois. Faire un homme heureux
„ c'est mériter de l'être. Puissiez-vous trouver en vous-même
„ le prix de tout ce que vous avez fait pour moi! Seul,
„ j'aurois pu trouver de l'hospitalité, peut-être; mais je ne
„ l'aurois jamais aussi bien goûtée qu'en la tenant de votre
„ amitié. Conservez-la moi toujours, mon cher Patron, aimez-
„ moi pour moi qui vous dois tant; pour vous-même; aimez-
„ moi pour le bien que vous m'avez fait. Je sens tout le prix
„ de votre sincere amitié; je la desire ardemment; j'y veux
„ répondre par toute la mienne; & je sens dans mon cœur de
„ quoi vous convaincre un jour qu'elle n'est pas non plus sans
„ quelque prix. Comme, pour des raisons dont nous avons
„ parlé, je ne veux rien recevoir par la poste, je vous prie,
„ lorsque vous ferez la bonne œuvre de m'écrire, de remettre
„ votre lettre à M. Davenport. L'affaire de ma voiture n'est
„ pas arrangée, parce que je sais qu'on m'en a imposé; c'est
„ une petite faute qui peut n'être que l'ouvrage d'une vanité
„ obligeante, quand elle ne revient pas deux fois. Si vous y
„ avez trempé, je vous conseille de quitter une fois pour
„ toutes ces petites ruses, qui ne peuvent avoir un bon prin-
„ cipe quand elles se tournent en pieges contre la simplicité.
„ Je vous embrasse, mon cher Patron, avec le même cœur
„ que j'espere & desire trouver en vous „.

J. J. R.

On

On voit clairement dans cette lettre, que les expreſſions de reconnoiſſance ſont mêlées d'inquiétude ſur les ſentimens de M. Hume. M. Rouſſeau fait entendre des ſoupçons qu'il n'oſe développer.

Dans la ſeconde, les ſoupçons ſe taiſent, l'amitié ſeule parle.

M. Hume argumente fréquemment de la premiere, il dit que d'après le ton de cordialité qui y regne, il ne devoit pas s'attendre d'être ſoupçonné par M. Rouſſeau d'avoir prêté la main à ſes ennemis; & que s'il a eu quelques ſoupçons, il les a tenus bien ſecrets.

L'on ſeroit tenté de croire que M. Hume n'avoit pas cette lettre ſous les yeux. Il eſt impoſſible de ſe méprendre à pluſieurs de ſes phraſes, & ſur-tout à ſa finale.

„ Je vous embraſſe, mon cher Patron, avec le même cœur, „ que *j'eſpere* & *deſire* trouver en vous „.

Cette phraſe ſeule, qui dans une amitié naiſſante ſeroit un ſentiment, ne peut-être eſtimée qu'un doute dans une amitié confirmée. Si cela eſt vrai, ce doute & tous les autres qui ſont auſſi ſenſibles, appelloient une explication. Pourquoi M. Hume l'a-t-il eſquivée? C'étoit la fuir que ne pas la demander.

Lui ſied-il bien après cela de chercher à mettre cette lettre en oppoſition avec la conduite de M. Rouſſeau? Rien n'eſt cependant ſi aiſé à concilier. Celle de M. Hume lui avoit fait naître des ſoupçons, il chercha à s'en débarraſſer par une effuſion de cœur qui fut froidement répondue. Le lendemain il partit pour la campagne, ſes ſoupçons importuns l'y ſuivirent: ſa premiere lettre s'en reſſentit. Rentrant bientôt dans ſon caractere franc & peu méfiant, il ſecoua toute idée injurieuſe

à M. Hume, & lui écrivit fept jours après, la feconde lettre pleine d'amitié fans ombrage. A quelques jours de-là il lit dans les papiers publics la lettre prétendue du Roi de Pruffe. Ses foupçons reviennent l'affaillir avec plus de force. Il rompt tout commerce avec M. Hume. Suivons-le dans fa méthode.

Il nous ramene à Calais où il propofa à M. Rouffeau de lui obtenir une penfion du Roi d'Angleterre. En hiftorien habile & adroit, il nous peint fes inquiétudes fur le caractere de M. Rouffeau, qui ne devoit pas, felon fon calcul, lui permettre de jouir paifiblement de l'hofpitalité qu'on alloit lui accorder. (*f*) M. Hume dit qu'il voyoit bien cela, mais qu'il ne s'attendoit pas d'être l'objet de fes plaintes, ni la victime de cette malheureufe difpofition de caractere. Pour nous expliquer comment il l'a été, & tacitement comment il s'en eft tiré, il nous apprend que quoique la lettre de M. Walpole eût été compofée trois femaines avant fon départ de Paris par cet ami, avec lequel il logeoit, il n'en favoit cependant rien, & qu'il ne fut pas étonné (*g*), (on doit bien le croire), de la voir paroître à Londres dans les écrits périodiques, mais qu'il le fut beaucoup de voir la réponfe publique de M. Rouffeau (*h*), & de la chaleur qu'il y mit. Il difoit à l'Auteur du faint *James's-Chronicle*, qu'il fe rendoit fans le favoir, l'inftrument de noirceurs (*i*). M. Hume avoue qu'il s'en feroit cru coupable, s'il avoit imaginé que M. Rouffeau pût le fufpecter d'être l'éditeur

(*f*) Pag. 301.
(*g*) Page 302.
(*h*) *Ibidem.*
(*i*) Page 303.

de cette piece (*k*) : & tout de ſuite il prouve qu'il auroit été lui, (M. Hume,) un méchant très-mal-adroit s'il l'avoit été. M. Rouſſeau le charge ſeulement d'avoir été le complice de ſes ennemis.

Auparavant d'aller plus loin, il ne me paroît pas indifférent d'appuyer ſur cette lettre. M. Hume en parle pluſieurs fois comme d'une *plaiſanterie*. M. Walpole ne l'eſtimoit que cela. M. d'Alembert la regarde comme une moquerie, ce qui dit quelque choſe de plus. Il aſſure (pag. 355.) qu'il la déſapprouva publiquement quand elle parut, *par la raiſon qu'il ne faut pas ſe moquer des malheureux, ſur-tout quand ils ne nous ont point fait de mal.* J'ajouterai : lorſqu'ils nous en ont fait, une ame généreuſe croit que c'eſt une raiſon de plus pour ne pas les inſulter. J'ajouterai encore, dût-on blâmer d'excès mes principes ; que je croirois avoir commis une atrocité, ſi par une raillerie amere & froide, j'avois cherché à tourner en ridicule un malheureux quelconque, & ſur-tout un étranger qui ſe feroit réfugié dans ma Patrie. Revenons à la lettre que M. d'Alembert rejette par ſa déclaration, puiſque M. Walpole la dit à lui, je vais la rapprocher de celle qu'il a écrite à M. Hume, afin que le public, en les comparant, ait le plaiſir de juger combien un homme peut être diſſemblable à lui-même, & reſſembler à ſon voiſin.

“MON CHER JEAN-JAQUES,

„ Vous avez renoncé à Geneve, votre Patrie. Vous vous „ êtes fait chaſſer de la Suiſſe, pays tant vanté dans vos

(*k*) Page 303.

„ Ecrits ; la France vous a décrété ; venez donc chez moi.
„ J'admire vos talens ; je m'amuſe de vos rêveries qui (ſoit
„ dit en paſſant), vous occupent trop & trop long - tems.
„ Il faut à la fin être ſage & heureux ; vous avez fait aſſez
„ parler de vous par des ſingularités peu convenables à un
„ véritable grand homme : démontrez à vos ennemis que
„ vous pouvez avoir quelquefois le ſens commun : cela les
„ fâchera ſans vous faire tort. Mes Etats vous offrent une
„ retraite paiſible : je vous veux du bien & je vous en ferai,
„ ſi vous le trouvez bon. Mais ſi vous vous obſtinez à re-
„ jetter mon ſecours, attendez-vous que je ne le dirai à per-
„ ſonne. Si vous perſiſtez à vous creuſer l'eſprit pour trou-
„ ver de nouveaux malheurs, choiſiſſez - les tels que vous
„ voudrez ; je ſuis Roi, je puis vous en procurer au gré de
„ vos ſouhaits ; &, ce qui ſurement ne vous arrivera pas vis-
„ à-vis de vos ennemis, je ceſſerai de vous perſécuter, quand
„ vous ceſſerez de mettre votre gloire à l'être.

„ Votre bon ami FRÉDERIC „.

M. WALPOLE A M. HUME.

Arlington Strëet, le 26 Juillet 1766.

“ Je ne peux pas me rappeller avec préciſion le tems où
„ j'ai écrit la *lettre du Roi de Pruſſe* ; mais je vous aſſure,
„ avec la plus grande vérité, que c'étoit pluſieurs jours avant
„ votre départ de Paris & avant l'arrivée de Rouſſeau à Lon-
„ dres ; & je peux vous en donner une forte preuve ; car,

„ non - ſeulement par égard pour vous, je cachai la lettre
„ tant que vous reſtâtes à Paris; mais ce fut auſſi la raiſon
„ pour laquelle, par délicateſſe pour moi-même, je ne voulus
„ pas aller le voir, quoique vous me l'euſſiez ſouvent propoſé.
„ Je ne trouvois pas qu'il fût honnête d'aller faire une viſite
„ cordiale à un homme, ayant dans ma poche une lettre où
„ je le tournois en ridicule. Vous avez pleine liberté, mon
„ cher Monſieur, de faire uſage ſoit auprès de Rouſſeau, ſoit
„ auprès de tout autre, de ce que je dis ici pour votre juſ-
„ tification : je ſerois bien fâché d'être cauſe qu'on vous fît
„ aucun reproche. J'ai un mépris profond pour Rouſſeau &
„ une parfaite indifférence ſur ce qu'on penſera de cette af-
„ faire ; mais s'il y a en cela quelque faute, ce que je ſuis
„ bien loin de croire, je la prends ſur mon compte. Il n'y
„ a point de talens qui m'empêchent de rire de celui qui les
„ poſſede, s'il eſt un charlatan; mais, s'il a de plus un cœur
„ ingrat & méchant, comme Rouſſeau l'a fait voir à votre
„ égard, il ſera déteſté par moi comme par tous les honnêtes
„ gens, &c. „.

H. W.

On pourroit faire un volume d'obſervations ſur ces deux Lettres *Franco-Angloiſes*. Il ſuffit, je crois, de les montrer au doigt.

Reprenons M. Hume. M. Rouſſeau ne lui avoit pas répondu ſur le refus où l'acceptation de la penſion; il avoit écrit au général Conway. M. Hume rapporte cette lettre (pag. 305.); elle a été publiée dans le *Public-Ledger*, N°. 2123. La diſ-

férence qu'on lit dans ces copies, ne porte que sur quelques mots dont voici le plus essentiel. M. Rousseau dit à ce général : " lorsque je recevrai les bontés de Sa Majesté Britanni-
„ que, je veux m'en honorer aux yeux du public comme aux
„ miens, & n'avoir le cœur plein que des bontés de Sa Ma-
„ jesté & des vôtres. Je *ne crains* pas que cette façon de pen-
„ ser les puisse altérer „. Dans la feuille Angloise on lit : *je ne crois pas.* Cette locution est plus modeste, & par cela même plus convenable. Laissons ces *innocentes* fautes d'impression ; mais déduisons une chose essentielle de cette lettre. C'est que M. Rousseau étoit pénétré des bontés de Sa Majesté Britannique, & qu'il ne desiroit, pour les recevoir, que de les voir passer par d'autres mains que celles de M. Hume qu'il croyoit le trahir. Il n'est pas étonnant que l'historien Anglois n'ait pas narré cela au général Conway ; mais ce qui peut surprendre ; ce sont les réflexions de M. Hume & de ses conseillers.

" Quoique M. Rousseau paroisse faire ici le sacrifice d'un
„ intérêt fort considérable, il faut observer cependant, que
„ l'argent n'est pas toujours le principal mobile des actions
„ humaines : il y a des hommes sur qui la vanité a un em-
„ pire bien plus puissant, & c'est le cas de ce Philosophe.
„ Un refus fait avec *ostentation* de la pension du Roi d'An-
„ gleterre, ostentation qu'il a souvent recherchée à l'égard
„ d'autres Princes, auroit pu être seule un motif suffisant pour
„ déterminer sa conduite „.

Il n'étoit pas possible que M. Hume & ses amis n'en connussent le principe naturel : celui d'*ostentation* qu'ils lui prê-

tent eſt-il de bonne foi? Je le demande, non pour l'inſtruction des lecteurs, mais pour leur édification.

Dans cette lettre (*l*) M. Rouſſeau peint ſes malheurs comme un homme accablé; M. Hume ne veut pas y croire. Il aſſure (ſans preuve), que M. Davenport lui marquoit que préciſément dans ce tems-là ſon hôte étoit très-content & très-gai; M. Hume affirme de plus " que M. Rouſſeau veut être plaint, „ mais que ſon affectation de ſenſibilité extrême, étoit un „ artifice qui n'en impoſoit plus à un homme qui le con- „ noiſſoit auſſi bien que lui „.

Quand on a quelque connoiſſance du cœur humain, il eſt facile d'expliquer pourquoi la plupart des hommes déclament contre les gens riches ou puiſſans, tout en enviant leurs richeſſes ou leurs places. Il ne me paroît pas auſſi aiſé de démêler quelle eſt la paſſion qui fait groſſir idéalement la fortune d'un homme, qui lui ôte idéalement ſes infirmités, & le ſentiment de ſes peines, pour lui enlever juſques à la commiſération que tout être ſenſible doit aux malheureux.

M. Hume qui convient (*m*) d'avoir eu avec M. Rouſſeau une ſcene des plus attendriſſantes, doit ſavoir mieux qu'un autre, que la ſenſibilité la plus exquiſe fait, pour ainſi dire, le fond de ſon ame; M. Hume ne peut ignorer qu'une pauvreté noble l'a toujours ſuivi, parce qu'il a oſé dédaigner la fortune, & qu'il a apporté en venant au monde, une maladie cruelle (une rétention d'urine), qui va croiſſant avec l'âge, ſans eſpoir de ſecours. Si l'on joint à tout cela les calamités

(*l*) Page 305.
(*m*) Page 348.

nombreuſes qui ont tourmenté ſa vie & affiégé les approches de ſa vieilleſſe ; je demande au public ſi M. Rouſſeau n'eſt pas un des hommes les plus à plaindre, & ſi M. Hume ou ceux qui comme lui cherchent à pallier ſes infortunes & ſes maux, ſe croiroient heureux à ſa place ? Reprenons.

M. Hume écrivit à M. Rouſſeau (*n*), qu'il y avoit moyen de rendre la penſion publique. " Il lui répondit qu'ayant ap-
,, pris à le connoître & ne pouvant douter qu'il ne l'eût amené
,, en Angleterre pour le perdre, il ſe doit de n'accepter au-
,, cune affaire dont il ſoit le médiateur ,,.

M. Hume répliqua :

,, Vous dites que je vous ai trahi ! moi, je le dis haute-
,, ment, & je le dirai *à tout l'univers*, je ſais le contraire,
,, je ſais que mon amitié pour vous a été ſans bornes & ſans
,, relâche ; & quoique je vous en aye donné des preuves qui
,, ſont *univerſellement connues* en France & en Angleterre,
,, le public n'en connoît encore que la plus petite partie ,,.

Je ne puis m'empêcher de le dire ; ce n'eſt pas ainſi que parle la bienfaiſance même outragée ; ſi c'étoit par haſard l'amitié bleſſée ? Je ſerois bien trompé. Le ſerois-je ſeul ?

M. Hume finit ſa lettre par demander réponſe & explication des griefs de M. Rouſſeau ; il dit qu'il obtint par le crédit de M. Davenport, la lettre qu'on voit dans l'Expoſé, & qu'il n'y fera que quelques notes. Suivons celles qui paroiſſent mériter quelqu'attention.

(*n*) Page 308.

LETTRE

LETTRE DE M. ROUSSEAU A M. HUME.

« Je ſuis malade, Monſieur, & peu en état d'écrire; mais „ vous voulez une explication, il faut vous la donner, il n'a „ tenu qu'à vous de l'avoir depuis long-tems.

„ (*o*) M. Rouſſeau ne m'a aſſurément jamais donné lieu „ de lui demander une explication. Si pendant que nous avons „ vécu enſemble, il a eu quelques-uns de ces indignes ſoup- „ çons dont cette lettre eſt remplie, il les a tenus bien ſecrets „.

Pas trop, ce me ſemble. Il ne falloit que lire celle du 22. L'eſpece d'aveuglement que M. Hume ſemble avoir mis à la lire, eſt la ſeule excuſe valable qu'il puiſſe donner. J'aime mieux croire M. Hume diſtrait que coupable.

(*p*) „ Quand il cherche à aliéner de moi cet honnête hom- „ me, (M. Davenport), il cherche à m'ôter ce qu'il ne m'a „ pas donné „.

(*q*) „ M. Rouſſeau me juge mal, & devroit me connoî- „ tre mieux. Depuis notre rupture, j'ai écrit à M. Davenport „ pour l'engager à conſerver les mêmes bontés à ſon mal- „ heureux hôte „.

Je ſuis fâché de remarquer que l'air de bonté protectrice que porte cette note, ne pouvoit être que vain. M. Hume, n'eſt comme on l'a dit ci-devant, que la connoiſſance de M. Davenport qui a reçu chez lui M. Rouſſeau par amitié. Où

(*o*) Premiere note de M. Hume. Page 313.
(*p*) Page 318 de la lettre.
(*q*) *Ibidem.* Note.

elle agit, les recommandations des gens de connoiſſance ſont nulles. Mais eſt-il bien vrai que M. Hume n'ait écrit que ce qu'il dit ? Je crains que ſa mémoire ne lui ait fait encore oublier quelque choſe, du moins peut-on conclure que M. Rouſſeau avoit lu quelqu'une de ſes lettres, qui n'étoient pas des lettres de recommandation. Déjà, dit-il, écrivant à M. Davenport, il (M. Hume) me traite d'homme féroce, de monſtre d'ingratitude. Ceci eſt allégué page 340, & n'eſt accompagné d'aucune note de M. Hume.

" Tout ce qui s'eſt fait de bien, ſe feroit fait ſans lui à-„ peu-près de même, & peut-être mieux; mais le mal ne „ ſe fût point fait; car pourquoi ai-je des ennemis en An-„ gleterre ? Pourquoi ces ennemis ſont-ils précisément les amis „ de M. Hume ? Qui eſt-ce qui a pu m'attirer leur inimitié ? „ Ce n'eſt pas moi qui ne les vis de ma vie, & qui ne les „ connois pas; je n'en aurois aucun, ſi j'y étois venu ſeul.

" (*r*) Etranges effets d'une imagination bleſſée ! M. Rouſ-„ ſeau ignore, dit-il, ce qui ſe paſſe dans le monde, & il „ parle cependant des ennemis qu'il a en Angleterre. D'où „ le ſait-il ? Où le voit-il ? Il n'y a reçu que des marques de „ bienfaiſance & d'hoſpitalité. M. Walpole ſeul avoit fait une „ plaiſanterie ſur lui, mais n'étoit point pour cela ſon enne-„ mi. Si M. Rouſſeau voyoit les choſes comme elles ſont, „ il verroit qu'il n'a eu en Angleterre d'autre ami que moi, „ & d'autre ennemi que lui-même „.

Il eſt facile de répondre. M. Rouſſeau a appris qu'il avoit des

(*r*) Note.

ennemis en Angleterre par les papiers publics. Il m'eſt impoſſible de ſuppoſer que M. Hume voulût penſer un inſtant que les horreurs qui y ont été imprimées puiſſent partir d'une main amie. S'il n'avoit oublié que l'eſtimable M. Davenport, dont il a parlé il n'y a qu'un inſtant, étoit l'ami de M. Rouſſeau, s'il n'avoit oublié que le reſpectable Lord Maréchal l'étoit davantage, M. Hume ne ſe ſeroit pas flatté d'être le ſeul ami de M. Rouſſeau en Angleterre.

Dans les dix pages ſuivantes, il y a des allégations de la part de M. Rouſſeau; dénis de celle de M. Hume. Certainement quelqu'un de ces Meſſieurs manque de mémoire. Dieu ſait bien qui.

M. Rouſſeau (pag. 324.) rappelle que M. Hume eſt lié avec ſes ennemis.

« J'apprends que le fils du Jongleur Tronchin, mon plus » mortel ennemi, eſt non-ſeulement l'ami, le protégé de » M. Hume, mais qu'ils logent enſemble; & quand M. Hume » voit que je ſais cela, il m'en fait la confidence, m'aſſurant » que le fils ne reſſemble pas au pere. J'ai logé quelques nuits » dans cette maiſon chez M. Hume, avec ma gouvernante; » à l'accueil dont nous ont honoré ſes hôteſſes, qui ſont ſes » amies, j'ai jugé de la façon dont lui ou cet homme qu'il » dit ne pas reſſembler à ſon pere, ont pu leur parler d'elle » & de moi.

« (s) Me voilà donc accuſé de trahiſon parce que je ſuis » l'ami de M. Walpole, qui a fait une plaiſanterie ſur M.

(s) Note.

» Rouſſeau ; parce que le fils d'un homme que M. Rouſſeau » n'aime pas ſe trouve par haſard logé dans la même maiſon » que moi ; parce que mes hôteſſes, qui ne ſavent pas un mot » de François, ont regardé M. Rouſſeau froidement ! .... Au » reſte, j'ai dit ſeulement à M. Rouſſeau que le jeune Tron- » chin n'avoit pas contre lui les mêmes préventions que ſon » pere ».

Sans prétendre prononcer entre M. Rouſſeau & M. Hume qui rapportent différemment ce fait, je demanderai à ce dernier ſi c'eſt auſſi par haſard qu'il protege le jeune Tronchin. Cela valoit la peine d'être expliqué.

De la page 324. à la 328. nouvelles accuſations, nouveaux dénis, même réflexion à faire que ci-devant.

M. Rouſſeau dit qu'il écrivit une lettre (*t*) que M. Hume » devoit trouver fort naturelle s'il étoit coupable, mais fort » extraordinaire s'il ne l'étoit pas ». M. Hume s'en rapporte encore à la lettre du 22 mars, où il ne trouve que le ton de la plus grande cordialité ſans la moindre réſerve. Ce pauvre cher Monſieur rêve amitié, & la trouve par-tout.

M. Rouſſeau dit (*u*) : « la trahiſon d'un faux ami dont » j'étois la proie, étoit ce qui portoit dans mon cœur trop » ſenſible l'accablement, la triſteſſe & la mort ».

« Ce faux ami (*x*), c'eſt moi ſans doute. Mais cette tra- » hiſon quelle eſt-elle ? Quel mal ai-je fait ou pu faire à M. » Rouſſeau ? En me ſuppoſant le projet de le perdre, com-

(*t*) Page 327 de la lettre.
(*u*) Page 331.
(*x*) Note de M. Hume.

„ ment pouvois-je y parvenir par les ſervices que je lui ren-
„ dois? Si M. Rouſſeau en étoit cru, on me trouveroit bien
„ plus imbécille que méchant „.

La trahiſon & le mal feroient (ſi cela étoit poſſible), d'avoir voulu perdre M. Rouſſeau de réputation, & par-là aſſaſſiner ſon ame (*y*). La méchanceté feroit d'avoir caché la main ſous le manteau de la bienfaiſance, pour qu'on ne pût la voir armée d'un poignard.

Je le répete avec vérité, jamais je ne croirai M. Hume coupable de cette noirceur. Il a fait du mal à M. Rouſſeau ſans s'en douter. Cet aveu ne doit pas bleſſer M. Hume. Etant enfant, j'ai ouï dire à M. de Monteſquieu, qu'avec un bon cœur, l'eſprit ne garantiſſoit pas des piéges des méchans.

En récapitulant ſes griefs (*z*), M. Rouſſeau fait mention de pluſieurs libelles. M. Hume convient de quelques-uns, ſe contentant d'obſerver qu'il n'y a pas trempé. Voyez page 334.

Il en cite un où l'Auteur ne peut déguiſer ſa rage ſur l'accueil qu'on avoit fait à M. Rouſſeau à Paris.

Un autre (*a*) où l'on dit qu'il ouvre ſa porte aux grands, la ferme aux petits, reçoit mal ſes parens, pour ne rien dire de plus.

M. Hume dit du premier (pag. 334.): « je n'ai aucune con-
„ noiſſance de ce prétendu libelle; & du ſecond, (pag. 337.),
„ je n'ai jamais vu cette piece ni avant ni après ſa publica-

(*y*) S'il ſe trouvoit quelque lecteur auquel je duſſe dire qu'aſſaſſiner ſon ame n'eſt qu'une métaphore, je rougirois pour lui. Croire à l'ame, à ſon immortalité, eſt une de mes plus douces penſées.

(*z*) Page 334.

(*a*) Page 337.

» tion, & tous ceux à qui j'en ai parlé n'en ont aucune
» connoiſſance ».

En admettant ce fait; il faut convenir qu'il tient du miracle (*b*). Puiſque M. Hume n'a pu ſe procurer à Londres ce que j'ai lu ici, il n'a qu'à prendre le *Saint James's Chronicle* N°. 821; à la quatrieme page il y trouvera un article pour M. Rouſſeau contenant trois demandes & une réflexion qui aſſaiſonne le tout.

Dans la ſeconde queſtion, on demande comment a-t-il pu ſe faire « que l'Auteur de la nouvelle Héloïſe ſoit froid,
» (pour ne rien dire de plus) envers ſes parens & amis,
» qu'il change ſouvent ces derniers, & qu'il en ait eu plu-
» ſieurs qu'il a enſuite appellés monſtres?

» Que l'Auteur de l'*inégalité* ait ouvert ſa porte aux grands,
» & qu'il l'ait fermée aux petits?

Le lecteur peut examiner à préſent avec plus de ſureté ce que M. Rouſſeau dit pages 338, 339, 340, où il accuſe formellement M. Hume d'avoir fourni cet article. Il eſt vrai que M. Hume s'en lave bien, en aſſurant qu'il n'étoit pas préſent lorſqu'il reçut ſon couſin.

Je ne pouſſerai pas plus loin l'examen des notes ſur la lettre de M. Rouſſeau. Elles conſiſtent pour la plupart en dénis, en défaut de mémoire; ce que j'ai dit de quelques-unes peut faire apprécier les autres, qui ne ſont d'ailleurs ni longues ni nombreuſes.

(*b*) Jamais peuple n'eut plus de papiers publics, & ne les lut plus avidement que les Anglois. Les manouvriers les liſent dans les cabarets, les gens riches dans les cafés ou chez eux. Tout le monde s'en mêle.

La lettre de M. Hume en réponſe à celle de M. Rouſſeau eſt, j'oſe le dire, froide, ſtérile, & ne débat qu'un ſeul article intéreſſant; la ſcene attendriſſante qui s'eſt paſſée entr'eux & qu'ils narrent différemment. Ces récits ſont trop eſſentiels pour ne pas les comparer. Si on le fait attentivement, il ne ſera pas auſſi difficile qu'on pourroit le croire d'aſſigner celui des deux qui mérite qu'on y ajoute foi. Rapprochons-les, en débutant par celui de M. Hume, par la raiſon qu'il faut faire les honneurs du pas aux étrangers.

" M. Davenport avoit imaginé un honnête artifice pour „ vous faire croire qu'il y avoit une chaiſe de retour prête à „ partir pour Wootton; je crois même qu'il le fit annoncer „ dans les papiers publics, afin de mieux vous tromper. Son „ intention étoit de vous épargner une partie de la dépenſe „ du voyage, ce que je regardois comme un projet louable; „ mais je n'eus aucune part à cette idée ni à ſon exécution. „ Il vous vint cependant quelque ſoupçon de l'artifice, tandis „ que nous étions au coin de mon feu, & vous me reprochâtes d'y avoir participé: je tâchai de vous appaiſer & de „ détourner la converſation; mais ce fut inutilement. Vous „ reſtâtes quelque tems aſſis, ayant un air ſombre & gardant „ le ſilence, ou me répondant avec beaucoup d'humeur; après „ quoi vous vous levâtes & fîtes un tour ou deux dans la „ chambre; enfin, tout d'un coup & à mon grand étonnement, vous vîntes vous jetter ſur mes genoux, & paſſant „ vos bras autour de mon cou, vous m'embraſſâtes avec un „ air de tranſport, vous baignâtes mon viſage de vos larmes, „ & vous vous écriâtes: *Mon cher ami, me pardonnerez-*

„ *vous jamais cette extravagance ? Après tant de peines que*
„ *vous avez prises pour m'obliger, après les preuves d'amitié*
„ *sans nombre que vous m'avez données, se peut-il que je*
„ *paye vos services de tant d'humeur & de brusquerie ? Mais*
„ *en me pardonnant, vous me donnerez une nouvelle marque*
„ *de votre amitié, & j'espere que lorsque vous verrez le fond*
„ *de mon cœur, vous trouverez qu'il n'en est pas indigne.*
„ Je fus extrêmement touché, & je crois qu'il se passa entre
„ nous une scene très-tendre ».

Récit de M. Rousseau.

" Un soir, je vois encore chez lui une manœuvre de lettre
„ dont je suis frappé. Après le souper, gardant tous deux le
„ silence au coin de son feu, je m'apperçois qu'il me fixe,
„ comme il lui arrivoit souvent, & d'une maniere dont l'idée
„ est difficile à rendre. Pour cette fois, son regard sec, ar-
„ dent, moqueur & prolongé devient plus qu'inquiétant. Pour
„ m'en débarrasser, j'essayai de le fixer à mon tour; mais en
„ arrêtant mes yeux sur les siens, je sens un frémissement
„ inexplicable, & bientôt je suis forcé de les baisser. La phy-
„ sionomie & le ton du bon David sont d'un bon homme;
„ mais où, grand Dieu! ce bon homme emprunte-t-il les
„ yeux dont il fixe ses amis ?

„ L'impression de ce regard me reste & m'agite; mon trou-
„ ble augmente jusqu'au saisissement: si l'épanchement n'eût
„ succédé, j'étouffois. Bientôt un violent remords me gagne;
„ je m'indigne de moi-même; enfin dans un transport que
„ je me rappelle encore avec délices, je m'élance à son cou,
„ je le serre étroitement; suffoqué de sanglots, inondé de
„ larmes;

„ larmes, je m'écrie d'une voix entrecoupée : *Non*, *non*
„ *David Hume n'eſt pas un traître ; s'il n'étoit le meilleur*
„ *des hommes il faudroit qu'il en fût le plus noir.* David
„ Hume me rend poliment mes embraſſemens, & tout en
„ me frappant de petits coups ſur le dos, me répete plu-
„ ſieurs fois d'un ton tranquille : *Quoi*, *mon cher Monſieur !*
„ *Eh ! mon cher Monſieur ! Quoi donc*, *mon cher Monſieur !*
„ Il ne me dit rien de plus ; je ſens que mon cœur ſe reſ-
„ ſerre ; nous allons nous coucher, & je pars le lendemain
„ pour la province ».

Dans ſon narré, M. Hume ne veut ſuppoſer que de l'humeur à M. Rouſſeau : M. Rouſſeau au contraire n'annonce dans le ſien que la triſte impreſſion que lui avoient donnée ſes ſoupçons ſur la conduite de M. Hume. Il paroît plus naturel qu'une effuſion de cœur les ſuive, que de la voir amenée par la bouderie, ou l'humeur dont les traces ſont toujours légeres.

L'homme le plus uniforme, qui eſt le plus conſtamment le même, ſe laiſſe aller quelquefois à des momens d'humeur, de vivacité, occaſionnés par les infirmités, l'embarras des affaires ou les chagrins qui les ſuivent. Dans ce cas, l'homme le plus juſte peut s'oublier & répandre dans ſon domeſtique, ſur ſon ami même, les inquiétudes qui l'agitent. Un inſtant de réflexion ſuffit pour lui faire ſentir ſon injuſtice, il en fait ſans peine l'aveu à l'ami qu'il avoit contriſté ; l'air de bonté qu'il reprend, qu'il redouble même dans ſon domeſtique, eſt l'excuſe, & l'aveu tacite de ſon humeur. Il ſeroit plus noble & plus grand ſans doute de l'avouer tout haut, & ce ſeroit peut-être un moyen pour ſe garantir des rechûtes ; mais l'a-

mour-propre mal entendu s'oppofe à des aveux, qu'on eftimeroit humilians vis-à-vis des gens que l'éducation & l'ufage nous ont appris à regarder, non comme des hommes, mais comme nos inférieurs : tel eft le train de la vie ordinaire.

Dans celui de l'amitié, fi l'on n'eft point à l'abri de quelques nuages paffagers, on connoît du moins rarement les orages terribles qui font plus fréquens en amour ; mais lorfque des foupçons violens s'élevent dans le fein d'une ame tendre contre un ami chéri, elle fent troubler tout fon être, l'amour-propre peut la forcer à garder le filence, fur les griefs qu'elle a, ou croit avoir ; l'amitié les rompt bientôt, les explications fuccédent, & les réparations font toujours en raifon de l'offenfe que croit avoir fait l'ami qui s'eftimoit léfé; il fe la groffit, l'exagere, tandis que l'autre ami l'atténue & l'affoiblit; leurs cœurs fe parlent, leurs yeux fe mouillent, & la paix renaît dans leurs embraffemens.

Si l'on veut maintenant faire l'application de l'une de ces deux efpeces, l'on ne fera je crois, pas embarraffé fur le choix. M. Rouffeau n'avoit ni humeur ni bouderie. Il pouvoit avoir mal apprécié la conduite de M. Hume, mais très-certainement il ne pouvoit être fans foupçons : la lettre que M. Hume reclame & qui lui donne un air fi triomphant, les confirme & le condamne : s'il l'avoit pefée, lue, il ne lui diroit pas d'un ton prefque punique :

« Vous n'avez pas fait attention que j'avois une lettre (*c*)
» écrite de votre main, qui ne peut abfolument fe concilier
» avec votre récit & qui confirme le mien.

(*c*) Page 349.

» C'eft celle du 22 mars (*d*) qui eft pleine de cordialité & » qui prouve que M. Rouffeau ne m'avoit jamais laiffé en- » trevoir aucun de fes noirs foupçons de perfidie fur lefquels » il infifte à préfent; on voit feulement quelques reftes d'hu- » meur fur la chaife ».

Si M. Hume avoit eu fous les yeux cette lettre, comment auroit-il pu concilier fans foupçons, cet affemblage de gratitude fur fes fervices, & d'inquiétude fur fes fentimens; où mettant, pour ainfi dire; « fes actions d'un côté & fes inten- » tions de l'autre, au lieu de parler des preuves d'amitié qu'il » lui avoit données, M. Rouffeau le prie de l'aimer à caufe » du bien qu'il lui a fait, & finit fa lettre, comme je l'ai » rapporté, par lui dire: Je vous embraffe, mon cher Pa- » tron, avec le même cœur, que j'efpere & defire trouver » en vous ».

Toutes ces expreffions qui fe renforcent mutuellement, n'appartiennent en aucune façon à l'humeur, mais aux doutes les plus caractérifés.

Il ne feroit pas honnête de croire que M. Hume les eût vus, fans chercher à les détruire par une explication décifive; il eft bien naturel de penfer que s'il ne les a pas fentis, ce ne peut être par défaut de jugement, mais par diftraction. Jufques-là, on explique bien ou mal, la conduite de M. Hume; il n'eft pas auffi aifé de le faire lorfque M. Rouffeau dans fa grande lettre, paffe du doute à l'accufation, & de celle-ci, à ce qu'il appelle la démonftration, & finit par dire:

(*d*) Page 256.

« Abymes des deux côtés ! je péris dans l'un ou dans l'autre.
» Je suis le plus malheureux des humains si vous êtes cou-
» pable, j'en suis le plus vil si vous êtes innocent. Vous me
» faites desirer d'être cet objet méprisable. Oui, l'état où je
» me verrois prosterné, foulé sous vos pieds, criant miséri-
» corde, & faisant tout pour l'obtenir, publiant à haute voix
» mon indignité, & rendant à vos vertus le plus éclatant
» hommage, seroit pour mon cœur un état d'épanouissement
» & de joie, après l'état d'étouffement & de mort où vous
» l'avez mis. Il ne me reste qu'un mot à vous dire. Si vous
» êtes coupable, ne m'écrivez plus; cela seroit inutile, & sûre-
» ment vous ne me tromperez pas. Si vous êtes innocent,
» daignez vous justifier. Je connois mon devoir, je l'aime
» & l'aimerai toujours quelque rude qu'il puisse être. Il n'y
» a point d'abjection dont un cœur, qui n'est point né pour
» elle, ne puisse revenir ».

A tout cela point de réponse de la part de M. Hume.

En finissant la poursuite de ces lettres, je ne puis me refuser d'observer que toutes celles de M. Rousseau partent de son ame diversement affectée, & que celles de M. Hume sortent, pour ainsi dire, toutes armées de sa tête: dans celle du 19 juin (*e*) il lui demande d'envoyer son consentement pour la pension de la maniere la plus froide. Je ne dis pas ceci pour M. Hume, mais rien n'est si glacé, si repoussant que les services de la plupart des courtisans. Rien n'est si empressé, si ardent que les offres qu'ils en savent faire.

(*e*) Page 307.

Dans la lettre du 26, l'amour-propre y joue un grand rôle, l'amitié léfée ne s'y fait prefque pas fentir.

Dans celle du 22 Juillet, (*f*) qui doit fervir de réponfe à la Catilinaire de M. Rouffeau, c'eft bien autre chofe. On voit un homme toujours maître de lui, qui, négligeant le corps des accufations, en fecoue une feule branche fans l'arracher. Il rapporte enfuite une lettre de M. Walpole, pour prouver qu'il n'eut aucune part à celle qu'il publia fous le nom du Roi de Pruffe. Paffant enfuite à l'examen des motifs qui ont déterminé M. Rouffeau à lui faire une querelle, à éclater contre lui, car on fuppofe toujours que c'eft lui (& c'eft la marotte de Meffieurs les Editeurs,) M. Hume difcute, fi c'eft par mauvaife foi, & conclut puiffamment, de l'avis de fon fage confeil, c'eft-à-dire de Meffieurs les Editeurs, que c'eft par un *mélange d'orgueil & de folie* (*g*). Quoiqu'il doute fort, que dans aucune circonftance de fa vie, M. Rouffeau ait joui plus entiérement qu'aujourd'hui de toute fa raifon, même dans les étranges lettres qu'il dit qu'il lui a écrites, où l'on trouve des traces bien marquées de fon éloquence, & de fon génie.

Un mélange d'orgueil & de folie! Lui! M. Rouffeau! Eh! *Meffieurs*, mes *chers Meffieurs!* La main fur la confcience. J'en appelle à vous. Car je ne veux pas faire remarquer au Public que vos dernieres raifons font des fottifes, des invectives groffieres. Il vous diroit fans héfiter, ce que *Lucien* difoit au fouverain Dieu de la fable. *Jupiter* tu te fâches, tu prends ta foudre, tu as donc tort.

(*f*) Page 347.
(*g*) Page 353.

" M. Hume pour prouver qu'il n'en a pas eu d'écrire, ajoute:
„ M. Rouſſeau m'a dit ſouvent qu'il compoſoit les Mémoires
„ de ſa vie, & qu'il rendroit juſtice à lui-même, à ſes amis
„ & à ſes ennemis. Comme M. Davenport m'a marqué que
„ depuis ſa retraite à Vootton il avoit été fort occupé à écrire,
„ j'ai lieu de croire qu'il acheve cet ouvrage. Rien au monde
„ n'étoit plus inattendu pour moi que de paſſer ſi ſoudaine-
„ ment de la claſſe de ſes amis à celle de ſes ennemis; mais
„ cette révolution s'étant faite, je dois m'attendre à être traité
„ en conſéquence. Si ces Mémoires paroiſſent après ma mort,
„ perſonne ne pourra juſtifier ma mémoire, en faiſant con-
„ noître la vérité: s'ils ſont publiés après la mort de l'Au-
„ teur, ma juſtification perdra par cela même, une grande
„ partie de ſon authenticité. Cette réflexion m'a engagé à
„ recueillir les circonſtances de cette aventure, à en faire un
„ précis que je deſtine à mes amis & dont je pourrai faire
„ dans la ſuite, l'uſage qu'eux & moi nous jugerons con-
„ venable „.

On pourroit, ſans bleſſer M. Hume, lui demander quelques preuves de tout ce qu'il dit. Mais paſſons-lui comme une vérité, que M. Rouſſeau travaille à faire des Mémoires ſur ſa vie.

J'ai prouvé en examinant l'avertiſſement de Meſſieurs les Editeurs, que c'étoit eux ſeuls ou les autres amis de M. Hume qui avoient fait bruyamment connoître ſes démêlés; ſi par hafard le motif de cet éclat leur eut été inſpiré par la crainte des futurs Mémoires de M. Rouſſeau, auxquels on le prétend occupé, ils auroient ſurement ſenti qu'il ſeroit ridicule de juſtifier M. Hume ſur une accuſation à venir. Tout le tems qu'elle

eût été entre M. Rouffeau & M. Hume, elle n'exiftoit pas pour le public, il falloit donc, pour la traduire à fon tribunal, néceffairement répandre la rupture de ces hommes célebres, noircir M. Rouffeau, attendre que le public fe récriât contre des imputations fans preuves; alors faifir, comme on dit, la balle au bond, & faire imprimer l'écrit ou mémoire fur lequel j'ai fait des obfervations. Ecrit foigneufement préparé, & deftiné à l'ufage que M. Hume ou fes amis trouveroient bon. On voit l'emploi que leur prudence rafinée leur en a fait faire fous le titre d'*Expofé fuccinct*, qui méritoit au moins l'épithete de juftification convenablement préparée.

Je ne ferai point de réflexions fur un fait auffi énergique. Mais réfumant en peu de mots tout ce qui a été dit fur la querelle des deux favans, je rappellerai une vérité commune qui en montre la bafe. Les hommes ne font jamais du mal que lorfqu'ils ont intérêt & poffibilité de le faire. M. Rouffeau foupirant après un état tranquille qu'il alloit chercher en Angleterre, y arrivant fans habitude, ainfi que fans parti, n'avoit ni intérêt ni moyens pour attaquer M. Hume dont il ne connoiffoit ni la langue, ni les ennemis s'il en a. Cependant il s'eft élevé un démêlé entr'eux.

J'ai avancé, non fans raifon & fans preuves, que M. Rouffeau avoit des ennemis à Geneve, à Paris, & que M. Hume étoit le plaftron derriere lequel ils fe font *tapis* comme des *braves;* j'ai établi que ces ennemis avoient pourfuivi M. Rouffeau de Geneve en Suiffe, que de concert ils l'avoient attaqué à Londres par d'indignes libelles affez mal déguifés; il eft conftant que M. Hume eft lié avec eux. J'ai prouvé que fous le maf-

que de l'*incognito*, les mêmes perſonnes ont publié les démêlés de M. Hume, que vraiſemblablement ils avoient ourdis; qu'ils ont fait bruit de ces démêlés pour avoir occaſion de produire la juſtification *pochée* du docte Breton dont ils ont dirigé, arrangé les matériaux; le motif qui les a fait agir, c'eſt la haine armée par l'envie (*). L'on a vu dans cet écrit hâtivement fait, leurs moyens & leur but, qui étoit de perdre M. Rouſſeau en cherchant à le couvrir tout à-la-fois, des traits poignans du ridicule & de la noirceur de l'ingratitude. Trop de perſonnes auroient à rougir, ſi j'obſervois que rire d'une méchanceté lâchée ſur un homme ſouffrant & perſécuté, n'eſt pas d'une belle ame; je croirois offenſer le public, M. Rouſſeau, & me manquer à moi-même, ſi je cherchois à laver ce philoſophe d'un vice qui n'eſt connu que des ames viles. Je ne dirai rien de plus à ſes ſcientifiques ennemis.

(*) On ſent bien que

Vixque tenet lacrymas, cùm nil lacrymabile cernit. Ovid.

Je n'ignore pas qu'Ovide a dit *quia* au lieu de *cùm*.

PLAIDOYER

PLAIDOYER

POUR ET CONTRE

J. J. ROUSSEAU

ET LE

DOCTEUR D. HUME.

PLAIDOYER

POUR ET CONTRE

J. J. ROUSSEAU

ET LE

DOCTEUR D. HUME,

L'HISTORIEN ANGLOIS:

AVEC DES ANECDOTES INTÉRESSANTES RELATIVES AU SUJET.

Ouvrage moral & critique, pour servir de suite aux Œuvres de ces deux grands hommes.

IL eſt peu de converſations où l'on ne s'entretienne des grands hommes qui tiennent un rang diſtingué dans la République des Lettres : tantôt c'eſt de Voltaire & quelquefois de J. J. Rouſſeau. Les jugemens que l'on a portés ſur la conduite de ce Philoſophe Genevois, & particuliérement ſur ſon démêlé avec le docteur D. Hume, ont tant de fois varié, qu'il n'a jamais été poſſible de tabler ſur quelque choſe de certain relatif à ces deux objets. Je vais donc eſſayer de fixer à cet égard les diſcours du public. Mais qu'entend-on par le public ? Combien de fois a-t-on eſſayé de le peindre ſans pouvoir cependant le faire reſſembler à l'original ? Je n'entreprendrai pas de faire ici ſon tableau dans toute ſon étendue : j'avoue

que ma capacité ne va pas jusques-là. Je tâcherai seulement de le définir de mon mieux, & voici comment.

Le public est un arbre antique, planté depuis la création du monde, qui compte avec un nombre infini de générations, une multitude de branches attachées à son corps & soutenues par le même tronc. Il y en a de grosses, de médiocres, de plus foibles, de plus minces & de plus élevées les unes que les autres, & il n'y en a pas une qui se ressemble.

Si le lecteur ne me considere que comme la moindre des feuilles attachées à cet arbre-là, il ne m'offensera pas : d'ailleurs je n'ambitionne point l'honneur de lui être connu particuliérement. Je me borne à la faculté de pouvoir réfléchir, censurer, absoudre, condamner & écrire selon mes lumieres. Les siennes sont bien plus étendues & plus étincelantes, je le sais, & je n'ignore pas qu'après tous les efforts que j'aurai faits pour lui plaire, bien loin de m'en tenir compte à mon avantage, il me réfutera, me censurera, me condamnera, m'approuvera peut-être : c'est à quoi tout Ecrivain doit s'attendre. Ce qui m'encourage à me livrer au penchant qui m'entraîne à mettre au jour ce que je pense des procédés réciproques entre M. Hume & M. J. J. Rousseau, c'est qu'en dépit même de la critique la plus amere, je suis certain de trouver des approbateurs. Je n'irai pas follement braver le public ; je ne viendrai pas lâchement gémir & pleurer pour obtenir son suffrage : je sais qu'il est févere quand il le veut, indulgent quand il le faut ; qu'il aime la droiture & rend toujours justice à la vérité.

Mais j'entends le public sensé qui s'écrie :

AU FAIT, AVOCAT.

M'y voici.

Les Editeurs de la piece qui a donné lieu à celle-ci, pour vous faire voir, Meſſieurs, qu'ils ont étudié en rhétorique, débutent en expoſant à vos yeux un tableau bien ſéduiſant : c'eſt l'éloge pompeux des talens & des belles qualités de M. Hume. Ils peignent auſſi avantageuſement qu'il leur eſt poſſible, le héros de leur comédie ſcandaleuſe. Ils jettent avec beaucoup d'adreſſe de la poudre aux yeux des ſpectateurs, pour ſéduire, autant qu'il eſt poſſible, le préjugé, & le faire pencher du côté de celui qu'ils ſe flattent de pouvoir innocenter. De-là ils paſſent ſubitement au portrait de ſon adverſe partie ; mais ce ne ſont plus les mêmes couleurs qu'ils emploient, ils abandonnent le carmin & l'outremer, pour ne tremper leurs pinceaux que dans le noir & l'obſcur. Sur la droite, tout eſt brillant & flatteur ; ſur la gauche, tout eſt hideux & révoltant. D'un côté ſont les roſes, de l'autre les épines. Voilà le fin du métier. C'eſt un piége où il n'y a que les petits génies qui s'y laiſſent prendre ; mais les gens éclairés ſavent adroitement l'éviter. Ils s'approchent & fixent attentivement les objets, confrontent les copies avec les originaux, & ſi les peintres, ſoit par paſſion ou par enthouſiaſme, ſont tombés dans les extrêmes ; qu'ils aient flatté ce qui ne devoit pas l'être, & trop ridiculiſé ce qui ne le méritoit pas, on les ſiffle & l'on ne les regarde plus que comme des barbouilleurs.

Fixez, je vous prie, Meſſieurs, ce premier chef-d'œuvre. Ce doit être le portrait en grand du Philoſophe Anglois. *Des*

mœurs douces & ſimples, beaucoup de droiture, de candeur & de bonté ; & la modération de ſon caractere ſe peint dans ſes écrits.

Il a employé les grands talens qu'il a reçus de la nature & les lumieres qu'il a acquiſes par l'étude, à chercher la vérité & à inſpirer l'amour des hommes. Jamais il n'a prodigué ſon tems & compromis ſon repos dans aucune querelle ni littéraire ni perſonnelle, &c.

La ſuite du panégyrique n'eſt qu'un reſte de fumée échappée de l'encenſoir, pour diſſiper les exhalaiſons. Je la ſupprime pour vous faire remarquer, Meſſieurs, que voilà en bien peu de lignes la peinture d'un homme accompli, c'eſt à-dire, du ſage qui l'emporte de beaucoup ſur tous ceux dont Plutarque nous a fait les portraits.

Il ne m'appartient pas de démentir un éloge auſſi pompeux & ſi prévenant en faveur du célebre Ecrivain, qui peut-être lui-même ne s'y reconnoît pas, parce que je me perſuade qu'il n'a pas encore aſſez d'orgueil & d'amour-propre pour ſe croire infaillible. S'il ſe croyoit tel, je le prierois de ſe reſſouvenir que feu M. le général Barrington fut obligé, en 1762, d'envoyer à M. Smolet, autre hiſtorien non moins eſtimé en Angleterre & dans la République des Lettres que ſon émule, une relation authentique de la conquête de la Guadaloupe, afin de détromper le public & l'inſtruire d'une vérité négligée par M. Hume : vérité importante & qui ne l'étoit pas moins pour la réputation du général Anglois, que pour les intérêts particuliers des Inſulaires qui venoient d'être conquis.

Cette anecdote qui paroît tout-à-fait étrangere à mon ſujet,

le feroit bien davantage fi elle n'indiquoit pas un Ecrivain, qui fe livre avec trop de précipitation à des bruits populaires: qui, pour remplir une feuille périodique (*) à certain prix, fe hâte d'y inférer, fur la foi du premier venu, ce que le fecond avec preuve en main peut démentir.

Une telle conduite dénote toujours un homme bien plus avide de gain que de réputation : d'où l'on pourroit conclure que fi M. Hume fe fût autant appliqué à chercher la vérité, ainfi que fes apologiftes veulent le faire croire, qu'elle ne lui eût point échappé, fur-tout dans la circonftance dont je viens de parler.

L'on peut repliquer à ce que je viens de dire, qu'un Ecrivain gagé par un libraire, eft fouvent forcé, pour retirer le fruit de fes veilles, de remplir fa feuille à la volonté de celui qui le paye. M. Hume feroit-il réduit à cette fâcheufe extrémité? Il en eft plus à plaindre & moins coupable, j'en conviens: mais cette fituation laiffe toujours foupçonner une vénalité qui fixe l'appât du gain de l'Ecrivain obligé de fubfifter par fes talens. J'en ai connu plus d'un qui auroient été charmés de trouver quelque reffource auxiliaire dans la plume d'un habile homme, réduit à la fâcheufe néceffité de labourer à bon marché. Non, je ne prête pas encore cette intention à M. Hume, vis-à-vis de J. J. Rouffeau; c'eft une idée paffagere : peut-être aurai-je occafion d'y revenir, & pourrai juftifier dans la fuite que fi je n'ai pas rencontré jufte, au moins ne me fuis-je pas fort éloigné du but.

(*) On achetoit l'hiftoire de M. Hume en détail, par deux & trois feuilles, qui faifoient un Numéro.

Que la modération de M. Hume convienne à son éloge, quand il s'agit d'examiner de sang-froid les critiques ou les censeurs de ses ouvrages : qu'il fasse briller ce grand flegme philosophique si naturel aux écrivains Anglois : tout cela est fort louable & l'auroit été davantage, s'il eût témoigné plus de tendresse, ou sinon plus de pitié pour l'accablement où se trouvoit son soi-disant ami ; & particuliérement quand celui-ci eut la foiblesse de marquer tant d'excès de sensibilité pour des procédés, dont le ridicule réjaillissoit sur ceux qui avoient eu assez de lâcheté pour les faire naître.

Plus M. Hume étoit persuadé que les querelles des Gens de Lettres sont le scandale de la Philosophie, plus il devoit faire d'efforts pour prévenir & pour étouffer par une justification amicale, la dispute qui venoit d'éclore entre lui & J. J. Rousseau. C'étoit là assurément, une occasion tout-à-fait heureuse, pour attirer au flegme philosophique tous les éloges qu'il mérite ; mais il ne l'a pas fait, les Editeurs de ses griefs s'y sont opposés : ces Messieurs vouloient peindre. Voici le pendant de leur premier tableau.

Tout le monde sait, disent-ils, que M. Rousseau, PROSCRIT DE TOUS LES LIEUX qu'il avoit habités, s'étoit enfin déterminé à passer en Angleterre.

Un démenti n'est plus à la mode, je ne m'en servirai pas. Au reste les proscriptions contre J. J. Rousseau, ne sont point un reproche à lui faire, elles sont à bien des égards son éloge, si l'on excepte l'article qui regarde la religion. Il n'a pas été proscrit du Comté de Neufchâtel ; sa maladie (*) seule l'en

(*) Une humeur inquiéte, ombrageuse, taciturne, qui selon les Pytago-

a

a fait ſortir ; & cette façon d'habiller des portraits devroit couvrir de honte ceux qui s'en ſervent.

Socrate fut proſcrit, & de même quantité de Philoſophes dont on reſpecte encore la mémoire. C'eſt le ſort de tous les hommes extraordinaires, qui veulent s'élever au-deſſus des préjugés reçus. Le grand Wolff fut proſcrit, & ſon rappel n'a pas moins illuſtré l'exilé, qu'éterniſé la gloire du Monarque ſavant qui l'engagea à revenir dans ſes Etats, éclairer l'une des plus célebres Univerſités de l'Allemagne.

Les choſes qui ſouvent paroiſſent les plus éloignées, ſe rapprochent. Si la force d'un certain parti, à Geneve, reprenoit le deſſus, Rouſſeau pourroit encore y trouver un aſyle, & peut-être une ſtatue ; tandis que les barbouilleurs qui ont voulu le noircir à toute outrance, ne trouveroient par-tout que des huées & des mépris.

Il y a toujours de la baſſeſſe à reprocher à un homme qu'il eſt proſcrit ; & ſur-tout quand il ne l'eſt pas pour des faits qui déshonorent.

Les amis de M. Hume, diſent les Editeurs, *ſe ſont réunis pour l'engager de rendre ſa juſtification publique* (*). Ah que ce ſiecle eſt abondant en amis pour M. Hume ! Mais de tels amis ne le ſont gueres, ou tout au moins ils ne paroiſſent pas l'être de la premiere claſſe. De vrais amis ne donnent jamais de conſeils qui puiſſent troubler le repos de ceux

riciens s'évapore en fumées qui attaquent le cerveau, & font faire à l'eſprit bien des ſottiſes & des extravagances : c'eſt l'aveu de J. J. Rouſſeau lui-même.

(*) Dans un autre endroit, M. Hume déclare que pluſieurs autres de ſes amis lui avoient conſeillé le contraire : ceux-ci connoiſſoient mieux l'art de donner de bons conſeils.

qu'ils aiment. Au contraire, ils s'écrient, fuyez les éclats qui peuvent vous attirer milles inquiétudes & scandaliser le public. Si vous êtes innocent, méprisez par le silence les invectives d'un ennemi méprisable par sa méchanceté. Si vous êtes coupable, avouez votre faute, rétractez-vous, reconciliez-vous : toutes ces choses sont possibles ; il n'y a que la façon de le faire qui édifie, & qui fait connoître, *qu'errer est d'un mortel, pardonner est divin* (*).

Les Editeurs terminent leur avertissement en assurant que *M. Hume, en livrant au public les pieces de son procès, les a autorisés à déclarer qu'il ne reprendra jamais la plume sur ce sujet*, & continuent en outrageant son adversaire, de le défier de revenir à la charge : *qu'il peut produire des suppositions, des interprétations, des inductions, des déclamations nouvelles : qu'il peut créer & réaliser de nouveaux phantômes, & envelopper tout cela des nuages de sa rhétorique, qu'il ne sera pas contredit.* Et ils finissent par avertir le public *que M. Hume abandonne sa cause au jugement des esprits droits & des cœurs honnêtes.*

Pensoient-ils, en parlant ainsi, que ces esprits droits, plus ils le seront, plus ils tâcheront de le faire connoître, & que ces cœurs honnêtes qui se trouvent parmi le public, plus ils auront de probité, plus ils s'empresseront à embrasser & à défendre la cause, je ne veux pas dire seulement de l'innocent, mais d'un homme à talens, persécuté pour des singularités qui ne sont point des crimes, si tant est qu'ils ne soient pas les premiers symptômes d'une maladie incurable.

(*) Pope.

Je passe à l'exposé de M. Hume.

Rien de plus obligeant & de plus noble que le premier procédé de cet Anglois à l'endroit du Genevois expatrié. Il lui offre chez lui un asyle *& n'avoit pas besoin d'autre motif*, ajoute-t-il, *pour être excité à cet acte d'humanité*, *que l'idée que lui avoit donnée du caractere de ce Genevois*, *la personne qui le lui avoit recommandé.* C'est-à-dire, que cette même personne déjà bien connue de M. Hume, étoit capable de se connoître en hommes & d'apprécier leurs vertus & leur mérite. Mais à ce titre magnifique il en ajoute un autre : *la célébrité de son génie*, *de ses talens & de ses malheurs étoit une raison de plus pour s'intéresser à lui.*

Je serois tenté de penser, moi qui crois de connoître un peu le génie Anglois, que la *célébrité de son génie & de ses talens*, étoit le motif le plus puissant qui engageoit M. Hume à ce bel *acte d'humanité*, & que l'espérance que le bienfaiteur avoit conçue de tirer parti de cette bruyante célébrité, lui avoit fait concevoir le dessein d'attirer chez lui un homme de génie, & dont les talens s'étoient acquis en Angleterre une réputation distinguée, par une multitude d'éditions de ses ouvrages, qui avoient enrichi les libraires qui les avoient publiés.

Il n'y auroit pas eu une grande gloire à remplir un acte d'humanité à ce prix-là : attirer un homme chez soi, qui fait, ou que l'on soupçonne qui peut mériter de nouveaux suffrages de la part du public, l'engager à quêter des souscriptions, & enfin se procurer par son travail de quoi fournir à sa subsistance & peut-être encore à grossir la fortune de son prétendu

bienfaiteur : voilà le point de perſpective que j'apperçois dans ce bel acte d'humanité, & qui pourtant ne mérite pas que l'on blâme trop celui qui le fait, en conſidération de ce que l'intérêt perſonnel fait aujourd'hui la baſe de preſque toutes les liaiſons humaines & des bienfaits que l'on répand dans le monde.

On me reprochera de prêter ici à M. Hume un point de vue que peut-être il n'a jamais eu. Peut-être ai-je mal jugé quant à ce célebre Ecrivain, & je lui fais mes plus humbles excuſes d'une ſuppoſition qui ne prend ſon origine que dans ce que j'ai vu moi-même en Angleterre à l'égard de pluſieurs hommes à talens. Ils y arrivoient peu décorés des faveurs de la fortune, il eſt vrai, mais ils pouvoient y déployer leur ſavoir-faire. Quand c'étoient gens d'un mérite diſtingué, leurs confreres opulens & accrédités les accueilloient avec empreſſement, & leur offroient quelquefois les moyens de débuter. Mais ces moyens ſe réduiſoient, en travaillant ſans relâche, à pouvoir joindre les deux bouts de la ſemaine. Leurs prétendus bienfaiteurs prônoient avec enthouſiaſme leurs productions : ils faiſoient plus ; j'en ai vu qui s'en chargeoient pour les montrer, en retiroient eux-mêmes le prix, qui ne tomboit jamais en entier dans les mains de l'artiſte ou de l'ouvrier.

Je ne mettrai point en parallele avec un homme de lettres auſſi reſpectable que M. Hume, l'ex-Arlequin d'un certain théâtre, qui a eu le ſecret, à la faveur d'une ſemblable induſtrie, de former un magaſin d'une quantité de chefs-d'œuvre de toute eſpece, fruits précieux de la capacité des meilleurs ouvriers, ou des plus habiles peintres, deſſinateurs & mécaniciens en

tous genres, à qui cet usurier ne procuroit que la vie & l'habit, tandis qu'il acquéroit à leurs dépens l'immense fortune dont il jouit.

Je pourrois appliquer à la plupart des Libraires de Londres, à quantité de négocians & de mécaniciens, cette trop coupable industrie envers ceux qu'ils font travailler comme des esclaves, pour ne leur accorder non pas de quoi vivre, mais uniquement de quoi languir & ne pas mourir de faim.

Si ceux qui se sont enrichis en Angleterre par le moyen des productions de J. J. Rousseau, avoient tant soit peu de conscience & d'équité, ce Genevois seroit bientôt à couvert des injures de la fortune.

La lettre écrite par J. J. Rousseau de Motiers-Travers, en février 1763, n'a pas été écrite par Rousseau malade, mais par Rousseau se portant bien. Elle développe avec toute la sagacité & la noblesse convenables, les sentimens de la plus vive reconnoissance & de l'amitié la plus sincere pour les offres généreuses que M. Hume lui faisoit. L'auteur d'Emile ne s'y déguise point : ses aveux sont naïfs ; les transports de son ame s'y font sentir avec cette véhémence qu'inspirent la sagesse & la probité.

Je défie que l'on puisse jamais arracher de la plume d'un homme né méchant, quelque éloquent qu'il soit, des expressions aussi pures & aussi naturelles que celles dont il se sert pour faire connoître les replis les plus secrets de son cœur. Ce n'est point le langage affectueux de ce siecle, c'est celui des hommes des premiers tems, où la franchise & la sincérité se glorifioient de paroître avec toutes les beautés qui les accompagnoient alors.

Ce n'eſt point un homme abſolument libre quant aux facultés de l'ame, c'eſt un captif qui ſe croit enchaîné par les mépris du fanatiſme, qui ſe voue en entier à un confrere qu'il s'imagine être ſon vrai libérateur, mais qui dans la ſuite ne paroît vouloir briſer ſes chaînes que pour lui en préparer de plus dures & de plus peſantes.

Dans la lettre du même Auteur datée du 4 décembre 1765, on remarque toujours le même eſprit de ſenſibilité, la même confiance, & le même point de vue qui fait ſoupirer le philoſophe Genevois, après une retraite ſolitaire & libre, où il puiſſe finir ſes jours en paix. Ce projet étoit facile à exécuter, autant par les ſoins de M. Hume, que par la bonne volonté de celui qui bornoit toute ſa fortune à ce bien-être philoſophique, qui, diſoit-il, fixoit toute ſon ambition.

Ce qui prouve que Rouſſeau n'étoit pas tout-à-fait bien ſain lorſqu'il écrivit cette ſeconde lettre, c'étoit cet excès de confiance qu'il mettoit avec trop de légéreté dans les offres de ſervices que venoit de lui faire le philoſophe Anglois. Il le faiſoit penſer à ſa maniere, c'eſt-à-dire, avec ces ſentimens héroïques ſi familiers aux héros de l'Aſtrée ou du grand Cyrus: & recevant les promeſſes pour les réalités, il ſe flattoit trop légérement d'une conquête qui n'étoit pas encore bien certaine.

Le deſtin qui voile à nos yeux l'avenir en avoit autrement diſpoſé; le projet échoua: tous deux s'en étonnent: autre preuve que l'un & l'autre n'avoient pas aſſez de bon ſens pour ſentir que cette prétendue étroite amitié, contractée par deux eſprits ſi différens, n'étoit pas une chaîne indiſſoluble.

La lettre de M. Rouſſeau à M. Clairaut n'eſt pas en ap-

parence plus ſimulée que les précédentes ; l'Auteur en y peignant l'étroite ſituation où il ſe trouvoit, de faire reſſource de *ſon Dictionnaire de Muſique pour avoir du pain*, paroiſſoit bien moins faire cet aveu pour exciter la commiſération du public, que pour engager un ſavant charitable à ſe charger de la correction & de la vente de ſon ouvrage.

L'interprétation que M. Hume donne à cette démarche n'eſt point à ſon éloge : elle ne fait pas voir le philoſophe, ni même l'homme ſenſé : elle montre une ame vile, un eſprit dur, & tout ce que la vengeance peut graver de plus noir dans le cœur humain.

Quand un homme ne doit ſes diſgraces qu'à des infortunes & non pas à ſa mauvaiſe conduite, pourquoi rougiroit-il de ſa miſere, qui n'eſt que l'ouvrage des coups du ſort, pour ne pas dire des injuſtices des hommes ? Pourquoi, avec la preuve de ſa vigilance en main, ſe feroit-il ſcrupule de recourir avec décence aux ames nobles & aux cœurs bienfaiſans, qui ſont les inſtrumens dont la providence ſe ſert pour aider nos ames vertueuſes, mais plus particuliérement aux hommes laborieux ?

Rouſſeau qui ſe contredit aſſez ſouvent dans ſes ouvrages, comme dans ſes ſentimens, avoit oublié qu'après avoir refuſé les libéralités de pluſieurs perſonnes diſtinguées par leurs dignités ou par leur fortune, il ne lui convenoit plus, en demandant un ſervice à M. Clairaut, de terminer ſa lettre, en lui diſant *qu'il exerceroit une charité très-utile*. Cette maniere de s'exprimer convient aſſez à un mendiant du bas étage, & jamais à un homme qui ſait manier à ſon gré la parole, & qui peut être le maître des expreſſions dont il ſe ſert, ſachant

fur-tout l'art de les anoblir à fon gré. Au refte, ce n'eft dans le fond qu'une légere contradiction de fentimens oppofés les uns aux autres, & qui ne méritent pas que M. Hume épanchaffe fon fiel jufqu'à dire, *qu'il fait avec certitude que cette affectation de mifere & de pauvreté extrême, n'eft qu'une petite charlatanerie que Rouffeau emploie avec fuccès pour fe rendre plus intéreffant & exciter la commifération du public, & qu'il étoit bien éloigné alors*, c'eft-à-dire en accueillant ce Genevois, *de foupçonner un femblable artifice.*

Il auroit dû affaifonner cette petite noirceur de quelques exemples ou de quelques traits qui euffent pu fervir de preuve à cette trop groffiere calomnie. Sans doute que M. Hume, en fe livrant avec trop de chaleur à fon reffentiment, ne s'appercevoit pas que cette accufation devenoit un véritable paradoxe, en avançant un inftant après: *Qu'il favoit que plufieurs perfonnes attribuoient l'excès fâcheux où fe trouvoit M. Rouffeau, à fon orgueil extrême qui lui avoit fait refufer les fecours de fes amis. Défaut* qu'il appelle *refpectable*, *parce que*, ajoute-t-il, *trop de gens de Lettres ont avili leur caractere en s'abaiffant à folliciter les fecours d'hommes riches indignes de les protéger.*

Qu'il me foit permis de faire ici une petite digreffion pour demander à M. Hume, fi tous fes ouvrages font raifonnés de la même maniere: je n'en crois rien; ils rifqueroient trop de ne faire qu'un faut de la boutique du Libraire chez l'Epicier.

Cette petite charlatanerie employée par un homme qui auroit fa réputation à cœur, feroit une très-coupable fupercherie digne

digne du plus grand mépris, & qui auroit été bientôt publiée par l'un ou par l'autre des faux bienfaiteurs dont ce ſiecle abonde.

Quoi ! Rouſſeau auroit cherché à s'attirer par cette ruſe, quelques écus pour refuſer hautement des poignées de louis d'or ! Il n'auroit étalé ſon extrême pauvreté que pour s'oppoſer avec plus d'effronterie & d'orgueil aux bienfaits d'un grand Monarque ! Son égarement ne va pas encore juſques-là. Je croirois plutôt que J. J. Rouſſeau a contracté une façon de penſer, ſur les bienfaits qui émanent de l'oſtentation, qui ne peut convenir qu'à lui ſeul, & qui ſelon moi, ne s'accorde du tout point ni avec la raiſon ni avec les ſentimens de la nature. J'oſerois même dire qu'une ſemblable conduite, de la part d'un homme ſenſé, ſeroit une inſulte aux décrets de la Providence, & que s'oppoſer aux dons qu'elle veut nous faire par les mains d'un homme pieux, eſt en quelque ſorte nous déclarer indignes de ſes ſoins & de ſes bénédictions. Recevons toujours, & apprenons à faire un bon uſage de ce qu'elle nous donne, d'abord pour nous-mêmes, & enſuite pour les objets de pitié qui ne s'offrent que trop fréquemment à nos yeux.

Peut-être que par une haine miſanthropique contre tous les hommes en général, M. Rouſſeau croit qu'il eſt indigne à un honnête homme d'accepter des ſecours de ceux que l'on n'aime pas véritablement. Eh ! pourquoi ne pas aimer ceux qui ſe diſtinguent par une vertu ſi rare & ſi louable ! Mais il n'eſt pas le ſeul de ce caractere ; j'en ai connu, je ne dirai pas de ces hommes orgueilleux, mais de ces ſortes d'inſenſés

qui préféroient les douleurs de la néceſſité aux ſecours généreux que leur offroient des hommes opulens, & qu'ils ſoupçonnoient ou trop orgueilleux, ou même trop remplis d'oſtentation.

Je crois même entrevoir dans les procédés de J. J. Rouſſeau, que rien ne coûteroit plus à cet Auteur ſi célebre que d'être obligé de montrer de la reconnoiſſance pour des ſervices qui ne partiroient pas d'une ame véritablement loyale, ou d'une généroſité qui ne ſeroit pas accomplie.

Un eſprit inquiet, & aigri par de violens chagrins, peut aiſément adopter des préjugés de cette eſpece; on ne ſauroit l'applaudir parce qu'il en eſt plus malheureux. Pour devenir ami véritable il faut être droit, né ſenſible & libéral, il faut que l'eſprit ſoit orné & que l'ame ne ſoit point malade; ſans ces qualités eſſentielles à cimenter l'amitié, il n'eſt pas poſſible d'avoir un cœur vraiment reconnoiſſant.

C'eſt peut-être parce que la plupart des bienfaiteurs ne connoiſſent pas aſſez les devoirs qui précedent les actes de bienfaiſance & d'humanité, qu'il y a preſqu'autant d'ingrats que de perſonnes obligées. Il eſt ſi ordinaire d'être bienfaiteur par oſtentation ou par intérêt, qu'il eſt très-difficile, même en obligeant avec profuſion, d'inſpirer une véritable réconnoiſſance.

Sentir un bienfait, deſirer de le reconnoître & de marquer avec joie l'obligation dont on eſt pénétré, voilà la reconnoiſſance, & voilà ce que toutes les premieres lettres de J. J. Rouſſeau à M. Hume expriment parfaitement. Il reſte à ſavoir ſi le cœur de ce Genevois en étoit véritablement pénétré? Je

le crois, parce qu'il s'attendoit que son nouvel ami réaliseroit, à sa fantaisie, ou selon ses souhaits, les services qu'il en espéroit.

Madame Déshoulieres dit que, *chacun parle bien de la reconnoissance*, mais *que peu de gens en font voir :* elle a raison; parce que peu de gens s'en rendent dignes.

Il y a dans le cœur de la plupart des hommes, & sur-tout dans le plus grand nombre des Gens de Lettres, beaucoup trop d'amour-propre ou de vaine gloire, trop de fausse délicatesse & de présomption pour qu'ils puissent être vraiment reconnoissans. Pareillement dans le nombre de ceux que la fortune favorise, il y a trop d'impériosité & d'ostentation dans la maniere avec laquelle ils font couler leurs bienfaits, pour qu'un cœur né sensible ne s'en trouve pas un peu blessé. Quel appareil peut-on appliquer sur cette plaie? sinon d'oublier généreusement le titre de bienfaiteur, pour ne se parer en silence que de celui d'homme libéral & bienfaisant. M. Fagel, l'immortel Fagel (*), l'homme du monde, ou plutôt le particulier qui se distinguoit avec le moins d'éclat par l'effusion d'une multitude de bienfaits & d'œuvres pies, soutenoit qu'il n'avoit jamais trouvé des ingrats.

Il y a des cœurs nobles & solidement vertueux, formés par la probité & par la sensibilité, qui trouvent de la grandeur d'ame à témoigner leur reconnoissance; il en est de même qui, poussés par les mêmes vertus, trouvent un plaisir inexprima-

(*) Greffier des Etats Généraux, oncle de celui de même nom, qui remplit aujourd'hui le même emploi.

ble à rendre des ſervices promts & efficaces; qui ne cherchent leurs récompenſes que dans la joie ſecrete qui ſe gliſſe au fond de leur ame, à meſure qu'ils partagent le pouvoir de la Providence, en faiſant du bien aux hommes. Ceux-ci ſûrs de ne jamais faire des ingrats, ſont ordinairement ceux à qui une pure & vraie reconnoiſſance vient rendre l'hommage le plus ſincere.

M. Rouſſeau, à ce que je penſe, n'a refuſé les ſervices que l'orgueil, l'amour-propre & l'opulence lui préſentoient, que parce qu'il appréhendoit d'être humilié par la hauteur, le dédain & les froideurs qui ordinairement les précédent ou les accompagnent. Il ſentoit peut-être plus vivement qu'un autre l'impoſſibilité qu'il y avoit d'être véritablement reconnoiſſant, quand on acceptoit des graces à ce prix-là.

Lorſque la ſageſſe & la raiſon agiſſent de concert pour régler les penchans des hommes, le cœur devient le ſiege de la gratitude, l'ame ne reſpire que tendreſſe & ſenſibilité, & l'eſprit ne ſert plus alors qu'à mettre le ſentiment en œuvre, & porte la délicateſſe juſqu'à épargner à l'infortuné le ſoin de ſe mettre en frais de reconnoiſſance. Quand celle-ci eſt ſincere, elle n'attend pas qu'on la recherche: elle ſe fait gloire de paroître; ſon émotion eſt viſible, elle n'évite pas, mais elle court au devant du bienfaiteur. Eh! pourquoi s'abſtient-elle ordinairement de faire ce trajet? c'eſt alors que l'opulence orgueilleuſe la voudroit toujours voir à ſes pieds. On peut inférer de-là, que la plupart de ceux que l'on oblige ne ſont ingrats, qu'à cauſe qu'ils n'enviſagent la reconnoiſſance que comme une ſervitude qui fait expirer de honte & de regrets l'amour-propre, l'orgueil & la fauſſe délicateſſe.

Il n'y a presque point d'homme qui ne voulût être en état de se passer des services d'autrui, & il n'y en a point qui d'une maniere ou d'une autre, ne soit réduit à la nécessité d'y recourir.

Si tous les hommes pensoient de tems en tems à la fragilité de la nature humaine, à leur existence exposée à tant de maux différens & à leur fin prochaine, ils connoîtroient mieux les disproportions de fortune qui les désunissent. L'opulence seroit moins superbe & l'indigence moins rampante. Le riche feroit un usage tout différent de ses trésors : le pauvre ouvrier qui s'en ressentiroit davantage, tireroit un meilleur parti de ses forces & de ses travaux.

Le riche, quand il fait agir le pauvre, ne fixe que l'ouvrage qu'il commande, sans se donner la peine de pénétrer dans le fond de son ame ou de ses pensées; loin de le plaindre ou de le consoler de son état d'abjection, il le méprise, & l'avilit souvent outre mesure: à peine lui prête-t-il la faculté de penser; tandis que cet ouvrier capable de raisonnement & de réflexion, gémit à l'aspect d'un Crésus indigne de sa fortune; il n'ose le mépriser ouvertement, mais il grave ses vices dans le fond de son cœur, ce n'est plus pour l'homme opulent qu'il montre de la déférence, ce n'est que pour les richesses que celui-ci possede. Son humilité en devient seulement le *tire-bourre*.

Moins de fierté ou d'impétuosité du côté de l'homme heureux adouciroit beaucoup les maux & les peines de l'infortuné: le premier seroit mieux servi & plus aimé, & le second plus actif & plus attaché à son devoir. L'avare seul seroit l'ennemi de la société : on le mépriseroit, on le fuiroit pour n'offrir des vœux & de la considération qu'à l'homme juste, inté-

gre & libéral : alors l'ingratitude feroit moins connue, parce que le bienfaiteur feroit plus fenfible & plus humain, & qu'en faifant du bien à quelqu'un, il s'imagineroit ne payer qu'une dette contractée entre lui & l'obligé par les caprices de la fortune.

Je penfe que ce n'eft qu'à la fuite de femblables réflexions, & des fentimens qu'elles font naître dans le cœur d'un honnête homme, que le plus diftingué de mes bienfaiteurs, m'écrivit ce que je vais rendre autant que ma mémoire peut le faire, pour fuppléer à fa lettre originale que je n'ai pas auprès de moi.

« Ceffez de peindre, je vous prie, vos fentimens de recon- » noiffance. Je les crois fort beaux & je les croirois encore » plus magnifiques fi vous ne m'en euffiez pas parlé; je n'ai » fait en vous obligeant que ce que tout homme aifé doit exé- » cuter de gaîté de cœur à l'endroit d'un homme de mérite » que la fortune ne favorife pas. Le plaifir que j'ai trouvé à » adoucir vos inquiétudes m'a tenu lieu de toutes les marques » de gratitude que vous pourriez m'en donner. Je juge de vos » bonnes qualités, par vos mœurs & votre conduite, & j'in- » fere de-là, que vous n'agiffez que par de bons principes. » Plus un homme eft éclairé, plus je penfe qu'il fait faire un » bon ufage de fes lumieres. En prévenant vos intentions, » je me fuis mis à votre place, je vous ai tranfporté à la » mienne. Je vous ai fait penfer comme je penfe, & j'ai agi » comme je me perfuade encore que vous l'auriez fait, fi vous » euffiez pu difpofer en ma faveur du billet de banque dont » vous m'avez annoncé la réception.

» Je vous avertis que pour mieux oublier le titre que vous

» me donnez de bienfaiteur, j'ai brûlé l'article de votre lettre
» qui me le prodiguoit à trop de reprifes.

» Ceffez pour toujours de le prononcer dans vos lettres. Ce
» feroit me défendre d'y répondre. Je compte bien que vous
» vous en fervîrez encore moins de vive voix, autrement je
» m'imaginerois que vous le feriez à deffein de me faire rou-
» gir. Un fervice rendu en mérite un autre. Celui que je vous
» demande, & dont vous ne pouvez vous difpenfer, c'eft de
» me confidérer comme votre bon ami & rien de plus. Soyons
» libres avec décence, familiers fans affectation, polis fans
» contrainte, & jouiffons fans nous oublier des privileges de
» l'égalité. E. E. ».

Après une pareille déclaration, je demande s'il feroit pof-
fible à l'homme le moins vertueux de devenir ingrat ? Je n'en
crois rien.

Le plus libre de tous les devoirs, quoique très - légitime,
c'eft celui de la reconnoiffance : donnez-lui des chaînes, quel-
que douces que vous vouliez les forger, l'ingratitude s'avance
& ne cherche qu'à les rompre.

Que l'Editeur de l'ouvrage que je réfute faffe fes efforts,
pour montrer aux yeux du public J. J. Rouffeau comme le
plus ingrat & le plus méchant de tous les hommes. S'imagine-
t-il d'en être cru fur fa parole ? Ses argumens tous brillans
qu'ils paroiffent ne perfuaderont jamais que des efprits bornés
& incapables de difcernement, & toutes les couleurs qu'il
emploie pour peindre M. Hume comme le plus généreux
Mécene de fon fiecle, ne ferviront de même qu'à faire paroî-
tre fa partialité, & non pas les fentimens d'un homme jufte
& raifonnable.

Mais ce ne ſont plus les Editeurs, c'eſt M. Hume lui-même qui va parler, c'eſt lui qui va caractériſer ſon adverſe partie. *Je croyois*, dit-il, *qu'un noble orgueil*, *quoique porté à l'excès*, *méritoit de l'indulgence dans un homme de génie qui*, *ſoutenu par le ſentiment de ſa propre ſupériorité*, *ou par l'amour de l'indépendance*, *bravoit les outrages de la fortune & l'inſolence des hommes.*

Eſt-ce le langage d'un homme qui n'a étudié, comme le diſent les Editeurs, *que pour éclairer le genre humain?*

Je ne ſais ſi ma mémoire me trompe, mais j'ai toujours ouï dire, que l'orgueil étoit un vice déteſtable & déteſté par tous les Philoſophes qui ont contribué à éclairer l'humanité. Que rien n'étoit plus nuiſible au bonheur de la ſociété qu'un orgueilleux inſolent : & quand il plaît à M. Hume de l'ennoblir, il me paroît qu'il s'éloigne beaucoup du devoir attaché à l'état qu'il a embraſſé, lui qui, ſans doute, auroit dit dans une autre occaſion que l'orgueil conduiſoit à la tyrannie, qu'il étouffoit les ſentimens de cordialité & de bienfaiſance, qu'il faiſoit ſans ceſſe la guerre aux amis de la vertu, & fouloit à ſes pieds l'innocence & la candeur.

Si l'épithete de noble, pouvoit convenir à ce vice affreux, ſur-tout quand il eſt pouſſé à l'excès, je dirois qu'un noble orgueil porté au ſuprême degré, avoit ſi fort aveuglé M. Hume, qu'il ne s'appercevoit pas du ridicule qu'il s'attiroit dans le monde, en prenant lui-même la trompette pour publier en gros & en détail, tout ce qu'il avoit fait en obligeant le philoſophe Genevois.

Il accorde & ne peut refuſer du génie à J. J. Rouſſeau. Eſt-ce qu'on

qu'on a jamais vu un homme de génie pousser l'orgueil à l'excès ? Un Pédant pétri des préjugés, qui regnent sur les bancs de l'école, se gonfle quelquefois d'orgueil, & s'attire par-là l'indignation de tous ceux qui le connoissent. Mais a-t-on vu quelque homme d'un vrai mérite donner tête baissée dans ce vice abominable? Non, sans doute, Newton, Wolff, Fénelon, Fontenelle, Mafei, le Franc de Pompignan & nombre d'autres que je pourrois nommer, étoient par leur candeur & leur affabilité les antipodes de l'orgueil. A-t-on jamais ouï dire *que l'orgueil porté à l'excès méritoit de l'indulgence dans un homme de génie?* Qui peut lui accorder cette indulgence? sinon, un esprit superbe & hautain. Eh! comment la lui accorde-t-il? comme un tribut qu'il ne lui paye, que pour le recevoir à son tour.

Pour bien définir un objet, ou pour peindre les vices du cœur & les foiblesses de l'esprit humain, il faut être maître de la parole & connoître la valeur des termes.

Que M. Hume me permette encore de lui demander ce que c'est qu'*un orgueil excessif soutenu par le sentiment de sa propre supériorité autant que par l'amour de l'indépendance, qui brave les outrages de la fortune & l'insolence des hommes?* Quant à moi, je ne trouve dans cette phrase qu'un paradoxe indéfinissable. Tout ce que je puis dire, c'est qu'un orgueil de cette espece, n'est qu'une folie outrée, qui ne mérite d'autre indulgence que celle que l'on devroit employer pour la faire loger aux petites maisons. Un homme qui croit être né pour lui seul, qui pense n'avoir besoin de personne & que personne ne doit avoir besoin de lui: qui croit en refusant les services

néceſſaires au beſoin de la vie, braver les outrages du ſort & l'inſolence des hommes, n'eſt qu'un inſolent lui-même, qui devroit être conduit, non pas en Angleterre par un auteur accrédité, mais dans quelqu'Iſle déſerte par un Antropophage, & placé au milieu d'un bois épais qui lui déroberoit pour toujours la lumiere du ſoleil. Car s'il fixoit attentivement cet aſtre bienfaiſant, il apprendroit, à force de réfléchir, que ſans le ſecours de ſes rayons, la terre ne produiroit que des rochers & des glaces perpétuelles, & que puiſqu'il éclaire les hommes, qu'il les réchauffe & qu'il concourt à leur exiſtence, il ſemble en même-tems les exhorter à ſe reconnoître, à ſe rapprocher & à ſe ſecourir réciproquement.

Or, quand M. Hume eſt convaincu qu'un homme eſt tel que lui-même dépeint J. J. Rouſſeau, y a-t-il plus de folie que de raiſon, à vouloir l'introduire d'abord dans la bonne ſociété? y a-t-il beaucoup de prudence à faire des démarches réitérées pour lui obtenir une penſion? y a-t-il de la ſageſſe à expoſer un grand Monarque à un refus, ſur-tout de la part d'un inſenſé, qui croit faire dépendre ſa gloire & ſon honneur du plaiſir de mourir de faim & de braver les Rois?

Puiſque l'auteur Anglois vouloit avoir de l'indulgence pour cet illuſtre Genevois expatrié, il pouvoit, en étudiant de prime abord le fond de ſon caractere, le ſervir à ſa guiſe, & ne pas le détourner, malgré lui, du chemin de Bedlham (*).

J'ai toujours cru depuis la publication du diſcours de J. J. Rouſſeau, qui remporta le prix de l'Académie de Dijon, que

(*) Maiſon des fous à Londres.

cet auteur cherchoit à se singularifer, pour ne pas dire s'éternifer par des traits tout-à-fait opposés au bon sens & à la raison.

On ne peut lui refuser beaucoup de connoissances & de capacité, dont il a fait le partage, tantôt pour enfanter bien de bonnes choses, & tantôt pour en créer de fort absurdes. Les premieres pouvoient lui mériter non-seulement de l'indulgence, mais encore une protection toute particuliere de la part de ses confreres en littérature aisés ou opulens. Les secondes devoient charitablement s'oublier; ou si l'on vouloit s'en ressouvenir, ce ne devoit être que pour ne laisser voir en lui que l'homme animé par deux ames différentes, dont l'une le guidoit vers le beau, le sublime & le merveilleux, en attendant que l'autre vînt étaler les égaremens & les caprices dont il étoit farci. Enfin on devoit avoir pour lui quelqu'indulgence, en considération qu'il n'y a point d'homme qui soit né exempt de foiblesses ou d'imperfections. Mais le timpaniser, l'avilir, le tourner en ridicule n'étoit pas le plus sûr moyen pour le refondre & lui faire changer de conduite; c'étoit l'aigrir & l'irriter, jusqu'au point, comme il le dit lui-même, de lui faire faire bien des sottises.

Rousseau ne vivant que de choux & de carottes, n'auroit sûrement pas ruiné les bienfaiteurs qu'il auroit voulu choisir. En supposant que sa pauvreté eût été aussi réelle que sa lettre à M. Clairaut le témoigne, la nécessité l'auroit obligé d'implorer leurs secours. On se lasse aisément de souffrir, & l'on s'ennuye davantage de languir. Malgré les soupçons déplacés de M. Hume pour représenter Rousseau comme affectant une

fauſſe pauvreté, je me perſuade qu'un homme qui eſt à ſon aiſe n'écrit pas, *vous exercerez à mon endroit une charité très-utile & dont je ſerai très-reconnoiſſant.* En ſollicitant un ſervice qui coûte des ſoins, & un tems qui eſt toujours précieux à celui qui le donne, il ne tâche point d'exciter la pitié par des lamentations: il prie tout uniment que par bonté d'ame & de cœur, on examine ſon ouvrage pour que ſa réputation d'homme de lettres n'en ſouffre pas. Mais quand il fait cette priere, en avouant que c'eſt pour avoir du pain, c'eſt qu'effectivement il paroiſſoit à la veille de manquer de pain.

Que M. Hume ne diſe plus que J. J. Rouſſeau faiſoit métier & marchandiſe de ſa miſere; ce commerce ne fut jamais bien brillant, & je parierai qu'il n'y a pas fait fortune. D'où je conjecture que la même néceſſité qui l'avoit forcé d'implorer les ſoins charitables de M. Clairaut, l'auroit tôt ou tard contraint d'avoir recours de la même maniere à ceux de M. Hume ou de quelqu'autre.

Il ne faut que lire avec réflexion les lettres de J. J. Rouſſeau à ſon nouveau patron, pour s'appercevoir qu'il ſe formaliſoit trop ſérieuſement de ces petites minuties dont le véritable Philoſophe ne s'occupe jamais.

L'affaire de ma voiture, dit-il, *n'eſt pas arrangée* (*), *parce que je ſais qu'on m'en a impoſé : c'eſt une petite faute qui ne peut être que l'ouvrage d'une vanité obligeante, quand elle ne revient pas à deux fois*; comme, ſi ç'eût été un grand

(*) Il vouloit parler de l'arrangement qui avoit été pris pour le faire voiturer à meilleur marché qu'il n'auroit pu le faire: & quand il dit *n'eſt pas arrangée*, c'eſt-à-dire, *qu'elle lui tient encore à cœur.*

péché lorsque même elle se seroit récidivée quatre fois par semaine? Etoit-ce un si grand crime que de faire voyager un homme qui est à l'étroit, à bon marché? Rousseau n'y étoit plus; sa maladie empiroit, ou pour mieux dire, elle prenoit de nouvelles gradations. Mais la voici qui veut se manifester avec plus d'éclat. Il dit en écrivant à M. Hume. *Si vous y avez trempé, je vous conseille de vous défaire de ces petites ruses, qui ne peuvent avoir un bon principe quand elles se tournent en piéges contre la simplicité.* Ah! le pauvre innocent qu'il est à plaindre! Quoi! faire sa route dans un bon carrosse, sans qu'il lui en coûte presque rien, & qui le conduit dans une riante solitude où lui-même avoue être au comble de ses vœux! Qu'entend-il donc par les piéges que l'on tend, ou que l'on peut tendre par ce procédé obligeant, à sa simplicité? Mais il veut qu'on le devine & je ne suis pas sorcier.

Ce n'est pas dans cette lettre seule que le bon J. J. Rousseau se plaît à produire des obscurités, c'est dans plus d'un tiers de ses ouvrages. On disoit qu'il étoit né avec un génie fait exprès pour composer des énigmes & n'en jamais donner l'explication. C'est autant que je puis m'y connoître, la charlatanerie du métier de certains Auteurs, qui enveloppent leurs pensées dans des phrases tout-à-fait sombres, pour engager apparemment leurs admirateurs à les appeller à leur secours, non pas pour savoir ce qu'ils n'ont pas dit, mais ce qu'ils avoient envie de dire. Ces Messieurs prêtent à leur éloquent galimathias de séduisantes lumieres, qui ne font qu'éblouir les esprits bornés; mais qui font hausser les épaules aux personnes raisonnables. Est-ce que Rousseau n'auroit pas mieux fait de

dire tout franchement, en écrivant à fon ami : « C'eft une
» façon d'agir qu'un autre que moi trouveroit trop recher-
» chée, mais qui ne peut être que l'ouvrage d'un bon cœur
» qui fait obliger délicatement, & qui feroit une vertu tout-
» à-fait bienfaifante fi vous ne m'en euffiez pas fait un myf-
» tere ». Comment fe peut-il que de pareilles fautes, fi tant
eft que c'en foient, *ne peuvent avoir un bon principe*, fur-
tout quand il en réfulte une bonne œuvre & un fervice effen-
tiel pour celui qui en eft l'objet? Comment ces *rufes*, fi on
pouvoit nommer ainfi de fi nobles précautions, peuvent-elles
fe tourner en piéges? En vérité je me perds dans ce chaos
d'idées confufes, qui ne préfentent à mon imagination que des
vapeurs dignes d'un cerveau extravagant.

Les foupçons énigmatiques de J. J. Rouffeau, font pour moi
le nœud gordien : il faudroit être un fecond Alexandre pour le
dénouer. A combien d'interprétations différentes cet illuftre
Genevois n'affervit-il pas fes argumens? Je crois que M. Hume
auroit fait un grand plaifir au public, s'il fe fût donné la peine,
je ne dis pas d'expliquer les penfées de fon adverfaire, mais de
dire feulement ce que lui-même pouvoit comprendre en lifant
tant de fades contradictions? Je parierois que Rouffeau lui-
même auroit eu bien de la peine à fortir de ce labyrinthe.

Paffons à la lettre du 29 mai 1766. Le philofophe Gene-
vois avoue ingénument, que dans l'afyle qu'on lui a procuré,
il eft très-bien & même au-delà de fes fouhaits. Deux chofes
alterent fa félicité; la premiere, c'eft qu'on a pour lui trop
d'attentions; la feconde, c'eft qu'il n'entend pas & ne peut
fe faire entendre des domeftiques, parce qu'il ne fait pas parler

Anglois. A peine a-t-il fait cet aveu, qu'il en fait un autre qui contredit le précédent. C'eſt qu'il eſt charmé de ſon ignorance, parce qu'elle lui ſert pour flatter ſa miſanthropie & autoriſer ſes incivilités. Il va plus loin, il a le front de s'en vanter pour éloigner le Paſteur de ſa paroiſſe qu'il met au rang des fainéans.

Que peut-on penſer de ce mélange d'orgueil, d'amour-propre & de ruſticité ? Ne diroit-on pas que ce petit mortel, voudroit être conſidéré comme un être ſupérieur en intelligence à tous ceux qui l'abordent ? Mais pour prouver ſon infériorité, il n'y a qu'à lire avec attention toute cette épître. Qu'offre-t-elle à l'entendement de l'eſprit humain, ſinon les bizarreries & les caprices d'un homme qui, dans ſes ouvrages, paroît s'être efforcé à faire aimer les nœuds de la ſociété humaine, que lui ſeul veut avoir le privilege de fuir & de déteſter. Quelle contradiction d'eſprit ! quel égarement ! Ce n'eſt ni l'une ni l'autre, c'eſt une extravagance d'une eſpece toute nouvelle, & dont on ne ſauroit produire aucun exemple, à moins que d'aller le chercher aux petites maiſons.

M. Hume, retenu à Calais par les vents contraires, demande à Rouſſeau, qui peu de tems auparavant vouloit faire argent d'un dictionnaire pour avoir du pain, s'il n'accepteroit pas une penſion du Roi d'Angleterre ? Rouſſeau qui apparemment auroit ſouhaité de faire revivre Diogene, répond à l'hiſtorien Anglois, que cela n'étoit pas ſans difficulé, mais qu'il s'en rapporteroit à l'avis de Mylord Maréchal. Autre folie de même date. Le conſentement du Lord Ecoſſois arrive, & cependant le philoſophe Genevois, au lieu de déférer aux ſages

confeils d'un Seigneur qu'il nommoit fon pere & fon ami, fait encore naître de nouvelles difficultés fous des prétextes fi frivoles, qu'un idiot ou un hébété rougiroit s'il s'en étoit fervi. Enfin on a la complaifance de fe prêter à fes inconftantes bizarreries. On lui propofe que la penfion aura lieu aux conditions que lui-même voudra prefcrire : la plus importante eft qu'il faut que le public ignore que cet acte de bienfaifance émanoit de la compatiffante libéralité d'un grand Roi : comme fi un homme de lettres pouvoit rougir du bien que lui feroit un Souverain ami des arts & des talens.

Voilà le ridicule du philofophe Genevois, ou plutôt fa folie, prouvée par un refus que tout autre que Rouffeau n'auroit jamais fait. Voyons comment M. Hume l'a interprété, en caractérifant fon ancien ami bien plus par un efprit de vengeance que par difcernement. Je crois bien, avec cet Anglois, que le Genevois avoit l'efprit inquiet. Cela ne devoit point l'étonner : il devoit fe figurer que fon ami fe croyoit journellement menacé par un nombre d'ennemis différens. Il avoit à redouter tous ceux qui, dans le Contrat Social, Emile, & les Lettres de la Montagne, fe trouvoient offenfés par des traits qui s'oppofoient à leurs intérêts, ou par ceux dont il avoit bleffé les confciences. Enfin il pouvoit aifément preffentir que J. J. Rouffeau, en horreur aux Magiftrats de Geneve, trembloit à chaque pas & fe figuroit qu'on le pourfuivroit jufques dans les lieux les plus éloignés. Mais non, M. Hume incapable de réfléchir fur cette pofition auffi critique qu'embarraffante, s'érige en cenfeur defpotique, & publie de fa pure autorité, qu'il voyoit clairement que fon ami *étoit né pour le tumulte & les*

les orages, & que le dégoût qui suit la jouissance paisible de la solitude & de la tranquillité, le rendroit bientôt à charge à lui-même & à tout ce qui l'environnoit. Mais M. Hume ne voyoit que les efforts de son ressentiment, & ne supposoit tant de défauts à son ami, que pour fournir des mots à une phrase brillante. Toute la vie précédente de J. J. Rousseau, ni même sa conduite, excepté celle qu'il eut peu de jours avant son départ de Motiers-Travers, ne laisse du tout point soupçonner qu'il étoit né pour les orages. Ce tableau convenoit mieux à un V***, à un la Beaumelle & à quelqu'autres caracteres de cette trempe. M. Hume ne vouloit pas peindre, il barbouilloit seulement sa colere pour s'amuser.

Me voici arrivé à la scene scandaleuse de cette piece; c'est le chef-d'œuvre d'esprit de M. Walpole; son amour-propre l'avoit trouvé digne de la plume d'un grand Roi, & son insuffisance avoit eu la témérité de le publier sous le nom glorieux de l'immortel Fréderic. Cette ineptie, remplie des plus fausses & des plus extravagantes idées, inonda bientôt toute l'Europe des sottises de celui qui en étoit l'Auteur. Elle commence, *vous avez renoncé à Geneve votre Patrie.* On ne fut pas long-tems à s'appercevoir que Sa Majesté Prussienne ne pouvoit pas l'avoir écrite, parce que ce Prince étoit mieux informé que M. Walpole, du vrai motif qui avoit engagé J. J. Rousseau à renoncer à Geneve. Celui-ci l'avoit fait à dessein: il avoit demandé qu'on le dépouillât de son titre de Citoyen-bourgeois, afin qu'en instruisant (*) ses

(*) Dans ses Lettres écrites de la Montagne.

compatriotes de ce qu'ils devoient faire autant pour défendre que pour soutenir leurs privileges, on ne pût pas procéder contre lui comme étant chef de parti, ni envelopper dans le même filet ses parens & les amis qu'il pouvoit encore avoir dans la République. C'étoit agir en rusé politique & donner adroitement, comme on dit en Angleterre, un croc-en-jambe à la loi. C'en étoit effectivement un, à légard de l'Edit de Médiation qui fut publié à Geneve en 1738, & où il est expressément spécifié, que le premier d'entre les Citoyens, qui fomenteroit des troubles ou des divisions, seroit jugé comme perturbateur du repos public & même puni de mort, lui & ses complices, selon que le cas l'exigeroit. Ce reproche n'influe point ignominieusement sur la réputation de celui à qui il s'adresse, il réjaillit honteusement sur le prétendu bel esprit qui préfere à s'occuper de mauvais propos, plutôt que de s'instruire de choses utiles & intéressantes. Ordinairement une sottise en accompagne une autre ; M. Walpole ne vouloit pas démentir ce proverbe, il joint au reproche la calomnie. *Vous vous êtes*, dit-il, en s'adressant à Rousseau, *fait chasser de la Suisse, pays tant vanté dans vos Ecrits.* Oui ce même pays mérite de l'être, mais il est faux que J. J. Rousseau en ait été chassé. Voici ce me semble tout ce qu'on auroit pu lui reprocher.

Pendant votre séjour à Motiers-Travers, vous vous êtes trop livré à de certains esprits, & à des personnes qui, par leur état autant que pour leur repos, ne pouvoient pas raisonnablement adopter vos systêmes erronés ou scandaleux, ni vivre amicalement avec vous.

Après l'aventure du carreau de vître caffé à l'une de vos fenêtres, en fuppofant que ce n'a pas été l'ouvrage de votre chere gouvernante, vous pouviez paifiblement vous retirer à *Couvet*, où tous vos combourgeois (*) vous auroient reçu à bras ouverts. Vous n'auriez eu qu'une demi-lieue à faire, & vous étiez en fureté. Vous ne deviez point chercher de retraite dans le Canton de Berne; vous faviez ce que votre compatriote Micheli Ducret s'y étoit attiré. Vous deviez bien vous attendre que tôt ou tard on folliciteroit votre éloignement, & qu'un apôtre de la Démocratie ne pouvoit efpérer un afyle affuré dans un Etat Ariftocratique. Mais vous aviez des vues impénétrables, & ceux qui ne favoient pas où butoient vos projets, pouvoient à plus forte raifon que vos meilleurs amis, vous accufer d'imprudence & de légéreté.

Ce qui vous arriva dans l'ifle de St. Pierre (†), ne peut ni ne doit pas vous être reproché. On en ufe de même dans prefque tous les Etats de l'Europe envers ceux dont on a lieu d'appréhender l'efprit inquiet & remuant. Mais ofer infulter quelqu'un & l'invectiver par une calomnie outrageante, c'eft déroger de propos délibéré aux fentimens de l'honnête homme, & mériter la haine & l'indignation de tous les honnêtes gens.

Apprenez de moi M. Walpole, qu'il n'y a rien de plus lâche que d'opprimer les malheureux: c'eft combattre, le poignard

(*) La communauté de Couvet, pour honorer les talens de J. J. Rouffeau, lui avoit accordé le droit de bourgeoifie.

(†) Quand J. J. Rouffeau fut obligé de fortir de cette ifle, où il n'y a qu'une feule maifon, il fentit bien d'où le coup partoit; alors il s'écria, en parlant du Magiftrat de Geneve, ils veulent la guerre, eh bien! ils l'auront.

à la main, un homme qui auroit les pieds & les mains liés ; non pas pour lui arracher la vie, mais pour le mutiler dans toutes les parties de son corps sans qu'il puisse se défendre. Un pareil triomphe couvre toujours de honte & d'opprobre le vainqueur, on le déteste, il mérite de l'être.

Tout le reste de cette lettre supposée, & qui a passé pour un chef-d'œuvre d'éloquence, n'est dans le fond qu'un tissu de brillantes impertinences, qui attaquent moins J. J. Rousseau que l'esprit éclairé du Prince, à qui M. le Bourgeois de Westminster a osé attribuer un style & des pensées fort au-dessous de la plume d'un Souverain.

On pouvoit bien imaginer que le Genevois outragé dans cette lettre, en la voyant paroître dans un papier public, demanderoit satisfaction la plume à la main. Cependant en faisant cette démarche il auroit dû sagement ne pas étendre ses soupçons, ni s'imaginer avec trop de vivacité que M. Hume avoit trempé dans cette méprisable plaisanterie. Quoique cela pouvoit être, des soupçons ne suffisoient pas pour l'en accuser ; il falloit voir venir, dissimuler encore quelque tems ; mais point du tout, le masque tombe & le Philosophe s'évanouit ; il ne se contente pas de soupçonner, il porte ses doutes jusques dans le sein de la crédulité, ce qui prouve toujours bien plus de foiblesse que de discernement & de prudence. Pourquoi s'agiter, s'échauffer & s'altérer à crédit en fixant des vapeurs, ou prenant des nuées pour des montagnes inaccessibles ?

Je crois que M. Hume auroit pu se dispenser de faire éclater tant de surprise, & de se plaindre avec autant d'amertume qu'il le fait, des expressions de la lettre de J. J. Rousseau à l'au-

teur du saint James Chronicle. Il n'y étoit pas nommé : pourquoi ! puisqu'il soutient qu'il ignoroit la plaisanterie de M. Walpole, pourquoi, dit-il, que c'est lui que J. J. *soupçonne & qu'il insulte tout à-la-fois*, & qu'enfin *du meilleur de ses amis, il le convertit subitement en un ennemi perfide & méchant.* Mais quoi ! l'auteur Anglois ose-t-il finir cette phrase en ajoutant ; *& par-là, tous mes services passés & présens sont d'un seul trait adroitement effacés.* Non, ils ne l'étoient pas encore, si M. Hume eût été aussi innocent dans cette affaire qu'il le proteste, deux mots de lettre suffisoient pour lui rendre toute l'amitié de J. J. Rousseau, qui lui-même auroit rougi d'avoir eu la foiblesse de se battre pendant si long-tems avec une épée qui étoit chez le fourbisseur.

Quand je dis que le philosophe Genevois auroit rougi, c'est-à-dire, qu'il auroit été fâché d'avoir soupçonné trop légérement son ami, c'est toujours en supposant qu'il étoit de sens rassis ; & je conviens que s'il n'eût pas eu l'esprit troublé, jamais semblable querelle n'auroit scandalisé le public. Mais J. J. étoit malade, & David ne se portoit pas trop bien. Le premier soupçonnoit avec trop peu d'apparence, & le second accusoit trop inconsidérément son ami d'ingratitude & de méchanceté.

Un bienfait reproché tient toujours lieu d'offense.

Si tous les hommes avoient assez de justesse dans l'esprit & d'équité dans le cœur, ils seroient bientôt convaincus que le reproche d'un service rendu révolte toujours l'obligé, & métamorphose sa reconnoissance en ingratitude perpétuelle. Si M. Hume n'eût obligé J. J. Rousseau que pour le plaisir seul

d'avoir la ſatisfaction de lui faire du bien, le public le ſavoit; l'obligé même le lui avoit appris, l'Anglois n'auroit jamais eu la foibleſſe de le lui reprocher, & ſon oſtentation eût été ignorée dans le monde: c'eſt lui-même qui l'a affichée par des reproches qui ne conviennent qu'à des ames viles & à des hommes abjects. Eh! qui auroit jamais oſé ſoupçonner qu'un écrivain eſtimé eût pu s'oublier juſqu'au point de faire parade de ſes ſervices & de ſes bienfaits? Excepté cependant que Meſſieurs les Auteurs Anglois n'aient acquis ce privilege par une chartre ignorée par les Philoſophes des autres nations policées.

Si l'on conſidéroit l'action d'obliger comme une vertu attachée aux devoirs de l'humanité, & qui prend ſon origine dans un ſentiment auſſi noble & même plus vertueux que la généroſité, l'ingratitude ſeroit entiérement bannie de ce monde: M. Hume ne ſe fût jamais encenſé lui-même aux yeux des hommes qui, capables de réflexions, ſavent qu'il n'y a point de mérite à faire du bien à quelqu'un, quand après l'avoir fait, on eſt aſſez lâche pour s'en glorifier ouvertement. La paſſion, autrement dit la vengeance, l'emportoit ſur les ſages réflexions qu'il auroit dû faire avant que de plaider ſa cauſe à la face du ciel & de la terre. C'eſt ce qu'il fait voir très-clairement quand il dit, en parlant de ſon adverſe partie, *s'il n'étoit pas ridicule d'employer le raiſonnement ſur un ſemblable ſujet & contre un tel homme, il lui demanderoit pourquoi il lui ſuppoſe le deſſein de lui nuire?*

Eſt-il poſſible que cet Anglois s'oublie juſqu'au point d'avouer, comme il le fait ici, la duplicité & l'inconſtance de

ſes ſentimens? A-t-il eſtimé ou non celui qu'il affecte dans cet inſtant de mépriſer juſqu'à l'injure? A-t-il oublié que lui-même avoit dit *que la célébrité de ſon génie, de ſes talens, ſur-tout de ſes malheurs, l'avoient engagé de s'intéreſſer pour lui?* Eſt-il ridicule d'employer le raiſonnement quand il s'agit de ſe juſtifier d'un ſoupçon? l'eſt-il davantage de s'en ſervir vis-à-vis d'un homme célebre par ſon génie & ſes talens? Contre qui donc faudroit-il employer le raiſonnement? Seroit-ce contre un ſot, un ignorant incapable d'en ſentir la force & la vérité?

Si tout le public juge comme moi, il ne trouve, dans la phraſe de ce célebre écrivain Anglois, que la quinteſſence du mauvais raiſonnement. Il ne peut y rencontrer qu'une façon de penſer & d'écrire tout-à-fait oppoſée à la philoſophie morale, & entiérement dépourvue de délicateſſe & de grandeur d'ame. Que penſer des talens ſupérieurs de M. Hume, quand il dit que *ce n'eſt pas l'uſage que les ſervices que nous avons rendus faſſent naître en nous de la mauvaiſe volonté.* Qui vous a dit, M. Hume, que ce n'eſt pas l'uſage? & moi je vous ſoutiens que la plupart de ceux qui, dans ce ſiecle, obligent ou rendent des ſervices, ne l'ont pas plutôt fait, que d'une maniere ou d'une autre ils cherchent à en retirer l'intérêt.

Les uns exigent des déférences ou des aſſiduités; & il en eſt qui pouſſent la mauvaiſe volonté juſqu'à exiger des ſacrifices qui coûtent beaucoup à la délicateſſe & à l'amour-propre de ceux qui ont reçu leurs bienfaits: enfin il en eſt peu qui en répandent ſans avoir un but ou un point de vue, qui n'eſt pas toujours la perſpective de la vertu.

The ſtudy of man is mankind.
L'étude de l'homme, c'eſt l'homme.

Eſt - il un Ecrivain qui puiſſe mériter quelque applaudiſſement s'il n'a pas fait un cours de cette étude avec toute l'attention & les réflexions néceſſaires? On ne voit le plus ſouvent parmi nous qui ne ſommes pas les ſauvages de l'Amérique, que de l'orgueil, de l'oſtentation & ſur-tout des caprices, qui nous font tourner du ſud au nord, & tomber rapidement du blanc au noir. Quand M. Hume dit que ce n'eſt pas l'uſage que les ſervices que nous avons rendus faſſent naître en nous de la mauvaiſe volonté, l'on reconnoît qu'il ſe livre avec plus de promptitude à ſes idées qu'à ſes réflexions. Il auroit mieux dit, en tournant la phraſe, que beaucoup de gens, après avoir rendu quelques légers ſervices, en rendent enſuite de fort mauvais à ceux qu'ils avoient obligés ou par humeur, ou par caprice, ou par orgueil. C'eſt aſſez l'uſage en Angleterre de ne faire du bien & de ne rendre ſervice que par oſtentation, & pour jouir du plaiſir ſtérile d'en être applaudi, & par qui? par ceux qui ne ſe connoiſſent par en vertus ſolides.

Quand on examine de près les actions des hommes, & que l'on réfléchit ſur le ton vers lequel la ſociété eſt montée ſeulement depuis vingt ans, on s'apperçoit bientôt que toutes les démarches qu'on leur voit faire ne tendent qu'à ſe jouer, ſe tromper & ſe tympaniſer les uns les autres; mais particuliérement de ceux que la fortune a privés de ſes faveurs ou de ceux à qui elle a tourné le dos. Ah! ſi l'on penſoit que du bien-être à l'infortune, il n'y a qu'un pas à broncher, on trai-

teroit

teroit avec beaucoup plus d'indulgence les infortunés. Je ne dis pas que ce foit toujours l'ouvrage d'un mauvais cœur. Non, il eft de très-bons caracteres qui fe laiffent entraîner par le torrent des mauvais exemples: d'autres ne font en cela que ce que l'on leur a fait, ou que ce qu'ils voyent faire à gens en place ou accrédités. Je vais étendre ce tableau. Un homme de mérite, mais dépourvu des moyens ou du bien-être convenables à la pureté de fes mœurs, fe montre, il étale à la fois une bonne conduite & une honnête induftrie, fes talens lui méritent quelques égards, enfin quelqu'un fe pique de l'obliger, on lui fait ou on lui procure du bien; voilà le chef-d'œuvre du fentiment qui honore l'humanité & fert en même tems la patrie. Cette action eft noble & généreufe, elle nous approche beaucoup de la Divinité; le diable en eft jaloux, que fait-il? Il nous fait, par orgueil, découvrir quelques foibleffes ou des défauts dans celui qui étoit l'objet de nos bonnes œuvres: nous oublions que nous n'en fommes pas exempts. Nous n'appercevons pas la poutre qui eft dans notre œil, nous ne voyons que le fétu qui eft dans la prunelle de notre prochain malheureux. Nous nous élevons au-deffus de lui par le dédain, par l'indifférence ou par une fauffe pitié. Nous nous érigeons pédantefquement en cenfeurs de fa conduite & de fes mœurs, & fouvent fans être bien informés de la conftitution de fon tempérament, nous baptifons les ravages d'une fievre lente ou d'une infomnie, de pareffe & de négligence. Bientôt nous le moralifons: nous voulons le prêcher fur tout ce qui ne répond pas à ce que l'on voudroit exiger de lui. Nous attaquons fa délicateffe par l'endroit fenfible: il en eft humilié, il

penſe, il démêle le fond d'orgueil qui nous fait parler; & cependant il ſe tait par timidité, & n'oſe répliquer ni ſe défendre. Pourquoi? parce qu'il craint de perdre la ſuite des bons offices qu'il eſpere encore de notre part, & auxquels nous l'avons comme enchaîné par des promeſſes réitérées. Pourquoi les lui avons-nous faites? parce que de prime abord nous n'appercevions en lui que l'homme de mérite, & que ſes foibleſſes & ſes défauts nous étoient encore cachés; cependant ces mêmes défauts n'étoient pas des vices, & n'émanoient que de ſes infirmités corporelles, ou bien de la foibleſſe de ſon tempérament. Mais on ne veut pas ſe donner la peine de creuſer ſi avant; ſes prétendues imperfections ralentiſſent notre zele, & par degré nous portent à l'éloigner, pour ne pas être obligé à lui tenir parole. Il ſent notre refroidiſſement : il feint de ne pas s'en appercevoir. Il ſe montre encore, mais ſi la raillerie piquante ſuccede à l'auſtere morale, alors ſe croyant mépriſé, il ſe dépite & ſe courrouce tout bas contre des procédés tout-à-fait indignes de l'honnête homme. S'il s'apperçoit que de premier objet qu'il étoit de nos ſentimens vertueux, il eſt devenu celui de nos jeux de mots ou de nos mépris, ſon eſtime pour nous s'évapore, & ſi, avec cela, nous faiſons chorus avec ceux qui ſe croyent en droit par leur fortune de ſe divertir à ſes dépens, d'homme qu'il auroit été véritablement reconnoiſſant, il ne tient plus à notre égard que la conduite que le reſſentiment naturel inſpire. D'un cœur diſpoſé à la reconnoiſſance, nous en avons fait un ingrat.

Voilà nos uſages, & il paroît que M. Hume auroit cru dégénérer de ſa qualité d'honnête homme, ſelon le monde,

s'il ne s'y étoit pas conformé. Il répondra, ſans doute à cela, que tout habitant de la ſociété doit faire ce que les autres font ; ſe livrer au torrent & ne pas ſe ſingulariſer : que la miſanthropie n'eſt plus à la mode : qu'il faut obſerver un juſte milieu entre l'auſtérité d'une ſaine Philoſophie & la corruption des mœurs : enfin qu'il faut être de miſe & ſe plier au goût général. Hélas ! ce philoſophe Anglois dégénere furieuſement du titre que la complaiſance publique lui a prodigué.

Ecoutons M. Hume lui-même. C'eſt dans le livre intitulé les Penſées de cet hiſtorien qu'il ſaiſit l'occaſion de ſe peindre & de ſe caractériſer. La copie reſſemble ſi parfaitement à cet auteur, que l'on ne peut s'y méprendre; les coups de pinceaux du peintre témoignent que l'artiſte avoit eu le loiſir de bien étudier les traits de l'original.

O Philoſophie ! ta vertu eſt ſtérile & ta ſageſſe n'eſt que vanité. Tu cours après les ſtupides applaudiſſemens des hommes.

Tu ne cherches ni le ſolide témoignage de ta conſcience, ni l'approbation infiniment plus ſolide encore de cet Etre qui, d'un ſeul de ſes regards, pénetre tous les abymes de l'univers. Pourrois-tu ne point ſentir combien ta probité eſt chimérique ! Tu te glorifies des beaux noms de citoyens, de fils, d'ami.... Tu es toi-même ta propre idole, tu n'encenſes que tes perfections imaginaires, & tu ne cherches qu'à flatter ton orgueil en te faiſant un nombreux cortege d'admirateurs ignorans (*).

La preuve d'un orgueil démeſuré dans un petit particulier

(*) Penſées de M. Hume.

se trouve dans l'ostentation de faire du bien, & ensuite d'emboucher lui-même la trompette pour le publier.

Est-ce qu'un homme né sensible, humilié, ou avili par gens qui lui ont procuré quelques secours passagers, peut conserver pour d'indignes bienfaiteurs, cette reconnoissance parfaite qui s'étoit de prime abord logée dans son cœur à la réception des bienfaits ?

Sa reconnoissance en naissant étoit vraie, son ame en étoit pénétrée, son cœur en palpitoit de joie, elle croissoit à vue d'œil tant qu'il éprouvoit que la pratique du sentiment de bienfaisance le mettoit de niveau avec son bienfaiteur; mais dès qu'il éprouve que le bienfait reçu ne lui a donné qu'un supérieur qui, par gradation, veut s'ériger en tyran de ses volontés & de ses actions, l'indignation, le remords & le repentir prennent la place de cette noble & sincere reconnoissance. L'un crie à l'ingrat, l'autre à la perfidie. Le premier a tort, le second a raison : mais est-il appuyé ? Non, tout au contraire, on se range du côté de l'opulent. On encense toujours le veau d'or. La guerre se déclare, les partis s'échauffent, & le combat ne finit que par quelque scene scandaleuse.

Il est plus d'un exemple de ce que je viens d'alléguer. Je ne rapporterai que celui-ci.

Dans une ville dépendante de la Grande-Bretagne, arrive un homme qui n'étoit pas sans talens; il joignoit à une conduite réglée l'amour des Belles-Lettres, & pouvoit tenir son coin dans la bonne société. Le fruit qu'il avoit tiré de ses voyages le faisoit distinguer dans la foule des voyageurs qui cherchent fortune; enfin on se plaisoit à l'entendre & on aimoit

ſa converſation. Sa conduite & ſes manieres le firent bientôt rechercher. Mais particuliérement du ſieur Ried qui, réuniſſant un commerce fort étendu à un emploi très-honorable, pouvoit ſplendidement jouir de tous les agrémens que l'on reçoit d'une brillante proſpérité. De plus c'étoit un vieux garçon qui n'avoit à ſonger qu'à des héritiers collatéraux, pour leſquels ordinairement on ſe gêne moins que pour ſes propres enfans.

Ried étoit conſidéré par ſes compatriotes comme un homme aimable & ſociable. Les Maures, avec qui il avoit ſouvent affaire, ſoit pour les intérêts de la Grande-Bretagne, ou ſoit pour les ſiens propres, ne l'enviſageoient pas de même; Ried s'étoit imaginé qu'en leur montrant de l'orgueil & de la fierté, il en obtiendroit ce qu'il ſe propoſoit d'en recevoir. Ce ſyſtême étoit mal conçu, puiſque quelques années après lui-même en fut la victime (*). Au reſte il avoit des connoiſſances aſſez étendues, & s'appliquoit autant par théorie que par pratique aux devoirs de ſon état. Son eſprit étoit orné par une lecture ſuivie des meilleurs Auteurs Anglois, François & Eſpagnols, le tout accompagné d'une humeur enjouée & d'une vivacité qui lui attiroient l'admiration de tous ceux qui étoient en liaiſon amicale avec lui.

Dès la ſeconde viſite, il offrit à l'Etranger qui lui avoit été recommandé, ſes bons offices, en le priant de n'avoir plus

(*) Ried ayant été chargé d'une négociation auprès du roi de Maroc, s'énonça avec tant de hauteur, d'orgueil & de fierté, joignant à cela des menaces outrageantes, que comme il y penſoit le moins, pluſieurs hommes armés entrerent dans ſon appartement & le maſſacrerent.

d'autre table que la ſienne, excepté celle du Gouverneur, chez qui Ried & l'Etranger ſe trouvoient fréquemment invités. Il pouſſa même plus loin la générosité, il le pria de diſpoſer de ſa bourſe & de ſon crédit. Rien de plus noble & de plus généreux que ce procédé.

Tout le premier mois ſe paſſa à la ſatisfaction réciproque de l'homme heureux, & de celui qui cherchoit à le devenir. Tous deux, par une conformité apparente de ſentimens, ſe croyoient au comble de leurs ſouhaits : le premier d'avoir le plaiſir d'obliger, & l'autre la conſolation de pouvoir reconnoître dignement un acte de bienveillance ſi rare & ſi diſtingué. L'un s'applaudiſſoit d'avoir rencontré l'occaſion de donner l'eſſor à ſon penchant libéral, & l'autre employoit les talens de ſon eſprit pour tâcher de plaire à un bienfaiteur qui paroiſſoit à ſes yeux le roi des hommes.

Il n'eſt pas toujours poſſible que deux eſprits, quelque reſſemblance qu'ils puiſſent avoir, ſe trouvent toujours de même ſentiment. Dans le commencement d'une liaiſon amicale, on apporte ſouvent plus de circonſpection qu'il n'en faudroit, & quand on s'imagine que la ſympathie opere avec le plus de force, on ſe relâche beaucoup plus qu'on ne devroit le faire.

Un rien, une niaiſerie & même une queſtion abſolument indifférente agitée auprès d'un *bol de punch*, ou à la fin d'un grand repas où le bourgogne & le champagne ont coulé avec trop de profuſion, peut cauſer de fâcheuſes révolutions ſur deux cœurs qui, de ſang-froid, ne ſe feroient jamais entrechoqués, & qui ſembloient de prime abord n'avoir été créés que pour s'entr'eſtimer.

Souvent à la faveur de l'opulence, un homme de génie médiocre s'arroge bien des droits qui n'appartiennent qu'aux vrais ſavans.

Vers le milieu du ſecond mois, Ried commençoit à vouloir primer ſur tout ce qui donnoit matiere à la converſation, & développoit des ſyſtêmes qui n'étoient pas toujours les plus raiſonnables.

Un homme né ſincere trouve toujours de la baſſeſſe à déguiſer ſes penſées. L'Etranger étoit de ce caractere, il ne ſavoit point l'art de dire oui, quand il falloit dire non, & Ried méritoit ſouvent, par des entêtemens déplacés, qu'on ne fût pas de ſon avis. L'Etranger ne croyoit pas qu'il convînt à un homme vrai de payer les droits de l'hoſpitalité & de la bienveillance, par le déni formel d'une vérité évidente. L'Irlandois de ſon côté, ne croyoit pas devoir le céder à un particulier qui dépendoit en quelque ſorte de ſon opulence; d'ailleurs il ſe feroit cru trop humilié, s'il avoit été obligé, par la fôrce d'une relation juſte & véritable, de ſe rétracter de ce qu'il avoit aſſez inconſidérément ſoutenu, & cela plutôt par opiniâtreté & par orgueil, que par connoiſſance de cauſe. De-là les contrariétés & les légeres diſputes. De celles-ci, l'échauffement de la bile, les vivacités déplacées; enfin les tons de voix impérieux qui font trop connoître à l'obligé, que le prétendu bienfaiteur voudroit mettre un impôt ſur ſes lumieres, & donner des entraves à ſes ſentimens. S'il refuſe ce tribut honteux, le bienfaiteur ſe refroidit, ſes geſtes, ſes regards & ſes dédains l'annoncent, & ſes propos font bientôt connoître qu'il a diminué d'eſtime & de bonne opinion, envers celui

pour lequel il avoit fait paroître la plus forte considération.

Voilà en miniature, le tableau de la conduite du sieur Ried à l'endroit de l'Etranger qu'il avoit si noblement & si généreusement accueilli.

A peine le troisieme mois fut-il arrivé, que Ried ne témoignoit plus avoir pour celui à qui il avoit prodigué le beau titre d'ami que de l'indifférence, pour ne pas dire du mépris. Il ne l'écoutoit plus comme un homme instruit par l'étude & par l'expérience. Ce n'étoit plus l'oracle qui, dans les premieres journées de leur connoissance, paroissoit captiver l'attention des auditeurs, & à qui même Ried prodiguoit des louanges & de l'encens. Ce n'étoit plus un homme doué de pénétration & de discernement, c'étoit seulement un beau rêveur, un causeur impitoyable, qui ne produisoit dans la conversation que des choses puisées dans son cerveau, & cela, parce que Ried ne les avoit pas trouvées dans sa bibliotheque. Enfin l'instant où l'Irlandois devoit ou vouloit étouffer dans le cœur de cet Etranger tous les sentimens de reconnoissance dont il étoit pénétré, arriva. On avoit agité une question intéressante, & à laquelle Ried n'avoit pas répondu en homme tout-à-fait bien instruit du fait dont il s'agissoit; l'Etranger mieux informé, voulut l'éclaircir en rapprochant les circonstances & les démonstrations nécessaires à cet effet; mais Ried, pour ce moment-là, plus opiniâtre que savant, s'efforça à contredire ce que l'autre venoit d'avancer, & s'oublia même jusqu'au point de faire succéder aux railleries piquantes, certaines expressions outrageantes dont on ne se sert jamais que pour étaler l'impériosité, l'orgueil & le mépris.

Que

Que devîntes-vous ! ô chere & tendre reconnoiſſance ! vous qui juſqu'alors aviez navré de joie & de plaiſir le cœur de l'obligé. Vous vous enfuîtes preſque auſſi rapidement que le cerf à la vue du chaſſeur. La vivacité de l'Etranger ſubitement métamorphoſée en une colere que l'honneur de concert avec l'amour-propre inſpire, l'emporta ſur les déférences que vous exigez. Il fit ſentir à cet Irlandois trop opulent, qu'il ſavoit diſtinguer le bienfaiteur d'avec le tyran impérieux, & prêt à commettre la plus blâmable incivilité; il fut enfin forcé, en quittant pour toujours cette maiſon, de s'écrier que c'étoit faire payer trop cher des bienfaits, que d'en accorder à ce prix-là.

Tout occupé de la ſcene qui venoit de ſe paſſer, il écrivit le même jour une lettre à cet Irlandois où il lui faiſoit un tableau général de tous les devoirs que la reconnoiſſance exige de l'honnête homme, qu'il s'étoit appliqué à les remplir. Mais il ajoutoit que dès que l'honneur ſe voyoit égratigné, fût-ce même par celui qui auroit fait notre fortune, qu'alors tout ſentiment de reconnoiſſance faiſoit place, non pas à la vengeance, mais à la plus froide indifférence.

La preuve que Ried n'avoit pas été bienfaiteur par nobleſſe d'ame & par des ſentimens épurés, c'eſt qu'il fit tout ce que M. Hume a fait à l'endroit de J. J. Rouſſeau. Autant il avoit prôné les bonnes qualités de l'Etranger, autant il s'efforçoit à l'avilir & à le décrier. Il lui prodiguoit les titres d'ingrat & de méchant, & s'empreſſoit à indiſpoſer contre lui tous ceux qui lui avoient témoigné quelque bienveillance. Pluſieurs d'entr'eux, ſéduits par la prévention, firent *chorus*, & ſans

examiner qui des deux avoit tort, l'Etranger fut condamné. On ne vouloit pas même lui permettre de se justifier. Cependant le généreux Lieutenant-Colonel C***. ne voulut pas être du nombre des foibles. Il écouta l'Etranger, eut la générosité de plaider sa cause & la défendit ouvertement à la honte de l'Irlandois & de ses adhérens. Il fit plus, il voulut remplacer Ried dans l'emploi de bienfaiteur, & s'en chargea avec tant de grandeur d'ame & de délicatesse, que ce même Etranger peut encore protester que jamais homme vivant n'a pu graver dans son cœur autant de reconnoissance, de respect & de vénération. La haute sagesse & la probité de ce valeureux militaire sont trop connues, pour qu'on puisse le soupçonner de s'être livré à un autre sentiment qu'à celui qu'inspire la justice & l'amour du prochain affligé.

Un homme libéral est un Dieu sur la terre,
Un ami vertueux, un sage défenseur;
Quand l'Etranger en lui peut retrouver un pere,
Et qu'il a tous les traits d'un noble bienfaiteur.

Lorsqu'on épure par le creuset de la réflexion les actions de la plupart des hommes, on n'y remarque que le vernis de la probité & l'étiquette du sentiment. Ceux qui, par des dehors trompeurs ont l'adresse de se faire passer pour les plus estimables, n'ont ordinairement que le coloris de la vertu. Examine-t-on de près les motifs qui les font agir? la réalité des sentimens généreux ne s'y trouve plus. Orgueil, ostentation, caprice & fausse compassion sont la base presque de tous

les dons gratuits dont l'opulence se dépouille en faveur d'un homme infortuné. Ah ! si les Crésus de nos jours pensoient quelquefois à leur fin derniere & remontoient de tems à autre jusqu'à la source d'où leur est venu tant de richesses, ils seroient bien moins durs envers les indigens : ils se condamneroient eux-mêmes à une restitution volontaire envers ceux que la fortune persécute. Combien en est-il, M^rs^. les riches, qui ne sont indigens que par les injustices & les concussions de vos aïeux. Ils n'existent plus, me direz-vous; cela est vrai, mais les malheureux qu'ils ont faits ont engendré des fils, qui ne sont devenus des objets de pitié, que parce que vos ancêtres avoient eu l'adresse de s'enrichir aux dépens des leurs. Mais cet Etranger qui vient des antipodes peut-il avoir de pareilles prétentions ? Qu'en savez-vous? peut-être son pere ne fit le trajet de l'Amérique, que parce que son bien étoit injustement passé entre les mains de celui qui a testé en votre faveur. Vous & lui l'ignorez; toutefois vous lui devez une portion de votre superflu, en considération de ce que ceux qui pourroient avoir une prétention légitime sur une part de votre héritage, ignorent à qui ils pourroient s'adresser pour la réclamer.

Je ne prétends pas établir par ce systême des restitutions illégales, l'idée d'un pareil projet n'appartenoit qu'à l'Abbé de St. Pierre. Je pense qu'il convient mieux de laisser subsister les chaînes de la société telles qu'elles se trouvent actuellement forgées : mais je crois qu'il convient à tout écrivain qui aime l'humanité, d'engager les hommes à réfléchir sur les devoirs qui se présentent rarement devant leurs yeux, surtout au milieu des délices d'une heureuse prospérité.

Je fais que je ne fuis pas le feul qui ait prêché à-peu-près une femblable morale. Mrs. Stéele, Adiffon & Lucas en ont bien dit davantage ; & ce qu'ils ont écrit fur le même fujet fuffiroit pour engager les hommes à ne faire du bien aux indigens, que par la feule idée qu'en le faifant avec un entier défintéreffement, ils s'attirent non - feulement l'eftime de tous les hommes vertueux, mais encore les bénédictions du Ciel. Ce qui vaut infiniment mieux que tous les témoignages de reconnoiffance, dont on ne peut donner des preuves réelles, que quand la fortune nous met de niveau avec nos bienfaiteurs. Obliger un ami, obliger un compatriote, obliger un étranger, font des emplois tout-à-fait différens. Les circonftances feules fourniffent à un bienfaiteur généreux, la maniere de fe diftinguer par la pratique de cette vertu toute divine. Mais dans le nombre de la plupart de ceux qui fe plaifent à faire des heureux, il en eft peu qui le faffent avec la dignité & le défintéreffement convenables à cette pieufe opération.

L'art de favoir accorder des graces ou des bienfaits eft trop ignoré du vulgaire, il n'y a tout au plus que ceux qui ont reçu une éducation diftinguée qui s'en acquittent avec autant de délicateffe que de promptitude, parce qu'on leur a appris.

Si benè quod facias, facias citò; nam citò factum,
Gratum erit, ingratum gratia tarda fecit.

Que M. Hume ainfi que tous ceux qui ont obligé J. J. Rouffeau, s'examinent d'après le tableau que je viens de faire. J'en excepte le généreux Lord Maréchal & quelques ames auffi nobles que la fienne : mais que les autres fe jugent eux-mê-

mes, ils conviendront que s'ils n'ont pas agi en conséquence des principes que cette peinture offre à leurs yeux, qu'ils n'ont été que des bienfaiteurs ostentatieux ou intéressés : autant vaudroit-il ne le pas être.

Suivons M. Hume dans sa justification; il nie d'avoir été complice de M. Walpole relativement à la satire dont celui-ci s'est avoué l'auteur ; il avoue cependant avoir vu cette épître ou ce libelle, *lorsqu'il étoit entre les mains de tout le monde, & même avant son impression.* Il devoit donc, en homme d'esprit, s'imaginer que connoissant, ainsi qu'il le dit lui-même, J. J. Rousseau pour un homme *d'un caractere défiant & soupçonneux*, que celui-ci ne manqueroit pas de l'accuser d'avoir trempé dans l'impression de cette piece. Si M. Hume eût eu le secret de prendre les devans & d'avertir Rousseau de ce qui s'étoit fait; ce Genevois n'eût jamais osé accuser son ami de complicité. Il ne se fût jamais livré à cet excès de sensibilité où s'abandonnent les esprits foibles, & qui leur fait ordinairement entasser sottises sur sottises. Mais l'auteur Anglois croit en avoir dit assez au public, en alléguant qu'*il se seroit lui-même cru coupable de noirceur & de méchanceté, s'il avoit imaginé que Rousseau l'eût soupçonné d'être l'éditeur de cette plaisanterie, & que c'étoit contre lui que le Genevois se disposoit à tourner toute sa fureur.* Je ne sais comment M. Hume peut nommer plaisanterie l'outrage le plus formel, & dire ensuite que cependant c'étoit contre lui que J. J. se disposoit à tourner toute sa fureur. Je ne crois pas que l'on puisse mésuser davantage du pouvoir de s'obscurcir, que de s'exprimer de cette maniere. Il continue en disant : qu'il *étoit le der-*

nier des hommes du monde, *qui*, *dans les regles du ſens commun*, *devoit être ſoupçonné.* Et moi je dis que les regles du ſens commun indiquoient le ſoupçon. Mais que ſi Rouſſeau les eût mieux connues, il n'auroit jamais mis au jour ſes doutes à cet égard. M. Hume ajoute que c'eſt lui que le Genevois *accuſe ſans héſiter d'avoir fait imprimer* le libelle, &c. Cela n'eſt pas : le plaintif ne nomme perſonne, & M. Hume qui, lui ſeul ſoupçonne que c'eſt contre lui que Rouſſeau tire à bout touchant, ſe déclare par-là bien plus coupable que n'oſe le faire le Genevois, qui dit uniment, que *ce qui navre & déchire ſon cœur*, *c'eſt que l'impoſteur a des complices en Angleterre.* Cette phraſe n'indique que le ſoupçon, elle n'accuſe qui que ce ſoit, M. Hume lui ſeul ſe l'approprie : en faut-il davantage pour ne pas ſe perſuader qu'elle lui convient plutôt qu'à un autre : cependant je ferai voir plus bas que J. J. Rouſſeau avoit tort d'accuſer ſon bienfaiteur, avec auſſi peu de certitude qu'il le fit dans cette occaſion-là.

Malgré les froideurs & le ſilence opiniâtre du Genevois, M. Hume continuoit cependant de négocier la penſion dont il a été parlé. Il en avoit fait les premiers pas, il ne vouloit pas reculer par bienſéance ou ſinon par oſtentation, il continuoit ſes ſollicitations à ce ſujet auprès du général Conway : il vouloit montrer par-là qu'il connoiſſoit tout l'eſprit de la quinteſſcence du ſentiment, bien plus pour s'acquérir le titre d'homme généreux, que pour en remplir tous les devoirs. Solliciter d'un côté & dénigrer de l'autre, ne ſont pas ſynonimes. Enfin cette affaire ſe termine ſelon ſes vœux : il en mande le ſuccès au bon J. J. qui pouſſe le reſſentiment juſqu'à s'obſtiner à ne

faire aucune réponse à M. Hume. Quelle petitesse! pour ne pas dire quelle grossiéreté! Un homme qui sait si bien écrire, doit-il ignorer que la preuve du plus grand mépris se manifeste par l'affectation du silence, & que même des ennemis déclarés, lorsqu'ils sont gens au-dessus de la lie du peuple, rougiroient de se traiter de cette maniere. Que fait J. J. Rousseau? tout ce qu'un homme peut faire pour que l'on juge fort mal du fond de son caractere, & qu'on le soupçonne capable d'ingratitude & d'incivilité, il ne fait aucune réponse à son solliciteur, il se contente d'écrire au bienfaisant Général qui avoit été sollicité, une longue épître.... La franchise avec laquelle le Genevois prétend s'exprimer dans cette lettre, ne paroît pas être moulée sur celle des Patriarches, je la trouve trop enveloppée de cette ambiguité à la mode, qui veut que l'on devine les pensées de ceux qui s'en servent.

Si je crois pénétrer dans l'esprit de Rousseau, voici, je pense, ce qu'il a voulu dire ou que j'aurois dit en pareille circonstance. Le préliminaire de sa lettre est un chef-d'œuvre, il s'en faut de beaucoup que le reste de l'épître lui ressemble. Je ne le répéterai pas; je vais tâcher de tirer le reste au clair, en parlant comme Rousseau moins malade eût été capable de faire avec beaucoup plus d'éloquence que moi. Il auroit donc pu, en écrivant au Général, s'exprimer ainsi.

« Je me croyois préparé à tous les événemens possibles, » & cependant je n'aurois pas prévu ce qui vient de m'ar- » river. C'est la publication d'une mauvaise plaisanterie qui » ne me tient à cœur qu'autant qu'elle pourroit trouver un » accès réel auprès des personnes distinguées qui me font la

» grace de s'intéresser pour moi. Je ne dois pas appréhender
» que V. E. lui donne quelque crédit ; je dois cependant lui
» avouer que j'en suis affecté au-delà de ce que je devrois
» l'être. En cela je reconnois les effets de la foiblesse humaine ;
» je les sens encore mieux, lorsque je ne puis m'empêcher de
» soupçonner M. Hume de s'être prêté avec trop de complai-
» sance aux intentions de ceux qui avoient projetté de me
» ridiculiser. Lui qui, cependant, s'étoit déclaré avec tant
» de chaleur mon Mécene & mon ami. Au reste ce n'est
» qu'un soupçon qui m'oblige, si je me suis trompé, de lui
» faire telle réparation que son amitié pour moi voudra lui
» dicter. Si l'on fait m'offenser, je me glorifie de pardon-
» ner même à mes ennemis ; & mon ressentiment ne repa-
» roît jamais au lever du soleil. Ma trop grande sensibilité
» pour des procédés qui tendent à me consterner, seroit
» moins pardonnable dans une situation plus heureuse. Je
» prie V. E. de ne l'attribuer qu'à l'excès des chagrins qui
» m'ont environné jusqu'à ce jour. C'est par vos bontés que
» je vais être en situation de pouvoir les oublier. Ah ! que
» ce jour est brillant à mes yeux ! que de joie ne m'apporte-
» t-il pas ? sur-tout quand je pense que c'est dans ce jour
» le plus heureux de ma vie, que j'apprends, par la lettre
» de M. Hume, que mes infortunes vont finir pour jamais,
» autant par les bienfaits de Sa Majesté, que par la conti-
» nuation de la protection dont vous daignez m'honorer.

» Oui, je vais dès cet instant, fouler à mes pieds le sou-
» venir de mes malheurs passés, pour ne plus penser qu'à me
» rendre digne de la grace que le meilleur des Rois a bien
» voulu

„ voulu m'accorder, ſur l'expoſé que Votre Excellence s'eſt
„ donné les ſoins de lui faire de ma ſituation. Qu'il me ſoit
„ permis de le publier; qu'il me ſoit défendu d'en parler, mon
„ ſilence ne diminuera rien de tous les ſentimens de la plus
„ reſpectueuſe reconnoiſſance, & dont mon cœur ſera pénétré
„ tant que je reſpirerai; & ma plume, s'il m'eſt permis
„ de s'en ſervir, guidée par le devoir le plus légitime, ne
„ coulera ſur le papier que pour annoncer à toute la terre
„ que la Grande-Bretagne a le bonheur de voir ſur le trône,
„ un Souverain bienfaiſant dont le cœur eſt véritablement digne
„ de Dieu, & que de même elle a la ſatisfaction de pouvoir
„ admirer dans le cabinet de ce grand Roi, un Miniſtre ca-
„ pable de contribuer à la gloire de ſon regne & à la félicité
„ des peuples qui lui ſont ſoumis „.

Mais point du tout, le bon J. J. vouloit réaliſer ce qui ſe trouvoit inféré dans le libelle dont le ſieur Walpole étoit l'auteur, où il eſt dit, *vous avez aſſez fait parler de vous par des ſingularités peu convenables à un véritable grand homme*, & il ne vouloit pas démontrer à ſes ennemis qu'il pouvoit avoir une fois le ſens commun. En effet eſt-il rien de plus inſenſé que d'avouer en écrivant au général-Miniſtre, *que l'excès de ſon accablement plongeoit ſon eſprit dans les fers, & que tout ce que lui dictoit la raiſon*, (il auroit mieux dit les égaremens de ſon eſprit), *étoit de ſuſpendre ſes réſolutions ſur une affaire auſſi importante;* il vouloit parler de celle qui le conduiſoit à recevoir une penſion de la part d'un Roi bon, humain & libéral.

Dans la maniere de s'exprimer, ne diroit-on pas qu'il n'y

avoit rien de plus important que de s'oppofer à fon bien-être. Mais hélas! la mémoire s'enfuit avec l'âge. Dans une lettre à Mylord Maréchal, le Genevois expatrié confent à être penfionné, toutefois aux conditions que cela ne fera point de bruit, puifqu'il témoigne que *le fecret de cette affaire*, comme fi le falut de l'Etat en dépendoit, *fera pour lui une circonftance très-agréable.* A peine lui a-t-on promis ce fecret tant defiré, que ce Philofophe poftiche change tout-à-coup de batterie; il écrit au général Conway qu'il veut *employer l'orgueil qu'on lui impute, à fe glorifier* du bonheur d'être penfionné d'un grand Roi, & *que ce qu'il y voit de plus pénible eft de* ne pouvoir *s'en honbrer aux yeux du public comme aux fiens*; mais *que lorfqu'il recevra les bienfaits, il veut* ajoute-t-il, *pouvoir fe livrer tout-entier aux fentimens* que ces mêmes bienfaits *lui infpireront.* Le refte de l'épître n'eft que du compliment, où l'Auteur prie *qu'on lui réferve la bonne volonté où l'on eft de lui faire du bien, pour des tems plus heureux.* Eft-il poffible de tomber avec du bon fens dans un pareil égarement! N'eft-ce pas dans le fort des douleurs qu'il eft le plus naturel de defirer d'en être foulagé? Et Rouffeau, dans l'accès de la maladie qui l'afflige, refufe follement le vrai remede qui pourroit en opérer la guérifon.

M. Hume prétend que la lettre de Rouffeau au Miniftre, leur parut un refus abfolu d'accepter la penfion. J'oferois foupçonner que M. Hume ne fut pas le dernier à interpréter ainfi l'idée du Genevois. Je crois que ces Meffieurs ne fe connoiffoient pas encore bien en énigmes, je vais les éclairer: il y a à parier que J. J. avoit bien plus d'envie d'accepter que de

refuser ; mais sa façon de penser sur le chapitre des bienfaits à recevoir, & qui lui est tout-à-fait particuliere, le plongeoit dans des embarras, qui, loin de nettoyer les idées ne font que les embourber davantage. Rousseau, à la réception de la nouvelle que lui venoit d'annoncer M. Hume, s'étoit déjà gonflé de ressentiment contre celui-ci, & avoit déjà pris assez inconsidérément la résolution de ne plus avoir de commerce avec cet Anglois. Quand l'historien lui manda que l'affaire de sa pension étoit enfin terminée, le Genevois se trouva doublement embarrassé. Quoi! se disoit-il, moi recevoir des bienfaits par la médiation d'un homme qui s'est uni avec ceux qui m'ont couvert de honte & d'opprobre! d'un homme qui m'a réduit dans l'absolue nécessité de le haïr, ou sinon d'oublier son existence! Non, J. J. Rousseau n'est point capable de pareille lâcheté ; lui vivre heureux à ce prix-là! seroit dégénérer aux sentimens les plus délicats ; il vaut beaucoup mieux languir & périr même, que de couler ses jours dans l'opulence ; lorsque cette opulence seroit l'ouvrage d'un ennemi. Pourroit-il jouir paisiblement du plaisir d'être content, quand les échos de sa solitude lui répéteroient les discours que M. Hume tiendroit dans le public, en affichant de tous côtés que l'étranger à qui il a fait obtenir une retraite paisible & les bienfaits de Sa Magesté, n'est qu'un ingrat & le plus méchant de tous les hommes.

Voilà le nœud de la piece, passons au dénouement ; c'est un Genevois qui veut reculer pour mieux sauter ; il ne refuse point, mais, sous des prétextes assez équivoques, il élude seulement ce qu'il desire avec empressement : il veut suspen-

dre, pour voir comment il pourra s'affranchir des liens qui le retenoient encore au char de l'auteur Anglois qu'il n'aime plus, & sans trop savoir pourquoi, ou plutôt pour des vétilles qui n'inspirent pas même l'indifférence. Il demande du tems pour pouvoir s'affranchir de la captivité dans laquelle les bienfaits reçus pourroient le retenir; il ne veut être redevable de la grace qu'on lui offre qu'aux bontés du Prince & aux soins généreux de son Ministre; il ne veut plus les accepter en silence, pour avoir lieu d'informer le public que ce n'est pas à la sollicitation de M. Hume, mais à la priere du général Conway, qu'il a eu le bonheur de les obtenir. Il veut lui-même entonner la trompette & crier à haute voix: je ne dois plus rien au perfide que j'avois cru mon ami; parce que ses procédés & sa trahison m'en ont donné quittance; je ne vis & ne respire que par les royales libéralités d'un grand Roi, qui a reconnu à la fin que mon mérite & mes talens étoient dignes de ses bienfaits.

Si je me suis trompé dans mes spéculations ingénieuses, bien d'autres se tromperont après moi. En attendant, je vais poursuivre la tâche que je me suis imposée, au risque de me tromper encore. Au reste, je n'y entends point finesse, j'écris comme je parle, & parle comme je pense.

On voit encore dans les pensées de M. Hume, qui accompagnent ses réflexions, un petit trait de vengeance qui ne sied du tout point à un homme qui veut avoir la réputation de bien écrire. Comment est-il possible lorsqu'on pense faux d'être juste dans ses décisions?

Quant à l'accablement profond, dit-il, *dont Rousseau se*

plaint dans sa lettre au général Conway , & qui lui ôtoit jusqu'à la liberté de son esprit , je fus rassuré à cet égard , par la lettre de M. Davenport , qui marquoit que précisément dans ce tems-là , son hôte étoit très-gai & très-sociable.

Un Philosophe, ou qui s'imagine de l'être, n'étale pas toujours ses déplaisirs aux yeux de ceux qui l'environnent : il affecte autant qu'il peut cette égalité d'ame qui convient si parfaitement à l'homme raisonnable , il prend le masque du héros ; mais dans son cabinet, sa grandeur d'ame s'évanouit.

N'est-il pas des instans où l'homme le plus consterné cherche par une gaité affectée de s'étourdir sur ses chagrins. Mais je serois plus tenté de croire que J. J. se flattoit follement que sa lettre au général Conway, produiroit l'effet qu'il en espéroit ; qu'il s'applaudissoit de son chef - d'œuvre épistolaire, & se réjouissoit d'avance du triomphe que son amour - propre lui laissoit entrevoir. *Je reconnus - là*, dit encore M. Hume , *cette foiblesse ordinaire de mon ami qui veut passer pour être persécuté par l'infortune, les maladies, les persécutions, lorsqu'il est le plus tranquille & le plus heureux.*

Ah! M. Hume, ne me donnez jamais, je vous prie, votre amitié à ce prix-là. On ne traite plus d'ami, pas même ironiquement, un homme à qui l'on prête toute la bassesse du sentiment le plus abject. Vous enfoncez le poignard trop galamment, & le poison dont vous l'imbibez ne seroit du tout point de mon goût. Je vois bien qu'il ne faut pas que vos amis indigens s'avisent de rire en votre absence, ils y perdroient trop , & je n'y veux rien gagner.

Son affectation de sensibilité extrême, ajoutez-vous, *étoit un*

artifice trop souvent répété, pour en imposer à un homme qui le connoissoit aussi bien que moi : je soutiens que vous ne le connoissiez pas, ou que vous feigniez malicieusement de ne pas le connoître. Il se peut qu'il y ait eu un peu trop d'affectation dans la sensibilité que J. J. a fait paroître, il se peut même que ce soit l'effet de la maladie dont il est attaqué; mais en ajoutant que c'est pour se rendre plus intéressant vis-à-vis la commisération du public, ne semble-t-il pas que vous invitiez ce même public à ne plus s'épancher en secours généreux envers un vieillard accablé d'infirmités, & qui touche à la décrépitude. Vous ne croyez pas non plus que moi, que ce vieillard posséde quelque trésor caché. En vérité votre intention, en peignant de la sorte ceux que vous nommez encore vos amis, n'annonce pas un ami de l'humanité, ou le vrai Philosophe qui plaint les vicieux & déteste les vices.

Puis-je vous demander si les sentimens que vous inspirez dans vos productions littéraires sont de la même espece? Je vous proteste, s'ils ressemblent à ceux-ci, que je ne voudrois pas même aspirer à l'amitié des lecteurs qui y applaudiroient, fussent-ils sur le trône du Mogol.

Dans la lettre de M. Hume à M. Rousseau, en date du 19 juin 1766, on n'y peut remarquer que beaucoup de zele pour engager le second à déclarer à quelles conditions il voudroit recevoir la pension, qu'il n'osoit plus accepter, comme je l'ai déjà fait remarquer, par l'entremise de l'homme qu'il croyoit être son plus grand ennemi.

La réponse de Rousseau à cette lettre ne développe que très-obscurément le crime prétendu de son ancien bienfaiteur. Est-

il possible que J. J. qui prétendoit porter nuit & jour le flambeau de la raison, ait refusé lui-même de s'en servir dans cette occasion? J'aurois pardonné le style de cette lettre à une précieuse ridicule. Quoi! toujours de l'énigme entourée des lambeaux que le soupçon déchire de la foiblesse de l'esprit humain, & le tout couronné par une invective outrageante qui paroît tout-à-fait étrangere au sujet!

Le public aime à être trompé, écrit J. J. à David Hume, *& vous êtes fait pour le tromper.* Je ne vois pas que ce reproche puisse avoir rien de commun avec la prétendue trahison dont le Genevois accuse son ancien ami. Répondra-t-il qu'il étoit pleinement convaincu que M. Hume le trahissoit & le dénigroit par quelque satire donnée au public. Pourquoi en laisse-t-il ignorer les circonstances? Pourquoi ne va-t-il pas tout de suite au fait, où il n'arrive jamais? Pourquoi ne cite-t-il pas des preuves par lesquelles son ami puisse se reconnoître coupable? S'imagine-t-il qu'après lui avoir reproché qu'il est fait pour tromper le public, que le public le lapidera? Quelle foiblesse! Supposons pour un instant que M. Hume eût agi à la mode de la plupart des amis de notre tems, en se prêtant aux plaisanteries de certains esprits légers qui se plaisent à mordre sur la pauvreté & à se divertir aux dépens de ceux qu'ils croyent sans défense. Etoit-ce un crime impardonnable? Cela valoit-il la peine de se courroucer avec tant de chaleur & de rompre avec autant d'éclat & de ressentiment que si M. Hume eût été lui-même l'auteur du libelle de M. Walpole; ou enfin qu'il eût trempé dans une conjuration où la vie du Genevois eût été en danger? Mais non, ce n'est point la vie qui lui est chere, c'est

ſa réputation que J. J. abandonne avec peu de regrets. Je n'y puis plus tenir : ah, M. Rouſſeau, permettez - moi de vous le dire, votre maladie vous fait échoüer contre un écueil qui me paroît tout-à-fait imaginaire. Eſt-ce que la réputation de l'honnête homme n'eſt pas toujours à ſa diſpoſition, dépend - elle des ſots diſcours de quelques écervelés ou de l'épigramme d'un mauvais plaiſant ?

Dans les diſcours qui ſe ſont élevés contre votre amour-propre, vous a-t-on accuſé de quelques traits qui déshonorent ? Vous a - t - on prêté des débauches criminelles & des mœurs dépravées. Vous a-t-on accuſé de baſſeſſes flétriſſantes, & qui font fuir & abhorrer quiconque s'en eſt rendu coupable ! Rien de tout cela : on a plutôt ironiſé que calomnié. Le ridicule eſt retombé, à la face des honnêtes gens, ſur le mauvais plaiſant ; & malgré que la voix publique défend avec beaucoup de zele & de compaſſion votre cauſe, peu ſatisfait d'un avocat ſi reſpectable, vous vous exhalez en plaintes ameres : vous criez tout à la fois au feu, aux voleurs, à l'opprobre & à la vengeance. Vous plaidez & vous jugez vous-même en dernier reſſort, & le tout ſur de ſimples ſoupçons. Répondez, eſt-ce vous qui êtes l'auteur éloquent de tant de bonne morale & de ces grands ſentimens qui ſe liſent dans pluſieurs de vos productions ? Quelle éducation donnez-vous par vôtre exemple ? quelle modération inſpirez - vous par votre conduite ? Non, vous ne ſcandaliſez pas ; mais, en vérité, vous faites pitié.

Pourſuivons. Dans la même épître on y lit : *Quant aux bons offices en matiere d'intérêt avec leſquels vous vous maſquez, je vous en remercie & vous en diſpenſe.* Je ne veux pas que M.

M. Rousseau sacrifie à la politique & à la dissimulation ; il est beau d'être sincere, parce qu'il seroit à souhaiter, pour le bonheur du genre-humain, que tout le monde le fût. J'avoue même qu'il convient à tout homme d'honneur de savoir répéter à propos ces beaux vers de Voltaire.

> Seigneur, il est bien dur pour un cœur magnanime,
> D'attendre des secours de ceux qu'on méfestime :
> Leurs refus sont affreux, leurs bienfaits font rougir.

Mais de se livrer à ce sentiment avant que d'être bien convaincu que son bienfaiteur soit coupable de trahison ; de s'y abandonner sur l'apparence trompeuse de certaines démarches, auxquelles on veut prêter gratuitement des intentions criminelles ! En vérité ce n'est plus agir en homme raisonnable, c'est annoncer une imagination évaporée, qui n'apperçoit dans le lointain que des fantômes qui disparoissent en les approchant.

Examinons encore jusqu'où le philosophe Genevois porte le ressentiment. *Je me dois*, dit-il à M. Hume, *de n'avoir plus de commerce avec vous, & de n'accepter pas même à mon avantage aucune affaire dont vous soyez le médiateur.* Ici, il faut se mettre à la place de M. Hume, en le supposant innocent, & convenir qu'après les démarches qu'il avoit déjà faites auprès des Ministres pour faire obtenir à J. J. Rousseau une pension de S. M. B., que cette phrase étoit pour lui un coup de foudre. Supposons-le coupable, elle ne pouvoit que l'étourdir & le révolter, sur-tout en réfléchissant sur la situation étroite où J. J. se trouvoit. Ce refus opiniâtre ne pouvoit que révolter les personnes sensées, qui conviennent qu'il est du

devoir du Philosophe de ménager, toutefois sans bassesse, ses intérêts les plus chers, & qu'il doit en savoir à propos faire plier son fort à l'approche des circonstances.

Ou M. Rousseau étoit assez aisé pour se passer de la pension, ou il ne l'étoit pas. Dans le premier cas il étoit honteux à ce Philosophe d'avoir consenti qu'on la sollicitât à titre de secours pieux & charitable; & dans le second, il y avoit de la folie à ne vouloir pas la recevoir, fusse même par la médiation d'un homme qui, cependant ne s'étoit point encore déclaré ouvertement son ennemi, & qui continuoit à jouer avec chaleur le rôle de l'amitié.

Si je ne connoissois pas les hommes autant que j'ai appris à les connoître, & sur-tout Messieurs les Anglois, je serois incliné à croire même par la superbe réponse de M. Hume à l'épître de Rousseau, que le premier est absolument innocent de la prétendue trahison dont le second l'accuse. Voyons comme le premier s'y prend pour se justifier. *Sa conscience*, dit-il, *ne lui reproche rien, elle renferme les preuves d'une affection sincere, & lui fait lire avec surprise des accusations si violentes, que les trouvant fixées à des simples généralités, il lui est impossible de les concevoir.* Il suppose qu'elles *ne peuvent émaner, que de la part de quelqu'infâmes calomniateurs.* Il demande à J. J. *de les lui nommer, ou de le mettre à même de se justifier. Il se déclare innocent, c'est comme tel & non comme un ancien ami qu'il veut plaider sa cause & confondre l'imposteur.* Rien de plus raisonnable que *cette demande.* Rien de plus juste que de déférer à ce qu'elle exige. On ne trouve point dans cette lettre de ces phrases boursouflées

ni enveloppées, pas le moindre mot énigmatique, tout y eſt clair & diſtinct : mais J. J. qui veut toujours ſe ſingulariſer, demeure trois ſemaines à compoſer tout un volume pour répondre à M. Hume, tandis que quatre pages tout au plus auroient ſuffi pour accorder à l'auteur Anglois tout ce qu'il demandoit.

Que fait-il pour éclaircir un ſujet qu'il n'a fait qu'obſcurcir davantage par des phraſes encore plus ſombres que les précédentes. Il débute par une excuſe qui eſt démentie par la longueur de l'épître.

Je ſuis malade, dit M. Rouſſeau, *& peu en état d'écrire.* Cela étoit vrai, on ne peut en douter ; j'en ferai l'analyſe dans le cours de cette réfutation, ſa maladie n'étoit pas peu de choſe, elle me paroît même incurable, & ce grand factum qui ne dit rien, & qu'il a pourtant ſu conduire à cinquante - deux pages d'impreſſion le prouve encore mieux que le prétexte de ſa maladie. C'eſt ſa derniere piece, qui annonce très - éloquemment qu'il n'eſt plus en état d'écrire pour être entendu des lecteurs ordinaires qui n'ont pas le talent d'expliquer des logogriphes, & qui préferent aux ſublimes obſcurités les efforts de la raiſon & les chefs-d'œuvre d'un bon jugement.

Rouſſeau continue, *mais vous voulez une explication*, *il faut vous la donner*, & quelques lignes plus bas, *je vous l'envoie*, oui, bien la lettre, mais non pas l'explication. *Elle ſera longue*, oui bien l'épître qui ne contient qu'une récapitulation de mille circonſtances inutiles, qui ne tendent nullement à mettre en évidence la prétendue trahiſon de l'accuſé.

Ah, mon cher Rouſſeau! convenez que vous n'étiez plus

à vous-même quand vous écriviez. *Je ne vis point dans le monde, j'ignore ce qui s'y passe ; je n'ai point de parti ; je n'ai point d'associé, point d'intrigue ; on ne me dit rien ; je ne sais que ce que je sens ; mais comme on me le fait bien sentir, je le sais bien.* Si vous appellez cela de l'explication, les sauvages l'appellent du galimathias en beau style. Je crois, ma foi, que vous auriez besoin d'un commentateur. La Sybille de Cumes n'entortilleroit pas mieux ses oracles, & je crois même qu'un nouvel Œdipe seroit fort en peine d'expliquer clairement ce que vous vouliez dire, par *je ne sais que ce que je sens, mais comme on me le fait bien sentir, je le sais bien.*

Tout ce que je puis vous dire, c'est que je n'ai ouï tenir de semblables propos qu'à gens dont l'esprit n'étoit pas bien rassis. Je les plaignois, j'en fais de même à votre égard.

Je m'étonne que M. Hume se soit si fort alarmé par la lecture de votre lettre ; il falloit qu'il fût bien bon ; quant à moi, je vous l'aurois renvoyée avec priere d'être moins éloquent, plus clair & plus équitable. C'est être injuste que de condamner *ipso facto*, ses amis sur de simples conjectures.

Vous y promettez toutefois en ne consultant que votre ressentiment, de convaincre M. Hume de trahison, vous dites que vous voulez *commencer par les indices* & finir par les démonstrations. Si les tribunaux de judicature adoptoient cette nouvelle maniere de juger, que d'innocens risqueroient d'être conduits au supplice ? J'aurois attendu de votre précédente façon de penser, que des indices vous en feriez venu aux preuves, & non pas à des démonstrations qui ne démontrent que vos frayeurs chimériques.

Voyez jusqu'où s'étend votre égarement ; s'il est permis à l'esprit humain de s'égarer, il ne lui est pas permis de courir jusqu'à la calomnie. Vous y êtes arrivé cependant, & j'ose croire, sans vous en appercevoir. Vous qui craignez tant les suites honteuses de la médisance, pouviez-vous dire, *je quittois la Suisse fatigué de traitemens barbares*? Qu'auriez-vous dit de plus en vous échappant de Tunis ou de Salé ; en supposant que vous y eussiez été détenu dans les fers les plus durs & les plus honteux. *Traitemens*, ajoutez-vous, *qui ne mettoient en péril que ma personne, & laissoient mon honneur en sureté*. Pour prouver qu'en écrivant cette lettre, vous étiez bien malade, & que vous vous laissiez emporter par les accès du délire ; je vais tracer une légere esquisse de ces traitemens barbares, je démontrerai très-clairement que votre honneur ne couroit en Suisse aucun danger, & que votre personne y étoit moins en péril que par-tout ailleurs. Vous aviez choisi pour votre retraite Motiers-Travers, l'un des plus sains & des plus beaux endroits des montagnes du Comté de Neufchâtel ; habité, sur-tout en été, par quantité de personnes estimables par leur mérite & leur affabilité. On vous y laissoit vivre à votre fantaisie ; on vous y accueilloit amicalement, & vous y étiez traité avec des égards qui pouvoient chatouiller l'amour-propre d'un Philosophe orgueilleux. Vos rêveries vous conduisoient selon vos souhaits & à pied, jusqu'au plus haut des montagnes voisines, & dans les bois où les charbonniers étoient assez surpris de vous rencontrer si souvent. C'est d'eux-mêmes de qui je tiens cette vérité ; je leur ai demandé ce que vous y faisiez ; je crois, me répondit l'un, qu'il y cueil-

loit des fraifes; mais j'interprétois mieux fa réponfe, & je fais que, favant dans la connoiffance des plantes, vous ne faifiez ce trajet que pour herborifer.

Je fuis bien certain que ce n'eft pas de la part de ces bonnes gens qui, dans ce pays-là font bons & humains, que vous avez reçu des traitemens barbares.

Un eccléfiaftique, M. le profeffeur de Montmollin, vous avoit donné de prime abord des marques de fon eftime & de fa bienveillance; l'un & l'autre vous devinrent à charge, & par des traits peu convenables à un Philofophe, vous fîtes tous vos efforts pour vous aliéner fon amitié. Il vouloit opérer votre converfion, tandis que vous vous entêtiez à vouloir en faire un profélyte felon la confeffion de foi de J. J. Rouffeau. Ce n'eft pourtant pas chez lui que vous reçûtes des traitemens barbares. Avouez de bonne foi, que vos trop profondes rêveries vous éloignent quelquefois du fein de la raifon. Ce n'eft pas en fe cabrant contre les opinions reçues que l'on peut fe faire aimer dans un village. Un Londres, un Paris ou quelques autres grandes villes fourmillent de gens qui aiment la nouveauté; c'eft-là, ou les nouveaux fyftêmes peuvent trouver des partifans : mais dans le cercle de deux ou trois hameaux, les préjugés y font trop profondément plantés pour les pouvoir déraciner avec de fimples paroles.

Mais venons à l'époque où vous pourriez dire que vous reçûtes les atteintes d'un traitement barbare.

Vous aviez répété dans l'une de vos converfations, & d'après les Mahométans, que les femmes n'ont point d'ame; fans doute que vous n'étiez pas de leur fentiment, fur-tout lorfque

vous fixiez votre chere gouvernante. Votre aveuglement ſur ſa conduite vis-à-vis de vos voiſins & de vos locataires prouvoit aſſez la bonne opinion que vous aviez de ſes prétendus ſentimens délicats. Celle-ci avoit une ame, ſans doute, & peut-être étoit-ce un préſent que vous lui faiſiez par reconnoiſſance. Mais vous le ſavez, les beaux ſentimens ne peuvent émaner que d'une belle ame, & puis-je vous demander ſi Mademoiſelle le Vaſſeur, s'en eſt toujours glorifiée ?

Je ſais bien que le Maréchal d'A. n'eût pas plus d'empire ſur l'eſprit de ſa Souveraine que votre gouvernante en a ſur le vôtre. Permettez-moi de le prouver par le récit d'une anecdote récitée, ſur les lieux, par des gens dignes de foi.

Cette ſouveraine qui donnoit des loix à votre cuiſine & à votre conduite, n'avoit pas moins de pouvoir ſur votre confiance que ſur votre trop aveugle crédulité. Bien perſuadée que vous ne la démenciez jamais, n'eût-elle pas la lâcheté d'accuſer une perſonne eſtimée par une probité reconnue, d'avoir détourné d'un certain tiroir un louis d'or neuf; quoique l'innocence ne s'abaiſſe pas toujours à ſe juſtifier, elle cherche cependant quelque conſolation à le faire avec cet eſprit de douceur & de naïveté qui lui eſt naturel. L'accuſée s'adreſſe à vous en ſe déclarant innocente & incapable d'une telle baſſeſſe ; elle s'imagine que l'Auteur d'un chef-d'œuvre, qui traite de l'éducation, doit être aſſez prudent pour ſuſpendre ſon jugement juſqu'après *un très-amplement informé*, & qu'enfin il ſera aſſez judicieux pour ne pas imiter les juges de Calas, ou tout au moins pour ne pas prononcer un arrêt ſans préalablement avoir ouï le demandeur & le défendeur.

Mais point du tout, J. J. Rousseau plus despotique en cette rencontre que le grand Sultan, oublie les sages leçons que lui-même a données en defendant sa propre cause. Il se plaint de ce qu'on l'a jugé sans l'entendre, & veut lui-même condamner sans daigner écouter, & même sans confronter l'accusé avec l'accusatrice. Cela n'est ni beau ni honnête, & cette conduite si opposée à vos propres principes, s'éloigne furieusement de la raison & de l'équité. Doit-on juger de la beauté de l'ame de votre chere gouvernante par l'extrême confiance que vous avez dans tout ce qu'elle fait & ce qu'elle dit? L'accusée par prudence, s'adresse à vous, non-seulement pour détruire le soupçon, mais pour vous alléguer toutes les raisons qui peuvent concourir à prouver son innocence. A peine a-t-elle exposé le fait, que vous l'interrompez avec une vivacité peu convenable au Philosophe, pour lui répondre. *Je sais ce que je dois penser là-dessus; tout ce que vous me direz n'est pas capable de détruire dans mon esprit la bonne opinion que je dois avoir de Mademoiselle le Vasseur, que je connois depuis long-tems incapable de m'en imposer; & lorsqu'elle me diroit à minuit qu'il fait jour, je le croirois.* Ah l'excellent juge! ah que cette phrase est admirable! n'est-elle pas digne d'un Auteur célebre que l'on place au rang des grands hommes de ce siecle. Convenez, M. le grand homme, que celui qui écrit aussi bien & avec autant de bon jugement que vous le faites dans quelques-uns de vos ouvrages, & qui, en même tems, parle si mal dans son domestique, est un protée tout-à-fait dangereux à la société.

Mademoiselle le Vasseur étoit, selon vous, douée d'une ame trop

trop noble & trop belle, pour ôser calomnier votre hôtesse, vous l'en croyez sur sa parole, tandis que vous répétez que les femmes n'ont point d'ame. Quelques paysans racontent vos discours à leurs cheres moitiés, & celles-ci, pour appaiser les fumées trop épaisses de votre imagination échauffée, vous menacent de vous faire prendre un bain froid dans la fontaine publique. Vous en fûtes quitte pour la peur, & voilà l'un des traitemens barbares dont vous vous plaignez. Passons au second qui fut le dernier.

Un jour de foire, une troupe d'ivrognes s'attrouperent à dix heures du soir devant votre porte, en pestant contre vos sentimens erronés ou du moins qui leur paroissoient tels. L'un d'eux jette une pierre (*) qui passe de la fenêtre dans votre chambre; elle ne vous fit aucun mal. La justice, dont le Chef étoit votre protecteur déclaré, prend des informations pour poursuivre les coupables & les punir: on ne les découvre pas. Seroit-ce cela que vous appelleriez un traitement barbare? C'est pourtant le seul que vous pourriez citer, s'il étoit permis à un homme de bon sens de se servir en pareille conjoncture de cette expression.

De tout ce que je viens de rapporter, vous prenez l'occasion d'étaler des frayeurs paniques qui vous font imaginer qu'on

(*) *Toute la Communauté de Motiers-Travers s'accorde pour dire que la pierre produite pour la preuve de ce fait, étoit beaucoup plus grosse que le trou du carreau de vitre supposé avoir été cassé par cette pierre: & presque tous les habitans prêtent cette petite noirceur à la malice de Mademoiselle le Vasseur qui, n'étant pas aimée, vouloit trouver des prétextes pour engager Rousseau à changer de pays.*

en veut à votre vie, tandis que près de votre retraite menacée, vous aviez un asyle assuré. La communauté de Couvet vous offroit des combourgeois humains & généreux qui se feroient empressés à vous donner des marques de leur protection. Mais vous vouliez changer d'air & de climat, il falloit, pour masquer votre humeur inconstante, enfanter des prétextes, & j'appréhende bien que ceux dont vous vous êtes servi ne soient pas applaudis par les hommes de bon sens. Pour vous convaincre que vous ne deviez pas éprouver des traitemens barbares, on vous accompagne jusques dans l'Isle de saint Pierre, au milieu d'un lac, dans une terre inaccessible à vos ennemis ou du moins que vous croyez tels; mais les Souverains de cet endroit-là, jugent à propos de vous signifier de choisir un autre asyle. La politique le veut, on craint que votre plume ne franchisse les airs pour inspirer aux habitans d'un Etat voisin des sentimens de patriotisme que l'on souhaiteroit qu'ils n'eussent pas. Oseriez-vous nommer cette conduite un traitement barbare? Que vos livres en aient essuyé, j'en conviens: mais vous, en les composant, ne deviez-vous pas vous y attendre. Soyez plus équitable, ne taxez plus de barbares des peuples chez qui, malgré vos singularités vous avez reçu les traitemens les plus doux; autrement je croirai que vous ne connoissiez plus la valeur des expressions. Puis-je mieux le croire, quand vous alléguez pour les indices d'une trahison que l'on a tramée contre vous, ce grand éloge que vous faites des grands talens & de l'honnêteté bien étal lie de M. Hume, & que vous accompagnez fort inutilement de la relation de votre voyage à Londres, passant par Strasbourg,

Paris, &c. mais c'eſt à Douvres où je vous arrête *Tranſporté*, dites-vous, *de toucher enfin cette terre de liberté, & d'y être amené par cet homme illuſtre* (*); *je lui ſaute au cou, je l'embraſſe étroitement & ſans rien dire, mais en couvrant ſon viſage de baiſers & de larmes qui parloient aſſez*; cela eſt vrai, ils en diſoient même plus qu'il n'en falloit. On paſſe à des femmes quand on leur accorde ce qu'elles ont longtems deſiré, & à de jeunes écoliers à qui l'on diſtribue des prix, ces petits accès d'une joie immodérée qui s'évaporent auſſi vîte que les fumées d'un feu de paille; mais des ſaiſiſſemens de cette nature, exprimés par les embraſſemens & les larmes d'un vieillard ſexagénaire, ne ſont que les avant-coureurs qui annoncent que le bon homme commence à tomber dans l'enfance; convenez de cette vérité. Plus bas vous faites la queſtion, *je ne ſais ce que M. Hume fait de ces ſouvenirs*, vous voulez dire de ces treſſaillemens de joie, & vous ajoutez, *j'ai dans l'eſprit qu'il doit en être quelquefois importuné*; je crois qu'il l'étoit bien davantage lorſque vous lui en faiſiez éprouver les effets. Des baiſers, des embraſſemens réitérés & des larmes hors de propos, importunent toujours un homme raiſonnable, à moins que ce ne ſoit dans une premiere entrevue, après une longue abſence, ou enfin à la ſuite de quelqu'événement miraculeux qui tienne du prodige. Le retour d'un parent échappé d'un naufrage ou d'un danger éminent; celui d'un ami qui revient d'un voyage de long cours: celui d'un fils que l'on croyoit perdu, ſont aſſurément des circonſtances très-touchantes; mais que penſer

(*) M. Hume.

d'un homme avec lequel on vient de faire le même trajet ; qui, à propos de botte, vous ferre, vous étouffe, pleure & fanglotte tout à la fois, s'imaginant par ces démonftrations finceres ou non, témoigner la plus vive reconnoiffance ? En vérité, mon cher Philofophe, Erafme vous auroit mieux caractérifé que je ne puis le faire.

Je foupçonne que M. Hume s'appercevoit bien que vous dégéneriez à votre titre ; il n'ofoit pas vous le dire, & c'eft à caufe de fon filence que vous le foupçonnez dans la fuite de vous trahir, & c'eft de ce feul foupçon que vous tirez les indices qui précédent les démonftrations qui doivent, felon vous, faire preuve contre lui. Hélas, que je vous plains ! pourfuivons : vous avouez avoir été fêté & bien vu de tout le monde en arrivant à Londres, & quelques lignes plus bas, vous vous plaignez que toutes les marques d'eftime que l'on vous avoit prodiguées fe métamorphoferent fubitement en froideurs & en indifférence même jufqu'au mépris. Je vais vous en expliquer clairement la raifon : l'Angleterre, par quelques-uns de vos ouvrages, avoit conçu de vous & de vos talens une fi haute idée, qu'elle ne croyoit faire que ce qu'elle devoit à fa propre réputation en vous accueillant de la maniere la plus diftinguée. Elle vouloit payer, en vous faifant du bien, ce qu'elle avoit oublié d'accorder à l'immortel Milton & à quelques autres Ecrivains célebres qu'elle avoit laiffé mourir dans les bras de l'indigence ; enfin les nombreufes éditions de l'Héloïfe & d'Emile, vous avoient acquis en fait de morale, la même réputation que Pamela en fait de roman avoit acquis à Richardfon, & peut-être quelques

bourgeois de Weſtminſter eſpéroient-ils que par le ſecours de la métempſycoſe, Pope, Stéele ou Adiſſon étoient reſſuſcités dans la perſonne de J. J. Rouſſeau. Vous aviez déjà par devers vous des traits de plume que vos plus grands ennemis ne pouvoient ſe diſpenſer d'admirer, à moins que d'être des parfaits ignorans : avec ces titres, vous arrivez à Londres ; mais on n'y avoit pas encore vu entre les feuillets de vos livres, ces caprices, ces boutades & ces ſingularités qui vous ſont naturelles & qui ne cadrent du tout point avec les uſages reçus. Comme nous ſommes des êtres créés pour la ſociété, nous ſommes faits pour les hommes, & ſi je vous ai bien pénétré, vous vous êtes follement imaginé que les hommes n'étoient faits que pour vous. Les Anglois attendoient de l'Auteur du Contrat Social qu'il feroit le premier à leur prouver par ſa conduite, que chaque homme ici-bas, mais ſur-tout un ſavant, devoit ſe prêter, ſelon ſes forces, à reſſerrer les liens de la bonne ſociété ; mais loin de vous approcher d'eux vous deſirez avec affectation une retraite obſcure. Vos bizarreries vous en éloignent ; ils vous tournent le dos ; ils ont raiſon ; vous ne voulez pas qu'ils aient tort ; mais vous prétendez que c'eſt M. Hume, qui les a empêché de vous courtiſer & de s'acheminer dans votre ſolitude pour y aller voir la piece curieuſe. A le bien examiner de près, ce ne ſont point les propos de l'hiſtorien des Anglois, ce ſont vos comportemens & vos ſingularités qui les ont fait fuir : ils n'auroient pas mieux traité le grand Newton, Clarck & Swift, ſi ces hommes immortels ſe fuſſent ſingulariſés comme vous le faites, par des traits qui dénotent plus d'orgueil & de préſomption que de candeur.

& d'humilité. Si les Anglois ne vous ont pas mieux traité, ne vous en prenez qu'à vous-même, & non pas à M. Hume.

Je ne m'attends pas que vous ferez de mon fentiment, je m'en confole en confidération qu'il y en aura bien d'autres que vous.

Pardonnez à mon exactitude, mon cher Rouffeau, je ne veux rien laiffer échapper dans votre lettre qui ne puiffe me conduire au but où je vife. Je veux tâcher de vous définir, & de vous caractérifer avec tous les traits qui vous conviennent. Votre amour-propre vous dira que je me fuis trompé, mais ceux qui vous ont fréquenté feront, peut-être, d'un avis tout différent.

Je continue la lecture de votre factum, & j'y rencontre une petiteffe qui me fait foupçonner que J. J. Rouffeau, ainfi que la plupart des petits efprits, fe plaît quelquefois à ne s'occuper que de niaiferies.

M. Hume vous avoit donné, dites-vous, *des marques de fon attachement*, mais celle *de faire faire votre portrait en grand ne fut pourtant pas de ce nombre*. En vérité je n'en puis plus, je perds haleine; ou vous ou moi nous fommes fous; c'eft l'un des deux. Si vous dites que c'eft moi, je vous le pardonne de bon cœur; enfin c'eft donc ma folie, j'y confens, qui me fait remarquer dans ce reproche, que vous placez fans doute au rang des indices, une folie de fix pieds fix pouces au-deffus de la mienne; mais je foutiendrai toute ma vie que tout ce qui accompagne ce reproche n'eft pas moins infenfé. Preuve que vous n'étiez pas de fens raffis en le lui faifant, c'eft qu'après que l'accès qui vous l'avoit dicté commençoit à s'af-

foiblir, *vous avouez sans peine que vous pouvez avoir tort de l'avoir fait* ; vous ne l'avez donc fait que sur un soupçon des plus légers, & qui vous faisoit entrevoir dans ce procédé de la mauvaise volonté? Convenez qu'il n'y a rien de plus inquiétant dans le monde qu'un esprit perpétuellement soupçonneux, & qui croit voir dans la démarche la plus innocente les intentions les plus criminelles.

Je vous pardonnerois si vous eussiez dit après avoir étudié quelque tems le génie de la nation, les Anglois se sont mis dans le goût de meubler leur appartement, ou avec les portraits ou avec les estampes des grands hommes qui se sont acquis, soit par leurs talens ou par des traits singuliers, une réputation immortelle. Comme on recherche l'empreinte de Belizaire, de Benjamin Johnson ou de quelques autres, sans doute pouvoit avoir dit M. de Ramsay (*) à M. Hume, on ne fera pas moins curieux d'acquérir celle du fameux J. J. Rousseau, & nous partagerons le bénéfice.

Ce soupçon pouvoit être fondé sur ce qui se passe journellement en Angleterre à cet égard, mais en supposant que l'ostentation & la vénalité eussent triomphé dans ce procédé, il n'y avoit pas-là de quoi se mettre en frais de plaintes ni de reproches: bien au contraire, l'amour-propre de l'Auteur de l'Héloïse y trouvoit toujours son compte; mais les petits génies interprêtent toujours de travers ce que l'on fait même pour leur avantage. J. J. Rousseau le fait & les imite; que penser de l'esprit de ce grand homme! il avoit bien raison de dire qu'il pouvoit avoir tort de s'attacher à cette vétille, mais ce n'est

(*) Fameux Peintre.

pas dans cet endroit ſeul que l'on s'apperçoit qu'il s'égare ; venons aux autres.

Tout ce qu'il dit concernant le ſoin que prit M. Hume de ſon pur mouvement à ſolliciter pour lui une penſion, *témoin le zele* que cet Anglois *mit à cette affaire*, ne fait point l'éloge du fond d'un caractere honnête. Il avoit été recommandé à M. Hume déjà inſtruit de ſes diſgraces, & mieux encore de ſa réputation d'homme de Lettres. Il lui avoit offert de lui procurer un aſyle, en eſpérant toutefois que Rouſſeau en profiteroit pour faire valoir ſes talens. Une brochure de J. J. Rouſſeau fixé en Angleterre, auroit été un billet de banque, ou une lettre de change payable à vue. La traduction de cet ouvrage étoit d'un prix convenable à un bon traducteur ; & ſoit que M. Hume ou quelqu'autre à ſa dévotion, ſe fût chargé d'une pareille tâche, le profit en étoit clair & certain. La nouveauté ſéduit, & la réputation en impoſe.

Voltaire rimeroit Cendrillon, la Belle au bois dormant & les contes des Fées, que la foule des eſprits médiocres s'empreſſeroit à les acquérir ; & le grand débit de ces puérilités enrichiroit également l'Auteur & l'Imprimeur : c'eſt le cours des choſes du monde, c'eſt un torrent par lequel les plus ſages quelquefois ſe laiſſent entraîner.

Rouſſeau feroit un traité ſur la nature des élémens, ou ſur l'origine des plantes, & groſſiroit un *in-quarto* par des obſcurités éternelles, que l'on voudroit acquérir le volume pour l'accoler aux autres chefs-d'œuvre de l'Auteur.

Voulez-vous, mon cher Collégue en productions ſuperflues, que je vous parle franchement ; je crois que M. Hume dès

votre

votre arrivée en Angleterre, s'apperçut bientôt, à vos embrassades, à vos saisissemens, à vos larmes, à vos transports de joie & à vos emportemens, que l'excès de la reconnoissance vous avoit tourné la cervelle. Dès que parurent vos boutades & vos caprices, il se douta bien qu'il ne vous manieroit pas comme de la cire, que sa rhétorique ne seroit pas capable de vous faire écrire quand votre fantaisie ne le voudroit pas : que d'ailleurs, vous ne lui paroissiez pas assez ouvert, pour lui communiquer ni vos projets, ni vos systêmes. Il soupçonnoit que votre esprit étoit égaré; mais il n'osoit pas lui-même s'en convaincre en en faisant l'épreuve à ses dépens. Comment se délivrer honnêtement du fardeau dont il commençoit à sentir toute la pesanteur? Il ne pouvoit le faire, sinon qu'en sollicitant pour vous une pension. Vous y souscrivez aux conditions d'un consentement dont vous ne pouvez, dites-vous, vous passer sans manquer à votre devoir; & quand ce consentement arrive, vous manquez à votre généreux protecteur, à votre ami, à vous-même; à un grand Roi, & à son Ministre, votre Mécene auprès de lui. Quoi! tant de contrastes à la fois ne fesoient pas la preuve de l'aliénation de l'esprit? Oh! parbleu mon cher Rousseau, j'en appelle à vous-même, quand l'accès de votre délire sera passé. Mais hélas! je crains bien que votre maladie aille toujours en empirant.

Autre preuve d'aliénation d'esprit. Londres vous devient un séjour incommode : vous aimez la campagne; on vous y conduit; vous hésitez follement sur le choix de deux ou trois maisons, tandis que surement la premiere auroit été du goût d'un homme raisonnable. Enfin vous arrivez dans *une habitation*

solitaire, commode & agréable; le maître de la maison prévoit tout, pourvoit à tout, rien ne vous manque, vous y êtes tranquille, indépendant & heureux: c'est le tableau que vous en faites, & j'ajoute moi que vous vous trouviez à couvert des mauvaises intentions de ceux que vous appellez vos ennemis; mais non, c'est-là, dites-vous, *qu'ils deviennent plus cruels que vous ne l'aviez encore éprouvé.* Pourquoi cela? parce que les ressorts de votre esprit étant usés, votre imagination se détraque, vos pensées s'éloignent des objets qui sont enchaînés à la raison pour ne s'attacher qu'à des chimeres. Il me semble que je vous vois pensif & rêveur, & que vous ne vous réveillez qu'à l'aspect des fantômes & des soupçons qui, dans vos rêveries, vous font la guerre.

Tant d'éloges & de plaintes prodigués alternativement tantôt aux soins & tantôt aux procédés de M. Hume à votre égard, ne sont surement pas des indices ni des démonstrations des maux prétendus *qui vous accablent*, ni de la trahison que vous dites avoir été tramée contre vous. Je pense que M. Hume a raison, quand il dit que tous vos ennemis se réunissent en vous seul. Vous voulez que l'on croye absolument que vous n'en auriez aucun si vous étiez venu seul en Angleterre. Nommez donc ces ennemis! vous pourriez citer quelques mauvais plaisans & tout au plus deux ou trois semblables à M. Walpole; mais dans le vrai on n'y a jamais cassé vos vîtres, & ce que vous appellez froideurs, indifférence & mépris, ne sont autres choses que les témoignages d'une charitable pitié, parce qu'on s'appercevoit que la maladie dont vous êtes attaqué ne vous laisse de relâche que pour empirer. En voici, non pas l'indice,

mais la preuve évidente : étoit-ce à vous à emboucher la trompette pour publier vous-même, *que l'Angleterre s'honoroit d'être votre refuge, qu'elle en glorifioit avec justice ses Loix & son Gouvernement?* Ne diroit - on pas que J. J. Rousseau étoit d'une trempe si parfaite, qu'il falloit que tout un royaume se fît un honneur particulier de l'accueillir & de le protéger!

Pouvons-nous, mon cher confrere, nous autres pauvres barbouilleurs de papier, pouvons-nous, dis-je, sans égarement, nous servir du langage des maîtres de la terre, ou des héros fugitifs & injustement persécutés, à moins que ce ne soit pour faire parler ceux que nous faisons sortir de la coulisse? Malgré tout l'honneur que l'Angleterre s'étoit fait de vous recevoir, les papiers publics qui s'étoient empressés de chanter vos louanges, sifflent tout-à-coup la palinodie; cela est bien dur j'en conviens, sur-tout pour ces petits génies qui ne pensent qu'à eux-mêmes; mais pour les ames fortes toujours occupées des choses au-dessus du commun, ces revers ou plutôt ces petits traits de lâcheté littéraire sont des piqûres si légeres, qu'à peine ont-elles le tems de les sentir. Dites-moi, dans laquelle de ces deux classes voulez-vous que l'on vous place?

Tout ce que vous dites encore *sur l'accueil que vous fit un grand Prince à Paris; sur le peu d'empressemens que l'on fit de continuer à vous fêter, après que l'on vous eût étudié à Londres; sur le manque de politesse de certains particuliers à votre égard; sur les flagorneries de M. Hume, qui plaçoit exprès votre Héloïse sur sa table; sur la visite de M. Penneck; sur votre bourse qui n'étoit pas vide, & sur la maniere de vous faire l'aumône, de maniere à vous en sauver l'embarras*, ne

font que des minuties auxquelles je ne veux pas dire un efprit ftoïque, mais même un homme raifonnable, ne prête pas la moindre attention.

Si tous les hommes étoient obligés de compaffer toute leur conduite & leurs actions d'après votre exemple, il ne s'en trouveroit pas un feul qui ne pût croire que l'autre voudroit le trahir, n'eût-il fait que d'éternuer en fa préfence.

Vous favez ce que j'ai prononcé touchant la lettre que M. Walpole a publiée fous le nom du Roi de Pruffe, je n'ai pas applaudi à ce procédé indigne d'un galant homme; mais vous, en vous en plaignant, êtes-vous en droit de vous fervir des expreffions échappées de la boue des halles?

Le terme de Jongleur foit dans la bouche ou fous la plume brillante de J. J. Rouffeau, eft un folécifme qui ne fe pardonneroit pas à un écolier de fixieme. Le fage ne parle jamais, même de fes ennemis qu'avec décence, fi ce n'eft pour eux, ce doit être pour fa propre réputation.

C'eft à M. le docteur Tronchin à qui s'adreffe cette épithete, & celui qui la lui donne n'ignore pas que ce Médecin n'a jamais fait le métier de bateleur. Il eft vrai que fes ordonnances prefque toutes favonées (*), & qu'il prodigue à toutes fortes d'infirmités quelconques, le font paffer pour un charlatan, & non pas pour un jongleur qui court les places publiques pour y débiter de l'onguent & des emplâtres.

(*) *M. le Comte de Ch***. s'étant rendu à Geneve exprès pour y confulter ce médecin fi renommé, ayant produit l'ordonnance qu'il venoit de recevoir, la communiqua à plufieurs perfonnes qui, l'ayant confrontée avec la leur, y trouverent tous du favon; ce qui fit dire à un plaifant que fi fa blanchiffeufe le favoit, elle intenteroit un procès à ce fameux Docteur.*

Une telle calomnie n'eſt ſurement pas du ſtyle de Démoſthènes, elle ne convient qu'à un Auteur bas & rampant, elle déshonore moins celui à qui elle s'adreſſe, que celui qui s'en eſt ſervi ; mais peut - elle, avec les ſoupçons qui l'accompagnent, aider à fournir un indice à J. J. Rouſſeau contre M. Hume ? non, elle ne fournit que la preuve d'un eſprit ombrageux, d'un homme qui voudroit que celui qu'il croit être ſon ami intime, fît une guerre ouverte à tous ceux qui ne ſont pas les ſiens, ou qui ne peuvent pas l'eſtimer à ſa fantaiſie.

La manœuvre de Lettre (*) qui ſuit cet article, n'eſt pas plus un indice de trahiſon, que le ſeroit l'un des ſoupçons chimériques de l'Auteur d'Héloïſe. Les regards ſecs, ardens & moqueurs de M. Hume, en fixant le nouveau débarqué, & qui inquiétoient tant le pauvre Rouſſeau, n'étoient autre choſe que l'étude du caractere & de l'humeur de ce Genevois. L'hiſtorien Anglois ſe demandoit tout bas ſi cet homme n'avoit pas fait banqueroute à la raiſon & au bon ſens, ou ſi le mal dont il paroiſſoit attaqué étoit ſans remede ? Je m'étonne que M. Hume ait pu demeurer ſi long-tems à s'appercevoir que ſon protégé étoit pour le moins autant infirme d'eſprit que de corps, ſur - tout après que Rouſſeau *ſuffoqué de ſanglots & inondé de larmes*, ſe fut jetté à ſon cou en s'écriant, *non, David Hume n'eſt pas un traître ; s'il n'étoit pas le meilleur des hommes, il faudroit qu'il en fût le plus noir.*

Tout ceci bien interprété, après de mûres réflexions, prouve bien mieux l'aliénation de l'eſprit de celui qui ſe livre à ſes ex-

(*) *Autre expreſſion de Rouſſeau.*

travagantes émotions, que des ſoupçons en l'air ne pourroient indiquer une trahiſon.

Je m'étonne que l'Anglois n'ait pas rompu dès le lendemain toute liaiſon avec le Genevois. Peut-être craignoit-il de ſe méprendre, peut-être n'oſoit-il pas le faire, ſoit par ménagement pour lui à l'égard de ce que le public auroit pu penſer de ce procédé peu charitable, ou ſoit pour ne pas s'attirer de toutes parts les reproches de ceux qui ſavoient qu'il avoit offert à ce Philoſophe errant un aſyle en Angleterre.

Quant aux petits coups flatteurs réitérés ſur le dos de Rouſſeau, pendant que celui-ci embraſſoit & arroſoit de ſes larmes ſon bienfaiteur; de même que ces paroles: *Quoi, mon cher Monſieur! eh, mon cher Monſieur! quoi donc, mon cher Monſieur!* n'ajoutant rien de plus, ne ſont pas des procédés qui indiquent, comme l'inſinue M. Rouſſeau, une trahiſon. Ce ſont les conſolations ordinaires que l'on prodigue à tous ceux qui paroiſſent émus par de violens tranſports; on me les a prodigués quelquefois pour arrêter les effets d'une bile trop échauffée; les uns ſe ſervent des mots de cher ami, d'autres de *dear Sir*, ou de mon cher Monſieur, qui eſt l'équivalent, & quelquefois embraſſent l'affligé, pour lui témoigner leur compaſſion & la part qu'ils prennent à ſon excès de ſenſibilité. Ces conſolations ſont de tout pays; mais il arrive ordinairement que les eſprits égarés interprêtent à leur guiſe & du mauvais côté, même ce que l'on fait pour leur propre bien.

Je comprends que dans une lettre, l'amitié peut quelquefois employer ces expreſſions douces & tendres dont les amans ſe ſervent pour exprimer leur ardeur; mais que J. J. Rouſſeau

composé tout un roman sur l'étroite liaison qu'il a contractée avec un confrere, je ne puis lui accorder tout le bon sens dont peut se piquer un homme raisonnable. Je lui dis tout net, plus j'apperçois d'emphase & d'affectation dans les témoignages réciproques d'amitié entre deux amis ou qui se nomment tels, moins je pense que le cœur ait part à leur correspondance, on doit toujours se défier de celui qui flatte jusqu'à l'excès. Est-il quelqu'amant, tout passionné qu'il fût, qui pourroit prodiguer à sa maîtresse des expressions plus tendres que celles dont Rousseau se sert en parlant de son ancien ami M. Hume. *Quel repos*, dit-il, *peut-on goûter dans la vie quand le cœur est agité! troublé de la plus cruelle incertitude, & ne sachant que penser d'un homme que je devois aimer: je cherchois à me délivrer de ce doute funeste, en rendant toute ma confiance à mon bienfaiteur*, & plus bas, *je le prie de m'aimer à cause du bien qu'il m'avoit fait*, & quelques lignes plus bas, il se plaint que cet ami en lui écrivant, ne lui dit *pas un mot sur le principal sujet de sa lettre, ni sur l'état de son cœur dont il devoit si bien voir le tourment.*

Je réponds sur ce dernier article, que M. Hume s'appercevoit bien par ces phrases romanesques, que l'Ecrivain cherchoit matiere à enfanter de nouveaux soupçons, & que lui parler de l'état & du tourment de son cœur, ç'auroit été jetter de l'huile sur le feu plutôt que de l'éteindre; mais me voici arrivé à la trente-huitieme page de la lettre que J. J. n'étoit pas en état d'écrire, parce qu'il disoit être malade. Qu'auroit-il fait de plus se portant bien? C'est pourtant en débutant qu'il promet *une explication* & *des indices* sur la trahison dont

il accuſe ſon ami. J'ai relu deux fois cette épître, & je veux être écorché vif ſi j'ai pu appercevoir le moindre éclairciſſement ſur le fait dont il eſt queſtion, je n'ai pu y découvrir que le progrès de ſa maladie qui ſe manifeſte à chaque ligne, & qui de phraſes en phraſes va toujours en empirant. La preuve de cette vérité, c'eſt qu'à meſure que la plume de l'Ecrivain coule ſur le papier, il perd tellement la mémoire, qu'il ne s'apperçoit pas que lui-même ſe contredit dans ſes propres aveux, & s'il s'y ſoutient, ce n'eſt que par la répétition des ſoupçons qui ſont très-ſurement la cauſe primitive de ſon mal.

Ce qui m'y réjouit, c'eſt d'y trouver un homme unique en ſon genre qui vouloit abſolument que ſes amis l'euſſent tous été de M. Hume, qu'il aime comme on aimeroit une jolie femme, & que M. Hume fît la guerre à tous ceux que lui Rouſſeau n'aimoit pas, ſans trop ſavoir pourquoi, ou qu'autrement cet Anglois ne ſeroit qu'un traître abominable.

Plus on tourne de feuillets, & plus on remarque que le malade ne dormoit pas en les rempliſſant, mais que ſes aſſoupiſſemens lui ſuſcitoient des rêves de longue haleine. En voici un qui l'a beaucoup effrayé, c'eſt encore un ſoupçon, mais d'une eſpece tout-à-fait cauſtique; ſon imagination le fixe attentivement; ce n'eſt point une ombre qui paſſe, c'eſt un ſpectre hideux qui lui préſente M. d'Alembert, non pas à Wootton, mais à Paris, une plume à la main, & limant avec toute l'éloquence dont ce ſavant eſt doué, la lettre publiée ſous le nom du Monarque Pruſſien. Il proteſte, & dit qu'il eſt convaincu que ce ne peut pas être un autre qui en ſoit l'Auteur; il culbute ce ſoupçon ſur un autre, & prétend

que

que c'eſt à cette épître qu'il doit attribuer les *froideurs qui ſuccèdent à l'accueil brillant qu'il avoit reçu dès les premiers jours de ſon arrivée à Londres.* C'eſt ce qu'il appelle un indice, qui le conduit à la preuve ; elle eſt d'une nature ſi ſinguliere & ſi nouvelle que je parierois bien qu'on n'en a jamais vu de ſemblable ; la voici, *à l'inſtant un trait de lumiere vient l'éclairer*, & comme ſi l'action ſe paſſoit au pied du trône de la vérité, *il voit clairement*, à la faveur de cette viſion indubitable, *le foyer du complot qui ſe tramoit contre lui en Angleterre, pour le trahir.* De quelle maniere le trahit-on, & pourquoi ? il n'en fait rien, ni moi non plus.

Un autre rêve encore agité par de nouveaux ſoupçons, lui fait voir qu'*il n'avoit été attiré en Angleterre qu'en vertu d'un projet qui commençoit à s'exécuter, mais dont il ignoroit le but ; il ſentoit le péril ſans ſavoir où il pouvoit être, ni de quoi il avoit à ſe garantir.*

Je demande à tout Lecteur ſenſé ce qu'il eſt poſſible de comprendre par cette triple énigme ? Cruel effet d'une maladie incurable, & dont on peut aiſément deviner les ſuites & les progrès ! Que doivent penſer des perſonnes raiſonnables en liſant toutes les abſurdités qui ſe ſuivent en foule dans le reſte de cette lettre ! On y retrouve à chaque page les mêmes griefs : les mêmes ſoupçons y reviennent ſi ſouvent à la charge, qu'en dépit d'une lueur de beau ſtyle, on ne peut s'empêcher de s'écrier : l'Auteur eſt fou & ne le ſait pas, le public s'en doute & ne s'en apperçoit pas, & ſes partiſans ne le croiront pas qu'ils ne le voyent aux petites maiſons.

Cent indices de cette vérité pourroient ſe tirer de quelques

autres articles que je ſupprime dans la crainte de tomber dans des répétitions toujours ennuyeuſes. L'excès de l'affliction dont le malade ſe tourmente lui-même de gaîté de cœur, & qui ne roule le plus ſouvent que ſur des bagatelles, annonce en effet une ame agitée par tant de paſſions différentes, qu'il n'eſt pas poſſible que l'eſprit de cet homme-là puiſſe jamais reprendre les fonctions attachées à des procédés raiſonnables. Orgueil apparent, amour-propre invincible, vaine-gloire, crainte, frayeur, amitié déréglée & ſeulement à moitié étouffée par le deſir d'une vengeance autant injuſte qu'impuiſſante, s'entre-choquent & ſe battent perpétuellement dans le cerveau timbré de ce pauvre Genevois.

Autre preuve de folie tirée de la même lettre, & qui dénote les deſirs de vengeance dont je viens de parler.

M. Hume avoit écrit comme on l'a dit ci-deſſus, à J. J. Rouſſeau ſur un objet eſſentiel & d'où ſon bien-être dépendoit; il lui avoit mandé que l'affaire concernant la penſion qu'on vouloit lui faire étoit enfin terminée. Non-ſeulement le Genevois ſe fait gloire de n'avoir pas daigné répondre à ce zélé & généreux ſolliciteur, mais il ſe vante orgueilleuſement d'avoir envoyé ſa réponſe au général Conway. Il trouve ce procédé ſi charmant qu'il s'écrie, faiſant alluſion à M. Hume: *premier ſoufflet ſur la joue de mon patron; il n'en ſent rien*. Lorſqu'il dit que *l'impoſteur a des complices en Angleterre*, c'eſt-à-dire, que l'Auteur du libelle étoit en liaiſon avec M. Hume, il répéte, *ſecond ſoufflet ſur la joue de mon patron; il n'en ſent rien*. Il continue en faiſant remarquer que dans ſa lettre au Général il avoit affecté de ne point parler de celui

qui lui avoit servi de Mécene, & répéte encore, *troisieme soufflet sur la joue de mon patron ;* & termine sa phrase en s'écriant, *pour celui-là, s'il ne le sent pas, c'est assurément sa faute* : ensuite il ajoute, *il n'en sent rien.* Est-il rien de plus insensé & de plus extravagant que ces sortes de jeux de mots indignes de la plume d'un homme qui veut trancher du philosophe ?

Autre preuve de folie ; M. Hume, prétend J. J. Rousseau, n'a pour amis que ses ennemis ; il nomme Voltaire, d'Alembert, Tronchin & Walpole ; tandis que tout le mal que ces ennemis lui ont fait se réduit à n'avoir pas voulu applaudir à ses rêveries, & que l'un d'eux l'a tourné en ridicule par une mauvaise & sotte plaisanterie.

En voici une autre : Rousseau déclare lui-même qu'il ne peut écrire à M. le général Conway *qu'en remplissant sa lettre de phrases obscures*, sans cependant en alléguer la raison. C'est un Protée qui veut qu'on le devine.

Dans un autre endroit, il avoue que *la tête lui tourne en lisant le billet* par lequel M. Hume l'avertit qu'*il ne sauroit rester plus long-tems à Londres pour son service*, & il ne sent pas que l'Anglois lui fait cette menace pour le déterminer à accepter la pension qu'on vouloit lui faire. Je souhaiterois bien qu'on voulût essayer de me faire tourner la cervelle à ce prix-là ; je croirois bien plutôt que ce seroit le moyen de la remettre dans son assiette, sur-tout si l'excès du chagrin l'avoit dérangée.

Je continue de lire, & tourne cinq feuillets où je n'apperçois que continuation de soupçons, suppositions chimériques,

plaintes outrageantes, afflictions déplacées & injures atroces contre M. Hume, à qui il fait un crime impardonnable de s'être intéressé en sa faveur & malgré lui, auprès du Roi & de ses Ministres.

Me voici enfin arrivé à ces quatre mots fameux qui ont fait tant de frayeur à notre pauvre malade, mots prononcés par M. Hume dans l'erreur d'un rêve, ou si l'on veut, lorsqu'il ne dormoit pas: *Je tiens J. J. Rousseau*; voilà le dénouement qui arrive de cette piece toute singuliere; c'est dommage que M. le Vasseur n'ait pas paru sur la scene, on auroit pu en composer une comédie réjouissante, intitulée *le Fou sans le savoir.* Ce sont ces quatre mots qui, selon ce Philosophe ombrageux, sont une preuve plus que convaincante d'une trahison manifeste, à laquelle il peut en ajouter deux autres; la premiere, *des regards longs & funestes tant de fois lancés sur lui*, & la seconde, *des petits coups flatteurs sur le dos accompagnés des mots de cher Monsieur.* Mais voici un autre accès de la maladie de cet honnête homme. C'est dans le fort du délire qu'il s'écrie, *oui, M. Hume, vous me tenez, je le sais, mais seulement par des choses qui me sont extérieures: vous me tenez par ma réputation, par ma sureté peut-être.* Apparemment que le malade rêvoit & se figuroit qu'on vouloit le coffrer; & c'est en s'abandonnant à cette frayeur qu'il *voit déjà l'exultation barbare de ses implacables ennemis*, & que *le public qui est toujours pour les services rendus ne le ménagera pas. Qu'il prévoit la suite de tout cela*, & quelle est-elle? *que les gens sensés*, ajoute-t-il, *qui sont en petit nombre & qui ne sont pas ceux qui font du*

bruit, comprendront que loin que ce ſoit lui qui ait pu rechercher cette affaire, elle étoit ce qui pouvoit lui arriver de plus terrible. Moi, je dis que les gens ſenſés ne jugent point ſur les diſcours de la calomnie, qu'ils ne ſe livrent point à bras ouverts à des ſoupçons chimériques, & qu'ils attendent que les athletes ayent paru ſur l'arêne, avant que de juger lequel des deux a combattu avec le plus de courage & le plus de prudence, & que ce n'eſt pas à celui qui a crié au meurtre avant de recevoir un coup, auquel ils applaudiſſent. Un verbiage en entraîne un autre; le malade habile dans l'art des paradoxes tombe dans le délire, & prononce en ſoupirant amérement: *oui, M. Hume, vous me tenez par tous les liens de cette vie, mais vous ne me tenez ni par ma vertu, ni par mon courage indépendant de vous & des hommes, & qui me reſtera tout entier malgré vous; je ſuis accoutumé à leur injuſtice, & j'ai appris à les peu redouter.*

Pourquoi les craint-il donc tant? *Si votre parti eſt pris*, ajoute le malade, *le mien ne l'eſt pas moins;* mais s'il eût pris ſon parti en homme courageux, auroit-il pouſſé de pareils gémiſſemens, puiſqu'il déclare que ſi ſon corps eſt affoibli, que jamais ſon ame ne fut plus ferme. Il faut convenir ici que le malade eſt bien à plaindre: que d'écarts! que d'égaremens! Il convient de ſa maladie *par l'affoibliſſement de ſon corps*, ſans s'appercevoir que ſon eſprit s'en reſſent furieuſement: il ſoutient que *ſon ame ne fut jamais plus ferme*, & par cette affirmation même il en fait voir toute la défaillance. Voyons comme il prouve cette fermeté héroïque: *quelqu'opprobre*, dit-il, *qui m'attende & quelque malheur qui me*

menace, je ſuis prêt. Quoiqu'à plaindre, je le ſerai moins que vous; & je vous laiſſe pour toute vengeance le tourment de reſpecter malgré vous l'infortuné que vous accablez. Un héros de couliſſe n'en pourroit pas dire davantage à l'approche du glaive d'un tyran de théâtre. Eſt-ce-là le langage d'un homme que l'on ne perſécute, ſi je peux me ſervir de cette expreſſion, que pour le rendre plus heureux, & dont enfin on cherche à alléger les ſoins & les peines en lui offrant & en le preſſant vivement d'accepter une penſion ?

Combien en eſt-il de pauvres Auteurs infortunés qui voudroient être expoſés à pareille perſécution ! Pour moi, je ne me ferois pas tant tirer l'oreille, & ma réſignation aux volontés de mes généreux protecteurs leur prouveroit bientôt que je ne ſuis pas J. J. Rouſſeau. Un éleve du Parnaſſe ne doit jamais rougir de recevoir des bienfaits mérités par des travaux qui coûtent des ſoins & des veilles, & preſque toujours l'altération de la ſanté, excepté que la fortune d'ailleurs n'ait pourvu à ce qui convient à l'honnête homme pour être heureux, ou que des exploits lucratifs, ou des charges honorables ne leur tiennent lieu d'héritage. Ce qu'il y a de plus drôle dans ce démêlé, c'eſt que notre malade, en achevant une lettre de quarante pages, *eſt ſurpris de la force qu'il a eu de l'écrire.* Le public doit l'être bien davantage, lorſqu'il y trouve que ce pauvre incurable convient que *ſi l'on mouroit de douleur, il en ſeroit mort à chaque ligne*; mais que doit-on penſer quand il dit, que *tout eſt également incompréhenſible dans ce qui ſe paſſe ;* que n'a-t-il ajouté, dans tout ce qu'il a écrit ſur ce ſujet! *Une conduite ſemblable à*

celle de M. Hume n'est pas dans la nature, elle est contradictoire, & cependant, il ajoute, *qu'elle lui est clairement démontrée.* Puisque cela est ainsi, pourquoi ne démontre-t-il pas lui-même cette clarté sur laquelle il répand ainsi les ténébres les plus épaisses ? S'il étoit véritablement convaincu & persuadé de la prétendue trahison dont il accuse M. Hume, s'écrieroit-il ? *abyme des deux côtés ! je péris dans l'un ou dans l'autre, je suis le plus malheureux des humains si vous êtes coupable.* Peut-on demander à un homme de qui l'on a dit, que l'on sait positivement qu'il nous a trahi, si c'est bien lui qui est le traître ? peut-on après l'avoir convaincu de trahison, le prier d'avouer son crime ? peut-on révoquer en doute son intégrité quand il nie, & qu'il exige d'être confronté avec l'imposteur pour le confondre ? pourquoi ne lui accorder ni l'une ni l'autre de ses demandes ? peut-on lui écrire, *je suis le plus vil des hommes si vous êtes innocent; & vous me faites desirer d'être cet objet méprisable, si c'est moi qui vous ai faussement accusé de trahison.* C'est clairement avouer que l'accusation que l'on a faite n'étoit fondée que sur des soupçons ; que l'on s'y est livré avec chaleur, & qu'au lieu de les éloigner, on les a appellés à son secours pour lâcher inconsidérément cet indigne jugement téméraire que l'on veut faire recevoir comme la preuve du crime supposé. Peut-on s'égarer avec tant d'opiniâtreté sans être soupçonné de la plus haute folie ?

Je touche bientôt à la fin de cette trop longue épître qui, en débutant, promettoit des indices appuyés par des démonstrations qui devoient prouver clair comme le jour la trahison

de M. Hume : mais le malade a oublié sa promesse, & ne produit que des nuages plus sombres & plus épais les uns que les autres ; il finit par les mêmes soupçons, & il est si peu convaincu de la vérité du fait que lui-même a mis en question, qu'il conjure son ami soupçonné de lui avouer son crime. *Si vous êtes coupable*, lui dit-il, *ne m'écrivez plus ; si vous êtes innocent*, *daignez vous justifier*. Voilà à quoi se borne le pauvre Rousseau ; sont-ce là des indices ? peut-on croire que le Lecteur prendra ces doutes pour des démonstrations ? M. Hume étoit fort heureux de ce que J. J. n'étoit pas en pouvoir de lui faire appliquer la question. J'aurois parié que les tourmens n'eussent pas été épargnés, & malgré toute l'innocence de l'accusé, il lui auroit surement fait avouer de force ou de gré qu'il l'avoit trahi; l'exécution n'eût pas tardé de s'ensuivre, car les fous n'ont pas beaucoup de penchant à pardonner. Si j'avois quelque chose à reprocher à M. Hume, ce seroit d'avoir si long-tems envisagé ce Genevois comme un homme qui se portoit bien.

Je me figure que M. Hume avoit charitablement attribué, comme lui-même le dit, aux prétendus malheurs de J. J. Rousseau, la cause de son accablement, & qu'enfin il n'avoit attribué les démonstrations de joie du Pélerin qu'à la perspective riante qui le conduisoit en pompe en Angleterre pour le faire arriver au comble de ses vœux. Un esprit bien sain n'est pas insensible à un changement de fortune, qui le fait passer de la douleur au plaisir; mais sa joie se modere par la force de la raison qui l'avertit de ne rien outrer. Il prévoit tout le ridicule qu'il s'attireroit par des transports extravagans; il témoigne

moigne sa reconnoissance par une conduite uniforme & par des sentimens raisonnables ; il ne se laisse point effrayer par un mot inconséquent, ou par de longs regards qui ne sont que l'effet d'une distraction ou d'une profonde réflexion ; enfin il se prête humainement aux foiblesses d'un ami, parce qu'il est convaincu qu'il n'est pas sans défauts.

Si un homme prend le contre-pied de cette conduite, on peut aisément conclure & dire que la machine est détraquée, parce que les ressorts en sont usés. On a des yeux & des oreilles ; on voit, on écoute, on examine, on réfléchit & l'on agit en conséquence. D'où l'on peut conclure qu'il étoit facile à M. Hume de s'appercevoir dès les premiers jours après qu'il eût connu personnellement l'Auteur d'Héloïse, que cet Ecrivain étoit fort malade ; j'avoue que les intervalles de santé qu'il avoit de tems à autres, pouvoient embarrasser le docteur Anglois ; mais comme ces intervalles n'étoient pas de longue durée, il ne falloit que réfléchir pour être à même de ne pas irriter le mal par des procédés qui n'en apportent pas le remede.

Les caprices & les singularités de J. J. & auxquelles on s'étoit déjà prêté charitablement à Paris, étoient surement les premiers symptômes de cette maladie, laquelle, au lieu de se guérir, n'a fait que s'accroître pendant son voyage en Angleterre. En falloit-il plus pour s'en appercevoir, que ces transports enthousiastes avec lesquels ce Genevois s'écrie, *non, David Hume n'est pas un traître !* Il faudroit n'avoir jamais vu d'esprits aliénés pour en juger autrement.

Convenez, bon J. J., que c'étoit une folie des plus visibles

que de vous imaginer que l'on ne vous conduisoit en Angleterre que pour vous y déshonorer, vous y trahir & vous y perdre. En étoit-ce une moins forte que de faire naître vos ridicules soupçons sur un mot échappé dans l'erreur d'un rêve? Non, ces paroles, *je tiens J. J. Rousseau*, prononcées avec transport soit en veillant ou en dormant, n'indiquent pas plus une trahison, que si M. Hume eût dit, j'aime de tout mon cœur le philosophe Genevois. N'aviez-vous jamais réfléchi sur la nature & sur l'origine des rêves? Que je vous plains & que je me plaindrois bien davantage, si j'étois assez malheureux que de vivre ou de voyager avec vos pareils!

Le plus beau rêve n'est que le plus grossier mensonge; si vous n'en convenez pas, je croirai que vous êtes du nombre de ceux qui dorment sans jamais rêver, & qui rêvent sans cesse en veillant : c'est le partage des fous, & la plus grande preuve de leur folie c'est d'ajouter foi aux rêves qu'ils font.

Vous souvenez-vous de la réponse de Caton à celui qui vint le consulter en lui racontant qu'il appréhendoit l'événement de quelque malheur sinistre, parce qu'il avoit rêvé que les rats avoient mangé ses souliers. Tranquillisez-vous, lui répondit le philosophe Romain, rien n'est plus naturel que cela : que des rats rongent des souliers, la chose est possible; mais vous auriez tout à craindre & tout à redouter si les souliers eussent mangé les rats. Je vais, en remontant à la premiere idée que j'avois conçue du point de vue de M. Hume, développer la suite de son rêve : quand il prononça *je tiens J. J. Rousseau*, c'est comme s'il eût dit : j'ai heureusement pu attirer au Nord

cet homme célebre qui a déjà fait tant de bruit vers le Sud, & qui est encore en état par la beauté de son style, la profondeur de ses réflexions, & l'élévation de son génie, de composer quelque ouvrage qui sera recherché : je le traduirai, ou le ferai traduire ; par ce moyen, je pourrai mieux tirer parti de mes talens & des siens. Après quoi il s'éveille & pense aux moyens de réaliser un si beau songe ; pour cet effet il projette de solliciter pour ce Genevois une pension, afin que n'étant pas importuné par l'indigence, il puisse limer ses productions & les rendre dignes des applaudissemens du public. Enfin nous serons contens tous les deux, nous acquerrons une nouvelle réputation dans la république des Lettres, & je n'y perdrai rien du côté des faveurs de la fortune.

Si un pareil projet pouvoit passer pour une trahison, je serois tenté de croire que l'auteur Anglois étoit un traître ; mais ne l'étant pas, J. J. Rousseau a très-mauvaise grace de faire tant de bruit pour de si bonnes intentions.

Je me perds dans mes réflexions, quand je considere que M. Hume ait pu demeurer si long-tems sans s'appercevoir du dérangement d'esprit de son compagnon de voyage, & qu'il ait eu la constance d'entreprendre une justification, toujours inutile vis-à-vis d'un homme de cette trempe.

Je ne dis pas que la derniere & longue épître du malade dût demeurer sans réponse ; mais pourquoi pousser la complaisance au-delà de ses bornes ? L'Anglois en peu de lignes peint au parfait la maladie de son ami. Il la connoissoit donc ; pourquoi le combattre comme s'il eût eu l'esprit tout-à-fait libre. Voyons comme il le dessine d'après nature. Rousseau,

dit-il, *reste en sa présence quelque tems assis, ayant un air sombre & gardant le silence.* N'est-ce pas là un avant-coureur du délire ? *Il répond aux questions qu'on lui fait avec beaucoup d'humeur*; n'est-ce pas les suites ordinaires de l'accès primitif du mal ? *Il se leve brusquement*, & après avoir *fait quelques tours dans la chambre*, se jette *à corps perdu sur les genoux de M. Hume*, *l'embrasse*, lui serre le cou comme pour l'étrangler, & s'écrie comme un fou qui a peur que l'on ne découvre son mal : *Mon cher ami*, *me pardonnerez-vous jamais cette extravagance?* M. Hume veut appaiser les frayeurs de Rousseau par des consolations ; & il appelle cela une scene très-touchante : il a bien de la bonté, je l'appellerois moi, très-ridicule. On plaint les fous ; on doit les secourir ; mais il est de la prudence de s'en éloigner, & de la sagesse de ne pas faire attention aux caresses non plus qu'aux invectives dont ils nous accablent.

Dans toutes les lettres de M. Hume, il s'y trouve autant de clarté, que dans celles de son ami d'obscurité & de subterfuges. Plus J. J. Rousseau va en avant, plus il s'enfonce dans les ténebres : les petits esprits qui ne savent lire que des mots artistement rangés, ne courent qu'après l'énigmatique pour avoir le plaisir de deviner à faux ; mais les gens sensés qui aiment le solide & le clair, ne le regarderont jamais que comme un homme prêt à tomber dans les accès d'une fievre chaude.

La lettre de M. Walpole à M. Hume du 26 juillet 1766, ne fait ni l'éloge de l'esprit, ni celui du caractere de cet Anglois. S'il eût eu du jugement & de la candeur, il eût dès

Paris même, pu reconnoître par les singularités du Genevois, que cet homme n'étoit plus à lui-même, ni aux autres. A quoi bon se cuirasser pour faire la guerre aux fous! La pauvreté seule de celui qu'il cherchoit à humilier, devoit l'empêcher de le jouer dans une lettre supposée. Insulter aux malheureux sans en avoir un sujet légitime, c'est afficher une ame dure & incapable de compassion. Le sieur Walpole ajoute qu'il a une parfaite indifférence sur ce qu'on pensera de son procédé vis-à-vis de Rousseau; c'est à la fois braver la voix publique & les honnêtes gens. Si cet Anglois dont les aïeux n'étoient ni fort riches ni fort illustres, eût regardé de plus près, il auroit vu que Rousseau n'étoit pas aussi méchant que lui, & qu'il n'avoit pas le cœur ingrat; mais que quand un homme a l'esprit troublé, il n'est gueres possible de le bien caractériser, parce qu'il change de propos & de conduite à chaque instant.

En suivant les réflexions de M. Hume, qui succedent à l'épître de M. Walpole, je remarque que celui-ci suppose toujours le Genevois expatrié, doué de toute la présence d'esprit d'un homme sensé. Dans cette supposition il a raison de le peindre avec les traits qu'il emploie pour le rendre méprisable aux yeux du public; mais en se rappellant lui-même les larmes & les transports de son ancien compagnon de voyage, & ses singularités, il devoit plus que personne s'être apperçu de ses égaremens, & le traiter en conséquence. Comme il ne pouvoit que le consoler ou le plaindre, l'animosité & le mépris ne devoient pas paroître ni dans l'une ni dans l'autre de ses lettres, & cependant voici le portrait qu'il en fait.

Quoique M. Rouſſeau paroiſſe ici faire le ſacrifice d'un intérêt conſidérable. Il veut dire de la penſion dont il a été parlé : *il faut obſerver cependant que l'argent n'eſt pas toujours le mobile des actions des hommes, ſur qui la vanité a un empire bien plus puiſſant, & c'eſt le cas de ce prétendu Philoſophe.*

C'eſt par ce même trait de haine & de vengeance, que l'on s'apperçoit que M. Hume n'avoit pas été aſſez pénétrant pour découvrir la maladie de J. J. Rouſſeau ; mais eſt-il de la grandeur d'ame d'un cœur humain, de ſe ſervir de fleches empoiſonnées? En voici une décochée par le philoſophe Anglois : *un refus fait avec oſtentation de la penſion du Roi d'Angleterre, oſtentation qu'il a ſouvent recherchée à l'égard des autres Princes, auroit pu être ſeule un motif ſuffiſant pour déterminer ſa conduite.* Ah! de grace, M. Hume, que penſera-t-on de la vôtre, en verſant par torrens le fiel & le bitume ſur celle de l'un de vos confreres en Littérature? Oui, cette impérieuſe oſtentation ſeroit condamnable dans un homme de bon ſens ; mais une oſtentation de cette eſpece, accompagnée de toutes les circonſtances qui l'ont précédée & ſuivie, ſuffiſoit pour faire connoître l'aliénation d'eſprit de cet objet de la plus charitable compaſſion.

Que diriez-vous de celui qui vous reprocheroit de n'avoir pas la bouche au milieu du front? Que diriez-vous, ſi vous entendiez un homme reprocher à l'un de ſes anciens amis, dans le fort de l'accès d'une fievre chaude, qu'il a tort de s'abandonner aux tranſports qui l'agitent, & qui lui feroit un crime d'avoir voulu ſe jetter par la fenêtre, & qui enſuite ſe

tourneroit de votre côté, en difant que cette fievre feroit *un motif fuffifant pour déterminer fa conduite* ? Sachez que vous & moi connoiffons moins ce qui roule fur nos têtes que ce qui fe trouve fous nos pieds. Des revers inopinés ; des renverfemens de fortune ; des injuftices atroces ; des frayeurs émanées d'un tremblement de terre ; les flammes d'un incendie ; des confpirations contre nos jours ou notre bonheur, & mille autres accidens auxquels nous fommes tous expofés, ont troublé quantité d'hommes doués des plus grands talens. Ayons donc pour les malades de cette efpece, la même indulgence que nous fouhaiterions que l'on eût pour nous fi nous étions de ce nombre.

N'avez-vous jamais ouï raconter des propos de ce fou qui fe difoit le Pere éternel? Si quelqu'un fe fût avifé de l'accufer férieufement devant le juge d'être le plus impie des blafphémateurs, je fuis très-perfuadé que l'accufateur eût été condamné d'aller loger fous le même toît. Peut-on fuppofer de l'orgueil & de l'ingratitude à quelqu'un qui feroit à l'agonie ? eft-on dans cet état capable de fentir l'influence que les paffions peuvent avoir fur notre ame ? or, peut-on douter que la folie ne foit l'agonie de l'efprit humain ?

Les amis de M. Hume qui ont caractérifé le pauvre Rouffeau, veulent *que l'abfurdité de ce qu'il avance* dans fes lettres à M. Hume, *n'eft pas une preuve de mauvaife foi.* Ils ont raifon ; mais ils l'euffent mieux défini en difant que c'en étoit une très-vifible de l'affoibliffement de fon efprit. Fixons le tableau qu'ils font de cet homme-là. Le voici : *il fe regarde*, difent-ils, *comme le feul être important de l'univers*, & *croit*

bonnement que tout le genre-humain conſpire contre lui. Son plus grand bienfaiteur étant celui qui incommode le plus ſon orgueil, devient le principal objet de ſon animoſité. Il eſt vrai que pour ſoutenir ſes bizarreries, il emploie des fictions & des menſonges ; mais c'eſt une reſſource dans ces têtes foibles, qui flottent continuellement entre la raiſon & la folie, que perſonne ne doit s'en étonner.

Que l'on oppoſe mon opinion, ou ce que j'ai déjà dit ci-devant avec ce qu'on vient de lire, & l'on verra ſi M. Hume avoit lui-même beaucoup de raiſon, de vouloir lutter avec un malade de cette eſpece; mais voyons ce qu'il dit lui-même. *J'avoue que je penche beaucoup vers l'opinion de mes amis: quoiqu'en même-tems je doute fort qu'en aucune circonſtance de ſa vie, il ait joui plus entiérement qu'aujourd'hui de toute ſa raiſon.*

J'en appelle au jugement des lecteurs ſenſés: & je me perſuade que ce paradoxe leur fera remarquer que celui qui l'avance s'aveugle de propos délibéré pour n'examiner en lui-même que les progrès du reſſentiment le plus inſenſé. D'où je conjecture que M. Hume n'eſt pas encore auſſi malade que J. J., mais qu'il montre déjà quelque diſpoſition à le devenir. C'eſt encore l'auteur Anglois qui veut que *même dans les étranges lettres que Rouſſeau lui a écrites*, *on retrouve des traces bien marquées de ſon éloquence & de ſon génie.* J'en conviens, la toile en étoit bien luſtrée & brillante, mais le fil en étoit pourri. Jamais homme de bon ſens, quelque éclairé qu'il puiſſe être, ne pourra reconnoître dans ces *Lettres étranges* que le tiſſu embrouillé d'un ſublime galimathias. Les fous

cauſent

causent & écrivent quelquefois avec beaucoup de feu & d'enthousiasme, mais leur éloquence est toujours entrecoupée par des fictions si ridicules, & des propositions si absurdes, que l'on ne peut s'empêcher de reconnoître leur égarement. La plus grande faute de M. Hume, c'est de n'avoir pas voulu reconnoître celui d'un homme qui en faisoit voir tous les jours de sa vie, & d'une nouvelle espece. Peut-on dire que Rousseau jouissoit de toute sa raison en promettant des indices & des démonstrations qui, au bout de trente-huit pages, n'arrivent pas. Il paroît bien plutôt par cette même épître, & les visions qu'elle contient que la République des Lettres va prendre le deuil, & se lamenter de la perte d'un héros qui surement auroit illustré ses fastes, si la raison ne l'avoit pas abandonné pour toujours.

Un anonyme qui s'est donné le titre de *Rapporteur de bonne foi*, a déjà prononcé ses arrêts sur le différend ou plutôt la querelle pitoyable entre M. Hume & Rousseau. Il fait pencher la balance du côté du second ; en cela il sera toujours fort louable de s'être déclaré pour celui qui gémit, ou qui, par un excès de sensibilité, paroît le plus affligé. Je n'ai jamais connu que de réputation ces deux Auteurs célebres, j'ai quelquefois ouï faire l'éloge de leurs productions par gens du premier mérite, & qui je crois, étoient plus capables que moi d'apprécier les talens. J'avoue à ma honte que j'ai trop peu recherché les productions de l'auteur Anglois, sur-tout depuis le reproche que lui fit le général Barrington, de n'avoir pas été fidele dans sa relation de la conquête de la Guadaloupe. D'ailleurs tout ce que je puis en dire, est que je pense que

ſes talens & ſon mérite perſonnel lui ont mérité en Angleterre, en France & même ailleurs, des applaudiſſemens & l'eſtime des honnêtes gens. C'eſt un homme du monde qui aime la bonne ſociété, qui la recherche, qui en eſt recherché; & qui, ne voulant pas ſe ſingulariſer, ſe prête aux mœurs & aux uſages du ſiecle, peut-être, avec trop de complaiſance. Je connois mieux les ouvrages du miſanthrope Genevois qui m'ont quelquefois émerveillé, & quelquefois fait penſer qu'il ſe trompoit dans ſes ſpéculations. Peut-être avois-je tort; mais, dit Boileau, *un Clerc pour quinze ſols peut ſiffler Attila;* je m'attends bien de l'être, peut-être à meilleur marché. Si M. Hume a un peu dérogé au titre d'homme de Lettres dans la conduite qu'il a tenue dans cette affaire, J. J. Rouſſeau n'y a ſurement pas recueilli des lauriers bien flatteurs; mais pour ce qui concerne la probité, l'on peut, ſans outrer ſon éloge, avouer qu'il ne s'en eſt jamais écarté. Pour bien juger ou définir le fond de ſon caractere, & remonter à la ſource d'où ſont partis ſes égaremens, il faudroit commencer à le conſidérer dans ſon premier état, le voir dans ſa plus tendre jeuneſſe une lime à la main, & revêtu du tablier de garçon horloger; ne quitter cette profeſſion que pour être expoſé à beaucoup de revers & d'infortunes, ſur-tout après ſon changement de religion. Le ſuivre dans ſes voyages en Italie & ailleurs, faufilé parmi gens de tous états & de toutes conditions, depuis le bonnet ducal juſqu'à la houlette; c'eſt pourquoi je me perſuade que les replis du cœur humain peuvent lui être mieux connus que s'il eût toujours vécu dans le ſein de l'opulence. Les talens & les connoiſſances qu'il a acquis

ſont une preuve bien certaine qu'il étoit né avec un goût naturel pour l'étude des Belles-Lettres; mais que n'ayant eu que lui ſeul pour guide dans cette carriere épineuſe, il n'a pas toujours ſuivi le chemin qui conduit au temple de la modération; ce qui eſt ſans doute la cauſe qu'il a outré bien des ſyſtêmes, plus admirables en ſpéculation qu'ils ne pourroient l'être en pratique. J'aurois auſſi quelque penchant à croire que la lecture des Auteurs tragiques, comiques &. romaneſques avoit fixé ſes amuſemens: ce qui auroit beaucoup contribué à lui donner du goût pour ces grands ſentimens, cet excès de ſenſibilité & cette fierté déplacée qu'il ne met que trop ſouvent en œuvre, & qui, dans le fond, ne conviennent qu'à de grands perſonnages, & ſur-tout à des Héros de théâtres.

Je m'imagine encore que les Poëtes anciens & modernes; les Orateurs de l'ancienne Rome & de l'antique Grece, & les Philoſophes de tous les âges, ont tour-à-tour déraciné de ſon ame la tige des faux préjugés qui, de nos jours, font la honte du genre-humain, ou qui, tout au moins, révoltent les eſprits éclairés.

On remarque que la nature l'avoit fait naître avec ce germe ſpirituel qui, bien cultivé, forme les grands génies; mais que faute de bons principes, & voulant trop embraſſer à la fois, l'occaſion de devenir un véritablement grand homme lui eſt échappée.

Deſtiné par ſa naiſſance à s'attacher à des travaux mécaniques, il les abandonne pour ne plus s'appliquer qu'aux talens agréables; il débute par remporter des prix académiques; ſes productions, dans un genre tout-à-fait nouveau, le font

remarquer : la nouveauté plaît, on y applaudit, & J. J. en ne s'éloignant plus de ce genre, étoit heureux; mais il prend les aîles d'Icare, il veut s'élever au-dessus de sa sphere, il veut, sans appui & sans vocation, devenir législateur; il échoue dans son projet; cela seul capable d'ébranler même l'esprit le plus stoïque, pouvoit détraquer les ressorts de son imagination : il ne s'en apperçoit pas; il veut, malgré vent & marée, entrer au port, il y échoue en voulant s'y ancrer; prêt à périr, il brave le destin; & le destin qui se joue des mortels, ne lui sauve la vie que pour la lui rendre plus amere & plus douloureuse.

Malgré ses infortunes, ses productions l'introduisent pendant quelque tems parmi le beau monde; & s'il apprend à le connoître, ce n'est que pour s'en séparer. Plus il fait des efforts pour s'en éloigner, plus le beau monde s'excite à le fêter, il est insensible à ses caresses. Il fuit; on court après; on l'arrête, il s'échappe encore : on veut le voir, il se cache. Dès-lors sa misanthropie commence à se manifester; mais comme tous les excès sont dangereux, elle dégénere en singularités, qui auroient dû depuis long-tems le faire regarder comme un homme qui, de propos délibéré & de gaîté de cœur, s'éloigne du bon sens & de la raison, uniquement pour ne s'attacher qu'à des visions & à des chimeres. Cet homme ne veut plus être fait pour les hommes; on diroit à le voir agir, que ce sont eux qui doivent être faits pour être en bute à ses boutades & à ses caprices. Ne veut-on pas se prêter à ses sentimens romanesques & à ses frayeurs ridicules, on devient tout-à-coup son plus grand ennemi? Il crie à la trahison, à la perfidie; il pleure, il gémit,

enfin il tombe dans l'enfance ; c'eſt ce que l'on peut dire ſans l'outrager.

D'ailleurs ſa probité, ſa ſimplicité, ſa pitié envers les affligés & ſa ſobriété ont toujours fait la baſe de ſon caractere ; je ne dis rien de trop en affirmant que tous ceux qui l'ont accuſé de noirceur d'ame ou de méchanceté, étoient les plus méchans des hommes. Perſonne n'a lieu de ſe plaindre de ſes frauduleux reſſorts, il n'en connut jamais. La ſoif de l'or ne l'altere pas, il ſemble ne reſpirer que pour jouir d'une parfaite indépendance : toute ſon ambition ſe borne à vouloir être lui ſeul ſon roi, ſon maître & ſon légiſlateur. Si c'en eſt une, voilà ſa folie ; on ne s'en apperçoit que parce que la fortune l'a privé des moyens de la cacher. Au tableau que je viens de faire, reconnoiſſez J. J. Rouſſeau ; je crois même qu'il auroit pu diſpoſer à ſon gré de tous les objets qui fixoient ſon premier point de vue, s'il eût voulu tant-ſoit-peu ſe prêter aux généreux penchans de ceux qui ſe faiſoient un mérite de l'accueillir & de le protéger. Combien de fois lui en ont-ils offert les moyens ? y avoit-il de la ſageſſe à les refuſer ? C'eſt ſon orgueil s'écrient ſes ennemis ; c'eſt ſa folie leur répondent ceux qui s'y connoiſſent mieux. Rouſſeau n'en convient pas, parce que de toutes les maladies, celle-ci eſt la ſeule que les malades ne veulent pas avouer ; pourquoi ? parce qu'ils n'en reſſentent pas les douleurs.

Demandez-le à M. Hume en colere contre le Genevois expatrié ; demandez-le à tel homme que ce puiſſe être dans l'accès d'un tranſport frénétique : il ne vous récitera que des rêves, des mots entrecoupés par des gémiſſemens, des ſanglots & quelquefois des larmes.

Que J. J. Rousseau, de sens rassis, vous fasse le tableau de la conduite d'un esprit égaré, & qui seroit positivement la peinture de la sienne dans le fort de ses égaremens, il vous dira avec tout le sublime de la rhétorique, que cet homme a perdu la tête, qu'il faut le saigner, le baigner & lui faire prendre une potion d'ellébore ; mais faites ce compliment à ce Philosophe, il vous donnera bientôt des preuves qu'il ne sent ni ne connoît son mal. Ses transports & ses emportemens colériques en feront sur le champ la preuve. Pour se venger il demandera du papier ; & armé de plume & d'encre, Dieu sait comme il vous habillera : ne l'a-t-il pas lui-même avoué, quand il écrivit à M. Hume que celui-ci n'ignoroit pas, *que l'on sait fort bien qu'il ne faut que le mettre en colere pour lui faire faire bien des sottises.* Qu'est-ce que des sottises qui proviennent des accès d'une violente colere ? ne sont-ce pas les preuves d'une conduite extravagante, ou de la plus haute folie ? Il y a quelqu'apparence que deux sortes de folies agissent alternativement sur l'ame & l'esprit de ce Genevois. Folie paisible & supportable, & folie frénétique. Je ne m'attacherai qu'à démontrer que la premiere domine sur l'autre, & que ce qu'on appelle orgueil, ingratitude & méchanceté, ne sont autres choses que les effets de la maladie dont il est visiblement attaqué.

La preuve que Rousseau n'est point orgueilleux, c'est qu'il ne se fait aucun scrupule de fréquenter indifféremment toutes sortes de personnes de quelques conditions qu'elles soient, pourvu qu'il les croye d'honnêtes gens. Si ce sont des esprits unis quoique bornés, il ne leur fait pas ressentir cette sotte supériorité que veulent avoir, en dépit de l'égalité humaine, quantité

d'Ecrivains de nos jours, qui s'imaginent être d'une nature plus excellente que ceux qui ne barbouillent point de papier. Notre Philofophe malade n'affecte pas de mettre les poings fur les côtés en parlant à des hommes confondus parmi le vulgaire; cependant fon antagonifte veut faire entendre que l'orgueil eft fon vice dominant. Eft - il quelqu'un qui paroiffe plus humble dans fa parure & dans fes difcours familiers? M. Hume lui prête une foif ardente pour les richeffes, en difant que pour s'en défaltérer *il affecte aux yeux du public une extrême pauvreté :* cette médifance eft démentie par le défintéreffement avec lequel cet homme a abandonné la plupart de fes productions aux Libraires.

On m'oppofera peut-être l'orgueil & le mépris des richeffes que Diogène fit paroître vis-à-vis d'Alexandre; mais n'a-t-on pas fait de ce cynique le portrait comme d'un fou de la premiere claffe?

Rouffeau n'eft point ingrat; il pouffe même la fenfibilité & la reconnoiffance à l'excès lorfqu'on l'a obligé, témoins fes tranfports & les larmes dont il arrofa le vifage de M. Hume lors de leur arrivée en Angleterre; au refte, je fuis affez de fon fentiment lorfqu'il dit qu'on ne peut pas marchander fur la reconnoiffance comme fur une piece de drap. Il n'eft point méchant, & tous les traits de méchanceté que l'on décoche fur fon caractere, ne font que les fuites de la prétendue ingratitude dont on l'accufe. Si quelqu'un s'avifoit de faire la queftion, en demandant d'où peut provenir l'égarement de l'efprit de cet Auteur fi eftimable par quantité de beaux traits répandus dans fes Ouvrages? Je répondrois qu'il faudroit re-

monter jusques aux tems de sa premiere condition, & le voir passer de la boutique d'un horloger dans le temple des Muses. Le voir voyager tantôt bien & le plus souvent mal à son aise, exposé à des chagrins & à des revers qui n'affermissent pas l'esprit humain. Ne voit-on pas tous les jours que de grandes tribulations, de même que les excès de joie & de tristesse, ou quelquefois une frayeur excessive peuvent selon la foiblesse du tempérament de ceux qui y sont exposés, opérer le bouleversement des sens, & frapper les fibres du cerveau jusqu'au point que l'ame & le cœur peuvent en être troublés, qu'ils peuvent attaquer les nerfs, ralentir ou précipiter la circulation du sang, & enfin priver du plus au moins la réflexion & le discernement de leurs fonctions ordinaires. On remarque qu'autant d'hommes affligés de cette maladie, autant de maladies différentes dont la plupart sont incurables.

N'est-il pas des fous que l'on est obligé d'enchaîner & de garotter; d'autres plus dociles, mais sujets de tems à autres à des transports frénétiques qui exigent les mêmes précautions; d'autres qui, à la vue du public, pensent, parlent & agissent comme le reste du gros des hommes, & dont les égaremens d'esprit ne paroissent qu'aux yeux de ceux avec lesquels ils vivent; d'autres dont la folie semble être attachée aux phases de la lune, & dont la maladie est couverte par les différentes interprétations que l'on fait de leurs passions & de leur conduite.

Combien de fois ne prend-on pas pour un défaut du cœur ou du sentiment ce qui, dans le fond, n'est qu'une altération ou foiblesse de l'esprit humain?

Je

Je crois que c'eſt dans ces dernieres claſſes que l'on peut placer J. J. Rouſſeau, ſans qu'il puiſſe s'en offenſer, puiſque ce genre de maladie le purge entiérement des vices du cœur & de l'ame dont ſes ennemis l'accuſent injuſtement.

Ouvrez l'hiſtoire de France, n'y trouverez-vous pas un grand Roi qui, par trois accidens différens, eut le malheur d'être troublé. Le premier fut un coup de ſoleil, qui lui ayant cauſé des tranſports au cerveau, commença cette fâcheuſe opération; la ſeconde fut l'apparition ſubite d'un homme noir qui, à ſon paſſage dans une forêt, ſe préſenta ſubitement à ce Prince en lui criant qu'on le trahiſſoit, & que l'on conſpiroit contre lui; & le troiſieme fut la chûte d'une lance ſur un caſque, & dont le bruit ſonore effraya tellement ce bon Prince, qu'il ſe troubla, au point qu'il s'imagina être livré à ſes ennemis; alors il entre en fureur, tire ſon épée, prend tous ceux qui ſe trouvoient devant lui pour des conſpirateurs, fonce ſur eux, court, crie, frappe & tue à tort & à travers juſqu'à ce qu'il tombe en pamoiſon ou en délire: on eſt obligé de le lier ſur un chariot, on le ramene en ſon palais. Il reprend ſes eſprits, rentre dans toute l'étendue de ſon bon ſens, continue de gouverner des cinq, ſix & ſept années de ſuite avec autant de ſageſſe que de prudence. Croiroit-on qu'il laiſſoit voir pendant les intervalles lucides que lui laiſſoit ſon mal, toute la force d'eſprit & la ſagacité dont ſe pourroit glorifier le prince le plus accompli?

Que l'on réfléchiſſe ſur ce paſſage, & ſur la maladie de J. J. Rouſſeau, on y trouvera tout au moins, quant aux intervalles lucides, beaucoup de rapport; ces intervalles ne ſont pas de

ſi longue durée chez le philoſophe Genevois, mais elles ſont d'une nature capable de faire connoître que malgré qu'il n'y a point d'eſpece de frénéſie qui ſe reſſemble, & qu'elles different toutes, que cependant il en eſt qui ſe rapprochent. On en pourroit dire de même des paſſions violentes, comme de l'amour du jeu, de l'ivrognerie, de l'ambition, de la haine & de la vengeance, qui tiennent beaucoup de la force ou de la foibleſſe du tempérament de ceux qui ont le malheur de s'y laiſſer emporter.

Il en eſt peu qui ſe corrigent par les exhortations ou les menaces qu'on leur fait en leur oppoſant les loix divines & humaines. Les plus entêtés prennent même pour des outrages les bons conſeils que leurs amis ou leurs proches s'empreſſent à leur donner, & les autres ne ſe laiſſent perſuader que par l'impoſſibilité, où les mettent les cauſes ſecondes, d'atteindre à leur but: un amant, parce que l'objet qui ne peut le ſouffrir a des yeux pour un autre; un joueur, parce que ſes finances ſont taries; un vindicatif, parce que ſon adverſaire eſt plus puiſſant que lui; enfin, parce que l'homme, étant ſubordonné, eſt contraint de fléchir à l'approche des circonſtances.

Il n'y a point de milieu, il faut que Rouſſeau convienne que ſa maladie n'eſt autre choſe que le déréglement de ſon eſprit & non pas l'effet de la perverſité de ſon cœur. Je ſuis perſuadé qu'un homme qui a tant ſoit peu ſa réputation à cœur, préférera toujours de paſſer plutôt pour un eſprit aliéné ou dérangé, que pour méchant, inſolent, orgueilleux & ingrat. C'eſt cependant avec ces dernieres couleurs que M. Hume fait le tableau du caractere de ſon ancien ami. Il a tort, c'eſt pourquoi je

conclus à ce que le public équitable, oblige M. le philofophe Anglois à faire au philofophe Genevois, une réparation complete en y joignant tous les frais, dommages & intérêts. J'ai dit plus haut qu'une violente frayeur peut confidérablement contribuer à l'altération de l'efprit. Qu'on fe rappelle ce terrible décret de prife de corps, qui, comme un coup de foudre, vint frapper l'efprit du Genevois, lorfque fon Emile fut lacéré: frayeur, faififfement, conftemation, amour-propre bleffé à mort vinrent tour-à-tour jetter le trouble dans fon ame; fon cœur agité par différentes paffions, palpite, s'évanouit & fe refferre. Le public en avoit ouï le coup, mais pouvoit-il en reffentir les effets? J. J. Rouffeau feul les fentoit bien mieux que les soufflets en l'air qu'il envoyoit à fon patron par la pofte: cette époque feule fuffiroit pour ébranler le plus ferme Stoïcien. A peine cet orage a ceffé, que J. J. Rouffeau en effuie encore un plus funefte à Geneve: les journaux & les papiers publics l'annoncent, mais les Lecteurs n'en éprouvoient pas les fuites douloureufes. Le bon J. J. Rouffeau étoit le feul que les carreaux de Jupiter avoient frappé. Le faint homme Job ne fe trouva jamais dans une fituation auffi accablante, & l'on fait que dans l'excès de fes plaintes & de fes tranfports, fa colere le plongeoit en quelque forte jufques dans les bras du délire.

Tous ces revers inopinés & les plus affligéantes tribulations, difent certains raifonneurs opulens & heureux, ne fauroient ébranler le grand homme. Le Philofophe doit y être préparé: quand elles arrivent, il fait ceci, ou il doit faire cela; ah! que j'en ai connus de ces brillans moraliftes qui ne parloient ainfi que parce qu'eux-mêmes n'avoient jamais eu que de très-foibles

déplaifirs; mais combien en pourrois-je nommer, non feulement en Angleterre, mais par-tout ailleurs, qui, pour un intérêt de peu de chofe, la perte d'un petit procès, la mort d'un parent, celle d'une maîtreffe & fouvent moins encore, fe font abandonnés à des excès plus funeftes, jufques enfin à s'arracher la vie par l'eau, le feu, le fer ou le poifon. Que ne profitoient-ils de leur ftoïcifme? pourquoi la plupart des hommes ne s'attachent-ils pas à mieux connoître les facultés de l'ame & de l'efprit? parce qu'ils s'appliquent trop à raifonner fur les événemens, & ne réfléchiffent que très-rarement fur leur caufe premiere.

Le Rapporteur de bonne foi, qui eut occafion de voir M. Rouffeau à Montmorency, lui fait un compliment, par lequel on ne remarque pas qu'il fe foit apperçu de la maladie qui affligeoit plus fon efprit que le corps de ce Philofophe; il fe charge de fa juftification, elle lui fait honneur: il défend l'innocence outragée, & fon plaidoyer lui attireroit encore plus d'éloges, fi celui pour lequel il plaide fe portoit bien.

Une premiere lecture de l'Expofé lui montre M. Rouffeau *fingulier*. On peut dire que la politeffe fe perfectionne de nos jours comme les modes; pourquoi ne pas dire malade? La feconde le lui fait voir plein de candeur & de fenfibilité; pourquoi n'a-t-il pas ajouté le mot de *trop*, qui auroit mieux fait comprendre au Lecteur que l'excès des paffions de l'ame les fait dégénerer en foibleffes; mais la troifieme lecture de l'Expofé, en confirmant le jugement qu'il a porté fur cette affaire, c'eft-à-dire, *de trouver l'illuftre Genevois innocent*, innocence qui lui fait reffentir *un treffaillement de joie en appercevant à la fois fa pleine juftification, & l'évidence des torts de fon*

adversaire. C'est beaucoup dire, *sa pleine justification*, en supposant qu'il se portoit bien, & ce n'étoit rien dire de trop en convenant que sa maladie étoit manifeste. Dans le premier cas, il y a apparence que jamais Rousseau ne se fût brouillé avec M. Hume, pour des procédés indifférens, de nul intérêt, & qui n'attaquoient point l'honneur. Comme aliéné d'esprit, de quoi accuse-t-il M. Hume? d'être un traître : comment le sait-il? qui est-ce qui le lui a rapporté? qu'il nomme l'accusateur, ou les témoins : il n'en fait rien, il ne produit que des soupçons : il promet cependant des indices & des démonstrations, il ne tient pas parole : pour toute conviction, il fait parler un homme enséveli dans les bras du sommeil, à qui il fait dire *je tiens J. J. Rousseau;* & après avoir tiré mille fausses conséquences de ces paroles, il termine trente-huit pages d'écriture par demander à l'accusé s'il est vrai qu'il l'a trahi? & preuve qu'il n'en savoit rien, c'est qu'il confesse lui-même que, *si cela n'est pas, il est le plus malheureux & le plus vil des hommes; qu'il desire d'être cet objet méprisable*, c'est-à-dire, de trouver M. Hume innocent, pour avoir le plaisir *d'être prosterné devant lui, foulé à ses pieds, criant miséricorde, faisant tout pour l'obtenir, publiant à haute voix son indignité*, & conclut par un paradoxe énigmatique, en disant, *il n'y a point d'objection dont un cœur qui n'est pas né pour elle, ne puisse revenir.* Je crois bien qu'un homme agité par les transports d'une maladie incurable peut s'égarer à ce point-là; mais qu'un homme bien sain comme vous, mon cher confrere en belle prose, puisse en lisant tant de folies ne pas s'appercevoir de l'aliénation de l'esprit de celui qui les a faites, c'est une de mes plus grandes surprises. Quoi!

M. le Rapporteur, vous condamnez *M. Hume d'avoir fait publier une brochure pour se plaindre*, *tandis*, ajoutez-vous, *que M. Rousseau n'a répandu les siennes que dans le secret de l'amitié!* Vous aviez sans doute oublié l'article du St. James Chronicle, où l'illustre Genevois apprend au public que son ennemi déclaré, l'Auteur de la lettre attribuée au Roi de Prusse, a des complices en Angleterre. M. Hume, diriez-vous, n'y est pas nommé; non, mais le public le soupçonne & le montre au doigt: ainsi en fait d'imprimé, c'est J. J. Rousseau qui est le premier agresseur. Ne défie-t-il pas ensuite M. Hume de faire imprimer tout ce qu'il a en main! Est-ce que de pareils défis ne font pas des preuves d'un égarement marqué au coin de la plus haute folie? n'est-ce pas vouloir appeller un homme en duel, sans pouvoir l'accuser de nous avoir déshonorés? J. J. Rousseau a tort, M. Hume n'a pas raison: vous défendez mal le premier, & vous condamnez trop légérement le second. Peut-être aurai-je moins de raison encore vis-à-vis de certains esprits, qui diront en lisant ceci, & moi, je vous siffle tous les quatre.

N'outrez pas la politesse, & ne dites pas qu'au jugement de plus d'une personne sensée, M. Hume n'a pas moins de vanité que de bienfaisance: vous auriez dû dire avec toute la franchise dont je vous crois capable, que l'ostentation & la vanité l'emportoient sur la bienfaisance; parce que, lorsque celle-ci émane d'un principe généreux, telle que puisse être la conduite active & passive de l'obligé, le bienfaiteur observe un éternel silence sur ses bienfaits. Il peut, avec toutes les voies permises, repousser la méchanceté & les indignités de

l'ingrat qu'il a obligé, mais loin d'en faire parade ou de les lui reprocher, il doit observer un éternel silence à cet égard.

J'ai déjà mis au jour les motifs qui pouvoient avoir engagé M. Hume à protéger l'illustre Genevois, & vous n'avez pas tout-à-fait bien rencontré en insinuant que cet Anglois avoit pris de l'ombrage en fixant avec trop de jalousie la réputation & les talens de Rousseau; s'ils n'eussent pas été attaqués avec quelque différence de la même maladie, c'étoient deux astres qui, par les rayons éloignés de leur globe, auroient pu s'éclairer réciproquement, pour ensuite communiquer au genre humain les lumieres les plus intéressantes. C'est à quoi tout Ecrivain doit aspirer : c'est même dans cette idée que je vais encore donner un coup de pinceau aux devoirs de la bienfaisance.

Offrir des secours à un illustre malheureux sans le connoître autrement que par son mérite, lui procurer un asyle plein d'agrément, voilà qui est digne d'une belle ame, & qui honore infiniment celui qui se plaît à couronner ce chef-d'œuvre du sentiment, par un oubli volontaire de ses services généreux; mais si, non content de reprocher en public à l'obligé les dons qu'il lui a faits, il étale encore par ostentation ceux auxquels il n'a eu qu'une part indirecte, je soutiens qu'il s'est payé par lui-même d'une reconnoissance qu'il ne méritoit pas; mais que d'un autre côté l'obligé se cabre, s'irrite, se désole & crie à la trahison, à cause que son nouveau bienfaiteur veut avoir son portrait en grand, à cause qu'il sollicite sans un plein pouvoir une pension pour lui, à cause que le hasard introduit dans la maison qu'ils habitent, des gens que Rouf-

ſeau n'aime pas, à cauſe qu'il le ſoupçonne d'être en correſpondance avec celui qui l'a plaiſanté; en vérité on ne peut s'empêcher de crier à la folie. En peut-on faire moins, lorſqu'il fait un crime à ſon ami de ſes longs regards, de ſon ton de voix, de ſes geſtes, de ſon flegme & de ſon ſilence? Etoit-ce dans l'ordre des bienſéances de montrer de l'humeur & des caprices outrés vis-à-vis de celui qui témoignoit tant de bonne volonté pour lui? Y avoit-il rien de plus choquant que de le bouder, de ſe lever bruſquement en ſa préſence, de ſe promener en affectant les bras croiſés, & tout à coup de ſe jetter à ſon cou, de l'embraſſer, de pleurer, de lui demander pardon, & de s'écrier: *non, D. Hume n'eſt pas un traître*, &c. Combien d'autres traits ſemblables ne pourrois-je pas répéter pour prouver que ce n'eſt pas ainſi qu'on doit agir à l'égard de ceux qui s'emploient à nous rendre heureux, & qu'une telle conduite, en remontant juſqu'à la maladie d'où elle dérive; eſt bien plus digne de pitié que de reſſentiment?

Malgré toute la conduite réſervée de M. Hume & toute la ſageſſe qui brille dans ſes œuvres, qu'il me permette de lui demander où étoient ſes yeux & ſes oreilles quand ſon nouvel ami s'abandonnoit en ſa préſence à tant d'excès déraiſonnables. N'étoit-il pas lui-même un peu affecté de la même maladie? Eſt-ce que celle que Rouſſeau apportoit en Angleterre ſeroit devenue épidémique au-delà de la mer? Je ſerois tenté à le croire; il falloit être bien préoccupé ou bien aveuglé pour ne pas ſe perſuader que tant d'extravagances n'étoient que les accès de la maladie de ce Genevois, il falloit que M. Hume fût

fût bien malade lui-même pour ne pas s'en appercevoir, ou il falloit être bien méchant, après s'en être apperçu, pour faire succéder au reſſentiment la plus mépriſable de toutes les vengeances.

Enfin vous trouvez, M. le Rapporteur qu'*il eſt contre nature que M. Rouſſeau, d'abord ſi confiant & ſi ſenſible aux bienfaits de ſon ami, change enſuite tout-à-coup de langage, à moins*, dites-vous, *qu'il ne ſoit prouvé que ce Genevois ne ſoit échappé des petites maiſons.* Non, cela n'eſt pas encore prouvé; mais ce même changement, avec toutes les circonſtances qui le précedent & qui l'accompagnent, dénote viſiblement qu'il en prend le grand chemin. J. J. Rouſſeau s'égare de propos délibéré; il demande une explication; ſur quoi la fonde-t-il? ſur des ſoupçons: ſes doutes ne ſont fondés que ſur des conjectures très-équivoques: il ne produit que des frayeurs chimériques. Quoi! à cauſe que dans l'accès de ſon trouble, il s'eſt écrié *Non, David Hume n'eſt pas un traître*, vous voulez que celui-ci le ſoupçonne de trahiſon? s'il eût dit, oüi, je ſoupçonne que David Hume eſt un traître; alors l'Anglois ſûrement auroit parlé. Si quelqu'un diſoit en votre préſence, non, le Rapporteur de bonne foi n'eſt pas un menteur; iriez-vous follement vous imaginer qu'il a voulu vous accuſer de menſonge, ou prendriez-vous cette façon de parler pour une apoſtrophe injurieuſe? eſt-ce que M. Hume devoit prendre l'affirmative pour la négative? Je ſuis même certain que le ſilence dans pareille occaſion prouve beaucoup mieux l'innocence, que tous les éclairciſſemens que l'on voudroit tirer d'une accuſation ſi équivoque. S'il s'étoit récrié avec chaleur ſur

un pareil fouçon qui, entre nous, n'eft pas des plus galans, n'auroit-il pas donné à penfer qu'en effet il tramoit avec les ennemis de Rouffeau un complot contre lui? C'eft en confidération du profond filence qu'il obferva alors, que je foupçonne cet Anglois d'être un homme fort fenfé, mais qui l'auroit été davantage, s'il n'eût pas informé le public qu'il ne fe connoît pas bien en hommes, & moins encore en gens aliénés d'efprit. J. J. Rouffeau prouvoit bien qu'il étoit de ce nombre; en creufant jufqu'où cette prétendue trahifon pouvoit s'étendre, la chofe ne valoit feulement pas la peine de s'en inquiéter; fa vie, fa liberté, ne couroient aucuns dangers. Son amour-propre feul s'y trouvoit offenfé: on ridiculifoit un pauvre étranger, qui crie à la trahifon, parce que fes fingularités lui avoient attiré quelques plaifanteries qui ne font point des complots, ni des coups de poignards: dans femblables rencontres, on patiente, on diffimule, on fe tait pendant quelque tems, on voit venir. Si le foupçon eft fondé, on faifit adroitement la preuve la plus claire & la moins équivoque pour faire connoître à un homme capable de jouer les malheureux, que fes fentimens font abominables, que fon cœur fe pourrit: enfuite on lui tourne le dos, on fe confole par le témoignage d'une bonne confcience, on l'oublie, on n'y penfe plus.

Pouviez-vous ne pas remarquer que toutes les autres lamentations du philofophe Genevois ne rouloient que fur des vétilles dont une foubrette auroit eu honte de s'occuper. Quoi! fe formalifer des froideurs ou des incivilités de gens avec lefquels on n'a nulle liaifon; prendre leur peu de favoir-vivre pour des mépris ou pour des infultes outrageantes; remplir

des pages entieres pour relever avec aigreur des railleries qui sont de toutes les sociétés ! par exemple celle qui fut faite sur la préférence que le Genevois donna à Madame Garrick plutôt qu'au *Musæum* , n'étoit pas un outrage assez grave pour mériter de s'en ressouvenir.

Il n'y a pas un homme sensé qui n'envisage l'auteur d'Héloïse comme un esprit égaré , quand il commente & interprête les paroles de M. Hume , qui , soit en dormant ou en veillant , s'écrie , *je tiens J. J. Rousseau* : est-il plus sage quand il parle des *regards longs* & des profondes rêveries de l'auteur Anglois en le fixant ? Si j'ai pu lire dans les idées de M. Hume , voici à ce que je m'imagine , les pensées qui accompagnoient ses réflexions. Est-il possible , disoit-il en lui-même , que j'aie fait la sottise d'empaqueter avec moi cet extravagant ? est-il possible que j'aie pu concevoir le projet de rendre cet homme heureux malgré lui-même ? Cependant j'ai le public & mon honneur à ménager. Je ne puis lui tourner le dos subitement sans faire crier après moi : mes ennemis , même ceux qui ne voudroient pas du bien à cet Etranger , prendroient occasion , en écoutant ses plaintes , de me peindre de toutes les couleurs. Voyons , tâchons de nous tirer doucement cette épine du pied. Faisons plus , sollicitons une pension pour lui , il est plus noble de dénouer l'amitié que de la rompre avec éclat ; je vois bien que cet homme n'est plus à lui-même ; mais de le déclarer tel , je m'exposerai moi-même aux railleries piquantes des mauvais plaisans dont le siecle abonde. Avez-vous pu annoncer ce Genevois , me reprocheroit-on , pour un sage , tandis que l'Anglois auroit été un Caton vis-à-vis de lui ?

Voilà, je crois, tout ce que M. Hume pouvoit penſer en fixant ſon compagnon de voyage. En êtes-vous bien ſûr, me direz-vous? pas tout-à-fait, parce que ſi l'hiſtorien Anglois convenoit que j'ai deviné juſte, il ſe rendroit coupable de la plus grande folie, en ce qu'il n'eſt pas dans la nature, d'intenter un procès à un fou, à moins que l'on ne ſoit de vingt-quatre carats plus inſenſé que lui.

Comment ſe peut-il, M. le Rapporteur, que vous ne vous ſoyez pas apperçu que le beau morceau de la longue épître de Rouſſeau, & dont vous admirez le touchant & le pathétique, n'eſt autre choſe que le témoignage de la foibleſſe d'eſprit de celui qui l'a compoſé.

Dites-moi, eſt-ce le langage du Philoſophe? que ſignifient ces paroles *vous me tenez par l'opinion, par les jugemens des hommes*? Que lui importe cette bonne ou mauvaiſe opinion lorſque ſes mœurs, ſa conduite & ſa conſcience n'ont rien à lui reprocher? Que veut dire de plus *vous me tenez par ma réputation*? n'eſt-ce pas une répétition de la phraſe précédente? Qu'entend le bon J. J. Rouſſeau lorſqu'il dit, *vous me tenez par ma ſureté*. Ne diroit-on pas qu'il appréhende d'être enlevé en Angleterre pour être conduit dans les priſons de Geneve! Eſt-ce au milieu d'une province de la Grande-Bretagne, environné de gens d'honneur & de probité que l'on peut s'exprimer ainſi, ou avoir une pareille frayeur? Que veut dire ce grand Philoſophe, s'imaginant reprocher à M. Hume ſa trahiſon, lorſqu'il dit, *je prévois la ſuite de tout cela, ſur-tout dans le pays où vous m'avez conduit, & où, ſans amis, & étranger à tout le monde, je ſuis preſque*

à votre merci. Rouſſeau avoit raiſon de dire qu'il étoit malade en écrivant cette lettre, il y a même toute apparence que c'étoit pendant la plus forte criſe de ſa maladie.

Que ſervent les amis à un homme qui aimeroit mieux à ce qu'il dit lui-même, loger dans un trou de la garenne de Vootton, que dans le plus bel appartement de Londres? Eh! que m'importeroit à moi de n'avoir point d'amis en Angleterre, quand je ſerois certain, comme M. Rouſſeau, d'en trouver ailleurs? Voyons comme il s'explique là-deſſus. *Enfin on dit que je ſuis ſujet à changer d'amis, il ne faut pas être bien fin pour comprendre à quoi cela prépare. Diſtinguons, j'ai* ajoute-t-il, *depuis vingt-cinq & trente ans des amis très-ſolides: j'en ai de plus nouveaux, mais non moins ſûrs, & que je garderai plus long-tems ſi je vis;* parce qu'apparemment les modernes ſont plus jeunes que les anciens. A quoi aboutiſſent ces détails? à quoi ſervent ces diſtinctions? Eh! qu'importe au grand homme les *on dit?* il laiſſe dire & va toujours ſon train: en faiſant bien, les *on dit* ſe démentent réciproquement, & notre gloire en devient plus brillante à la vue des honnêtes gens. Eſt-ce qu'avec des amis très-ſolides & de trente ans, & avec d'autres plus jeunes que l'on peut garder juſqu'au tombeau, on peut appréhender quelques fâcheux revers & riſquer de mourir de faim? Qui dit avoir des amis, quel tréſor peut-on leur comparer?

Ah! ſi M. Rouſſeau avoit aſſez de bonté pour moi que de me prêter ſur mon billet, ſeulement une demi-douzaine de ſes amis ſolides, je me croirois au comble de mes vœux; j'en cherche un ſeul de cette eſpece depuis quarante ans,

ſans avoir encore pu le trouver. J'ai eu trois amis en toute ma vie, l'un m'a duré deux ans, l'autre ſix ſemaines: ils ont ceſſé de m'aimer parce que je n'étois pas riche; le troiſieme qui n'eſt pas plus opulent que moi m'aime beaucoup; & peut-être encore ceſſeroit-il de m'aimer, ſi j'avois trop ſouvent beſoin des preuves d'une ſincere amitié.

Mais que j'aime votre réflexion, M. le Rapporteur, c'eſt celle que vous faites après avoir répété les lamentations de Rouſſeau. La voici: *ſi pour le malheur de l'humanité*, dites-vous, *l'homme qui tient ce langage eſt un fourbe; pleurons, Monſieur, pleurons ſur la perverſité du cœur humain; rien n'eſt plus mépriſable qu'un Protée qui ſe varie & ſe pervertit au gré de ſes vues*: ce que vous dites-là eſt fort éloquent, mais il me fait appercevoir que vous n'êtes pas bon connoiſſeur en eſpece humaine. Vous avez connu M. Rouſſeau à Montmorency: cette ſeule viſite auroit dû vous apprendre pour toujours qu'il étoit incapable de duplicité & moins encore de lâcheté; mais ſi vous euſſiez eu de meilleurs yeux, vous auriez pu remarquer en même-tems qu'un excès de miſanthropie eſt de tous les voiſins de la folie, celui qui peut indiquer avec le plus de certitude ſa demeure. Vous me reprocherez, peut-être, que je ne ſuis moi-même qu'un miſanthrope, & que je ne vois perſonne? La choſe eſt bien différente, c'eſt que perſonne ne me veut voir, & que preſque tous ceux que j'aborde, ſur-tout depuis que l'on eſt ſcandaliſé des procédés réciproques des deux Auteurs dont il eſt queſtion, me ſoupçonnent d'être un eſprit dangereux: pourquoi cela? parce que je me mêle de barbouiller du papier, & de penſer un peu plus creux que la foule des hommes.

Si je veux essayer de leur persuader que bien loin d'imiter les perturbateurs de la littérature, je m'efforce à fuir leur exemple, ils me répondent que les bons doivent souffrir pour les méchans: ils répétent dix fois de suite, nous avons été trompés, nous craignons encore de l'être. C'est à ces Messieurs à qui vous auriez dû adresser cette belle réflexion que vous avez un peu déplacée ; je la répéte à dessein. *Faudra-t-il donc fuir tous les hommes*, vous pouviez ajouter & tous les gens de Lettres, parce qu'il s'en trouve de traîtres & d'ingrats ? faudra-t-il faire divorce avec la société, parce que la société qui est la nature morale a ses monstres, comme la nature physique a les siens ? Je le sais par expérience, quelque clair-voyant que l'on soit, rien n'est plus difficile que de pénétrer de prime abord le germe de la folie, & que le plus sage pourroit s'y méprendre ; mais quand on voit qu'un homme lettré ou même non lettré, s'est singularisé à plusieurs reprises par des traits qui indiquent cette maladie, la charité veut que l'on contribue autant qu'il est possible à sa guérison, & la prudence ordonne d'un autre côté, quand le mal est incurable, de s'en séparer pour toujours ; mais on ne finit pas ainsi que M. Hume l'a fait. On ne le cite pas devant le tribunal du public pour l'accuser de méchanceté & d'ingratitude : on ne le déshonore pas par des calomnies injurieuses ; bien loin de-là : on le plaint, on lui tend même des secours, ensuite en élevant les yeux au ciel on lui rend grace de ce qu'il nous a garantis d'un pareil accident. Ne voit-on pas tous les jours que des revers accablans n'affectent l'ame de certains génies avec tant d'excès, que pour rompre avec plus de force les ressorts qui réglent les opérations de l'esprit ?

M. de la Bruyere prétend qu'il y a des hommes qui ont deux ames, il cite Santeuil & le grand Corneille, & vous le grand, l'illuftre & le très-petit Voltaire; vous faites un parallele des petiteffes de ce Poëte applaudi avec fes belles actions. Vous êtes étonné de ce qu'un homme qui prêche avec tant d'éloquence les fentimens délicats, cherche à fe venger lâchement contre un pauvre Muficien; & qu'après avoir donné des preuves d'une animofité implacable contre le phénix des Poëtes lyriques & du grand Rouffeau, que ce même Ecrivain s'arme généreufement pour la défenfe des Calas & des Sirven; mais vous ne dites pas que, tandis que fa plume combattoit fi vaillamment pour défendre l'innocence injuftement flétrie, déshonorée & tyrannifée, il s'en fervoit en même-tems pour outrager un homme que cet Auteur avoit ruiné. Jore, ce fameux Libraire de Rouen, pourfuivi par l'infortune, fe trouvoit, il y a quatre ans, à Amfterdam. Voltaire l'apprend & lui écrit à peu près dans ces termes:

« En confidération de l'état miférable où vous êtes, je » vous enverrai douze louis d'or, aux conditions que vous » m'enverrez une rétractation en forme & fignée de votre » main de tout ce qui fe trouve à ma charge contre vous » dans le factum infolent que l'Abbé Désfontaines a écrit, » lorfqu'il mit fous les yeux du public vos griefs contre moi. Quoi! offrir douze louis d'or à un homme dont on a été la caufe de fa ruine? un homme qui l'avoit nourri & logé gratis pendant fix mois, en lui prodigant le titre de Mylord, que l'Auteur avoit exigé pour fe dérober à ceux qui auroient voulu voir la piece curieufe dans la perfonne du Virgile François!

Il

Il eſt vrai que Jore refuſa ſans héſiter une offre qui l'outrageoit & le déshonoroit en même-tems; peut-on lui en faire un crime? ne ſait-on pas que ces ſortes de refus ne paſſeront jamais pour une oſtentation déplacée, & moins encore pour une preuve de la folie que l'orgueil inſpire? Ils ſont dans la nature, ils devroient couvrir de honte & d'opprobre ceux qui ont le front de s'y expoſer.

Mais Voltaire, ſelon vous, fait des bonnes-œuvres, il aſſiſte les pauvres de ſes Etats naiſſans. Ignorez-vous que de deux preſſes qui travailloient dans l'Imprimerie de Cramer à Geneve, avant l'arrivée de Voltaire dans le voiſinage de cette ville, quatre & quelquefois cinq travaillent perpétuellement pour le Héros de la Littérature moderne. Ecoutez ceci, M. le Rapporteur, pour le rapporter plus au long quand vous le jugerez à propos. Candide, ſes couſins & ſes couſines, l'Ingénu, Zapata, &c. ſont des pieces qu'on ne lit pas pour rien. Le grand débit qui s'eſt fait de la premiere a conſidérablement augmenté les revenus d'un Auteur qui a eu l'adreſſe de la faire valoir. L'hiſtoire de Calas & celle des Sirven, ſont d'une nature à intéreſſer tous les états & toutes les différentes conditions des hommes. Allez à Maroc, à Alger, à Tunis, à Conſtantinople, vous y trouverez *Candide*. Croyez, que celui qui, dites-vous, *ſe fait une affaire capitale de répandre des bienfaits dans ſes terres*, n'ignore pas l'art d'en trouver la ſource. C'eſt dans les innombrables Editions de ces petites brochures, que le *Pactole* (*) ſe déborde en faveur du généreux défenſeur des innocens opprimés & condamnés injuſtement. Son

(*) Fleuve qui charie de l'or.

zele eſt fort louable & le feroit bien davantage ſi les ſecours qu'il répand ſur eux, étoient plus puiſſans & plus conſidérables; mais ſachez que ce ne ſont tout au plus que les brouillards qui s'élevent au-deſſus de ce fleuve précieux.

Apprenez que la maladie de Voltaire n'eſt pas tout-à-fait celle de J. J. Rouſſeau; celui-ci n'a que la folie en partage, encore n'eſt-elle point dangereuſe aux liens de la ſociété; mais ſon confrere que l'orgueil, l'avarice & l'ambition ne quitterent jamais, eſt encore outre cela attaqué de la maladie de la pierre. Son château de F... n'eſt pas aſſez vaſte pour un ſi grand homme; ſes enfans ni ſes héritiers collatéraux n'en jouiront pas: peut-il ſe promettre de l'occuper encore longtems? Ah! s'il avoit non pas une ame bienfaiſante, mais ſeulement équitable, il retrancheroit bientôt l'oſtentatieuſe dépenſe qu'il fait, pour la métamorphoſer en abondantes reſtitutions envers Jore, Meſdemoiſelles Dunoyer & tant d'autres malheureux qu'il a faits en s'enrichiſſant à leurs dépens. Que dites-vous de cette ame là, eſt-elle double ou ſimple? je vous en fais le juge, mais le public ſait à quoi s'en tenir.

Je vais répéter avec vous, *mais où m'emporte un zele indiſcrèt qu'enflamment à l'envi le ſaint amour de la vérité, & l'agréable deſir de la faire connoître!* Quant aux différends entre M. Hume & J. J. Rouſſeau, je crois que vous & moi nous avons ſuffiſamment démontré que le philoſophe Anglois a donné trop *d'éclat à ſes bienfaits, & qu'il a cédé trop facilement aux impulſions de l'amour-propre, & qu'il a laiſſé trop de liberté à un eſprit dur, inſenſible, trop intéreſſé*, qui ne croit pas que l'on doive avoir compaſſion des eſprits égarés:

& qui, cependant, ſe déclare lui-même un homme fort inſenſé, en faiſant imprimer avec ſes griefs des calomnies & des atrocités contre ſon adverſaire. J. J. n'avoit lâché contre lui que des ſoupçons ſi mal fondés, que le public n'auroit pu s'empêcher d'avoir pitié de celui qui s'en occupoit. Que doit penſer un eſprit bien ſain après un examen bien réfléchi des pieces, non pas de ce grand, mais de ce très-ridicule procès? C'eſt M. Hume & non pas J. J. Rouſſeau qui montre le coupable, dans la conduite de M. Hume lui-même qui a manqué au diſcernement, à la candeur & à la modération. Eh! n'eſt-ce pas lui qui fait ſoupçonner, en prônant avec autant d'orgueil que d'oſtentation, la bonne œuvre qu'il avoit commencée, que les motifs humains y avoient eu plus de part que le ſentiment & la vertu?

Que M. Hume ait eu connoiſſance ou non du libelle de M. Walpole, publié ſous le nom d'un Monarque couvert de gloire & de lauriers, dès qu'il n'y avoit pas mis du ſien, & qu'il ne s'étoit pas mêlé de l'impreſſion, pouvoit-on le regarder comme coupable? J'oſe vous aſſurer, M. le Rapporteur, que ſi vous euſſiez voulu mieux éclaircir le public ſur cette affaire, vous auriez dit par qui & comment vous ſaviez que M. Hume avoit avili Rouſſeau à Paris, *en le peignant comme un homme qui lui inſpiroit plus de compaſſion que d'eſtime, d'un homme qui allioit la ſimplicité des mœurs au faſte de la plus ſuperbe philoſophie, qui n'avoit qu'une réputation uſurpée, établie par des opinions extravagantes, plutôt que par des talens extraordinaires.* Peut-on dire qu'un homme a uſurpé ſa réputation à la faveur d'une multitude de productions qui,

la plupart, ont été applaudies ? Une autre fois, je vous prie de ne pas tant imiter Rouſſeau en donnant trop avant dans l'énigmatique. Que pouvoient penſer du caractere de M. Hume ceux même à qui il auroit envoyé de Londres à Paris, une peinture auſſi hideuſe que celle qu'il auroit entrepris de leur faire d'un homme qu'il avoit pris ſi ouvertement ſous ſa protection ? N'auroient-ils pas remarqué que l'auteur Anglois dérogeoit de gaîté de cœur aux droits de l'hoſpitalité & aux ſentimens qu'inſpirent la juſtice & la charité ?

Qu'un étranger ſoit un artiſte médiocre, s'il eſt d'ailleurs doué de bonnes qualités, on ne peut lui refuſer de l'eſtime. On doit ſavoir diſtinguer l'ami d'avec le ſavant. On aimera l'un par ſympathie, ou parce que ſa candeur ou ſes vertus méritent notre eſtime; mais ſi ſes talens ſont bornés, on n'ira pas fortement l'annoncer pour l'oracle de Delphes : on ne peut le louer que par les endroits qui le méritent; mais après avoir bourſoufflé ſon éloge, doit-on faire prononcer le public en faveur de notre opinion ? c'eſt comme ſi nous étions ſûrs qu'il ſe rangera de notre côté : prenons-y garde : il eſt malin, il pourroit nous ſiffler.

Je paſſe, à votre exemple, à la déclaration de M. d'Alembert; mais je ne dirai pas avec vous *on croit volontiers;* mais je crois très-poſitivement que ce phénix de la probité & de la bonne Littérature, a déſapprouvé la mauvaiſe plaiſanterie de M. Walpole, en avouant que cet Anglois *s'étoit fait aider pour le ſtyle par une perſonne qu'il ne nomme pas, & qui devroit peut-être ſe nommer.* Ce qui prouve combien M. d'Alembert a été éloigné de donner lieu au ſoupçon de J. J. Rouſ-

ſeau, qui, dans un accès de ſa maladie, dit avec une eſpece d'affirmative, qu'*en liſant cette lettre, il y reconnut la plume de M. d'Alembert auſſi poſitivement que s'il la lui avoit vu écrire.* Peut-on, avec du bon ſens, s'exprimer ainſi?

Je ne penſe pas, dites-vous, *que perſonne doute d'une aſſertion auſſi poſitive, étant donnée par un homme reſpectable à plus d'an titre.* Pourquoi donc ayant une ſi haute opinion du bon caractere de ce ſavant, lui faites-vous un reproche, en diſant *que l'on eſt fondé à croire que s'il n'a eu aucune part à l'invention, au moins a-t-il été conſulté ſur le fond & la forme de la plaiſanterie*; & quand cela feroit, quel crime y auroit-il? J'oſe même croire que ce fut à la ſuite de cette conſultation, que bien-loin d'approuver l'ironie, il eut la charité de repréſenter aux eſprits malins qui trempoient dans cette petite noirceur, *qu'il ne faut point ſe moquer des malheureux*, ſur-tout quand ils ne nous ont point fait de mal. Le généreux procédé de M. d'Alembert, ſon eſprit doux & ſolide, & ſon humanité ſe manifeſtent tout à-la-fois dans ſa déclaration; il pouſſe même la complaiſance juſqu'aux bornes de la complaiſance même; il y fait l'aveu naïf & ſincere en démontrant qu'il n'a jamais été l'ennemi déclaré ni ſecret de M. Rouſſeau; il s'offre même *à prouver, par des témoignages reſpectables, qu'il a cherché à l'obliger.* Eh! n'admirez-vous pas, dans cette déclaration, ſon indifférence ſur les ſoupçons que J. J. Rouſſeau avoit follement haſardés contre lui, de même que ſa modération, puiſque le prétendu philoſophe Genevois, avoit oſé dire que M. d'Alembert n'étoit qu'un homme adroit & ruſé.

Plus on réfléchit ſur la modération avec laquelle M. d'Alembert s'explique ſur le compte de J. J. Rouſſeau, plus j'entrevois de folie & d'erreur dans les rêveries de celui-ci, qui, de propos délibéré, ſe crée des ennemis qui n'ont jamais penſé à lui que pour le plaindre & le ſecourir. Ce ne ſont point le fruit des leçons de la philoſophie, qui font errer l'Auteur d'Emile ; ce ſont les accès de la maladie dont il n'eſt que trop attaqué. A la ſuite d'une multitude de rêves, les ſoupçons le réveillent & le pourſuivent encore juſques dans les bras du ſommeil : il couche avec eux ; boit & mange avec eux ; il ſe promene en les accueillant ; comment pourroit-il s'en paſſer lorſqu'il écrit ſur les affaires qui le concernent ?

On lui apprend que Mylord Littleton poſſede une copie correcte d'une piece ſatirique, compoſée contre lui par Voltaire ; auſſi-tôt il s'écrie : qu'*ai-je fait à Mylord Littleton ! pourquoi eſt-il mon ennemi ? je ne le connois pas !*

M. Rouſſeau par ſes lectures, & même par ce qu'il avoit pu remarquer depuis ſon arrivée en Angleterre, devoit ſans doute être déjà informé, que même l'homme le plus opulent & le plus accrédité étoit expoſé de même qu'un étranger, à ſe voir cenſurer ou plaiſanter dans les papiers publics ; mais que d'ailleurs l'honneur & la réputation des perſonnes n'y étoient jamais compromis, & qu'ainſi toutes les paſquinades qui auroient pu ſe faire ſur ſes ſingularités, n'auroient jamais eu pour objet que de le corriger de ſes ridicules.

Je ſerois aſſez porté à croire que peut-être M. Hume auroit pu ſe laiſſer emporter par cette derniere idée ; il faut pourtant convenir, ſi cela eſt, qu'il dérogeoit entiérement au titre d'ami

que J. J. Rouſſeau lui avoit prodigué ſelon bien des gens avec un peu trop de précipitation : mais depuis quand Rouſſeau a-t-il cru que dans ce ſiecle on trouvoit de vrais amis ? Son aveuglement ou plutôt ſa maladie ne lui a pas permis de remarquer que M. Hume n'avoit été le ſien, que comme le ſont la plupart des hommes qui ne donnent leur amitié que pour des motifs qui ſont bien oppoſés aux ſentimens qui émanent des mouvemens du cœur. Pourquoi le Genevois va-t-il s'aviſer d'aimer cet Anglois, comme on aimeroit ſa maîtreſſe ? pourquoi en devient-il jaloux comme un Italien le ſeroit de la ſienne ? Mais c'eſt aſſez réfléchir ſur la conduite d'un homme qui, me ſemble, s'étoit trop ſingulariſé, pour que le public ne s'apperçût pas de ſa maladie. Il faut que je finiſſe cette réfutation, elle pourroit peut-être, à force de remontrer des rêveries & des frayeurs ridicules, me faire contracter la contagieuſe maladie d'en enfanter moi-même à l'aſpect d'une chauve-ſouris ou d'un moucheron. Ce que je puis dire, c'eſt qu'il me paroît que l'Editeur *de l'Expoſé ſuccinct* a tout-à-fait manqué de charité & de diſcernement ; de charité, en ce qu'il n'auroit pas dû accabler un homme infortuné par des calomnies outrageantes ; de diſcernement, parce qu'il auroit pu remarquer, comme je crois, que la conduite de J. J. Rouſſeau en Angleterre, & même ſa lettre de quarante-huit pages, ne prouvoient que l'affoibliſſement de ſon ame & de ſon eſprit, & non pas ſa méchanceté. Il auroit ce me ſemble pu pencher vers l'opinion des amis de M. Hume, & celui-ci déférer à leurs conſeils, & ne pas s'abandonner à un reſſentiment qui ne fait du tout point ſon éloge. Ses amis avoient raiſon de dire qu'il s'étoit trompé *en*

prenant les délires de l'imagination pour les défauts du cœur. Aux larmes trop abondantes de ce vieillard ſeptuagénaire, & à ſes excès de ſenſibilité, on pouvoit conjecturer qu'il étoit prêt à tomber dans l'enfance, mais que ſon cœur avoit toujours incliné du côté de l'humanité la plus tendre ; ce qui ſe fait aſſez ſentir dans ſes productions. A la conduite de M. Hume, à qui la voix de l'amitié s'eſt faite inutilement entendre pour l'engager à éviter une ſcene ſcandaleuſe, on croiroit remarquer un homme qui n'eſt pas tout-à-fait auſſi malade que celui qu'il pourſuit ; mais qui n'eſt pas moins ſenſible, & même plus vindicatif. Voici ce qu'a prononcé un très - honnête homme, après avoir parcouru l'*Expoſé ſuccinct*. Rouſſeau n'eſt que malade, & non pas méchant ; M. Hume eſt malade & méchant tout à-la fois. Je fais des vœux pour la guériſon de tous deux, & particuliérement pour la conſervation de celui qui, dans cette affaire, a témoigné plus d'oſtentation, d'animoſité & de vengeance, que de généroſité & de grandeur d'ame.

LE

LE DOCTEUR
PANSOPHE
OU
LETTRES
DE MONSIEUR
DE VOLTAIRE.

LETTRE

DE MONSIEUR

DE VOLTAIRE

A M. HUME.

J'AI lu, Monsieur, les piéces du procès que vous avez eu à soutenir par devant le public contre votre ancien protégé. J'avoue que la grande ame de Jean-Jaques a mis au jour la noirceur avec laquelle vous l'avez comblé de bienfaits : & c'est en vain qu'on a dit que c'est le procès de l'ingratitude contre la bienfaisance.

Je me trouve impliqué dans cette affaire. Le Sr. Rousseau m'accuse de lui avoir écrit en Angleterre (*) une lettre dans laquelle je me moque de lui. Il a accusé M. d'Alembert du même crime.

Quand nous serions coupables au fond de notre cœur, M. d'Alembert & moi, de cette énormité, je vous jure que je ne le suis point de lui avoir écrit. Il y a sept ans que je n'ai eu cet honneur. Je ne connois point la lettre dont il parle, & je vous jure que si j'avois fait quelque mauvaise plaisanterie sur M. Jean-Jaques Rousseau, je ne la désavouerois pas.

(*) On trouvera à la suite de ce morceau cette lettre que M. Rousseau attribue à M. de Voltaire, & qui a été en effet imprimée à Londres sous le nom de ce grand Ecrivain.

Il m'a fait l'honneur de me mettre au nombre de ſes ennemis & de ſes perſécuteurs. Intimement perſuadé qu'on doit lui élever une ſtatue, comme il le dit dans la lettre polie & décente de *Jean-Jaques Rouſſeau Citoyen de Geneve*, *à Chriſtophe de Beaumont Archevêque de Paris;* il penſe que la moitié de l'univers eſt occupée à dreſſer cette ſtatue ſur ſon piédeſtal, & l'autre moitié à la renverſer.

Non-ſeulement il m'a cru iconoclaſte; mais il s'eſt imaginé que j'avois conſpiré contre lui avec le Conſeil de Geneve pour faire décréter ſa propre perſonne de priſe de corps, & enſuite avec le Conſeil de Berne pour le faire chaſſer de la Suiſſe.

Il a perſuadé ces belles choſes aux protecteurs qu'il avoit alors à Paris, & il m'a fait paſſer dans leur eſprit pour un homme qui perſécutoit en lui la ſageſſe & la modeſtie. Voici, Monſieur, comment je l'ai perſécuté.

Quand je ſus qu'il avoit beaucoup d'ennemis à Paris, qu'il aimoit comme moi la retraite, & que je préſumai qu'il pouvoit rendre quelques ſervices à la philoſophie, je lui fis propoſer par M. Marc Chapuis, citoyen de Geneve, dès l'an 1759, une maiſon de campagne appellée l'*Hermitage*, que je venois d'acheter.

Il fut ſi touché de mes offres, qu'il m'écrivit ces propres mots:

MONSIEUR,

« Je ne vous aime point; vous corrompez ma République en » donnant des Spectacles dans votre château de Tournay, &c.

Cette lettre, de la part d'un homme qui venoit de donner à

Paris un grave opéra & une comédie, n'étoit cependant pas datée des petites maisons. Je n'y fis point de réponse, comme vous le croyez bien, & je priai M. Tronchin le médecin, de vouloir bien lui envoyer une ordonnance pour cette maladie. M. Tronchin me répondit, que puisqu'il ne pouvoit pas me guérir de la manie de faire encore des pieces de théâtre à mon âge, il désespéroit de guérir Jean-Jaques. Nous restâmes l'un & l'autre fort malades, chacun de notre côté.

En 1762 le Conseil de Geneve entreprit sa cure, & donna une espece d'ordre de s'assurer de lui pour le mettre dans les remedes. Jean-Jaques décrété à Paris & à Geneve, convaincu qu'un corps ne peut être en deux lieux à la fois, s'enfuit dans un troisieme. Il conclut avec sa prudence ordinaire que j'étois son ennemi mortel, puisque je n'avois pas répondu à sa lettre obligeante. Il supposa qu'une partie du Conseil Genevois étoit venu dîner chez moi pour conjurer sa perte, & que la minute de son arrêt avoit été écrite sur ma table à la fin du repas. Il persuada une chose si vraisemblable à quelques-uns de ses concitoyens. Cette accusation devint si sérieuse, que je fus obligé enfin d'écrire au Conseil de Geneve une lettre très-forte, dans laquelle je lui dis que s'il y avoit un seul homme dans ce Corps qui m'eût jamais parlé du moindre dessein contre le sieur Rousseau, je consentois qu'on le regardât comme un scélérat & moi aussi; & que je détestois trop les persécuteurs pour l'être.

Le Conseil me répondit par un secrétaire d'Etat que je n'avois jamais eu, ni dû avoir, ni pu avoir la moindre part, ni directement ni indirectement, à la condamnation du sieur Jean-Jaques.

Les deux lettres sont dans les archives du Conseil de Geneve.

Cependant, M. Rousseau retiré dans les délicieuses vallées de Moutiers-Travers, ou Motiers-Travers, au comté de Neufchâtel, n'ayant pas eu depuis un grand nombre d'années le plaisir de communier sous les deux especes, demanda instamment au Prédicant de Moutiers-Travers, homme d'un esprit fin & délicat, la consolation d'être admis à la sainte Table; il lui dit que son intention étoit, 1°. *de combattre l'Eglise Romaine;* 2°. *de s'élever contre l'Ouvrage infernal de l'Esprit, qui établit évidemment le matérialisme;* 3°. *de foudroyer les nouveaux philosophes vains & présomptueux.* Il écrivit & signa cette déclaration, & elle est encore entre les mains de M. de Montmollin Prédicant de Moutiers-Travers & de Boveresse.

Dès qu'il eut communié, il se sentit le cœur dilaté; il *s'attendrit jusqu'aux larmes.* Il le dit au moins dans sa lettre du 8 août 1765.

Il se brouilla bientôt avec le Prédicant & les prêchés de Moutiers-Travers & de Boveresse. Les petits garçons & les petites filles lui jetterent des pierres; il s'enfuit sur les terres de Berne; & ne voulant plus être lapidé, il supplia Messieurs de Berne *de vouloir bien avoir la bonté de le faire enfermer le reste de ses jours dans quelqu'un de leurs châteaux, ou tel autre lieu de leur Etat qu'il leur sembleroit bon de choisir.* Sa lettre est du 20 octobre 1765.

Depuis Madame la comtesse de Pimbèche, à qui l'on conseilloit de se faire lier; je ne crois pas qu'il soit venu dans l'esprit de personne de faire une pareille requête. Messieurs de Berne aimerent mieux le chasser que de se charger de son logement.

Le judicieux Jean-Jaques ne manqua pas de conclure que c'étoit moi qui le privoit de la douce consolation d'être dans une prison perpétuelle, & que même j'avois tant de crédit chez les prêtres, que je le faisois excommunier par les chrétiens de Moutiers-Travers & de Boveresse.

Ne pensez pas que je plaisante, Monsieur; il écrit dans une lettre du 24 juin 1765 : *Etre excommunié de la façon de M. de V. m'amusera fort aussi.* Et dans sa lettre du 23 mars, il dit : *M. de V. doit avoir écrit à Paris qu'il se fait fort de faire chasser Rousseau de sa nouvelle patrie.*

Le bon de l'affaire est qu'il a réussi à faire croire pendant quelque tems cette folie à quelques personnes; & la vérité est que, si au lieu de la prison qu'il demandoit à Messieurs de Berne, il avoit voulu se réfugier dans la maison de campagne que je lui avois offerte, je lui aurois donné alors cet asyle, où j'aurois eu soin qu'il eût de bons bouillons avec des potions rafraîchissantes; bien persuadé qu'un homme, dans son état, mérite beaucoup plus de compassion que de colere.

Il est vrai qu'à la sagesse toujours conséquente de sa conduite & de ses écrits, il a joint des traits qui ne sont pas d'une bonne ame. J'ignore si vous savez qu'il a écrit des *Lettres de la Montagne.* Il se rend dans la cinquieme lettre formellement délateur contre moi; cela n'est pas bien. Un homme qui a communié sous les deux especes, un sage à qui on doit élever des statues, semble dégrader un peu son caractere par une telle manœuvre; il hasarde son salut & sa réputation.

Aussi la premiere chose qu'ont faite Messieurs les Médiateurs de France, de Zurich & de Berne, a été de déclarer solemnel-

lement les *Lettres de la Montagne* un libelle calomnieux. Il n'y a plus moyen que j'offre une maison à Jean-Jaques, depuis qu'il a été affiché calomniateur au coin des rues.

Mais en faifant le métier de délateur & d'homme un peu brouillé avec la vérité, il faut avouer qu'il a toujours conservé son caractere de modestie.

Il me fit l'honneur de m'écrire, avant que la Médiation arrivât à Geneve, ces propres mots :

MONSIEUR,

« Si vous avez dit que je n'ai pas été fecrétaire d'Ambaf-
» fade à Venife, vous avez menti ; & fi je n'ai pas été fecré-
» taire d'Ambaffade, & fi je n'en ai pas eu les honneurs, c'eft
» moi qui ai menti ».

J'ignorois que M. Jean-Jaques eût été fecrétaire d'Ambaffade ; je n'en avois jamais dit un feul mot, parce que je n'en avois jamais entendu parler.

Je montrai cette agréable lettre à un homme véridique, fort au fait des affaires étrangeres, curieux & exact. Ces gens-là font dangereux pour ceux qui citent au hafard. Il déterra les lettres originales écrites de la main de Jean-Jaques, du 9 & du 13 août 1743 à M. du Theil, premier commis des affaires étrangeres, alors fon protecteur. On y voit ces propres paroles.

« J'ai été deux ans le domeftique de M. de Montaigu (Am-
» baffadeur à Venife) . . . J'ai mangé fon pain . . . Il m'a
» chaffé honteufement de fa maifon . . . Il m'a menacé de me
» faire jetter par la fenêtre . . . & de pis, fi je reftois plus
» long-tems dans Venife . . . &c. &c. »

Voilà

Voilà un ſecrétaire d'Ambaſſade aſſez peu reſpecté, & la fierté d'une grande ame peu ménagée. Je lui conſeille de faire graver au bas de ſa ſtatue les paroles de l'Ambaſſadeur au ſecrétaire d'Ambaſſade.

Vous voyez, Monſieur, que ce pauvre homme n'a jamais pu ni ſe maintenir ſous aucun maître, ni ſe conſerver aucun ami, attendu qu'il eſt contre la dignité de ſon être d'avoir un maître, & que l'amitié eſt une foibleſſe dont un ſage doit repouſſer les atteintes.

Vous dites qu'il fait l'hiſtoire de ſa vie. Elle a été trop utile au monde, & remplie de trop grands événemens, pour qu'il ne rende pas à la poſtérité le ſervice de la publier. Son goût pour la vérité ne lui permettra pas de déguiſer la moindre de ces anecdotes, pour ſervir à l'éducation des Princes qui voudront être menuiſiers comme Emile.

A dire vrai, Monſieur, toutes ces petites miſeres ne méritent pas qu'on s'en occupe deux minutes; tout cela tombe bientôt dans un éternel oubli. On ne s'en ſoucie pas plus que des baiſers âcres de la nouvelle Héloïſe, & de ſon faux germe, & de ſon doux ami, & des lettres de Vernet à un Lord qu'il n'a jamais vu. Les ſolies de Jean-Jaques & ſon ridicule orgueil ne feront nul tort à la véritable philoſophie; & les hommes reſpectables qui la cultivent en France, en Angleterre & en Allemagne, n'en feront pas moins eſtimés.

Il y a des ſottiſes & des querelles dans toutes les conditions de la vie. Cela s'oublie au bout de quinze jours. Tout paſſe rapidement comme les figures groteſques de la lanterne magique.

L'Archevêque de Novogorod à la tête d'un fynode, a condamné l'Evêque de Roftou à être dégradé & enfermé le refte de fa vie dans un couvent, pour avoir foutenu qu'il y a deux puiffances, la facerdotale & la royale. L'Impératrice a fait grace du couvent à l'Evêque de Roftou. A peine cet événement a-t-il été connu en Allemagne & dans le refte de l'Europe.

Les détails des guerres les plus fanglantes périffent avec les foldats qui en ont été les victimes. Les critiques même des pieces de théâtre nouvelles, & fur-tout leurs éloges, font enfevelis le lendemain dans le néant avec elles, & avec les feuilles périodiques qui en parlent. Il n'y a que les dragées du fieur Keyfer qui fe foient un peu foutenues.

Dans ce torrent immenfe qui nous emporte, & qui nous engloutit tous, qu'y a-t-il à faire? Tenons-nous-en au confeil que M. Horace Walpole donne à Jean-Jaques, d'être fage & heureux. Vous êtes l'un, Monfieur, & vous méritez d'être l'autre, &c. &c.

A Ferney, ce 24 Octobre 1766.

LETTRE
DE
M. DE VOLTAIRE.
Au Docteur Jean-Jaques Pansophe.

QUOIQUE vous en disiez, docteur Pansophe, je ne suis certainement pas la cause de vos malheurs; j'en suis affligé, & vos livres ne méritent pas de faire tant de scandale & tant de bruit: mais cependant ne devenez pas calomniateur; ce seroit-là le plus grand mal. J'ai lu dans le dernier ouvrage que vous avez mis en lumiere, une belle prosopopée, où vous faites entendre, en plaisantant mal à propos, que je ne crois pas en Dieu. Le reproche est aussi étonnant que votre génie. Le jésuite Garasse, le jésuite Hardouin & d'autres menteurs publics trouvoient par-tout des athées; mais le jésuite Garasse, le jésuite Hardouin, ne sont pas bons à imiter. Docteur Pansophe, je ne suis athée ni dans mon cœur, ni dans mes livres; les honnêtes gens qui nous connoissent l'un & l'autre disent en voyant votre article; *Hélas! le docteur Pansophe est méchant comme les autres hommes; c'est bien dommage.*

Judicieux admirateur de la bêtise & de la brutalité des Sauvages, vous avez crié contre les Sciences, & cultivé les Sciences. Vous avez traité les auteurs & les philosophes de charlatans; & pour prouver d'exemple, vous avez été auteur.

Vous avez écrit contre la comédie, avec la dévotion d'un Capucin, & vous avez fait de méchantes comédies. Vous avez regardé comme une chose abominable qu'un Satrape ou un Duc eût du superflu, & vous avez copié de la Musique, pour des Satrapes ou des Ducs qui vous payoient avec ce superflu. Vous avez barbouillé un Roman ennuyeux, où un Pédagogue suborne honnêtement sa pupille en lui enseignant la vertu; & la fille modeste couche honnêtement avec le Pédagogue; & elle souhaite de tout son cœur qu'il lui fasse un enfant; & elle parle toujours de sagesse avec son *doux ami*; & elle devient femme, mere & la plus tendre amie d'un époux qu'elle n'aime pourtant pas; & elle vit & meurt en raisonnant, mais sans vouloir prier Dieu. Docteur Pansophe, vous vous êtes fait le précepteur d'un certain Emile, que vous formez insensiblement par des moyens impraticables; & pour faire un bon chrétien, vous détruisez la religion chrétienne. Vous professez par-tout un sincere attachement à la révélation, en prêchant le déisme, ce qui n'empêche pas que chez vous les déistes & les philosophes conséquens ne soient des athées. J'admire, comme je le dois, tant de candeur & de justesse d'esprit; mais permettez-moi de grace de croire en Dieu. Vous pouvez être un sophiste, un mauvais raisonneur, & par conséquent un écrivain pour le moins inutile, sans que je sois un athée. L'Etre Souverain nous jugera tous deux; attendons humblement son arrêt. Il me semble que j'ai fait de mon mieux pour soutenir la cause de Dieu & de la vertu, mais avec moins de bile & d'emportement que vous. Ne craignez-vous pas que vos inutiles calomnies contre les Philosophes & contre moi,

ne vous rendent désagréable aux yeux de l'Etre Suprême, comme vous l'êtes déjà aux yeux des hommes ?

Vos *Lettres de la Montagne* sont pleines de fiel ; cela n'est pas bien, Jean-Jaques. Si votre Patrie vous a proscrit injustement, il ne faut pas la maudire ni la troubler. Vous avez certes raison de dire que vous n'êtes point philosophe. Le sage philosophe Socrate but la ciguë en silence : il ne fit pas de libelles contre l'aréopage ni même contre le prêtre Anitus, son ennemi déclaré ; sa bouche vertueuse ne se souilla pas par des imprécations : il mourut avec toute sa gloire & sa patience ; mais vous n'êtes pas un Socrate ni un philosophe.

Docteur Pansophe, permettez qu'on vous donne ici trois leçons, que la Philosophie vous auroit apprises : une leçon de bonne foi, une leçon de bon sens, & une leçon de modestie.

Pourquoi dites-vous que le bon homme si mal nommé *Grégoire le Grand*, quoiqu'il soit un saint, étoit un *Pape illustre*, parce qu'il étoit bête & intrigant ? J'ai vu constamment dans l'histoire, que la bêtise & l'ignorance n'ont jamais fait de bien, mais au contraire toujours beaucoup de mal. Grégoire même bénit & loua les crimes de Phocas, qui avoit assassiné & détrôné son maître, l'infortuné Maurice. Il bénit & loua les crimes de Brunehaut, qui est la honte de l'histoire de France. Si les arts & les sciences n'ont pas absolument rendu les hommes meilleurs ; du moins ils sont méchans avec plus de discrétion ; & quand ils font le mal, ils cherchent des prétextes, ils temporisent, ils se contiennent ; on peut les prévenir, & les grands crimes sont rares. Il y a dix siecles

que vous auriez été non-ſeulement excommunié avec les chenilles, les ſauterelles & les ſorciers, mais brûlé ou pendu, ainſi que quantité d'honnêtes gens qui cultivent aujourd'hui les Lettres en paix, & avouez que le tems préſent vaut mieux. C'eſt à la Philoſophie que vous devez votre ſalut, & vous l'aſſaſſinez : mettez-vous à genoux, ingrat, & pleurez ſur votre folie. Nous ne ſommes plus eſclaves de ces tyrans ſpirituels & temporels qui déſoloient toute l'Europe ; la vie eſt plus douce, les mœurs plus humaines, & les Etats plus tranquilles.

Vous parlez, docteur Panſophe, de la vertu des Sauvages : il me ſemble pourtant qu'ils ſont *magis extrà vitia quàm cum virtutibus.* Leur vertu eſt négative, elle conſiſte à n'avoir ni bons cuiſiniers, ni bons muſiciens, ni beaux meubles, ni luxe, &c. La vertu, voyez-vous, ſuppoſe des lumieres, des réflexions, de la Philoſophie, quoique, ſelon vous, *tout homme qui réfléchit ſoit un animal dépravé ;* d'où il s'enſuivroit en bonne logique que la vertu eſt impoſſible. Un ignorant, un ſot complet, n'eſt pas plus ſuſceptible de vertu qu'un cheval ou qu'un ſinge ; vous n'avez certes jamais vu cheval vertueux, ni ſinge vertueux. Quoique maître Aliboron tienne que votre proſe eſt une proſe *brûlante*, le public ſe plaint que vous n'avez jamais fait un bon ſyllogiſme. Ecoutez, docteur Panſophe ; la bonne Xantippe grondoit ſans ceſſe, & vigoureuſement contre la philoſophie & la raiſon de Socrate ; mais la bonne Xantippe étoit une folle, comme tout le monde ſait. Corrigez-vous.

Illuſtre Panſophe ! La rage de blâmer vos contemporains vous fait louer à leurs dépens des Sauvages anciens & mo-

dernes ſur des choſes qui ne ſont point du tout louables.

Pourquoi, s'il vous plaît, faites-vous dire à Fabricius, que *le ſeul talent digne de Rome eſt de conquérir la terre*, puiſque les conquêtes des Romains, & les conquêtes en général ſont des crimes, & que vous blâmez ſi fortement ces crimes dans votre plan ridicule d'une paix perpétuelle. Il n'y a certainement pas de vertu à *conquérir la terre*. Pourquoi, s'il vous plaît, faites-vous dire à Curius, comme une maxime reſpectable, *qu'il aimoit mieux commander à ceux qui avoient de l'or, que d'avoir de l'or?* C'eſt une choſe en elle-même indifférente d'avoir de l'or; mais c'eſt un crime de vouloir, comme Curius, commander injuſtement à ceux qui en ont. Vous n'avez pas ſenti tout cela, docteur Panſophe, parce que vous aimez mieux faire de bonne proſe que de bons raiſonnemens. Repentez-vous de cette mauvaiſe morale, & apprenez la logique.

Mon ami Jean-Jaques, ayez de la bonne foi. Vous qui attaquez ma religion, dites-moi, je vous prie, quelle eſt la vôtre? Vous vous donnez avec votre modeſtie ordinaire, pour le reſtaurateur du chriſtianiſme en Europe; vous dites que *la religion décréditée en tout lieu avoit perdu ſon aſcendant juſques ſur le peuple*, &c. Vous avez en effet décrié les miracles de Jéſus, comme l'abbé de Prades, pour relever le crédit de la religion. Vous avez dit que l'on ne pouvoit s'empêcher de croire l'Evangile de Jéſus, parce qu'il étoit incroyable: ainſi Tertullien diſoit hardiment, qu'il étoit ſûr que le Fils de Dieu étoit mort, parce que cela étoit impoſſible: *Mortuus eſt Dei Filius; hoc certum eſt quia impoſſibile.* Ainſi par un raiſonnement ſimilaire, un géometre pourroit dire, qu'il eſt

évident que les trois angles d'un triangle ne font pas égaux à deux droits, parce qu'il eſt évident qu'ils le font. Mon ami Jean-Jaques apprenez la logique, & ne prenez pas, comme Alcibiade, les hommes pour autant de têtes de choux.

C'eſt ſans contredit un fort grand malheur de ne pas croire à la religion chrétienne, qui eſt la ſeule vraie entre mille autres qui prétendent auſſi l'être : toutefois celui qui a ce malheur peut & doit croire en Dieu. Les fanatiques, les bonnes femmes, les enfans & le docteur Panſophe ne mettent point de diſtinction entre l'athée & le déiſte. O Jean-Jaques ! vous avez tant promis à Dieu & à la vérité de ne pas mentir ; pourquoi mentez-vous contre votre conſcience ? Vous êtes, à ce que vous dites, *le ſeul auteur de votre ſiecle & de pluſieurs autres, qui ait écrit de bonne foi.* Vous avez écrit ſans doute de bonne foi que *la loi chrétienne eſt, au fond, plus nuiſible qu'utile à la forte conſtitution d'un Etat ;* que *les vrais chrétiens ſont faits pour être eſclaves & ſont lâches ;* qu'il ne faut pas apprendre le catéchiſme aux enfans, parce qu'ils n'ont pas l'eſprit de croire en Dieu, &c. Demandez à tout le monde ſi ce n'eſt pas le déiſme tout pur ; donc vous êtes athée ou chrétien comme les déiſtes, ainſi qu'il vous plaira ; car vous êtes un homme inexplicable. Mais encore une fois apprenez la logique, & ne vous faites plus brûler mal-à-propos. Reſpectez, comme vous le devez, des honnêtes gens, qui n'ont pas du tout envie d'être athées ni mauvais raiſonneurs, ni calomniateurs. Si tout citoyen oiſif eſt un fripon, voyez quel titre mérite un citoyen fauſſaire, qui eſt arrogant avec tout le monde, & qui veut être poſſeſſeur ex-

cluſif

clusif de toute la religion, la vertu & la raison qu'il y a en Europe. *Væ misero ! lilia nigra videntur, pallenteſque roſæ.* Soyez chrétien, Jean-Jaques, puiſque vous vous vantez de l'être à toute force ; mais, au nom du bon ſens & de la vérité, ne vous croyez pas le ſeul *maître en Iſraël.*

Docteur Panſophe, ſoyez modeſte, s'il vous plaît ; autre leçon importante. Pourquoi dire à l'Archevêque de Paris que vous êtes *né avec quelques talens ?* Vous n'êtes ſurement pas né avec le talent de l'humilité ni de la juſteſſe d'eſprit. Pourquoi dire au public que vous avez refuſé l'éducation d'un Prince, & avertir fiérement qui il appartiendra, de ne pas vous faire dorénavant de pareilles propoſitions ? Je crois que cet avis au public eſt plus vain qu'utile : quand même Diogene, une fois connu, diroit aux paſſans, *achetez votre maître*, on le laiſſeroit dans ſon tonneau avec tout ſon orgueil & toute ſa folie. Pourquoi dire que la mauvaiſe *profeſſion de foi* du Vicaire Allobroge *eſt le meilleur écrit qui ait paru dans ce ſiecle ?* Vous mentez fiérement, Jean-Jaques : un bon écrit eſt celui qui éclaire les hommes & les confirme dans le bien ; & un mauvais écrit eſt celui qui épaiſſit le nuage qui leur cache la vérité, qui les plonge dans de nouveaux doutes, & les laiſſe ſans principes. Pourquoi répéter continuellement avec une arrogance ſans exemple, que vous bravez vos *ſots lecteurs* & le *ſot public ?* Le public n'eſt pas ſot : il brave à ſon tour la démence qui vit & médit à ſes dépens. Pourquoi, ô docteur Panſophe ! dites-vous bonnement *? Qu'un Etat ſenſé auroit élevé des ſtatues à l'Auteur d'Emile ?* C'eſt que l'Auteur d'Emile eſt comme un enfant, qui, après avoir ſoufflé des boules de

ſavon, ou fait des ronds en crachant dans un puits, ſe regarde comme un Etre très-important. Au reſte, Docteur, ſi on ne vous a pas élevé des ſtatues on vous a gravé; tout le monde peut contempler votre viſage & votre gloire au coin des rues. Il me ſemble que c'en eſt bien aſſez pour un homme qui ne veut pas être philoſophe, & qui en effet ne l'eſt pas. *Quàm pulchrum eſt digito monſtrari, & dicier, hic eſt!* Pourquoi mon ami Jean-Jaques vante-t-il à tout propos ſa vertu, ſon mérite & ſes talens? C'eſt que l'orgueil de l'homme peut devenir auſſi fort que la boſſe des chameaux de l'Idumée, ou que la peau des Onagres du déſert. Jéſus diſoit qu'il étoit *doux & humble de cœur:* Jean-Jaques, qui prétend être ſon écolier, mais un écolier mutin qui chicane ſouvent avec ſon maître, n'eſt ni doux ni humble de cœur. Mais ce ne ſont pas-là mes affaires. Il pourroit cependant apprendre que le vrai mérite ne conſiſte pas à être ſingulier, mais à être raiſonnable. L'allemand Corneille Agrippa a abboyé long-tems avant lui contre les ſciences & les ſavans; malgré cela il n'étoit point du tout un grand homme.

Docteur Panſophe, on m'a dit que vous vouliez aller en Angleterre. C'eſt le pays des belles femmes & des bons philoſophes. Ces belles femmes & ces bons philoſophes ſeront peut-être curieux de vous voir, & vous vous ferez voir. Les gazetiers tiendront un regiſtre exact de tous vos faits & geſtes, & parleront du grand Jean-Jaques comme de l'éléphant du Roi & du zèbre de la Reine; car les Anglois s'amuſent des productions rares de toutes eſpeces, quoiqu'il ſoit rare qu'ils eſtiment. On vous montrera au doigt à la comédie, ſi vous y

allez ; & on dira : le voilà cet éminent génie qui nous reproche de n'avoir pas un *bon naturel*, & qui dit que les ſujets de Sa Majeſté ne ſont pas libres ! C'eſt-là ce prophete du lac de Geneve, qui a prédit au verſet 45e. de ſon apocalypſe nos malheurs & notre ruine, parce que nous ſommes riches. On vous examinera avec ſurpriſe depuis les pieds juſqu'à la tête, en réfléchiſſant ſur la folie humaine. Les Angloiſes qui ſont, vous dis-je, très-belles, riront lorſqu'on leur dira que vous voulez que les femmes ne ſoient que des femmes, des femelles d'animaux, qu'elles s'occupent uniquement du ſoin de faire la cuiſine pour leurs maris, de raccommoder leurs chemiſes & de leur donner, dans le ſein d'une vertueuſe ignorance, du plaiſir & des enfans. La belle & ſpirituelle Ducheſſe d'A....r, Myladis de... de... leveront les épaules, & les hommes vous oublieront en admirant leur viſage & leur eſprit. L'ingénieux Lord W...e, le ſavant Lord L...n, les philoſophes Mylord C...d, le Duc de G...n, Sir F-x, Sir C...d, & tant d'autres, jetteront peut-être un coup d'œil ſur vous, & iront de-là travailler au bien public ou cultiver les belles-lettres, loin du bruit & du peuple, ſans être pour cela des animaux dépravés. Voilà, mon ami Jean-Jaques, ce que j'ai lu dans le grand livre du deſtin ; mais vous en ſerez quitte pour mépriſer ſouverainement les Anglois, comme vous avez mépriſé les François, & votre mauvaiſe humeur les fera rire. Il y auroit cependant un parti à prendre pour ſoutenir votre crédit & vous faire, peut-être, à la longue élever des ſtatues : ce ſeroit de fonder une égliſe de votre religion que perſonne ne comprend ; mais ce n'eſt pas là une affaire. Au lieu de prouver

votre miſſion par des miracles qui vous déplaiſent, ou par la raiſon que vous ne connoiſſez pas, vous en appellerez au ſentiment intérieur, à cette voix divine qui parle ſi haut dans le cœur des illuminés, & que perſonne n'entend. Vous deviendrez puiſſant en œuvres & en paroles, comme George Fox, le Révérend Whitfield, &c. ſans avoir à craindre l'animadverſion de la police, car les Anglois ne puniſſent point ces folies-là. Après avoir prêché & exhorté vos diſciples, dans votre ſtyle apocalyptique, vous les menerez brouter l'herbe dans Hyde Park, ou manger du gland dans la forêt de Windſor, en leur recommandant toutefois de ne pas ſe battre comme les autres Sauvages, pour une pomme ou une racine, parce que la police *corrompue* des Européens ne vous permet pas de ſuivre votre ſyſtême dans toute ſon étendue. Enfin lorſque vous aurez conſommé ce grand ouvrage, & que vous ſentirez les approches de la mort, vous vous traînerez à quatre pattes dans l'aſſemblée des bêtes, & vous leur tiendrez, ô Jean-Jaques! le langage ſuivant:

« Au nom de la ſainte vertu. *Amen*. Comme ainſi ſoit, » mes Freres, que j'ai travaillé ſans relâche à vous rendre » ſots & ignorans, je meurs avec la conſolation d'avoir réuſſi, » & de n'avoir point jetté mes paroles en l'air. Vous ſavez » que j'ai établi des cabarets pour y noyer votre raiſon, mais » point d'académies pour la cultiver; car encore une fois, un » ivrogne vaut mieux que tous les philoſophes de l'Europe. » N'oubliez jamais mon hiſtoire du régiment de St. Gervais » dont tous les officiers & les ſoldats ivres danſoient avec » édification dans la place publique de Geneve, comme un

» faint Roi juif danfa autrefois devant l'arche. Voilà les hon-
» nêtes gens. Le vin & l'ignorance font le fommaire de toute
» la fageffe. *Les hommes fobres font fous :* les ivrognes font
» francs & vertueux. Mais je crains ce qui peut arriver ; c'eft-
» à-dire , que la fcience , cette mere de tous les crimes &
» de tous les vices , ne fe gliffe parmi vous. L'ennemi rôde
» autour de vous ; il a la fubtilité du ferpent & la force du
» lion ; il vous menace. Peut-être , hélas ! bientôt le luxe ,
» les arts , la philofophie , la bonne chere , les auteurs , les
» perruquiers , les prêtres & les marchandes de mode vous
» empoifonneront & ruineront mon ouvrage. *O fainte vertu !*
» détourne tous ces maux ! Mes petits enfans obftinez-vous
» dans votre ignorance & votre fimplicité ; c'eft - à - dire ,
» foyez toujours vertueux , car c'eft la même chofe. Soyez
» attentifs à mes paroles : que ceux qui ont des oreilles en-
» tendent. Les mondains vous ont dit : *Nos inftitutions font*
» *bonnes ; elles nous rendent heureux* : & moi je vous dis
» que leurs inftitutions font abominables & les rendent mal-
» heureux. Le vrai bonheur de l'homme eft de vivre feul , de
» manger des fruits fauvages , de dormir fur la terre nue ou
» dans le creux d'un arbre , & de ne jamais penfer. Les mon-
» dains vous ont dit : *Nous ne fommes pas des bêtes féroces ,*
» *nous faifons du bien à nos femblables ; nous puniffons les*
» *vices , & nous nous aimons les uns & les autres :* & moi
» je vous dis que tous les Européens font des bêtes féroces
» ou des fripons ; que toute l'Europe ne fera bientôt qu'un
» affreux défert ; que les mondains ne font du bien que pour
» faire du mal ; qu'ils fe haïffent tous & qu'ils récompenfent

„ le vice. *O ſainte vertu!* Les mondains vous ont dit: *Vous*
„ *êtes des fous; l'homme eſt fait pour vivre en ſociété & non*
„ *pour manger du gland dans les bois:* & moi je vous dis que
„ vous êtes les ſeuls ſages, & qu'ils ſont fous & méchans:
„ l'homme n'eſt pas plus fait pour la ſociété, qui eſt néceſ-
„ ſairement l'école du crime, que pour aller voler ſur les
„ grands chemins. O mes petits enfans, reſtez dans les bois,
„ c'eſt la place de l'homme: *ô ſainte vertu!* Emile, mon
„ premier diſciple, eſt ſelon mon cœur; il me ſuccédera. Je
„ lui ai appris à lire, & à écrire, & à parler beaucoup; c'en
„ eſt aſſez pour vous gouverner. Il vous lira quelquefois la
„ Bible, l'excellente hiſtoire de Robinſon Cruſoé & mes ou-
„ vrages; il n'y a que cela de bon. La religion que je vous
„ ai donnée eſt fort ſimple: adorez un Dieu; mais ne parlez
„ pas de lui à vos enfans; attendez qu'ils devinent d'eux-
„ mêmes qu'il y en a un. Fuyez les médecins des ames comme
„ ceux des corps; ce ſont des charlatans: quand l'ame eſt
„ malade, il n'y a point de guériſon à eſpérer, parce que
„ j'ai dit clairement que le retour à la vertu eſt impoſſible:
„ cependant les Homélies éloquentes ne ſont pas inutiles; il
„ eſt bon de déſeſpérer les méchans & de les faire ſécher
„ de honte ou de douleur, en leur montrant la beauté de la
„ vertu qu'ils ne peuvent plus aimer. J'ai cependant dit le con-
„ traire dans d'autres endroits; mais cela n'eſt rien. Mes petits
„ enfans, je vous répete encore ma grande leçon, banniſſez
„ d'entre vous la raiſon & la philoſophie, comme elles ſont
„ bannies de mes livres. Soyez machinalement vertueux; ne
„ penſez jamais, ou que très-rarement; rapprochez-vous ſans

» cesse de l'état des bêtes qui est votre état naturel. A ces » causes, je vous recommande la *sainte vertu*. Adieu, mes » petits enfans; je meurs. Que Dieu vous soit en aide! *Amen* ».

Docteur Pansophe, écoutez à présent ma profession de foi; vous l'avez rendue nécessaire: la voici telle que je l'offrirois hardiment au public, qui est mon juge & le vôtre.

J'adore un Dieu créateur, intelligent, vengeur & rémunérateur; je l'aime & le sers le mieux que je puis dans les hommes mes semblables: O Dieu! qui vois mon cœur & ma raison, pardonne-moi mes offenses, comme je pardonne celles de Jean-Jaques Pansophe, & fais que je t'honore toujours dans mes semblables.

Pour le reste, je crois qu'il fait jour en plein midi, & que les aveugles ne s'en apperçoivent point. Sur ce, grand docteur Pansophe, je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte garde, & suis philosophiquement votre ami & serviteur.

V ***.

Fin du second Volume.

TABLE

DES DIFFÉRENTES PIECES

Contenues dans ce Volume.

Fin de la Table.